REVUE AFRICAINE

VOLUME 1 ANNÉE 1856

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ET SOUS LA DIRECTION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU JOURNAL

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

Ce journal paraît tous les deux mois, par cahiers de quatre à cinq feuilles avec planches.

Le prix d'abonnement est de 12 francs par an pour les personnes étrangères à la Société et de 8 francs pour ses correspondants. Les membres résidants reçoivent le journal à titre gratuit.

Les articles, renseignements, réclamations, etc., devront être adressés, francs de port, à M. Berbrugger, président de la société historique algérienne, rue des Lotophages, 18, à Alger.

Les personnes qui envoient des matériaux pour la Revue, sont priées :

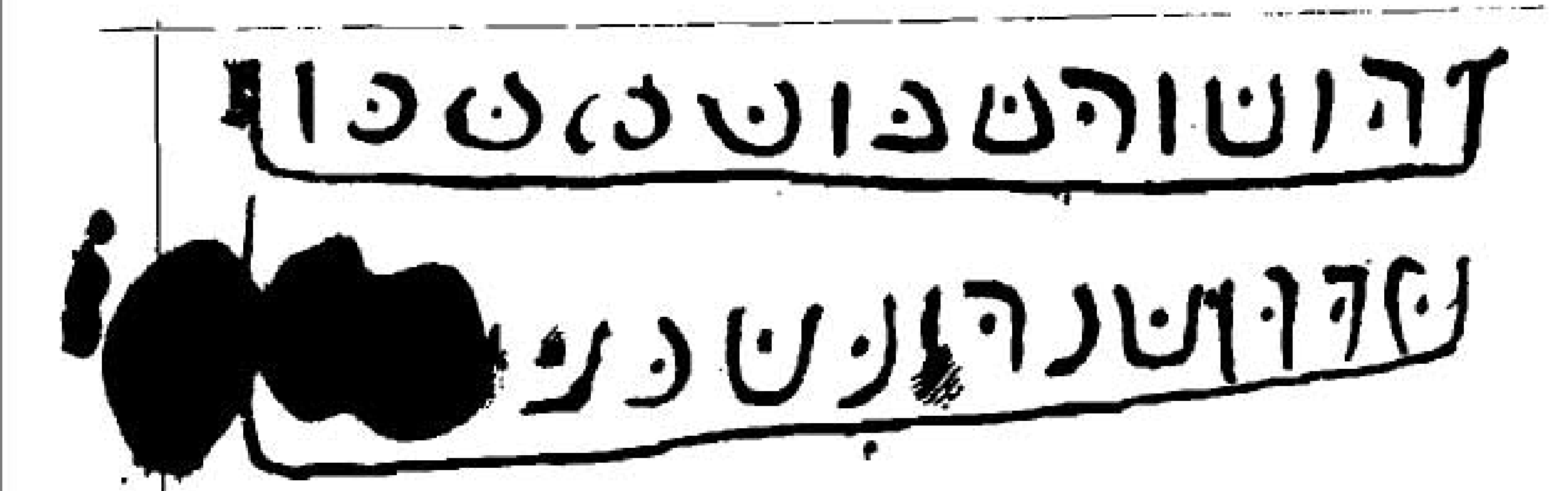
1. De déclarer expressément si le travail qu'elles adressent doit paraître avec la signature de l'auteur ou rester anonyme ;

2. De faire savoir si ce travail est un article, proprement dit, ou si c'est seulement un canevas ou même de simples renseignements dont elles abandonneraient l'arrangement et la rédaction aux soins de la Commission permanente du journal.

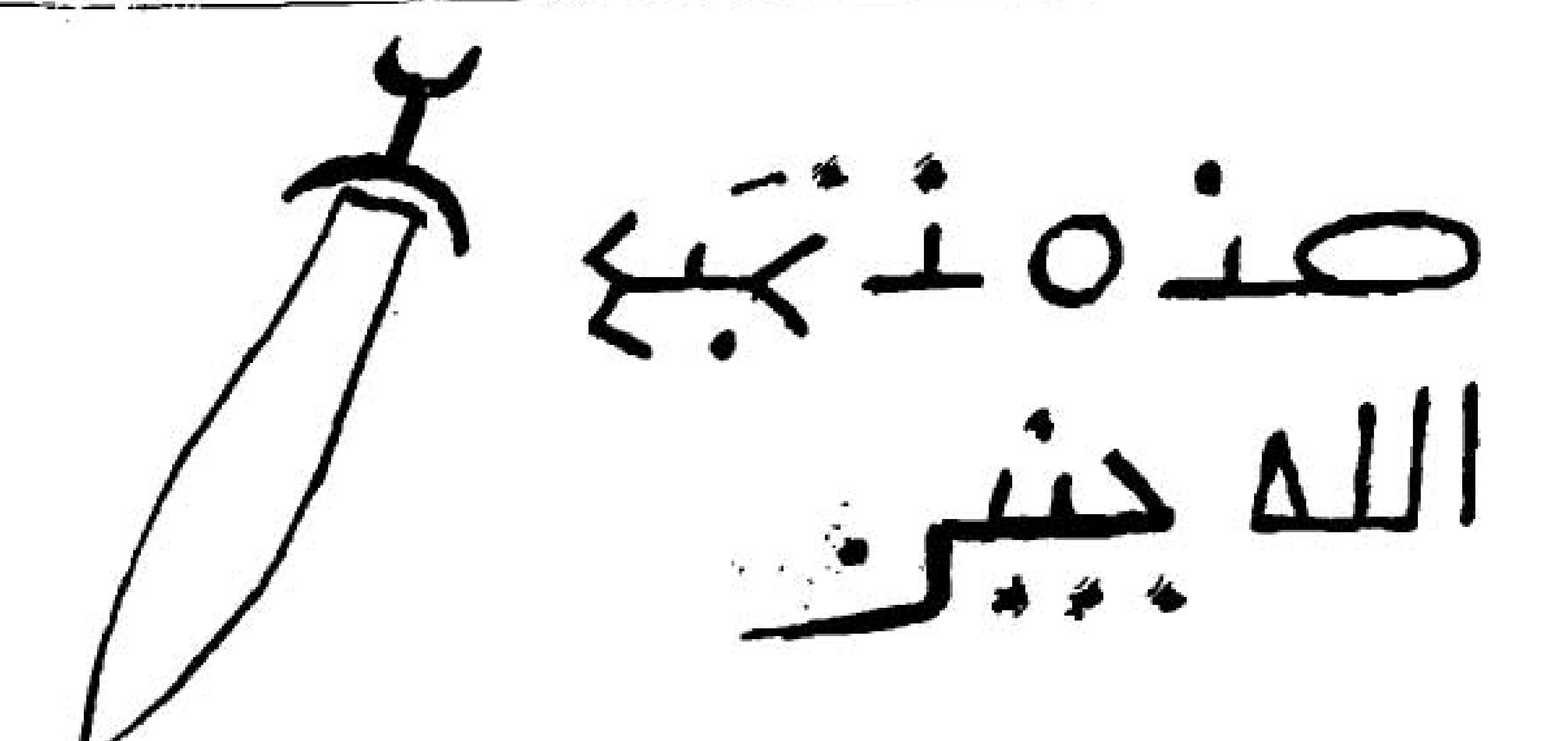
S'adresser à M. BASTIDE, libraire, place du Gouvernement, à Alger, ou à ses correspondants des provinces, pour tout ce qui concerne l'abonnement au journal et le paiement du prix de cet abonnement.

L'échange est demandé à tous là journaux d'Afrique et d'Europe à qui ce premier numéro parviendra comme spécimen.

N° 1

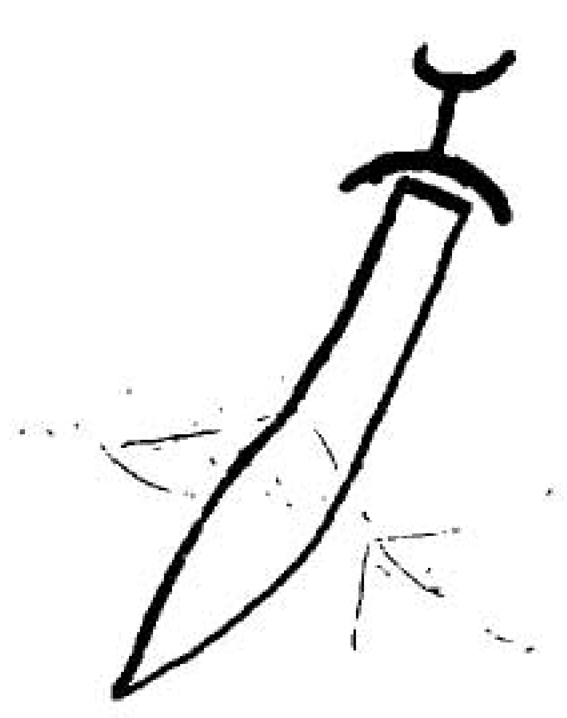


N° 2.



N° 3.





Lith. Bastide, Alger.

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

INTRODUCTION.

La *Société historique algérienne*, dont la fondation a été accueillie par tant de sympathies honorables, devait avoir, comme complément essentiel, un organe consacré à la publication de ses travaux ; car il ne suffisait pas de rattacher à un centre d'impulsion et de direction les efforts individuels des travailleurs, il fallait, au moyen d'une feuille spéciale, faire connaître nu public studieux les résultats de ces efforts et offrir aux hommes laborieux qui les avaient obtenus la récompense qu'ils doivent désirer le plus, celle de la publicité.

Telle est, surtout, la raison d'être de notre *Revue africaine*. Mais nous avons ambitionné aussi l'honneur de combler une lacune scientifique qu'on aurait pu justement reprocher à une nation qui marche en tête de la civilisation européenne.

Déjà, un de nos confrères, M. le docteur Bertherand, a fait une tentative analogue pour la spécialité qu'il représente si honorablement, et le succès qui a accueilli la publication de sa *Gazette médicale* est d'un heureux augure pour l'entreprise que nous tentons aujourd'hui.

On demandera, sans doute, comment il se fait que des créations aussi indispensables aient manqué si longtemps à la capitale même de la colonie. Répondre à cette question, ce sera donner à notre *Revue* le genre d'introduction qui peut le mieux lui Convenir.

La pensée de naturaliser ici les institutions scientifiques, littéraires et artistiques de la métropole est contemporaine de la conquête. On voit, par un plan d’Alger en 4830, qu’un observatoire existait dès-lors rue de la Fonderie ; le numéro… du *Moniteur algérien* nous révèle qu’en 1833, il y avait (société ?) de médecine et une société philharmonique au coin des rues Babel-Oued et Sidi-Ferruch , dans la mosquée placée par les Indigènes eux-mêmes sous l’invocation de la Vierge Marie (*Settina, Meriem*). On lit aussi dans cette feuille, et à la même époque, la mention d’une bibliothèque publique et de cours de médecine. Sans doute, ce ne furent que des germes, qui, jetés sur un terrain encore défavorable, n’ont pu, par cela même, parvenir à maturité ; car la Bibliothèque d’Alger n’exista réellement que cinq années plus tard, et deux des autres établissements indiqués sont encore aujourd’hui à l’état de *desiderata*.

Quant aux études historiques proprement dites, la seule trace des préoccupations dont elles pouvaient être l’objet, se trouve dans un arrêté du 16 décembre 1831, par lequel le général Berthezène accorda à un sieur Sciavi, qui s’intitule antiquaire, l’autorisation de faire des fouilles dans les maisons et jardins du Domaine. Aucune réserve, d’ailleurs, n’est stipulée en faveur de l’État ; de sorte que cette tentative rentre plutôt dans le domaine du brocantage que dans celui do la science ; car le sieur Sciavi, malgré son titre pompeux d antiquaire, ne paraît pas avoir eu d’autre but que d’importer ici une industrie désastreuse qui s’exerce sur une très-grande échelle dans la régence de Tunis.

Au reste, pour les études historiques, comme pour les autres, il manquait, dans le principe, un auxiliaire essentiel, la presse périodique. Le chef-d’œuvre de Gutenberg avait fait, il est vrai, son apparition dès le 26 juin 1830, sur la plage de Sidi-Ferruch ; mais il n’exista de journal proprement dit qu’en 1832, époque de la fondation du *Moniteur algérien*. Sept ans après, l’*Akhbar* commença de paraître et fut suivi de plusieurs autres feuilles, mais qui n’ont eu qu’une existence éphémère.

Ces organes périodiques permettaient enfin de donner unie publicité locale aux recherches scientifiques faites dans le pays :

mais, outre qu'ils excluaient, par la nature restreinte de leur cadre, les travaux d'une certaine étendue et d'un caractère particulier, ils noyaient les articles étrangers à leur rédaction habituelle dans un cahos de matières hétérogènes. D'ailleurs, les archives de ces journaux sont introuvables ; et , fussent-elles accessibles, elles n'ont pas de tables de matières qui permettent de rencontrer, au besoin, les articles que l'on veut consulter. Aussi, les travaux qui ont obtenu ce genre de publicité n'ont guère profité à la réputation de leurs auteurs ; ils sont même perdus pour la science, à moins que quelque écrivain de la métropole ne leur fasse l'honneur de les reproduire, en oubliant presque toujours d'en signaler l'origine.

Ces graves inconvénients frappèrent quelques bons esprits et leur inspirèrent la pensée de fonder ici des recueils spéciaux ; mais les temps n'étaient, sans doute, pas venus ; car à ces diverses entreprises, qui remontent à une époque assez éloignée, il manqua des collaborateurs, parce que les moyens d'études n'existaient pas encore; il manqua surtout des souscripteurs, parce que le goût des travaux intellectuels n'était pas alors suffisamment répandu dans la colonie.

C'est encore plus aux choses qu'aux personnes qu'il faut attribuer ces déplorables avortements : les questions de conquête et de colonisation dominaient tout alors. Il fallait d'abord être maître du terrain avant d'y tenter des recherches scientifiques. Il fallait, avant tout, pourvoir au bien-être du soldat, à l'établissement du colon Les hommes d'étude durent se résigner à suivre strictement les étroits sentiers que nos vaillantes colonnes leur ouvraient ça et là ; il leur fallut donc se borner à glaner sur les traces de l'armée, lorsque souvent ifs auraient pu recueillir d'abondantes moissons en s'écartant un peu de la ligne obligée des opérations militaires. Ce fut la période de la science Militante, période où plus d'un hardi pionnier a conquis une réputation que l'équité publique mesure plus à la difficulté qu'il y avait alors d'obtenir des résultats qu'aux résultats eux-mêmes.

L'année 1835 vit naître la Bibliothèque d'Alger, mais seulement en principe ; car elle ne commença à fonctionner réellement que dans le premier mois de 1838, époque où un musée archéologique

lui fut annexé par M. l'intendant civil Bresson. Cette double création, et surtout la première, permit enfin aux hommes laborieux de la capitale d'entreprendre des travaux intellectuels un peu suivis; en l'absence d'un centre spécial et devint même, pour plusieurs d'entre eux un point de réunion où s'échangeaient les renseignements et les idées, surtout en ce qui concernait l'histoire locale. Des bibliothèques militaires furent créées plus tard sur différents points.

Il faut avoir vécu ici dans les premiers temps de l'occupation et avoir eu sous les yeux les premières publications locales, périodiques ou autres, pour comprendre combien l'homme civilisé peut perdre de sa valeur morale et intellectuelle par l'absence complète de livres. Comment, eu effet, ne pas déchoir dans cette triste situation qui faisait dire avec amertume eu voyageur David Livingston, après six semaines seulement passées au milieu de l'Afrique centrale: « Un homme qui serait jeté sans livres parmi ces indigènes, serait au bout d'un an ou misanthrope, ou fou. » (*Document; et nouvelles géographiques*, 2e partie, p. 84.)

Bien que la situation des Européens en Algérie n'ait pas été précisément celle-là, ce ne fut pas moins un grand bienfait que la fondation de ces dépôts scientifiques. Il est seulement à regretter que d'autres besoins, d'une nature impérieuse, n'aient pas permis de leur donner tout d'abord l'extension réclamée par les circonstances particulières du pays, extension que, sans doute, ils n'attendront pas plus longtemps.

Vers la fin de 1839, une commission scientifique fut créée pour explorer l'Algérie à divers points de vue. Par malheur, elle commença de fonctionner à l'époque où la reprise des hostilités avec Abd-el-Kader ne lui laissait guère d'autre champ d'investigation que quelques parties du littoral ; et elle vit clore sa période active alors que les succès du maréchal Bugeaud rouvraient le pays à tous les genres de recherches. Malgré ces défavorables circonstances, elle a produit d'estimables travaux et a surtout donné ici une impulsion scientifique qui s'est continuée après son départ.

Un peu avant cette époque, sous le titre de *Société de Saint-*

Augustin, il se forma, vers, 1841 une association surtout linéaire qui dura jusqu'en 1845. Cette société que monseigneur l'évêque Dupuch honorait de sou patronage, s'éteignit dans le marasme, faute de cette publicité spéciale qui vivifie les travaux de l'intelligence. L'autorité commença à se préoccuper sérieusement des vénérables débris laissés sur le sol africain par les diverses nations qui y ont successivement dominé. Dans un arrêté du 29 novembre 1842, le duc de Dalmatie décida que l'arc de triomphe de Djimila serait transporté à Paris, pensée qui n'était pas précisément heureuse, et qui, du reste, ne fut pas exécutée.

Le maréchal Bugeaud cédait à de meilleures inspirations lorsque, le 25 mars 1844, il adressait aux diverses autorités une circulaire relative à la conservation des monuments historiques et des restes d'antiquités ; mais il rentrait dans la pensée du duc de Dalmatie, quand, le 26 août de l'année suivante, il publiait une autre circulaire concernant les collections archéologiques à faire pour le musée algérien de Paris.

L'Algérie, devenue une terre française, ne devait cependant pas être ainsi dépouillée de ses richesses archéologiques, comme si elle était encore un pachalik de l'a Porte ottomane. N'y aurait-il pas, d'ailleurs, une véritable inconséquence à vouloir d'un côté faire refleurir la civilisation en Afrique et de l'autre à priver ce pays de ses principaux éléments d'études locales ?

Vers la fin de 4847, il se forma à Alger une société des sciences, lettres et arts. La tempête de février, qui dispersa une grande partie de son personnel, en amena fatalement la dissolution et ne lui laissa pas le temps de faire autre chose que ses statuts.

Ce fut dans cette même année 1847 qu'on songea à introduire dans les actes de concession une clause destinée à sauvegarder le droit de l'État sur les antiquités et objets d'art découverts ou à découvrir dans les fouilles privées.

En 1850, M. Léon Rénier, épigraphiste distingué, reçut de M. le Ministre de l'Instruction publique la mission d'aller recueillir les inscriptions de Lambèse et de quelques localités voisines. Plusieurs livraisons déjà publiées de son remarquable travail donnent une idée de, l'importance de ses recherches, non-seulement pour

l’histoire de l’Afrique romaine, mais pour celle des institutions générales du peuple-roi. A la même époque, un de nos confrères étudiait le Djerid tunisien et notre Sahara. La presse locale a déjà publié quelques parties de ses travaux sur les régions du Sud ; le lecteur pourra apprécier dans cette feuille le récit complet de son exploration quia duré dix mois.

L’esprit d’association scientifique, qui ne faisait que sommeiller en Algérie, se réveilla vers 1851.

Sous le titre de *Société algérienne des beaux arts*, il se forma ici une réunion d’artistes qui révéla son existence au public par deux expositions faites, l’une à la Jenina et la dernière au Lycée. Après un an environ d’existence, cette société succomba devant des difficultés intérieures.

A Constantine, on vit se constituer en 1852 une société archéologique qui a publié un très-intéressant annuaire. On doit souhaiter vivement que l’heureuse impulsion donnée à cette société par M. le colonel du génie Creully, son fondateur, se continue toujours, malgré son départ que tous les amis des antiquités algériennes regrettent vivement.

Il manquait un rouage essentiel au système des études historiques : il fallait un fonctionnaire qui eût qualité officielle pour dresser le recensement des monuments historiques de l’Algérie, indiquer les mesures propres à en assurer la conservation, provoquer l’organisation de musées locaux dans les endroits où il pouvait être convenable d’en établir, et signaler les fouilles à entreprendre avec quelque chance de succès. En 1847, M. Charles Texier avait reçu cette mission, mais cumulativement avec une autre qui absorbait la majeure partie de son temps. Elle lui fut d’ailleurs retirée à la révolution de 1848.

M. le maréchal Randon, qui avait compris toute l’importance de cette fonction, en provoqua le rétablissement en 1854 sous le titre d’Inspection générale des monuments historiques et des musées archéologiques de l’Algérie. Nous aurons plus d’une fois, l’occasion d’indiquer dans cette feuille les résultats que cette Inspection a obtenus depuis le peu de temps qu’elle est appelée à fonctionner.

La sollicitude de M. le maréchal Randon ne s’est pas arrêtée à cette utile création : pour donner aux études historiques locales

la puissance et l'efficacité qui résultent de l'association des efforts de tous les hommes compétents, il a provoqué l'établissement d'une société spéciale dans la capitale de l'Algérie.

Nous ne faisons qu'indiquer ici cette nouvelle institution dont il sera parlé plus amplement dans la partie officielle de ce journal.

Si nous avons tenu à rendre aussi complète que possible l'énumération des tentatives faites ici à diverses époques dans l'intérêt de la science, c'était pour bien démontrer que , dès le principe, les Français d'Algérie ont compris toute l'étendue de la tâche civilisatrice qui leur était dévolue, et que si des circonstances impérieuses ne leur ont pas permis d'atteindre le but tout d'abord, ils n'ont pas cessé un seul instant de l'avoir en vue et de le poursuivre.

Maintenant, Dieu merci, la période des essais et des tâtonnements est loin derrière nous et le faisceau des études historiques africaines se trouve enfin constitué. Le temps lui donnera toute sa puissance en amenant sur les points principaux la création de bibliothèques communales et l'augmentation des bibliothèques militaires. Ces institutions sont indispensables pour faciliter les travaux des personnes éloignées de la capitale et empêcher la civilisation de rétrograder au contact de la barbarie et en l'absence de tout moyen d'étude.

Le temps est donc passé où l'on pouvait appliquer à toute l'Algérie ces paroles écrites par M. Poujoulat à propos des antiquités de Julia Cæsarea :

« Jusqu'ici, —disait l'auteur, — nul n'a fait bonne garde autour des ruines de Césarée, et nous désirons que l'autorité veille sur les restes de la grande cité. »

Ce noble vœu est aujourd'hui exaucé, non-seulement pour Cherchel, mais pour toute l'Algérie ; car nous avons partout des correspondants zélés et intelligents qui feront bonne garde devant nos Vandales modernes. Rien d'important ne pourra désormais échapper à l'observation ; tout ce qui en vaudra la peine sera conservé, recueilli, signalé à l'attention publique et à la sollicitude administrative.

Sous le patronage de notre Président honoraire, M. le Maréchal comte Randon, forts des sympathies de tout ce qui vit ici de la

vie Intellectuelle, avec le concours de nos nombreux correspondants, et en possession désormais d'une tribune spéciale où nous abordons résolument la tâche que notre spécialité nous impose.

La Revue africaine, en prenant sa place dans la presse algérienne, s'appliquera surtout à publier les matériaux inédits, les faits positifs, les documents authentiques, en un mot, tout ce qui pourra jeter quelque lumière sur l'histoire locale à ses diverses époques. Elle fera connaître aussi, par voie de reproduction ou par simple analyse, selon les cas, les travaux intéressants qui paraissent ou ont paru dans les feuilles de la colonie ou dans les journaux d'Europe. Elle s'efforcera, en un mot, de recueillir ou du moins de signaler tout ce qui s'est dit ou écrit de substantiel sur ce pays, afin de devenir, par la suite, une véritable *Bibliothèque historique africaine* où se trouveront réunis une foule de faits utiles ou curieux qui demeureraient inconnus et seraient perdus pour la science, en l'absence d'une publication spéciale destinée à les enregistrer.

Dire ce que nous admettons dans notre *Revue*, c'est indiquer implicitement ce que nous en écarterons avec soin. Par exemple, ces compilations faites d'après d'autres compilations, ces déclamations scientifiques qui n'apprennent rien et ces systèmes historiques dénués de preuves, qui n'ont pas d'autre base que l'imagination de leurs auteurs.

La *Revue africaine* s'appliquera particulièrement à populariser en Algérie, à l'aide d'instructions spéciales, les notions indispensables à l'observateur. Elle n'aura, pour atteindre ce but, qu'à approprier aux circonstances locales les travaux des comités institués en France auprès du Ministre de l'Instruction publique, travaux auxquels M. Fortoul, dont nous déplorons aujourd'hui la perte prématurée, avait imprimé une impulsion à la fois si intelligente et.si énergique.

Il y a, en Europe, des hommes éminents dans la science historique et qui s'occupent da passé de l'Algérie avec une abondance de ressources littéraires que notre colonie ne possédera peut-être jamais. A notre tous, nous possédons ce qui leur manque ; nous avons les objets d'étude sous les yeux, et, pour ainsi dire, toujours à portée de la main. Cet avantage-là vaut bien l'autre ; et la conséquence

à tirer de cet état de choses, c’est que le travailleur algérien n’est pas l’inutile doublure, mais le complément naturel de celui d’Europe. Chacun d’eux fera ce que l’autre ne peut faire, et leur réunion offrira la solution complète du problème d’organisation des études historiques à entreprendre sur l’Afrique septentrionale.

Là se trouve la raison d’être de notre société et de notre journal ; là sera, nous osons l’espérer, la cause de notre succès.

Pour la Société Historique ALGÉRIENNE :

Le Président.

A. BERBRUGGER.

PARTIE OFFICIELLE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE.

(EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX)

1ère Séance , 1er mars 1856. — Sont présents : MM. BÉQUET, conseiller civil rapporteur au Conseil de gouvernement, BÉRARD, receveur du timbre extraordinaire ; BERBRUGGER, conservateur de la bibliothèque et du musée d’Alger ; BRUNI, professeur à la chaire d’arabe d’Alger ; CLERC, interprète militaire de 2e classe ; Devoulx, conservateur des archives arabes du domaine ; ELMORE, vice-consul d’Angleterre ; SCHOUSBOE, interprète principal militaire, attaché au Gouvernement général; le baron de SLANE, interprète principal militaire.

M. Berbrugger communique à la réunion la dépêche de M. le Maréchal gouverneur qui lui donne la mission d’organiser une Société historique algérienne ; il expose que, pour mieux atteindre ce but éminemment utile, il a cru devoir faire appel, par une circulaire programme, en date du 22 février dernier, aux hommes que des publications sur l’Algérie ou la notoriété publique lui désignaient comme des coopérateurs naturels. Il rappelle le but et les moyens d’action de la Société qu’il s’agit de fonder, tels qu’ils sont définis dans ladite circulaire. Il ajoute que la publication des travaux parait être une condition indispensable d’existence.

Se résumant, il fait la proposition suivante :

« Les personnes ici présentes reconnaissent l'utilité d'une Société qui aurait pour objet l'étude de l'histoire locale à ses diverses époques et qui ferait connaître ses travaux au moyen d'une publication spéciale. Elles ont la ferme intention d'associer leurs efforts pour atteindre ce double résultat et déclarent se constituer provisoirement dès aujourd'hui sous le titre de *Société historique algérienne.* »

Cette proposition est mise aux voix et unanimement adoptée.

On procède ensuite à la nomination d'un bureau provisoire , qui sera chargé, au nom des membres fondateurs , de faire les démarches nécessaires auprès de l'autorité compétente pour arriver à constituer régulièrement la Société.

Sont nommés membres du bureau provisoire :

MM. BERBRUGGER, président ;
le baron de SLANE, vice-président ;
CLERC, secrétaire.

Sur une observation d'un membre , on décide que la Société s'occupera de l'histoire de l'Afrique dans le sens le plus large, sans même en exclure les questions qui se rattachent au sol et à ses productions. On lit ensuite une liste de personnes qui sont invitées à se joindre aux membres fondateurs.

La Société s'ajourne au samedi suivant.

2ème *Séance, samedi, 8 mars* (présidence de M. Berbrugger). — Deux nouveaux membres assistent à cette séance. Ce sont : MM. GALINIER chef d'escadron d'état-major, aide-de-camp de M. le maréchal comte Randon, et Mac-CARTHY, ingénieur-géographe.

Le Président lit un projet de statuts que l'on discute et dont on adopte successivement les articles. Le vote d'ensemble est renvoyé à la prochaine séance.

Considérant que M. le maréchal comte Randon, gouverneur-général est le fondateur de la Société historique algérienne, qui ne doit l'existence qu'à son initiative , on décide à l'unanimité que le titre de *Président honoraire* lui sera offert par la Société[1].

Après s'être occupé des adjonctions qu'il serait utile de s'assurer, la Société s'ajourne au samedi suivant.

---

(1) M. le Maréchal gouverneur a bien voulu accepter ce titre.

3e *Séance, 15 mars* 1856 (présidence de M. Berbrugger). — Le vote d'ensemble a lieu sur le projet de statuts qui est adopté à l'unanimité. Le Président donne lecture d'un projet de demande d'autorisation afin de donner à la Société une existence régulière. Adopté à l'unanimité.

M. le vice-président de Slane occupe le fauteuil pendant que M. Berbrugger lit une notice sur sa première exploration du Tombeau de la Chrétienne, travail qu'il doit reprendre le 20 de ce mois. Plusieurs photographies produites par M. Berbrugger à l'appui de son mémoire, mettent la Société à même d'apprécier les difficultés de cette exploration et les résultats obtenus.

Après avoir pris quelques décisions d'organisation intérieure, la Société s'ajourne au 21 avril.

4e *Séance, 21 avril* 1856 (présidence de M. Berbrugger). — Le Président donne lecture d'un arrêté de M. le Maréchal gouverneur, en date du 7 avril dernier, par lequel la *Société historique algérienne* est autorisée.

On communique plusieurs lettres de personnes qui déclarent accepter les titres de membres honoraires , résidants ou correspondants qui leur ont été offerts.

On propose quelques nouvelles adjonctions qui sont acceptées.

On procède à la nomination d'un trésorier-archiviste. M. Bérard est élu à l'unanimité.

On décide qu'une déclaration sera faite à l'autorité, aux termes de la loi, relativement à la publication que la Société se propose de faire d'un journal de ses travaux sous le titre de Revue africaine.

On lit ensuite une communication de M. de Lhotellerie, conservateur du musée de Cherchel, relativement à une statue trouvée récemment dans cette localité[(1)].

On s'ajourne au 2 mai.

5e *Séance, 2 mai* 1856 (présidence de M. Berbrugger). — Les nouveaux membres qui assistent à cette séance sont MM. de NEVEU, colonel d'état-major, chef du bureau politique ; ROLAND DE BUSSY, directeur de l'imprimerie du gouvernement ; docteur BERTHERAND rédacteur en chef propriétaire de la Gazette médicale ; ANSELIN,

(1) Pour cette communication et pour toutes les autres de même genre, voir les détails à la Chronique.

inspecteur des travaux civils ; de ROUGEMONT, ingénieur de 1ère classe des ponts-et-chaussées ; SOLVET, conseiller à la cour impériale d'Alger ; PORTMANN, artiste lithographe ; SIMON, professeur de mathématiques au lycée impérial d'Alger ; DEPEILLE, directeur d'une des deux écoles arabes-françaises ; GORGUOS, professeur d'arabe au lycée impérial ; LATOUR, artiste sculpteur.

On lit plusieurs lettres d'adhésion de personnes qui acceptent le titre de membres honoraires.

On procède ensuite à la nomination d'un bureau définitif qui est ainsi composé :

Président, M. BERBRUGGER ;

1er *Vice-Président* , M. le baron de SLANE ;

2e *Vice-Président*, M. le colonel de Neveu ;

Secrétaire, M. BRESNIER ;

Secrétaire-adjoint, M. CLERC ;

Trésorier-archiviste. On ne vote pas sur cette fonction qui avait été déjà donnée à titre définitif à M. BÉRARD dans la dernière séance,

On discute sur les voies et moyens pour arriver à la publication des travaux de la Société. Le Président est chargé de suivre la réalisation du projet auquel la Société s'est arrêtée.

On décide qu'il y aura, sous le titre de Commission permanente du journal, une commission spécialement chargée de tout ce qui concerne la publication de la Revue africaine. On désigne MM. le colonel de Neveu, Solvet, de Slane, Béquet et Bresnier pour préparer un projet de Commission permanente. Après avoir entendu plusieurs communications des correspondants, on s'ajourne au 6 juin.

6e Séance, 6 juin 1856 (présidence de M. Berbrugger). — Les nouveaux membres présents sont : MM. VILLE, ingénieur en chef des mines ; LIOGIER, artiste-peintre ; l'abbé SUCHET, archidiacre ; BARAT, professeur de physique au lycée impérial ; VERDALLE, aide-major au 13e bataillon de chasseurs à pied. M. le docteur PERRON, membre correspondant du Caire, assiste à la séance.

On lit des lettres de personnes qui acceptent le titre de correspondants.

Le projet de Commission permanente du journal , préparé par la Commission désignée dans la dernière séance, est lu par le Président et adopté à l'unanimité. Il est décidé que les articles qu'il contient seront placés comme appendice à la suite des statuts.

Le Président donne ensuite lecture de nombreuses communica-

tions des correspondants. On décide qu'elles seront insérées dans la chronique du 1er numéro de la *Revue africaine*.

On reconnaît la nécessité de rédiger un programme des travaux de la Société et des instructions pour les correspondants. Le Président désigne une commission qui sera chargée de ce travail.

On s'ajourne au 4 juillet, le 1er vendredi de chaque mois étant adopté par la Société pour le jour de ses réunions ordinaires.

7e *Séance, 4 juillet* 1856 (présidence de M. Berbrugger). — M. ALPHONSE ROUSSEAU, premier drogman du Consulat général de France à Tunis, et correspondant de la Société dans cette résidence, assiste à la séance.

M. le Président annonce à la Société que la mission dont il a été chargé, relativement aux voies et moyens de publication du journal, a pleinement réussi et qu'on pourra en en mesure de faire paraître le premier numéro dans le commencement d'octobre.

On nomme ensuite la commission permanente du journal, qui se composera de

MM. BÉQUET ;
docteur BERTHERAND ;
BRESNIER ;
baron de SLANE ;
VILLE ;
le Commandant GALINIER ;
CLERC.

Le Président lit un projet d'introduction pour le premier numéro du journal. Des membres indiquent quelques additions dont l'auteur prend note. Ce projet est adopté à l'unanimité.

Le Président fait observer que la réunion mensuelle du 1er vendredi du mois étant de principe et annoncée d'ailleurs dans la presse locale, il semble inutile d'adresser une lettre de convocation aux membres. On décide que dorénavant on ne recourra à ce dernier moyen que pour les séances extraordinaires.

On lit ensuite plusieurs communications des correspondants. L'insertion en est décidée dans la chronique du 1er numéro, sauf la communication de M. TISSOT, de Tunis, sur les inscriptions de l'amphithéâtre d'El-Djem, travail qui sera classé parmi les articles de fond.

Pour analyse reconnue conforme aux originaux.

Le Président, BERBRUGGER.

Inscriptions de l'amphithéâtre d'El-Djem[1]

(TUNISIE)

Tunis, 27 mai et 4 avril 1856.

Monsieur le Président,

De toutes les ruines romaines qui couvrent la régence de Tunis, l'amphithéâtre d'El-Djem est la plus importante et aussi te mieux connue. Shaw, Peyssonel, Desfontaines, Sir Grenville Temple et le docteur Barth ont trop bien décrit ce magnifique monument pour qu'on pu encore en parler après eux. Je ne me reconnais, pour ma part, que le triste droit de signaler la dégradation, de plus en plus rapide, d'un des plus beaux édifices que nous ait légué l'antiquité. Je me bornerai donc à vous entretenir aujourd'hui, d'une inscription gravée sur l'une des pierres de l'amphithéâtre, et qu'aucun voyageur, à l'exception du docteur Barth, n'a encore signalée.

Lorsque je passai pour la première fois à El-Djem, au mois d'avril 1853, je remarquai au premier étage de l'amphithéâtre, entre les deux arcades qui font face à la mosquée, une inscription en caractères inconnus. Je réussis, non sans peine ni danger, à atteindre l'arcade et à arriver jusqu'à l'inscription en cheminant sur la corniche : mais il me fut impossible, en l'absence de tout point d'appui, d'en prendre une copie. D'un autre côté, l'inscription était placée à une trop grande hauteur pour qu'on pût la lire exactement du bas de l'édifice. Je fus donc, à mon grand regret, dans la nécessité d'ajourner l'entreprise.

En lisant depuis les *Wanderungen durch die Küstenlænder des Mittelmeere* du docteur Barth, je reconnus que l'inscription, que n'avaient remarquée ni Shaw, ni aucun des voyageurs qui l'ont suivi, n'avait pas échappé au savant allemand[2]. M. Barth suppose que l'inscription est en langue berbère et la fait remonter au temps où Kahena-Damia, la reine de l'Aurès, occupait l'amphithéâtre d'El-Djem En déclarant qu'il n'a pu prendre qu'une copie fort inexacte de l'inscription, ce savant ajoute :

« Iedenfalls ist sehr zu wünschen, dass ein nachvolgender Rei-

(1) Nous insérerons dans notre prochain numéro quelques observations sur ces inscriptions curieuses. — Note de la Rédaction.

(2) M. Grenville Temple en avait parlé avant le docteur Barth (voir ses *Excursions dans la Méditerranée*). — Note de la Rédaction.

sende die freilich bei Mangel einer sehr hoben Leiter nicht angenehme Arbeit übernimmt, sie noch einmal treu zù copiren. »

Si j'avais connu, lors de mon premier voyage à El-Djem, ce vœu du docteur Barth, j'aurais certainement fait en sorte de le réaliser ; mais, comme lui, j'avais été pris au dépourvu. Plus heureux cette fois, j'ai pu relever, aussi exactement que possible, la mystérieuse Inscription, et j'en joins la copie à cette lettre (N° 1), ainsi que celles de deux autres inscriptions gravées sur les assises voisines, l'une à droite, l'autre au-dessous (Nos 2 et 3).

Les caractères de l'inscription n'appartiennent, à coup sûr, à aucune variété de l'écriture arabe. Deux ou trois lettres, à la rigueur, pourraient s'attribuer à l'alphabet hébraïque : l'une d'elles 2e et 6e de la 1re ligne, 8e et 15e, de la seconde) ressemble tout-à-fait au *resch* ; d'autres, avec un peu de bonne volonté, rappellent le *vau*, le *beth* et le *teth*; et en regardant comme un jambage inachevé le point médial de la 10e, on pourrait y voir un schin ; mais ce point se trouve répété presqu'à chaque lettre.

Lorsque je vis l'inscription pour la première fois, je supposai comme le docteur Barth, bien que je n'eusse pas la moindre notion de l'alphabet berber, ou peut-être parce que je l'ignorais, que ces deux lignes dataient de l'époque où les Berbers défendaient El-Djem contre l'invasion arabe. Un passage d'Et-Tidjani, qui appelle l'amphithéâtre *le Château de la Kahena* et raconte le siège qu'elle y soutint, donnait une certaine vraisemblance à cette supposition. L'examen attentif de l'inscription m'a inspiré bien des doutes à cet égard. Il n'y a aucun rapport, en effet, entre les caractères dont il s'agit et l'alphabet berber, tel qu'on croit l'avoir retrouvé chez les Touareg. Je ne saurais admettre, d'ailleurs, avec le docteur Barth, que l'inscription, qui aurait été, selon lui, une formule magique, un talisman, soit complétée et pour ainsi dire expliquée par les grossières figures de poignards gravées au-dessous. Ces figures sont d'une date évidemment postérieure, car les lettres de l'inscription offrent dans leur creux la même teinte, que les pierres de l'amphithéâtre, tandis que les trois qui représentent ces emblèmes guerriers sont d'une teinte plus claire. En outre ces figures sont reproduites à plusieurs autres endroits de l'amphithéâtre.

Je laisse à votre sagacité, monsieur, le soin de résoudre cette énigme épigraphique. Le seul fait que je puisse affirmer, c'est que l'inscription a été gravée postérieurement à la construction de l'amphithéâtre.

La convexité, bien que peu sensible; de la pierre qui la supporte, ne permet pas d'admettre qu'elle ait été encastrée dans l'édifice.

L'inscription n° 2 est évidemment arabe, et pourrait se transcrire par

صنع بن عب

الله جني

Il ne faut pas attacher une grande importance aux points distinctifs des lettres, le luxe de ponctuation qu'on y remarque devant être attribué aux balles des Arabes, dont l'amphithéâtre porte plus d'une trace. Ces deux lignes paraissent avoir été gravées en même temps que les deux ou trois poignards à lames recourbées, et à la garde surmontée d'un croissant que mon dessin reproduit.

L'inscription n° 3 a la physionomie beaucoup plus berbère que la première. Quelques-unes des lettres qui la composent sont identiques à certains caractères de l'inscription de Tougga, retrouvés dans l'alphabet des Touareg. Mais beaucoup d'autres peuvent passer pour des signes numériques arabes.

Les dévastations journalières opérées par les Arabes dans l'amphithéâtre d'El-Djem m'ont fourni l'occasion de remarquer que la face interne de la plupart des pierres porte ces quatre lettres peintes en rouge :

DPSC

Ce tétragramme servait-il à opérer la pose des pierres ?

Il n'existe, d'ailleurs, ainsi que vous le savez, monsieur, aucune inscription latine dans l'amphithéâtre d'El-Djem.

CH. TISSOT.

Attaché à la Légation et Consulat Général de Tunis.

M. Tissot a adressé tout récemment à la Société ces explications complémentaires.

Monsieur de Président,

J'arrive aux questions que me pose votre lettre, relativement à la principale inscription d'El-Djem. Grâce à l'exactitude de mon croquis, je suis en mesure d'y répondre.

1° Il n'y a aucune différence de ton entre les lettres de l'inscription n° 1 et la pierre sur laquelle elle est gravée. Mais ce fait ne me parait pas suffire pour autoriser à affirmer que l'inscription soit contemporaine du monument. En outre, d'autres raisons tirées des détails que réclame votre troisième question, prouveraient qu'elle lui est postérieure ;

2° Les difficultés que peuvent présenter, pour la lecture des signes de ponctuation, les traces de balles dont je parlais, n'existent pas pour les inscriptions nos 1 et 3 ; tous les points y sont uniformes et de la même teinte que les lettres ; tous ont évidemment leur valeur. L'inscription n° 2, au contraire, porte au moins quatre empreintes de balles : deux au-dessus des lettres et deux entre le dernier mot de la première ligne et la dernière lettre de la seconde ligne.

Il y a une très-grande différence de teintes entre l'inscription n° 1 et les deux autres. Dans celles-ci, les lettres sont d'un ton jaunâtre, semblable à celui que présente la cassure des pierres d'El- Djem. Les lettres de l'inscription n° 3 semblent pourtant un peu plus anciennes, à en juger par le ton, que celles de l'inscription n° 2. Du reste la différence est peu sensible.

Les poignards gravés au-dessous des trois inscriptions sont du même ton que les deux dernières, c'est-à-dire, d'un jaune qui tranche sur le fond grisâtre de la pierre. La même main ne les a pas tous tracés : les trois poignards gravés sur la pierre la plus rapprochée de la colonne sont l'œuvre d'un artiste moins exercé : le trait est moins ferme, moins profond et la forme plus grossière encore que celle des autres figures.

Du reste, ces kandjars se retrouvent sur quelques autres points de l'amphithéâtre, mais sans inscriptions ;

3° Le plan ci-joint donne la position des inscriptions, — entre une arcade et une colonne ; — et la hauteur et la longueur des assises, c'est-à-dire :

Pour l'inscription n° 1 : — 1 mètre de longueur.
— 0m 48 de hauteur.
n°. 3 : — 0m 67 de longueur.
n° 2 : — 0m 63 de longueur.
— 0m 47 de hauteur.

Les deux lignes de l'inscription n° 1 ne sont pas parallèles : la seconde descend de droite à gauche, de sorte que l'intervalle entre les deux lignes, qui est de 0,15 à l'extrême droite, se trouve être de 0,20 au milieu, et de 0,25 à l'extrême gauche. Les lettres ont de 3 à 4 centimètres. Entre la 7e et la 8e lettre de la première ligne, on remarque un trou qui a dû servir à la pose de la pierre. Le poignard de l'inscription n° 2 se trouve au-dessous de la 8e lettre de l'inscription n° 1. Ces détails pourront aider à dresser un plan exact, ce que je n'ai pu faire, n'ayant pas de compas à ma disposition.

La fenêtre appartient au 1er étage de l'amphithéâtre. Elle est située à cinq ou six arcades, et à droite de l'entrée principale du monument, entrée opposée à la brèche pratiquée, d'après la tradition, par l'artillerie de Mohammed bey.

Quant à l'orientation, je ne pourrais pas la donner exactement, ne

l’ayant prise que d’après le soleil ; ce doit être le Nord-Est, ou plutôt Est-Est-Nord. L’arcade est située en face de la mosquée d’El-Djem.

La place qu’occupe notre inscription démontrerait, à défaut de meilleures preuves, qui ne manqueront pas, qu’elle n’est pas contemporaine de l’édifice. Rien ne distingue des autres l’arcade dont elle fait partie, si ce n’est qu’elle fait face, ainsi que je l’ai dit, à la mosquée : peut-être est-ce la raison qui a fait graver là ces deux lignes par une main chrétienne, comme un défi.

D’un autre côté, si ces inscriptions[(1)] n’étaient pas autre chose que la carte de visite, pour me servir d’une expression vulgaire, de touristes arabes ou chrétiens, on comprendrait difficilement le caprice qui a porté l’auteur ou les auteurs à les graver en dehors de l’édifice, au risque de se casser le cou, au lieu de se contenter, comme tant d’autres, de l’immense album que forment les galeries intérieures d’El-Djem, couvertes de noms plus ou moins insignifiants.

Mais ceci vous regarde plus particulièrement. Comme le coq de la fable, j’ai porté mon diamant au lapidaire : mon rôle finit là, et je n’ai plus qu’à vous remercier de la part trop belle que me fait votre bienveillance. Veuillez excuser, cher monsieur, ce barbouillage que je n’ai pas le temps de recopier et croire aux sentiments de respect, avec lesquels j’ai l’honneur d’être,

CH. TISSOT

L’Ère mauritanienne.

On rencontre fréquemment des dates sur les inscriptions de la Mauritanie césarienne, dont les limites étaient : à l’Est, la *Malva* ou Moulouïa, sur la frontière du Maroc ; à l’Ouest, l’*Ampsaga* ou Oued-el-Kebir, partie inférieure du Reumel qui coule sous Constantine. Ces dates sont ordinairement précédées des abréviations ANN. PROV. ou simplement A. P. qui représentent les mots ANNO PROVINClÆ. On s’accordait à reconnaître que le point de départ de cette ère provinciale était l’époque où la Mauritanie fut réunie à l’empire romain ; mais on différait beaucoup quant à la date précise de cette incorporation.

Cependant, on ne pouvait tirer tout le parti possible des documents épigraphiques où cette mention se trouve, si l’on n’était d’abord parfaitement fixé sur sa valeur chronologique.

---

(1) Voir ces trois inscriptions entre les pages 16 et 17. On remarquera que les caractères du n° 1 ont une ressemblance frappante avec les signes de l’alphabet maçonnique. — Note de la Rédaction.

L’auteur des *Recherches sur l’Afrique septentrionale* place lé point de départ de l’ère mauritanienne 33 ans avant J.-C., après la mort de Bocchus et lorsqu’Auguste commença d’établir quelques colonies romaines en Mauritanie, principalement sur le littoral. (V. *Recherches*, etc., p. 61.)

Pline donne à entendre qu’elle eut lieu immédiatement après la mort de Ptolémée, ce qui la fixerait à l’an 40 de J.-C.

Mannert prétend — d’après une autorité qu’il ne cite pas — que ce fut en 42 de J.-C. ; et le savant M. Renier est d’avis que ce fut seulement en 43.

Enfin, Dion Cassius la date de l’an 44 de J.-C., alors que la révolte d’Aedémon fut comprimée et que Rome se trouva en possession réelle de la Mauritanie.

On verra bientôt que Pline seul a raison. Quant au système qui place le point de départ de l’ère mauritanienne 33 ans avant J.-C., son application amène des erreurs tellement monstrueuses qu’il est vraiment étrange qu’on ait pu s’y arrêter un seul instant. On ne conçoit pas que les hommes instruits qui l’ont développé ou suivi n’aient pas été frappés tout d’abord des objections très-graves qu’il soulève. Comment concilier, en effet, cette annexion opérée bien avant notre ère vulgaire avec les règnes consécutifs de Juba II et de son fils Ptolémée, règnes qui embrassent précisément la période comprise entre cette année 33 avant J.-C. et l’an 40 après J.-C. ? Il est difficile de s’expliquer l’existence — dans une province de Rome — de monarques qui battaient monnaie à leur nom, à leur effigie, avec la date de leur règne(1) et qui exerçaient toutes les autres prérogatives de la puissance souveraine. Dira-t-on que ces *Reyes inservientes* n’étaient que des espèces de préfets couronnés ? Mais Tacite réfutera l’argument par ce passage qui se rapporte à la fin de la guerre de Tacfarinas :

« Cognitis Ptolomaei per id bellum studiis, repetitus ex vetusto mos, missusque a senatoribus qui scipionem eburneum, togam pictam, antiqua patrum munera, daret regemque et secium atque amicum appellaret. »

Voilà qui est clair et ne peut-être infirmé par la présence en Mauritanie des quelques colonies romaines fondées par Auguste, avant qu’il eût donné ce royaume à Juba II, pour le dédommager des états de ses ancêtres, devenus province de l’Empire.

Faute de documents assez précis, j’oscillais, en ce qui me concerne,

(1) Voir les médailles de ces deux souverains.

entre les années 40 et 45[1], lorsqu'il y a trois ans, M. Maffre, négociant de Bougie, me signala l'existence, dans cette localité, d'une inscription romaine, où il avait cru retrouver l'ancien nom de *Salde*, sous la forme *salditana*. Je m'empressai d'aller m'assurer du fait ; mais, dans l'intervalle, la pierre avait été employée dans la construction de la citerne du Commissariat civil et la partie écrite tournée en dedans, quoique les circonstances locales eussent permis de la placer en vue, à l'extérieur, sur un jardin en escarpement.

Malgré les inconvénients d'un travail fait les pieds dans l'eau, au fond d'une citerne, j'obtins dès-lors un estampage suffisamment exact Depuis cette époque, la pierre a été transportée à Alger, par les soins de M. le Maréchal comte Randon, et elle figure aujourd'hui à notre Musée, sous le n° 185.

Examen fait de cette inscription, je n'y trouvai pas le nom de le cité romaine, mais j'y rencontrai quelque chose de non moins important, une date provinciale accompagnée de la mention des consuls, c'est-dire un élément précieux pour fixer enfin l'ère mauritanienne.

La pierre où ce document épigraphique est gravé mesure 90 centimètres de hauteur sur 52 cent. de largeur, avec une épaisseur égale. Le côté de l'inscription est encadré dans une moulure de 08 cent. de largeur.

La fin de la 14e ligne, la 15e, la 16e et la 17e (excepté le dernier mot) sont en caractères très-menus et allongés qui rappellent les lettres onciales.

Voici le texte de l'inscription :

M. AVFIDIO M. FIL.
ARN. HONORATO
EQ. PVB. ORNATO DEC.
COL. C. AVFIDIVS
ARN HONORATVS
PATRVVS IDEMQVE
VITRICVS ET SELLIA
Q. FIL. SATVRA MA
TER FILIO PIISSIMO
SECVNDVM VOLVNT
TEM EIVS STATV
AM POSVERVNT
DEDICAVERVNT
QVE DEDICATA. VIIII MAL.
TANVARIAS T. SEXTIO LATERANO C. C...... o
RVFINO COS. A P. CLVIII OB CVIVS DEDICATIO
NEM SPORTYLAE DATAE SVNT L. AB. OP
SANC. ACCEPTO

(1) Les traces de cette indécision se retrouvent dans les divers articles que j'ai communiqués, à ce sujet, à la presse locale depuis 1843.

La 10e ligne finit par NT liés. La lettre A, que le sens appelle ensuite, est omise.

La 13e ligne se termine aussi par NT liés.

A la 14e, après QVE, on a figuré un cœur, au trait.

La fin de la 17e ligne comprend trois groupes de lettres liées deux à deux : L avec I, A avec B et O avec P, L'I lié avec L continue le crochet de cette consonne parallèlement à la haste, mais seulement jusqu'à moitié de la hauteur. Probablement, l'appendice signalé n'est qu'une exagération du crochet.

Voici maintenant le sens général de l'inscription :

« Suivant les intentions de Marcus Aufidius, fils de Marcus, de la tribu arnienne, honoré d'un cheval public, surnommé Honoratus ; de plus, Décurion de la colonie ; — une statue lui a été dédiée ; et, à l'occasion de cette dédicace, qui a eu lieu sous les consuls T. Sextus Lateranus et C. C ...us Rufinus, en l'an 158 de la province, des vivres ont été distribués (aux clients de la famille). Le tout par les soins de C. Aufidius, fils de Lucius, à la fois beau-père et beau-frère de M. Aufidius, et par ceux de sa mère Sellia, fille de Quintus, qui ont accepté l'emplacement désigné publiquement par le corps municipal. (*Loco ab Ordine publice sancito accepto ?*) »

Je supprime plusieurs observations intéressantes dont ce document pourrait être l'objet, afin d'arriver directement au but spécial de ce travail.

Ici, le fait essentiel est la date provinciale 158, rapprochée de la mention des consuls qui fournit une autre date propre à contrôler la première.

Morcelli indique pour consuls, en l'an de J.-C. 197, les deux personnages suivants : Appius Claudius *Lateranus* et Maurius *Rufinus*. Le nom de ce dernier consul présente les variantes suivantes dans d'autres auteurs : Marcus Marius Rufinus, ou Marcus Mauritius *Rufinus*. Quant aux surnoms, ils restent les mêmes et sont identiquement ceux de notre inscription.

Mais il y a erreur quelque part pour les noms et les prénoms. Entre les autorités consultées par nos auteurs modernes et le lapicide romain de Bougie, qui gravait son inscription à l'époque même où les deux consuls dont il donne les noms étaient en exercice, le choix ne parait pas douteux. En tous cas, la coïncidence des surnoms est déjà suffisante.

En partant de ce fait que l'année provinciale 168 répondait à l'an 497 de J.-C., on est amené à en tirer la conclusion que le point de départ de l'ère mauritanienne est l'an 40 de J.-C., époque du meurtre de Ptolémée.

Ajoutons que cette conclusion contrôlée par d'autres documents épigraphiques s'est trouvée parfaitement exacte ; de sorte que le résultat parait désormais acquis à l'archéologie africaine.

Depuis que ce travail a été adressé à M. le Gouverneur-Général de l'Algérie, dans un de mes rapports d'inspection, on m'a communiqué une brochure signée Y. Z. et portant, à la main, sur la couverture, *Auctore de Buck Bollandista*(1). L'auteur, opérant sur deux inscriptions chrétiennes trouvées, l'une à Sétif et l'autre à Tiharet, est arrivé aussi à conclure que l'ère mauritanienne a son point de départ en l'an 40 de J.-C. ; et c'est aussi an moyen de la double indication de l'année provinciale et des consulats qu'il a pu tirer cette conclusion.

C'est donc maintenant un fait hors de doute ; et il n'y aurait tien à ajouter à ce qui précède, s'il n'était pas à propos d'expliquer les causes de la divergence qui existe entre les documents épigraphiques de la Mauritanie et les auteurs romains cités plus haut, quant à la fixation du point de départ de l'ère provinciale.

Rappelons ici que Salde (Bougie) était une des colonies fondées par Auguste dans la Mauritanie, dès la première annexion, 33 ans avant J.-C. On sait que, huit ans après, revenant sur cette mesure, il donna cette province africaine à Juba II, en dédommagement de ses états héréditaires définitivement incorporés à l'empire. Lee dates des médailles de ce prince et de son fils Ptolémée indiquent un minimum de règne qui pour le premier va à 48 ans et pour l'autre à 20 ans.

Quelle fut, pendant cette longue période de 68 années, la situation des colonies romaines créées ici dès l'an 33 avant J.-C., et qui quelques années après, se trouvèrent enclavées dans le royaume mauritanien ? Oasis de la civilisation antique disséminées dans un pays barbare, le retrait de la première mesure d'annexion leur enlevait le prestige qui s'attache à une population dominatrice, et les mettait, ainsi désarmées, en face d'une nation turbulente et ennemie de l'étranger. Citoyens libres et éclairés, venus ici pour exploiter un sel romain, ils se trouvaient

(1) Ce travail n été publié dans les Précis historiques par les Jésuites de Bruxelles.

presqu’aussitôt abandonnés en enfants perdus au milieu de peuplades grossières qui ne pouvaient manquer de les considérer comme des intrus, sinon comme des ennemis. L’orgueil du citoyen romain, la dignité de l’homme civilisé, les intérêts du colon, se réunissaient pour rendre intolérable une pareille situation. Ce devait être quelque chose d’analogue à la triste position de notre colonie française de La Calle sous la domination turque.

Ceci bien compris, qu’on imagine ce que durent ressentir ces rares municipalités romaines perdues dans une population barbare quand elles apprirent que le roi de Mauritanie, Ptolémée, venait d’être assassiné et qu’on ne lui désignait pas de successeur. N’ont-elles pas dû en tirer la conséquence que le pays était définitivement incorporé à l’Empire ? cela était dans l’ordre naturel des choses et cela se passa ainsi, témoins ces inscriptions qui datent l’annexion de l’époque même de la mort de Ptolémée.

Mais les gouvernements ne sont jamais aussi pressés que les colons — nous en savons quelque chose. Celui de Rome, laissa ses nationaux d’Afrique proclamer l’annexion d’enthousiasme et ne la prononça légalement qu’après avoir mis fin à la grande révolte, suscitée par un affranchi de Ptolémée et qui gagna jusqu’à la Numidie. Cela dura jusque vers 45 de J.-C., époque où l’Empereur Claude rappelait de la Bétique le préfet Umbonius Silio, et le dégradait de son rang de sénateur, parce qu’il n’avait pas envoyé une quantité assez considérable de froment aux armées romaines qui combattaient en Mauritanie. C’est, en effet, vers cette époque que Dien Cassius place la réduction de ce royaume en deux provinces romaines, la Césarienne et la Tingitane.

Mais, quoi que l’on puisse penser de cette explication, le fait essentiel demeure acquis à la cause, et il semble désormais parfaitement établi que le point de départ de l’ère mauritanienne est bien l’an 40 de J.-C., époque de la mort de Ptolémée.

A. BERBRUGGER.

Notes archéologiques sur les ruines de Djelfa.

Djelfa est un des nouveaux postes établis sur la route de Laghouat dont il est séparé par une distance d’une centaine de kilomètres. sauf

un moulin français, tout l'établissement est situé sur la rive gauche de la rivière de ce nom et consiste, en allant du Sud au Nord, en un *bordj* ou maison de commandement, flanqué d'un petit hameau ; à quoi il faut ajouter une smala de spahis et le camp du bataillon d'Afrique.

Ce poste, placé sur une pente peu inclinée a, à sa droite (ouest) le *Senalba* avec ses vastes forêts, et le *Debdeba* , aujourd'hui connu sous le nom de Redoute Lapasset. Du côté du Bordj et dans un lointain vaporeux s'élève le *Seb'a Mokhan* qui domine le massif du Ksar Zekar ; à gauche (est) sont quelques mamelons couverts de halfa etde genévriers.

La rivière, qui s'appelle *Oued-el-Haoura* vers ses sources et *Oued-Djelf*a dans son cours moyen, prend le nom d'Oued-el-Malah à sa partie inférieure qui débouche dans la Sebkha occidentale de Zar'ez. Dans sa partie supérieure, l'Oued-Djelfa est profondément encaissé ; ses berges ravinées se composent de terres d'alluvion de différentes nuances et au-dessous desquelles il y a une couche d'argile bitumineuse.

La contrée qui dépend du poste de Djelfa appartient au système dés hauts plateaux et se compose de montagnes et de plaines Sahariennes. L'observateur y trouve, au point de vue historique, trois principaux sujets d'étude :

1° Des ruines romaines rares et peu importantes , quant au nombre et à l'étendue des postes observés, mais, toutefois, pleines d'intérêt, parce qu'elles indiquent d'une manière certaine le point où la puissance romaine s'est arrêtée(1), point que la domination française a déjà laissé derrière elle et que, sans doute, elle dépassera bien davantage encore. Ces postes sont placés sur les bords de rivières dont les eaux ne tarissent pas et semblent avoir été construits pour défendre des cols ou des défilés ;

2° Des tombeaux de forme presque celtique dont l'origine n'est pas encore connue ;

3° Des ruines de *Ksar* (villages entourés d'une muraille) probablement indigènes et qui se relèvent peu à peu sous l'influence et la direction du bureau arabe.

Je vais examiner successivement chacune de ces espèces de ruines.

---

(1) Voir l'article publié le 30 décembre dernier, par M. Berbrugger, sous le titre de *Les Romains dans le sud de l'Algérie*, et rédigé d'après les inscriptions communiquées par l'abbé Godard et M. Reboud. — Note de la rédaction.

Ruines romaines. — On n’avait observé jusqu’ici de ruines romaines dans le sud de la province d’Alger qu’à Messad, village très prospère, situé à 88 kilomètres est de Laghouat ; la grande carte topographique de 1852 en indique cependant sur le sommet du massif Boukahilien(1) entre *Demmed* et *Amoura*, petite bourgade dont les jardins, vus de *Houaci-Zïan* (puits de Vian), semblent un berceau de verdure suspendu au flanc de la montagne. Des renseignements en indiquent aussi, mais avec moins de certitude, dans le bassin de Zar’ez, entre Guelt es-Stel et le rocher de sel, à *Er-Redjem* ; ainsi qu’à Aïn-Guetta, entre Charef et la plaine, aujourd’hui cultivée de Tademit.

Dans la chaîne du Sahari , qui est couverte de pins, de chênes, de genévriers, d’arbousiers et est surtout remarquable par les forêts du Gaïgat, de l’Oued-ben-Alia, de l’Oued-Chela, j ai observé deux ruines que l’on peut, je crois, considérer comme d’anciens postes romains : la première couvre de ses débris les environs d’*Aïn-el-Hammam* (source thermale) qui mêle ses eaux à celles de l’Oued Hadjia(2) et est située à quelques kilomètres de Charef ; la seconde est dans les environs de Djelfa, sur la rire droite de la rivière entre le bordj et le moulin.

Le Ksar ruiné de l’Oued-Hadjia est d’une étendue assez considérable ; on y remarque une dizaine de pierres taillées placées verticalement. On n’y trouve ni fragments de poteries antiques, ni tambours de colonnes, ni inscriptions ; en un mot, il ne s’y rencontre aucune trace authentique de la présence des Romains. Ce poste avait-il pour objet de surveiller, le col de Bab-Aïn-Messaoud, passage près duquel se trouve aussi une fontaine considérable ?

Quant au poste romain de Djelfa, il a quarante pas de large sur quarante-cinq de longueur ; autour de sa cour intérieure, il y a de nombreuses chambres dont on peut encore tracer le plan. Les murs sont bâtis en pierres bien appareillées sans emploi de ciment ; leur épaisseur

---

(1) La carte de la province d’Alger publiée en 1848 indique déjà des ruines romaines, notamment à Djelfa, Ces ruines avaient été vues pendant l’expédition du général Marey à Laghouat et à Aïn-Madi, en ,1844. Le massif Boukahilien dont parle M. Reboud, a pour centre le mont Boukahil, qui s’élève sur la limite des provinces d’Alger et de Constantine et est un des entrefaits méridionaux du Tel, en prenant ce mot dans sa plus large et véritable acception. — Note de la rédaction.

(2) La carte de 1856 écrit *Hadjila*. A ce sujet, nous-prions nos correspondants de vouloir bien tracer les noms propres d’une manière lisible et de nous signaler ceux de ces noms qui auraient été altérés, à l’impression, dans notre journal. — Note de la rédaction.

est de 60 centimètres environ ; j'y ai trouvé des débris de briques et de poteries, des fragments de pilastres et colonnes en grès du pays. J'en ai fait enlever deux pierres dont l'une présente des traces assez distinctes d'ornements grossièrement exécutés, tandis que l'autre porte une inscription à sa partie supérieure taillée en biseau. Elle est aussi d'un grès rongé provenant de la montagne voisine et mesure 85 centimètres de longueur sur une largeur de 50 centimètres et une épaisseur de 27 centimètres[(1)].

Sur la rive gauche de l'Oued- Djelfa — et un peu en avant du point précédent — à côté de la route qui conduit à Debdeba (Redoute Lapasset) et à la forêt, on reconnaît facilement la trace d'une construction assez analogue à celle de la rive droite. Je n'y ai recueilli aucun fragment d'origine antique.

L'étude du *Ksar-el-Baroud* ; poste romain de Messad est à peiner ébauchée. Les inscriptions qui s'y trouvent n'ont pas encore été toutes relevées. La plus remarquable — et, malheureusement, la plus altérée —se termine par le mot ORBIS qui se lit très-distinctement. Les fragments nombreux qui couvrent le sol, sont des débris de tuiles, de briques et quelques médailles de types assez variés.

Le Ksar-el-Baroud est un peu plus long que celui de Djelfa : il couvre un petit mamelon situé entre *Aïn-et-Taam* et l'Oued-Hamouida dont les eaux , au moyen de deux fortes rigoles (*saguia*) , arrosent les jardins de Messad et de Demmed. Ses constructions sont aujourd'hui bouleversées par les travaux de recherches de salpêtre (*baroud*) avec lequel les habitants fabriquent de la poudre qu'ils répandent dans le pays. Dans leurs recherches, ils ont miné la rive gauche de la rivière. Ce cours d'eau, qui est très-puissant, arrose de nombreux champs de blé et d'orge, avant d'aller, avec d'antres Oued, s'engager entre les berges élevées du *khang* (étranglement, défilé) de Demmed.

Quand on a contourné la montagne calcaire au pied de laquelle sont assis les deux villages dont je viens de parler, on se trouve en face du petit col d'*Ifri* par lequel on arrive en quelques heures sur les bords

(1) Nous avons sous les yeux l'estampage de cette inscription envoyée par M. Reboud. Au-dessous d'une bordure à dents de loup sont trois compartiments ; sous celui de droite on aperçoit le commencement d'un 4e. L'estampage, fait sans doute dans de mauvaises conditions, ne nous laisse lire que ces fragments : 1er DONATVS. — 2e L ANNARIETANA. — 3e ET ZARESIS,. — 4e ELIVS.

Ces documents épigraphiques n'offrent à l'examen qu'une simple liste de noms propres, parmi lesquels ZARESIS attire seul l'attention. — N. de la R.

de l'Oued-Djedi, c'est-à-dire dans le Sahara algérien proprement dit.

Tombeaux d'origine inconnue. — Il existe sur les deux rives de l'Oued-Djelfa, à quelques centaines de mètres en aval du moulin, un très-grand nombre de tombeaux de dimensions variables et qui par leur forme rappellent assez bien les monuments celtiques. Ces tombeaux se retrouvent sur le revers méridional de la montagne de Messad où je les ai vus plusieurs fois. Je crois avoir entendu dire qu'il en existe de semblables autour de l'oasis de Metlili dans le Mzab(1).

Ces sépultures consistent en une fosse revêtue de quatre dalles plus ou moins grandes et recouverte à 20 ou 30 centimètres au-dessus du sol d'une ou deux autres dalles également de grès rougeâtre du pays. — Voici quelques mesures gui donnent une idée des différentes dimensions de ce genre de sépultures :

Fose n°1......................	longueur...................1 mètre 90 centimètres. largeur ....0 mètre 60 centimètres. profondeur ....0 mètre 35 centimètres.
Fosse n° 2..................	longueur...................1 mètre 15 centimètres. largeur......................0 mètre 65 centimètres.
Fosse n° 3(2).................	longueur...................0 mètre 50 centimètres. largeur......................0 mètre 22 centimètres.

Dalle n° 1, longueur 1 mètre 63 cent., largeur 1 m. 20 c. — Dalle n° 2, longueur 1 m. 65 c., largeur 75 c. —Dalle n° 3, longueur 2 m. 20 c., largeur 1 m . 40 c.

Il arrive quelquefois qu'au lieu d'une seule dalle, on en rencontre deux ou trois.

Chaque tombeau est circonscrit par une petite enceinte de fragments de roches longs de 20 centimètres est 10 ou 15 centimètres de large; quelquefois l'enceinte est double.

Les sépultures de Messad présentent la même particularité que j'avais déjà remarquée au Kef-el-Hamar(3), autour de la dalle sur laquelle

(1) M. Mac-Carthy en a vu d'analogues auprès de Zebdou, au sud de Tlemcen. Les gens du pays les appelaient tombeaux des Zenata. Il y en a aussi dans les ruines de Sigus. — Note de la Rédaction.

(2) Il en existe plusieurs de cette dimension et qui sont sans doute des sépultures d'enfants.

(3) Cette partie du Bou-Kahil appartient à la province de Constantine. Un des défilés de cette montagne, celui qui conduit dans l'Oued-R'ir par ?efia,

on lit l'inscription C. *Julius Hospes*, etc. (Voir dans le *Moniteur algérien* du 30 décembre dernier l'article intitulé : *Les Romains dans le sud de l'Algérie*.)

Les tombeaux de Djelfa se rencontrent à quelques centaines de mètres de tombes romaines , sur un point où l'on voit à chaque pas, même au sommet de la colline qui domine le moulin , des ruines de maisons construites en pierres sèches et quelquefois en blocs d'un volume considérable.

Les Oulad-Naïl — qui, à leur arrivée dans ce canton, refoulèrent les Saharis dont quelques individus pourtant occupent encore les rives de l'Oued-ben-Alia, — affirment que ces tombeaux existaient déjà, lors de l'invasion du pays par leurs ancêtres[(1)].

A quelle époque remonte la construction de ces tombeaux à quelle variété de la rare humaine appartenaient les individus dont les corps y ont été enfermés ? Pour arriver à résoudre ce problème, j'ai fait ouvrir, avec le concours de M. le capitaine Hoüel, du 6e de ligne, une de ces tombes dans laquelle nous n'avons trouvé que quelques fragments de tibias[(2)].

Ruines de villages bâtis soit par les Saharis, soit par les Oulad-Naïl. — On trouve de ces ruines dans tout le canton de Djelfa. Les restes signalés plus haut à Er-Redjem, ne sont peut-être aussi que les vestiges d'un établissement. Dans la chaîne du Sahari, sur les bords de l'Oued-ben-Alia , j'ai vu les débris du Ksar-Djemou, près de la rivière de ce nom.

La vallée qui s'étend du Rocher de sel à Djelfa est la partie qui offre le plus de ces anciens *ksar* détruits. Les principaux sont : ?mita, Aïn-Ouarou et Makhokh. Ce dernier comprend une partie des ruines qui sont situées autour et au-dessus du moulin.

Dans la chaîne de Zekar, on trouve à quelques kilomètres du village de ce nom, sur une des berges de la rivière du Khang, un Ksar considérable en pierres sèches, fort bien conservé et qui dominait le

---

Mengoub et Dzioua , est commandé au Nord par le bordj d'Aïn- ?chee poste près duquel on a trouvé une inscription qui existe encore sur la porte principale de cet établissement.

(1) Les *Oulad-Naïl* ou *Beni-Naïl* ou *Nouaïl* , enfants de Naïl Ebn-Ameur-?n-Djabeur, constituent une des fractions de la grande tribu arabe des ?r'eba et sont venus dans l'Afrique septentrionale vers le milieu du 11e siècle de notre ère. — Note de la Rédaction.

(2) Dans un article sur les dolmen d'Aïn-el-Kalaa, article qui paraîtra au prochain numéro, de nouveaux matériaux seront produits sur cet intéressant sujet. Note de la Rédaction.

défilé sauvage qui conduit de Zekar dans l'immense plaine de Messad. Il était habité, je crois, par les Beni-Mida qui sont les ancêtres des habitants actuels de cette bourgade que le général Marey a visitée en 1844.

Entre *Oued-Sedeur* et *Aïn-el-Bel* , sur la rive gauche de la rivière, existe un ksar qui porte le nom cabile de *Timmormor* ; on y construit en ce moment quelques maisons à l'usage des cultivateurs indigènes. Non loin de là, à Tademit, on rencontre également un village assez récemment abandonné. Un autre est situé sur la rivière de Fedjer, à l'entrée du Sahara. On va aussi relever ses ruines.

La vue de tant de centres indigènes ruinés excite naturellement à rechercher la cause de leur destruction. Les Arabes répondent invariablement qu'on les a abandonnés pour fuir la fièvre on la guerre. Mais la première partie de cette explication ne pouvant convenir à beaucoup de ces ksar situés dans des lieux très-salubres, il reste l'autre cause qui est certainement la véritable. Je juge en cela du passé par le présent. Ainsi, quand je me trouve dans des villages réédifiés depuis deux ans, au milieu d'anciens vergers, les indigènes ne manquent pas de dire : Nous pouvons désormais braver les attaques des tribus de maraudeurs ; grâce à la protection de la France, nous pouvons vendre ou manger nos légumes et les fruits des arbres que nous cultivons et vivre dans la plus grande sécurité.

Dr REBOUD.

Explorations du Tombeau de la Chrétienne.

Dans les *Instructions* rédigées en 1839 pour la Commission scientifique d'Algérie, MM. Hase et Raoul-Rochette insistaient particulièrement pour que le *Kobeur Roumïa* fût étudié avec le plus grand soin. Leur recommandation avait été prise ici en considération très-sérieuse ; mais les difficultés exceptionnelles que ce travail présentait parurent si considérables, qu'en 1845, quand M. le comte Guyot, alors directeur de l'intérieur, voulut enfin l'entreprendre, il ne jugea pas — après avoir pris l'avis des hommes de l'art — qu'il fallût moins de *cinq mille francs* pour le mener à bien.

Or, d'après son programme, que j'ai sous les yeux, il ne s'agissait que de recherches à faire dans l'intérieur de l'édifice, et il n'était nullement question d'en déblayer la base, travail d'une haute importance,

cependant, pour l'histoire de l'Architecture.

L'état des crédits et certaines considérations toutes de circonstance ne permirent pas de donner suite à ce projet ; et le vœu formulé par les deux savants académiciens ne serait pas encore exaucé, sans la sollicitude éclairée de M. le Maréchal comte Randon pour nos monuments et nos études historiques.

A la suite de mon inspection de 1855, je présentai à M. le Gouverneur-Général un projet d'exploration du *Tombeau de la Chrétienne*, qu'il voulut bien approuver et pour lequel il me fournit des moyens d'exécution.

J'ai profité des congés de Noël 1855 et de Pâques 1856, pour ébaucher cette œuvre très-difficile et fort pénible : c'est-à-dire que dans les deux explorations faites jusqu'ici, il n'y a pas eu plus de *quinze jours* de travail effectif, en déduisant le temps nécessaire pour aller et venir et les interruptions causées par les pluies. La dépense totale a été de 500 francs.

Le *Moniteur algérien* du 20 janvier 1856 a inséré un extrait de mon rapport à M. le Maréchal, Gouverneur, sur cette première exploration et ce document a été reproduit quelques jours après par l'Akhbar, dégagé de quelques incorrections qui s'étaient glissées dans la feuille officielle.

J'ai rendu compte à M. le Gouverneur-Général des travaux de la deuxième exploration, peu de temps après mon retour, dans le rapport qu'on va lire et dont j'ai voulu réserver la publication pour notre *Revue africaine.*

Voici l'extrait de ce rapport.

DEUXIÈME EXPLORATION (*en mars et avril* 1856).

Je suis arrivé le 23 mars, dimanche de Pâques, avec le personnel et le matériel mis à ma disposition par M le Gouverneur-Général, pour reprendre les travaux commencés le 19 décembre 1855 et interrompus le 5 janvier suivant.

L'exploration a duré du 24 mars au 5 avril inclusivement ; mais en déduisant les interruptions causées par la pluie, il n'y a eu que huit journées de travail effectif. Parmi les cinquante zouaves mis à ma disposition, se trouvaient beaucoup de recrues et de convalescents que j'ai dû employer ailleurs qu'au *Tombeau de la Chrétienne* où il fallait des hommes vigoureux et habiles. Je les ai utilisés autant que j'ai pu, à *Dar-ed-Delam,* lieu de notre bivouac ; les recherches dans ces ruines

romaines n'exigeant que quelques mouvements de terre assez faciles. Mais ce n'était là qu'un travail très-secondaire et tout-à-fait indépendant du but principal. Celui-ci embrassait trois objets : là recherche de l'entrée du monument, celle de sa véritable forme architecturale et de la date approximative de sa construction.

Tout en poursuivant ces points essentiels de l'exploration, j'ai fait exécuter quelques travaux accessoires. Ainsi, j'ai fait dégager la partie supérieure de la fausse porte du Sud, dont le chambranle est mieux conservé que celui des autres faces. J'ai fait déblayer le trou qui se trouve au sommet du monument et que tes Arabes appellent *menfous* ou soupirail. Ils prétendent que c'est une des entrées ; et comme plusieurs européens partagent leur opinion, j'ai tenu à éclaircir le fait. Mais je n'ai pas tardé à reconnaître que cette ouverture est le résultat d'une des nombreuses tentatives qui ont été faites pour pénétrer dans l'édifice : sa forme n'est pas régulière comme elle devrait l'être, si elle appartenait au plan primitif. Les parois, grossièrement taillées, accusent l'emploi des instruments barbares avec lesquels les Indigènes ont procédé à leur entreprise, qu'ils n'ont pas, du reste, tardé à abandonner. Car, après avoir fait enlever de la terre et quelques éclats de pierres qui garnissaient le fond du trou, je n'ai pas tardé à retrouver le noyau du monument.

Plusieurs hommes ont été employés aussi à tirer de dessous les pierres qui les masquaient des membres d'architecture, arrachés de leur place lors de la destruction du revêtement.

C'est ainsi que j'ai pu constater que le chapiteau ionien employé dans cette construction n'avait pas constamment la même forme et présentait — jusqu'ici, du moins — deux variétés qui seront décrites plus loin.

J'arrive maintenant à l'énumération des résultats obtenus à chacun des chantiers principaux.

RECHERCHE DE L'ENTRÉE.

Les pluies nous ont fait perdre la moitié du temps que nous pouvions employer à ce travail ; autrement nous saurions dès aujourd'hui si l'entrée est de ce côté, comme les probabilités l'indiquent, ou s'il faut la chercher sur un autre point. Mais si nous n'avons pas encore pu obtenir à cet égard une solution affirmative ni une conviction négative, nous nous sommes beaucoup rapprochés du but, car les travailleurs ont déplacé sur ce point une masse de pierres écroulées représentant une pyramide tronquée, haute de 6 mètres, large de 20 mètres à la base, de 10 mètres au sommet et épaisse de 10 mètres environ. La difficulté de cette besogne

a été augmentée comme la première fois, par la grande quantité d'arbres séculaires, dont il a fallu arracher très-péniblement les racines.

Le résultat final a été de nous rapprocher beaucoup de l'axe du monument, par un simple déblai et sans avoir à enlever une seule des pierres qui se trouvaient à leur place primitive. Car, le rayon du monument étant à peu près de 30 m, nous avons pénétré de 14 mètres en marchant de la circonférence vers l'axe. Or, en tenant compte de la place occupée par la chambre sépulcrale, il est évident que la distance qui nous en sépare est désormais très-peu considérable ; de sorte que, tout autre moyen de recherches étant épuisé, on a la certitude d'y arriver en ouvrant une petite galerie longue d'une dizaine de mètres au plus. Mais, je le répète, c'est un moyen auquel il ne faudra recourir qu'à la dernière extrémité et qu'il n'y aura probablement pas lieu d'employer.

Le déblai opéré au grand éboulement sur la face de l'Est a permis d'étudier facilement la structure de l'édifice : aussi loin qu'on a pu pénétrer, on a toujours rencontré les mêmes assises hautes de 58 c. Les pierres sont simplement juxtaposées sans aucun emploi de mortier ; mais pour éviter les porte-à-faux on a coulé entre elles de la terre ou du sable, on y a même quelquefois placé de petites cales, quand l'intervalle était trop grand.

Il y a entre les assises du noyau et celles du revêtement des différences très-remarquables : ces deux dernières n'ont que 50 cent. de hauteur et les pierres qui les composent se touchent exactement par leurs diverses faces. De plus, elles étaient très-solidement rattachées les unes aux autres par des scellements en queue d'aronde, où une tige de métal était encastrée dans un culot de plomb. J'ai rapporté pour le Musée un échantillon de ces culots qui avait échappé aux recherches des Indigènes.

RECHERCHE DE LA VÉRITABLE FORME DU MONUMENT.

Ici le hasard ne jouait aucun rôle ; aussi, le succès a été aussi complet que possible, eu égard au temps consacré a ce travail et au nombre de bras qu'on pouvait employer.

On comprendra que les difficultés matérielles ont dû être fort grandes, si on se rappelle que, pour arriver au pied du tombeau, il fallait opérer un déblai dans une masse de pierres écroulées, haute de 5 mètres en moyenne et épaisse de 30 mètres. Quelques-unes des pierres à déplacer avaient 2 mètres 85 cent. de longueur ! Ce sont là, il faut l'avouer, des fouilles d'une nature toute exceptionnelle ; aussi, les personnes qui nous ont vus au travail peuvent seules comprendre à quel prix il a fallu acheter les résultats obtenus. Pour s'en faire une idée, en ce qui concerne le chantier de la face

Nord, il faut comparer la vue n°6[1], qui indique l'état des lieux quand le travail a commencé, avec la vue n° 10 qui indique à peu près le point où nous nous sommes arrêtés. Je dis à peu près, car il y a une fouille en contrebas de près d'un mètre qu'on ne peut apercevoir dans cette épreuve photographique.

En somme, la fausse porte du Nord dont on ne voyait que le haut est aujourd'hui complètement découverte ; et ce monolithe, de 4 mètres sur 1 mètre 76, apparaît maintenant dans toute sa hauteur, avec une portion de son chambranle et la partie inférieure des colonnes qui le flanquaient. Ces colonnes, en place, reposent encore sur leurs bases qui s'appuient sur un soubassement à moulures.

Maintenant que nos travaux ont mis complètement sous les veux de l'observateur les principaux éléments de conviction , il est facile de reconnaître que si, en effet, le *Kobeur Roumïa* est d'ordre ionique, il présente des déviations de ce style, à quelque type qu'on le compare.

A la base des colonnes, au lieu d'un petit tore et d'un grand tore, il y a deux tores parfaitement égaux en épaisseur et en mètre.

Le chapiteau n'est pas à oves. Celui des colonnes qui flanquaient les fausses portes est à palmettes et rappelle tout-à-fait le chapiteau ionien de l'Erechtheum d'Athènes, tel qu'il est indiqué par Stuart dans le tome 2 de son ouvrage. Celui des autres colonnes est à bandeau et assez semblable au chapiteau ionien trouvé ici dans les déblais de la grande mosquée des Malékites et qui figure à notre Musée sous le n° 125.

La diminution des colonnes se fait aussi contrairement à la règle. Mais je dois réserver ce détail et quelques autres pour le travail de restauration auquel il manque encore quelques éléments.

En somme, jusqu'ici, les curieux qui visitaient le Tombeau de la Chrétienne n'avaient sons les yeux qu'un amas gigantesque de pierres taillées, les unes à leur place primitive et les autres entassées confusément autour de la base. Aujourd'hui, grâce aux travaux exécutés sous les auspices de M. le Maréchal comte Randon, la lumière commence à se faire dans ce chaos ; l'aspect monumental se révèle à mesure que l'édifice se dégage des décombres qui l'obstruaient, et déjà l'on peut comprendre la construction bizarre, mais grandiose, qui servait de sépulture commune aux rois de Mauritanie.

On a vu, dans l'historique de la première exploration, que les pierres de revêtement portent des signes d'appareillage qui appartiennent toutes à l'alphabet latin. L'A à deux barres est celui qu'on rencon-

(1) Des vues photographiques étaient jointes à rapport.

tre le plus fréquemment, ainsi que l'X divisé en deux par un montant. On trouve encore ces autres signes : ID, Z, F II, LV, AL, F. Comme les Grecs et les Romains ont beaucoup de majuscules communes, on pourrait hésiter sur la nationalité de ceux qui ont tracé ces caractères, s'il ne s'en trouvait pas dans le nombre, I'L par exemple, qu'on ne peut attribuer qu'à l'alphabet latin.

En rapprochant cette circonstance des irrégularités architecturales du *Tombeau de la Chrétienne*, on se confirme dans la conviction que ce monument est bien l'œuvre de Juba II. C'est à son époque seulement, où des colonies romaines existaient sur le sol de la Mauritanie sous une domination berbère, qu'on peut appliquer cette construction romaine et pourtant étrangère au goût romain. Les colons italiens auront fourni la main-d'œuvre, et le plan leur a été imposé par Juba II, qui, peut-être, a voulu imiter quelque ancien édifice local qu'il avait sous les yeux ou qui aura subi l'influence des Grecs de Julia Cæsarea(1).

J'ai dit que les signes d'appareillage du revêtement étaient latins ; mais, derrière ce revêtement, quelques pierres portent des signes bizarres que je ne puis rattacher à aucun alphabet, à moi connu. Cette particularité m'amène à en signaler une autre qui n'est peut- être pas sans quelque relation avec elle.

Sur la vue photographique n° 1, on aperçoit à droite, au-dessus d'un arbre, une grande cymaise fouillée en dessous à la manière d'une mouchette de larmier. J'en ai observé deux semblables sur d'autres points et dans des rapports identiques avec les assises qu'elles dominent et celles qui sont au-dessus. Une de ces cymaises était surmontée de quatre assises dont la plus élevée avait un rebord saillant à la partie supérieure, sorte de corniche seulement ébauchée. Que des membres d'architecture soient employés comme matériaux dans des constructions plus récentes, c'est un fait assez commun, surtout dans ce pays ; mais les retrouver en divers endroits, placés régulièrement à la même hauteur, dans les mêmes rapports, et de telle sorte qu'ils ont l'air d'être une portion d'entablement, ceci ne parait pas aussi facile à expliquer.

On se demande, involontairement si l'on n'a pas sous les yeux les vestiges d'un monument antérieur à la construction faite par Juba II, et si celle-ci même ne consisterait pas uniquement dans l'application d'un revêtement avec colonnade sur un édifice plus ancien. Dans cette hypothèse, les caractères inconnus dont j'ai parlé plus haut et qui s'observent seulement sur des pierres placées derrière le revêtement actuel

(1) L'épigraphie locale prouve qu'il v avait beaucoup de gens de cette nation à Julia Cæsarea sous Juba II et son successeur.

ne seraient-ils pas aussi des signes d'appareillage, tracés par des ouvriers indigènes, longtemps peut-être avant l'apparition des Romains sur le sol de la Mauritanie ?

Ces observations n'ayant été recueillies et rapprochées que vers la fin de la deuxième exploration, le temps m'a manqué pour étudier suffisamment cette question intéressante. Mais, si je dois m'abstenir de rien affirmer à ce sujet jusqu'à plus ample informé, je ne pouvais me dispenser d'en dire quelque chose dans cette notice.

Je rappellerai, en terminant, que j'avais cru jusqu'ici, d'après un travail de restauration fait, il y a quelques années, par M. Cazaban, conducteur des Ponts-et-Chaussées, que la base du T*ombeau de la Chrétienne* était octogone ; mais nos travaux de déblai devant la fausse porte du Nord ont fort ébranlé cette croyance. Les colonnes qui flanquent cette fausse porte n'en sont pas détachées, comme M. Cazaban l'avait présumé, elles touchent immédiatement le chambranle. Cette circonstance, qui prouve un entrecolonnement plus étroit, suppose aussi plus de huit faces. Je ne suis pas éloigné de penser qu'il pouvait y en avoir douze. C'est, au reste, un problème qui sera résolu à la reprise des travaux, dès que nous aurons pu exécuter des déblais jusque vers l'angle Nord-Est.

Les travaux très-secondaires entrepris à *Dar-ed-Delam* , emplacement du bivouac, à 800 mètres environ au N. E. du tombeau, ont eu les résultats suivants :

On a déblayé la tour octogone dont les fondations prennent la forme circulaire; on a trouvé, en enlevant les terres, des moulins à bras antiques différant très-peu de ceux dont les femmes arabes font usage aujourd'hui, une petite auge en pierre et un vase de même matière dont l'orifice a une forme triangulaire.

La construction romaine qui donne son nom à la localité, *Dar-ed-Delam,* ou maison de l'obscurité, a été déblayée également. C'est une belle citerne, à margelle en pierre taillée inscrite dans le sol très-solidement bétonné d'une cour antique ; celle-ci est entourée de murailles aujourd'hui rasées presqu'au niveau du terrain. Il a fallu nos travaux dans cette citerne pour engager des gens de Chenoua à s'y hasarder à leur tour, car ce lieu leur inspirait jadis une assez grande terreur.

On a déblayé aussi une des petites citernes situées à la pointe Ouest du mamelon de Dar-ed-Delam. Leur plan trace une ellipse et la paroi intérieure est recouverte d'un enduit hydraulique très-bien fait et parfaitement conservé.

La proximité de ces ruines par rapport au *Tombeau de la Chrétienne*, la forme octogone de la tour qu'on y remarque, forme assignée jusqu'ici

au *Kobeur Roumïa*, et surtout le désir d'utiliser les hommes les plus faibles, m'avaient fait entreprendre ce travail dans un établissement antique qui pouvait avoir quelque rapport avec l'édifice qui s'élève non loin de là. Ce pouvait être, par exemple, le lieu où se tenaient les gardiens. Mais rien n'a confirmé cette dernière conjecture, et tout porte à croire que c'était seulement une station sur le chemin qui passe par les crêtes du Sahel.

Après avoir lu cette notice, on pensera, sans doute, qu'il reste encore beaucoup à faire pour obtenir la solution complète des divers problèmes indiqués au commencement de ce travail. Mais, on jugera peut-être aussi, qu'en une quinzaine de jours et eu égard aux grandes difficultés de l'entreprise, les résultats obtenus ne sont pas sans quelque valeur.

Je saisirai, du reste, toutes les occasions qui pourront se présenter de reprendre cet intéressant travail; la besogne est maintenant assez avancée pour qu'on puisse espérer d'avoir bientôt le mot de cette énigme archéologique.

Les vues photographiques qui accompagnaient cette deuxième notice sont l'œuvre de M. Greene, ainsi que celles de la première exploration. Je saisis cette occasion de lui en témoigner une vive reconnaissance, au nom de tous les amis de l'art ; son œuvre, importante pièce à l'appui, conservera l'état primitif du monument et indiquera toutes les phases du travail.

Une autre photographe distingué, M. Moulin, de Paris, a pris plusieurs vues pendant ma deuxième exploration. Faites par le procédé du collodion, elles ont l'avantage de pouvoir reproduire la nature vivante. Ainsi, l'une d'elles représente la face Nord dans le moment où les zouaves sont au travail ; chaque personnage est un portrait parfaitement reconnaissable. On peut ainsi, par comparaison avec les travailleurs disséminés sur le monument, apprécier la masse imposante du *Tombeau de la Chrétienne.*

Ces photographies, rassemblées au nombre de vingt dans un album accompagné d'une notice manuscrite sur les travaux, sont déposées à la Bibliothèque d'Alger et mises à la disposition des personnes qui voudraient avoir une idée exacte du Kobeur Roumïa avant et après mes deux explorations.

A. BERBRUGGER

De l'esclavage musulman en France.

On a beaucoup parlé de la condition des esclaves chrétiens en Berbérie, mais on s'est peu occupé de celle des captifs musulmans en France.

C'était cependant un revers de médaille qu'il était utile d'étudier. A ma connaissance, un seul auteur, M. Eugène Sue, a entrepris d'en donner une idée dans le paragraphe suivant, qui est relatif à la partie musulmane des chiourmes, sur les galères françaises, vers l'an 1669 :

« Mais une fraction tout à part et toute différente de ces galériens était composée d'esclaves tunisiens, algériens, turcs ou maures qui provenaient des prises, des descentes et surtout des achats faits sur les côtes de la Méditerranée. Généralement, on lisait sur les visages mornes de ces ACHETÉS, victimes de cette singulière traite des blancs, une expression de tristesse sauvage et concentrée ou d'abattement stupide. Silencieux et impassibles, ils auraient paru vivre d'une existence toute machinale, n'eussent été de temps à autre un tressaillement, plutôt de rage désespérée que de douleur, lorsque le bâton de l'argousin sillonnait leur dos nu, ou une larme furtive, lorsque le hasard de la navigation les amenait devant ces terres africaines, ces déserts sans fin, leur terre promise à eux, où ils avaient vécu joyeux et libres sous leurs toits de palmier ou sous la tente, partageant le maïs avec leur cheval favori, et, le soir, fumant leur longue pipe en rêvant, les yeux fixés sur la voûte profonde et étoilée de leur ciel d'Orient. » (V. *Jean-Bart et Louis XIV*, p. 88.)

On verra bientôt si, en écrivant cette appréciation historique, M. Eugène Sue n'a pas cédé un peu à ses instincts de romancier.

Il est certain que les Barbaresques nous faisaient beaucoup de prisonniers et que nous ne leur en prenions guère, car on voit par la correspondance administrative sons Louis XIV que sur divers points, mais principalement à Malte, des agents de la France avaient mission d'acheter ceux qui étaient faits par les galères des chevaliers de Malte ou des autres nations en guerre avec Tripoli, Tunis, Alger et le Maroc.

En 1662, le chevalier de Goût demande des instructions pour acheter des Turcs à Malte, en vue d'*une prochaine entreprise*. (V. *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 888.) Il s'agissait alors de l'expédition que le duc de Beaufort devait diriger deux ans plus tard contre *Djidjel* ou *Gigeli* , avec un si misérable succès.

Le chevalier de Piencourt écrivait de Malte au ministre Colbert, en 1675 : « II y a quelque temps que je n'ai aucune nouvelle des corsaires (de Malte). J'ai envoyé 20 ou 25 Turcs depuis deux mois. Il m'en reste encore quelques-uns que j'enverrai à la première occasion. J'ai fait peu d'achats depuis quelque temps, les corsaires ayant fait peu de prises. » (V. *Ibidem*, t. II, p. 940.)

Il est question, à la même page, d'un projet d'instructions au sieur

Merchant, qui se charge d'aller acheter des Turcs à la suite de l'armée vénitienne, pour le compte du gouvernement français.

Comme ce commerce était, à ce qu'il parait, assez lucratif, des particuliers français achetaient aussi de ces Turcs qu'ils revendaient pour nos galères avec d'assez gros bénéfices. C'est ce qui détermina le marquis de Seignelay à envoyer à Cotolendi, consul à Livourne, l'ordonnance que celui-ci avait demandée afin de couper court à tette spéculation et de pouvoir acheter à bon marché les Turcs destinés à recruter les chiourmes de nos galères royales.

Malgré tous ces soins et ces précautions, le recrutement devenait de plus en plus difficile ; et, le 1er mai 1656, le général des galères de France, de Vivonne, écrivait ait ministre Colbert :

« ……….Je vous ai mandé ci-devant la pensée que j'avais d'avoir des Mores de Guinée et la faculté d'en avoir de Portugal et tout à la fois le nombre dont on aurait besoin : ce qui serait très avantageux pour le service du Roi, à cause que la chiourme ferait son noviciat tout ensemble et qu'elle serait bonne la seconde année. » (V. *Ibidem*, p. 932.)

Cette ingénieuse combinaison que le général de nos galères semble avoir empruntée à Moula-Ismaïl, l'empereur du Maroc qui créa la garde noire, ne parait pas avoir eu de suites.

Les Turcs barbaresques pris ou achetés par la France étaient quelquefois employés chez des particuliers. Ainsi, en 1695, le comte de Pontchartrain écrivait à un sieur de Manse : « Le turc qui venait chez vous s'étant évadé, c'est à vous de le payer, puisqu'il a été perdu en vous servant et que vous avez dû en répondre ou ne pas vous en charger, si vous n'étiez pas sûr de sa fidélité. » (*Ibidem*, p. 953.)

Mais voici un emploi des captifs dont on ne trouve aucune trace dans les annales barbaresques. Il est signalé par une lettre que Colbert écrit, en 1666, au procureur-général de Harlay et où il lui expose que le nommé Saint-Pair, condamné le 21 juillet 1665 par le parlement à cinq ans de galères, a obtenu, par lettre de cachet du 12 décembre suivant, signifiée à M. de Vivonne et à l'intendant des galères, de pouvoir recouvrer sa liberté en mettant un Turc à sa place. Ce qui a été exécuté, ajoute le document officiel. (V. *Ibidem*, p. 932).

Il était fort heureux pour le Turc remplaçant que le sieur de Saint-Pair n'eût pas été condamné à mort !

Il ne parait pas du tout que les Turcs captifs , retranchés dans un isolement farouche, fissent tout à-fait bande à part dans nos chiourmes, comme le prétend M. Eugène Sue : ils prenaient, au contraire, assez bien les habitudes, surtout les mauvaises, de nos forçats nationaux. Une lettre du 30 octobre 1663 dit : « II nous' est mort un Turc (dans les galères)

à force de boire de l'eau-de-vie. ». (*Ibidem*, p. 886.)

Et ce n'était pas un fait isolé, témoin ce passage d'une autre lettre de la même année : « Nos malheureux forçats vendent leurs chemises et habits pour ivrogner. J'en ai fait châtier en ma présence quatre ou cinq ; mais comme les coups de gourdin et de latte ne sont que chatouillements pour eux, je leur ai promis de leur faire couper, le nez aux chrétiens, et les oreilles aux Turcs. (*Ibidem* p. 919.)

Il eût été facile de multiplier les citations sur ce sujet ; mais ce qu'on vient de lire suffit pour convaincre toute personne qui a étudié avec impartialité l'esclavage ici et en France, que le sort des captifs n'était pas beaucoup meilleur d'un côté que de l'autre. Je dirai même, — tout en sachant bien que l'on criera au paradoxe, — qu'il valait mieux être esclave ici que là-bas : tous les captifs musulmans, sauf de bien rares exceptions, ramaient dans nos galères, ce qui était tout aussi pénible d'un bord de la Méditerranée que de l'autre ; mais, ici, un très-grand nombre de chrétiens étaient employés chez des particuliers où ils étaient en général assez bien traités. Ceux qui servaient chez les grands personnages l'étaient mieux encore et l'histoire du pays atteste que beaucoup d'entre eux y acquéraient une grande influence et une position assez belle pour ne plus désirer de retourner dans leur patrie.

Au reste, le lecteur désireux d'approfondir ce sujet qui a donné lieu à tant d'exagération , faute d'avoir tenu compte de la différence des époques, doit étudier avec soin la *Relation de la captivité d'Aranda*, l'ouvrage le plus complet et le plus impartial sur la matière.

BERBRUGGER.

El-Hadj Moussa, ou l'Homme à l'Âne

ET L'ÉMIR ABD-EL-KADER, EN 1835.

Les documents européens abondent sur la guerre que nous soutenons ici depuis 1830, mais les matériaux arabes sont d'une rareté extrême. Aussi, tandis que nous apercevons très-clairement tout ce qui s'est passé dans le camp français, nous n'entrevoyons que d'une manière fort confuse ce qui se faisait dans ces temps de lutte sous les tentes arabes. Le récit ne peut cependant être complet et prendre ses véritables couleurs que lorsque ce double aspect sera bien connu. La lacune signalée est surtout regrettable, quand il s'agit d'événements qui se sont passés entre indigènes et dont nos relations, officielles ou autres, ne parlent

qu'en termes fort laconiques. Ainsi, par exemple, lorsqu'en 1833, Abd-el-Kader voulut profiter de la paix qu'il venait de conclure avec la France pour étendre son autorité vers l'Est, il trouva dans la province d'Alger un concurrent, El-Hadj-Moussa, qui ne fat pas bien redoutable, il est vrai, mais qu'il importe cependant de connaître à cause du contact qu'il a eu momentanément avec cet homme célèbre et surtout à cause de sa fin tragique à l'assaut de Zaatcha.

Eh bien, ce rival de l'Émir, ce martyr de la guerre sainte n'a obtenu que quelques lignes dans les *Annales algériennes*, cet ouvrage si remarquable du commandant Pellissier (v. p. 450 du tome 1er de la réédition), et d'autres auteurs moins consciencieux ou moins bien informés l'ont même entièrement passé sous silence. Il y a donc là évidemment un oubli de l'histoire contemporaine à réparer.

En octobre 1855, me trouvant à Dellis chez El-Hadj-Kara, alors mufti de cette ville, où il est mort depuis quelques mois, la conversation vint à tomber sur *Bou-Hamar* ou l'Homme à l'Âne (El-Hadj-Moussa). Hadj-Kara l'avait connu très-particulièrement et me raconta tout au long les vicissitudes de sa vie très-agitée ; il eut même la complaisance de les mettre par écrit. C'est son récit , traduit par M. Gorguos, que je place aujourd'hui sous les yeux du lecteur, en y ajoutant quelques notes indispensables pour l'intelligence du texte. Outre que la biographie d'El-Hadj-Moussa éclaircit un point de notre histoire locale, elle offre des détails de mœurs indigènes d'un assez grand intérêt. On y voit comment surgissent et se développent ces fanatiques qui agitent périodiquement le pays, gens mi-partis de Guzman d'Alfarache et de Brutus, et chez lesquels l'imposture et la conviction sont quelquefois mêlées en doses si égales qu'on ne sait trop quel nom leur donner. L'incurable crédulité de leurs dupes y apparait dans cette étrange naïveté qu'aucun échec ne peut décourager longtemps, qu'aucune déception ne peut désabuser jamais.

Ce n'est pas là seulement une étude historique intéressante : c'est un enseignement politique qui n'est pas sans utilité. Pendant cinq siècles de domination, les Romains ont vu périodiquement apparaître des agitateurs de cette espèce ; nous ne pouvons pas raisonnablement espérer d'en être tout-à-fait quittes après le court espace d'un quart de siècle. Tout ce qui tend à les faire bien connaître, à manifester leurs mobiles, à découvrir leurs véritables points d'appui sur les populations, à révéler leurs procédés de mise en scène est donc utile à publier.

Après ce préambule, je laisserai El-Hadj-Kara raconter la biographie d'un homme qu'il a connu très-particulièrement et sous les drapeaux duquel il avait même un peu combattu, comme on le verra plus loin.

Il faut faire observer qu'El-Hadj-Kara, parent par alliance de Moustafa, dit Bou-Mezrag, bey de Titeri avant 1830, a joué un rôle dans la plupart des événements de cette province, avant la prise de possession définitive de Médéa par les Français. C'était, en un mot, un personnage politique fort à même d'être bien informé, et de plus un homme instruit et même assez éclairé pour un musulman.

A. BERBRUGGER.

El-Hadj-Moussa-ben-Ali-ben-el-Hossaïn, de la secte des Derkaoua[1] était égyptien, dit Hadj-Kara. Venu en Algérie, il s'établit d'abord à Laghouat. Il est mort à la prise de Zaatcha.

En l'année 1247 de l'hégire (1831-1832 de J.-C.), il vint de Laghouat à Médéa et descendit chez moi. Il amenait avec lui des disciples qu'il avait revêtus du bernous rapiécé[2]. C'étaient deux habitants de Laghouat nommés, l'un Bou-Hala — qui prétendait descendre d'El-Abbas — Notre Abd-er-Rahman-ben-Ali. Moussa se rendait avec eux en visite religieuse auprès du cheikh El-Arbi-ben-Atïa-ben-es-Sid-ben-Abd-Allah, dans le Ouanseris ils apportaient leur offrande sur un âne, des dattes et un bernous djeridi[3]. Moussa ne connaissait pas encore El-Arbi-ben-Atïa. personnellement, mais il avait entendu parler de lui à Tripoli par son cheikh ou professeur, Sidi Mohammed-el-Medani, lequel disait avoir été son condisciple alors qu'ils suivaient tous deux la secte du grand cheikh Sidi-el-Arbi-ben-Ahmed-ed-Derkaoui, dans la montagne de Derka, auprès de Fez[4]. Ce grand cheikh leur avait affirmé (à Ben-

---

(1) Les *Derkaoua* composent une secte ou, pour mieux dire, un parti religieux, dont le chef se tenait à *Derka*, petite ville auprès de Fez, dans le Maroc. Comme ils rejetaient toute autorité temporelle qui ne faisait pas servir sa puissance à la propagation de l'Islam, ils ont toujours eu des occasions de protester contre le pouvoir établi ; et ils en ont si bien et si souvent usé que leur nom est devenu ici synonyme de rebelle. — M. le colonel de Neveu en parle avec détail dans son excellent ouvrage des *Khouan*, page 147, etc.

(2) Un vêtement déguenillé était l'uniforme obligé des Derkaoua et marquait leur détachement des choses de ce monde.

(3) On donne ce nom aux bernous blancs provenant du Djerid (Sahara tunisien) ou d'une fabrication analogue à celle de cette contrée.

(4) M. le colonel de Neveu, dans l'ouvrage déjà cité, parle de ce cheikh suprême des Derkaoua, qu'il indique comme ayant succédé à Moula-Idris dans la direction générale de cette dangereuse confrérie.

Atïa et à El-Medani) qu'ils seraient ses successeurs et ses vicaires.

La connaissance de ce fait avait déterminé El-Hadj-Moussa à aller visiter le cheikh Ben-Alla jusque dans le Ouanseris, car il le considérait comme un de ses confrères en religion.

Au retour de ce voyage, il descendit chez moi, à Médéa, avec ses deux disciples. La nuit venue, il me confia que ceux-ci lui semblaient vouloir renoncer à sa rose[1] pour adopter celle de Ben-Abia. J'essayai de le rassurer en lui disant que le mal ne se devait jamais supposer et qu'il fallait attendre qu'il apparût avec évidence. Mais ses craintes étaient bien fondées : et, à leur arrivée à Laghouat, la défection de ses deux acolytes devint manifeste et amena une brouille entre eux. El-Hadj-Moussa, qui avait ce procédé sur le cœur, épancha son chagrin dans une épître de quatre-vingts pages, adressée au cheikh Ben-Atïa, et où il blâmait amèrement ces esprits légers qui adoptent la discipline d'un cheikh, puis, l'initiation à peine reçue, l'abandonnent pour un autre.

Le cheikh Ben-Atïa répondit par une missive de cent-vingt pages dans laquelle il développait amplement cette pensée : « Un disciple peut s'attacher non-seulement à un cheikh, mais à soixante-dix, si bon lui semble et s'il y trouve un bénéfice moral. »

Moussa répliqua à ce factum par un autre dont je ne puis préciser l'étendue et qu'il fit écrire par un de ses partisans nommé Ben-el-Hadj, car lui-même ne pouvait tenir une plume. Lorsque je le vis pour la première fois, il savait à peine une dizaine de chapitres détachés du Coran, ce qui ne l'empêchait pas d'être un homme suffisamment instruit sur les matières autres que le droit de Sidi-Khelil et la grammaire syntaxique.

Je n'ai pas appris que leur controverse ait eu d'autres suites.

A partir de cette époque, Moussa se fixa à Laghouat, d'où il venait de temps à autre nous visiter à Médéa, voyage qu'il accomplissait en quatre ou cinq jours et monté *sur son âne*, d'où lui est venu le surnom de *Bou-Hamar* par lequel il fut connu dans la suite. Ses compagnons de route ont été souvent témoins des faveurs que Dieu lui accordait à l'endroit du boire et du manger. Ainsi, un jour que la violence de la chaleur allait le faire périr de soif avec ceux qui le suivaient, Moussa se dirigea, d'inspiration, vers un endroit où l'on n'avait jamais vu d'eau jusqu'alors ; et, à la stupéfaction générale, il s'en trouva une magnifique nappe où chacun put réjouir ses yeux et étancher sa soif.

---

(1) *Recevoir la Rose*, dans les confréries religieuses musulmanes, c'est entrer dans l'ordre institué par tel ou tel marabout. Comme en arabe Rose se dit *Oueurd*, M. le colonel de Neveu est disposé à croire que ce dernier mot vient du latin *ordo*. Je crois plutôt que c'est un emprunt fait au vocabulaire du soufisme, cette secte mystique où toutes les expressions sont détournées de leur sens propre.

Dans les lieux arides et déserts qui s'étendent entre Laghouat et Bogar, jamais le *taam* (couscoussou) ne manquait de leur arriver à point ; et, marque évidente de la protection céleste, la portion d'une seule personne suffisait toujours à les rassasier tous.

Ce sont-là des faits tellement avérés que le doute est forcé de s'en tenir à une très-grande distance. Mais El-Hadj-Moussa méritait bien ces faveurs, car c'était un homme vraiment supérieur, instruit en quelques matières et dont toutes les actions étaient louables.

Le premier signe des bénédictions divines qui s'attachèrent à sa personne éclata à Laghouat en 1247 (1831-32), lorsque Ben-Chohra, cheikh des El-Arba, tenta de s'emparer de cette ville. El-Hadj-Moussa sortit contre lui à la tête de dix hommes ! Le chef arabe leur prit leurs chevaux, il est vrai ; mais Moussa, rentré dans Laghouat, dit au cheikh de l'oasis : « Va combattre l'ennemi demain : tu lui tueras onze guerriers et le mettras en déroute.» Et la chose s'accomplit de point en point. Quant aux chevaux pris à la petite troupe de Moussa, ils furent rendus le jour suivant par l'intervention du cheikh Ben-Salem, et Ben-Chohra, pour être agréable au saint` homme qui les avait perdus, y ajouta une brebis et fit la paix avec Laghouat.

Quant à l'origine de Moussa, voici ce qu'il m'a raconté lui-même Médéa : il était né en Égypte, d'un père nommé Ali, qu'il perdit, ainsi que sa mère, alors qu'il était encore en bas âge. Il fut élevé par son grand-père, El-Hossaïn-el-Djoundi-el-Razzi, qui l'enrôla ensuite dans les troupes de Méhemet-Ali. Moussa faisait partie de celles qui assiégèrent, pendant deux années, le pacha des Arnautes[(1)]. A la suite de ces événements, il revint au Caire d'où il se sauva à Tripoli.

A cette époque difficile de sa vie aventureuse, il lui arriva souvent, n'ayant rien à manger, de tromper la faim par la fumée du tabac. Sa destinée le conduisit un jour à la Zaouïa du cheikh tripolitain, Mohammed-el-Medani, dont il a été question plus haut ; il se disposait à sortir, après quelques instants passés dans le lieu de réception du saint homme, lorsque les disciples de celui-ci prétendirent qu'il manquait une paire de souliers à la porte, et que l'étranger devait les avoir volés ; mais le pauvre Moussa , qui était alors dans la plus profonde misère, et qui d'ailleurs

(1) Nous supprimons ici quelques lignes où des événements de l'histoire contemporaine d'Égypte sont évidemment altérés ; la mémoire d'Hadji-Kara n'ayant pas conservé avec exactitude des faits complètement étrangers à son pay. Quant au mot *Arnautes*, c'est l'expression par laquelle les Turcs désignent les Albanais.

n’avait pas encore bougé de place, prouva sans peine, en montrant ses pieds nus et ses hardes incapables de cacher même son corps, qu’il n’avait pas plus de chaussure aux autres que de chaussure à lui-même. Le cheikh El-Medani, qui survint sur ces entrefaites et à qui on rendit compte de l’affaire, dit en riant, après avoir bien envisagé Moussa : « Celui-ci est un voleur d’hommes et non de souliers. »

El-Hadj-Moussa resta un mois chez ce cheikh, qui lui ordonna ensuite d’aller parcourir l’Occident en missionnaire.

Moussa lui obéit aussitôt et se rendit tête et pieds nus, dans la partie méridionale du Maroc, en 1243 (1827-28). Deux ans après, il arrivait à Mascara où se trouvait le bey de l’Ouest, Hassan. Arrêté comme espion des Français, il comparut, après trois jours passés en prison, devant le bey avec qui il s’expliqua en langue turque. Relâché à la suite de cette conversation, il passa encore vingt jours dans cette ville, logeant au café maure en compagnie de soldats turcs.

Enfin, il alla à Laghouat où il s’attacha à la mosquée des Ahlaf, une des deux tribus de cette oasis ; il y remplit l’office de moueddin, appelant aux cinq prières, avec les modulations vocales usitées dans l’Orient. Ce chant étranger plut beaucoup aux gens du pays qui lui apportaient sa nourriture dans la mosquée où il habitait, sur une des nattes du temple. Il reçut alors une lettre du cheikh El-Medani qui lui ordonna d’entreprendre les fonctions d’Initiateur. C’était l’époque de l’entrée des Français à Alger. El-Hadj-Moussa, enflammé d’un zèle ardent pour l’islamisme, sollicita la population de Laghouat à s’enrôler sous la bannière des Derkaoua, en répétant cent fois chacune des trois formules sacramentelles de la secte et en les faisant suivre des cinq prières légales.

Le cheikh Ahmed-ben-Salem lui dit alors : « Nous sommes de la confrérie de Tedjini, le marabout vénéré d’Aïn-Madi ; mon père m’a nommé de son nom, et Tedjini lui-même m’a fait, à ma naissance, avaler des dattes mâchées par lui, comme faisait le Prophète aux enfants de Médine. N’espère donc pas que nous rompions avec Tedjini ; cependant, nous te traiterons avec bienveillance et n’empêcherons même pas ceux à qui il plaira de sortir de la voie de notre marabout pour suivre la tienne. »

Moussa dut se contenter de cette réponse et il ne gagna à sa secte que Bou-Hala, Ben-el-Hadj, Abd-er-Rahman et-un autre pauvre diable nommé Mohammed dont il épousa la fille. Ils priaient tous ensemble, mangeaient de compagnie, quand on leur faisait l’aumône ; et, si l’aumône venait à manquer, s’endormaient le soir, l’estomac vide, sur les nattes de la mosquée. Car c’était une année de disette.

Moussa m’a racontée à ce sujet, que, quand le repas quotidien avait fait défaut, il faisait néanmoins allumer le feu de ménage, comme à l’ordinaire, afin, disait-il que les voisins voyant la fumée, s’imaginassent que nous soupions et n’eussent pas à souffrir de la pensée de nos privations

Cette même année, Moussa alla chez les Mozabites : en entrant dans Gardaïa, il portait sur ses épaules un morceau de carcasse de bête de somme dont il avait rencontré la charogne sur la route; et il allait criant par les rues les louanges de Dieu. Les habitants, indignés de cette action insultante, se bornèrent pourtant à lancer après ses trousses les enfants de la ville qui le chassèrent à coups de pierres.

Rentré à Laghouat, il fit si bien qu’il s’aliéna aussi l’esprit des gens de cette oasis.

En 1249 (1833-31), il se rencontra à Blida avec El-Hadj-el-Serir-ben-Sid-’Ali-ben-Embarak, avec El Berkani et Ben-Sidi-el-Kebir-ben-Youcef qui l’engagèrent à soulever les Arabes du Sahara, afin de grossir les rangs de ceux qui combattaient pour la guerre sainte. Le sultan Abd-el-Kader, alors fort occupé d’établir son autorité du côté de Tlemcen, n’avait pas encore songé aux régions de l’Est.

Moussa me fit part des propositions qu’on lui avait faites ; j’essayai de le détourner de cette voie dangereuse, en lui faisant envisager l’extrême puissance des Français. Tout fut inutile : au commencement du printemps, il vint avec les contingents du Sahara, les populations des Ksour, les tribus du Tel central auxquelles se joignirent celles qui entourent Médéa. Tous prirent d’une voix unanime l’engagement de s’emparer d’Alger.

Moussa vint camper près de Médéa dans un endroit appelé *Bsal* (?). J’allai à sa rencontre avec les Oulémas de la ville pour l’engager à ne point passer outre, lui objectant que la multitude qu’il traînait après lui allait manger toute la contrée. A cela, il répondit en nous proposant de nous joindre à lui, ce que nous refusâmes. Il n’y eut pas moyen de s’entendre.

Médéa n’avait pas même alors une porte solide et ne possédait qu’un vieux canon tout usé. Cependant, quand nous retournâmes en ville et que nous annonçâmes aux coulouglis et aux citadins que Moussa voulait entrer de vive force, on fit une sortie et on se battit dans les jardins. Moussa parvint tout près de nos murailles ; et le vieux canon que l’on tira alors, éclata du premier coup.

La population vit dans cet événement un miracle en faveur de Moussa, qui passa subitement pour le *Mahdi*, le *Moula saa*(1).

(1) Espèces de Messies musulmans qui sont toujours attendus et dont chaque, agitateur s’efforce de se donner les apparences, telles qu’elles sont indiquées dans les traditions. (Voir : RICHARD, *Insurrection du Dahara*.)

L’alarme fut générale et on passa la nuit sur le rempart, n’ayant pas de porte capable d’arrêter l’ennemi.

Au point du jour, les Arabes entourèrent Médéa. Dans ce moment critique, je sortis de la ville avec un des *bloul* et je trouvai Moussa monté sur un cheval bai. Je m’emparai vivement, mais d’un air amical, d’un chapelet qu’il tenait à la main, et, je lui dis : « Je tiens un gage de paix entre toi et notre population : hier, tu as perdu huit hommes ; de notre côté, nous avoirs eu sept victimes. La paix vaut mieux que tout cela. »
Bref, il consentit à un arrangement et entra dans l’oratoire extérieur (moussalla) pour vendre et acheter, lui et tout son monde ; et il ne se fit aucun mal, de part ni d’autre.

Il envoya alors deux hommes à Miliana, à Hadj-es-Ser’ir pour annoncer son arrivée et lui donner rendez-vous à Blida. Ces envoyés furent dix jours sans reparaître, ce qui décida Moussa à pousser en avant. Il passa dans les jardins de Médéa la nuit qui devait précéder son départ et je l’y visitai avec seize oulémas ; nous lui promîmes d’aller le rejoindre à Blida.

Mais voici que sur ces entrefaites arrivent ses messagers qui lui apprennent qu’Abd-el-Kader venait de faire la paix avec les Français, et qu’à la tête d’un camp très-nombreux, il était dans la province, exigeant partout la reconnaissance de son autorité et que Hadj-es-Ser’ir était nommé son khalife de l’Est.

Cette nouvelle changea les plans de Moussa qui se dirigea alors vers la montagne de Ouamri. Il était, du reste, en proie à l’irrésolution la plus complète : tantôt voulant combattre ce rival qui surgissait à l’improviste, tantôt se décidant à abandonner la partie.

L’Émir vint de son côté camper du pied de la montagne de Ouamri, à Amoura, en face de son ennemi. Il franchit le Chelif dans la matinée du lendemain ; et les deux partis commencèrent la lutte dans l’après-midi. Mais Abd-el-Kader avait du canon, et le bruit de cette artillerie épouvanta les contingents de Moussa, qui furent facilement mis en déroute. L’Émir lui tua 280 hommes, lui fit à peu près autant de prisonniers et enleva beaucoup de femmes. Quant à Moussa, il se sauva dans le Désert, pendant en l’Émir envoyait son harem à Miliana, ainsi que son fils Mohammed[1].

Pour moi, j’avais été dépouillé sur le champ de bataille; cependant, à la faveur de la nuit, je pus échapper aux gens de l’Émir et gagner Cherchel, d’où je vins ensuite à Alger.

Abd-el-Kader, à ce que j’ai su depuis, alla à Médéa où il resta vingt jours. Il y nomma bey et son khalifa, El-Berkani ; fit arrêter Bou-Chareb et Ben Hamoul et les envoya en prison à Mascara comme auteurs des

(1) Cette affaire eut lieu en avril 1835.

troubles qui avaient agité Médéa En effet, ces deux personnages avaient amené de Fez un certain El-Hadj-Moati et l'avaient installé gouverneur de Médéa ; il y était resté à ce titre environ deux ans ; mais, fatigués de ce gouverneur, les habitants avaient invoqué le secours d'Ahmed, bey de Constantine, qui l'avait chassé. C'étaient ces deux individus qui avaient fait venir Moussa[(1)].

Quant à ce dernier, il se tint depuis sa défaite aux environs de Laghouat. Il était en grande vénération parmi les populations du Désert, à cause de la rigueur avec laquelle il se conformait à la tradition religieuse (sonna). On se disputait dans la contrée, comme relique, les chachias qu'il avait cessé de porter, et il s'en est vendu jusqu'à cent douros (500 fr.) pièce.

Ses amis parvinrent à lui faire rendre sa femme et son fils qui étaient prisonniers à Miliana, depuis le combat d'Amoura. Il s'était d'ailleurs remarié et menait un train considérable au Ksar de Msad où il s'était fait construire une maison que le général de Ladmirault fit détruire dans une des expéditions du Sud.

Il a aussi habité Berrïan[(2)], près du Mzab, et y a bâti une mosquée. Lorsque Bouzïan se souleva à Zaatcha, Moussa eut une apparition du Prophète qui lui ordonna de prendre les armes ; il alla donc se mêler à la lutte contre les Français, au moment où elle était le plus ardente. Il put pénétrer dans la place et combattre pendant les vingt derniers jours de ce siège sanglant.

Au moment de l'assaut final, il partagea le sort de Bouzïan et mourut à ses côtés. Il avait alors 53 ans, et il s'en était écoulé vingt depuis sa première apparition à Laghouat.

Dieu nous dirige par les voies qui lui conviennent !

GORGUOS.

CHRONIQUE

PROVINCE D'ORAN

AÏN-TEMOUCHENT

Cet ancien poste militaire, devenu un village par arrêté du 26 décembre 1851, est situé sur la route d'Oran à Tlemcen et occupe l'empla-

---

(1) A propos de ces gouverneurs, l'autorité française avait fait quelques représentations aux gens de Médéa. Ceux-ci répondirent par une lettre du 14 janvier 1832 que les chrétiens ne pouvant les administrer, ils cherchaient à s'en acquitter eux-mêmes ; et que, depuis qu'ils ont choisi pour chef le cheikh Si Mohamed, leur ville jouit de la plus parfaite tranquillité.

(2) Le texte arabe donne ce, mot, mais il doit y avoir une erreur, car El-Hadj-Moussa n'aurait pas été admis dans une ville des Mozabites, après son aventure de Gardaïa.

cement d'une cité antique, — Timici; selon M. Mac Carthy. — On y a trouvé, à diverses reprises, des inscriptions et autres vestiges romains.

Dans une lettre, adressée au Président de la Société, le 20 février dernier, M. Raby Duvernay fait cette communication :

« En 1849, quand je fus chargé de faire le plan de futur village d'Aïn-Temouchent, je découvris, à un mètre de profondeur, une imposte d'environ 2 mètres de largeur sur 90 centimètres de hauteur. Une des faces offrait deux compartiments de grandeur inégale : le supérieur et le moins large représentait Cléopâtre couchée sur un lit et pressant l'aspic sur son sein, tandis qu'un esclave lui montrait la tête d'Antoine. Le triumvir était lui-même figuré en buste dans un médaillon placé au milieu du compartiment inférieur. Cette curieuse antiquité a été transportée au Château-Neuf d'Oran. J'ai trouvé, au même endroit, un piédestal d'encadrement de porte dont la face extérieure représentait le Bacchus indien à cheval sur un tigre. »

Il résulte des renseignements pris à Oran, auprès de l'autorité supérieure, que le bas relief de la mort de Cléopâtre était encore, à la date du 2 mars dernier, dans la cour d'entrée du Château-Neuf. Quant à celui où figurait le Bacchus, on n'a pas encore pu en retrouver la trace.

Il est regrettable qu'une ville de l'importance d'Oran n'ait pas un lieu spécial pour recevoir et conserver les antiquités que l'on découvre dans la province.

En réunissant les documents épigraphiques et autres objets romains trouvés à Arbal, Aïn-Temouchent, etc., on pourrait cependant composer déjà un noyau de collection assez intéressante.

Il a été fait à Aïn-Temouchent d'autres découvertes archéologiques dont nous rendrons compte dans un article spécial.

LES DJEDAR DE LA HAUTE-MINA.

M. le commandant Bernard, correspondant de Tlemcen, donne les renseignements suivants sur trois édifices antiques que les Indigènes appellent DJEDAR et qui se trouvent vers les sources de la Mina :

« En lisant la relation des recherches archéologiques que vous dirigez au Kobeur-Roumïa, je me suis souvenu d'une reconnaissance que je fis avec le général de la Moricière, à deux lieues de notre camp, en 1812, et à quelques lieues de Frenda, dans les Hauts plateaux. Un matin, nous nous somme trouvés dans un vallon entouré de monticules sur lesquels sont des monuments du genre de celui que vous explorez en

ce moment. Il y en a de fort grands qui ont de 50 à 60 mètres de face, construits avec de grandes et belles pierres de taille très-bien travaillées et sur chacune desquelles il y a des caractères presque semblables à ceux que vous signalez sur les pierres du Tombeau de la Chrétienne[1]. Ces mêmes caractères se trouvent groupés en quelques endroits de ces monuments dans des cartouches entourés de doubles filets. Ils paraissent alors former des inscriptions commémoratives.

« Je suis monté sur l'un de ces édifices, et j'ai trouvé une entrée formée de deux chambranles en pierres de taille, couronnés d'un linteau monolithe ; l'envoûtement à gradins et l'escalier lui-même sont bâtis également avec des matériaux de grand appareil.

« Nous n'avons pu descendre que cinq marches, n'ayant aucun outil pour écarter les obstacles qui nous empêchèrent d'aller plus loin. J'ai retrouvé les dessins de ces édifices ainsi que l'itinéraire que j'avais suivi pour y arriver. »

Le nom de *Djedar* donné par les Arabes à ces monuments, qui, — dit-on, — sont au nombre de trois, n'a rien de spécial : les Indigènes l'appliquaient jadis à toutes les villes romaines ruinées ; il ne signifie pas autre chose, — dans leur langue, — qu'un l*ieu entouré de murs.*
L'intéressante communication de M. le commandant Bernard appelle un complément qu'il est, du reste, en mesure de nous donner, comme on le voit par la fin de sa lettre.

A la séance où ces détails ont été lus, M. le baron de Slane a rappelé deux passages de sa *Traduction d'Ebn-Khaldoun* qui paraissent se rapporter aux *Djedar* de la Haute-Mina (V. t. I, p. 234 et t. II, p 539). Il y est dit que le calife fatémite El-Mansour étant à la poursuite des Louata qui avaient participé à la révolte d'Ebn-Yesel, seigneur de Tiharet, se trouva un jour en face de monuments anciens auprès des châteaux qui s'élèvent sur les Trois-Montagnes. Ces monuments étaient en pierres de taille, et, vus de loin, ils présentaient l'aspect de tombeaux en dos d'âne, dit Ebn-Khaldoun. Sur une pierre, il y avait une inscription dont on donna au sultan la traduction suivante :

« Je suis Soliman, le *serdeghos* (Strategos ?) les habitants de cette ville s'étant révoltés, le Roi m'envoya contre eux ; et Dieu m'ayant permis de les vaincre, j'ai fait élever ce monument pour perpétuer mon souvenir. »

Il est à remarquer que le calife vit ces monuments dans le pays

---

(1) La typographie locale n'a pas les moyens de reproduire ces caractères dont M. le commandant. Bernard donne un fac simile. Mais ce sont des lettres romaines liées, ou surchargées d'appendices qui permettent de varier les signes d'appareillage.

des Louaïa qui habitent au sud de Tiharet et fréquentent la vallée de la Mina. D'ailleurs, ce qui achève d'établir l'identité, c'est que M. le capitaine de spahis Dastugue, du bureau arabe de Blida et notre correspondant, a pris copie, sur les *Djedar*, d'une inscription très-fruste, où M. de Slane, à qui il l'a communiquée, a pu lire seulement les mots *Solomo* et *Strategos*, qui se retrouvent tous les deux sur le document épigraphique reproduit par Ebn-Khaldoun.

Si, — comme il paraît très-probable, — les *Djedar* ont été élevés par Solomon, général de Justinien, ils prouveraient que l'action byzantine s'est fait sentir beaucoup plus loin dans l'ouest de Carthage qu'on ne l'avait imaginé jusqu'ici ; car pour construire des monuments comme les *Djedar*, il ne faut pas seulement traverser un pays, il faut y séjourner.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des nouveaux renseignements qui pourraient nous parvenir sur cet intéressant sujet, et nous appelons l'attention des personnes placées à proximité des Djedar sur ces anciens monuments et sur les documents épigraphiques qui peuvent s'y trouver.

PROVINCE D'ALGER.

MOUZAÏAVILLE

M. Ausone de Chancel, sous-préfet de Blida et notre correspondant dans cette partie de la province, témoigne un zèle très-remarquable pour les antiquités locales. On lui doit la conservation de plusieurs objets précieux trouvés à Mouzaïaville, notamment la statue de Bacchus, exhumée à peu près intacte et qui est aujourd'hui un des principaux ornements de notre, Musée.

Tout récemment, on a découvert, dans cette localité, une inscription qui parait trancher une question importante de géographie comparée. M. de Chancel l'a aussitôt recueillie pour l'adresser au Musée de notre ville.

Elle est gravée sur une tablette de marbre, haute de 75 cent. et large de 50 cent. Le haut de cette tablette a été brisé ; mais, d'après ce qui reste de l'inscription, on peut conjecturer que la lacune n'est pas considérable. Par malheur, elle porte précisément sur le nom du personnage auquel elle est dédiée.

Voici ce qui subsiste encore, d'après un estampage pris par M. Berbrugger :

MYLTIS EXILIIS
PROBATVS ET FIDEI
CATHOLICAE ADSER
TOR DIGNVS INVENTVS
INPLEVIT IN EPISCOPATV
AN XVIII. M. II. D. ET OCCI
SVS EST IN BELLO MAVRO
RVM ET SEPVLTVS EST DIE
VI ID. MAIAS P. CCCCLVI

Il n’y a d’entières dans la première ligne que les lettres.......IS EXI......., mais les amorces des autres caractères suffisent, avec le sens, pour suppléer ce qui manque.

Nous proposons cette traduction, sauf à prouver ensuite la partie qui peut être contestable :

« …….Donatus, éprouvé par plusieurs exils et reconnu pour un digne défenseur de la foi catholique, a rempli les fonctions épiscopales pendant dix-huit ans, deux mois et douze jours. Il a été tué dans la guerre des Maures et inhumé le 6 des ides de mai de l’année provinciale 456. »

On a vu, dans un article précédent (l’*Ère mauritanienne*), que les dates provinciales de la Mauritanie ont pour point de départ la mort de Ptolémée, arrivée en 40 de J. -C. Le 6 des ides de mai 456 de notre inscription répond donc au 10 mai 496. Il y avait alors deux ans que Guntamund, roi vandale de l’Afrique, avait rendu aux catholiques leurs églises et leurs évêques. Il est vrai que, dans cette même année 496, où mourut le Donatus de notre inscription , Trasimund, successeur de Guntamund, voulut les supprimer de nouveau, mais le concile de la Byzacène s’y opposa.

On savait que tout le règne de Guntamund et celui de son successeur avaient été agités par les attaques des peuplades indigènes, mais on ne citait parmi les révoltés que les Maures de la Tripolitaine ; il paraît, par notre inscription, que la Mauritanie Césarienne fournit aussi son contingent à la rébellion.

Pour décider si nous avons eu raison d’appeler *Donatus* l’évêque dont le nom manque sur notre document épigraphique, provenant des ruines d’*El-Hadjeb*, auprès de Mouzaïaville, il faut d’abord établir à quel établissement romain ces ruines peuvent correspondre. Nous croyons que c’est à *Tanaramusa Castra*, par plusieurs motifs dont, pour le moment, nous ne citerons qu’un seul[1].

Il est à remarquer que, de toutes les stations indiquées dans les anciens itinéraires entre Sufasar (*Amoura*) et Rusuccuru (*Dellis*), Tanaramusa est la seule qui soit un évêché. Or, précisément, nous trouvons dans les ruines d’El-Hadjeb., qui sont sur cette ligne, à la distance convenable et que nous identifions à Tanaramusa, l’épitaphe d’un évêque qui certainement a été Inhumé dans l’endroit même où il siégeait. Car autrement on aurait eu soin, après la formule *implevit in episcopatu*, d’indiquer le lieu où il avait exercé.

Marchant de déduction en déduction, nous arrivons à expliquer pourquoi nous avons appelé *Donatus*, dans notre traduction; cet évêque

---

(1) Les autres seront développés dans une monographie des ruines d’El-Hadjeb, qui paraîtra au prochain n°.

de Tanaramusa dont le nom manque sur son épitaphe, par suite de la brisure signalée plus haut.

Cet évêque, éprouvé par beaucoup d'exils, est mort en 496 de J.-C. après avoir exercé pendant 18 ans. Il était donc déjà revêtu de la dignité épiscopale en 482 et a pu, deux ans après, souffrir sa part des persécutions d'Huneric contre les prélats catholiques. Et, en effet, nous trouvons qu'à cette époque, un Donatus, évêque de Tanaramusa fut exilé par ce roi arien. (V. *Morcelli*, *Africa christiana,* t. I. p. 311.)

Nous apprenons, par le même correspondant, qu'on a trouvé tout récemment dans les ruines de Tanaramusa une grande pierre ornée d'un bas-relief d'une nature très-obscène. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails pour lesquels le langage ne nous fournit pas d'expressions assez voilées. Nous nous bornerons donc à dire que le sujet est un oiseau placé entre deux phallus. D'après la mauvaise réputation que les auteurs anciens ont faite au corbeau, il est permis de croire que l'artiste a voulu représenter un de ces animaux, quoique son talent n'ait pas servi très-fidèlement ses intentions.

ZURICH.

Au mois de février dernier, un colon de ce village a trouvé, eu défrichant un jardin, 29 sols d'or romains du 5e siècle de notre ère. Ils étaient placés en pile à 60 centimètres au-dessous du sol actuel. Huit de ces pièces ont pu être recueillies par l'autorité locale : sept appartiennent à Honorius ; la dernière, qui est de Marcien, a seule quelque valeur numismatique.

Le village de Zurich est situé entre Marengo et Cherchel, au bord, de l'Oued-el-Hachem, dans un endroit appelé par les Indigènes *Eunseur-el-Aksob* (Source des roseaux). La puissante famille des Berkani y avait une ferme. Le village a été bâti sur les ruines d'une villa romaine. Une curieuse inscription qu'on y avait trouvée en 1843 a été presque aussitôt employée dans Le mur d'un moulin.

CHERCHEL

A quelque endroit qu'on fouille le sol à Cherchel ou dans ses environs, on est à peu près sûr de ramener des débris plus ou moins importants de l'antique *Julia-Cæsarea.* Si l'on pénètre même un peu au-dessous du sol de la cité romaine, ce sont alors les vestiges d'Iol, la ville purement mauritanienne, qui reparaissent au jour. Au commencement de cette année, des ouvriers, employés par le service des Ponts-et-Chaussées au nivellement de la place de l'église, ont trouvé une cinquantaine de sols d'or du Bas-Empire à l'effigie de Théodose II, Marcien, Zénon, Léon 1er et Basiliscus. Ces médailles; qui ne présentent aucun revers d'une grande rareté, ont été adressées

au Musée d'Alger par l'autorité supérieure. On a rencontré, en outre, des débris de poteries antiques, de nombreux morceaux de verre ayant appartenu, pour la plupart, à des lacrymatoires ; quelques perles en verre de couleur ; environ 400 médailles de bronze d'une mauvaise conservation et toutes, sauf trois ou quatre moyens bronzes, du très-petit module dit *quinaire*. Ces médailles appartiennent à une série d'empereurs qui commence à Tetricus (267 de J.-C.) et finit à Arcadius (395-408).

En atteignant le sol mauritanien, on a commencé à recueillir des médailles africaines. Les une sont des pièces de Carthage, d'autres des incertaines d'Afrique de petit module, ayant, au revers, les trois épis au milieu du champ, type qui se rencontre assez fréquemment à Cherchel. On a trouvé une pièce en plomb, de Numidie, avec une tête barbue et laurée, peut-être celle de Jugurtha ; et une autre en moyen bronze, de la Mauritanie Césarienne, où la tête diadémée de Ptolémée, fils de Juba, e, pour revers, le lion passant à droite. Le très-mauvais état de toutes ces pièces ne permet pas de leur attribuer quelque valeur numismatique. C'est du moins l'opinion de M. de Lhôtellerie, conservateur du Musée de Cherchel, juge très-compétent en pareille matière, et à qui nous empruntons les détails qu'on vient de lire.

Dans les mêmes fouilles, on a trouvé une tête en marbre blanc, au-dessous de la grandeur naturelle, que l'on croit pouvoir attribuer à Jupiter. Elle est de la mauvaise époque de l'art.

Ces résultats ont encouragé à faire de nouvelles recherches ; et, le 16 mars dernier, M. de Lhôtellerie a entrepris une petite fouille qui a été des plus heureuses. Nous regrettons d'être obligé de renvoyer au prochain numéro l'exposé complet des travaux par lesquels ce conservateur a si heureusement inauguré ses nouvelles fonctions.

C'est ici le moment de dire un mot du Musée de Cherchel.

Cet établissement avait attiré spécialement l'attention de l'Inspecteur-Général des monuments historiques et des musées archéologiques de l'Algérie, dans sa tournée de 1855. Alors, il n'avait pas de directeur, le local tombait eu ruine, la conservation des objets qu'on y avait réunis était en péril, et beaucoup d'antiquités intéressantes se trouvaient au dehors, dans les rues et dans la campagne, exposées aux injures Je l'air et aux attaques du vandalisme. Ces faits regrettables ayant été signalés dans son rapport, M. le Maréchal Gouverneur, animé d'une vive sympathie pour la science historique, a pris les mesures nécessaires pour remédier au mal et il a été parfaitement secondé par l'autorité locale Aujourd'hui, grâce à son intervention, le Musée de Cherchel est réparé ; la commune a choisi pour conservateur M. de Lhôtellerie, numismatiste

très-distingué et ami passionné de nos antiquités africaines. Déjà, par les soins de ce fonctionnaire aussi zélé que savant, les objets dispersés au dehors sont réunis dans l'établissement où leur place était depuis longtemps marquée. Il a commencé des fouilles qui ont eu les heureux résultats dont nous parlions tout à l'heure et qui ont une assez grande importance pour mériter un article particulier, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

BOU-ISMAÏL.

Le 14 mai dernier, M. Depeille, un de nos collègues, a copié une inscription trouvée à Bou-Ismaïl sur le terrain du colon Cannaux. Ce document épigraphique est gravé sur un tuf grossier, en caractères tout-à-fait barbares. Il a été depuis adressé au Musée d'Alger par le oins de M. Depeille. Voici ce qu'on y lit :

MEM
RIA GER
MANI
ET DONA
TAS (*sic*). BENE L
AB°RAN
TES

« A la mémoire de Germanus et de Donata dont les œuvres sont bonnes ».

Le terrain où l'on a recueilli cette inscription est tout près de celui du colon Simand où il existe une trentaine de tombes. En somme, cette petite nécropole avait à peu près un hectare d'étendue.

Il n'y avait pas de squelette dans la tombe à laquelle appartient l'inscription.

D'autres épitaphes avaient été exhumées au même endroit et employées presqu'aussitôt par les colons. Nous espérons que ces actes de vandalisme ne se renouvelleront plus.

Le style de ce petit document, épigraphique est incorrect, comme celui de presque tonies les anciennes épitaphes chrétiennes d'Afrique et même d'Italie, car ce n'était pas alors parmi les puissants et les savants de la terre que la doctrine du Christ rencontrait ses partisans les plus dévoués.

L'emploi du mot *memoria,* de l'expression bene laborantes et l'absence de restes humains dans la fosse, annoncent un cénotaphe chrétien, élevé peut-être lors de la persécution d'Hunéric, en 484, quand ce roi vandale envoya un évêque arien aux catholiques de Tipasa (de l'Ouest), pour les obliger à embrasser l'hérésie d'Arius.

On sait qu'alors une grande partie de la population s'enfuit en Espagne (*Morcelli,* t. III, p. 210), et que ceux qui ne purent s'expatrier refu-

sèrent d'apostasier et eurent la main droite et la langue, coupées.

L'épitaphe de Bou-Ismaïl, placée sur une tombe vide et muette sur l'époque de la mort de ceux à qui elle est consacrée, pourrait bien appartenir à des persécutés des environs de Tipasa qui auraient abandonné leur patrie pour ne pas abandonner leur foi et dont la mort serait arrivée dans un pays et à une époque demeurés inconnus à leurs parents et amis.

Quant au centre de population romaine dans les ruines duquel notre inscription a été trouvée, on a dit que c'était le Casae Calventi de l'Itinéraire ; mais les vestiges antiques de Tagouraït conviennent encore mieux à cette synonymie.

ICOSIUM[1].

Le 8 août dernier, on a trouvé dans les démolitions de l'ancien bureau de police, rue Bruce, en face de la Mairie, un petit autel en pierre, dont MM. Ballard frères, entrepreneurs, qui l'on découvert, ont bien voulu faire hommage au Musée d'Alger.

On lit sur une des faces de ce monument :

.EGI PTOLEMAE..
.REG. IVBAE F.
L. CAECILIVS RVFVS
..GILIS F. HONORIBVS
OMNIBVS PATRIAE
SVAE CONSVMMATIS
D. S P. FC. ET CONSACRAVIT (*sic*.)

A la première ligne, l'R du mot Regi se supplée facilement ; l'O qui doit terminer cette ligne pour compléter le nom-propre s'aperçoit encore un peu, bien que presque fruste.

Au commencement de la quatrième ligne, on remarque une amorce de l'A d'*Agilis*.

En tenant compte de ces remarques et en rétablissant les mots dans leur intégrité, on a ce texte :

Regi Ptolemaeo, — Regis Jubae filio, — Lucius Caecilius Rufus, — Agilis filius ; honoribus — Omnibus patriae Suae consummatis, — De sua pecunia fecit et consecravit.

« Au roi Ptolémée, fils du roi Juba, Lucius Caecilius Rufus, fils d'Agilis, ayant épuisé la série des honneurs (municipaux) de son pays, a fait (ce monument) à ses frais et l'a consacré. »

---

(1) On verra dans le cours de cet article pourquoi cette inscription est attribuée à Icosium plutôt qu'à Rusgunia.

L’emprunt de matériaux antiques, fait sous le gouvernement turc aux ruines romaines des environs d’Alger, rend souvent très-difficile, sinon impossible, de décider à laquelle des cités romaines qui avoisinent Icosium (*Alger*) appartiennent les documents épigraphiques que l’on rencontre ici.

Cette fois, on peut, du moins, proposer une solution probable de ce problème d’attribution.

Car nous avons, sur le minaret de la grande mosquée des Malékites, ce fragment d’inscription qui nous y aidera un peu :

...VS RVFVS AGILIS F. FL.
...ATVS D.S.P. DONVM D.

En effet, sur ce fragment, nous trouvons un ....us Rufus, fils d’AGILIS qui parait être le même que celui qui figure sur notre dédicace.
Or, le minaret à la base duquel ce monument épigraphique se trouve employé comme élément de construction, a été bâti en 722 de l’Hégire ou 1322 de J.-C. A cette époque, antérieure de deux siècles à l’établissement turc, Alger était encore une petite ville arabe qui n’avait pas besoin d’aller chercher au loin des pierres de grand appareil, celles d’Icosium devant lui suffire amplement. Tout porte donc à croire que le fragment que nous venons de citer a une origine toute locale. Il en est peut-être de même de la dédicace à Ptolémée.

Hâtons-nous de déclarer que cette attribution n’est que probable et que nous n’entendons pas la donner pour certaine.

Au reste, nous aurons occasions de revenir sur ce sujet : l’humble Icosium, sur l’emplacement duquel s’élève aujourd’hui la capitale de l’Algérie, est une localité qui occupera souvent notre plume dans cette Revue.

Les amis de la science historique doivent de la reconnaissance à nos confrères, MM. Latour et Mac Carthy, qui, ayant remarqué cette dédicace parmi des matériaux ordinaires, ont bien voulu l’un la faire mettre à part et l’autre la placer plus en sûreté chez lui, en attendant le retour du Conservateur du Musée, alors en tournée dans l’Est. — M. Mac Carthy l’a publiée dans la *Colonisation*.

RUSGUNIA.

Le 5 juillet dernier, en faisant, sous l’Évêché, des travaux de consolidation, nécessités par la démolition de la Jénina, on a trouvé dans l’ancienne rue Genseric, — rue voûtée qui avait été fermée aux deux bouts et était devenue la boutique d’un restaurateur, — un morceau de marbre qui faisait partie d’un seuil de porte et sur lequel se lit l’inscription suivante :

MEM. FL. ZIPERIS
TRIBN. N. PRM. FEL.
IVST. DEPOSITVS EST
IN. PC. AGENS TRIBV
NATV. RVSG. ANN. XII.

La première ligne commence par une petite croix grecque assez semblable à celles que l'on voyait en tête des anciens abécédaires et que les enfants appelaient croix de Jésus. Même en l'absence de ce signe caractéristique, la formule *depositus* est in pace suffirait pour prouver que c'est ici une inscription chrétienne.

M. Feraud, architecte diocésain et membre de la Société historique algérienne, s'est empressé de mettre cette intéressante découverte à la disposition du Musée d'Alger où elle figure aujourd'hui dans la section archéologique sous le n° 195.

La mention de *Rusgunia* sur une, inscription trouvée à Alger pourrait faire croire à une synonymie qui n'existe pas. Il importe donc d'établir un fait certain, mais pas assez généralement connu : c'est que la plupart des matériaux antiques recueillis ici proviennent des ruines du cap Matifou (*Ras Tamentfoust*).

Ainsi, l'inscription de Lucius Tadius, aujourd'hui encastrée dans la voûte de l'étage inférieur des magasins des vins de l'armée, à la Pêcherie, a cette origine. Le fait a été attesté par un vieux maure nommé Mohammed, encore employé dans ces magasins, et qui était présent quand on a placé la pierre.

Celle de Publius Aelius Afluinus (n° 66 du Musée d'Alger) a été trouvée par M. Berbrugger dans les ruines de Matifou, en 1837.

Les trois autres inscriptions citées par M. Renaudot (*Histoire d'Alger*, p. 12) ont la même provenance, au dire de cet auteur.

Cet apport de matériaux de Rusgunia à Alger, qui occupe l'emplacement d'Icosium, s'explique aisément : sur une très-petite cité romaine, il s'est établi une ville arabe qui en a utilisé les matériaux superficiels. Quand cette ressource a été épuisée ; et, surtout, lorsque, sous les Turcs, Alger a pris un grand développement, on a été chercher des pierres à Rusgunia, à Tipasa et même à Julia Cæsarea

Pour la première de ces villes, Léon, qui écrivait au commencement du 16e siècle nous dit :

De ses pierres (celles de Tamentfoust ou Matifou, autrefois *Rusgunia*) furent relevées quasi toutes les murailles de la ville d'Alger. (T. I, p. 627). »

Marmol, qui écrivait au commencement de la domination turque, dit aussi (T. I, p. 400) :

« …la ville d'Alger s'est accrue de ses ruines (celles de Rusgunia).

On pourrait multiplier ce genre de citations ; bornons-nous à rappeler que M. Renaudot, un auteur du commencement de ce siècle, atteste que cet emprunt de matériaux avait encore lieu de son temps.

Quant au document épigraphique découvert à Alger, le 5 juillet 1856, dans les circonstances que nous avons indiquées, il est gravé sur un morceau de marbre, large de 45 cent., haut de 31 cent. et épais de 10 cent. Les lettres, qui sont de grandeurs inégales, oscillent entre 3 cent. et demi et 4 cent.

On aura remarqué dans les mots tribn, et prm. un genre d'abréviation où non-seulement les finales sont, supprimées, mais où les voyelles médiales disparaissent par un procédé analogue à celui des langues sémitiques.

En rétablissant les caractères sous-entendus, on obtient ce texte :

Memoria Flavii Ziperis,
Tribvni nvmeri primi Felicis
lvstiniani. Depositvs est
ln pace agens tribv-
Natv Rvsgvniae annis XII.

« Monument commémoratif de Flavius Ziperis, tribun de la première légion heureuse Justinienne. Il a été déposé (ici) en paix, après avoir exercé le tribunat pendant 12 ans à Rusgunia »

La présence de la croix grecque en tête de notre inscription, le nom grec du défunt, et surtout l'abréviation IVST., nous reportent à l'époque byzantine. Il y a eu, dans le Bas-Empire, des corps appelés Felices Theodosiani, Honoriani et Arcadiani — *seniores ou juniores*, du nom des empereurs Théodose ; Honorius et Arcadius. L'analogie conduit à penser qu'il s'agit ici de *Felices Justiniani*. Si cette conjecture est fondée, il faut modifier l'assertion de Procope qui dit que la Mauritanie Césarienne, après la restauration byzantine, était restée sous la domination d'un chef indigène appelé Mastinas, à l'exception de Julia-Cæsarea (Cherchel), que Bélisaire avait rendu à l'empire, mais où, toutefois, on ne pouvait aller que par la route de mer, celle de terre étant interceptée par les Maures.

On a vu, au commencement de cette chronique, — à propos des *Djedar* de la Haute-Mina, — que la domination byzantine a pénétré bien plus loin encore dans l'ouest de la Mauritanie.

PROVINCE DE CONSTANTINE
ZIÂMA.
Ruines du Choba municipium[1].

Dans le golfe de Bougie, à 45 kilomètres environ de cette ville et à une distance à peu près égale de Gigeli (*Djidjel*), on trouve, sur un petit promontoire élevé de 10 à 15 mètres au-dessus de L'embouchure de la rivière des Beni-Segoual (Oued-Djermouna) des ruines romaines assez remarquables. Cet endroit s'appelle Ziama.

On y observe les restes d'un mur d'enceinte qui annonce une ville assez importante, des pierres de taille disséminées çà et là, des colonnes encore debout, des, chapitaux corinthiens renversés et les débris d'on édifice qui sert aujourd'hui d'étable.

Le rempart, assez bien conservé, a toute la longueur du plateau où il s'élève, c'est-à-dire 350 mètres environ. Il est haut de 4 m. et est renforcé intérieurement de pieds droits, reliés entre eux par des arceaux. Des demi-tourelles le flanquent de distance en distance, présentant la partie ronde à l'extérieur. Cette enceinte encadrait une ville qui pouvait avoir une superficie de 16 hectares.

A quatre kilomètres environ et à l'est de Ziama, on trouve, un antre amas de ruines assez considérable, mais qui, ne présente aucun indice d'un rempart. L'endroit porte le nom de Mansourïa.

Ziama, l'établissement principal, est le siège de l'autorité du lieu. Le caïd y a fait élection de domicile dans un mauvais gourbi pour la construction duquel il a mis à contribution quelques-uns des matériaux antiques qui l'entourent.

J'ai recueilli en cet endroit ces deux inscriptions[2] :

1°

DIS MANIB.
C. VIBIO PHAE
DRO ET VIBIAE
OVINIAE CON
IVGI PARENTIB
PISSIMIS PO
SVIT VIBIA APHRO
DISIA FILIA

(1) Cette communication de notre correspondant de Bougie ne nous étant parvenue que lorsque la 1ère partie de la Revue était déjà composée, nous lui donnons place dans la Chronique pour ne pas être obligé de retarder de deux mois son insertion. — N. de la R.

(2) On en trouve l'explication dans la note jointe à cette communication. Nous donnons les textes d'après les estampages de M Pelletier. —N. de la R.

2°.

IMP. CAES. L. SEPTIMIO SEVERO PIO
PERTINACE (sic) AVG. BALNEAE MVNICIPVM
MVNICIPII AELI1 CHOBAE PP. FACTAE
DEDICANTIBUS FABIO M. FIL. QVIR
VICTORE M. AEM. FIL. ARN. HONO
RATO II VIRUS A. P. CLVII,

La pierre sur laquelle j'ai estampé la deuxième inscription forme aujourd'hui un des chambranles de la porte du gourbi du caïd. Il serait à désirer qu'on la transportât à Bougie ou à Constantine.

En dehors de l'enceinte de cette ville, la nécropole romaine offre des débris de tombeaux et des vestiges de monuments en rapport avec ce lieu funéraire. La plupart des sépultures sont très-modestes. Ce sont des espèces de grandes auges, dont le plan trace un carré long arrondi sur un de ses petits côtés. Par une disposition assez curieuse, ces tombes sont accouplées par deux et même davantage. Sur le point culminant de ce cimetière antique, on observe un monument tumulaire de cinq mètres de côté. Il est jonché de pierres et de restes de sculptures provenant de sarcophages.

Tout cela a déjà été remué, altéré par des mains inhabiles, ainsi que le témoigne la position d'un sarcophage que j'ai trouvé placé sur un rouleau destiné à le faire glisser sur le rampant des talus, pour l'employer à je ne sais quel usage.

Après avoir exploré les ruines de Ziama, autant que la pluie qui tombait avec force m'a permis de le faire, je me suis dirigé à l'Est sur l'autre emplacement antique dont j'ai parlé précédemment et qui porte le nom de Mansourïa. Il est également situé sur une langue de terre qui s'avance dans la mer. On y remarque des restes d'édifices, des chapiteaux renversés, mais pas de remparts, comme je l'ai déjà fait observer.

La mer baigne le pied du plateau à 15 mètres au-dessus du sol des ruines. Il y a là une crique fermée au Nord par des récifs qu'on passe à gué en temps calme ; et en face, à l'Est par une haute colline boisée où les Cabiles font paître leurs chèvres. Du côté de Gigeli, la passe est ouverte ; le tout constitue un petit port de 300 mètres d'ouverture sur 400 mètres, dont le fond présente des profondeurs de plus de 5 mètres.

Cet établissement antique a dû avoir de l'importance, car le pays est arrosé par une rivière intarissable qui descend des montagnes des Beni-Segoual. C'est, dit-on, le point du littoral le plus rapproché de Sétif.

Sur toute la route que j'ai suivie pour venir de Bougie à ces ruines, j'ai trouvé fréquemment des restes de postes et de centres de population.

PELLETIER.— Inspecteur des Bâtiments à Bougie.

La notice qu'on vient de lire présente d'autant plus d'intérêt que *Ziama* est un des points les moins visités de l'Algérie.

La colonne du Général de St-Arnaud, partie de Ziama, le 9 mai 1851, séjourna, il est vrai, le 12 et le 13 juin à Ziama ; mais on se contenta alors de prendre des copies et non des estampages des deux inscriptions qui se trouvaient en cet endroit. C'est probablement par suite d'une lecture vicieuse de la seconde que s'est formée l'opinion que ce document épigraphique mentionnait deux villes, *Balneae municipium et Choba*. Cette opinion, reproduite par la presse de la métropole ne soutient pas l'examen et tombe d'elle-même devant la rectification du texte que nous avons pu faire facilement, au moyen de l'estampage pris par M. Pelletier.

Ziama est toujours habité exclusivement par les Cabiles, bien qu'on ait pu croire un moment que l'élément européen allait y prendre racine, pour utiliser les bancs de corail d'une grande fécondité qu'un rapport officiel signale en cet endroit et qui, au mois d'août 1851, avaient déjà été l'objet d'un commencement. d'exploitation. (Voir : *Rapport sur les Opérations militaires da printemps* de 1851, page 59.)

L'inscription n° 2, détermine à la fois, le nom antique de Ziama et l'orthographe de ce nom, qui se rencontrait sous les formes Coba, Cobo, Chobat et *Choba* dans les anciens documents. Elle nous apprend aussi que ce municipe prenait le surnom d'Aelius, peut-être en l'honneur de l'empereur Hadrien.

Mais en mesurant sur les cartes modernes réputées les meilleures, la distance indiquée entre Choba et Salde (Bougie), on ne trouve que 45 kilomètres, tandis que Ptolémée, l'Itinéraire el, la carte Peutingérienne comptent de 55 à 57 miles, ou plus de 80 kilomètres. On ne peut se tirer de cette grande difficulté, qu'en supposant que les Romains, pour quelque raison politique et stratégique, faisaient passer leur route dans l'intérieur, ce qui l'aurait allongée en raison de la grandeur du détour obligé. C'est ainsi qu'une voie romaine de Salde (Bougie) à Igilgili) (Gigeli) fait un coude très-prononcé sur Sétif et présente un développement de 159 milles, soit un tiers de plus que celui qui mit été nécessaire, si l'on avait suivi la ligne droite et naturelle.

Cependant, la présence de *Muslubio*, localité intermédiaire entre Salde et Choba, sur la ligne maritime, dans l'Itinéraire et dans la carte de Peutinger, constitue une objection fort grave contre la solution proposée.

En somme, c’est une question qui reste à l’étude., Comme nous déduisons le texte des deux inscriptions de Ziama, de l’estampage de M. Pelletier, la responsabilité de la lecture repose sur nous seuls et notre correspondant reste tout-à-fait en dehors des fautes que nous pourrions avoir commises,

Voici comment nous développons et nous traduisons ces deux documents épigraphiques :

1°

Dis manibus — Caio Vibio Phaedro — et Vibiae — Oviniae — conjugi ; — parentibus — piissimis posuit, — Vibia Aphrodisia, — filia.

« Aux dieux mânes. A Caïus Vibius Phædrus et à Vibia Ovinia, son épouse, Vibia Apbrodisia, leur fille, a élevé ce monument. »

On remarquera ici que, contre l’ordinaire, l’âge des défunts n’est pas indiqué.

2.

Imperatori Cæsari Lucio Septimi Severo pio pertinaci Augusto. Balneae municipum — Municipii Aelii Chobœ pecunia publica factœ ; — dedicantibus Fabio, Merci filio, Quirina, Victore ; Marco, Æmilii filio, Arniensi, Honorato,— duumviris. Anno provinciae 157.

« A l’empereur César Lucius Septimius Severus, pieux, surnommé Pertinax, Auguste. Bains des citoyens libres du municipe d’Ælius-Choba, construits aux frais du public et dédiés par Fabius, fils de Marcus, de la tribu Quirina, surnommé Victor ; et par Marcus, fils d’Æmilius de la tribu Arnienne, surnommé Honoratus, tous deux duumvirs, en l’an de la Province 157. »

La date qui termine cette inscription répond à l’année 197-198 de J.-Ch. C’est l’époque où Septime Sévère, débarrassé de ses rivaux Pescennius Niger et Albin, restait seul maître de l’empire. Le Moment du triomphe est naturellement celui des hommages ; et les citoyens libres de Choba n’auront pas voulu laisser échapper cette occasion de saluer le soleil levant. — Note de la Rédaction

Ruines de Tassadan.

(*Route de Constantine à Gigeli.*)

En traçant la route qui doit mettre Gigeli en communication avec le chef-lieu de la province orientale, on a visité un village cabile appelé Tassadan où l’on a trouvé les traces d’un établissement romain et quelques

inscriptions que M. le Colonel du génie, à Constantine, a bien voulu communiquer à l'un de nous. Sauf une épitaphe qui est complète ce ne sont que des fragments; mais tout est précieux à recueillir dans ces contrées si peu explorées jusqu'ici.

A la Zaouïa, ou école du village, on a copié ces quatre inscriptions :

1°

IVLIA
MARCIOSA
V. A. LXXX

« Julia Marciosa a vécu 80 ans. »

2°

…. MINORVM NOSTROR….

C'est sans doute un fragment de ce début assez connu de quelques inscriptions du Bas-Empire : Beatissimis temporibus *Dominorum nostrorum, etc.* « Dans les temps très-heureux de nos seigneurs, etc. »

3°	4°
...VTE...	...RIA IMPE..
..RTINA...	...AVRELIANI...
…REGIAI...	...LICO AB IISDEM D..(1)
..SVAE X -I- O..	....ITAN.. A......

Nous ignorons, n'ayant pas vu les originaux, s'il y a entre les lettres de ces deux fragments une identité de forme et de dimensions qui puisse autoriser à croire qu'ils proviennent d'une même inscription. Cependant, nous en doutons; car sur l'un on lit une partie du mot *Pertinax* qui reporte à l'époque des Sévères et sur l'autre le nom d'Aurelien qui leur est postérieur d'un demi siècle environ.

Il est donc plus probable que nous avons ici les fragments de deux inscriptions différentes, dont l'une commençait par les mots *Pro salute*, etc., et l'autre par *Victoria imperatoris*, etc.

Au même village de Tassadan, on lit sur une colonne antique employée dans la koubba consacrée à Sidi Hamed-EI-Faci.

CONSTAN
TINO MAXI
MO INVICTO.
SEMPER AVG.(2)
P. P. P. TRIB. P. COS.
T. B

(1) Les deux II qui commencent le mot IISDEM sont liés dans l'original.
(2) L'A et le V du mot AVG. sont liés dans l'original.

« À Constantin le grand, invaincu, toujours auguste, pieux, perpétuel, investi de la puissance tribunitienne, consul.... .. »

Le fût où cette dédicace a été gravée, présente la forme habituelle des colonnes milliaires. Les cinq premières lignes occupent la surface carrée et légèrement fouillée qui sert de cadre à l'inscription. La dernière ligne est en dehors et au-dessous de la place consacrée ordinairement aux indications itinéraires. Toutefois, il ne parait pas facile de déterminer comment on doit développer ces abréviations T° B. qui sont tout-à-fait exceptionnelles. Comme les conjectures que nous pourrions formuler à cet égard ne nous semblent pas avoir des bases suffisamment solides, nous préférons nous abstenir.

On voit, par l'étude des anciens itinéraires, que pour aller de Cirta à Gigeli, on arrivait à Cuiculum (*Djimila*). De là, par Mopti, on allait gagner le chemin de Sétif à Bougie, en tournant les Babor par l'Est. La nouvelle route laisse cette voie romaine assez loin dans l'Ouest.

— M. Louis Piesse, ancien Algérien, aujourd'hui employé Ministère de la guerre et un de nos correspondants à Paris, s'occupe de réunir, à la Bibliothèque impériale de la rue Richelieu, les plans et vues ayant trait à l'Algérie. Ces documents sont inédits pour la plupart. Il a obtenu de M Deveria, conservateur des estampes, l'autorisation de les calquer.

Comme échantillon de son travail, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance, il vient d'adresser à la Société historique algérienne :

1° Un croquis de Gigeli, représentant la flotte française au mouillage, avec le nom des principaux vaisseaux, le Saint-Louis entre autres, à bord duquel se trouvait Duquesne ; puis les lignes de retranchements des Français, la citadelle projetée, etc. Ce curieux document se rapporte à la malheureuse expédition du duc de Beaufort, en 1664 ;

2° Un plan à la plume (vue cavalière) d'Oran, daté de septembre 1732, époque où les Espagnols, sous la conduite du duc de Montemar, reprirent cette place aux Algériens.

3° Un plan d'Alger, sans date. Comme le fort de l'Étoile (*Bordj-Moula-Mohammed*) y figure et qu'il n'existait déjà plus en 1750, nous sommes assurés que ce document est antérieur à cette époque.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Ce Bulletin est surtout destiné à l'examen des publications faites depuis le 1er janvier 1856. Les principaux ouvrages antérieurs à cette date seront l'objet d'une série d'articles dans nos prochains numéros. Nous prions les auteurs qui tiendraient à voir insérer dans notre Revue un compte rendu détaillé de leurs ouvrages, de vouloir bien les faire parvenir, francs de port, au Président de la *Société historique algérienne,* 18, rue des Lotophages.

Nous croyons devoir leur rappeler ici ce qui a déjà été exprimé dans notre Introduction. Nous nous occupons surtout des *faits* nouveaux et positifs, et nous n'acceptons la répétition de ceux qui sont déjà connus que dans le cas où elle serait indispensable, puisée aux sources et éclairerait les questions d'une nouvelle et plus vive lumière.

Inscriptions des Portes de fer ! — Nous demandons pardon de revenir sur un fait déjà bien ancien, mais quand il s'agit des intérêts de la science il n'y a pas de prescription et mieux vaut tard que jamais.

Un heureux hasard nous ayant placé sous les yeux le n° 4 (année 1840) du *Bulletin du comité historique des arts et des monuments,* nous y avons lu avec quelque surprise :

« M. le marquis de la Grange annonce que M. Dauzats, dans le voyage qu'il vient de faire en Afrique, a relevé très-exactement quarante inscriptions qu'il a trouvées aux Portes de fer (les fameux a Biban). M. Dauzats les communiquera au comité qui pourrait les examiner et faire un rapport à ce sujet.

« Cette communication sera accueillie avec empressement. M. Mérimée sera prié de donner son avis sur ces inscriptions. »

Nous avons consulté quelques personnes qui ont eu l'avantage assez rare de passer par les Portes de fer : elles ont déclaré unanimement qu'on n'y trouve qu'une seule inscription, celle-ci ; et elle n'est pas antique, assurément :

ARMÉE FRANÇAISE 1839.

Le Journal de l’expédition des Portes de fer, par le duc d’Orléans, ne cite également que celle-là (V. page 263).
Que sont donc devenues les 39 autres ? — Nous sommes bien tenté de croire qu’elles n’ont jamais existé, et qu’il y a ici quelque malentendu.

— On lit dans l’*Akhbar* du mai dernier :

Longévité les habitants de la Numidie. — Dans la dernière séance tenue par la Société archéologique de la province de Constantine, M. Cherbonneau, professeur d’arabe et secrétaire de la Société, a lu plusieurs épitaphes de centenaires qui offrent des exemples curieux de longévité dans la Numidie, sous la domination romaine. Quatre de ces inscriptions avaient été relevées par lui dans la première semaine du mois de mars aux environs de Constantine, l’une aux sources du Bou-Merzoug, les autres au pied du Chettâba. Nous croyons devoir citer ces dernières :

I° D. M. IVLIVS. GRACILIL (?). VETERANVS V. A. CXX.

2° D. M. IVLIVS. PACATUS. V. A. CXX.

3° D. M. IVLIA. GAETVLA. V. A. CXIV.

4° D. M. M. IVLIVS. ABAEVS. V. A. CXXXI.

Parmi les autres épitaphes, figure celle de Souk-Haras (Thagaste) dont la copie a été offerte à la Société par M. le commandant Leroux, et qui est conçue en ces termes :

D. M. S. CLAUDIA, BVFINA. SACERDOS. MAGNA. PIA. VIXIT. ANNIS. CIII. H. S. E.

(*Revue de l’Industrie publique*, 10 avril 1856.)

Aux faits recueillis par M. Cherbonneau, nous ajouterons les suivants :

L’épigraphe de l’antique Auzia (Aumale), fournit une centenaire, *Vlpia Rugatina* : une plus que centenaire. *Herennia Siddina*, qui vécut 120 ans. On remarquera que ces exemples de longévité appartiennent à deux femmes dont une porte un nom qui accuse une origine indigène, de même que la Julia Gaetula, citée par M. Cherbonneau.

Dans un travail, que l’*Akhbar* a inséré e 14 juin 1846, nous avons déjà essayé de réhabiliter Aumale au point de vue sanitaire, en exposant que sur 58 épitaphes antiques, prises au hasard dans cette localité, 29 appartenaient à des individus qui avaient dépassé la cinquantaine. Des observations analogues, recueillis sur tous les points de l’Algérie, prouvent également en faveur de la salubrité de toute cette contrée à l’époque romaine.

En allant de Constantine à Tunis par le Kef, nous avons trouvé chez les Hanencha, un npeu à l’Est de la ruine appelée *Henchir-el-Mers*, une

pierre tumulaire encore à sa place, au bord d'un sentier et sur laquelle nous avons lu le nom barbare du centenaire CASNO qui avait vécu cent onze ans. C'est un exemple de longévité qui intéresse plus spécialement les archéologues de la province de Constantine dont les recherches embrassent surtout le terrain de l'antique Numidie.

A. B.

— *Découvertes épigraphiques* — Nous apprenons, par la voie de la presse, que M. Cherbonneau a découvert dans les environs de Constantine une centaine d'inscriptions latines, la plupart très-intéressantes et dont quelques-unes ont une véritable importance pour la géographie comparée de l'Afrique. Ces dernières sont relatives à l'*Arsagalitanum castellum* (*Azargal de Morcelli*), le pagus Phuentium et l'ancien évêché de Sila.

L'inscription relative à Arzagal a été copiée sur le plateau de Goulia, à 22 kilomètres ouest de Constantine, par MM. le général Creully et Cherbonneau près du 2e télégraphe de la ligne de Sétif. Voici le texte de ce document :

CERERI AVG
SACRVM
IVLIA MVSSOSIA
KASARIANA
EX CONSENSV ORD.
CASTELLI ARSA
CALITANI SVA
PECVNIA POSVIT
L. D. D. D.

Nous empruntons au *Moniteur algérien* l'article suivant qui est relatif à Sila :

Découverte de Sila, ancien évêché de la Numidie. — Entre le 13e et le 14e kilomètre de la nouvelle route de Batna, à l'entrée de la vaste et fertile plaine du Bou-Merzoug, et sur la rive droite de la rivière, existe aujourd'hui un village de création récente, que les Français ont désigné par le nom de *Khroub* altération évidente du mot arabe *Khouroub*, masures, ruines. C'est dans un des jardins de cette localité qu'une fouille dirigée avec soin a conduit M. Cherbonneau, professeur d'arabe à Constantine, a retrouver dans les terrains d'alluvion une colonne ou borne milliaire portant le nom ancien des habitants du pays avec la distance qui séparait leur ville de l'endroit où nous avons établi le village du Khroub. Voici la copie exacte des lignes qui ont pu être déchiffrées par M. Cherbonneau sur ce monument d'ailleurs fort mutilé :

MI. PARTHICI.
MAXIMI. BRITTANICI (sic).
MAXIMI. GERMANICI.
MAXIMI. ADIABENICI.
MAXIMI................................
....
....
....
....
....
........R. P. SILENSIVM

XII.

La partie supérieure de la pierre a été brisée, ce qui explique l’absence des premières lignes de l’inscription. Mais l’on est d’autant plus autorisé à y rétablir le nom de l’empereur Adrien, qu’on le voit mentionné sur d’autres bornes du même genre relevées dans cette région. Entre le dernier MAXIMI et le nom des habitants de la ville, on peut compter deux lignes et demie qui ont été martelées avec soin. Quant au chiffre qui marque les milles, il est gravé en caractères deux fois plus hauts que ceux qui précèdent Nous n’avons là que l’éthnique. Cependant nous pouvons apprendre avec certitude le nom de la localité en consultant l’Africa christiana de Morcelli, où il est dit : « *Silensis*. Ignota *Sila* est et a geographis prætermissa : quam tamen in Numidie fuisse, ex Notitia discimus. » (Tom, I, p. 280.) Le même auteur attribue à l’église de *Sila* un évêque du nom de *Donatus*, qui figure le 82° sur la liste des évêques de la Numidie appelés en 484 par le roi Hunéric au concile de Carthage (*loc. laud*).

Mais où était l’évêché de Sila ? De nouvelles recherches ont conduit M. Cherbonneau à en fixer le siège à Ksar-Mahdjouba, près du col de Bou-Ghâreb. Ksar-Mahdjouba est le nom d’un mamelon couvert de ruines importantes, au milieu desquelles, ou remarque une tour haute de 12 pieds et les restes d’une église. De cette ancienne ville au Khroub, il y a une distance de 13 milles, comme l’indique la borne milliaire.

(*Moniteur algérien.*)

L’examen des conclusions données par M. Cherbonneau a soulevé dans notre esprit quelques difficultés que nous prenons la liberté de lui soumettre, parce que personne mieux que lui ne peut les lever, puisqu’il a l’avantage de se trouver à portée du terrain d’étude.

Il nous semble que la présence du qualificatif *Adiabenicus* ne permet pas d’attribuer l’inscription du Khroub à l’Empereur Hadrien qui n’a

jamais porté ce titre, ni même à ses prédécesseurs Trajan et Nerva, dont les noms figurent souvent à côté du sien sur les monuments épigraphiques. Trajan, il est vrai, de même que le Grand Pompée, avait conquis l'Adiabène ou Osrhoène ; mais il ne prit pas pour cela le titre d'*Adiabenicus* ; sans doute, parce que la soumission ne fut qu'éphémère et que le pays rentra dans l'indépendance dès que le vainqueur eut tourné ses pas d'un autre côté.

Nous croirions donc plutôt qu'il s'agit ici de la famille de l'Empereur L. Septime Sévère qui reçut, en effet ce surnom d'Adiabénique. Le martelage indiqué sur la dédicace de Sila nous fortifie encore dans cette opinion.

Il nous semble difficile d'admettre que l'emplacement de Sila doive être à *Ksar-el-Manhjouba* ; et c'est la nature même de l'indication itinéraire placée sous l'inscription du Khroub qui nous fait douter de cette synonymie. Mais nous ne pourrions pas développer cette thèse ni la précédente sans dépasser de beaucoup les bornes d'un article de bulletin bibliographique. Nous aimons mieux les réserver pour un moment plus favorable.

— M. Cherbonneau, qui est aussi un orientaliste distingué et laborieux, alimente le *Journal asiatique* et les feuilles de l'Algérie avec des travaux intéressants et substantiels. On a particulièrement remarqué son *Histoire de la Littérature arabe au Soudan*, qui a paru au Moniteur algérien du 29 février dernier. L'auteur a mis en œuvre avec science et habileté des matériaux qui jettent quelque lumière sur la partie la moins connue de la littérature de l'Afrique du Nord, littérature qui attend encore son d'Herbelot.

— L'heureux retour du docteur Barth de ses longues et périlleuses pérégrinations dans l'Afrique centrale est le fait culminant de l'année ; en ce qui concerne la géographie et l'histoire de la partie si longtemps inexplorée de ce continent. Les extraits de lettres adressés à M. Jomard par le savant et courageux voyageur, n'ont fait qu'exciter la curiosité publique. Elle sera bientôt pleinement satisfaite, l'ouvrage du docteur Barth étant en voie de publication.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, a mis au concours la biographie du général Duvivier, né à Rouen. L'auteur de la meilleure notice biographique sur le Général, notice qui devra comprendre une appréciation raisonnée de ses ouvrages, recevra, dans la séance annuelle du mois d'août 1857, une médaille d'or de 300 fr. (ou sa valeur en argent).

— M. Geslin, employé au bureau arabe de Laghouat, dont les feuilles locales ont annoncé récemment la mort prématurée et si regrettable pour

la science, avait fait sur les populations méridionales de l'Algérie des travaux consciencieux et remarquables. La *Revue des Sociétés savantes* (n° d'avril 18e6) analyse en ces termes le rapport lu par M. Reinaud, au nom d'une commission de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, sur divers travaux :

« M. Geslin a recueilli des vocabulaires de tous les dialectes berbers parlés, tant en Algérie que dans les contrées limitrophes ; il a réuni des poésies et des monuments littéraires de cette langue, il a profité de ses relations avec les Arabes qui avaient pénétré dans l'intérieur de l'Afrique pour dresser des vocabulaires des langues du Haoussa et du Bornou.

« M. Reinaud entre dans des considérations sur l'histoire des Berbers et sur celle de leur langue. Il rappelle que des dialectes de leur idiome se parlent dans tout le pays des Touareg et dans l'Afrique septentrionale jusqu'au Sénégal.

« Il donne des détails sur les inscriptions en caractères tifnag découvertes sur différents points du territoire des Touareg et dont l'identité avec les caractères libyques a été constatée par M. de Saulcy, à l'aide de l'inscription bilingue de Tougga, écrite en punique et eu Libyque. Cette circonstance donne à penser qu'une même langue était parlée dans tout le nord de l'Afrique au moment de l'arrivée des colonies phéniciennes, et qu'elle était celle en particulier des Numides, des Gétules et des Garamantes. L'étude du berber ou cabile a donc un extrême intérêt et mérite tous les encouragements des amis de l'histoire. Aussi, M. Reinaud est-il heureux d'apprendre à l'Académie, qu'en même temps que M. Geslin poursuit ses intéressantes recherches, M. de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique va bientôt faire paraître une traduction de l'histoire des Berbers, d'Ebn-Khaldoun(1), que M. le capitaine du génie Hanoteau rédige une grammaire des dialectes des populations du Jurjura; enfin que M. le colonel de Neveu rassemble les éléments d'un vocabulaire touareg. »

— *Épitaphe d'Echmounazar, roi de Sidon*. — Le 22 février 1855, M. Peratié, chancelier du consulat de France à Berout, ayant entrepris des fouilles sur un terrain situé à 25 minutes de marche au sud de Saïda, l'ancienne Sidon, découvrit un sarcophage de basalte noir, ayant la forme des caisses de momies égyptiennes. Mais au lieu d'être orné d'hiéroglyphes, il portait dans presque toute sa hauteur une inscription en vingt-deux lignes écrites en caractères phéniciens gravés en creux et parfaitement conservés.

---

(1) Le 1er et le 2e volumes de cette traduction ont déjà paru et l'impression des deux autres est terminée.

Quelques savants étrangers ont traduit et commenté ce curieux document épigraphique, mais comme ils opéraient sur des copies fautives, leur travail s'en est fâcheusement ressenti, dit-on.

Placé dans des conditions plus favorables, M. le duc Albert de Luynes a publié, sur ce sujet, dans le courant de février 1856 ; un ouvrage intitulé : *Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Esmunazar, roi de Sidon*.

Plus récemment, M. l'abbé Bargès a fait paraître sur cette épitaphe un mémoire dans lequel ce même roi de Sidon est appelé Eschmounazar(1).

Comme on trouve, de temps à autre, des inscriptions phéniciennes ou libyques en Algérie, nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître l'état de la question, quant à la lecture et la traduction de ce genre de documents épigraphiques.

Ce qui étonne tout d'abord, en examinant l'alphabet phénicien dressé par les écrivains qui ont fait une étude spéciale de cette langue, c'est la multitude de caractères qu'ils donnent quelquefois pour une seule et même lettre. On a peine à comprendre ce luxe de signes alphabétiques et on craint naturellement qu'il n'y eu ait beaucoup d'incertains.

« Sur la plupart des inscriptions phéniciennes, les mots ne sont pas séparés ; et, dans les conditions inhérentes aux langues sémitiques (on n'y exprime pas les voyelles), cette continuité est le seul véritable obstacle à la certitude des traductions. »

C'est M. l'abbé Bargès qui constate le fait ; et nous n'y trouvons rien à redire; mais nous croyons que ce n'est pas là le seul obstacle à la certitude des traductions.

Car, il n'y a ni grammaire ni dictionnaire de la langue phénicienne ; il est vrai qu'on se tire de cette difficulté en disant qu'elle ressemble tellement à l'hébreu, que savoir l'un c'est connaître l'autre. Mais l'arabe ressemble beaucoup à l'hébreu ; et, cependant, nous doutons fort qu'un hébraïsant qui, du reste, n'aurait jamais étudié l'arabe, pût traduire exactement un texte, même très simple, dans ce dernier idiome.

Pour être parfaitement convaincu, d'ailleurs, que dans la question qui nous occupe, la science est encore loin d'être faite, il suffit de com-

---

(1) A cette occasion, nous demanderons pourquoi certains orientalistes français persistent à représenter le chin par sch. En Allemagne, nous comprendrions cette figuration ; mais avec notre système phonographique elle n'a pas de raison d'être. Cela nous rappelle le temps où le nom de CHERCHEL était écrit officiellement Scherschell. On a fait justice depuis longtemps des deux S parasites ; mais il y a encore des gens qui tiennent à doubler la consonne finale. Tant il est vrai que les procédés simples et rationnels ont le plus de peine à se faire accepter

parer les traductions que divers auteurs nous donnent d'un même texte phénicien.

En traitant cette question, dans l'*Akhbar* du 3 mars 1846, nous citions un exemple remarquable en ce genre. Il s'agissait d'une très-courte inscription phénicienne trouvée en Tunisie.

Un premier interprète la rendait ainsi :

« Tombeau de Habig, esclave de Bomel-Kart, fils d'Azrubaal, fils d'A... »

Mais un deuxième y voyait ceci :

« Il détourna les conseils timorés ; et entraîna violemment les hommes inertes et sans cœur ; on fut réuni pour briser le joug ; rapidement la toute puissance revint. »

Les divergences entre les différentes versions ne sont pas toujours aussi radicales que dans cet exemple ; mais elles sont assez fréquentes et assez graves pour qu'il soit permis de dire que la lumière ne s'est pas encore faite sur ces idiomes mystérieux de la Phénicie et de la Libye.

Ce n'est pas une raison pour que les archéologues algériens négligent la recherche de ce genre de monuments. Fournissons autant que possible des pièces à cet intéressant procès ; mais attendons prudemment le *fiat lux*.

— *Inscription phénicienne du sérapéum de Memphis*. — M. l'abbé Bargès va nous fournir un autre exemple de la nécessité de rester neutre dans la question phénicienne.

M. Mariette a rapporté d'Égypte, pour le musée du Louvre, une pierre à libations provenant du sérapéum de Memphis. La surface en est creusée de manière à former deux cavités séparées par une cloison. Sur le côté antérieur est une inscription phénicienne dont M. le duc de Luynes donne une traduction dans le B*ulletin archéologique* de l'Athénæum français, et M. l'abbé Bargès une deuxième dans la *Revue d'Orient* (n° de mars 1856).

Si l'on a bien compris nos explications sur la question phénicienne, on ne sera pas étonné d'apprendre que les deux honorables orientalistes ne sont pas d'accord.

— Les *Touareg*, par M. Oscar Mac-Carthy. — Ce travail a paru dans la *Colonisation*, journal algérien, et dans la *Revue d'Orient* (nos de février et mars 1856). L'auteur a réuni les données fournies par plusieurs voyageurs anglais sur les Touareg. Dans ses nos des 10, 20 et 24 janvier 1856, l'*Akhbar* avait publié des articles de M le commandant Galinier et de M. Berbrugger sur le même sujet, au moment même où la députation des Touareg, envoyée au Gouverneur-Général, se trouvait à Alger.

— *De l’éducation du Faucon en Barbarie, par M. le général Daumas*. — On sait que la chasseau faucon se fait encore ici comme elle avait lieu chez nous au moyen-âge, surtout dans la partie orientale de l’Algérie, où la tradition s’en est conservée dans quelques grandes familles. M. Doumas a traité ce sujet intéressant dans la Revue d’Orient avec la finesse d’observation et le talent descriptif qui caractérisent tous ses ouvrages sur l’Algérie.

— *Inscriptions romaines de l’Algérie*. — M. Léon Renier a commencé la publication de cet important ouvrage. Les livraisons qui nous sont parvenues contiennent 1409 inscriptions, de Lambèse seulement ! Nous reviendrons sur cette œuvre capitale.

— *De la tolérance dans l’Islamisme.* — Sous ce titre, M. Ismaël Urbain a publié un très-remarquable article dans la *Revue de Paris* (n° du 1er avril dernier). M. Urbain a vécu longtemps en Égypte et en Algérie, il connaît parfaitement la langue arabe et n’est pas de ceux qui ont la prétention d’étudier les mœurs d’un peuple sans avoir le moindre contact avec les nationaux. Appelé par la nature des fonctions qu’il exerçait ici à se trouver en rapports continuels avec les indigènes, il a complété, par des études historiques, les notions pratiques qu’il avait pu acquérir ainsi. La thèse qu’il a entrepris de démontrer heurte bien des préjugés, et même des opinions qui ne semblent pas conçues légèrement. Mais il cite des textes authentiques, des faits positifs, d’où il parait résulter, en effet, que l’islamisme n’est pas virtuellement entaché d’intolérance et que certains événements exceptionnels assez généralement connus n’infirment nullement cette conclusion.

Le travail de M. Urbain est de ceux dont on ne saurait trop louer le but et l’exécution ; car il indique avec lucidité une des voies qui conduisent vers ce point d’engrenage par lequel la civilisation chrétienne pourra entraîner la civilisation musulmane dans sa sphère d’activité.

— *Les Arabes à Amboise*, par M. A. Duplessis. — Cette étude faite à l’époque où Abd-el-Kader et ses compagnons étaient détenus au château d’Amboise, contient 34 pages dans le tome 5e des *Mémoires* de la société des sciences et des lettres de Blois. La figure de l’Émir, ses mœurs, les aspirations de son intelligence, l’homme tout entier est dessiné dans cet opuscule par une plume dont la fidélité a sa preuve dans la netteté et la sincérité du style.

— *Primavera y flor de Romances*, collection des plus vieilles romances Castillanes ; Berlin, Asher ; Paris, Klincksieck, 1856, 2 vol 8e, prix 20 fr. — On remarque dans le 1er volume quarante romances dites *fronterizos*, parce qu'elles sont relatives aux batailles et combats livrés sur les frontières entre les Chrétiens et les Maures. C'est un excellent choix fait dans les poésies populaires de nos voisins de la Péninsule ibérique.

— A une séance récente de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Charles Lenormand a lu pour M. François Lenormand, son fils, une note sur un scarabée découvert en Algérie.

— *Bibliographie sismique*, par M. Alexis Perren, catalogue des ouvrages qui concernent les tremblements de terre, les éruptions de volcans, etc., 112 pages dans la 2e série, tome IV, des Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

NOTES DIVERSES.

Nous croyons utile de reproduire ici, pour nos correspondants, en les appropriant aux circonstances locales, les recommandations suivantes, que nous trouvons dans une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique.

1° Recueillir toutes les inscriptions, en quelque langue qu'elles soient exprimées, en grec, en latin, en arabe, etc.

2° Adresser, toutes les fois qu'il sera possible, un estampage ou une épreuve photographique de l'inscription, y joindre une transcription, pour qu'on y puisse recourir au besoin ;

3° Dans le cas où les moyens qui viennent d'être indiqués comme les meilleurs ne pourraient être employés, faire un *fac-simile* de l'inscription, en reproduisant la forme des lettres et tous les détails de l'original ;

4° A défaut d'estampage ou de dessein, transcrire le texte, ligne pour ligne, distinguer les majuscules, figurer les abréviations, sans compléter les mots ni les syllabes ; figurer les sigles et les monogrammes, ainsi que les signes de ponctuation ou d'accentuation ; ne rien omettre, ne rien suppléer ; reproduire en un mot ce que présente le monument, sauf à en donner des explications en note ;

5° Employer pour les transcriptions autant de feuilles distinctes qu'il y aura de monuments, afin que le classement et le numérotage puissent s'effectuer immédiatement ;

6° Indiquer soigneusement la matière sur laquelle l'inscription est tracée ; les dimensions en mètres et subdivisions ; la grandeur relative des lettres ; et tous les autres détails qui peuvent offrir quelque intérêt archéologique ;

7. Faire connaître les figures, symboles ou ornements qui se

rapporteraient au texte et pourraient en faciliter l'intelligence ;

8° Transmettre les détails les plus circonstanciés sur le lieu où se trouve l'inscription ; sur la province dans laquelle ce lieu était autrefois compris, etc. Si l'inscription a été déplacée pour être recueillie dans un musée ou ailleurs, en mentionner l'origine et les époques des déplacements successifs qu'elle aura subis. Dans le cas où l'emplacement primitif serait inconnu, le Constater expressément ;

9° Rechercher si l'inscription a été publiée ou relevée antérieurement ; s'il existe d'anciens recueils, imprimés ou manuscrits, au moyen desquels on pourrait compléter les inscriptions qui sont aujourd'hui frustes ou mutilées. Dire si ces recueils contiendraient quelques détails utiles à recueillir pour annoter les inscriptions conservées ;

10° Faire suivre le texte des renseignements qu'on aura pu découvrir sur les personnages, sur les édifices, sur les localités dénommés dans les inscriptions.

Procédé pour l'estampage en papier des inscriptions et même des sculptures dont la saillie ne serait pas trop considérable.

1° Nettoyer, en la brossant avec soin, l'inscription ou la sculpture dont ont veut prendre l'empreinte ;

2° Appliquer dessus une feuille du papier fort non collé dont on se sert dans les imprimeries. Ce n'est qu'à son défaut qu'il faudrait prendre du papier collé qui vaut moins pour cet usage ;

3° Mouiller légèrement ce papier avec une éponge humectée, jusqu'à ce qu'il soit devenu parfaitement souple et qu'il se colle sur la pierre qu'on veut estamper ;

4° Appuyer sur ce papier une brosse à poils longs et doux, comme celles dont on se sert pour nettoyer les tables ou pour brosser les chapeaux. — Ces dernières sont peut-être un peut molles. — Presser et frapper à petits coups, de façon que le papier entre dans les creux des lettres ou de la sculpture, et qu'il prenne les contours en relief ;

5° Laisser sécher aux trois quarts le papier, l'enlever avec précaution de dessus la pierre ; attendre qu'il soit entièrement sec. Alors on peut l'envoyer où l'on veut sans avoir à craindre que 'empreinte s'efface. Il vaut mieux ne pas laisser sécher entièrement le papier sur la pierre, parce que le retrait provenant de la dessiccation le ferait crever.

6° Si, pendant qu'on mouille avec l'éponge ou qu'on frappe avec la brosse, le papier se crève, on peut mettre une pièce sur la partie ouverte ; on mouille la pièce, jusqu'à ce qu'elle fasse pâte avec la feuille entière et s'y soude. Elle adhère en séchant, et fait un tout avec la pièce, lorsqu'on la retire.

Autre procédé.

Quand les surfaces des pierres ou marbres ne présentent pas trop de rugosités, on peut employer le moyen suivant : On se munit d'un tampon fait avec le premier morceau de linge venu et d'une petite boite contenant de la mine de plomb en poudre ou tout autre poudre colorée. On étend son papier sur l'inscription qu'on veut recueillir ; on appuie légèrement le tampon à deux ou trois reprises sur la mine de plomb ; puis, quand il est suffisamment noirci, on le promène sur le papier jusqu'à ce que les lettres paraissent. Celles-ci viennent en blanc si les caractères sont creux et en noirs s'ils sont saillants. Ce procédé a l'avantage de permettre l'emploi du papier Joseph, de sorte qu'en voyage on peut recueillir un très-grand nombre de documents épigraphiques et même de sculptures d'un faible relief, sans presque rien ajouter à l'encombrement du bagage. Les inscriptions arabes en creux rempli de plomb qui résistaient à l'autre procédé s'estampent parfaitement par celui-ci. Sur les surfaces polies, comme sont généralement celles de marbre, on obtient des épreuves d'une beauté remarquable.

On ne saurait trop recommander l'emploi de ces procédés ou du procédé photographique aux personnes qui veulent recueillit des documents épigraphiques. Cependant, quand les pierres ou marbres sont un peu frustes, il est bon d'y joindre des copies manuscrites.

1ère Année. **N° 2.** **Décembre 1856.**

Revue africaine

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

APRÈS LE PARTAGE DU MONDE ROMAIN

EN EMPIRE D'ORIENT ET EMPIRE D'OCCIDENT.

Il est impossible de s'occuper avec fruit de nos antiquités africaines, si l'on n'a pas une idée de l'organisation de ce pays sous la domination des Romains. Ce travail a pour but de resserrer dans un espace peu étendu les notions essentielles sur la matière, notions qu'il faudrait autrement rechercher dans des ouvrages souvent très-difficiles à acquérir, à cause de leur prix ou de leur rareté.

Il embrasse les contrées appelées aujourd'hui Maroc, Algérie, Tunisie, Tripoli, états modernes dont voici les désignations antiques;

MAROC	MAURITANIE TINGITANE.
ALGÉRIE	*à l'Ouest,* — MAURITANIE CÉSARIENNE. *au centre,* — MAURITANIE SITIFIENNE. *à l'Est,* — NUMIDIE.
TUNISIE	*au Nord,* — ZEUGITANE, OU PROCONSULAIRE. *au Sud ;* — BYZACÈNE.
TRIPOLI	TRIPOLITAINE.

Ces quatre états comprennent toute l'Afrique septentrionale, ou Berbérie. Ils sont si bien détachés du reste du continent africain, et par

la mer et par les sables, que les géographes arabes ont pu, avec raison, les appeler, dans leur ensemble, l'*île de l'Occident.*

C'est, en effet, un terrain nettement séparé du reste du monde, — géographiquement et politiquement, — quoique situé bien près du foyer des progrès sociaux. Aussi, a-t-il été toujours dans sa destinée d'être un champ de bataille où la Civilisation étrangère et la barbarie indigène se sont heurtées plus d'une fois.

Rome était sortie à peu près victorieuse de cette lutte du bon génie des peuples contre le mauvais ; nous entrons dans la lice à notre tour, mais avec la puissance que donnent aux peuples modernes les progrès immenses en tous genres réalisés par les derniers siècles.

Dans la voie où la France se trouve engagée, la connaissance de l'organisation romaine en Afrique septentrionale cesse d'être une curiosité archéologique à l'usage exclusif des savants : c'est un utile enseignement rétrospectif où le passé peut fournir des indications pratiques au présent.

En entreprenant d'exposer quelle fut ici l'administration civile et militaire des Romains, j'ai dû prendre pour base de ce travail la *Notice des dignités de l'empire d'Occident*, document officiel dont la rédaction parait remonter vers l'an 430, c'est-à-dire à l'époque où l'invasion vandale allait arracher aux Romains leurs riches provinces de l'Afrique septentrionale.

Quelques développements supplémentaires suffiront pour rattacher ce règlement du 5e siècle aux temps qui l'ont précédé et à ceux qui l'ont suivi.

Avant d'entrer en matière, et pour éviter toute équivoque ou confusion, il importe de préciser le sens ou, pour mieux dire, les sens de ce mot *Afrique* qui reviendra si souvent sous la plume. Pour nous, il en a deux ; il en avait trois pour les anciens.

Dans sa plus grande extension, ce mot s'appliquait au vaste continent que l'isthme de Suez sépare de l'Asie, avec cette singulière restriction, toutefois, que l'Égypte ne lui appartenait pas et se rattachait au continent voisin, du côté de l'Orient.

Dans un sens plus restreint, il se disait de l'ensemble des possessions romaines en Afrique.

Enfin, dans sa signification la plus étroite, on l'appliquait aux premières possessions romaines en Afrique, c'est-à dire à la Proconsulaire et à la Numidie, qui correspondent, ainsi qu'on l'a vu déjà à la

Tunisie septentrionale et à la partie orientale de notre province de l'Est.

Pour éviter tout malentendu géographique, j'emploierai constamment le mot Afrique seul pour désigner le continent ; *Afrique septentrionale*, ou son équivalent *Berbérie*, pour indiquer la partie nord de ce continent ; et, enfin, *province d'Afrique*, dans le troisième des cas exposés plus haut.

Sous la domination romaine, le gouvernement civil de l'Afrique septentrionale fut partagé en deux groupes distincts dont la ligne de démarcation était le fleuve Malva qui, plus tard, et jusque vers la fin de l'établissement turc, séparait. — sous le nom moderne de Moulouïa, le Maroc de l'Algérie.

A l'Ouest de cette rivière, s'étendait la *Mauritanie Tingitane* (Maroc), une des sept provinces du diocèse des Espagnes, lequel constituait une des trois grandes contrées placées sous les ordres du préfet du prétoire des Gaules.

A l'Est de la Malva, on trouvait, en marchant vers l'Orient, la *Mauritanie Césarienne*, la *Mauritanie Sitifienne* (Algérie occidentale et centrale) ; puis la province d'Afrique, renfermant la *Numidie* (Algérie orientale), la *Proconsulaire*, ou *Zeugitane*, avec la *Byzacène* (Tunisie) ; et, enfin, la *Tripolitaine* qui correspond à Tripoli de Berbérie. Ces six provinces formaient le diocèse d'Afrique, un des trois que le préfet du prétoire d'Italie était chargé d'administrer.

Ainsi, l'Afrique septentrionale, à l'époque romaine, formait deux gouvernements civils complètement séparés : celui de l'*Ouest*, qui ressortissait au prétoire des Gaules, et celui de l'Est, qui dépendait du prétoire d'Italie.

Mais lorsque, de conquête en conquête, Rome atteignit les bords de l'Atlantique, la mauvaise situation de sa métropole africaine dut alors se manifester dans toute son évidence. Au lieu de déplacer le siège de l'autorité centrale, — chose difficile, du reste, — on préféra rompre l'unité administrative de l'Afrique septentrionale et en faire deux gouvernements, dont l'un eut son chef le plus élevé à Rome et l'autre à Trêves, puis à Arles, sous Constantin-le-Grand.

Ce n'est pas dans notre siècle d'unité gouvernementale et de centralisation administrative qu'il est nécessaire d'insister sur les inconvénients d'une organisation pareille.

L'événement providentiel qui nous a amenés sur les mêmes rivages, nous y a placés dans une situation bien différente, car Alger, notre

Alger, notre capitale africaine, est au centre du littoral de la Berbérie et sous le méridien même de Paris. La côte orientale de Tunis n'en est pas plus éloignée que la côte occidentale du Maroc ; et, soit qu'il s'agisse de châtier les pirates du Rif ou de faire respecter l'indépendance de nos voisins de l'Est, le bras de la France n'a pas plus de chemin à faire à gauche qu'à droite pour atteindre le but qu'elle se propose.

Un de nos confrères, M. Ausone de Chancel, a exprimé cette pensée avec plus de bonheur et d'énergie qu'il n'est permis à la prose de le faire, dans les vers que voici :

Les deux pieds sur Alger, la France peut demain
Sur Fez et sur Tunis abattre chaque main.

Cette séparation profonde, qui semble étrange au premier abord, avait pourtant sa raison d'être. C'était, d'un côté, la facilité des communications de la Tingitane avec l'Espagne, entre lesquelles il n'y avait qu'un détroit de quelques lieues : c'était aussi la situation excentrique de la métropole africaine, placée à 1200 kilomètres de sa province la plus occidentale. Cette dernière circonstance parait avoir exercé une influence trop sensible sur les progrès et la consolidation de la domination romaine pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y arrêter quelques instants.

Les Romains sont arrivés dans ce pays par l'Est, à la suite des guerres puniques. Un siècle et demi avant la naissance de J.-C., la victoire les met en possession des états de Carthage ; et pendant plus de cent ans, ils se contentèrent de ce territoire qui répond à celui de la Tunisie. La métropole punique pouvait alors leur convenir, car elle était à peu près au centre du littoral où ils venaient de s'établir, elle ne s'écartait que très-peu du méridien de Rome. On pouvait, d'ailleurs, y arriver en suivant les côtes (sauf un détroit de 150 kilomètres seulement qui sépare Sicile de l'Afrique), avantage précieux dans l'état d'enfance où était alors la navigation.

Après ces généralités, abordons les détails.

L'administration civile de l'Afrique septentrionale était partagée entre le préfet du prétoire d'Italie, le préfet du prétoire des Gaules, le comte des largesses sacrées et le comte des choses privées.

Le préfet du prétoire des Gaules avait dans ses attributions la Tingitane, une des provinces du diocèse des Espagnes, et il y était représenté par un président (*præses*).

Le préfet du prétoire d'Italie était représenté ici :

1° Par le proconsul d'Afrique qui administrait, par deux légats, la Zeugitane ou Proconsulaire (Tunisie septentrionale) ;

2° Par le, vicaire d'Afrique qui administrait, par deux consulaires, la Byzacène (Tunisie méridionale), la Numidie (Algérie orientale) ; et par trois présidents, la Tripolitaine (Tripoli), la Mauritanie Sitifienne (Algérie centrale) et la Mauritanie Césarienne (Algérie occidentale). Cette dernière fonction se cumulait avec celle de duc des limites, à l'époque où la Notice a été rédigée.

Par une contradiction qui, pourtant, s'explique assez bien, si l'on se reporte à l'état du pays lors de la rédaction de la Notice, l'Afrique septentrionale, dont deux préfets du prétoire se partageaient le gouvernement civil, était placée, au point de vue militaire, sous l'autorité unique du maitre de l'infanterie (*magister peditum*), sorte de ministre de la guerre dont la position hiérarchique était égale à celle des deux préfets dont il s'agit.

Résumons cet ensemble pour le pouvoir mieux apprécier.

Immédiatement au-dessous de l'Empereur, quatre hauts fonctionnaires, qualifiés d'illustres, représentaient, dans la hiérarchie administrative des Romaine, ce que nous appelons aujourd'hui des ministres.

Ainsi, les préfets des prétoires d'Italie et des Gaules composaient, par rapport à l'Afrique septentrionale, le ministère de l'intérieur ;

Le maitre de l'infanterie (*magister peditum*) en était le ministre de la guerre;

Le comte des largesses sacrées, celui des finances ;

Le comte des choses privées, celui des domaines, département qui, d'après la manière de procéder des Romains en pays conquis, devait avoir une importance beaucoup plus grande que chez nous, et de nos jours.

Le comte des largesses sacrées, d'un rang égal aux préfets du prétoire, avec lesquels il partage le titre d'*illustre*, avait aussi ses délégués en Afrique, c'étaient :

Le comte des titres des largesses en Afrique,
Le rational des sommes d'Afrique,
Le rational des sommes de Numidie,
Le procurateur du gynécée de Carthage,
Le procurateur de toutes les teintureries d'Afrique,
Le procurateur de la teinturerie de Djerba. en Tripolitaine.

Le comte des choses privées, autre illustre, avait également ses employés, c’étaient :

Le comte du domaine de Gildon, propriétés confisquées sur ce prince indigène, quand il s’était révolté contre Rome,

Le rational des choses privées en Afrique;

Le rational des choses privées de la maison impériale en Afrique,

Le procurateur des choses privées en Mauritanie.

Dans la section XXXV de la Notice, à l’énumération des provinces qui dépendent du préfet du prétoire d’Italie, on trouve ce paragraphe :

Provinces d’Afrique, sept :

Byzacène,
Numidie,
Mauritanie Sitifienne
Mauritanie Césarienne,
Tripoli,
Préfet de l’approvisionnement d’Afrique,
Préfet des fonds patrimoniaux.

Le titre de cet article et le chiffre des provinces qui s’y trouve indiqué ne permettent pas de supposer que le mot *provinces* doive être pris ici dans le sens où nous disons département de la guerre, de la marine, etc. S’agit-il, en effet, de territoires civils placés sous l’administration spéciale et exclusive des deux fonctionnaires qui semblent les personnifier ? C’est une question que je n’entreprendrai pas de trancher pour le moment.

Quant à l’administration militaire du pays, on a vu qu’elle était concentrée tout entière dans les mains du maitre de l’infanterie (*magister peditum*), fonctionnaire qualifié d’illustre comme les deux préfets du prétoire.

Il résidait à Rome et était représenté ici par deux comtes et deux ducs, les comtes d’Afrique et de Tingitane, les ducs de Mauritanie Césarienne et de Tripolitaine.

Le comte d’Afrique avait sous ses ordres, outre les corps mobiles, seize préposés des limites qui commandaient aux troupes placées en permanence sur les frontières.

Le duc de la Tingitane avait sous lui un préfet de cavalerie et cinq tribuns de cohortes, plus, des troupes mobiles.

Le comte de la Mauritanie Césarienne avait huit préposés des limites. Il était aussi *prœses* et pour cette partie de ses fonctions devait dépendre du vicaire d’Afrique.

Celui de la Tripolitaine avait douze préposés et deux camps, où

étaient, sans doute, les forces destinées à tenir la campagne au besoin.

La Notice énumère les forces militaires des Romains en Afrique. Elles se divisent, comme on peut s'y attendre, en deux classes distinctes : les troupes mobiles et celles qui doivent rester en garnison permanente sur les frontières.

Dans la province d'Afrique, il y avait, sous les ordres du comte, douze corps d'infanterie et dix-huit de cavalerie, en outre des seize garnisons limitanéennes.

Dans la Tingitane, on trouve, à la disposition du comte, quatre corps d'infanterie, trois de cavalerie, plus, une aile et cinq cohortes pour la garde des frontières.

Dans la Tripolitaine, la Notice ne cite aucun corps mobile ; mais dans l'énumération des garnisons limitanéennes, elle nomme deux camps qui devaient renfermer des troupes de la première espèce.

En Mauritanie Césarienne, la Notice ne parle que de garnisons limitanéennes commandées par un duc qui était aussi président ; c'est-à-dire qui cumulait les fonctions civiles et militaires, circonstance qui indique peu de sécurité dans cette province à l'époque où le document impérial fut rédigé (vers 430).

Il n'entrait pas dans le plan des auteurs de la Notice de nommer toutes les troupes dont les Romains disposaient en Afrique ; elle se contente d'indiquer les milices régulières. Mais l'épigraphie locale et l'analogie conduisent à penser qu'ici, comme dans les autres provinces, ils ont eu des corps indigènes à qui la garde des frontières et des avant-postes qui les éclairaient a dû être confiée.

Une inscription d'Aumale parle d'un préfet des cavaliers maures campés sur le territoire d'Auzia, chef-lieu de la portion de frontière qui portait son nom (*limes Auziensis*). Et ces tours (*Burgï*) échelonnées sur les lignes d'avant-postes, entre les camps et les villes de guerre, étaient probablement gardées par des Barbares ou des indigènes, comme cela se pratiquait partout ailleurs.

Sans sortir de notre province, je puis citer la tour des Houara, entre Médéa et Amoura, celle des Oulad Meriem, entre Sour Djouab et Aumale, celle des Oulad Selama qui est à 11 kilomètres au sud-est de cette dernière ville,

L'analogie porte à chercher ici les mêmes traces d'organisation militaires que dans les autres provinces romaines, et l'observation les y fait très-aisément découvrir. Quant au personnel nous retrouvons ici

trouvons ici la légion avec ses auxiliaires, comme élément principal des corps mobiles à côté d'eux, les Indigènes, organisés en une sorte de milice locale et préposés en permanence à la garde des avant-postes. Nous retrouvons des camps, les Châteaux, les tours et jusques aux simples vigies où ces forces stationnaient pour veiller à la sûreté du pays.

Une inscription de Khemissa, recueillie par M. l'abbé Godard, cite un préfet des *Musulames*, tribu berbère qui a joué un rôle dans la révolte de Tacfarinas, et dont le nom, plus ou-moins estropié, apparaît dans le écrits de divers auteurs anciens.

Nous avons au Musée d'Alger les épitaphes de deux chefs (*principes*) du Castellum Tulei (*Diar-Mami*, près de l'Azib ben Zamoum, chez les Flissa).

Ces faits, choisis parmi beaucoup d'autres du même genre, prouvent surabondamment ce qui a été avancé. J'y reviendrai, du reste, dans la dernière partie de ce travail.

A. BERBRUGGER.

ALGERIA ROMANA

Recherches sur l'Occupation et la Colonisation de l'Algérie

PAR LES ROMAINS

1er *Mémoire*

Subdivision de Tlemsên

La conquête des régions connues aujourd'hui sous le nom d'Algérie est un des faits les plus importants de l'histoire de Rome. En ajoutant de nouvelles provinces à son vaste empire, elle ferma ce cycle d'expéditions militaires qui embrassait le périmètre entier de la Méditerranée, et lui permit enfin d'appeler orgueilleusement ce grand bassin, *Nostrum mare*, Notre mer.

Cette conquête, l'occupation et la colonisation qui en furent la suite,

ont été étudiées, appréciées et jugées dans leur ensemble nombre de fois. On a cherché aussi, avec plus de persévérance que de bonheur, il est, vrai, à retrouver le réseau de villes, de colonies, de forts et d'établissements dont les conquérants avaient couvert le pays pour la dominer.

Dans l'Est, cette tache a été facilitée par L'abondance des documents romains, et les explorations multipliées des voyageurs. On conçoit, du reste, que l'attention, la curiosité, l'investigation se soient surtout portées de ce côté où la colonisation romaine, succédant à celle de Carthage et de Tyr, était plus développée, plus complète, plus riche, où elle avait enfin pris le véritable caractère d'une installation éternelle, en demandant aux arts de déployer pour l'embellir tous leurs prestiges.

Mais, semblable au flot qui meurt sur la plage en lames expirantes, cette riche manifestation de la puissance d'un grand peuple perdait peu à peu, en avançant vers L'occident, le brillant caractère qu'elle avait d'abord, pour n'être plus qu'une simple occupation militaire. Elle est toujours empreinte de la même force, elle conserve invariablement le principe d'unité qui a présidé à sa création, mais elle n'a plus rien des grâces- et des raffinements d'une civilisation qui s'était développée dans le calme de la paix.

Ici, les villes et les établissements sont tellement effacés que leur site rappelle toujours involontairement la dernière demeure des morts, et que l'on cherche, bien souvent en vain, à percer le silence dans lequel a fini par se perdrae le bruit de leur chute.

Là, au contraire, les monuments se montrent de toutes parts, les inscriptions sont innombrables, il suffisait de lire pour mettre les annales des peuples d'accord avec elles-mêmes.

Voyageurs, archéologues et savants se sont donc invariablement dirigés vers la province de Constantine ; la grandeur des souvenirs, l'importance des ruines, plus d'aménité dansles populations, les attiraient d'ailleurs de préférence sur ce théâtre de tant d'événements mémorables.

Mais aussi, en même temps, les provinces du Centre et de l'Ouest restaient délaissées dans un fâcheux oubli. Il y a peu d'années encore, on ne possédait, pour les étudier, que les résultats incomplets des excursions rapides de Shaw et de Desfontaine, à peine assez de matériaux pour se faire une idée très-vague de la nature de l'installation romaine dans la Mauritanie Césarienne. A cela il faut ajouter que l'Itinéraire

d'Antonin, plus écourté, plus bref en ce qui regarde cette province que pour les autres, ne peut être complété au moyen de ce document important connu sous le nom de *Table Peutingérienne*, puisque, par une fatalité singulière, la portion de cette carte qui représente graphiquement les lignes de premier et de second ordre de cette région a été perdue. A moins d'un hasard peu probable, nous devons donc renoncer à savoir quels furent les noms de la plupart des établissements, et ils sont très-nombreux, non mentionnés dans l'*Itinéraire*.

Ptolémée, l'un des écrivains anciens qui se sont le plus occupés de la géographie de l'Afrique, nous permet, il est vrai, de combler quelques lacunes, mais, malheureusement, les ressources qu'il peut nous offrir à cet égard ne sauraient être considérables. Contemporain des premiers temps de l'occupation romaine en Mauritanie, il n'en connaît, pour ainsi dire, que le premier développement ; sa description de la côte est, après tout, assez bonne, mais il entrevoit si imparfaitement l'intérieur qu'il n'a même pas osé faire ici ce qu'il a fait, tant de fois ailleurs, indiquer l'origine et la direction générale des plus grands cours d'eau. D'un autre côté, sa nomenclature est trop souvent composée de mots Indigènes très-difficiles à retrouver aujourd'hui. Mais ce ne serait, du reste, là qu'une très-légère difficulté, si le géographe d'Alexandrie n'avait adopté pour base de sa carte une projection tellement fautive qu'elle a jeté une confusion et un désordre incroyables dans tout son tracé. Celui qui veut l'utiliser doit donc chercher, avant tout, à rétablir dans sa pureté primitive les documents dont il s'est servi, les données recueillies par Marin de Tyr, son prédécesseur. Or, c'est là, il faut le reconnaître, une tâche qui a fatigué les esprits les plus sagaces. Cependant, il nous a paru tellement fâcheux, dans l'état de pénurie où nous sommes, de laisser de côté cette liste de noms géographiques, tout imparfaite qu'elle est, que nous avons essayé d'en tirer tout le parti possible. Avons-nous réussi ?

L'insuffisance des documents antiques, celle peut-être plus grande des explorateurs modernes, ont donc eu sur la géographie comparée de la moitié occidentale de l'Algérie une déplorable influence. Lorsque l'on a voulu, à l'aide du peu de données que l'on possédait, en retrouver la synonymie, on ne l'a fait qu'en marchant au hasard, qu'en substituant presque toujours l'hypothèse à la vérité. Je n'en finirais pas si je voulais relever toutes les erreurs dont fourmillent à ce sujet les meilleurs ouvrages et les meilleures cartes. Dans certaines parties, c'est un chaos auquel il est impossible de rien comprendre.

Mes études sur l'Algérie m'ayant amené à m'occuper de cette question, je ne tardai pas à reconnaître qu'il en serait toujours ainsi tant qu'on n'aurait pas, subdivision par subdivision, circonscription politique par circonscription politique, la situation exacte et la valeur matérielle de tous les débris que pourraient y avoir laissés les divers établissements fondés par le peuple-Roi.

Je demeurai bientôt intimement convaincu qu'on n'aurait une idée vraie de l'installation romaine que du jour où ce travail serait achevé ; qu'alors seulement aussi toutes les difficultés dont est enveloppée la géographie comparée de l'ancienne Numidie se résoudraient sans aucune difficulté. Il m'était du reste, facile de rattacher ces recherches à celles que je devais faire sur la géographie physique et politique des divisions secondaires de l'Algérie, et je résolus de les entreprendre. Ce mémoire est l'exposé des résultats auxquels je suis arrivé à ce sujet durant mon séjour dans la contrée dont Tlemsên est le chef-lieu administratif.

On m'a souvent demandé pourquoi j'avais concentré mes premiers efforts sur la province d'Oran, pourquoi j'allais au-devant du soleil au lieu de le suivre dans sa marche journalière. La réponse à cette question est facile et découle tout naturellement de ce que j'ai dit plus haut sur l'état de délaissement dans lequel cette région était restée jusqu'au jour où j'en ai commencé l'exploration, c'est qu'elle était, en un mot, la moins bien connue, du moins au point de vue archéologique.

Envisagée dans son ensemble, la subdivision de Tlemsên représente la plus grande portion de la partie occidentale de la Mauritanie Bogoudienne, devenue ensuite Mauritanie Césarienne. Je dis la plus grande partie, parce que ses limites de l'Ouest ne sont pas celles qu'eurent toujours les Mauritanies, 225 ans après le Christ, l'*Itinéraire* d'Antonin, sortant de son laconisme tabulaire, dit en parlant de la Mloulïa : « *Flumen Malva dirimit Mauretanias duas*, le fleuve Malva divise les deux Mauritanies » En effet, lorsqu'on examine la région qu'il traverse, on ne peut méconnaître que ce ne soit le seul grand accident physique qui pût remplir ce but ; il a fallu depuis une série d'événements politiques d'une nature particulière pour le faire oublier et substituer à un tracé qui sépare des populations de tendances empiétement différentes, une ligne conventionnelle dans laquelle il sera toujours difficile de voir une limite véritable. Cela est si vrai, qu'elle est violée tous les jours par ceux pour lesquels elle devrait être une barrière infranchissable, et qu'on sera

forcément obligé d’en revenir à la ligne frontière qui fut d’abord celle des peuples et ensuite celle des provinces et des états pendant plusieurs siècles(1).

Comme la subdivision de Tlemsên fut invariablement comprise dans la Mauritanie Césarienne et que je n’ai pas d’autres détails à donner sur ses destinées politiques dans l’antiquité, je passe à l’étude des différentes positions qu’y ont occupées les Romains.

Tlemsên est naturellement le premier point dont se soient occupés les écrivains qui ont traité de la géographie ancienne et de l’archéologie de la subdivision. La grandeur et le renom que cette ville conserva pendant plusieurs siècles justifiaient suffisamment ce choix ; et cependant il faut remarquer que ce sont précisément là les deux causes qui ont amené les erreurs dans lesquelles on est tombé. Préjugeant de son importance dans les temps anciens par ce qu’elle avait été dans les temps modernes, on a emprunté aux écrivains de l’antiquité tout ce qui pouvait se prêter à cette idée. On a donc voulu y voir, au mépris des distances, la station *Ad regias* (sous-entendu *terras*), les terres royales, de l’*Itinéraire*, parce que Tlemsên avait eu des rois ; on a cherché dans une vague consonance de noms à lui faire représenter *Timici Colonia*, la seule cité (*civitas*) avec Tigava que Pline ait pu mentionner dans l’intérieur de la Mauritanie Césarienne. Le docteur Shaw n’a pas subi le prestige et l’a tout simplement fait correspondre à *Lanigara*, un nom inconnu emprunté aux *Tables Ptoléméennes*.

---

(1) Elle sépara d’abord les Maurousiens (ou Maures) des Massaisyliens, puis les états de Bocchus de ceux de Bogoud (jusqu’à l’an 32 avant l’ère chrétienne), enfin les deux Mauritanies (de l’an 40 à l’an 700). En 1526, Léon l’Africain, décrivant le royaume de Tlemsên, s’exprime en ces termes :

« Le royaume de Telensin de la partie du Ponant (à l’Ouest) se termine au fleuve Za (qui porte encore ce nom) et à *celui de malouia* ; devers Ponant (à l’Est) au fleuve Majeur (lisez l’Oued el Kebir, l’Oued Sah’el, la rivière de Bougie) ; devers Midi au désert de Numidie (les grandes steppes algériennes) ; du Septentrion, à la mer Méditerranée. »

Il ne peut y avoir de tranquillité, de sûreté et par conséquent de colonisation possible dans la subdivision de Tlemsên, tant qu’elle n’aura pas peur limite la Mlouïa et qu’on n’aura pas réuni sous la même autorité les Beni Snasen et les Angad. C’est ce qu’on aurait pu facilement obtenir après la bataille d’Islî, en se fondant principalement sur les antécédents historiques, à une époque où la France pouvait parler haut et ferme ; c’est ce qu’on ne devra pas négliger de faire à la suite des folles attaques dont l’Algérie sera l’objet à la mort de l’empereur Abder-Rah’man. Du reste, la question sera résolue d’une manière bien plus absolue par la conquête de l’empire du Marok, conquête qui est aussi facile pour nous que l’a été celle de l’AIgérie. Ce ne sera après tout qu’un nouveau pas de la raison et du progrès dans cette voie où il entraîne chaque jour fatalement l’humanité entière.

Rien de tout cela n'est d'accord avec les monuments épigraphiques que le hasard a, sur les lieux mêmes, sauvés de la destruction.

En effet, parmi les longues pierres que les Arabes ont fait entrer dans la base du minaret d'Agadir, on en voit une, appartenant à la face Nord, sur laquelle on lit :

DEO SANCTO AVLISVAE FL. CASSI ANUS PRAE FEC. ALAE EXPLORA TORUM POMARI ENSIUM	Au Dieu saint Aoulisoua FI. Cassianus Préfet du corps des Explorateurs Pomaricusiens

Puis, sur une grosse pierre carrée de grès blanc grisâtre taillée en forme d'autel, que sur ma demande M. le commandant Gaubert, ex-chef du génie à Tlemsên, a bien voulu faire transporter à la bibliothèque militaire, j'ai relevé cette autre inscription, non moins explicite :

DEO INVICTO	Au Dieu invincible
AVLISVAE	Aoulisoua
....	....
....	..................(préfet ?)
ALAE EXPL. PO	de l'Aile exploratrice
MAR. GORDIA	Pomarienne gordienne
NAE ET PROC.	et procurateur
AUG. N	de notre auguste (empereur)

D'où il me semble résulter, ainsi que je le démontrerai du reste dans un mémoire spécial sur l'ancien nom de Tlemsên[1], que cette ville portait, sous Gordien Ier, au 3e siècle de notre ère, le nom de Pomaria ; ce que constate, d'une manière encore plus formelle, l'une des grandes bornes milliaires découvertes à Lalla Mar'nia, en 1845, et sur laquelle on a tracé ce qui suit :

(1) Envoyé, ainsi que celui-ci, en 1851, à S. E. le Ministre de la guerre, et en 1852 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

IMP. CAES	L'Empereur César
M. AVREL.	Marcus Aurelius
SEVERVS	Severus
....	....
PIVS FELIX	Le pieux,
AVG. MILI	l'heureux, l'auguste,
ARIA POSV	a posé ces bornes milliaires
PER. P. FI.	par les soins
CLEMEN.	de son procurateur
PROC. S.	Clément.
AN SYR POMAR	De Syr à Pomaria,
M. P. XXVIIII	XXVIIII M. P.(1)
SIG. M. P. XXXVI	à Siga XXXVI M. P.

Les distances consignées sur cette pierre sont très-exactes. Vingt-deux milles romains font 42,949 mètres ; et par la triangulation, le capitaine du génie Karth a trouvé, entre le centre de Pomaria (*Agadir*, la partie orientale de la Tlemsên des Arabes) et le signal de La Mar'nia, 40,410 mètres, chiffre dont l'exactitude a été démontrée par les opérations plus récentes (juin 1850), de M. le capitaine d'état-major d'Abrantès. La différence entre 42,949 mètres et 40,410 mètres, distance donnée par la borne, représente les sinuosités de la route. En effet, la voie romaine de Pomaria à Sour (La Mar'nia) traversant le massif haché des Beni Mestar, était très-sinueuse dans la première partie de son développement, de Pomaria à El-Bridj.

Quant à la distance de Sour à Siga, elle est d'une précision tout aussi rigoureuse. Trente-six milles romains font 53,316 mètres, et par la triangulation on trouve 54,000 mètres entre La Mar'nia et Takebrit qui représente la vieille Siga(2).

On peut lire encore exactement sur le sol les limites de Pomaria, dont l'angle Nord-Ouest, en pierres taillées, est demeuré intact au milieu des constructions de la vaste enceinte des Zianides. Sa superficie était d'environ 16 hectares. Il est même facile encore de déterminer la situation et la forme de son ancien castrum.

---

(1) Millia passuum, ou mille pas, le mille romain, qui équivaut à 1481 mètres.

(2) J'ai identifié pour la première fois Tlemsên à Pomaria, dans un article du 23 août 1850, que la *Revue de l'Orient* n'a publié qu'en décembre. M. Caussade, arrivait également au même résultat dans une brochure sur l'occupation romaine des provinces d'Alger et d'Oran, publié à Orléans, en 1851.

Les preuves les plus évidentes montrent que Pomaria fut bien là[(1)]. Les montants de la porte arabe d'Agadir sont en pierres romaines et celles qui forment la base du grand et beau minaret situé près de là, jusqu'à une hauteur de 6 mètres, ont la même origine ; elles étaient la plupart couvertes d'inscriptions dont quelques-unes ont échappé à l'appareillage ; enfin, les fouilles y ont mis à découvert des colonnes, des pierres tumulaires avec inscriptions datées, qui indiquent comme limites connues de l'existence de la ville les années 370 et 591 de l'ère de la Province (40 de N.-S Jésus-Christ), 410 et 631 de notre ère[(2)].

Mais l'inscription votive de l'autel de l'Aile Pomarienne gordienne montre qu'elle était déjà occupée par les Romains sous les Gordiens, et l'avènement du premier des Gordiens remonte à l'an 238. L'inscription de La Mar'nia recule cette occupation jusque vers Alexandre Sévère, en 222. Enfin, on verra plus loin que la *Mniaria* ou *Mniara* de Ptolémée n'étant qu'une mauvaise lecture pour *Pomaria*[(3)], il faut reconnaître que Rome s'y était déjà installée aux premières années du 2e siècle de notre ère. Elle se trouve avoir ainsi une existence bien constatée de 530 années.

Avant d'avoir retrouvé dans Tlemsên, l'ancienne Pomaria, j'avais cherché à établir que cette ville était la Kala ou Kalama[(4)] de l'*Itinéraire*

---

(1) Je donnerai à la suite de ce mémoire un article spécial sur le site de Pomaria.

(2) Voyez dans le 1er numéro de cette *Revue* un petit travail sur l'ère de la province, par M. Berbrugger. Le synchronisme de cette ère avec l'an 40 de l'ère chrétienne y est clairement démontré.

Plusieurs des inscriptions qui m'ont servi avaient, dès 1888, été relevées et publiées dans le *Moniteur algérien* par le capitaine du génie Mangay et par M. Berbrugger, dont on retrouve le nom partout où l'archéologie algérienne a en besoin d'un zélé et courageux interprète. Diverses circonstances ne je pas à ces messieurs de les transcrire aussi complètement que je l'ai fait et d'en tirer les mêmes conséquences. Peu après, ces textes épigraphiques furent étudiés et discutés par M. Hase, dans le *Journal des Savants* (juillet et novembre 1837), avec toute la profondeur que donnent une entente parfaite de l'antiquité et une érudition qu'il est Inutile de louer. Je reparlerai de ces différents travaux en m'occupant spécialement du nom et du site de Pomaria.

(3) Certaines éditions disent en effet *Mniara*, d'autres, telles que celle de 1541, *Mniaria*.

(4) Voyez : *Recherches sur les antiquités de la province d'Oran, Kala et Rubrae*, dans la *Revue de l'Orient*, juin 1850. — Il est probable que Kala était le nom indigène et *Pomaria* (le verger), mot essentiellement latin, le nom employé de préférence par les autorités et par les colons romains. Cependant, il semble que le premier ait été plus connu des populations puisque le routier romain a cru devoir s'en servir de préférence.

d’Antonin, tête de la grande voie romaine qui, de ce point, allait jusqu’à Dellis (*Rusuccurus*). Je m’appuyais pour cela d’abord sur le nom de K’ala’a, resté à un village de Troglodytes, espèce de faubourg de la ville où les rois de Tlemsên avaient jadis une partie de leur cavalerie et que l’on donne aussi au long ravin qui en descend pour couler au pied des remparts d’Agadir (Pomaria), ensuite sur la singulière facilité avec laquelle on reconstruit la longue ligne de l’*Itinéraire*, si l’on adopte Tlemsên comme un point de départ, les stations tombant toutes aux distances voulues sur des ruines dont quelques-unes ont même révélé l’exactitude de leur synonymie par des inscriptions, résultat que l’on n’obtient plus si l’on change la tête de la grande voie.

Voici les noms de ses premières étapes, telles que les donne l’itinéraire d’Antonin, avec leurs distances respectives :

	M. P.	Mètres
KALA		
AD RUBRAS	XX	29,620
AD ALBULAS	XXX 4	4,430
AD DRACONES	XIIII	20,734
AD REGLAS	XXIIII	35,544
....		

Mais la première est la seule qui puisse, d’après sa distance de Kala, se trouver comprise dans les limites de la subdivision de Tlemsên ; ce sera donc la seule dont je m’occuperai

La direction générale de la ligne à laquelle elle appartient, direction qui de l’Ouest se dirige vers l’Est-Nord-Est, nous indique tout d’abord que c’est de ce côté ou, en un mot, vers le Levant qu’il faut la chercher.

Depuis longtemps déjà les reconnaissances militaires avaient signalé, à l’Est de Tlemsên, l’existence de vastes débris romains, lorsque je m’y transportai, au mois d’octobre 1849, pour en faire l’exploration.

L’emplacement est, en effet, considérable ; le site un des plus beaux que l’on puisse voir.

Les deux chaînes de la vallée supérieure de l’Isseur arrivées à leur terme s’écartent et voient s’étendre à leur base une belle plaine qu’arrosent les eaux limpides de la rivière et que terminent de vastes escarpements perpendiculaires de tufs rougeâtres. On dirait une immense terrasse d’où l’oeil, d’abord gêné à droite et à gauche par des accidents de terrain plus ou moins prononcés, s’élance bientôt vers le Nord, libre de tout

obstacle, pour aller chercher à travers les plateaux du Tell, aux dernières bornes de l'horizon, les sommets arrondis du Tessêla, à 50,000 mètres de là. Sur des plans beaucoup plus rapprochés, la base même des escarpements qui servent de limite à la plaine, le regard plane sur un bassin dont les terres, toujours chargées de riches moissons, sont ben outre, merveilleusement disposées pour la création de plantureuses prairies ; c'est ce canton qui est connu à Tlemsên sous le nom de *Vallée des Ouled-Mimoun*.

A sa tête, au pied d'un mur de roches que dominait jadis une vieille k'asba on voit s'échapper d'une fissure profonde les eaux brillantes d'une admirable source qui arrose le vallon. Tout autour, des arbres, des jardins, les derniers restes de la belle végétation qui devait couvrir autrefois ce terrain très-accidenté.

Mais ce qui rend ce site particulièrement remarquable; ce qui fait qu'on ne saurait l'oublier plus après l'avoir vu une seule fois, c'est le groupe des petites montagnes qui le dominent immédiatement du côté du soleil couchant ; il faut les voir surtout dressant aux dernières heures du jour, sur le fond calme du ciel, leurs profils accentués, bizarres. L'une d'elles, avec sa crête déchiquetée, ressemble à une scie renversée et inclinée, l'autre a un double piton qui, vu de l'Ouest, apparaît au loin comme un cône unique, isolé, placé là pour guider le voyageur.

Tel est le grand paysage au milieu duquel s'étendent les ruines auxquelles les Arabes ont donné, le nom de *H'adjar Roum*, les Pierres romaines.

Lorsqu'on les étudie avec soin, on reconnaît bientôt que leur partie principale était un vaste rectangle, orienté nord et sud, de 370 mètres sur 317, offrant ainsi une superficie d'environ 42 hectares. Ce sont les Castra stativa, le camp permanent, la ville militaire, ainsi que je l'appellerai pour en laisser dans l'esprit une idée plus vraie. Son angle sud-ouest touchait à la rivière sur laquelle on avait jeté un petit pont d'une seule,arche, sans doute pour empêcher l'ennemi, en cas d'attaque, de s'emparer des eaux. Et, afin de rendre cette protection plus efficace, on avait, dans l'intérieur, détaché de la masse du rectangle, au moyen d'un large fossé, comme un réduit fortifié d'où l'on dominait tous les environs à quelque distance ; ce réduit avait 70 mètres de longueur sur 48 de large. Son angle sud-ouest, qui était en même temps l'angle sud-ouest de la ville entière, a seul disparu, parce qu'il fermait si bien l'accès de la rivière, que les Arabes ont été obligés de l'abattre, pour

faire passer le grand chemin qui monte vers le haut de la vallée. Les fondations du reste de l'enceinte du réduit sont en grande partie intactes et son flanc ouest offre même encore le seul vestige de muraille apparente qu'il y ait en place à H'adjar Roum ; ce sont, sur une longueur d'à-peu-près 6 mètres, trois assises de pierres de taille de 0, 31, 0, 32 et 0, 40 d'épaisseur.

Rien n'est facile du reste, comme de retrouver le périmètre entier de la ville militaire, parce que d'une part on l'avait assise sur un plateau légèrement élevé qui en dessine les contours et que d'un autre côté les substructions de ses murs sont encore visibles, presque partout jalonnées de distance en distance, dans les parties les mieux conservées, de ces pierres de taille, généralement appelées *pierres debout*, destinées à en consolider la base.

Sur trois de ses côtés, au sud, à l'est et à l'ouest, l'enceinte en était formée de lignes droites, au nord le dessin en était au contraire très-capricieux et décrivait de nombreux angles ; on semble s'être astreint à suivre minutieusement les formes du terrain, c'est de ce côté que le plateau qu'elle occupe est le plus élevé ; cette hauteur atteint du reste à peine 4 mètres, alors qu'à l'extrémité sud de la ville ce plan surélevé se confond avec le sol de la plaine.

L'enceinte que nous venons de décrire est couverte de débris, de pierres taillées et de moellons ; tout y a été complètement abattu, mais on peut cependant demander à la terre le plan de la plupart de ses dispositions intérieures et de ses grands édifices. J'ai trouvé dans la partie centrale deux blocs de marbre, restes informes, de chapiteaux horriblement mutilés, qui m'ont semblé indiquer la présence sur ce point d'un édifice religieux.

La ville militaire placée telle qu'elle est, se trouve à 400 mètres du bord des grands escarpements de tufs qui forment eu nord la limite de la terrasse sur laquelle elle était pompeusement assise. Cet intervalle est rempli de moellons, sillonné de traces de fondations presque toujours associées à de légers talus formant autant de gradins, large ensemble qui, enveloppant toute la partie septentrionale de la grande enceinte, lui formait comme une vaste couronne d'habitations entremêlées de jardins et de plantations an milieu desquelles se dessinaient les tombes plus ou moins fastueuses d'êtres regrettés. Aujourd'hui il ne reste de tout cela que ces traces mystérieuses, caractères étranges eu moyen desquels le passé sembler avoir silencieusement écrit sur la terre la dernière histoire des générations éteintes.

J’ai recueilli à H’adjar Roum une quarantaine d’inscriptions, mais toutes sont restées muettes relativement au nom de cette ancienne ville. Il nous faut donc le chercher dans le seul document antique qui puisse nous le donner, l’itinéraire d’Antonin.

L’*Itinéraire*, je le rappelle ici en passant, met de Kala ou Tlemsên à la station appelée *Ad Rubras*, 29,620 mètres, et il y a de Tlemsên à H’adjar Roum par Tizi, 29,000 mètres. En suivant la route actuelle qui passe par la vallée d’A’ouchba et par Tafrent, et qui est bien plus directe, on n’en trouve que 26,000. Mais les Romains prenaient bien positivement par Tizi, ainsi que le montrent les restes de constructions de sa source thermale et surtout deux bornes milliaires sur lesquelles j’ai pu lire ce qui suit :

Première borne, à 4,000 mètres au sud-est du centre des jardins :

....
ANTONINI..........
DIVI SEVERI……
MILIA. NOVA. POS
PER. P. AELIVM DECRI
ANVM. PROC. SV.
M. P. VI

Deuxième borne, couchée à terre, la face tournée vers le ciel et presque effacée, elle est à environ 2,000 mètres de la première :

....
....
.....VA PER P.
AEL. DECRIA
NVM. PROC. .
....
....

Cet Ælius Decrianus, chargé ici de la pose de nouvelles bornes, est le même dont parle une des milliaires de La Mar’nia comme procurateur de l’empereur Alexandre Sévère (223-236).

Cette borne, si elle n’a pas été déplacée, était la borne n° X. Je lui assigne ce chiffre, parce que la première porte le n° VI, et qu’il y a bien en effet 9,000 mètres ou VI milles d’Hadjar Roum à l’endroit où elle est placée, tandis qu’elle est à 20 kilomètres ou XIII milles de Tlemsên(1).

---

(1) Pourquoi les distances sont-elles comptées ici de H’adjar Roum sur Tlemsên, alors que l’Itinéraire marche en sens opposé ? Ce sont de ces mystères que le temps peut-être éclaircira, mais qui me semblent tenir surtout à la différence des époques. Entre le règne d’Alexandre Sévère et celui où fut rédigé l’*Itinéraire,* il s’écoula un peu plus d’un siècle.

On pourrait objecter, qu'en identifiant H'adjar Roum avec Ad *Rubras*, sur ce que la distance entre Tlemsên et H'adjar Roum est la même, cela n'est pas suffisant. Aussi, n'est-ce pas le seul motif qui m'ait fait adopter cette synonymie ; elle m'a surtout paru acceptable parce que les stations qui fout suite à celle d'*Ad Rubras* tombent toutes sur des emplacements qui leur conviennent parfaitement.

Ainsi, on retrouve bien les ruines de Sidi A'li ben Ioub, du Ras el *Mâ mtaa'* Tnira et de Timsiouin, où nous avons vu l'Itinéraire «exiger que l'on place *Ad Albulas, Ad Dracones* et *Ad Regias*. Dans le mémoire sur la subdivision de Sidi bel Abbès je discuterai cette question d'une manière plus approfondie.

Quelques lignes à présent sur l'expression Ad Rubras. C'est une des formes du mot *Rubrae*, qui nous semble lui-même demander que l'on sous-entende *Terrae, Terrae Rubrae,* les terres rouges, de même qu'on voit plus loin *Albulae Terrae,* les Terres blanchâtres ; *Regiae Terrae,* les Terres Royales.

Le diluvium rouge qui recouvre lui-même la plus grande partie du pays où s'élève H'adjar-Roum devait bien valoir ce nom au centre qui le dominait. Était-ce une expression purement romaine, ou y avait-il ici, comme à Tlemsên, un nom indigène à côté de l'expression officielle ? C'est ce que nous pourrons peut-être affirmer plus tard.

Si on exigeait d'ailleurs qu'une tradition louable vînt évoquer sur le sol de H'adjar Roum le nom de Rubrae, nous rappellerions ici que la grande plaine qui s'étend au Nord-Ouest, sur le chemin de Tizi, porte la dénomination caractéristique de *Zâouïet el H'amra*, le Quartier aux terres Rouges[1].

A ces développements un peu longs, mais indispensables, je vais joindre quelques données intéressantes que fournissent sur l'histoire de cette ville oubliée, les inscriptions que l'on y a trouvées.

La plus ancienne est de l'an 256 de la Province (296 de notre ère), la plus récente de l'an 441 (481) ; ainsi, nous pouvons annoncer hardiment qu'elle était encore debout aux premiers jours du VIe siècle, La mention qu'en fait l'Itinéraire témoigne, d'ailleurs, qu'elle existait bien positivement au 4e siècle (325). Les bornes de Tizi nous autorisent, en outre, à reculer son existence de quelques dizaines d'années, au règne d'Alexandre Sévère (222-236), et l'inscription suivante, gravée sur une belle pierre qui est au nombre des montants du flanc nord de la ville militaire, témoigne

(1) Dans une énumération des villes de la Mauritanie Césarienne, faite par l'Anonyme de Ravenne, on la voit figurer sous la forme barbare de Rubriya.

qu'au temps de Geta, fils de Septime Sévère (211-217), elle était le séjour de la 2e cohorte des Sardes.

....
....
......................LVCI
SEPTIMI SEVERI
PII PERTINACIS
AVG ARABICI AD
IAB PARTH MA
XIMI.... M AV
RELI ANTONIN PII
AVG
....
....
COH II
SARDORVM

N'est-on pas, du reste, fondé à croire, d'après la présence dans les fondations d'un monument qui avait été, sans aucun doute, exposé aux regards de tous, qu'elle fut postérieurement en partie renversée, puis relevée avec cette précipitation et cette négligence dont on voit tant de preuves sur d'autres points de la Mauritanie Césarienne et des autres provinces africaines ?

Un second texte épigraphique mentionne encore la présence de la 2e cohorte des Sardes à Rubrae. J'ai copié ce qui suit sur un petit autel en calcaire gris renversé tout près des vestiges d'un sacellum, d'une chapelle, placé au milieu de bouquets d'arbres et d'un terrain assez riche pour faire croire à la présence d'un ancien bois sacré :

DIANAE DEAE	A Diane .
NEMORVM COMITI	Déesse des bois
VICTRICI FERARVM	Compagne
ANNVA VOTA DEDI	Toujours victorieuse
FANNIVS IVLI	Des bêtes féroces
ANVS PRAEFECTVS	Fanuius Julianus
COHORTIS II	Préfet de la 2e cohorte des Sardes
SARDORVM	A dédié des sacrifices annuels

Malheureusement cette inscription ne porte aucune date. Rubrae parait, en outre, avoir été la résidence d'un corps indigène semblable à celui des

Explorateurs de Pomaria et qui prenait le nom d'*Ala finitima*, Aile Finitime, maghzen de la frontière ; ce sont tes deux seuls mots qui aient échappé à la destruction d'une longue inscription où elle était mentionnée.

Enfin, j'ai relevé sur une tombe ces mots parfaitement lisibles :

AVRELIVS IRO	Aurelius Ironius,
NIVS EQVES NE	cavalier
ARTORVM	des Neartiens

Le reste est incomplet ou détruit.

Qu'étaient que ces Nearti ? Un corps indigène encore ? C'est ce qu'une exploration plus profonde du sol de d'H'adjar Roum expliquera peut-être.

Faut-il aussi mettre au nombre des questions dont l'avenir nous réserve la solution, celle de savoir pourquoi Rubrae ne figure pas au nombre des évêchés de l'église d'Afrique, alors que tant de localités bien moins importantes ont ce privilège ? Les titulaires de ce siège étaient-ils au nombre de ccs évêques ariens qui ne parurent ni à l'Assemblée de 411, ni au Concile de 484, lequel nous a valu la longue et précieuse liste de Victor de Vite. Ou bien, faut-il penser que H'adjar Roum représente l'*Arina* de Ptolémée, qui était, en effet, de ce côté et dont le nom figure au nombre des sièges épiscopaux de la Mauritanie-Césarienne ?

Nous discuterons cela un peu plus loin.

Tant d'interrogations ne font-elles pas regretter que le site d'Hadjar Roum ne soit pas l'objet de recherches dirigées avec soin et d'une manière suivie(1) ?

Pour en finir avec Rubrae, j'ajouterai qu'elle avait, comme dépendances immédiates, quelques postes fortifiés destinés à couvrir la vallée supérieure de Pisseur dont elle fermait l'entrée. A sa tête même, à Meurbah', on voit les restes d'une tour et au-dessous quelques vestiges antiques à Sidi Brahim et à Aïn ben S'oltane des Beni S'maïel. Ces derniers sont appelés Kerzabi.

Tallout, sur là route de Sidi Ali ben Ioub (Albulae), à 12 kilomètres d'Hadjar Roum, dans un pays charmant, présente aussi quelques ruines.

Le mot SYR, inscrit en lettre de 6 et de 9 centimètres de hauteur sur les bornes milliaires de La Mar'nia, a mis hors de toute contestation l'ancien nom de ce lieu, en nous révélant de plus l'existence d'une station

---

(1) Je publierai quelque jour un long mémoire sur H'adjar Roum, accompagné de plans et de dessins.

phénicienne ou au, moins carthaginoise, car SYR n'appartient paiement aux langues indigènes. Les Remains comme les Grecs représentaient l'OU des langues orientales par l'Y ou upsilon ; il faut donc lire SOUR pour SYR, or Sour est un me sémitique qui signifie rempart, fort, ainsi que l'a démontrée M. l'abbé Bargès dans une petite dissertation relative aux découvertes de La Mar'nia[1]. On a vu, du reste, que les distances de ce point sur Tlemsên (Pamaria) et Takebrît (*Siga*) corroborent parfaitement la déduction que l'on peut tirer des inscriptions, quant à la synonymie comparée.

A peu près la moitié du chemin de Tlemsên à la Mar'nia et à 28,000 mètres de cette première ville, sur la rive droite de l'Oued Barbate, l'explorateur reconnaît les ruines d'un établissement auquel les Arabes ont donné le nom d'*El Bridj*, le Fortin, et qui servait de gite d'étape entre les deux localités.

Deux bornes milliaires, élevées à Sour (La Mar'nia) par les soins de ce même Ælius Decrianus dont j'ai parlé au sujet de milliaires de Tizi, nous révèlent l'existence d'un établissement appelé Severianum, sans doute en l'honneur d'Alexandre Sévère. Il était à III milles ou 4,443 mètres, une ancienne lieue de France, de Syr et, sans doute, sur ta route de Nedroma qu'il protégeait an passage de la vallée de la Mouïla ; on en voit-les restes. Voici le texte de celle des deux bornes sur laquelle la distance est restée intacte; je rétablis les trois premières lignes qui ont à peu près disparu :

IMP. CAES
M. AVRELIVS
SEVERVS PIVS
FELIX AVG. P. P. COS
DIVI MAGNI
ANTONINI
FILIUS DIVI
SEVERI NEPOS
MIL. NOVA POSVIT
PER P. AELIVM
DECRIANVM
PROC. SVVM
AN SEVERIA
NVM
SYR
III MP

---

(1) *Journal asiatique*, 4e série, tome IX, pages 240-217. — Le mot *Sour* apparaît plusieurs fois dans la première nomenclature imposée par les Arabes à certaines localités de l'Algérie : *Sour Kout Mitou* (le fort des Massacrés), *Sour Djouab* (le fort des Citernes), *Sour R'ozlan*, (le fort des Gazelles, Aumale). etc.

Les communications entre Sour on La Mar'nia et la mer se faisaient, sans doute, par Nedroma, qui en est à 22 kilomètres au Nord. On voit encore les restes de la ligne de postes qui, à des distances peu éloignées, jalonnaient la première partie de cette route, celle de La Mar'nia à Nedroma, en passant, comme le fait la route moderne, par le col de Bab T'aza. Mais il n'y a rien de semblable entre Nedroma et la mer, parce que, sans doute, la nature plate et très-découverte du pays n'exigeait pas qu'on prit de grandes précautions de défense, l'œil embrassant, pour ainsi dire, sans obstacle l'espace de 16 kilomètres qui s'étend de l'un à l'autre.

Léon l'Africain et les religieux de la Merci ont donné à Nedroma, sous le rapport archéologique, une importance qui n'est malheureusement pas justifiée par l'examen des lieux(1). En 1851, j'y ai passé deux mois, juin et juillet, je l'ai parcourue dans tous les sens, j'ai levé le plan de ses environs jusqu'à deux kilomètres, limite de ses dépendances immédiates, sans y trouver aucune trace des nombreuses ruines et des inscriptions romaines qui devaient y exister suivant ces voyageurs. Le nom d'*El Khrerba* (la ruine) que porte l'un de ses quartiers, une tradition en désaccord avec le témoignage unanime de la population relativement à sa fondation, mais qu'en définitive on peut expliquer, sont les seuls indices qui permettent de croire à la présence des Romains sur ce point. Les prétendues ruines romaines que l'on y a signalées ne sont autre chose que les restes des anciennes et puissantes constructions d'A'bd el Moumen ben Ali(2), restes dont l'aspect, il faut l'avouer, est de nature à tromper celui qui ne les voit que de loin.

Mais si les Romains ont occupé Nedroma, il n'existe qu'un seul

(1) Il est vrai qu'ici, encore une fois, ce n'est pas la faute de Léon. Son traducteur français, Jean Temporal (édition de 1556), lui fait dire : « Cette cité (Nedroma) fut anciennement édifiée par les Romains, quand ils subjuguèrent cette partie, et la fondèrent en un lieu avec large circuit dans une belle plaine...... Autour d'icelle il y a encore quelques *édifices romains* : et est la campagne fort abondante, etc. » Mais la traduction latine publiée par les Elzevirs (édition de 1532) s'exprime tout autrement : « Visitur in hunc diem hujus oppidi murus : antiquiora autem alia omnia Romanorum ædificia deleta sunt ; adeo ut rara illorum nunc reperiantur vestigia. » — « *On peut encore voir aujourd'hui les murailles de cet oppidum* (il les a cru, à tort, de construction romaine), *mais les autres anciens édifices romains sont tellement détruits, qu'on en trouverait cl peine actuellement quelques vestiges.* » — Rien de plus exact.

C'est bien assez de laisser à Léon son incroyable explication du nom de Nedroma sans lui faire parler de ce qu'il n'a pu voir.

(2) A'bd el el Moumen ben A'li régnait au 12e siècle ; en 1160, il faisait le siège de Meh'adîa (Tunisie).

document qui puisse nous faire espérer de retrouver le nom de cet établissement.

En construisant graphiquement la carte de Ptolémée et la discutant, on trouve que l'un des lieux qu'il mentionne peut correspondre à Nedroma.

En effet, Kelama qu'il place par 12° 10 de longitude et 33° 30 de latitude, est ainsi à 320 stades de Pomaria (Mniaria), et à 260 de Lanigara. Les stades de Ptolémée sont d'après lui des stades de 500 au degré (ou de 222 mètres chacun), mais Gosselin a montré qu'ils peuvent être aussi de 700 au degré (159 mètres). Lorsqu'on étudie sur sa carte un assez grand nombre de distances, on voit qu'il a pu quelquefois employer la seconde de ces valeurs. Toutefois, nous ne l'utiliserons que rarement, parce que l'écrivain grec était un esprit trop systématique pour avoir sciemment employé deux unités différentes dans ses travaux géographiques. Lorsqu'il l'a fait c'est que la valeur même du renseignement dont il se servait lui échappait.

320 stades de 500 au degré donnent 71,010 mètres ;
320 stades de 700 au degré en donnent 50,880.
260 stades de 500 au degré, distance entre Kelama et Lanigara, font 57,720 mètres.
260 stades de 700 au degré donnent 41,340 mètres.

Avant de nous servir de ces différents chiffres, il est indispensable de savoir à quel ordre de combinaison ils peuvent appartenir, car les *Tables* de Ptolémée en contiennent de plus d'une espèce. Astacilis, Timice, Pomaria (Mniaria), Lanigara, Galapha, appartiennent sur cette carte à un itinéraire qui, dirigé de l'Est à l'Ouest ; semble pouvoir être relevé tel quel ; il parait avoir joui du bénéfice de toutes les positions de la côte qui, rattachées aux méridiens, n'ont pas été aussi bouleversées que belles de l'intérieur. Ici, les distances rapportées aux parallèles de latitude sont, en effet, passibles de réductions très-fortes. En voici une preuve : le *Mons Durdus*, que représente incontestablement le massif Tlemsénien, étant, d'après Ptolémée par 29° 30 de latitude, tandis que Siga est par 34° 40, son Mons Durdus se trouve ainsi éloigné d'une distance *dix fois* plus grande qu'elle ne l'est réellement, y a à peine 30 minutes entre les deux sur la carte moderne. Si ce chiffre, dix fois ; ne doit être pris d'une manière absolue, au moins sommes-nous autorisé à l'employer lorsque nos calculs de réductions porteront sur des positions comprises entre

cette chaîne et la mer, c'est-à-dire sur des itinéraires pris dans le sens des méridiens[1].

Kelama appartenait incontestablement à un itinéraire de ce genre et comme, par hasard, Ptolémée a conservé aux deux villes leurs situations respectives exactes (Nord-Ouest et Sud-Est), sa distance par suite de l'angle de 30° qu'elle forme avec les méridiens, a pu fort bien n'être pas très-altérée par la projection.

On serait tenté de le croire, si on réfléchit à un fait assez singulier. Nous avons dit que Ptolémée place Lanigara à 260 stades ou 57,720 mètres de Kelama, et ce chiffre représente presqu'exactement les 55,500 mètres que donne une ligne droite allant de Nedroma au château d'Islî, lequel, ainsi qu'on le verra, parait bien être *Lanigara*.

La distance de Pomaria à Kelama, non corrigée, est, nous l'avons vu, de 71,040 mètres en stades de 500 au degré et de 50,880 en, stades de 700. Or, on compte de Tlemsên à Nedroma 45,000 mètres ; par la route la plus courte et la plus suivie, 51,000 m. Il n'y a similitude presqu'absolue, il est vrai, qu'avec les stades de 700 au degré, que je désire éloigner de la discussion. Mais si on admet que dans les études des itinéraires orientés Nord et Sud, les corrections soient en rapport avec les angles que décrivent les lignes de route par rapport aux méridiens, comme celle de Pomaria sur Kelama forme un angle de 60° degrés, nous aurons à prendre seulement les deux tiers du chiffre 71,040 mètres, pour représenter la distance qui séparait les deux localités, c'est-à-dire 47,360 mètres ; on vient de voir qu'elle est de 45,000 mètres en ligne droite.

La-méthode des hypoténuses proposée par Gosselin[2] pour retrouver dans le chaos ptoléméen les distances primitivement recueillies par Marin de Tyr, ne donne, dans le cas actuel, aucun résultat valable. Elle est sans doute bonne pour certaines régions où les éléments sont combinés dans un meilleur ordre, et il faut se rappeler que de toutes les cartes de Ptolemée celle de la Mauritanie Césarienne est probablement la plus mauvaise. Elle est composée de données incomplètes, incohérentes, à peine liées entre elles ou n'ayant que des rapports très-vagues quand

(1) Faut-il observer que ces remarques ne s'appliquent qu'à la région qui fait le sujet de cette étude. Pour les autres parties de la carte grecque, elles n'auraient pas le même sens.

(2) *Recherches sur la géographie systématique* et positive des anciens T. IV. p. 340, 344.

elles en ont. De plus, dans sa composition elle est remplie d'erreurs. Aussi, n'ai-je pas cru devoir faire usage du procédé proposé par le savant critique autrement que comme essai d'étude.

Nedroma, situé à 16 kilomètres de la mer, est et a toujours été en relations faciles avec la Méditerranée. Dans l'antiquité, il devait en être ainsi pour Kelama, bien que nous n'ayons aucun renseignement à ce sujet.

A voir la carte de Ptolémée, on pourrait croire que Kelama est lié au rivage de Siga, au *Portus sigensis*, à Rachgoun ; mais ce serait s'appuyer sur un tracé dont les bases mêmes ont complètement altéré la forme. Ceci est si vrai, que, dans le cas actuel, il serait très-difficile de dire à quel point de la côte l'auteur a voulu la rattacher, si telle a été son intention. On a à choisir entre l'embouchure de la Malva (la Mouïa), Gypsaria, Siga ou l'embouchure du fleuve Siga (la Tafna).

De ces quatre points, Gypsaria (Mersa H'anaye, comme je le montrerai,) est le seul avec lequel Kelama ait pu se trouver en rapports directs, rapports qui existaient encore au Xe siècle, au temps de Bekri. De Kelama à Gypsaria, Ptolémée compte 670 stades ou 148,740 mètres. L'incertitude dans laquelle nous a laissé l'écrivain grec, relativement an point avec lequel il a pu relier Kelama, nous jette dans quelque embarras au sujet de la réduction dont cette distance peut être passible. Il est vrai que, bien qu'assez oblique, elle est, cependant, assimilable à celles qui sont prises dans le sens des méridiens, l'angle qu'elle forme avec ceux-ci étant seulement de 24°. Dès-lors elle peut subir toutes les réductions qu'admet l'échelle d'un à dix. Si nous en prenons le quart, cela nous donnera 24,790 mètres, et par le seul chemin praticable qui conduise de Nedroma à Mersa H'anaye, il y a de 24 à 25 kilomètres. On peut, du reste, se faire une idée de la valeur qu'ont les situations respectives sur la carte grecque, quand on saura que Gypsaria y est placée au *Nord-Ouest* de Kelama, tandis qu'elle est effectivement au *Nord-Est*.

De la discussion à laquelle nous nous sommes livré au sujet de Kelama, il paraît ressortir que cette position correspond à celle de Nedroma. La démonstration n'est pas très-rigoureuse, mais avec des éléments de discussion aussi imparfaits que ceux dont nous avons fait usage, on ne saurait exiger plus d'exactitude.

Si on place Kelama à Nedroma, on se demande alors pourquoi l'*Itinéraire* fait de ce nom le synonyme de celui de Kala, que nous

avons vu être le nom indigène de l'ancien Tlemsên. Mais je ferai remarquer que cette synonymie n'existe que dans certains manuscrits et que rien ne prouve qu'elle soit positive.

Quant à la *Calama Mauretaniae*, la Calama de Mauritanie de l'*Itinéraire* maritime, on ne saurait l'identifier avec la *Kelama* de Ptolémée. Celle-ci est, d'après lui, une ville de l'intérieur des terres et la première est, au contraire, une position de la côte dont j'essaierai de déterminer la situation, en traitant de la géographie des rivages Tlemséniens.

A l'Est-Nord-Est de Tlemsên, dans le pays des Beni Ouâzan, on voit à Bou Djerar les vestiges d'un poste qui commandait toute la partie supérieure de l'Oued A'miîeur et à K's'ar H'announ, le château de Hannon, les ruines d'une petite ville.

Je n'ai trouvé à Bou Djerar que quelques pierres et les deux dernières lettres d'une inscription, mais le K's'ar est beaucoup plus intéressant, bien que je n'y ai rien aperçu qui puisse confirmer le nom que lui donnent les Arabes et qui semble indiquer une ancienne station de Carthaginois ; on peut suivre très-facilement les contours de son enceinte et celui de sa citadelle.

Bou Djerar et K's'ar H'announ sont deux positions qui jalonnent la voie romaine de Tlemsên à Timici Colonia (Aïn Temouchent), voie que l'on suivait encore avant notre arrivée en Algérie.

De K's'ar H'announ elle se dirigeait sur les bains thermaux des Sidi A'bdeli, où l'on voit les restes d'un poste et près duquel s'élevait encore au Xe siècle la ville arabe de Tamedda(1), puis elle prenait par El Bridj, remarquable par ses ruines romaines. D'Aïn Temouchent (Timici) gagnait-elle Oran par la station *Ad flumen Salsum* ((le Rio Salado), qu'a reconnue M. Azéma de Montgravier, et les stations de la côte ; suivait-elle une direction semblable à celle que nous avons adoptée, le long des bords occidentaux de la Sebkha, ou bien passait-elle par les H'ammam bou H'adjar, puis à l'Est du grand lac par Ar'bal (l'ancienne *Gilva*), deux localités pleines de ruines romaines ? c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'au Xe siècle, on allait d'après Le Bekrî, ainsi que nous le faisons encore, d'Oran à Aïn Temouchent, appelé alors K'as'r Ebn Sinân par Tansalmet (près de Mserghîn) et Djeraoua, dont les ruines, nommées actuellement Medinet Aroun, sont à droite du pont français du Rio Salado.

---

(1) V. Le Bekrî, *route d'Oran à K'aïrouân.*

Il parait que les Romains, avant d'arrêter définitivement la voie qui de Pomaria conduisait à Timici par les bains des Sidi-A'bdeli, se servaient de la route que nous avons adoptée, route qui est un peu plus courte que la leur, mais qui est beaucoup plus difficile. En effet, j'ai trouvé sur le plateau qui sépare l'Oued A'miîeur de l'Isseur, en un endroit appelé Tendelouset, quelques pierres parmi lesquelles se voit une borne milliaire dont le chiffre de distance seul a été respecté, tout le reste ayant été enlevé au ciseau. On y lit : MP XIIII, millia passuum XIV, ce qui fait 20,734 mètres, et il y a du centre de Pomaria (Agadîr) à ce point 19,000 mètres en ligne droite.

Au nord de Tlemsên, entre cette ville et la Tafna, les ruines romaines sont assez nombreuses : il y en a à H'adjar Oâghef, à Aïn Ouâheb, à Irgueb Ahl el Oued, à Sidi H'amed et à Sidi Mousa (les Ouled el Khaouen), à Sidi M'ohammed bou Graïma.

Au mois de septembre 1850 j'ai levé le plan (au 500e) de celles de H'adjar Ouaghef, à 1,600 mètres au Nord-Est de l'Hanaïa[(1)]. La partie essentielle de l'établissement avait à peu près un hectare et demi de superficie ; il dominait la plaine au Nord, à l'Ouest et au Sud, mais sa vue du côté de l'Est était bornée par des mamelons plus élevés que l'on couronna d'un poste d'où le regard plongeait de ce côté sur tout le bassin de la Sîk'k'ak'.

De H'adjar Ouaghef on peut pénétrer dans la vallée de la Tafna ou par la vallée elle-même ou par le col des Seba Chîoukh qui, un peu à l'Est, permet de franchir assez facilement la chaîne limite du massif maritime de ce côté.

Si on choisit cette dernière direction en appuyant à droite, après avoir passé la Sik'k'ak', on ne tarde pas à apercevoir, sur la rive droite de l'Isseur, des ruines que le minaret d'une ancienne mosquée détruite a fait désigner par le mot de S'ouma, le minaret, auquel on ajoute, afin de le caractériser plus nettement, le nom de la rivière. Elles sont à 6,000 mètres du confluent de la Sîk'k'ak' et de l'Isseur, à un peu plus de 9,000 mètres du pont moderne sur lequel la route d'Oran à Tlemsên passe cette dernière rivière. Ce sont les restes d'une ancienne ville arabe qui s'était installée sur un établissement romain.

Les Seba Chioukh offrent quelques vestiges antiques qui montrent que cette voie était jadis préférée à celle de la vallée, laquelle

(1) Voyez un article sur H'adjar Ouâghef dans la Revue de l'Orient de 1851, tome Ier, p. 204

présente, d’ailleurs, à son origine, des difficultés sacrifiées encore assez souvent aux pentes du plateau. Cependant le peu de relations qui ont aujourd’hui lieu entre Tlemsên et la mer se font par la vallée.

Du reste, que l’on prenne l’une ou l’autre direction, on atteint toujours un point stratégique digne d’attention, c’est le confluent de la Tafna (rive droite) et du Faïd’el A’t’ach (le Fond de la Soif), près d’un gué appelé Mechra Msaouda, au pied d’un petit plateau dominant toute la position et nommé A’meurbaïa. A travers la végétation basse qui couvre le sol se laissent voir les fondations d’un établissement romain qui protégeait ainsi, à leur jonction, la route de Siga à Tlemsên (Pomaria) et celle de Timice à Siga.

A 7,000 mètres du Mechra Msaouda est l’emplacement de *Siga*, la première capitale de Syphax, que les Arabes, après les Berbères, connaissent sous le nom de *Tak’ebrit*, les voûtes, de quelques restes d’anciennes constructions qui ont aujourd’hui disparu(1). Rachgoun, son port, *Portus sigensis*, en est à 4,000 mètres, ainsi que le veut l’*Itinéraire* d’Antonin qui le place à trois mille pas de Siga.

Nous sommes ainsi et peu à peu arrivés sur la Méditerranée. Avant de procéder à l’examen des différentes positions échelonnées sur cette partie de la côte qui dépend de la subdivision de Tlemsên, je désire présenter le résultat d’études sur la partie des Tables de Ptolémée, qui s’applique à la petite région que nous analysons en ce moment. Peut-être pourrions-nous ainsi donner un nom à quelques-unes dei ruines que nous avons rencontrées sur la ligne qui réunissait Pomaria à la mer.

Que les *Tables ptoleméennes* soient remplies d’erreurs en tous genres, que les chiffres afférents à chaque position n’aient qu’une valeur très-contestable, quelquefois nulle, qu’il faille seulement y chercher les éléments d’itinéraires très-difficiles à dégager du chaos dans lequel ils sont placés, ce sont tartes vérités qui appartiennent à la géographie critique élémentaire, et qui ont été trop savamment démontrées pour qu’il soit nécessaire de le faire de nouveau.

La loi des exagérations de Ptolémée dans ses distances en latitude est encore plus variable que celle des exagérations en longitude, ce qui se comprend très bien, puisque c’est là le caractère essentiel de sa projection, laquelle est tracée de telle façon qu’il donne à sa

(1) C’est le *Tackumbrit* du docteur Shaw.

Mauritanie Césarienne, représentée aujourd'hui par le Tell des deux provinces d'Alger et d'Oran, une largeur moyenne de huit degrés de latitude, alors qu'elle ne devait avoir, au plus, en ce sens que l'étendue d'un seul degré. Croire qu'il existe dans les exagérations du géographe d'Alexandrie une loi unique et la prendre d'un point de vue absolu, ainsi que l'a fait Gosselin, ce serait méconnaître les éléments mêmes de la discussion. Mais c'est précisément cette variation dans le principe qui accroît les difficultés et jette l'esprit dans l'incertitude et le doute. Cependant je le répète encore, ce n'est pas tout-à-fait là une raison pour ne pas chercher à l'utiliser dans l'occasion présente.

Procédons à la discussion :

La *Mniaria* de Ptolémée est, sans aucun doute, une mauvaise lecture pour *Pomaria*(1) ; il serait très-étonnant en effet, que Ptolémée, dans lequel on lit, de ce côté, les noms de Timice, d'Astaculis, de Siga, du Portus magnus, n'eût pas connu un établissement qui, d'après son importance, parait avoir été le principal centre d'autorité de cette partie de la Mauritanie Césarienne. Cela serait d'autant plus singulier que l'inscription de La Mar'nia (*Syr*), qui donne les distances de ce point sur Pomaria et Siga est du règne d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire de 222 à 224, que Pomaria (Tlemsên)dont le site remarquable a dû fatalement attirer l'attention de tous les envahisseurs, fut immédiatement occupé le jour où les Romains pénétrèrent de ce côté.

Ce qui vient d'ailleurs à l'appui de la supposition que je fais ici, que Mniaria représente Pomaria, c'est que la distance de Mniaria ou Pomaria sur Timice (indiquée comme étant Astacilis par une transposition de noms facile à expliquer), est donnée comme étant de 200 stades de 500 m, ou 44,400 mètres, et qu'il y a en ligne droite de Tlemsên à Aïn-Temouchent 45,000 mètres.

L'*Itinéraire* auquel se rattache Pomaria (Mniaria), dirigé dans le sens des longitudes paraît pouvoir être pris tel quel. On semble du moins être autorisé à le faire, lorsque l'on voit les longitudes de la partie de la côte qui lui correspondent presque exactes, lorsqu'après

(1) Si l'on veut s'expliquer comment les traducteurs et les copistes ont pu altérer le mot Pomaria, il suffira de lui rendre un moment sa forme grecque. La lettre initiale, le *pi*, sera devenu très-facilement un M majuscule. l'O joint à un *m* altéré auront pu fort bien être lus *ni*, et c'est ainsi que *Pomaria* sera devenu *Mniaria* ; puis une fois la transformation opérée l'erreur n'a pas eu de peine à se perpétuer.

avoir trouvée bonne la distance de Pomaria à Timice, on remarque que celle de Timice à Astacilis (Aïn Temouchent à Tessêla) 225 stades de 500m, l'est également.

En admettant donc que Mniaria soit Pomaria, cette position paraît être le point de départ d'un itinéraire qui se dirigeait sur Siga en passant par Urbara et Vasbaria. Cet itinéraire, dirigé dans le sens des latitudes, c'est-à-dire du Sud au Nord, est, par conséquent, susceptible de subir plus d'un genre de correction, depuis celle qui a jeté le *Mons Durdus*, le massif tlemsénien, à une distance huit fois plus grande de la mer qu'elle ne l'est réellement. Cependant j'en serai très-sobre, et je chercherai sa véritable signification dans une transformation unique de tous les chiffres.

Voici d'abord l'*Itinéraire* tel que le donne la Table :

	Minutes de degré	Stades de 500 au degré	Mètres
Mniaria (*Pomaria*)...			
Urbara......................	20'	166,60	36,852
Vasbaria....................	33'	274,89	61,025
Siga..........................	47'	391,51	86,915

Si nous prenons le quart de ces distances exprimées en mètres, nous aurons :

Pomaria..............................
Urbara.................................9,213
Vasbaria............................15,256
Siga..................................21,728

Sur le terrain, la distance qui réunit les deux points extrêmes de cette ligne est jalonnée de ruines plus ou moins importantes qui nous donnent, sans difficultés, les chiffres suivants :

Tlemsên (*Pomaria*)..........................
H'adjar Ouâghef, R. R(1)...................9,900 mètres.
S'ouma, R. R ....16,600 mètres.
Siga, R. R ....21,000 mètres.

De toutes les combinaisons que l'on peut essayer avec la carte de Ptolémée, celle-ci paraît être la plus vraisemblable.

On conçoit très-bien, d'ailleurs, qu'il ne faut pas exiger une précision plus rigoureuse, car si les chiffres qui nous servent à apprécier la

(1) Les deux lettres R. R, représentent les deux mots *Ruines romaines*.

valeur de ceux de la carte grecque sont précis, ces derniers sont nécessairement enveloppés de quelque incertitude résultant du moyen même par lequel on les a obtenus.

En définitive, il ressort du rapprochement des uns et des autres que H'adjar Ouaghef serait *Urbara* et S'ouma *Vasbaria*.

Je livre ces synonymies à la critique de ceux qui peuvent porter un œil plus perspicace sur l'indigeste compilation du géographe d'Alexandrie.

O. MAC CARTHY.

La seconde partie de ce mémoire sera insérée dans le prochain numéro de la Revue.

JULIA CÆSAREA.

(CHERCHEL)

§ 1. — Inscriptions chrétiennes[1].

Il est un fait qui a frappé tous les investigateurs de nos ruines africaines : c'est la rareté et la rudesse des monuments d'origine chrétienne. Parmi les restes nombreux de magnifiques édifices, dans ces milliers d'inscriptions qui jonchent le sol des cités antiques, on signale à peine quelques basiliques bien humbles et un petit nombre d'épitaphes aussi incorrectes de style que grossières sous le rapport graphique.

A Thagaste, — où naquit Saint-Augustin, — on trouve des dédicaces au Dieu Soleil, à Jupiter qui arrête les fuyards (Stator), mais pas une ligne qui porte un cachet vraiment chrétien. A Madaure, — où ii étudia, — la plupart des documents recueillis jusqu'ici présentent un caractère tout-à-fait païen, ainsi qu'à Hippone qu'il a immortalisé par

---

(1) L'auteur de cet article a rapporté de Cherchel, à diverses reprises et depuis le mois de mars 1840, époque de la prise de possession de cette ville, soixante-dix inscriptions latines ou grecques et beaucoup d'autres objets antiques. Ces précieux vestiges du passé de Julia Cæsarea — dont quelques-uns présentent un haut intérêt historique — seront décrits successivement dans cet article. — Ils figurent tous au Musée d'Alger.

son illustre épiscopat. La même observation s'applique aux autres villes qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'église d'Afrique[1].

Cette disette étrange ne tiendrait-elle pas à ce que la plus grande expansion du christianisme a coïncidé ici avec le déclin de la puissance romaine ; de sorte qu'entre l'époque où il est devenu dominant et celle où la civilisation antique a disparu, submergée sous le flot des invasions barbares, il n'y a pas eu une de ces longues périodes de tranquillité publique dont les arts ont besoin pour prendre tout leur essor.

Quand, enfin, un art chrétien se forma sur un autre continent, après une longue nuit d'ignorance et de barbarie, l'Afrique chrétienne avait déjà cessé d'exister. Il n'en restait plus qu'un souvenir lointain et bien obscur.

Demandons à l'histoire la preuve de ces assertions.

Il n'est pas nécessaire de remonter aux origines les plus éloignées du christianisme en Afrique : il suffit de le prendre au moment où Morcelli, — son savant annaliste, — ouvre ses fastes glorieux. C'est en 197 de notre ère.

Depuis cette époque jusqu'à l'avènement de Constantin 1er, au début du IVe siècle, il est en pleine période militante et ne se relève un peu d'une persécution que pour retomber aussitôt dans une autre. Il n'était alors que la religion des pauvres et des affligés, de ceux qui ne se taillent point des demeures dans le marbre, pas plus après la mort que pendant la vie ; de ceux qui étaient trop simples encore pour cultiver les brillantes fleurs du style lapidaire élégant et châtié des belles époques du paganisme.

Il semble que l'intronisation d'un empereur chrétien va le faire entrer enfin dans la phase du triomphe, en lui ralliant les grands de la terre, toujours si empressés de suivre les traces du chef suprême. Mais le Donatisme, ce Janus de l'esprit de révolte, avec le schisme sur une face et l'hérésie sur l'autre, le Donatisme a soulevé les bandes sinistres des Circoncellions. Ces *partageux* de l'époque romaine, indigènes pour la plupart, sont impatients du joug étranger auquel quatre siècles de servitude n'ont pu les façonner encore ; mais ils ne se sentent pas assez forts

---

(1) M. l'abbé Godard, dan ses *Notes archéologiques* sur Tifèche, Madaourouche, etc., — qui paraîtront au prochain numéro, s'exprime ainsi : « La rareté des monuments chrétiens est extrême, et je ne puis l'expliquer. »

pour attaquer ouvertement le gouvernement établi et cachent leurs projets séditieux sous le voile d'une protestation religieuse. C'est dans cet esprit de haine impuissante qu'on les verra, sous la domination arabe, adopter avec empressement toutes les hérésies, donner asile à tous les fauteurs de rébellion. Miner la religion du vainqueur, — à ces époques de vives croyances, — c'était préparer sûrement la chute de son organisation politique.

Plus cruels que les païens, qui luttaient encore sur plusieurs points, et quelquefois avec avantage, contre le christianisme orthodoxe, des Circoncellions, cette féroce milice du Donatisme promenaient le pillage, le meurtre et l'incendie par toute l'Afrique et surtout en Numidie où leur quartier générai était au pied septentrional de l'Aurès, à Thamugas (*Timgad*) entre Lambèse et Tebessa. Ils étaient là à l'abri d'une de ces citadelles naturelles de l'indépendance berbère, comme le Jurjura et le Ouanseris en ont aussi offert aux peuplades autochtones sous les romains et de nos jours.

Le courage, la résignation et la charité des orthodoxes devant leurs impitoyables ennemis offrent un spectacle vraiment sublime. Mais si des circonstances de cette nature mettent en relief toute la beauté morale des caractères d'une époque religieuse, elles sont essentiellement contraires au développement des arts plastiques et d'imagination.

A la fin de ce IVe siècle, Saint-Augustin luttait avec une égale énergie et contre les païens et contre les hérétiques, lorsqu'en 399, Honorius prohiba entièrement le culte des idoles. Il faut lire les lettres du saint évêque d'Hippone pour apprécier quelle résistance l'application de cet édit rencontra en Afrique. Il en fut de même d'un autre édit qui le suivit de très-près et par lequel le Donatisme fut proscrit à son tour. Cette intervention de la puissance temporelle dans le domaine de la religion servit mal le christianisme dont les ennemis, obligés de se cacher, n'en devinrent que plus ardents:

Enfin, arriva la catastrophe de 430, l'invasion des Vandales ariens, Ce furent de nouveaux et dangereux ennemis pour les catholiques, que ces hérétiques investis de tous les pouvoirs temporels et très-avides d'en abuser jusque dans les choses spirituelles. Aussi. pendant le siècle que dura cette domination barbare, les chrétiens purent rarement respirer, car aux persécutions des Ariens, vint s'ajouter la réaction

des Berbers contre leurs nouveaux dominateurs, réaction qui amenait de tous côtés et à chaque instant des combats et des pillages.

Mais précisons l'état de l'Afrique au moment où elle allait échapper aux Romains par la conquête vandale.

Saint Augustin s'écriait en 427, trois ans avant la catastrophe :

« Qui aurait pu croire, qui aurait pu craindre que le comte d'Afrique, Boniface, lui qui, simple tribun, avait, à la tête de quelques alliés, soumis tous les Africains par la force et par la terreur ; qui aurait pu craindre que ce comte, avec les troupes et la puissance dont il dispose en Afrique, dût laisser les indigènes tant oser, tant s'avancer, tant ravager, tant piller, et que tant d'endroits qui regorgeaient de population, fussent appelés à se changer en déserts ! »

Voyons si la restauration byzantine, qui eut lieu en 534, rendra un peu de repos à cette malheureuse église d'Afrique. Hélas ! Bélisaire était à peine rembarqué et l'année illustrée par sa glorieuse conquête durait encore, lorsque les Maures de la Byzacène (Tunisie méridionale) et de la Numidie (Est de la province de Constantine) dont les chefs venaient de recevoir l'investiture impériale, se préparaient à la révolte. Dès l'innée 536, Iahdas descendait de l'Aurès et lançait ses montagnards dans les fertiles plaines de la Numidie qu'ils eurent bientôt remplies de ruine et de désolation.

On a vu que l'Aurès était la principale pépinière des Circoncellions et une des plus solides forteresses du Donatisme. On devine ce que les catholiques eurent à souffrir de ce débordement.

L'année 540 est marquée dans les fastes ecclésiastiques, comme une époque de repos et de prospérité comparative pour l'Église. Solomon, dont les succès militaires ont obligé les Berbers à se tenir un instant tranquilles, en profite pour relever les murs des villes et des citadelles que les Vandales avaient renversés partout, sauf à Carthage.

Soit en Algérie, soit en Tunisie, j'ai vu un très-grand nombre de ces restaurations de la 2e époque dite byzantine. Voici en quoi elles consistent généralement sur un tracé antique, on a replacé confusément les anciens matériaux mêlés à des épitaphes, des dédicaces rarement disposées dans leur situation normale ; tout cela mélangé de débris de bas-reliefs, de chapiteaux, de bases et même de fragments de statues, constitue l'ensemble barbare qu'il est facile d'imaginer. Telles sont, à bien peu d'exceptions près, les traces architecturales que les Grecs de Byzance ont laissées ici de leur passage.

Sous leur domination, l'Afrique ne cessa presque pas d'être ravagée par les Berbers, et un auteur de l'époque fait observer (en 568) que ceux de Ces pillards qui devenaient chrétiens par les soins empressés des évêques, n'en continuaient pas moins leurs attaques contre les colonies romaines. Il ajoute que ces incessantes incursions avaient dépeuplé le pays, détruit la richesse et laissé l'Afrique sans forces contre tout nouvel ennemi qui pourrait survenir.

Et notez qu'alors ce n'étaient plus seulement des brigands qui hasardaient de furtives razzias et se retiraient en hâte avec leur proie c'était une nationalité qui se réveillait et dont les membres, catholiques ou païens, s'organisaient devant l'organisation romaine agonisante, avaient des chefs, des lois et une administration en dehors de celle de l'empire. Cela avait lieu surtout dans la Mauritanie Césarienne.

Cette situation ne fait qu'empirer jusqu'à l'année 647 où les premières bandes musulmanes, conduites par Abd Allah ben Saïd ravagent la Cyrénaïque, la Tripolitaine et s'avancent jusqu'en Byzacène (Tunisie méridionale). Les tribus pillardes d'Arabie avaient appris le chemin de l'Afrique romaine qui, dans sa terrible décadence, était encore une riche proie pour de pauvres nomades. Elles ne l'oublièrent pas ; et, après des incursions suivies d'assez promptes retraites, l'étendard de l'islam demeura définitivement planté sur la terre d'Afrique. Civilisation et christianisme, tout disparut devant ce nouveau flot de barbares ; et le pays retourna promptement à l'état presque sauvage où Rome l'avait trouvé six siècles auparavant et où nous devions le reprendre douze siècles plus tard.

Il ne faut pas oublier, non plus, de constater que l'art antique, consacré surtout à la glorification d'un polythéisme immoral, devait être naturellement suspect et antipathique aux chrétiens des premiers siècles, qui n'admettaient qu'un Dieu unique et l'honoraient surtout par la chasteté des pensées et des actions.

Voici un bien long préambule, mais il était indispensable; car il fallait éviter qu'à chaque inscription chrétienne le lecteur eût à se poser la question que l'on a essayé de résoudre ici.

Abordons maintenant l'épigraphie chrétienne de Julia Cæsarea

Voici deux de ses plus remarquables échantillons.

1°
IN MEMORIA EORVM .
QVORVM CORPORA. IN AC
CVBITORIO HOC SEPVLTA
SVNT ALCIMI CARITATIS IVLIANAE
ET ROGATAE MATRI (*Sic*) VICTORIS PRESBYTE
RI QVI HVNC LOCVM CYNCTIS FRATRIB. FECI

Cette inscription, gravée sur une tablette de marbre haute de 33 cent. et large de 40, offre, ainsi que la suivante, des caractères réguliers et même élégants qu'on n'est pas habitué à rencontrer sur les monuments chrétiens. Les sigles y sont assez nombreux : ce sont, à .la première ligne, VM en un seul signe ; VM à la 2e ; NT, MI, TI, AE à la 4e ; ROG, AE, MA, TR, BY à la 5e ; VM, VN, TI, TR, à la dernière.

On notera le mot *accubitoriium*, altération évidente d'*accumbitorium*, qui est lui-même d'une assez mauvaise latinité et ne paraît pas être le mot propre, s'il signifie *salle à manger*, comme le marquent les lexiques.

Bien qu'il n'y ait aucun signe d'abréviation après MATRI, à la 5° ligne, il est probable que ce mot doit être pris au génitif, comme ceux qui le précèdent, et qu'il faut y suppléer un S final.

Je proposerai donc cette traduction :

« En mémoire de ceux dont les corps sont ensevelis dans ce lieu de repos, Alcimus, Caritas, Juliana et Rogata, mère du prêtre Victor, qui ai fait ce monument pour tous les frères. »

J'ai traduit *accubitorium* (pour *accumbitorium*) par *lieu de repos*, sans que l'étymologie permet de lui attribuer. Quant au sens que lui donne le dictionnaire, celui de salle à manger, il pourrait, à la rigueur, s'appliquer ici, si l'on se rappelle un usage général parmi les chrétiens d'Afrique et que Saint-Augustin eut beaucoup de peine à abolir dans son diocèse. Aux anniversaires de la naissance des saints et des martyrs, les fidèles s'assemblaient dans les églises ou chapelles et y donnaient des *repas* copieux et beaucoup plus gais que le lieu et l'objet de la réunion ne semblaient le permettre. Ils appelaient cela *lœtitia* ou réjouissance ; mais Saint-Augustin le nommait *vinolentia*, ivrognerie.

Or, notre inscription qui est antérieure à Saint-Augustin, — on le verra tout à l'heure, — correspond à une époque où cet usage bachique était dans toute sa vigueur.

Mais, avant de pousser ce commentaire plus loin, il faut produire le texte d'une deuxième inscription qui n'est pas sans liaison avec celle-ci : elle a été trouvée au même endroit que la précédente, les lettres y sont de forme identique et Le sujet analogue. Toutes deux recueillies par moi à Cherchel, pendant mon inspection de 1855, figurent aujourd'hui au Musée sous les n° 166 et 166.

Voici le texte de la 2°

AREAM AT SEPVLCHRA CVLTOR VERBI CONTVLIT
ET CELLAM STRVXIT SVIS CVNCTIS SVMPTIBVS
ECLESIAE SANCTAE HANC RELIQVIT MEMORIAM
SALVETE FATRES PVRO CORDE ET SIMPLICI
EVELPIVSVOSSATO SANCTO SPIRITV
ECLESIA FRATRVM HVNC RESTITVIT TITVLVM M-A-I- SEVERIANI C. V.
EXINGASTERI

Devant la 4° et la 5° ligne on a gravé l'alpha et l'oméga dans une couronne. A la fin de la 5° et de la 6° il y a une colombe entourée d'une palme qui s'appuie sur un coquillage et tient une branche au bec.

A la 1ère ligne HR sont liés.

A la 2°, l'X, qui avait été omis par le graveur, a été rétabli, après coup, au-dessus des lettres VI.

A la 3° ligne, le mot *memoriam* enferme ces trois sigles : ME, MO, AM.

A la 4°, TE et IM forment sigles.

A la dernière ligne, la fin du 2° mot contient, en deux sigles, TRV et VM, ce qui fait *fratruum*, au lieu de *fratrum*. Il y a ensuite VN et VM qui sont liés.

Cette inscription est gravée sur une plaque de marbre haute de 26 cent. et large de 72.

(*La suite au prochain numéro*.)

INSCRIPTION DE BOUGIE.

Nous ne pensions pas avoir si tôt l'occasion de fournir à nos lecteurs une preuve évidente de la vérité de cette assertion qui termine l'Introduction placée en tète de notre premier numéro :

« Le travailleur algérien n'est pas l'inutile doublure, mais le complément naturel de celui d'Europe. Chacun d'eux fera ce que l'autre ne peut faire, et leur réunion offrira la solution complète du problème d'organisation des études historiques à entreprendre sur l'Afrique septentrionale. »

Ainsi, M. Berbrugger, dans son article sur l'*Ère mauritanienne*, s'appuie sur une inscription qu'il a étudiée à Bougie en 1853, et qui est aujourd'hui au Musée d'Alger, pour établir que cette ère a son point de départ dans l'année 40 de J.-C. M. D'Avezac, dont les travaux sur l'Afrique sont bien connus et fort appréciés, trouve dans les, richesses bibliographiques de la métropole, non-seulement la confirmation des conclusions de notre confrère, mais il y puise le moyen de faire une utile rectification aux *Fastes consulaires*, édités par les chronologistes modernes. Nous donnons, ci-après, la très-intéressante lettre qu'il vient d'écrire au Président de la Société, sur ce sujet.

Paris, le 10 novembre 1856

Monsieur,

Dès que la *Revue africaine* est venue en mes mains, je l'ai lue avec l'intérêt que je porte de longue date aux choses d'Afrique, et j'ai été particulièrement frappé de l'importance de l'inscription recueillie à Bougie et transportée au Musée d'Alger, énonçant la dédicace d'une statue à Marcus Aufidius Honoratus, le 9 des calendes de janvier de l'année provinciale 158, sous le consulat de Lateranus et de Rufinus.

Vous avez fait ressortir toute l'autorité d'un pareil monument pour la détermination définitive du synchronisme de l'an 40 de l'ère vulgaire avec l'an 1er de l'ère provinciale de Mauritanie, en considérant, avec une heureuse hardiesse, comme indice suffisant de l'année romaine, les surnoms des deux consuls auxquels les listes vulgaires attribuent des prénoms et des noms différents de ceux que constate l'inscription.

Je me suis hâté de vérifier, dans les livres que j'ai sous la main, sur quelle autorité reposaient ces noms et prénoms d'*Appius Claudius* et de *Marcus Marius* donnés à Lateranus et à Rufinus dans les fastes consulaires

des chronologistes modernes, et j'ai eu lieu de reconnaître que les dates exprimées par la désignation de ces deux consuls, et d'après lesquelles ils ont été inscrits sur les listes, ne portent en réalité que les surnoms : une épître du pape St-Victor, adressée aux évêques d'Afrique, est datée des calendes de septembre *Laterano et Ruffino coss. viris clarissimis* ; la Chronique de Cassiodore, dans la série des consulats du règne de Septime Sévère, désigne au 4e rang celui de *Lateranus et Rufinus*, et une inscription, rapportée par Onofrio Panvinio, est dédiée Herculi invicto, etc. le 5 des ides de juin *Laterano et Ruflno Cos.*

Ce sont les commentateurs qui ont conjecturalement suppléé à l'omission des noms et prénoms, au moyen d'inscriptions non datées, qu'ils ont supposé applicables à ces consuls ; mais, comme il y a, dans la chronologie consulaire, plus d'un Lateranus et plus d'un *Rufinus*, l'application était périlleuse à tel ou tel d'entre eux, et c'est ainsi que les noms d'*Appius Claudius* et de *Marcus Marius*(1) ont été respectivement attribuées aux consuls de l'an 197, tandis que les noms de *Titus Sextius* ont été attribués à *Sextilites Lateranus*, consul en 154, et ceux de Caius Cœsonius à *Triarius Rufinus,* consul en 210 ; mais votre inscription ne laisse aucun doute sur l'individualité des deux consuls de 197, et démontre que c'est bien à eux qu'appartiennent respectivement ces noms de *Titus Sextius* et de *Caius Cœsonius*. Elle a donc une haute valeur au double point de vue de la fixation certaine du rapport de l'ère mauritanienne avec les dates consulaires, et de l'attribution de leurs noms véritables aux consuls de l'an 197, désignés seulement jusqu'à présent, *dans les monuments*, par leurs surnoms ; et il est essentiel de ne point isoler l'une de l'autre ces deux conditions. Car c'est précisément la légitimité des noms consulaires de votre inscription qui consacre la corrélation du consulat énoncé avec l'an 197 de l'ère vulgaire, et il eût fallu chercher une autre date, si les noms d'Appius Claudius et de Marcus Marius n'eussent pas été le simple produit des conjectures erronées d'Onofrio Panvinio, admises sans discussion par ses successeurs.

La Société historique algérienne me pardonnera, je l'espère, d'avoir essayé de mettre hors de contestation un point qui rehausse l'importance de l'inscription publiée par ses soins.

Veuillez, etc.

D'AVEZAC.

---

(1) Sans parler d'autres variantes non moins hasardées.

MOSAÏQUE ROMAINE D'AÏN TEMOUCHENT
(PRÈS DE SÉTIF).

A huit kilomètres Est de Sétif, sur la route qui conduit de cette ville à Constantine, est une fontaine qui sourd de terre, à l'ombre d'un bouquet de saules, entre des pierres volumineuses de forme et d'origine difficile à préciser aujourd'hui, tant elles ont été usées par les eaux et remaniées pour la captation de la source et sen aménagement.

A cent mètres environ, au Sud de la fontaine, sur une pente légèrement ascendante qui mène au mamelon et au télégraphe de *Temouchent*, existent des ruines assez étendues, et dans le bouleversement desquelles on reconnaît encore, à fleur de terre, des alignements de murs rasés avec des traces de poternes et des angles de rues.

Au bas de ces ruines, et à quarante mètres environ de la source, le Génie militaire avait autorisé, en 1845, je crois, la construction d'une maison de cantinier, qui en 1852, lors de mon séjour à Sétif, était devenue la propriété du sieur Philippon.

Au mois d'octobre de la même année, ce colon, on déblayant les ruines de son terrain, pour élargir sa cour, fut très surpris de reconnaître, sous les décombres, une mosaïque en assez bon état de conservation, et de six mètres carrés à peu près d'étendue. En voici approximativement la composition :

Au centre, vogue un dieu marin dans une conque entourée de poissons.

Aux quatre angles, sont quatre femmes dont la coiffure accuse une certaine recherche. Des dessins de mosaïque forment un encadrement d'un assez bel effet, tout autour de ce tableau, et des médaillions angulaires en rehaussent encore l'effet.

Des traces de murs rasés, tout autour de Ce grand carré en mosaïque, semblent dessiner de petits cabinets dont chacun avait sa mosaïque et qui communiquent avec un vestibule central, dont notre mosaïque était le parquet.

Au-dessous du bord septentrional, on lit très facilement cette inscription en vers :

Invida sidereo rumpantur pectora visu.
Cedat et in nostris lingua preterva locis.
Hoc studio superamus avos graiumque renid(?)
Ædibus in nostris summus apix (sic) operis. — Fehciter…

Mon court séjour à Sétif et d'autres préoccupations m'ont empêché de faire de plus amples recherches sur la découverte de ces, restes, apparemment d'un bain romain. La Société historique algérienne pourrait, si elle juge que la chose en vaille la peine, écrire à ce sujet à son correspondant de Sétif.

Dr BERTHERAND.

Pendant sa tournée d'inspection dans la province de Constantine, M.Berbrugger, à son passage à Sétif, au mois d'août dernier, a vu cette mosaïque sur laquelle il fournit les renseignements suivants :

« La mosaïque romaine d'Aïn Temouchent, dont l'existence a été signalée à la Société par M. le docteur Bertherand, dans une communication datée du 15 juin 1856, a été apportée récemment à Sétif par les soins de M. le capitaine Antonin, chef du génie dans cette localité.

« Le panneau principal, au-dessous duquel se trouve l'inscription, forme aujourd'hui le sol d'une grande salle où il a été placé avec beaucoup de précautions et d'intelligence. Au centre de ce compartiment, j'ai vu la tête gigantesque à barbe et à cheveux marins décrite par notre honorable confrère. Entre les cornes dont cette tête est armée, on remarque des espèces d'antennes. De chaque côté de la tête sont des néréides montées sur des hippocampes et placées par couples, l'une au-dessus de l'autre.

« L'inscription forme trois lignes dont la première finit avec le mot *nostris* et la deuxième avec le mot *gratumque*.

« La présence de la tête cornue s'explique par l'inscription elle-même que l'on peut traduire ainsi :

« Que les cœurs envieux se brisent à cet aspect céleste ! Que chez nous la langue impudente se taise, car, dans ce travail, nous surpassons nos ancêtres ; et, dans nos édifices, le sommet le plus élevé de l'art brille agréablement. *Amen* ! »

« Dans des idées superstitieuses, qui subsistent encore de nos jours, la corne, de même que les doigts d'une main ouverte, a la propriété de neutraliser l'action nuisible de l'œil d'un ennemi. J'ai souvent rencontré dans nos oasis des têtes d'animaux cornus, placées dans ce but au-dessus des portes.

« Pour justifier ma traduction de l'adverbo *feliciter*, je rappellerai que ce mot, ainsi que explicit et amen, se plaçait autrefois à la fin des textes pour indiquer qu'ils étaient-terminés. Il est arrivé souvent que d'ignorants copistes les ont liés au texte même, d'où résultaient d'assez étranges contresens.

« Outre le panneau principal dont on vient de parler, la mosaïque de Temouchent avait une large bordure composée d'une série de grands médaillons qui sont conservés à la direction du Génie de Sétif. »

INSCRIPTIONS DE L'AMPHITHÉÂTRE D'EL DJEM,

ET, PLUS EXACTEMENT, DJEMM.

(Voir le premier numéro de la Revue. p. 16 et suivantes.)

Nous nous acquittons aujourd'hui de la promesse, faite dans notre premier numéro, d'entrer dans quelques détails sur ces curieux documents épigraphiques.

Mais disons d'abord quelque chose du magnifique monument où ils sont gravés.

L'amphithéâtre d'*El Djem* (ou *Jem*, selon la prononciation locale) est situé à environ 160 kilomètres au Sud-Sud-Est de Tunis, et à-peu-près à 40 kilomètres de la côte orientale de cette Régence.

Sir Grenville Temple(1) le classe, sous le rapport de l'étendue, immédiatement après le Colysée de Rome et l'Amphithéâtre de Vérone; il évalue sa longueur à 429 pieds anglais(2), son plus grand diamètre à 368 pieds et sa hauteur à 96 pieds. Un voyageur français, M. de Voulx père, actuellement en Algérie, et qui l'a visité en 1830, lui attribue une circonférence de plus d'un demi-kilomètre. Il en a dessiné deux vues dont les copies se trouvent à la bibliothèque d'Alger.

Ce monument de forme ovale offre à l'extérieur quatre étages de colonnes et d'arcades, soixante à chaque étage. Les chapiteaux appartiennent à l'ordre composite, tel qu'on le voit employé sur la colonne de Dioclétien à Alexandrie, mais avec une légère différence au 2° étage.

A chaque extrémité était une grande entrée : celle de l'Ouest a été détruite avec les arcades qui lui étaient contiguës et une portion de la construction supérieure, il y a précisément un siècle, par Mohammed Bey, qui soute empêcher certaines tribus arabes, alors en état de révolte, de se servir de ce monument comme d'une forteresse.

On peut consulter, pour de plus amples détails, l'ouvrage de M. Temple, à qui ceux qu'on vient de lire sont empruntés.

Nous ajouterons seulement que l'amphithéâtre s'élevait auprès de Thysdrus, ville où le proconsul Gordien fut fait empereur malgré lui, en 298 de J.-C.

---

(1) *Excursions in the Mediterranean*, t. 1, p. 151.

(2) Le pied anglais n'a que 80 centimètres, 47 millimètres.

Abordons maintenant l’examen des inscriptions mystérieuses gravées sur ce monument.

PREMIÈRE INSCRIPTION.

Dès que les trois inscriptions d’El Djem eurent passé sous les yeux des membres de la Société, M. Bresnier, secrétaire, fit obier- ver que les signes qui composaient la première lui rappelaient ceux qu’il avait vus au-dessus de la Loge maçonnique, à Bône. Plusieurs de nos collègues, qui appartiennent à la franc-maçonnerie, constatèrent la justesse de cette observation ; et M. Bérard, un d’eux, voulut bien se charger d’étudier le document épigraphique n° 1.

Voici une analyse de son travail.

« Les monuments franc-maçonniques tracés en caractères du genre de ceux qui composent la première inscription d’El Djem, et qu’on appelle l’*écriture ammonienne* des anciens prêtres d’Égypte, sont assez rares. On ne trouve guère dans les annales de l’ordre qu’une ancienne pièce chiffrée du 21 juin 1635, dont les signes sont empruntés aux formes de l’équerre et du triangle. Son authenticité n’est pas prouvée. Il n’est d’ailleurs pas d’usage dans la maçonnerie d’écrire en chiffres, et cela n’est ordonné par aucun règlement.

« On ne sait, du reste, quelle date assigner à l’origine de cette écriture, ni si elle remonte à l’époque même où Numa Pompilius fondait les collèges des constructeurs (*Collegia fabrorum*).

« Jules César envoya à Carthage ceux de ces compagnons, qui étaient fixés dans la Gaule cisalpine, afin de relever de ses ruines la vieille métropole punique. Sous l’empereur Hadrien, ils furent chargés d’élever de nombreuses constructions en Afrique.

« Si, comme tout porte à le croire, ce sont des compagnons de ce collège, les francs-maçons, qui ont dirigé sous les Gordiens la construction du magnifique amphithéâtre de Thysdrus, on serait tenté de leur attribuer notre document n° 1, s’il ne résultait pas des explications données par M. Tissot, que la première inscription est antérieure aux deux autres, mais qu’elle ne parait pourtant pas contemporaine du monument.

« La base de formation des lettres maçonniques est une double croix à deux branches et à deux montants, dont la décomposition fournit trois signes en haut, trois au centre et trois en bas ; au moyen de points, on double cet alphabet. Le trait vertical n’est qu’un signe séparatif des mois.

« Appliquant ces principes à notre inscription, nous y trouvons les lettres suivantes :

. p, i[1], o, g, . i, g, i, n. i. n
n, i, g, g, i, g . n, f, i. n, n, n

« Si l'on essaie de lire cette inscription de gauche à droite, à l'européenne, il se trouve qu'elle commence par le signe séparatif, circonstance qui ne parait nullement motivée ; il est donc probable que l'on doit lire de droite à gauche et que, par conséquent, le texte appartient à une langue sémitique. Il ne serait pas impossible, d'ailleurs, que ce texte fût arabe, car il y a eu et il y a encore ici des francs-maçons parmi les indigènes.

« Nous avons mis sous les yeux du lecteur les éléments de solution dont nous pouvions disposer, c'est-à-dire, l'alphabet maçonnique du moyen-âge chez les Français. Mais cet alphabet varie selon les temps et les nations ; et d'ailleurs on ne commit pas celui dont les francs-maçons indigènes ont pu faire usage, ni même s'ils en ont jamais possédé un. On conçoit que, dans un pareil état de la question, nous nous abstenions de produire une interprétation qui serait nécessairement très-hasardée. Nous laissons donc à de plus habiles et mieux informés ou à de plus hardis la gloire de trouver le mot de l'énigme. »

DEUXIÈME INSCRIPTION.

Celle-ci est évidemment arabe et l'incertitude de sa lecture ne tient qu'à la grossièreté des caractères et aux impressions des balles arabes qui se confondent avec les points diacritiques.

Cependant il est possible d'y lire une formule arabe assez commune : *fait par...* Quant au nom propre, ce parait être Ben Abd Allah Djenin, ou Djebir ou Djenber, etc.

TROISIÈME INSCRIPTION.

Il est assez facile de reconnaître que ce document épigraphique est écrit avec les signes cryptographiques[1] encore usités dans ce pays

(1) La cryptographie ou stéganographie est le nom que l'on donne au système des écritures secrètes. Cette antique invention fut ressuscitée au moyen-âge par Trithème, abbé de Spanheim, dont les alphabets occultes passèrent d'abord pour

parmi les Indigènes plus ou moins lettrés ; mais, à part un petit nombre d'inductions que l'on ne doit même produire que sous toutes réserves, il n'a pas été possible d'aller beaucoup au-delà de cette constatation de la nature des signes employés. Ici encore il faudra donc se borner à rendre ces signes par leurs équivalents vulgaires et abandonner à des esprits plus pénétrants l'honneur de découvrir le sens qu'on doit leur attribuer.

Nos Indigènes connaissent un double système cryptographique dont ils se servent dans leurs correspondances secrètes. Ils les désignent tous deux sous le nom d'*abadjed*(1), à cause des quatre premières lettres qui s'y présentent : *alif, ba, djim, dal*, et ils les distinguent l'un de l'autre en appelant le plus complet *abadjed el djezm el kebir* et l'autre *abadjed el djezm es ser'ir.*

Le grand *abadjed* contient 28 signes numératifs, c'est-à-dire autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet arabe.

Le petit n'a que les neuf premiers signes de la numération : le chiffre 1 représente quatre lettres et chacun des huit autres trois lettres seulement. Les textes écrits d 'après ce dernier système sont très-difficiles à déchiffrer pour tous autres que les correspondants qui l'emploient entre eux d'après une clef convenue. Aussi, il y a une vingtaine d'années, des lettres en chiffres, émanant d'Indigènes suspects, ayant été saisies par l'autorité française, il ne se trouva personne ici qui pût en fournir une traduction.

Cet antécédent négatif était assez décourageant. Toutefois, c'était déjà quelque chose que de pouvoir préciser les éléments graphiques et de recueillir les quelques inductions qui semblent en jaillir naturellement.

Ce document épigraphique se compose d'une ligne entière et d'un bout de ligne dont la position indique que la lecture doit se faire de droite à gauche; d'où l'on peut déjà conclure que le texte cryptographié appartient à une langue sémitique.

On compte en tout vingt caractères dont quatre seulement à la 2e ligne. Sauf celui qui termine la première ligne à gauche et les X fermés qu'on remarque dans cette même ligne, tous ces signes appartiennent

---

des mystères diaboliques. Le nom de *chiffres* donné aussi à la cryptographie vient de ce que chez nous comme chez les Arabes, les signes de la numération servaient surtout à remplacer ceux de l'écriture usuelle.

(1) Le mot *Abadjed* dans sa signification ordinaire signifie un alphabet.

au système de numération actuellement usité en Berbérie. Or, comme l'emploi de ce système ne date pas de beaucoup plus d'un siècle, cette circonstance fournit une limite chronologique qui ne permet pas de faire remonter au-delà du milieu du 18e siècle l'époque où la 2e inscription fut gravée.

Quant à l'X fermé, il figure dans l'alphabet libyque, et dans le celtibérien où on lui attribue la valeur du G. Mais on rencontre aussi dans le système de numération algérienne un caractère tout semblable à un B majuscule ainsi tourné à gauche , et qui présente quelque analogie avec l'X fermé de notre inscription, lequel équivaudrait alors au numéro 5. Il se trouve employé avec cette valeur dans un manuscrit arabe de la Bibliothèque, à la page 21. Cet ouvrage qui traite de la magie est une copie de l'année 1201 de l'hégire (1786-87 de J.-C.).

Le caractère incertain qui termine la première ligne à gauche ressemble beaucoup à un (aïn) négligemment tracé. Si c'en est un, en effet, cette lettre représenterait le nombre 70.

On a la certitude que l'inscription a été tracée d'après le système du grand *abadjed* par la présence des chiffres ponctués qui ne se trouvent pas dans le petit.

Voici maintenant, dans l'ordre européen, les signes cryptographiques de notre inscription :

d. k. l. h. a. z. h. a. l. h'. h. a. a. m. h'. 70 d. z. y. d.

Si l'endroit fruste indiqué dans la copie de M. Tissot au-dessus du premier signe est la trace d'un point, il faut traduire m au lieu de d, si on prend ce signe pour le chiffre 4 et non pour la lettre ‘aïn.

On a dit que, d'après l'âge connu de certains des caractères de numération employés dans cette inscription[(1)], celle-ci ne peut guère remonter qu'à un siècle. Précisément, vers cette époque, c'est-à-dire de 1756 à 1759, régnait, en Tunisie, un bey du nom de Mohammed à qui la tradition attribue la grande brèche qui existe aujourd'hui dans l'amphithéâtre d'El Djem. Pour exécuter un pareil travail, il lui fallut amener beaucoup d'ouvriers munis d'instruments convenables. Ce dut être un moment favorable pour graver sur le monument, au moins les deux dernières inscriptions qu'on y remarque. Si l'on considère la difficulté

(1) Les signes V et A, pour figurer 7 et 8, ne se rencontrent pas dans les documents antérieurs au milieu du XVIIIe siècle.

d’atteindre, sans une longue échelle, à l’endroit où elles sont écrites et l’impossibilité de s’en procurer chez les rares populations qui vivent dans l’espèce de désert où l’édifice s’élève, on sera tenté de croire que c’est très-probablement à ce moment que ces documents épigraphiques ont été gravés.

On remarquera que le chiffre 70 qui se trouve dans l’inscription et qui parait être une date abrégée, 1170, par, exemple, correspondrait alors à 1756-1757, les deux premières années du règne de Mohammed et celles où, eu égard aux événements de son règne, il a pu faire le travail indiqué.

Recherches sur la coopération de la Régence d’Alger

A LA GUERRE DE L’INDÉPENDANCE GRECQUE.

(D’APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.)

A diverses époques, la Régence d’Alger a prêté son concours maritime à la Turquie, dont elle était la vassale, peu soumise il est vrai. Lors de la guerre de l’indépendance grecque, elle envoya son contingent à la Sublime Porte ; et les documents inédits dont je donne la traduction, semblent jeter quelque jour sur la part qu’elle prit à cette guerre, soit sous un point de vue militaire, soit sous tout autre rapport. On verra que son intervention annonce, — contrairement à. certains préjugés européens, — une marine assez respectable.

Comme introduction, et pour faciliter l’appréciation de mes documents inédits, je rappellerai sommairement les principaux événements de cette guerre.

Le premier mouvement insurrectionnel des Grecs eut lieu en 1820, sons le règne du sultan Mahmoud II, à la suite des troubles causés par la rébellion d’Ali, ex-pacha de Janina. L’insurrection devint générale en 1821, et le 15 avril de cette année, le massacre des Grecs commença dans tout l’empire. La Turquie fit de grands armements, mais les insurgés triomphèrent dans plusieurs combats maritimes, prirent Cyparissa,

Navarin et Monambasie, et battirent la flotte turque devant l'île de Gamas (20juillet). — Une armée turque commandée par Baïram Pacha fut défaite dans les Thermopyles en septembre, et son chef y trouva la mort. — Le 5 octobre, les Grecs s'emparèrent de Tripolitza, y firent 18,000 prisonniers dont 6,000 hommes et 12,000 femmes et enfants, commirent d'horribles excès dans cette ville et massacrèrent 12,000 prisonniers le 7 octobre. Plus tard les Turcs dévastèrent Chio et y commirent des excès, mais la flotte turque fut presque toute détruite par les brûlots grecs. En juillet 1822, le Pacha Bram Ali envahit la Grèce à la tête de 35,000 hommes, mais son armée fut détruite en grande partie. Une flotte turque, sous Abdoullah, fut défaite devant l'île de la Spezzia, en septembre, par l'amiral grec Miaulis. Les Turcs attaquent Missolonghi en novembre, sont repoussés avec pertes et se retirent. Les Grecs incendient la flotte turque près de Ténédos, en novembre ; ils prennent Nauplie. Une nouvelle armée turque, envoyée en mai 1823, sous les ordres du sari-asker Selim, est détruite. Une armée albanaise, levée par Youssef Pacha, pour attaquer Missolonghi, fait défection.

Le Sultan adresse, en 1824, à Mehemet Ali, vice -roi d'Égypte, un firman qui lui concède le pachalik de la Morée ; celui-ci envoie une armée de 22,000 hommes, sous les ordres de son fils Ibrahim Pacha. Une armée turque, aux ordres de Derviche Pacha, est battue et dispersée. Les Turcs prennent l'île d'Ipsara, le 3 juillet 1824 ; le château saute avec 3,000 Ispariotes et 4,000 musulmans. Les Grecs reprennent Ipsara, le 15 juillet ; la flotte prend la fuite et a neuf navires détruits. La flotte turque, sous Topal Pacha, est battue le 11 août devant Gamas, et de nouveau le 47 ; la flotte égyptienne fait sa jonction le 26 ; elles sont battues le 6 septembre, dans la rade d'Halicarnasse, et de nouveau, les 8 et 9 septembre, près de l'île de Cos. L'amiral turc rentre dans les Dardanelles et Ibrahim Pacha à Alexandrie.

En février 1825, Ibrahim Pacha débarque à Modon et s'empare de Navarin. Miaulis remporte une victoire navale devant Modon. Les Turcs assiègent Missolonghi et font invasion dans la Grèce orientale. Ibrahim Pacha s'empare de la ville maritime d'Arcadie, de celle de Nisi, et fait son entrée, le 22 juin, dans Tripolitza, capitale de la Morée, mais, assailli de toutes parts, il est obligé de s'y renfermer. Les Turcs, sous Rechid Pacha, assiègent Missolonghi, échouent dans plusieurs assauts,

et appellent Ibrahim Pacha à leur secours ; ils entrent dans cette ville par surprise et massacrent, tout. Ibrahim Pacha rentre dans la Morée, mais il est repoussé et se retire à Tripolitza, et de là à Modon, où il reste dans l'inaction pendant plus d'un an. Rechid Pacha entre dans la Grèce orientale avec 9,000 hommes et assiège Athènes.

Le 10 août 1826, combat à Chaïdari, près d'Athènes, où les Turcs sont battus, la réserve de l'armée de siège est détruite ; celle-ci est tournée. Une attaque générale est faite le 6 juin 1827, par les Grecs, sous le général Churche, ils sont défaits et éprouvent de grandes pertes. Athènes capitule et retombe au pouvoir des Turcs. Lord Cochrane fait contre Alexandrie une tentative qui échoue. Les Grecs se livrent à la piraterie.

La France, l'Angleterre et la Russie signent un traité, le 6 juillet 1827, pour mettre fin à la guerre et pour détruire la piraterie dans les mers du Levant. La Turquie refuse la médiation des puissances alliées. Une armée égyptienne, forte de 92 voiles, portant 5,000 hommes de renfort à Ibrahim Pacha et de l'argent, arrive à Navarin ; l'amiral Codrington lui permet d'y entrer, mais il lui défend d'en sortir, afin d'éviter toute collision ; la flotte turque y était déjà réunie. Une partie de la flotte turco-égyptienne sort de Navarin malgré la promesse faite par Ibrahim Pacha, et, profitant de l'absence de la flotte anglo-française, celle-ci revient et fait rentrer les navires qu'elle rencontre. Ibrahim Pacha irrité se met en marche avec l'armée de terre et fait aux Grecs une guerre d'extermination et de dévastation et ne tient aucun compte des observations qui lui sont adressées par les amiraux alliés sur la barbarie de ce système de destruction. En conséquence, les trois amiraux décident qu'ils attaqueront la flotte turque, dans Je cas où le général en chef persisterait dans son œuvre. Les flottes alliées entrent sans obstacle, le 20 octobre, dans la baie de Navarin, où la flotte turco-égyptienne était mouillée en croissant.

La division anglaise était sous les ordres du vice-amiral Codrington, qui, par son grade, avait le commandement en chef ; la division française était sous les ordres du contre-amiral de Rigny et la division russe sous les ordres du contre-amiral Heyden. Les navires turcs étaient placés sous les ordres du coptana Bey et les navires égyptiens sous le commandement de Moharrem Bey. Le combat ne tarda pas à s'engager et au bout de quatre heures la flotte turco-égyptienne était entièrement détruite : elle comptait 3 vaisseaux turcs, 4 frégates égyptiennes de 64,

5 frégates turques de 48, 18 corvettes turques, 8 corvettes égyptiennes, 12 bricks dont 8 égyptiens, total 60 navires de guerre. La perte des équipages anglais fut la plus grande, trois de leurs vaisseaux avaient tellement souffert, qu'on fut obligé de les renvoyer à Malte et delà en Angleterre, pour les faire réparer. Les ambassadeurs des trois puissances alliées quittèrent Constantinople le 8 décembre.

Une expédition française de 20,000 hommes arrive en Morée sous le commandement du lieutenant-général marquis Maison. Les Égyptiens quittent la Morée le 4 octobre 1828 ; les Français s'emparent de toutes les places fortes.

La Grèce est constituée en état indépendant et on lui donne pour roi le prince Othon, fils cadet du roi de Ravière.

A. DE VOULX.

Voici maintenant les documents inédits qui se rapportent à la part que la marine algérienne prit à Cette guerre.

PIÈCE N° 1.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la Régence d'Alger.

Onze jours avant la date de la présente a eu lieu l'arrivée dans notre ville du capitaine *Stefano*, envoyé auprès de nous par sa seigneurie bénie et fortunée, monseigneur Hassaïn-Pacha.

Si vous m'adressez vos nobles questions au sujet des événements qui ont eu lieu sur mer, et sur terre, je vous dirai que la nation grecque agissait d'un concert unanime et d'un accord général, et que le moment de l'insurrection était arrêté et fixé. Lorsque la Sublime-Porte eut connaissance de ces faits, elle expédia des ordres sur tous les points pour mettre les musulmans sur leurs gardes et leur faire connaître ce qui se préparait. Grâces à Dieu, les mécréants maudits n'ont pas fait beaucoup de mal sur terre et n'ont pu exécuter leurs projets de rébellion. Les désordres les plus graves sont ceux qui ont eu lieu sur mer. Des îles *Soudidja, Ipsaras Tchoulidja* et autres îles habitées par les mécréants,

a trois cents navires, grands ou petits, qui se sont mis a croiser, les sont sortis de deux uns dans les eaux d'Égypte, les autres dans les eaux de Constantinople et autres parages, afin de capturer par surprise les bâtiments des musulmans. C'était précisément l'époque où les croyants se mettent en route pour effectuer le saint pèlerinage. Les mécréants prirent donc un grand nombre de navires et les pèlerins qui s'y trouvaient ont conquis le rang des martyrs. Mais, grâces à Dieu, en Morée et autres lieux, les mécréants ont été tués en quantité qu'on ne peut énoncer, leurs enfants ont été réduits en esclavage et leurs biens livrés au pillage. Lorsque la nouvelle des ravages commis sur mer par les infidèles parvint Constantinople, la Sublime-Porte désigna huit des navires de sa flotte, pour donner la chasse aux mécréants. Ces huit navires, parmi lesquels se trouvait un vaisseau de quatre-vingt-seize canons, sortirent du détroit des Dardanelles, et rencontrèrent soixante-deux navires qu'ils combattirent pendant quatre jours. Deux ou trois brûlots qui se trouvaient au nombre des navires ennemis, s'approchèrent du vaisseau pendant qu'il était tout au combat. Les flammes s'élancèrent, le vaisseau prit feu et sauta. De son équipage, cent hommes et peut-être moins, se sont seuls sauvés : tout le reste a .conquis le rang de martyr. Lorsque cette nouvelle parvint à Constantinople, on donna sur le champ l'ordre d'équiper de 60 à 70 navires et de les faire partir le 2e ou le 3e jour de la noble fête. Puisse le Dieu glorieux et très-haut les favoriser de la victoire ! Amen! Le Patrouna Bey prendra le commandement en chef de cette expédition. Le Pacha d'Égypte a été également invité à équiper huit navires et à leur faire rallier la flotte de la Sublime-Porte. Ces huit navires ont pris la mer, conformément aux ordres de la Sublime-Porte et avec une entière soumission. Pareil ordre a été expédié, par la voie de Malte, à monseigneur le très-fortuné Hassaïn-Pacha, et le firman de la Sublime-Porte est déjà parvenu, sans doute, dans votre ville. Dans ce pays, tous les musulmans, d'accord avec les Européens, n'ont qu'une voix sur le compte de votre Régence victorieuse. Ils proclament tous le courage et la capacité guerrière dont vos champions ne cessent de donner des preuves éclatantes sur mer comme sur terre, et qui leur ont fait Vaincre toutes les nations. Tous les musulmans prient donc le Dieu glorieux de faciliter l'arrivée vos navires et tous guettent avec impatience leur venue matin et soir. — Vous reconnaîtrez, excellent frère, combien, sont précieux les renseignements que je vous donne. J'en gratifie votre

seigneurie, parce que vous êtes mon frère. — Si vous venez à parler avec monseigneur Hassaïn Pacha, du *Bach-Day*, vous voudrez bien lui faire connaître, etc.

De la part de celui qui fait des vœux pour la perpétuité de votre santé.

3 du mois de choual de l'année 1226 (4 juillet 1821).

L'ami sincère, El-Hadj-Khelil, habitant de la ville de Smyrne.

(*Signature et cachet.*)

PIÈCE N° 2.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la Sublime-Porte.

Le Prince de la Régence d'Alger d'Occident, le très-fortuné, l'objet de l'assistance et des grâces divines, la source de bénédictions, mon seigneur, qui place sa confiance en Dieu, a fait prendre la mer aux navires de la Régence victorieuse, avec ordre de rallier la flotte de la Sublime-Porte. Puisse Dieu accorder la victoire et le succès à la flotte ottomane, aux navires de la Régence victorieuse, et à la nation de Mohammed. L'envoi de nos navires vous était déjà connu, mais l'objet de cette lettre est de vous donner avis de leur départ. Par la grâce du Très-Haut, ils seront favorisés de la plus heureuse arrivée.

De la part de celui dont les sentiments sont à jamais sincères, Sid Ahmed, khaznadji (trésorier) de la ville bien gardée d'Alger d'Occident, année 1237 (1821-1822).

(*Signature*.)

Cachet : Celui qui met sa confiance en l'Unique : son adorateur, Ahmed ben Mohammed Khaznadji (trésorier). Année 1233 (1817-1818[1].

(1) Cette date est celle de la nomination de Sid Ahmed aux fonctions de trésorier. Les sceaux et cachets portent presque toujours le millésime de l'avènement du Pacha ou de la nomination du fonctionnaire qui les ont employés. Ils constituent donc une ressource précieuse pour la fixation de certaines dates et l'établissement des chronologies.

Pièce N° 3.

Lettre, adressée au Pacha d'Alger.

Au frère affectionné, objet de la félicité ainsi que de la faveur et de la grâce divines, mon sultan. — Puisse votre seigneurie être favorisée à jamais des bienfaits de la félicité et jouir de la protection divine. Nous avons reçu votre illustre lettre qui renferme l'expression d'une amitié sincère et d'une affection véritable et qui nous donne l'assurance d'une fraternité dévouée. Notre frégate, commandée par le raïs Kouali Mohammed Koptan, est entrée dans votre port, venant de Londres, et s'arrêtant à Alger d'Occident pour vous porter nos hommages. Son arrivée ayant eu lieu à une époque de désordres, Votre Seigneurie a fait équiper deux frégates et une goélette, faisant partie de votre flotte, pour l'accompagner et l'escorter jusqu'au port d'Alexandrie. De plus, vous avez fait renforcer son équipage par des marins et des canonniers à vous. Tel est le contenu de votre lettre et nous avons saisi et compris tout ce que vous nous mandez. Puisse Dieu vous accorder la meilleure des récompenses. S'il plaît à Dieu, le maître miséricordieux, lorsque ces navires arriveront à Alexandrie, je mettrai vos marins et vos canonniers à bord d'un brick, que je ferai partir avec les bâtiments de votre seigneurie. Puisse le Dieu glorieux protéger votre Régence florissante et frapper de cécité les yeux de nos ennemis, lors du retour de vos deux frégates et de votre goélette et du brick portant vos marins et vos canonniers.

Écrit, le 18 du mois de redjeb de l'année 1238 (26 mars 1823).

(*Cachet de* Mehemed Ali, pacha d'Égypte.)

PIÈCE N° 4.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Votre serviteur vient vous exposer ce qui suit : Sa seigneurie le gouverneur de l'Égypte, le très-fortuné et béni, monseigneur et mon pacha au rang illustre, votre ami et votre frère, m'a fait parvenir une lettre qui vous est destinée. Votre serviteur s'empresse de vous la transmettre, incluse dans la présente. — Si vous vous informez des navires de la Régence victorieuse placés sous le commandement en chef du *sari-asker*

El Hadj Ali Koptan, sachez que vos deux frégates et votre goélette sont arrivées heureusement à Alexandrie ; qu'elles ont été employées à croiser devant diverses îles de la Méditerranée et notamment devant l'île de Candie, et quelles sont parties le 16 redjeb 1238 (29 mars 1823) pour la Morée, à cause de l'insurrection qui a éclaté dans le pays et des désordres excessifs qu'y exercent les Grecs mécréants, ennemis de la religion. S'il plaît au Dieu miséricordieux, la Régence sera victorieuse.

17 du mois de Redjeb de l'année 1238 (30 mars 1823) :

El Hadj Ahmed, agent (oukil) de la ville bien gardée d'Alger d'Occident.CHRONIQUE.PROVIN ItOVINCE

(*La fin au prochain numéro*.)

CHRONIQUE.

PROVINCE D'ORAN.

SIDI'ALI BEN KENBOUCHA.

Une fouille pratiquée dans cette localité des Oulad Aouf, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de S'aïda fait découvrir des briques romaines et sept médailles dont la plus récente est de Balbin et remonte à l'année 233 de J. C. Voici la description succincte de ces monnaies antiques :

1° Moyen bronze très-fruste qui paraît être de Claude, élu empereur en 41 de J.-C.;

2° et 3° Marcus Annius Verus Catilius Severus, appelé, sur les médailles, *Marcus Aurelius Antoninus*, qui succéda à Antonin en 161 de J.-C.

Deux moyens bronzes frustes, dont l'un presque effacé ; on voit au revers de l'autre une femme debout tenant une corne d'abondance ;

4° Annia *Faustina*, femme de Marc Aurèle, impératrice, entre 161 et 175 de J.-C., époque de sa mort.

Grand bronze très-fruste

5° Varius Avitus Bass anus, désigné sur les médailles par les noms de Marcus Aurelius Antoninus, et vulgairement appelé *Elagabalus*. Grand bronze bien conservé.

Face. — Tête laurée de l'empereur ; autour : IMP. CAES. M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG., imperator Cæsar Marcus Aurelius Antoninus Pius Augustus ;

Revers. — Mars marchant ; autour : MARS VICTOR ;

6. Bassianus Alexianus, appelé, sur les médailles, Marcus Aurelius *Severus Alexander*, proclamé empereur par le sénat, en 222 et assassiné en 235.

Ce moyen bronze est presque fruste. On distingue au revers la Victoire marchant et tenant une couronne de chaque main ;

7° Decimus Cælius *Balbinus*, élu empereur par le sénat, conjointement avec Pupienus, en 238 de J.-C, et massacré par les prétoriens, après trois mois de règne.

Moyen bronze d'une très-belle conservation.

Face. — Tête laurée de l’empereur ; autour, cette légende : IMP. CAES. D. CAEL. BALBINVS AVG., lmperator Cæsar Decimus Cælius Balbinus Augustus ;

Revers. — Victoire débout, tenant une couronne et une palme ; autour : VICTORIA AVGG., Victoria Augustorum.

AÏN EL DJENAN.

Sur le territoire des Oulad Zaïr (agalik des Douairs), entre Aïn Temouchent et Sidi bel Abbès, il existe près d’*Aïn el Djenan* des ruines que la tradition locale rapporte à l’époque romaine. Elles sont situées à une demi-journée au nord de la Mekerra près d’une route de Tlemcen au Chélif, par le pied septentrional de l’Atlas.

La fontaine dite *Aïn el Djenan* est elle-même une construction romaine, mais fort endommagée par le temps. En octobre 1837, un arabe des Oulad Zaïr ayant cherché à enlever la vase qui s’était accumulée dans cette source, arriva jusqu’au fond où il trouva, incrusté entre deux pierres et de manière à être parfaitement garanti, un œuf d’autruche dans lequel vingt médailles romaines d’argent se trouvaient placées dans du coton. Les pièces, du module ordinaire, appartenaient aux empereurs Vespasien, Titus, Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin le pieux, Marc Aurèle, sa femme Faustine et Commode, son fils ; elles formaient, on le voit, une suite régulière de huit empereurs romains et embrassaient un espace de 123 ans compris entre 69 et 192 de J.-C.

Les ruines répandues auprès d’Aïn el Djenan témoignent de l’existence, en ce lieu, d’un centre de population antique.

PROVINCE D’ALGER.

MONUMENTS CELTIQUES DE DJELFA.

M. le Dr Reboud accompagne de la note suivante l’envoi qu’il fait au Musée d’Alger d’une hache celtique qui provient de Djelfa :

« Cet instrument tranchant (en pierre), trouvé dans les environs du *Bordj* de Djelfa, n’aurait-il pas une grande valeur archéologique ? Que signifie cette dépression circulaire qui semble produite par un lien ? Y aurait-il quelques rapports d’origine entre cet instrument et les dolmens de l’Oued Djelfa ; et ces dolmens eux-mêmes ne seraient-ils pas les tombeaux de soldats celtes (Bretons ou Gaulois) campés au poste situé sur la rive gauche de la rivière, entre Djelfa et le moulin ? Autour du poste romain de Msad, on trouve des tombeaux analogues. »

Les réponses détaillées à la plupart des questions posées par

M. Reboud, se trouveront dans un article sur les dolmens d'El Kalaa (près de Guyot-Ville), qui paraîtra dans notre troisième numéro. Quant à l'instrument tranchant envoyé par notre honorable correspondant, et qui a la forme d'un coin terminé en pointe par le côté opposé au tranchant, c'est une véritable hache celtique comme on en trouve souvent dans l'ancien territoire des Gaules.

La trace circulaire est probablement celle de quelque petite courroie par laquelle on la portait.

M. le docteur Reboud a aussi envoyé un fragment de couronne en terre cuite, provenant des ruines de Msad, à l'est de Lagouat, et quelques débris de poteries trouvées dans les ruines du poste romain de Djelfa.

MÉDÉA.

M Pharaon, interprète de l'armée et correspondant, adresse une statistique des ruines romaines, qui existent dans la subdivision.

Nous engageons nos correspondants de Médéa à faire tous leurs efforts pour retrouver la pierre où, selon M. le général Duvivier, on lisait cette inscription : *D. M. -M. Hepennio Cassiano - Midiæ Ciæ æd. — cur IIII — Ciæ p.….X*.

Il serait intéressant aussi de retrouver la trace de deux épitaphes, l'une d'Aurelius, l'autre de Vipsindir, qui avaient été découvertes en faisant des fouilles pour construire l'hôpital et déposées dans l'ancienne maison du trésor.

Il faut signaler encore un fragment épigraphique qui a été employé, dit-on, dans la conduite d'eau de la pépinière.

MILIANA.

M. Julienne, interprète de l'armée et correspondant, vient d'adresser la statistique des ruines romaines de ce cercle.

M. Delaunay, commissaire civil de Miliana et correspondant, vient d'adresser au Musée d'Alger un ossuaire en plomb, trouvé dans la concession Louislou. Ce petit monument, qui contient encore quelques ossements calcinés et une médaille, moyen bronze, de Fanstine la jeune, mesure 0,36m de longueur, sur 0,19m de largeur et 0,26m de hauteur, y compris son couvercle en dos d'âne.

Nous avons demandé des renseignements sur les circonstances de cette découverte et notamment si la médaille qu'on y a jointe s'y trouvait originairement.

CHERCHEL.

M. de Lhotellerie, directeur du Musée archéologique de Cherchel

a fait rentrer dans cet établissement, entre autres objets, le cippe de Sextus Julius Julianus, dont l'inspecteur-général des monuments historiques avait signalé l'existence chez le colon Lebeau, dans le rapport sur sa tournée de 1855. (Voir au *Bulletin bibliographique* pour les découvertes faites par M. de Lhotellerie dans les Thermes de l'Ouest.)

TIPASA.

Le Musée d'Alger vient de recevoir de M. Rousseau, propriétaire, deux grands vases romains trouvés à Tipasa et dont l'un lui est destiné et l'autre doit être envoyé à l'Exposition permanente du ministère de la guerre. Ces vases sont d'une forme élégante et en très-bon état de conservation, sauf une légère cassure à l'orifice.

TANARMUSA (Mouzaïa-Ville).

Le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger a rapporté récemment de cette localité les objets suivants :

1° Bague en or à chaton avec une pierre gravée représentant un cerf : elle est passée dans un petit anneau également en or, ce qui fait supposer qu'elle a pu être employée comme pendant d'oreille ;

2° Un style en ivoire pointu par le bout (*graphium*) destiné à tracer les caractères sur des tablettes en cire et terminé en tête ronde de l'autre côté avec une face légèrement aplatie, pour effacer l'écriture ;

3° Ceps en fer, le *cippus* des anciens, avec lequel ils entravaient les condamnés et les esclaves. Par allusion aux deux anneaux qui en forment les extrémités, on appelait les esclaves annulati. Entre ces anneaux, est une espèce de large cadenas ; on y voit l'ouverture par laquelle passait le boulon qui pouvait se river ou se fermer avec un plus petit cadenas, selon que l'on voulait entraver l'individu d'une manière permanente ou temporairement. Les instruments en fer sont très-communs à Tanaramusa, tandis qu'ils sont assez rares dans d'autres ruines romaines ; cela tient, sans doute, à la proximité du fer dont on voit encore les traces d'exploitation antique sur la face méridionale du Mouzaïa ;

4° Épitaphe de Donatus (?), évêque de Tanaramusa. Cette inscription qui a été expliquée dans le premier numéro de la *Revue* (p. 52, etc.), figure aujourd'hui au Musée d'Alger, sous le n° 194.

ALGER.

M. Picon, propriétaire à Alger, a fait remettre au Musée l'inscription turque gravée sur la frise de la grande porte en marbre de l'ancien palais des pachas (Jenina). Ce document épigraphique indique que cette porte

a été faite en 1227 par le dey El Hadj Ali ben Khelili, qui a régné de 1224 à 1230, et dont l'épitaphe figure au Musée sous le n° 7.

RUSGUNIA.

Un grand plat creux antique en terre, presqu'entièrement recouvert de concrétions marines et de coquillages, a été trouvé, il y a quelque temps, dans la mer, devant les ruines de Rusgunia. Cet objet, curieux à double titre, a été donné au Musée d'Alger par M. Louis Vacherot. — Ceci nous rappelle qu'il y a plusieurs années, une petite amphore romaine, également recouverte de coquillages marins, fut trouvée devant le rivage de Guyot-Ville et que l'amateur, entre les mains duquel elle tomba, n'en demandait pas moins de 800 francs !

PROVINCE DE CONSTANTINE.

M. L. Costa, correspondant à Constantine, nous annonce qu'on a trouvé au *khroub*, sur la route de Batna ; un vase en pierre verte présentant un très-beau poli à l'intérieur. Il a 22cm de diamètre intérieur sur 12cm de hauteur. Quatre appendices placés à égale distance l'un de l'autre, se détachent excentriquement de sa circonférence extérieure. Le plus allongé parait avoir serti d'anse. — M. Costa annonce en outre, qu'en creusant les fondements d'un moulin sur les bords du Reumel, il a-trouvé des chambranles en marbre blanc très-bien sculptés. Ce correspondant possède une très-belle collection d'antiques trouvés à Constantine ou dans les environs.

THAGASTE (Souk Harras).

En faisant des fouilles sur la place Thagaste, dans l'établissement nouveau de *Souk Harras* qui s'élève sur les ruines de la patrie de St. Augustin, entre Constantine et la frontière de Tunis, on a trouvé un beau tombeau antique en marbre blanc. Ce monument funéraire est orné d'un très-remarquable bas-relief qui ne comprend pas moins de seize personnages, hommes et femmes, à pied ou à cheval. La Scène est limitée de chaque côté par un trophée qui se compose de casques, cuirasses et cottes d'armes placés sur deux boucliers superposés. On voit que l'artiste a voulu décrire un combat : cinq de ses personnages, un homme et quatre femmes, sont à ferre dans des attitudes qui annoncent la mort ou des blessures. Sur les neuf femmes que l'on remarque dans ce tableau, il en est une qui lutte à cheval, le bouclier passé au bras gauche, une autre est étendue morte et trois paraissent blessées. Les autres ont des attitudes douteuses.

Leur costume à toutes est une double tunique tombant au genou, retenue sur une épaule et serrée au corps par une ceinture. L'artiste a toujours mis au moins un des seins en évidence, de peur, sans doute, qu'on se méprit sur le sexe de ces amazones. Elles n'ont pas d'autre coiffure que leurs cheveux arrangés en rouleaux juxtaposés autour du front.

Les nombreuses mutilations que ce bas-relief a subies ne permettent pas de bien saisir tous les détails de la scène. Il est remarquable que parmi les guerriers un seul porte un costume, évidemment romain ; les autres sont nus ou ont des vêtements qui semblent annoncer des Barbares.

Si le sujet est africain, comme tout porte à le croire, les femmes qui y figurent doivent appartenir à la race berbère.

Au reste, nages attendons de notre correspondant de Souk Harras quelques détails essentiels sur les circonstances de la découverte et qui pourront aider à expliquer ce bas-relief dont nous devons la communication à notre honorable vice-président, M. le colonel de Neveu.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, une communication très-intéressante de M. le capitaine d'état-major Lewal, commandant supérieur de Souk Harras. Nous la réservons pour notre prochain numéro.

FRANCE ET ÉTRANGER

On nous écrit de Paris, que M. Lemoce de Vandouard, employé au ministère de la guerre, est sur le point d'achever un grand ouvrage auquel il travaille assidûment depuis dix ans, sur les *hommes et les choses de l'Algérie*, et qui a exigé de longues et patientes recherches biographiques et bibliographiques.

— Le Directeur du Musée australien de Sidney (Nouvelle Galles du sud) a écrit, à la date dut 1er mai 1856, pour proposer au Musée d'Alger des échanges de fossiles. Cette proposition a dû être renvoyée à la Direction des mines, qui, par la nature de sa spécialité, est particulièrement appelée à lui donner suite.

— M. le colonel de Vernon, ex-grand prévôt de l'armée d'Orient, a fait cadeau au Musée d'Alger d'ossements fossiles très-curieux trouvés en Crimée, et qui seront l'objet d'une note spéciale de la part de l'honorable membre auquel l'examen en a été confié.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Chronique du Beilik d'Oran, par un secrétaire du bey Hassan; traduction de M. Alphonse Rousseau, premier drogman du consulat général de Tunis. — Alger, 1856. — M. Alphonse Rousseau, à qui l'on doit déjà la publication de plusieurs documents historiques inédits sur l'histoire locale, a fait, cette fois, plus que traduire : il a généreusement donné le manuscrit dont il avait fait usage à la Bibliothèque d'Alger où il figure aujourd'hui sous le n° 1061.

Les matériaux originaux relatifs à ce pays sous le gouvernement des Osmanlis sont tellement rares que c'est rendre un grand service que de mettre en lumière le petit nombre de ceux qu'on rencontre. Quoique M. Walsin Esterhazy se soit spécialement occupé de la province d'Oran dans son *Histoire de la domination turque*, une narration comme celle que M. Rousseau a traduite, faite par le secrétaire d'un bey, par un témoin oculaire de beaucoup des événements qu'il raconte, par un homme instruit, enfin, et en position d'obtenir des renseignements authentiques, est une pièce historique très-précieuse.

Cette brochure est le tirage à part, à un petit nombre d'exemplaires, du même travail publié, par articles, dans le *Moniteur algérien*, à la fin de 1855.

Cherchel. — Diverses communications adressées à l'Akhbar et à la Colonisation ont fait connaître à nos lecteurs le résultat des fouilles entreprises à Cherchel par M. de Lhotellerie. Nous nous contenterons donc de résumer l'ensemble des objets recueillis durant le dernier semestre, dans cette localité, par le conservateur ou par d'autres personnes.

Dans un rapport daté du 29 mars dernier, M. de Lhotellerie s'exprime ainsi :

« Non loin de la porte de Tenez, à Cherchel, et derrière la manutention militaire, existent des ruines assez considérables ; des tronçons de fûts de colonnes en granit d'une très-forte dimension sont encore là pour attester de l'importance du monument qui y était érigé et sur l'attribution duquel je n'ai aucune espèce de donnée pour me prononcer d'une manière à peu-près certaine[1] ; des énormes blocs de maçonnerie existent encore en

(1) Ce monument est gravé sous le nom de Palais des Thermes dans l'ouvrage de M. Amable Ravoisié, membre de la Commission scientifique de l'Algérie

cet endroit et une infinité d'objets et de débris de toute espèce jonchent le sol qui recouvre les restes de cette construction sans doute remarquable au temps, des beaux jours de Césarée de Mauritanie.

Il paraîtrait que, lors de la prise de Cherchel, en 1840, un portique assez vaste et en assez bon état de conservation était encore debout[1] au lieu indiqué, et qu'à la fin de 1843 et au commencement de 1844, l'on exhuma de quelques fouilles à peu-près faites au hasard, pour y chercher des matériaux destinés à la construction de la manutention ; cinq ou six statues en marbre blanc dont quelques-unes sont, — m'a-t-on affirmé, — au Musée de Cherchel. »

Après ce préambule, nous allons énumérer les découvertes faites par M. de Lhotellerie dans la riche mine archéologique où l'heureux hasard qui y conduisit les premiers investigateurs, en 1844, devait le ramener en 1856.

15 Mars 1856. — Statue d'homme en marbre blanc, la tête, le pied droit et le bras droit manquent ; 0,73m de hauteur y compris un socle de 3cm. Ce paraît être l'œuvre d'un copiste de talent opérant sur un bon modèle. M. de Lhotellerie croit que c'est un Esculape.

16 Mars 1856.— Tête virile en marbre blanc, d'un mauvais style et très-mal conservée.

16 avril. — On rencontre près du dallage des Thermes occidentaux la partie supérieure d'une statue d'homme en marbre blanc dans les dimensions de celle qui vient d'être décrite. Il ne reste que la tête et la partie supérieure de la poitrine de ce personnage aux formes athlétiques.

La-même fouille a amené la découverte d'objets d'un intérêt secondaire. On a retrouvé aussi le dallage du monument, dont il existait déjà, au Musée de Cherchel, quelques échantillons trouvés dans des fouilles antérieures.

18 avril. — *Découvertes faites par diverses personnes* ; —`Les objets suivants avaient été trouvés dans des feuilles faites en 1848 par

---

(V. l'*Exploration scientifique*) qui l'avait étudié en 1840. Pour distinguer ces Thermes de ceux qui s'élèvent sur le champ de manœuvres, on s'est généralement accordé à les appeler Thermes occidentaux, ou de l'Ouest.

(1) V. l'ouvrage de M. Ravoisié déjà cité.

l’indigène Mohammed el Gouraï et sont entrées récemment au Musée de Cherchel par les soins du Directeur.

1° Statue de femme décapitée, en marbre blanc, hante de 1 m, 60, y compris un socle de 0 m. 10 . Elle n’est pas sculptée par derrière et était sans doute destinée à figurer dans une niche. Elle n’est pas d’une exécution irréprochable, quoiqu’elle ne manque ni de grâce ni d’élégance. Contre l’ordinaire, le bout des seins n’est pas martelé et a échappé à un genre de mutilation qu’on rencontre à peu près constamment dans les statues antiques.

2° Partie supérieure d’une statue de femme en marbre blanc. Grandeur naturelle. Ce fragment d’une statue d’assez bonne exécution a été seulement dégrossi par derrière et devait être placé dans une niche.

3° Autre fragment de même nature. Hauteur 0m, 70 sur 0m, 20 de largeur. — Attribution incertaine.

24 avril. — Découverte de la partie supérieure d’une statue en marbre blanc, au même endroit que les fragments précédents et sur l’indication de Mohammed el Gouraï. Cet objet est d’un mauvais travail.

26 avril. — M. Maurice, employé aux Ponts-et-Chaussées, a signalé la partie inférieure de gauche d’une statue de femme en marbre blanc ayant pour symbole un dauphin placé à ses pieds. Cet objet antique, qu’on a fait aussi entrer au Musée de Cherchel, se trouvait à environ 3m des tonneaux placés proche et à l’est du bassin de la porte d’Alger. Ce pouvait être une statue de néréide.

21 juillet. — Dans les travaux de nivellement exécutés par le Génie militaire au champ de manœuvres, on a trouvé une statuette en bronze représentant Vénus debout; ce beau morceau antique est haut de 0m, 48 ; il a été remis le jour même au Musée archéologique de Cherchel.

12 octobre. — *Récentes découvertes faites par M. de Lhotellerie*. — M. le Maréchal comte Randon, dont les sympathies pour la science historique sont bien connues, ayant donné les moyens de reprendre les fouilles dans les Thermes occidentaux de Julia Cæsarea, on a fait les découvertes suivantes :

1° Statue d’homme jeune, en marbre blanc, d’une hauteur actuelle de 0m, 70. Sa belle exécution fait regretter les mutilations qu’elle a subies. Elle est sculptée par derrière et devait être vue de tous côtés. L’état où elle se trouve ne permet pas de la déterminer.

2° Enfin, on lit dans le *Moniteur algérien* du 25 novembre :

Le musée archéologique de Cherchel vient encore de s'enrichir d'un objet d'art antique qui parait des plus remarquables.

Il s'agit d'une colossale statue de Neptune, en marbre blanc, découverte par suite des fouilles que l'on exécute dans les ruines situées derrière la manutention militaire.

Cette statue a 2m, 40 de hauteur, y compris un socle de 0m, 15 ; il n'y manque que le bras et la jambe gauches, encore en a-t-on rassemblé les débris. La tête, dont le nez seul est légèrement martelé, était séparée du tronc, mais s'y rapporte parfaitement.

— *Ruines de Chorfa*(1). — On lit dans La Colonisation du 3 octobre 1856 :

J'ai visité les ruines de deux villes romaines. Elles sont toutes deux presque aussi bien conservées que celles de Lambessa, et je suis persuadé que des fouilles bien dirigées amèneraient des découvertes remarquables.

Au milieu d'une de ces ruines, il y a trois monuments dont il reste encore les murailles et les colonnes ; il y a aussi des caves voûtées communiquant entre elles.

J'ai vu une pierre de taille portant une inscription dont la moitié restée enfouie est admirable de conservation, mais l'autre partie exposée à l'air est presque illisible, cependant j'ai pu lire parfaitement la première ligne ; elle est ainsi conçue :

GENIO MVNICIPII RVSVCCVRITI

Qui sait ! ce sont peut-être les ruines de Rusuccurum, qu'on croyait avoir trouvées déjà sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la ville de Dellys.

Au milieu des secondes ruines que j'ai visitées, les K'ebaïls ont construit la ville de Ti Kseubt. Il y a sur un mamelon un monument qui ressemble assez à la Tourmagne de Nîmes, mais ayant de plus une partie de façade assez bien conservée ; non loin de ce monument, au sommet de la montagne, on reconnaît les traces d'un grand établissement dont il reste des pans de murailles et un poste cintré (?), le tout en pierres de taille.

Je regrette de n'avoir pu rester plusieurs jours au milieu de ces ruines, mais je me propose d'y retourner très-prochainement et d'y faire quelques recherches dans l'intérêt de l'histoire.

Agréez etc. Jules BARBIER.

L'auteur de cette lettre ne nomme pas l'endroit où il a copié le fragment, mais

---

(1) Les ruines de *Chorfa* et de *Taksebt* dont il est question dans cet article, sont décrites aux pages 163 et 173 du 2e volume de *la Kabylie* de M. Carette, ouvrage publié en 1848. Chorfa est à 23 kilomètres à l'est de Dellis et Taksebt à 4 kilomètres au delà, dans la direction du nord-est et en marchant vers le cap Tédelés. — N. de la R.

comme il apelle Ti-Kseubt (nous supposons qu'il s'agit de Taksebt)(1) la ruine qu'il visite ensuite, et que, pour y arriver, il avait de passer par celle de *Chorfa*, il paraît probable que c'est dans cette dernière qu'il a lu la ligne qu'il rapporte. Il est fâcheux qu'il ait laissé ce point essentiel à deviner au lecteur.

Il y a dans le 3e paragraphe de cette lettre des choses qui nous embarrassent singulièrement. C'est d'abord cette *pierre de taille portant une inscription dent la moitié,* RESTÉE ENFOUIE, EST ADMIRABLE DE CONSERVATION.

Car si elle est restée enfouie, comment M. J. Barbier a-t-il pu constater ce fait ?

Le reste n'est pas moins embarrassant : *L'autre partie exposée à l'air est* PRESQUE ILLISIBLE ; *cependant* J'AI PU LIRE PARFAITEMENT *la première ligne.*

Bien qu'il y ait quelque chose à dire sur cette lecture parfaite d'un texte déclaré presque illisible, nous n'insisterons pas là-dessus, et nous nous bornerons à regretter que le jeune archéologue n'ait pas eu l'idée de nous donner la partie de l'inscription si admirablement conservée, ce qui devait lui être facile après avoir parfaitement lu ce qui était presque illisible.

Mais M. J. Barbier annonce qu'il y retournera bientôt pour faire quelques recherches dans l'intérêt de l'histoire. Nous l'engageons à être cette fois un peu moins avare de détails topographiques et de copies épigraphiques. Un estampage serait même bien préférable à une copie. En attendant — et quoique nous n'admettions nullement les conclusions qu'il semble tirer de sa découverte, nous ne l'en remercions pas moins d'avoir mis sur la voie d'un document qui peut présenter quelque intérêt au point de vue de la géographie comparée.

— *Inscriptions recueillies dans l'expédition des Portes de fer.* — M. Dauzats adresse à un de nos confrères la lettre suivante, relative à un passage du *Bulletin bibliographique* de notre *Revue* (Voir le premier numéro, page 67) :

Paris, le 16 octobre 1856

Monsieur et cher collègue,

Je vous remercie de l'avis que vous m'avez adressé et je m'empresse d'y répondre. Il y a un malentendu, comme le pense avec raison la *Revue africaine* ; M. le marquis de Lagrange a voulu parler des inscriptions recueillies *pendant l'expédition aux Portes de fer* et non des inscriptions *trouvées aux Portes de fer.*

J'ai effectivement plusieurs inscriptions, que je mets à la disposition

---

(1) II y a des gens qui trouvent que les mots arabes ou kabiles. n'ont pas en eux-mêmes une forme suffisamment embarrassante pour le commun des lecteurs et qui s'appliquent à la rendre encore plus bizarre, — N. de la R.

de la *Revue* ; quelques-unes ont été publiées dans le *Journal de d'expédition*, imprimé à l'Imprimerie royale, en 1844, les autres sont dans mes cartons : elles proviennent principalement de Djimilah et de Sétif.

Comme ces deux points sont occupés par nous, il est très-probable que les documents dont je parle sont déjà connus de la Société historique algérienne ; peut-être aussi depuis 1839, plusieurs fragments contenant des inscriptions ont-ils disparu.

Adieu, cher Monsieur, croyez à mes sentiments bien affectueux.

A. DAUZATS.

On nous écrit de Constantine que l'*Annuaire de la Société archéologique* de cette ville est sur le point de paraître était. Il portera le millésime 1854-1855, parct, que le membre qui chargé de publier à Paris L'année 1854-1855 y a renoncé tout récemment. C'est .sous la direction de M. Cherbonneau, secrétaire de la Société, que l'annuaire 1854-1855 a été rédigé et publié.

Ce volume nous parvient au moment où notre deuxième numéro est sous presse ; nous en rendrons compte prochainement.

— *Description de l'Afrique septentrionale*, par Bekri. — M. le baron de Slane vient de terminer à peine la publication de l'*Histoire des Berbers*, par Ebn Khaldoun, texte et traduction, qu'il en en commence une nouvelle non moins importante(1). On devait à M. Quatremère un extrait fort utile du manuscrit de Bekri (tome XII des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, etc.) ; mais le savant orientaliste avait dû faire son travail sur un manuscrit unique, dépourvu de points diacritiques et avant la conquête de l'Algérie, c'est-à-dire à une époque où la géographie de l'Afrique septentrionale était fort peu connue. Il manquait donc un texte complet et épuré du géographe arabe et une traduction faite sur terrain à une époque où les renseignements de toute nature abondent sur la Berbérie. Le texte arabe, revu et corrigé sur plusieurs manuscrits (dont un appartient à la Bibliothèque d'Alger) par MM. de Slane et Alfred Clerc, est déjà sous presse et paraîtra prochainement sous les auspices de M. le Maréchal comte Randon. La traduction suivra de près la publication du texte qui, tiré à 150 exemplaires seulement, formera un volume in-8° du prix de 7fr. 50.

---

(1) Plusieurs personnes nous ayant demandé pourquoi les 3e et 4e volumes de cet ouvrage, actuellement imprimés, ne sont pourtant pas à la disposition des lecteurs algériens, nous saisirons cette occasion de faire connaître au public la cause d'un fait qui étonne tout d'abord. L'édition entière de chaque volume, après qu'il est imprimé, est envoyée à Paris, où on la broche pour expédier ici plus tard les exemplaires à destination de l'Algérie.

— *Histoire des Berbers*, par Ebn Khaldoun. — Cet ouvrage d'une si haute importance pour les études historiques africaines sous la période musulmane, est entièrement à la disposition du public studieux. Les tomes 3e et 4e de la traduction de M. le baron de Slane sont imprimés.

L'appendice du 4e volume est intitulé : *Notes sur la langue, la littérature et les usages du peuple Berber*. Sous ce titre modeste, M. de Slane nous a donné un excellent travail qui manquait complètement.

— *Souvenirs militaires d'Algérie* (1839-1840). — Le Centre algérien publie sous ce titre une série de feuilletons dont l'auteur, M. Henri Fabre, chef d'escadron d'artillerie, indique le but en ces termes :

« Témoin d'une évolution décisive du système français en Algérie, j'ai prétendu dire, sur une époque digne de l'intérêt d'un soldat et d'un bon citoyen, la vérité avec simplicité.... Vos lecteurs y rencontreront la plupart des illustrations de notre armée : c'est en 1840 que beaucoup de vaillants soldats ont commencé à faire connaître au monde leurs noms déjà aimés, admirés de leurs camarades. »

L'histoire de l'établissement français en Afrique présentera, par la suite, un intérêt immense ; il est bon que ceux-qui auront travaillé ou seulement assisté à ce laborieux enfantement, à quelque titre que ce soit, écrivent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu ou entendu. Ces révélations internes seront d'excellents documents à consulter pour l'historien, le jour où il pourra y avoir un historien de ce fait providentiel.

Pour donner une idée plus nette du but que s'est proposé le commandant Fabre et faire connaître son style clair et attachant, prenons ce passage de ses *Souvenirs*.

« Ma section (d'artillerie) était à Coléa. Je ne la rejoignis pas sur le champ, afin de laisser à Bosquet[1], que je venais remplacer le soin de la présenter à l'Inspecteur-général, le général Ocher de Beaupré. Je passai huit jours à Alger, logé à la Casba, dans les appartements de la fille du dey. Ma fenêtre ouvrait sur le rempart du Sud-Est, et la terrasse qui couvrait ma chambre dominait toute la ville. Ces premiers jours et surtout ces premières nuits me causèrent une impression profonde. C'était l'été encore, l'été d'Afrique, avec ses splendides clairs de lune, si charmants après de brûlantes journées. Chaque soir, nous causions, Bosquet et moi, assis sur la haute terrasse et enveloppés dans nos manteaux ; à nos

(1) Alors (en 1839) lieutenant d'artillerie, aujourd'hui maréchal de France.

pieds, les blancs étages des maisons d'Alger descendaient en s'élargissant jusqu'à la mer, dont l'immense et tranquille nappe semblait ensuite monter d'un seul plan jusqu'à l'horizon. Entre la terre et la mer, la vive lumière du phare criait, comme une dissonance, au milieu de la calme harmonie de ce spectacle.

« Bosquet, dès-lors (1839), était un vieil africain dont les souvenirs. les pensées, les ambitions composaient un livre tout nouveau pour moi, dans lequel je lisais avec un charme étrange. Il possède, d'ailleurs, comme tous ses compatriotes du Béarn, le talent de conter ; et puis, nous avions vécu, depuis six ans que nous nous étions séparés, au sortir de l'École de Metz, d'existences tout-à-fait différentes. Ses histoires étaient toutes de marches, de combats, de souffrances. Entre toutes, quelques épisodes restaient en saillie, la Sikak, Boudouaou, quelques autres qui n'ont pas même de nom. Il avait de la joie à dire un trait de vigueur, à citer le nom de ses chefs on de ses amis : c'étaient les généraux Bugeaud, Damrémont, les colonels Combes, Lamoricière qui paraissaient dans tons ses récits.

« Et moi, je n'avais rien à dire, personne à lui nommer. J'avais été, jusque-là, moins soldat qu'homme du monde, tandis que je trouvais, dans cet ami, ce compagnon d'autrefois, un soldat fier de l'être, dans qui l'amour et l'exercice du métier avaient grandi l'intelligence et le cœur. »

— *Gazette médicale de l'Algérie*, par M. le Dr A. Bertherand. — Cette publication, qui date du commencement de l'année, poursuit son cours avec plus de succès qu'il n'était permis d'en attendre d'une œuvre toute spéciale dans un pays où l'élément européen offre encore un chiffre comparativement peu considérable. Car il faut bien savoir qu'un journal qui s'adresse à tout le public de l'Algérie s'adresse par le fait à une population beaucoup moindre que celle de quelques-unes de nos villes de deuxième ordre en France.

Malgré ces circonstances défavorables, la *Gazette médicale* obtient du succès, même hors de la colonie. Le zèle et la science de son digne fondateur expliquent ce qu'il peut y avoir d'extraordinaire dans ce résultat.

Nous n'avons pas la prétention d'apprécier cette feuille au point de vue de sa spécialité ; mais nous y trouvons des travaux intéressants qui rentrent jusqu'à un certain point dans la nôtre et nous les signalons avec empressement. Ce sont : l'*Histoire médico-chirurgicale de l'expédition de la Grande Kabilie* en 1854, par M. le D A. Bertherand. C'est une relation animée et intéressante — pour les personnes qui ne sont

pas du métier, — parce que l'auteur n'a pas négligé de recueillir une foule d'observations utiles ou attrayantes, quoiqu'elles parussent étrangères à son sujet.

Nous avons remarqué aussi les fragments d'un *Voyage demi l'Oued Rir' et le Souf*, par M. le Dr Baelen, et le *Coup-d'œil sur le Sahara de la province d'Alger* ; par M. le Dr Reboud. La *médecine du Prophète*, traduite par M. le Dr Perron, est encore une œuvre capitale qui n'a pas seulement d'intérêt pour les membres du corps médical.

— *Essai sur la formation et la décomposition des racines arabes*, par M. l'abbé Le Guest, Paris 1856. — Un passage des ouvrages de M. de Sacy (*Chrestomathie*, 2e édition, tome III, page 231) contient en germe l'idée-mère du système de M. Le Guest ; il est ainsi conçu :

« Motarrézi dit, en finissant, que la composition même du mot رشح indique l'humidité. Ceci tient à un système étymologique dont je n'ai trouvé nulle part le développement, mais qui me paraît fondé sur la supposition que beaucoup de racines trilitères sont formées de deux racines qui, en se réunissant, ont perdu chacune une partie de leurs éléments. Dans l'exemple précédent, l'auteur semble avoir supposé que رشح est formé de رش et نشح *ad satietatem bibit*. »

Si cette observation est fondée, l'arabe aurait eu une manière de former son vocabulaire analogue au système des Indigènes de l'Amérique du Nord, où les Delawares, par exemple, composent leur mot *pilape*, jouvenceau de palsit, innocent et de *senape*, homme ; procédant par voie d'élimination de la fin d'un des deux mots composants et du commencement de l'autre. Les Basques ont un procédé lexique analogue, de *odeia* (le bruit) et *otsa* (nuage), ils font *odotsa* (tonnerre).

M. l'abbé Le Guest ne connaissait pas les observations de M. de Sacy et de l'abbé Bertier sur certaines racines trilitères qui semblent être le produit de la fusion des deux monosyllabes. Il assure que des observations toutes personnelles l'ont amené seules aux mêmes conclusions.

Son travail demande à être étudié et vérifié par des orientalistes au courant des travaux modernes de linguistique. Ils pourront nous dire si, en effet, l'arabe conserve des traces d'un état lexique primitif, de celui où, avant de s'élever à la classe des langues à flexions ; il n'était encore que parmi celles qu'on nomme *incorporantes*, comme Guillaume de Humboldt appelle les idiomes du genre de ceux dont il a été question plus haut.

SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

(EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX)

8e Séance, août 1856 (présidence de M. Berbrugger). — Le Président communique une lettre du 30 juin dernier, par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique le remercie des renseignements qu'il lui a adressés sur la fondation de la Société historique algérienne et lui annonce qu'il les a transmis à la Section archéologique du Comité de l'histoire de France qui les a accueillis avec beaucoup d'intérêt(1).

Après avoir entendu diverses communications faites par des correspondants et pris connaissance d'articles qui doivent paraître dans la Revue, la Société s'ajourne au mois prochain.

9e Séance, 12 septembre (présidence de M. Berbrugger). — Le Président annonce que les articles destinés au premier numéro de la Revue et qui ont été soumis à l'examen de la Société, sont aujourd'hui sous presse.

La question des musées locaux est agitée dans cette séance.

M. Berbrugger expose leur état actuel. Il résulte de ses explications qu'excepté à Alger et à Cherchel, il n'y a nulle part de musées proprement dits, car nulle part il n'y a un immeuble spécialement et exclusivement affecté à recevoir les antiquités locales, ni aucune personne chargée de veiller à leur conservation, ni un budget, si mince qu'il soit, pour subvenir aux dépenses de transport, etc.

A Constantine, les inscriptions sont en plein air, sur la place des Chameaux, sur les murs de la Casba, au Génie militaire, à Sidi Makhlouf, etc.

---

(1) On lit, dans le compte rendu de la séance du 23 juin le cette Section (n° 8 du *Bulletin*, page 397), qu'elle recommande notre société à M. le Ministre de l'Instruction publique, ajoutant qu'elle mérite des encouragements en raison des services qu'elle est appelée à rendre.

A Sétif, elles sont en plein air, sur la promenade d'Orléans, au génie, etc.

A Aumale, elles sont en plein air, devant la Direction du Génie ou répandues sur divers points de la ville et de la campagne.

Il en est de même partout ailleurs.

Cette constatation d'un fait matériel, malheureusement trop exact, ne se produit pas ici dans un but de critique qui serait, d'ailleurs, injuste. Quand on pense à tout ce qu'il a fallu faire en Algérie, à tout ce qu'on y a fait et qui était de première nécessité, aucune idée de blâme à cet égard ne saurait venir à l'esprit. Mais le temps parait venu où la science historique pourra avoir enfin sa place au budget. Les hautes influences qui ont présidé à la fondation de la Société ou qui ont accueilli ses premiers pas sont un sûr garant que cette époque n'est pas éloignée.

Dans cette prévision, il importe de formuler à l'avance quelques principes généraux, et d'en déduire les applications pratiques, telles que l'expérience les a suggérées.

Outre le Musée central, dont la place est marquée dans la capitale de l'Algérie, il serait à désirer que des musées départementaux fussent établis à Constantine et à Oran, ainsi que des musées communaux dans les localités riches en antiquités.

Quant aux endroits qui ne produisent pas assez de découvertes archéologiques pour devenir un centre secondaire de collection, ce qu'on y pourrait rencontrer serait adressé au Musée central d'Alger ou au musée communal le plus voisin.

L'organisation que l'on propose ici est toute provisoire et ne préjuge rien pour l'avenir. Elle pourrait d'ailleurs se faire presque sans frais, ainsi qu'on va le voir.

Il suffirait de charger spécialement le Génie de recueillir et de conserver les antiquités dans chaque endroit. C'est le service qui possède en personnel et en matériel, les plus puissants moyens d'action pour atteindre le but qu'on se propose. C'est lui qui fait exécuter sur chaque point les premiers et les plus importants travaux et qui a, par conséquent, les plus fréquentes occasions de faire des découvertes. Il a une influence naturelle sur les entrepreneurs qu'il emploie souvent et qui, après lui, sont le plus à même de faire des trouvailles archéologiques intéressantes.

Une commission archéologique permanente, prise pour chaque localité dans le personnel du Génie, des Ponts-et-Chaussées, des Bâti-

ments civils, etc., veillerait à la rentrée des objets de collection, à leur arrangement et à leur conservation. Il n'est pas un de nos nombreux correspondants qui n'acceptât avec plaisir cette honorable mission.

De la sorte, il n'y aurait pas de personnel à payer et les dépenses de matériel se borneraient à la construction de quelques hangars peu coûteux pour mettre les objets de collection à l'abri des injures de l'air, à des frais de transport pour faire arriver ces objets du lieu de découverte au local de conservation. Les moyens dont le service du Génie dispose lui permettraient d'atteindre ce double résultat, sans qu'il fût nécessaire de grever le budget d'une dépense de quelque importance.

Cette organisation provisoire, on le voit, assure la conservation des antiquités que l'on découvre, en opère la concentration immédiate, si commode pour les études, et n'engage pas l'avenir. Quel que soit le système que le Gouvernement adopte plus tard dans la question des musées algériens, aucun des éléments qui les composent n'aura été perdu, et il demeurera libre de les centraliser, ou de les localiser, ou de combiner les deux modes, selon qu'il lui semblera plus à propos, dans l'intérêt des personnes qui cultivent la science historique et des localités qui en fournissent les matériaux.

M. Berbrugger termine cet exposé en proposant à la Société de décider, en principe, qu'elle s'associera à toute démarche qui aurait pour but de réaliser l'organisation provisoire dont il vient d'indiquer les bases, décision qui donnerait à ces démarches la valeur d'une détermination collective prise par un corps spécial.

La proposition mise aux voix est unanimement adoptée.

10° Séance, 30 octobre (présidence de M. Berbrugger). — Le Président communique à la Société un exemplaire du premier numéro de la *Revue africaine*, journal de ses travaux, et annonce que tous les exemplaires peuvent être distribués dans le courant de la semaine suivante.

La Société entend la lecture de deux articles destinés au 2e numéro de la *Revue*, en approuve le fond et les renvoie, quant à la forme, à la Commission permanente du journal.

Le Président place sous les yeux de la Société un travail fait sur l'ancien palais des pachas (*Dar Soultan el Kedima*), par M. SERPOLET, architecte-voyer, qui demande à être admis au nombre de ses membres résidants.

Ce travail comprend :

1° Façade du vieux palais sur la place du Gouvernement ;
2° Façade du même sur la salle des miroirs, emplacement de l'ancien petit jardin, ou Djenina ;
3° Partie de cette façade avec les couleurs de son architecture polychrome ;
4° Plans des différents étages du vieux palais ;
5° Plafond or et couleurs d'un des appartements.

Ce travail, qui conserve à la science historique le dessin d'un monument aujourd'hui en démolition, est accueilli avec la plus grande faveur par la Société ; et son auteur, M. Serpolet, dont la candidature, présentée par M Berbrugger, est appuyée par M. de Voulx, est reçu, à l'unanimité, membre résidant de la Société.

Après avoir entendu diverses communications des correspondants, la Société s'ajourne au mois suivant.

11° Séance, 7 novembre (présidence de M. Berbrugger). — La Société entend la lecture de divers articles proposés pour le 2e numéro de la *Revue africaine* et arrête, quant au fond, la composition définitive; de ce numéro. La Commission permanente du journal aura ensuite à s'occuper des questions de forme.

Parmi les articles proposés, il en est un dont la Société n'a pas cru devoir autoriser l'insertion parmi les articles de fond, parce qu'il reproduisait textuellement des communications faites quelques jours auparavant à un journal de la localité. La Société a pensé que ceux de ses membres qui veulent publier leurs travaux par la voie de son journal, ne doivent pas les déflorer, en quelque sorte, par des insertions préalables dans d'autres feuilles. En pareil cas, elle entend se borner à une mention succincte de ces travaux dans le *Bulletin bibliographique*.

On propose plusieurs nouveaux membres. L'heure avancée oblige de renvoyer ces nominations à la prochaine séance.

Pour analyse reconnue conforme aux originaux

Le Président,
BERBRUGGER

NOTES DIVERSES.

STATISTIQUES DES RUINES ROMAINES

EN ALGÉRIE.

Il est très -important — surtout pour les études de géographie comparée — de connaître exactement les gisements de ruines romaines ou autres, qui se rencontrent en si grand nombre sur le sol de l'Algérie. Nos correspondants des provinces sont particulièrement à même de faire ce travail ; notre tâche doit se borner à leur fournir quelques indications, à cet égard.

Ils trouveront dans tous les *registres de statistique* des bureaux arabes, une colonne consacrée à ce genre de renseignements. C'est une base essentielle de recherches. Ils feront bien d'en prendre copie, afin de compléter et de rectifier, s'il y a lieu. Les archives des étals-majors des divisions et des subdivisions leur fourniront aussi des notes importantes dans les journaux de marche des colonnes expéditionnaires. Il est rare que ces documents ne renferment pas de précieuses indications archéologiques.

Nous avons déjà à notre disposition un travail de ce genre sur le *cercle de Ténès*, par M. le lieutenant-colonel Lapasset ; un sur le *cercle de Miliana*, par M. Julienne, interprète de l'armée ; un sur la *subdivision de Médéa*, par M. Pharaon, interprète de l'armée ; un sur la *subdivision de Sétif*, par M. Berbrugger ; un sur la *subdivision de Batna*, par feu M. le général Carbuccia.

Nous les citons ici pour ne pas exposer nos correspondants à recommencer un travail déjà fait. Nous ne doutons, pas d'ailleurs, qu'ils ne trouvent chez MM. les Chefs d'état-major et ceux des bureaux arabes la complaisance que nous avons éprouvée nous-mêmes quand nous avons eu besoin de consulter cette partie de leurs archives.

Ces documents seront successivement publiés par la Revue.

QUESTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE.

Beaucoup de nos correspondants réclament une direction dans les recherches qu'ils sont très-désireux d'entreprendre; pour satisfaire à ce vœu légitime, chacun de nos numéros renfermera quelques-unes des

instructions qui peuvent le mieux les guider Nous poserons les questions de manière à diriger leur attention sur tous les objets dont l'étude importe aux progrès de l'histoire locale.

MONUMENTS DITS GAULOIS OU CELTIQUES[1].

1° Existe-t-il dans là localité des pierres brutes ou roches consacrées par la superstition populaire ?

2° Sont-ce des roches adhérentes au sol ou plantées en terre de main d'homme ?

3° Ces roches sont-elles de la même nature que les pierres du pays ? Et, dans le cas contraire, de quel lieu et de quelle distance peut-on supposer qu'elles aient été apportées ?

4° Quel nom portent-elles dans le pays ?

5° Quel est leur nombre?

6° Quelle est leur hauteur, leur largeur, leur épaisseur ?

7° Ces roches sont-elles disposées en cercle[2], posées en équilibre, groupées deux par deux, réunies par une troisième superposée, de manière à former, soit une espèce de table, soit une allée couverte ?

8° A-t-on remarqué des dessins ou des caractères quelconques sur ces pierres ?

9° A-t-on fait des fouilles auprès d'elles ?

10° Qu'a-t-on trouvé? Décrire les objets dans le plus grand détail.

11° Existe-t-il des monticules faits de main d'homme ?

12° Les a-t-on fouillés et qu'y a-t-on trouvé ?

13° Existe-t-il des arbres ou des fontaines consacrés par des pratiques superstitieuses ? S'il y en a, recueillir de la bouche des indigènes les légendes qui s'y rattachent.

14° A quelle distance sont-ils d'un lieu actuellement consacré au culte des indigènes ou de quelque ancien temple païen ou église chrétienne de l'époque romaine ?

---

(1) Il en existe ici de ce genre et, très-probablement, dans les autres parties de la Berbérie. Voir notre premier numéro, à la page 29 et celui-ci à la page 138.

(2) M. Berbrugger, lors de son voyage dans le Sud, en 1850-51, a trouvé, dans le Sahara, des enceintes circulaires peu étendues, circonscrites par de petites pierres et qui étaient des lieux de pèlerinage pour les Khouan ou membres de confréries religieuses. Il serait intéressant d'obtenir par les indigènes des explications sur ces enceintes, leur origine, etc.

15° Existe-t-il des souterrains et y a-t-on trouvé des sépultures ?

16° Y a-t-il des traditions qui s'y rattachent ?

17° Existe-t-il quelques-unes de ces vastes excavations en forme de cônes tronqués renversés et que l'on désigne dans quelques localités de France sous le nom de *mardelles* ?

18° A-t-on trouvé des espèces de coins ou hachettes en pierre siliceuse on en métal[(1)] ? Des pointes de flèches ou de lances ? Des instruments ou ornements de diverses sortes ? Des monnaies ou des poteries ?

— Ce questionnaire est emprunté aux *Instructions des sections de philologie, d'histoire et d'archéologie* du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France. On n'y a pas fait d'autres modifications que celles qui étaient réclamées par les circonstances locales.

Nous y joindrons l'énumération des monuments dits celtiques ou gaulois que l'on rencontre par toute l'Europe, ce sont :

Le *menhir* (en breton, pierre droite), pierre brute isolée, plantée perpendiculairement dans le sol. On le nomme aussi peulvan (pilier de pierre) ou mensao (pierre droite). Ce genre de monument a été employé, soit comme borne et pour limiter les nations et les propriétés particulières, soit pour conserver un grand souvenir ou comme emblème de la divinité ; sa destination la plus ordinaire fut de marquer la sépulture des braves.

Les *dolmen* (tables de pierre), pierres levades ou levées sont des monuments dont le nom explique la forme. Il y a le demi-dolmen dont une extrémité s'appuie sur la terre. Notre confrère, M. Portmann, en a dessiné un près de Guyotville, au bas duquel il y avait trois degrés et qui paraît avoir été un autel. Les fouilles faites à cet endroit ont démontré que la plupart sont des tombeaux.

Lichaven (triple pierre) ou deux pierres qui en supportent une troisième. C'est une variante du dolmen.

Tumulus, grand amas de terre accumulée sur une sépulture. Quand il est composé de pierres ou cailloux, on l'appelle *galgal* (amoncellement de petites pierres). Les neza, tas de petites pierres que font les Indigènes à l'endroit où le sang d'un homme assassiné a coulé, ont quelque analogie avec ce genre de monument. Les traditions locales aident à les distinguer des *aoudjam* ou *djedeur*, autres amas de pierres qu'on rencontre dans le Sahara et qui servent à diriger les voyageurs. Le tumulus et le galgal sont les rudiments, de ces constructions gigantesques

---

(1) Voir page 132 de ce numéro.

qu'on appelle les pyramides, le Tombeau de la chrétienne, etc.

Les *tumulus*, sous les noms de tumbelles, *mallus* et *barrow*, ont depuis 1 mètre de hauteur jusqu'à 150 m.

Les *tumulus* sont les monuments les plus intéressants à fouiller, à cause du nombre, de la variété et de l'importance des objets qu'on y rencontre. Quand la tradition locale ne les désigne pas, il faut quelque habitude pour les reconnaître par cette seule circonstance qu'ils se rattachent rarement d'une manière naturelle à la forme du sol où on les observe.

Les *carneilloux*, pierres brutes posées simplement sur le sol, sans aucun ordre et souvent en grand nombre, recouvrent la sépulture des prolétaires.

Cromlech, enceinte druidique formée de pierres droites plantées circulairement. Au centre était un *menhir*, représentation grossière de la divinité devant laquelle s'accomplissaient certains rites.

Les *alignements*, genre de monuments celtiques encore inexpliqués, sont tracés quelquefois par des fossés, mais le plus souvent par des lignes de pierres implantées dans le sol et formant ordinairement des lignes droites ou parallèles, ou des lignes se coupant à angles droits Le plus considérable est celui de Carnac où, malgré de nombreuses destructions, on compte encore 1,200 monolithes, parmi lesquels il s'en trouve dont le poids est évalué à 40,000 kilogrammes.

Jusqu'ici on n'a guère observé que des dolmen en Algérie ; il y en avait une centaine à Aïn Kalaa, avant la destruction que les colons de Guyotville en ont faite. Le Musée d'Alger possède des poteries grossières des objets en bronze et des ossements humains qu'on y a trouvés.

La présence de ces monuments en Afrique soulève une question historique du plus haut intérêt. Sont-ils l'œuvre d'un peuple ayant habité ce pays à une époque très-ancienne ou ont-ils été élevés par les cohortes bretonnes qui, sous les Romains, y ont tenu garnison ? La solution de cette question dépendra beaucoup du zèle que nos correspondants mettront à signaler et à décrire les monuments de ce genre qu'ils auront l'occasion d'observer.

Nous terminerons ce questionnaire en faisant observer qu'il ne faut pas confondre avec les monuments celtiques certains groupes de pierres *taillées* qui en ont quelquefois l'apparence. Ceux qui ont une origine gauloise sont en pierres brutes.

ERRATA.

La création d’une feuille périodique est une œuvre si difficile qu’on ne s’étonnera pas si notre premier numéro porte quelques traces de la précipitation et des embarras d’un début. Nous nous efforcerons d’éviter cet inconvénient à l’avenir.

En attendant, sans nous arrêter à relever de trop nombreuses coquilles, ces péchés véniels de la typographie, nous ne rectifierons que ce qui peut avoir quelque gravité.

M. Gorguos réclame, avec raison, contre la substitution du mot mohdi à celui de MAHDI dans sa biographie de L’*Homme à l’âne* (voir le premier numéro, page 47) ; ce n’est, il est vrai, qu’une voyelle substituée à une autre, mais il en résulte la différence fort essentielle de l’*actif* au *passif*.

Dans ce même article, M. Gorguos avait traduit le mot OUIRD par *ordre*, et, en transcrivant son travail, on y a substitué rose. Le mot ouird, dit à ce sujet l’honorable professeur, peut fort bien désigner — d’apres Freytag et le *Kamous* — une réunion de frères, de sectateurs. S’il était question d’une rose, voire même de celle des Rose-croix, le texte dirait *ouarda*, nom d’unité du collectif *ouard,* roses, et non pas *ouird*.

Nous reproduisons l’opinion de M. Gorguos, tout en faisant observer que le mot rose, dans la phrase en litige, était précisément l’expression technique c’est du moins l’opinion des membres des sectes qui expliquent l’emploi du mot, en disant que la rose est sainte, parce qu’elle a été créée de la sueur du Prophète.

1re Année N°3 Février 1857.

Revue africaine

A LA PRESSE.

Nous devons remercier la presse en général pour l'accueil bienveillant qu'elle a fait à notre publication. Nos travaux ont plus particulièrement attiré l'attention des journaux qui s'occupent des choses d'Afrique, ici ou en Europe ; et cela devait être, en raison même de notre spécialité. L'*Echo d'Oran*, le *Moniteur algérien*, l'*Akhbar*, la *Colonisation*, le *Centre algérien*, l'*Africain*, etc., ont consacré des articles assez étendus à la *Revue africaine* et ont bien voulu lui accorder des éloges dont nous leur témoignons ici tonte notre reconnaissance et qui sont pour nous un précieux encouragement.

Nous regrettons, toutefois, que quelques-unes de ces feuilles se soient méprises sur le but réel de la Société et aient cru que le champ de ses recherches et de ses travaux se renfermait dans les limites de la province d'Alger. Cependant, le titre même de notre *Revue*, des articles sur les provinces d'Oran, de Constantine et sur la Tunisie, auraient dû leur faire comprendre que notre cadre était beaucoup plus large. Au reste, pour faire cesser toute incertitude à cet égard et prévenir toute équivoque, il nous suffira de mettre sous les yeux des lecteurs le préambule de nos statuts, qui est ainsi conçu :

La *Société historique algérienne* est fondée dans le but de recueillir, étudier et faire connaitre, par des publications spéciales, *tous des faits qui appartiennent à l'histoire de l'Afrique*, surtout ceux qui intéressent l'Algérie, et, en particulier, la province du centre, depuis l'époque libyque jusques et y compris la période turque.

Elle entend le mot histoire dans son sens le plus large, v comprenant, avec l'étude des personnes, des faits et des monuments, celle du sol même auquel ils se rapportent. Elle s'occupera donc de l'histoire proprement dite, de la géographie, des langues, des arts et des sciences de l'Afrique septentrionale.

Pour la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE :

Le Président,

A. BERBRUGGER.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LES RUINES CHRÉTIENNES EN AFRIQUE.

Il est deux traits généraux qu'il importe de saisir et qui se révèlent au premier coup d'œil dans les ruines romaines de l'Afrique: c'est d'abord la rareté des débris chrétiens, relativement aux vestiges du paganisme; c'est ensuite la pauvreté relative des premiers, où l'on ne remarque pas une seule statue et très-peu de ruines architecturales.

Les idoles, bien que mutilées, les inscriptions funèbres et précédées des initiales D. M. S. sont très-nombreuses. Il y a plusieurs temples en partie conservés et qui portent encore leur dédicace païenne gravée au frontispice. Au contraire, on a peu d'exemples de bas-reliefs, d'inscriptions, de sépultures ou de constructions appartenant au christianisme. Comment expliquer une telle différence ? Serait-ce que le culte des images eût été inconnu ou peu répandu dans l'ancienne église d'Afrique ? Non ; le contraire est clairement démontré par l'histoire. Tertullien parle des images peintes en émail sur les calices, et où l'on voyait le Bon-Pasteur si fréquemment représenté aux premiers siècles[1]. Saint-Augustin atteste qu'il était fort ordinaire de peindre sur les murailles le Christ, les apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul, Abraham offrant son fils en sacrifice. Il fait l'éloge d'un tableau où l'on voyait le martyre de Saint-Étienne et Saül gardant les vêtements de ceux qui lapidaient ce héros de la foi[2]. Inutile de multiplier les citations. Mais il faut observer que les Pères africains mentionnent des peintures murales, des tableaux mobiles, des images figurées sur des voiles ; jamais ils ne supposent de *statues chrétiennes* ; et en effet l'on n'en trouve pas en Afrique[3].

---

(1) *Procedant ipsœ picturtœ calicum vestrorum, si vel in illis pe…cebit interpretatio pecudis….. Pastor quem in calice depingis.* — Patre t. II, col. 991 et 1000.

(2) *Contrit Faustum*, lib. 22, c. 73. — *De consensu Evangelist.*, lib. l, c. 10 et 11. — *Dulcissima pictura est hœc ubi videlis sanctum Stephanum lapidari, videtis Saülum lapidantium vestimenta servantem.* Sermo, 316.

(3) Les bas-reliefs eux-mêmes, tels que le Bon Pasteur sculpté sur le tombeau abrité dans un blockhaus voisin de Cherchel, l'Ange trouvé au Khoub en 1852, etc., paraissent rares en Afrique. J'ai entre les mains un plat de terre cuite, provenant de Carthage, et où sont représentés légèrement en relief Saint-Pierre et Saint-Paul, avec le monogramme du Christ placé entre eux. Une cassure a enlevé la plus grande partie de Saint-Paul.

Pourquoi la statuaire n'a-t-elle pas été admise comme la peinture, dans le culte de Dieu et des Saints ? C'est que la statue rappelle l'*idole* et que, dans un pays aussi profondément imbu des idées idolâtriques, elle aurait été une pierre d'achoppement pour beaucoup d'esprits faibles, mal arrachés aux superstitions traditionnelles. On était alors forcé d'en convenir avec Saint-Augustin : les idoles exercent pour la perte des limes, par la représentation de la bouche et des yeux, une influence puissante, bien que cette bouche soit muette et ces yeux aveugles. L'évêque d'Hippone s'indignait des abus où l'on tombait, malgré toutes les précautions de l'Église : *Novi multos esse sepulcrorum et picturarum adoratores*[1]. Il fallait donc se contenter des peintures et de plats-reliefs devant lesquels on n'avait pas coutume de faire fumer un encens sacrilège. Du reste, ce n'est pas un fait propre à l'Afrique. La statuaire chrétienne n'a jamais existé chez les Orientaux, et, en Occident, elle n'apparaît qu'au moyen-âge[2].

L'idolâtrie, on le sait, résista en Afrique plus longtemps qu'ailleurs au zèle de l'église et aux lois de l'empire. La Plupart des magistrats se sont montrés d'une grande tolérance pour la conservation des ouvrages d'art dont les édits prescrivaient la destruction. C'est pourquoi ces édits furent si souvent renouvelés à la prière des conciles ; mais c'est pourquoi aussi les statues païennes n'étaient pas rares à Cherchel, à Philippeville, à Lambèse, où l'on n'en découvre aucune d'un caractère chrétien.

J'ai dit, en second lieu, que les grandes ruines chrétiennes sont très-peu nombreuses, et qu'en fait d'architecture on ne connaît guère que deux ou trois basiliques presque entièrement ruinées.

Si l'on examine de près les débris des constructions romaines, on demeure convaincu qu'elles ont été renversées par des causes diverses. Le temps a fait bien des ruines, surtout il en a enseveli un grand nombre sous leur propre poussière et par les mouvements du sol. Carthage, Thagaste, Madaure, Lambèse en donnent de remarquables exemples. A ce travail lent et inexorable, il faut ajouter les convulsions de la nature.

---

(1) *De morib. eccl. cath.*, lib. I, c. 34, n. 75. *Plus valent simulacra ad curvandam infelicem animam quod os habent, oculos habent, quam ad corrigendam quod non loquentur, non videbunt.*

(2) Je crois avoir suffisamment tracé son développement dans mon *Cours d'archéologie sacrée*, t. II, p. 9 et suivantes. La statue de Saint-Hippolyte que l'on voit au Vatican et quelques autres dont les écrivains des premiers siècles ont parlé sont des faits exceptionnels.

Sur plusieurs points, à Cherchel, à Tiffèche, par exemple, des blocs de béton, d'énormes massifs de mura en petit appareil romain, noyés dans un mortier tenace, sont jetés à terre ou entassés les uns sur les antres par une puissance qui semble supérieure à la force de l'homme ou aux moyens de destruction dont se servent communément les barbares. D'ailleurs, on ne peut guère supposer qu'on se serait donné la peine d'agir avec une telle violence sur des murailles inoffensives. Les tremblements de terre de notre époque permettent ces conjectures sur le passé. L'homme, enfin, l'homme, plus acharné que le temps à l'anéantissement des œuvres humaines, a pris aussi une large part à ces ravages immenses : *Tempus edax, homo edacior.*

Après les vandales, ce sont les Arabes des premières invasions ; puis Damia la Kahina, l'héroïne berbère, érigeant la dévastation d'un bout à l'autre de l'Afrique en système de stratégie ; ce sont les émirs Arabes et Berbers abattant les églises, comme des temples de l'idolâtrie ou comme des forteresses préparées à la rébellion. Combien de ruines ont été plusieurs fois ruinées ? Déjà, au temps de Saint-Louis, on pouvait dire de Carthage avec le poète :

Giace l'alta Cartago ed a pena i segni
De l'alte sue ruine il lido serba ;

et pourtant El-Mostancer, le Hafside, ordonne d'en pulvériser les débris, parce qu'ils avaient servi aux travaux militaires des croisés(1).

Enfin, et cette observation est capitale, on a fait jusqu'ici très-peu de fouilles. Le sol n'a été remué que sur des points resserrés et peu nombreux. Presque partout, la pioche a mis en lumière des morceaux intéressants. Les découvertes prendront plus d'importance à mesure que la colonisation grandira ; mais souvent on retrouvera des membres d'architecture qui ont appartenu à des monuments chrétiens, et dont aucun signe ne révélera la destination, l'origine primitive. Le doute pourra planer jusques sur les lignes les mieux dessinées des basiliques, puisque les édifices de cette forme appartiennent à la classe des constructions civiles comme à celle des édifices religieux(2).

Langres, 14 janvier 1867. LÉON GODARD, Prêtre.

---

(1) Abd er Rahman Ebn Khaldoun, *Histoire des Berbers*, t. II, p. 369, traduction de M. le baron de Slane

(2) Comparez les observations de M. l'abbé Godard avec celles qui ont été présentées sur le même sujet au 2e n° de la Revue, p. 113 et suivantes.

ALGERIA. ROMANA.

Recherches sur l'Occupation et la Colonisation de l'Algérie

PAR LES ROMAINS

ler *Mémoire*

Subdivision de Tlemsên

IIe PARTIE

Après avoir, dans un précédent article, étudié une à une les différentes positions que les Romains ont occupées dans l'intérieur des terres de la subdivision de Tlemsên, nous allons soumettre à la même analyse celles qui, sur la côte, complétaient leur système d'installation.

Le document le plus important que nous possédions pour l'étude des établissements maritimes des Romains sur les côtes algériennes est l'*Itinéraire* d'Antonin. Dans ce grand périple par lequel il ouvre la série de ses itinéraires, on lit le nom de chacune des stations qui jalonnaient le rivage, du Détroit des colonnes à Carthage.

J'en détache la portion sur laquelle doit se fixer actuellement toute notre attention, en n'y apportant aucune modification.

A partir de La Mlouïa, limite des deux Mauritanies Tingitane et Césarienne, on abordait successivement :

Lemnis..................................XXII M P
Ad Popletum Flumen............XXX
Ad Fratres..............................VI
Artisiga.................................XXV
Portus Cæcilii........................XII
Siga Munioipium...................XV
Portus Sigensis.......................III
Camarata................................XII
Ad Sema Flumen...................XII

Avant de chercher à établir la synonymie de ces différents points, qu'on me permette de faire une remarque d'autant plus essentielle qu'elle

coupera court, une fois pour toutes, à des discussions dont l'inutilité est patente, puisque les chiffres qui en sont l'objet constituent une impossibilité.

En effet, l'*Itinéraire,* dans l'énoncé de sa ligne maritime, contient de telles erreurs qu'on ne saurait en aucune manière les faire coïncider avec les lieux, en déterminer convenablement les différents repères, si on veut s'en tenir aux chiffres qui indiquent les distances et méconnaître, pour les modifier, la corrélation irrécusable qui existe entre certaines de ces localités et les lieux actuels. Mais c'est là une obligation à laquelle il faut nous soustraire.

Ainsi, entre deux points dont on ne saurait contester la synonymie, l'embouchure de La Mlouïa et celle de La Tafna, au *Portus Sigensis* (Rachgoun), que nous importe de voir l'*Itinéraire* arriver à un total de 110 milles là où on ne saurait en compter plus de 72 ?

Que nous importe, encore une fois, que la distance entre *Fratres* et les points voisins soit inexacte, alors que nous retrouvons encore à leur place et portant le même nom de *Frères* les deux roches auxquelles cette station devait son nom ?

D'après d'Anville, les Romains avaient un mille maritime plus petit que le mille terrestre. J'ai pensé un instant que le rédacteur de l'*Itinéraire* l'avait peut-être employé. Mais cette considération que quelques-unes des distances partielles étaient exactes me prouva qu'il n'en était rien et que ces milles de la Table n'étaient nullement d'une autre nature que ceux employés pour exprimer toutes les autres distances. Ce que j'avance est facile à vérifier en jetant un regard sur le tableau ci-dessous qui n'est autre chose que la partie de l'Itinéraire nécessaire à nos investigations ; je la reproduis ici en plaçant les chiffres exacts vis-à-vis de ceux du document romain.

	CHIFFRES	
	du document romain.	rectifiés.
Flumea Malva...		
Lemnis...	XXII	XII
Ad Popletum Flumen..	XXX	V
Ad Fratres..	VI	VIII
Atisiga...	XXV	XVIII
Portus Cæcilli...	XII	VII
Siga Municipium..	XV	VIII
Sigensis Portus..	III	III
Camarata...	XII	XII
Ad Salsum Flumen..	XII	XII

Il est aisé de se rendre compte à la simple inspection de cette

table de la manière dont la plupart des chiffres du document primitif se sont altérés à la suite de copies successives.

Mais nous allons essayer de les rétablir dans leur intégrité primitive en déterminant avec soin la synonymie respective des lieux auxquels ils se rattachent.

J'ai trouvé dans une note manuscrite du bureau arabe de Tlemsên que Bou Terfès, ou Bîdeur, village des Msîrda, occupait le site d'une ville antique. C'est évidemment *Lemnis*, car la distance de Bîdeur à l'embouchure de la Mlouïa concorde à peu près avec celle de Lemnis au même fleuve.

Lorsque la colonne de 1850 était sur l'Oued Kouarda, le général de Mac Mahon se porta, avec une partie de ses troupes, sur Bîdeur pour y châtier une population rebelle, mais l'objet même de cette course ne me permît pas d'étudier les lieux, et je me bornai à prendre une vue du pays environnant. Le Caïd des Msîrda, auquel je demandai quelques renseignements sur Bîdeur, m'assura que les ruines que l'on voyait étaient celles d'anciennes habitations et qu'elles n'avaient rien de romain. Cinq ans après, profitant de la parfaite tranquillité que, par des mesures énergiques, M. le colonel Baradère avait établie dans tout le cercle de Nemours, je me rendis à Bîdeur et je pus reconnaître toute l'exactitude des affirmations du chef indigène.

Le village de Bîdeur est situé sur le versant oriental d'un contrefort de la chaîne du Zendal qui s'allonge entre la vallée de l'Oued Adjeroud, à l'Ouest, et celle de l'Oued Bjeh', à l'Est. Placé à environ 2000 mètres de la mer, il en est séparé par de petits plateaux cultivés et des versants dont la base est baignée par les flots de la Méditerranée. Ses maisons, comme toutes celles des villages kebaïls, sont groupées sur un sol inégal, laissant entre elles, çà et là, les ruines effondrées de masures abandonnées, ayant à leur voisinage quelques jardins ou des groupes de hauts et rustiques figuiers de Barbarie. La mosquée ne diffère des habitations que par ses dispositions intérieures et un peu plus d'étendue. On y remarque la koubba de Sidi Bou Terfès dont le nom s'emploie pour désigner le village concurremment avec celui de Bîdeur(1). Quant aux ruines romaines, je n'y ai rien aperçu qui puisse faire croire à l'existence de débris antiques.

(1) Une série d'observations barométriques faites le 30 avril 1855, m'a donné pour la hauteur absolue de trois points du village les chiffres suivants :

Un des points les plus élevés.............................203 m.
La koubba de Sidi Bou Terfès (sol)...................176 m.
La mosquée (seuil)...175 m.

Je crois donc que Bîdeur, ou plutôt la plage qui lui correspond à l'embouchure de l'Oued Adjeroud, n'était, ainsi que plusieurs des autres points de la côte, qu'un ancrage, un de ces lieux de refuge très-utiles dans une mer souvent difficile. Les Romains avaient, sans doute, jugé inutile d'y créer des établissements, parce qu'ils étaient peu éloignés des centres où leur autorité était fortement assise et qu'ils étaient d'ailleurs faciles à protéger par mer.

Le *Popletus Flumen* est l'Oued Kouarda, le plus important des cours d'eau qui aboutissent à lamer, entre la Mlouïa et la rivière de Nemours : les autres ne sont même que des ruisseaux. De plus, et c'est là une considération essentielle, la petite baie où elle a son embouchure, la Mersa ou le Port des Beni A'ïad, est le seul point de relâche un peu commode que pouvait offrir aux galères antiques cette partie de la côte. Remarquons, d'ailleurs, que par la vallée de l'Oued Kouarda, on pénètre sans difficulté dans tout le pays qu'embrasse son petit bassin et que de là, par Sidi Bou Djenân et le col de Berrich, on arrive dans le bassin de la Tafna avec plus de facilité encore(1).

En visitant le cours inférieur de l'Oued Kouarda, au mois de juin 1850, avec le général de Mac Mahon, je n'ai rien vu qui y indiquât la présence d'une station romaine, bien que M. Azéma de Montgravier paraisse avoir reconnu les restes d'un fort sur le rivage de la baie.

Quant à la distance de XXX milles qui aurait, d'après l'*Itinéraire*, séparé Lemnis du Popletus, elle est évidemment inadmissible, puisqu'il n'y en a que XXVI de la Mlouïa à Nemours (*Ad Fratres*). Au chiffre XXX il faut donc substituer le chiffre V.

Ad Fratres est Nemours (Djama R'azaouat), ainsi que l'indiquent bien positivement les deux roches appelées encore aujourd'hui *Les Frères*. On n'a encore découvert ici aucun grand vestige de la présence des Romains, et je ferai remarquer à cette occasion qu'il en est de même à Lemnis et au Popletus Flumen ; rien ne s'oppose, du reste, à ce qu'il y ait eu à l'entrée de l'Oued Kouarda un fort destiné à protéger ou à défendre les débarquements.

---

(1) C'était là, très-probablement, la direction que suivaient les marchandises qu'Oudjda envoyait à Tabekrit, ville maritime qui, au Xe siècle, lui servait de port sur la Méditerranée et dont elle était à 40 milles, suivant le Bekri, distance représentée aujourd'hui par 46 kilomètres pris en ligne droite. La Mersa des Beni A'ïad était le port de Tabekrit, dont il n'existe plus d'autre souvenir qu'un nom resté au terrain qu'elle couvrait sans doute de parlerai de tout cela plus au long dans mes Études sur la géographie de Bekri.

Quelques écrivains ont voulu placer à Nemours le *Gypsaria Portus* de Ptolémée, mais je ne vois absolument rien dans le territoire de Nemours qui puisse justifier le nom de *Plâtrière* et je préfère placer Gypsaria à Mersa Hanaye, près duquel il existe des dépôts de gypse. Du reste, j'ai pour moi dans cette occasion Ptolémée lui-même, malgré la réserve avec laquelle je suis disposé à m'en servir. Le géographe grec place son Gypsaria Portus en même temps à :

441 stades de 500	98,011 mètres de l'embouchure de la Malva.
125 stades de 500	27,739 mètres du Grand-Promontoire.
208 stades de 500	47,232 mètres de Siga.

Ces distances, réduites de moitié, correction afférente aux dimensions prises dans le sens des longitudes, donnent :

De Gypsaria à l'embouchure de la Malva	49,005
De Gypsaria au Grand-Promontoire	13,869
De Gypsaria à Siga	23,115

Mais comme nous ne connaissons pas le Grand-Promontoire, il faut, pour nous rattacher à des points connus, réunir les deux distances de Gypsaria à la Malva (Mlouïa) en une seule et nous avons dès lors :

De la Malva à Gypsaria	62,874 mètres.
De Gypsaria à Siga	23,115 mètres

Or, nous trouvons, en ligne droite,

De la Mlouïa à Mersa H'anaye	65,500 mètres.
De Mersa H'anaye à Siga (Takebrît)	22,000 mètres.

D'où l'on voit que Mersa H'anaye représente bien Gypsaria.

Cette petite discussion ne nous a pas donné la place du Grand-Promontoire, car la distance nous porte sur un des caps qui s'avancent entre Nemours et la baie de Sîdna Oucha. Or, aucun de ces promontoires ne mérite le titre de Grand, titre qui ne peut être donné qu'au cap Mlouïa ou au cap de Noun (cap Hone de Shaw et des cartes). Ptolémée tend bien, il est vrai, à éloigner son Grand-Promontoire de la Mlouïa, en le rapprochant du cap de Noun, comme pour montrer par cela même que ce dernier est celui auquel doit s'appliquer la dénomination dont il se sert en cette circonstance ; mais, si l'on remarque que, de tous les promontoires de la côte, celui de Mlouïa est le plus prononcé, le plus saillant,

le plus remarquable, si l'on fait de plus attention à son influence considérable sur la marche des vents et des courants[1], on restera persuadé que c'est bien le *Promontorium Magnum* de la nomenclature maritime dont Ptolémée s'est fait le simple et tardif copiste. Les distances, il est vrai, ne conduisent pas à ce résultat, mais il faut se rappeler que, dans une compilation comme celle du géographe alexandrin, la position de tous les points ne saurait être discutée avec des chiffres et celui-ci est de ce nombre.

La question que nous traitons en ce moment est une simple question de différence de méridien; il semble qu'en se servant des seules longitudes de la *Table ptoléméenne*, on puisse arriver à une solution. Il n'en est rien. Voici les longitudes assignées aux points en litige par Ptolémée ; son premier méridien passe par les Canaries :

Malva	11° 10'
Le Grand-Promontoire	11° 30'
Le Port Gypsaria.	11° 30'

Le Grand-Promontoire étant placé sous le même méridien que Gypsaria, ceci nous conduit au résultat que nous avons déjà obtenu, que ce cap remarquable devait être le cap de Noun ; cette synonymie, on vient de le voir, n'est guère probable,

Dans l'édition de Ptolémée de 1541, la longitude de Gypsaria est 11° 50', alors que celle du Magnum Promontorium reste 11° 30' ce qui le met à moitié distance entre les deux points extrêmes ; la Malva et Gypsaria; le Grand-Promontoire tombe alors sur une partie de la côte qui n'offre que des pointes de terre insignifiantes. Remarquons, d'ailleurs, qu'il est très-difficile d'admettre cette dernière longitude de Gypsaria, parce que la distance de ce lieu à Siga, qui est bonne avec la première, ne l'est plus avec la seconde.

On voit, en définitive, que nous avions raison tout à l'heure de substituer à la discussion des chiffres un sentiment basé sur la nature des localités et qui est, par conséquent, bien plus positif, bien plus vrai.

Je n'ai pas encore tout dit au sujet de Gypsaria ; j'y reviens donc.

Gypsaria est la seule localité que connaisse Ptolémée entre la Mlouïa et la Tafna. C'est assez dire que c'était la seule qui eût quelque impor-

(1) Dans les six traversées que j'ai faites de Nemours aux Djafarînes, m'a été facile de reconnaître tout ce que cette influence avait de réel ou de profond.

tance de son temps, aux premiers jours du 2e siècle de notre ère, et ceci semble venir à l'appui de la remarque que je faisais plus haut, relativement au petit nombre de vestiges romains signalés entre la Mlouïa et la Tafna.

Et nous la retrouvons au 5e siècle avec un évêché ; mais comment se fait-il que l'*Itinéraire* qui a été rédigé entre ces deux époques ne la cite pas ou, du moins, la désigne sous un autre nom, sous celui d'*Artisiga*, car *Artisiga* parait bien être le même lieu. Les distances qui la relient à Siga et aux Frères sont inexactes, mais ce qu'elles expriment d'une manière très-nette, c'est qu'Artisiga se trouvait à peu près à moitié chemin entre les deux autres stations. En effet, d'après l'*Itinéraire*, il y a :

D'Ad Fratres à Artisiga	XXV M. P.
D'Artisiga à Siga	XXVII M. P.

Et nous trouvons

De Nemours à Mersa H'anaye	26,000 mètres.
De Mersa H'anaye à Takebrit (Siga)	22,000 mètres

Ou en traduisant ces mètres en milles romains :

D'Ad Fratres à Artisiga	XVIII[1]
D'Artisiga à Siga	XV

Ce sont là les vrais chiffres.

Artisiga, soit dit en passant, parait être une combinaison du mot *Siga* et d'un préfixe berbère qu'il s'agirait de déterminer.

La Mersa Ourdanïa des Oul'has'a (Beni Rîman) étant le seul point de la côte entre Mersa H'anaye et l'embouchure de la Tafna auquel on puisse, à la rigueur, appliquer le nom de part est incontestablement le *Portus Cœcilii*, le port de Cecilius, de l'*Itinéraire*, qui sera ainsi à VIII mille pas d'Artisiga et à VIII de Siga, mais non à XII et à XV, à moins que l'*Itinéraire*, ayant voulu dire que cette station se trouvait à moitié distance entre les deux villes, n'ait augmenté l'un des chiffres destinés à exprimer cette idée de la distance de Siga à son port, c'est-à-dire de III milles, ce qui lui a donné, en effet, XV, au lieu de XII, qui était l'équivalent exact du premier chiffre. Du reste, quel que soit l'emploi que le tabulaire romain ait fait du chiffre XII, il est évidemment trop fort.

---

(1) 30,000 mètres ou XX milles en serrant la côte de très-près.

Plusieurs données très-positives et au sujet desquelles nous n'avons pas à nous préoccuper des erreurs des copistes, indiquent que Takebrit, localité sur la rive gauche de la Tafna, à 4000 mètres de son embouchure et où se voient encore quelques ruines romaines, représente bien *Siga*, la capitale des Massaisyliens et la première résidence de Syphax (Soufaks). TakebrIt est, en effet, à trois milles romains ou 4000 mètres de la mer, la baie de Rachgoun, le *Portus Sigensis*, ainsi que le veut l'Itinéraire ; de plus, il est à 24 milles du Rio Salado, le *Flumen Salsum*, et enfin, on compte toujours entre cette position et celle de La Mar'nîa 36 mille pas, ainsi que l'exige la borne milliaire sur laquelle nous avons déjà relevé la distance si précise de Sour à Pomaria ou Tlemsên.

J'ai démontré, en même temps, l'exactitude de la seconde distance. Elle nous indique, d'ailleurs, que les communications entre les deux points se faisaient par la ligne la plus courte, le long des bases de Filaousen, à travers le pays des Beni Ouarsous, le Chabat ben Diaf et la vallée de la Tafna. On trouve encore à *Aïn-Kala'a*, du pays des Ouled Riah', les ruines du premier gîte d'étape en partant de Sour et de La Mar'nîa.

Au Xe siècle, Siga avait fait place à la ville arabe d'Archkoul dont le nom est resté aux terrains de l'embouchure de la Tafna et à l'île située vis à vis, sous la forme H'archgoun francisé en Rachgoun. Cette île de Rachgoun, aux falaises escarpées, est l'*insula Akra*, l'île Haute du périple de Scylax, en même temps que la baie en avant de laquelle elle s'élève est le *Portus Sigensis*, le port de Siga.

Siga, que Strabon, l'an 18 de l'ère chrétienne, trouve en ruines, qui se relève colonie romaine au début du 2e siècle (Ptolémée), n'est plus qu'un municipe dans l'*Itinéraire*. Ces transformations successives n'eurent pas le pouvoir de la faire sortir de son état d'infériorité matérielle, puisqu'au Ve siècle, Gypsaria (Artisiga) lui enleva le droit d'avoir un évêché.

M. le capitaine du génie Barth a reconnu à Sidi Djelloul, à l'embouchure de l'Oued R'aseur, les ruines de *Camarata*, qui est bien ainsi à XII milles romains de l'entrée de la Tafna et à XII milles de *Flumen Salsum*, le Rio Salado, l'Oued Maleh' de nos jours ; mais, d'après quelques critiques, ce ne serait là que le port de Camarata, *Portus Camaratœ*, représenté, d'après une remarque que m'a faite M. le général de Mac Mahon, par les ruines de Si Slîman, situées à 4000 mètres plus haut, sur la rive droite de l'Oued R'aseur et sur le chemin d'Aïn Temouchent à Siga.

La route romaine de *Timici Colonia* (Aïn Temouchent) à Siga, dont le tracé est encore très-reconnaissable[1], passait à Si Slîman.

Sidi Djelloul, Si Slîman et Aïn Temouchent appartiennent, ainsi qu'El Bridj des Ouled Khalfa, à la subdivision d'Oran. Je les ai cités parce qu'ils se lient trop intimement avec les positions limitrophes de Tlemsên pour qu'on puisse les en séparer. C'est là le motif qui m'a engagé à les faire entrer dans la discussion.

Après avoir soumis à une critique sévère et minutieuse les données de l'*Itinéraire* d'Antonin, il ne serait peut-être pas inutile de donner ici cette partie de la *Table*, telle qu'elle est sortie de notre analyse, avec les rectifications qu'elle devait subir. Nous résumerons ainsi en quelques lignes le résultat de développements assez longs pour qu'on puisse, par l'esprit, en embrasser difficilement l'ensemble.

PARTIE DE L'ITINÉRAIRE D'ANTONIN APPLICABLE AU RIVAGE DE LA SUBDIVISION.

	CHIFFRES		
	des documents.	rectifiés.	en mètres.
Flumen Malva. Dirimti Mauritanias duas..			
Lemnis	XXII	XII	18.000
Ad Popletum Flumen	XXX	V	7.000
Ad Fratres	VI	VIII	12.000
Artisiga	XXV	XVIII	26.000
Portus Cæcilii	XII	VIII	12.000
Siga Municipium	XV	VIII	12.000
Sigensis Portus	III	III	4.418
Camarata	XII	XII	16.000
Ad Flumen Salsum	XII	XII	16.000

Table qui, pour nous, se transforme, au moyen des noms moderne, de la manière suivante :

L'Oued Kouarda
Bou Terrés ou l'Oued Adjeroud...........18.000 mètres
L'Oued Kouarda....................................7.000
Nemours...12.000
Mersa H'anaye....................................26.000
Mersa Ourdania..................................12.005
Takebrît...12.000
Rachgoun...4.413
Sidi Djelloul..16.000
Le Rio Salado (Oued Maleh')..............16.000

(1) Voyez la carte de la subdivision d'Oran, par le capitaine d'état-major Desmond, 1955.

En parlant de la *Kelama* de Ptolémée dans la première partie de ce travail, j'ai fait observer qu'il était difficile de l'identifier avec celle que l'*Itinéraire maritime* appelle *Calama de Mauritanie*, dont je m'étais réservé de déterminer la position en parlant de la côte tlemsénienne.

Malheureusement, l'*Itinéraire maritime* nous est arrivé tellement mutilé qu'il ne me paraît pas possible d'obtenir à ce résultat avec les données qu'il contient. Bien mieux, il est même douteux pour moi, aujourd'hui que Calama appartienne aux extrêmes rivages occidentaux de l'Algérie, et si on a pu le croire un instant, c'est que le colonel Lapie, qui s'est fait l'interprète du texte de ce document, a établi entre les lieux mentionnés par l'*Itinéraire* et certains points de cette partie de la Méditerranée des rapprochements qui ne sont pas admissibles.

Ainsi l'*Itinéraire* rattache Calama aux deux îles de l'Erreur (*Insula Erroris*) et Tauria, qu'il ne lie à aucun point voisin, que nous ne connaissons pas et qu'il représente seulement comme situées à 75 stades (12.000 mètres) l'une de l'autre. Comment a-t-on pu y voir dès-lors l'Alboran et celle de Rachgoun, éloignées de 975 stades ? C'est ce que nous ignorons.

Il est quelques localités de l'intérieur que j'ai été obligé de laisser momentanément en dehors de la discussion, mais dont il faut que je parle actuellement.

La première est *Lanigara* que le docteur Shaw avait cru pouvoir identifier avec Tlemsên, ne sachant où la placer.

Dans Ptolémée, l'itinéraire dont elle est un des jalons et qui part de Timice ou d'Astacilis, en passant par Pomaria (Mniaria), paraît, je l'ai observé, pouvoir être relevé tel quel sur la carte grecque. Les deux distances d'Astacilis à Timice et de Timice à Pomaria sont exactes. Nous avons donc quelque raison de croire que la troisième, celle de Pomaria à Lanigara, l'est aussi. Or, elle est de 43 minutes, 358 stades de 500 au degré, ou 79,476 mètres. Cette distance nous porte au-delà d'Oudjda, aux ruines du château d'Islî, à 78,000 mètres de Tlemsên, sur la route qui reliait la Mauritanie Césarienne à la Mauritanie Tingitane, et de plus, Marmol fait cette remarque importante que l'aspect des murs de cet édifice lui a paru confirmer l'opinion de certains historiens indigènes qui en attribuent la construction aux Romains. Quant à Oudjda, il ne faut pas songer à en faire Lanigara, d'abord à cause de la distance, et ensuite parce que

nous savons de source certaine[1] qu'elle est d'une fondation postérieure à l'époque romaine.

Au Sud de Pomaria, on voit sur la carte ptoléméenne trois positions dont il est difficile de déterminer la relation, non-seulement entre elles, mais encore avec les points plus, éloignés. Ce sont Ouilla Komè, le bourg de Villa *Atôa et Arina.*

Cependant Villa et Atôa, situés Nord et Sud par rapport l'une à l'autre, paraissent se rattacher à Pomaria. Le géographe grec met le premier à 70 minutes, 588 stades de 500 au degré, 129,448 mètres de Pomaria ; Atôa à 50 minutes, 416 stades ou 92,463 mètres, de Villa, celui-ci restant au midi un peu ouest de Pomaria (Mniaria).

Les orientations de la carte ptoléméenne ne méritent, ainsi que nous l'avons vu, qu'une très-médiocre confiance. Mais ce qui résulte bien certainement de la position donnée par Ptolémée à Villa et à Atôa, c'est qu'elles étaient dans le massif tlemsênien.

En effet, Ptolémée en nous donnant les coordonnées géographiques de la chaîne du mont Durdus, n'a bien évidemment entendu parler que de l'axe, de la partie principale de cette chaîne, et nous savons que ses crêtes les plus avancées au Nord dominent le site même de Tlemsên, or, les deux points que signale le géographe grec se trouvent au Nord du mont Durdus, entre la chaîne centrale et les murs de Pomaria (Tlemsên).

Il nous reste maintenant à chercher quel a pu être leur emplacement.

Pour cela il faut d'abord déterminer quelles sont les réductions afférentes au fragment d'itinéraire dont elles représentent deux jalons.

Les, exagérations de la carte de Ptolémée ne peuvent guère être l'objet de discussions portant sur les détails, parce qu'elles résultent du tracé très-fautif de sa projection et que ce tracé a plutôt agi sur tout l'ensemble que sur l'une de ses parties. Ainsi, dans le cas actuel, il n'est pas probable que l'astronome d'Alexandrie, traçant la carte de la Mauritanie Césarienne, ait voulu mettre, comme il semble avoir cherché à le faire,

(1) Voyez la traduction de Bekri, par M. Étienne Quatremère, *Extraits des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi*, t. XII, p. 541. « Oudjda, dit cet historien, se compose de deux villes environnées de murs, dont l'une a été construite postérieurement à l'année 440 de l'hégire (commençant le 15 juin 1048 de notre ère). » L'auteur du *Kartas*, p. 69, fixe à l'année 384 de l'hégire (14 février 994 de notre ère) la fondation d'Oudjda, date qui se rapporte sans doute à la plus ancienne des deux villes.

l’axe du mont Durdus à 24 fois sa distance réelle de Pomaria, mais qu’il a voulu indiquer, d’après les renseignements qu’il avait, la situation relative et seulement proportionnelle de cette diane à l’égard de Pomaria et des rivages maritimes.

Ceci nous place en présence de deux marches à suivre entièrement différentes.

En premier lieu, loin de voir dans les distances de Villa et d’Atôa le 24e de ce qu’elles sont, il faudra simplement leur appliquer une correction répondant au nombre de degrés que la carte grecque met entre Pomaria et le mont Durdus. Pomaria étant par 33° 10’ et le mont Durdus par 29° 30’, la différence est de 3° 40’ ou de 4 degrés, on ne devra donc prendre que le *quart* des chiffres donnés par la *Table*.

Dans le second cas, cette correction pourrait descendre jusqu’au dixième, puisque Ptolémée place le mont Durdus à un peu plus de *cinq* degrés (5° 10’) de l’embouchure du fleuve Siga (La Tafna) et qu’il n’en est réellement séparé que par un intervalle de un demi degré.

On va voir que le premier système parait être le meilleur.

Le quart de 129,448 mètres est 32 362, et il y a en ligne droite de Tlemsên à Tefesra 30,000 mètres. Les Arabes s’accordent à dire que cette petite ville, jadis assez importante, a été fondée par les Romains. Du reste, j’ai visité à peu de distance de là, tout près de Zara, sur une colline placée en avant de ce piton appelé *Corne de Zara*, les ruines d’un grand fort de construction antique, nommé *Bordj Roumi*.

Tefesra ou le Bordj Roumi représenteraient donc le bourg de *Villa*.

D’un autre côté, il y a quelque raison de croire que Sebdou occupe le site d’un ancien poste sur l’emplacement duquel les Zianides de Tlemsên avaient élevé un fort qui a, en partie, servi de base aux murs du réduit de la redoute actuelle. Or, Sebdou est à 23 kilomètres de Tefesra, par la vallée de la Tafna, et le quart de la distance de Villa à Atôa est de 23,000 mètres.

Il semble d’après cela qu’on puisse être autorisé à penser que Sebdou répond à l’ancien *Atôa*.

La troisième position dont nous avons à déterminer la synonymie (est Arina qui a beaucoup plus d’intérêt pour nous que les deux précé-

dentes, puisque son nom se retrouve dans la liste des évêchés d'Afrique et qu'ainsi elle devait avoir une certaine importance.

J'ai déjà dit en parlant de Rubrae, dont les ruines portent aujourd'hui le nom de H'adjar Roum, qu'il était assez singulier de ne pas voir cette ville figurer an nombre des évêchés de la Mauritanie Césarienne et que dès-lors elle pourrait bien être, sous un nom indigène, l'*Arina* placée par Ptolémée de ce côté.

Voyons si l'étude du géographe d'Alexandrie confirmera cette hypothèse.

Il se présente tout d'abord au sujet d'Arina une question qui s'est déjà offerte à nous, relativement à Kelama : celle de savoir auquel des points les plus voisins elle peut se rattacher.

Ce qu'il faut surtout rechercher dans le travail de Ptolémée, et tous les critiques sont à peu près d'accord là-dessus, ce sont des itinéraires désorganisés par sa projection ; ce qui ressort de l'examen de sa carte des parties occidentales de la Mauritanie Césarienne, c'est que les diverses localités dont il fait mention étaient alors occupées par les Romains.

Nous devons donc, ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent, rattacher ses indications à des points où la présence des conquérants soit manifeste.

Voyons donc si nous pouvons, en ne nous écartant pas de ces deux conditions primordiales, arriver au but que nous nous sommes proposés, celui de retrouver la synonymie d'Arina.

Les deux localités les plus voisines d'Arina sur la carte de Ptolémée et celles avec lesquelles il est le plus naturel de penser qu'elle a pu se trouver en relation, sont *Atôa* dont je viens de déterminer le site, et *Ritia*, mot qu'il faut lire *Regia* si l'on veut être d'accord avec l'*Itinéraire* d'Antonin qui place de ce côté ses *Regiæ terræ*, une des formes associées du mot *Regia*.

Atôa et Arius, d'après Ptolémée, seraient à 315 stades de 500 au degré, ou 69,930 mètres l'une de l'autre, dans la direction Sud-Est 1/4 Est, Nord -Ouest 1/4 Ouest.

Dans cette partie de la carte, les distances prises de l'Est à l'Ouest sont à peu près exactes, mais vu la situation respective des deux localités il est nécessaire, ainsi que je l'ai déjà remarqué, de lui faire subir une réduction en rapport avec l'angle de cette direction sur la perpendiculaire, or, l'angle est de 30°.

Nous avons donc à prendre les deux tiers de 69,930 mètres, c'est-à-dire 46,620 mètres, soit 40 kilomètres, et il y a de Sebdou à H'adjar Roum (*Rubrae*), en ligne droite, 40 kilomètres, qui s'élèvent à 45 ou 46 si l'on prend le chemin le plus suivi. Les communications entre les deux localités sont du reste faciles et se font par ta vallée supérieure de l'Isseur. Quelques ruines situées à Meurbah', à la tête de cette dépression, et que j'ai déjà signalées en parlant de Rubrae, sont peut-être celles d'un poste destiné à les faciliter.

Si Arina représente Rubrae sous son nom indigène, ainsi que ce premier résultat semblerait le faire croire, et qu'elle ait été liée avec Atôa ou Sebdou, elle l'était et nous le savons positivement d'une manière bien plus intime avec Pomaria ou Tlemsên.

Ptolémée a-t-il conservé quelque trace de cette liaison ? c'est ce que nous allons voir.

Il met Arina à 1,270 stades de 500 au degré ou 282,000 mètres de Pomaria ou Tlemsên Sud 6 à 7 degrés Est, c'est-à-dire entre cette dernière ville et le mont Durdus, comme Villa et Atôa, d'où il semble qu'il faille appliquer à la distance de l'une les réductions que nous avons fait subir à celles des autres.

Le quart de 282,000 mètres est 70,500, et nous avons vu que, d'après l'*Itinéraire* d'Antonin, il y a de Pomaria à Rubrae 29,620 m, soit 29 kilomètres. Il est vrai qu'en appliquant à cette distance de 282 kilomètres non pas la correction du quart, mais celle que nous avons déduite de la position relative donnée par Ptolémée au mont Durdus et à l'embouchure de la Tafna, elle est, à très-peu près, exacte ; en effet, la réduction dans ce cas est du dixième, et le dixième de 282,000 est 28,000.

Mais voici quelque chose qui est plus rigoureux.

Le géographe grec en plaçant Pomaria par 12° 5' de longitude et Arisa par 13° 10' met ainsi entre leurs méridiens une différence de 20 minutes, correspondant à 120 stades de 500, lesquelles, réduites en mètres, donnent 28,640 mètres.

Voyons si la distance d'Arina sur Regia (pour Ritia) sera aussi concluante.

Il y a sur la carte ptoléméenne d'Arina à Regia 610 stades ou 135,420 mètres ; la dernière de ces villes se trouvant par égard à l'autre Nord 37° Est, ce qui nous oblige à réduire la distance des 37/90e.

Les 37/90e de 135,000 mètres sont 79,748, et il y a en ligne droite de H'adjar Roum à Timsiouïne (Regia), sur la carte moderne, qui n'est

malheureusement ici qu'approximative, 82,400 mètres[1].

De quelque côté donc que nous examinions la question, les résultats sont les mêmes.

Nous arrivons à la démonstration mathématique de ce fait important que l'*Arina* de Ptolémée n'est autre que la *Rubrae* de l'*Itinéraire d'Antonin*, que le grand établissement représenté par les ruines d'H'adjar Roum avait, comme Kala ou Pomaria (Tlemsên), un nom indigène et un nom latin : *Arina et Rubrae, Ad Rubras*, sous entendu *Terras*, les Terres Rouges.

Aux démonstrations précédentes j'ai voulu ajouter une vérification qui me semblait possible. J'ai réuni Arina à Timici (AïnTemouchent), mais le résultat est loin d'être aussi concluant. On va en juger.

Il y a d'Arina à Timici, sur la carte de Ptolémée, telle qu'il l'a conçue, une distance directe de 266,000 mètres. Et comme les deux villes sont relativement l'une à l'autre à peu près Nord et Sud (Sud 14° Ouest), qu'Arina se trouve ainsi entre Timici et le mont Durdus, on peut encore appliquer à la distance qui les sépare la réduction dont nous nous sommes servi en pareil cas, c'est-à-dire celle du *quart*.

Le quart de 266,000 mètres est de 66,500.

La carte moderne, quoique ne nous offrant qu'une approximative, doit être cependant assez exacte, et elle ne donne entre Aïn-Temouchent et H'adjar Roum que 46,500 mètres en ligne droite.

Mais il y a une observation essentielle à faire au sujet de cette hypothèse, observation qui la rend pour ainsi dire nulle et qui explique facilement le désaccord de ces deux chiffres qui en sont la dernière expression.

Les renseignements donnés à Ptolémée remontent évidemment à une époque où l'installation romaine en Mauritanie était fort loin d'être complète. De plus, il n'en a connu que les éléments principaux et encore d'une manière imparfaite; cela est manifeste pour toute la région

---

(1) Ce chiffre établit d'une manière positive que la longitude 13° 30 donnée par l'édition de 1541 ne vaut rien ; il serait indispensable que tous ceux qui ont voulu donner une nouvelle édition de Ptolémée eussent fait subir à tous les chiffres de ses *Tables* l'épreuve que nous leur faisons subir ici. Mais les éditeurs de Ptolémée n'ont été jusqu'à présent que d'assez minces géographes qui se sont plutôt occupés de colliger et de comparer des manuscrits que de les soumettre à une critique profonde et sévère. Et encore cette œuvre est-elle fort imparfaite ? j'en citerai comme preuve la lecture *M(?)iara* pour *Pomaria*.

qui s'étend de Tassaccora (le *Bunobora* de ses éditeurs) à l'itinéraire que l'on suivait d'après lui pour se rendre de Milianah à Auzia (Aumale).

Or, la communication de Timici à Rubrae, si elle a existé, n'a jamais été qu'une communication fort secondaire, comme elle le serait encore aujourd'hui si on venait à l'établir. La situation relative des deux localités, la nature du pays qui les sépare, la dépendance obligée dans laquelle elles se trouvent à l'égard de centres dont l'action est déterminée, fatale, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

Il n'est donc pas étonnant que la vérification que j'ai tentée n'ait pas répondu à mon espoir.

L'identité de nom que nous venons de voir exister entre Arina et Rubrae peut donner lieu à quelques remarques d'un certain intérêt.

Ainsi, d'abord elle nous permet de répondre à cette question de savoir comment il se faisait que Rubrae, malgré son importance, ne fût pas inscrite au nombre des évêchés de l'église d'Afrique ; elle met un terme à l'incertitude dans laquelle on était au sujet de l'emplacement de ce siège épiscopal qui, d'après les écrivains, pouvait appartenir à l'une des cinq provinces romaines ; elle ajoute un nom de plus à ceux de la liste de Victor de Vite dont nous connaissions la synonymie(1).

Elle détermine aussi l'orthographe du mot Arina, car il ne faut guère s'étonner de voir Ptolémée lui donner cette forme alors que la liste des évêchés, qui a été faite trois siècles plus tard, écrit Arena.ill y a beaucoup de noms géographiques qui présentent une bien plus grande différence après un bien plus court espace de temps.

Elle nous donne, enfin, le moyen de rectifier quelques erreurs des tables ptoléméennes. C'en est une, par exemple, du manuscrit Palatin et d'autres manuscrits, d'avoir donné la lecture Aripa et c'en est une plus grande encore de l'édition de 1541 d'avoir fait d'*Aripa* une autre position qu'elle met à la place de Regia (Ritia).

O. MAC CARTHY.

La troisième partie de ce mémoire sera insérée dans le prochain numéro de la Revue.

---

(1) A l'heure qu'il est, le nombre de ces synonymies, pour la Mauritanie Césarienne, s'élève à 52 sur 142 ; on voit que nous avons encore beaucoup à travailler, beaucoup de recherches à faire.

BLÉ ANTIQUE DE NOVI.

La presse s'est déjà occupée du blé antique découvert à Novi, près de Cherchel, il y a deux ans environ. Nous avons recueilli récemment sur place, des détails authentiques à ce sujet, détails que les lecteurs de la *Revue* ne seront sans doute pas fâchés de trouver ici.

En octobre 1851, le colon Vieville (Antoine), en cultivant son champ, situé à environ 300 mètres au Sud-Ouest de Novi, fouillait une ruine romaine qui se trouve sur ce point : sa pioche ayant pénétré dans la maçonnerie antique qui sonna le creux, il continua la recherche jusqu'à rencontrer un tombeau dans lequel était étendu un squelette humain, sous la tête duquel, dans une cavité hermétiquement fermée par une pierre, se trouva un tube en verre à fond renflé. Cette espèce de fiole, bouchée avec du ciment, contenait trois épis de blé parfaitement conservés. La pioche brisa ce vase, à côté duquel s'en trouvaient plusieurs autres en poterie ainsi que deux pièces de monnaie, l'une à l'effigie de Tetricus Senior, très-bien conservée, et l'autre fort oxydée. On a trouvé aussi un fragment de collier ou bijou imitant le verre de Bohème.

Les urnes, au nombre de cinq ou six, furent remises à une personne, qui les a brisées à coups de pierres pour amuser les enfants de l'école ! Sur ces vases il y avait des inscriptions.

Il existe dans l'endroit où ces objets ont été trouvés un ancien mur recouvert de palmiers nains, sur une étendue d'une soixantaine de mètres.

Le journal le *Progrès manufacturier*, publié à Paris, en rendant compte de cette découverte dans son numéro du 9 septembre 1855, ajoute : « que les trois épis ayant été semés avec beaucoup de soin ont donné une première fois 105 autres épis qui, à leur tour, ont produit cette année 300 kilos de grains sur une surface de 10 ares environ. »

Le reste de l'article du *Progrès* est une excursion archéologique sur la fabrication du verre chez les Romains et sur l'empereur Tetricus, excursion qui prouve le danger de traiter des questions spéciales qu'on n'a pas étudiées suffisamment.

Quant au blé antique de Novi, considéré au point de vue agronomique, on doit avouer qu'il ne constitue pas une culture très-profitable, s'il est vrai — comme nous l'ont assuré plusieurs personnes qui parlaient par expérience — qu'il ne rend presque que du son à la mouture.

TOMBEAU ROMAIN
DES ENVIRONS D'ORLÉANVILLE.

Lorsqu'on se rend d'Orléanville à Pontéba, en remontant la rive gauche du Chélif, on rencontre, à trois kilomètres environ de la ville française, les ruines d'une grande villa romaine. La maison d'habitation ainsi que les constructions rurales ont disparu sous la poussière accumulée pendant douze siècles par le vent du Sud et les orages sur les débris de leurs fondations massives ; mais si l'on continue à remonter le cours du fleuve jusqu'à l'emplacement d'une ferme bien connue sous le nom de *maison Bernandes*, on retrouve, à 300 mètres à peu près de la colline formée pur les amas de décombres, un souvenir imposant de cette opulence évanouie. C'est un hypogée, un tombeau de, consistant en un caveau de 15 à 18 mètres de diamètre, divisé intérieurement en compartiments[(1)] si j'en dois croire les renseignements assez vagues qui m'ont été donnés ; on m'a assuré qu'il ne renfermait que quelques débris d'ossements, sans inscriptions ni objets de curiosité. On n'a trouvé également que des ossements dans trois ou quatre tombes en pierre, semblables pour la forme à celles du cimetière chrétien de Tipasa : elles ont appartenu, sans doute, à des serviteurs de la famille, car elles avaient été simplement déposées en terre, à quelques mètres du tombeau principal.

La calotte extérieure de cet hypogée est occupée tout entière par une vaste mosaïque représentant au centre un lion passant, d'un mètre de longueur. C'étaient, sans doute, les armoiries de la famille. La distance entre le cercle qui l'enveloppe et la circonférence est partagée en quatre zones excentriques, ornées de rosaces et autres motifs de simple ornement, d'une exécution fort ordinaire ; mais ce qui donne à tout cet ensemble une grande valeur historique, ce sont les deux inscriptions suivantes qui se lisent avec la plus grande facilité, car les lettres, de 10 centimètres de hauteur, sont tracées en pierres noires sur un fond de couleur pâle :

IN PACE
BONÆ MEMORÆ FAVSTINÆ
DIE IIII NONAS DECEMBRI
PROV.NC CCCCXXX ET QVINTA

A.ECESSIT NOS IN PACE
...POSVS BONÆ MEMORIÆ
VISC INI. D IIII NON NOVEM
B. ET SEPVLTVS EST NON
OVEM.B. PRO.V CCCCXX ET NONA

(1) On a voulu peut-être parler de ces colombaires ou niches que les anciens pratiquaient dans les murailles des caveaux funéraires. — N. de la R.

A la 1ère ligne de l'inscription de droite, je lis en toute certitude *precessit*.

A la 2e ligne, *sposus* pour *sponsus*.

Le premier mot de la 3e ligne m'a présenté des difficultés qui tiennent à l'état des lieux ; les deux inscriptions, ainsi que la partie de la mosaïque qui y touche, sont recouvertes d'une construction légère et fermée de murs en terre, sous laquelle s'abrite maintenant une famille arabe. La couverture, en tuiles comme à l'ordinaire, ayant fait fléchir les soliveaux, il a fallu la soutenir au moyen d'une poutrelle dont la base repose dans un trou fait à coups de pic, ce qui a ébranlé les parties voisines et déterminé un léger affaissement où s'accumulent les immondices. Bien que les hommes se prêtassent de bonne grâce à déblayer le sol, et même à laver les parties que j'indiquais afin de faire mieux ressortir les lettres, tandis que les femmes, le sein découvert, sans autre voile que celui de leur affreuse laideur, continuaient à allaiter leurs enfants, je craignais de fatiguer leur patience. Laissant donc dans l'incertitude les lettres 4, 5, 6 et 7 dont le sens général importait assez peu, je fis porter tous leurs efforts sur le reste de l'inscription au sujet duquel il n'y a pas de doute possible.

Il n'en existe pas non plus sur l'épigraphe de gauche dont tous les détails étaient très-nettement lisibles.

Ainsi donc, vers la fin du Ve siècle une famille d'opulents romains, propriétaires et chrétiens (probablement ce n'était pas la seule), vivait paisiblement dans les environs d'Orléanville.

Le père et la mère, morts le 2 novembre 469 et le 2 décembre 475, furent déposés dans le tombeau qu'ils avaient préparé pour eux et leur postérité. Cependant aucun de leurs descendants ne parait les y avoir suivis ; aucun du moins n'a obtenu les honneurs d'une troisième inscription qui consacrât sa mémoire.

N'est-il pas naturel d'en attribuer la cause aux invasions des tribus de l'intérieur qui seraient venues quelques années après 475 répandre la mort et les ruines sur cette contrée si prospère ?

Nos deux inscriptions déterminent donc, d'une manière très-approximative, un point de chronologie important pour l'histoire de l'Algérie[(1)].

FAROCHON, Inspecteur de l'instruction primaire.

---

(1) Voir le 1er numéro de la Revue, p. 53, et le 2e numéro, p. 115. — N. de la R.

DES ROUTES ROMAINES

DU SUD DE LA BYZACÈNE.

FRAGMENT D'UN TRAVAIL SUR LE LAC TRITON (*le chott el Djérid*).

Rome n'hérita pas, à la chute de Carthage, des possessions de sa rivale sur les bords de la petite Syrte. Déjà, à l'issue de la seconde guerre punique, Massinissa, fort de l'appui secret que lui prêtaient ses alliés, s'était emparé des Empories et avait ainsi reculé jusqu'à la Cyrénaïque les limites orientales de son empire[1]. Pendant plus d'un siècle encore, les Romains respectèrent l'héritage du mortel ennemi de Carthage et ne profitèrent pas du motif que leur offrait la guerre de Jugurtha pour en modifier les limites. Juba donna un prétexte à César en embrassant le parti de Pompée, et César prit possession de la Numidie.

Sincère ou calculée, la modération de Rome avait porté ses fruits. Massinissa et ses successeurs, en arrachant les Numides à la vie nomade, en fondant de nombreuses cités dans la sauvage Byzacène, avaient singulièrement préparé et facilité l'œuvre qu'allaient accomplir les maîtres du monde. L'impulsion civilisatrice était donnée : les Césars en profitèrent habilement et achevèrent le réseau de villes et de routes qui devait leur assurer la tranquille possession de leur conquête.

Les voies de communication qui reliaient déjà, sans doute, au temps de la domination carthaginoise[2], les principales villes de la petite Syrte furent restaurées et complétées ; d'autres chemins sillonnèrent l'intérieur de la Byzacène ; et, pénétrant jusqu'au Désert, ouvrirent aux caravanes de nouveaux débouchés, tandis que des routes stratégiques, suivant la ligne des frontières, facilitaient la défense de la province contre les incursions des nomades.

Au point de vue militaire comme au point de vue commercial, le lac Triton était une position des plus importantes ; aussi le voyons-nous compris dans le réseau stratégique qui enlaçait la Byzacène, et que nous nous proposons d'étudier.

Deux grandes routes, partant l'une et l'autre de Thelepte pour

(1) *Appian. punic.*, c 106.
(2) *Isid*. XV, 16. *Primi Pœni dicuntur lapidibus vias stravisse*.

aboutir à Tacape, enveloppaient le lac dans leur tracé. L'une de ces voies unissait, par une ligne presque directe du Nord-Ouest au Sud-Est, ces deux points extrêmes. L'autre, beaucoup plus longue, suivait la frontière occidentale de la province, côtoyait le Désert, et, contournant la pointe Sud-Ouest du lac Triton dont elle longeait ensuite les bords jusqu'à Tacape, formait un segment de cercle irrégulier dont la première route pouvait être considérée comme la sous-tendante. Nous allons parcourir successivement ces deux itinéraires, en tâchant de déterminer chacune de leurs stations.

La route intérieure partant de Thelepte, passait par *Gemellœ, Capsa, Veresvi, Thasarte, Silesva, Aquœ,* et atteignait Tacape après un parcours de 148 milles romains.

Il existe, à quelques milles au Nord-Est de l'oasis de Fériana, des ruines considérables appelées par les arabes Medinat el Kdima (la vieille ville). Nul doute que ce ne soient celles de la *Telepte* de l'*Itinéraire d'Antonin,* de la *Thelepte colonia* de la *Table de Peutinger*. La situation de cette ville, relativement à *Scillium, Suffetula* et *Capsa*, dont l'emplacement a été déterminé d'une manière incontestable, permet de l'affirmer. Mais une question beaucoup plus difficile à résoudre est celle de savoir si Thelepte occupe, ainsi que le supposent Shaw et Mannert, l'emplacement de la Thala dont il est question dans la guerre de Jugurtha, ou si l'on doit fixer la position de cette dernière ville avec M. Pellissier, dans l'angle formé à l'Est et à peu de distance de Kafsa, par le Djebel Arbet et le Djebel Oulad Mansour.

Comme principal motif à l'appui de son opinion, M. Pellissier cite le nom moderne de *Tala* que portent les ruines du Djebel Arbet. Mais cette homonymie n'est pas à nos yeux une preuve concluante. Le nom de Tala signifiant en arabe gommier a pu être donné à cette localité, située au milieu d'un bois de *mimosa gummifera,* en raison même de cette particularité, sans qu'il fût resté dans les traditions locales le moindre souvenir de l'ancienne Thala. Quant aux arguments tirés de la situation géographique de la Thala du Djebel Arbet, rapprochée de la description de Salluste, on peut tout aussi bien les faire valoir en faveur de Medinat el Kdima. Pour arriver à ces deux localités, il faut également traverser de vastes espaces complètement arides, et toutes deux sont situées à proximité d'un cours d'eau, Mais un examen plus attentif de ces conditions topographiques, qui semblent identiques au premier abord, décide question en faveur de Medinat el Kdima.

Ou ne peut guère admettre, en effet, qu'une ville aussi importante que la Thala de Jugurtha, *Oppidum magnum et opulentum,* ait pu subsister sur les bords de l'humble ruisseau qui arrose Thala : les habitants auxquels le roi numide avait confié ses enfants n'auraient pas pu boire à leur soif ; tandis que la Thala de Shaw, — située sur les bords d'un cours d'eau beaucoup plus considérable, l'Oued-Akrouf, — y trouvait, en toutes saisons, les ressources nécessaires à un grand centre de population.

J'ajouterai qu'il n'est pas probable que Jugurtha, maître de la puissante cité de Capsa, eût choisi comme dernier retranchement et comme retraite assurée en cas de désastre, une ville située à quelques milles de cette même Capsa.

La chute de l'une de ces deux forteresses devait, sinon faire tomber, du moins singulièrement compromettre l'autre, tandis qu'en se ménageant un dernier refuge à Medinat et Kdima, située à 61 milles au N.-O. de Capsa, le roi numide y trouvait l'avantage de mettre de nouvelles solitudes entre lui et l'ennemi, et de s'adosser au Désert, où le vainqueur ne pouvait le poursuivre.

On peut tirer un autre argument de l'expédition de Marius contre Capta. — Parti des bords du fleuve Tana (l'Oued Thina, qui débouche dans la mer au-dessous de l'antique Thenæ), Marius arrive en trois marches de nuit jusqu'aux environs de Capsa, et cache son armée dans une montagne qui domine la ville. Cette montagne, d'après la direction suivie par le général romain, ne peut être que le Djebel Arbet dont la Tala de M. Pellissier occupe le versant opposé à Kafsa : l'armée de Marius devait donc passer par Thala, ou très-près de Thala, et il n'est pas probable que Salluste, si peu soucieux qu'il soit des détails géographiques, ait omis de mentionner cette circonstance importante, dans le récit d'un coup de main destiné à faire oublier celui de Metellus.

Les ruines de Medinat el Kdima sont d'ailleurs fort importantes, tandis qu'il n'existe à Thala que les débris d'un castrum. Or, une ville aussi considérable que la forteresse de Jugurtha devait nécessairement, en raison des avantages qu'offrait sa situation, sortir tôt ou tard de ses cendres, et c'est précisément cette résurrection que nous constatons dans la fondation de Thelepte, postérieure au temps de Pline, tandis qu'à supposer qu'une cité ait jamais existé à Thala, elle n'aurait pas été relevée de ses ruines.

Remarquons, et c'est notre dernier argument, que Thelepte est indiqué comme forteresse et place frontière sur la *Table* de Peutinger,

ger, rôle que devait jouer, en effet. Medinat el Kdima, mais qui n'a jamais pu appartenir à la Tala de M. Pellissier.

De Thelepte à Capsa, la *Table* de Peutinger compte 64 milles, distance un peu plus forte que celle qui sépare réellement Medinat el Kdima de Kafsa. Cette différence peut s'expliquer, du reste, par ce fait que le sentier qui conduit aujourd'hui de l'un de ces points à l'autre est tracé en droite ligne à partir de Feriana, à travers une plaine aride et complètement dépourvue d'eau, tandis que la voie romaine faisait sans doute un coude vers le prolongement du Djebel Beni Younès pour atteindre la station de Gemellæ situé à 40 milles de Thelepte et 24 de Capsa. Quant à la station de *Gemellæ* que l'*Itinéraire* d'Antonin place dans le voisinage de la précédente, Mannert fait remarquer, avec raison, qu'on ne doit y voir qu'une répétition due à l'erreur d'un copiste.

L'identité de la Capsa romaine et de la Kafsa moderne (*Gafsa*, Selon la prononciation vulgaire), est incontestable : la situation géographique, la ressemblance des deux noms, la prouveraient suffisamment alors même qu'une inscription trouvée par M. Pellissier ne l'aurait pas rendue certaine. C'est donc, avec Tacape et Thelepte, un des points fixes sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour déterminer les stations intermédiaires.

A 23 milles au S.-E. de Capsa, la *Table* de Peutinger cite *Veresvi*. Cette distance nous conduit, en effet, dans la même direction, à *El-Guetar,* entre le Djebel Aktar et le Djebel Oulad Mansour. Là encore, la route devait faire un coude assez fort, car l'*Itinéraire* indique un chemin plus court qui, laissant de côté Veresvi, atteignait, avec 35 milles à travers le Désert, dit Mannert, la station de Thasarte. Cette dernière route suivait donc la base du triangle isocèle dont les distances de Capsa à Veresvi et de Veresvi à Thasarte formaient les deux autres côtés : elle passait, d'ailleurs, très certainement dans la même gorge, car en tournant le Djebel Aktar du côté du Désert, comme semble le croire Mannert, elle eût été au moins aussi longue que celle qui traversait Veresvi.

A 23 milles de, Veresvi se trouvait Thasarte, dont la position est inconnue au géographe allemand. Or, il existe des ruines considérables au pied du Djebel Hadifa, à l'issue de la gorge que cette montagne forme avec le Djebel Aktar, et sur les bords du Chott el Djérid ; la distance qui sépare les ruines d'El Guetar coïncidant d'ailleurs, avec celle que marque la *Table* de Peutinger, nous, pouvons les regarder comme celles de Thasarte.

A 12 milles de Thasarte, vers l'Est, se trouvait *Silesva* « apparemment, dit Mannert, à la pointe N.-O. du lac Triton. »

Ce n'est pas à la pointe N.-O. de ce lac, mais bien à l'extrémité orientale d'une des sebkhas secondaires (n° 4 de notre plan) qui forment l'ensemble du Chott el Djérid, que se trouvait placée Silesva. La route, au sortir de Thasarte, traversait le lac dans la direction du Sud-Est, et suivant le passage n° 4, aboutissait, au bout de 12 milles ou 17 kilomètres, à Silesva dont les débris se retrouvent encore au milieu des ruines qui couvrent sur ce point les bords méridionaux du Chott.

De Silesva aux Aquæ Tacapitanæ, on comptait 10 milles : c'est la distance qui sépare, en effet l'extrémité du passage n° 4 du bourg moderne d'Hama, dont l'identité avec les Aquæ Tacapitanæ ne peut soulever de doutes.

On remarque à Hamma Gabès de nombreux vestiges d'antiquités, entre autres de vastes piscines construites en marbre. La route suivait jusqu'à Aquæ les bords du lac Triton.

Des Aquæ à Tacape, la *Table* de Peutinger marque 16 milles, distance égale à celle qui sépare Hamm de Gabès.

Tel est le développement de cette première route, tracée dans un but tout commercial, et destinée d'une part à amener à Capsa, Theveste et Suffetula les marchandises étrangères déposées dans l'Emporium de Tacape, d'autre part à conduire sur cet important marché les produits de l'intérieur du pays. Les caravanes qui se rendent aujourd'hui de Gabes à Kafsa la suivent encore exactement.

La seconde voie avait un but essentiellement stratégique : aussi passe-t-elle par des contrées que parcourent encore aujourd'hui les hordes pillardes des Nememcha, et dont s'éloignent avec terreur les caravanes du Djérid.

A 21 milles de Thelepte et vers le Sud-Ouest se trouvait Alonianum ; à la même distance d'Alonianum, *Cerva*.

Cette distance totale de 42 milles, ou 63 kilomètres, nous conduit aujourd'hui, dans la même direction, au village berbère de Midan, situé à l'extrémité du rameau du Djebel Beni Younès qui, après avoir suivi, de Kafsa à la hauteur de Gorbata, la direction du S. O. se détourne à angle droit pour prendre celle du N. O. En traçant une ligne droite entre les deux points extrêmes, on coupe à moitié chemin, c'est-à-dire à l'endroit où devait se trouver Alonianum, la chaîne atlantique méridionale. Cette

station militaire d'Alonianum, comme celle de Cerva, devait effectivement être située sur une hauteur, puisqu'elle était destinée à surveiller les plaines sablonneuses du Sahara.

Cerva, dont le nom se trouve écrit en majuscules dans la Table de Peutinger, devait, ainsi que le remarque Mannert, avoir une certaine importance.

Un chemin de 61 milles, passant par deux stations, *Prœsidium Diolele* et *ad Prætorium*, la rattachait à Capsa, dont elle était évidemment le poste avancé du côté de l'Ouest.

Le *Prœsidium Diolele* peut avoir été situé à l'extrémité d'un rameau qui se détache dans la direction du N. E. de la branche montagneuse dont nous avons parlé et à la pointe de laquelle se trouvait Cerva. Ad Prætorium se trouvait dans la plaine, à 23 milles de Prœsidium Diolele et à 18 de Capsa.

La route principale, suivant cette même ligne de collines, atteignait, à 23 milles de Cerva, la station d'*Ad Turres*. Cette distance nous conduit à une autre bourgade berbère, *Tamarsa*, dont la position, au point où se détachent deux rameaux de la chaîne principale, convient parfaitement à un poste militaire comme devait l'être Ad Turres.

D'Ad Times, 18 milles, conduisaient à *Speculum*, que Mannert croit retrouver avec raison dans le village de Chebikat. Cette distance nous mène pourtant jusqu'à l'angle droit formé par la montagne. Mais on peut s'expliquer cette différence en admettant que la tour d'observation de Speculum était placée sur ce dernier point, d'où l'horizon est beaucoup plus étendu, tandis que la station se trouvait à quelques milles plus au Nord, dans l'endroit où les conditions favorables à l'existence d'un centre de population, conditions d'ailleurs fort rares dans cette partie du Blad el Djirid, ont donné naissance plus tard à la bourgade kabile de Chebikat.

De Speculum à *Tiges* on comptait 16 milles. Tiges est sans, aucun doute, l'oasis actuelle de Takious ou Taguïous, pour nous servir de la prononciation locale. C'est la Tipas de Ptolémée, l'Oppidum Tigense de Pline, qui la compte parmi les 30 villes libres de la province d'Afrique.

De Tiges à *Thusuros* ou *Tisurus*, la route suivait les bords du lac Triton sur un espace de 25 milles. Point de doute possible sur l'identité de Thusuros et de Tôzer, pas plus que sur celle d'*Aggar Selnepte*, éloignée de 30 milles de la station précédente, et dont le nom, dépouillé des

deux mots phéniciens qui aidaient à le former[1], se retrouve tout entier dans la dénomination actuelle de *Nefta*. Mais malgré tout notre respect pour la *Table* de Peutinger, nous ne saurions admettre les distances qu'elle indique ces trois dernières stations. Partout ailleurs que dans cette partie du Sahara tunisien, nous accepterions de pareilles indications, sauf à expliquer la différence par les détours que pouvait faire la route. Mais ici les chiffres ne peuvent pas nous faire la loi : nous avons parcouru à deux reprises toute la contrée comprise entre Taguïous et Nefta, et c'est parce que nous savons qu'il est défendu par la nature, qu'aucun centre de population ait jamais exité ailleurs qu'à Taguïous, Tôzer et Nefta, que nous regardons, abstraction faite d'autres preuves, comme évidente l'identité de ces trois points avec Tiges, Tisurus et Nefta, et que nous nous inscrivons en même temps en faux contre les distances précitées. Taguïous, en effet, n'est pas à plus de 10 ou 12 kilomètres de Tôzer, ni Tôzer à plus de 22 de Nefta.

« D'Aggar Selnepte, dit Mannert, la *Table* de Peutinger fait le tour du lac avec 115 milles romains jusqu'à Aggarsel, et de là elle tire vers l'Est par petites stations, et arrive avec 14 milles à Puteus, avec 10 milles à *Mazatenzur* ; avec 10 milles à *Timezegeri Turri*, avec 10 milles à *Aves*, qui est à 18 milles de Tacape. »

La première partie de ce parcours nous parait de nature à soulever encore une objection.

D'Aggar Selnepte à Aggarsel, en effet, nous trouvons une distance de 115 milles romains, c'est-à-dire de 170 kilomètres, sans la moindre station. Il est peu vraisemblable qu'une route parcourût une distance aussi considérable, tout d'une haleine, à travers les sables les plus arides, dans le seul but de faire le tour du lac Triton. Nous n'en voyons pas d'autres, du moins, car pour se rendre d'Aggar Selnepte aux stations indiquées à partir d'Aggarsel, on pouvait, comme on le fait encore aujourd'hui, traverser le lac par le passage n° 2 ; et la preuve qu'on prenait ce chemin, plus court des neuf dixièmes, c'est qu'on trouve au milieu de ce passage les restes d'un fort beau puits romain. — Le détour absurde que ferait la route, dans l'hypothèse admise par Mannert, ne s'explique ni par le besoin de gagner Aggarsel, — cette station, eu égard à la distance de 115 milles qui la séparait d'Aggar Selnepte, devant se trouver de l'autre côté du lac, à la hauteur de Nefta ; — ni par une inten-

(1) Aggar sel Nephtahh, expression équivalente à la locution arabe ; Zmala des Beni Flan.

tion stratégique, puisque le lac, très-profond et très-dangereux dans cet endroit, opposait aux nomades une barrière naturelle autrement efficace qu'un sentier dépourvu, sur une longueur de plus de 42 lieues, de tout poste militaire ou autre.

Nous proposerons donc, pour ce passage évidemment mal compris de la *Table* de Peutinger une interprétation qui nous semble donner réparation au bon sens outragé.

La prétendue station d'*Aggarsel*, qui suit celle d'Aggar Selnepte, n'est probablement pas autre chose que la répétition de ce dernier nom, répétition qui s'expliquerait par une sorte de récapitulation. Le chiffre CXV formant, à trois milles près, la somme des distances comprises entre Cerva. et Aggar Selnepte.

Cette récapitulation se justifie par la position extrême d'Aggar Selnepte : arrivé à l'extrémité méridionale du lac Triton, en plein Désert, l'auteur de la Table aura pu mesurer le chemin parcouru, et aura pris pour point de départ Cerva, station importante dont le nom, comme on l'a vu, est écrit en majuscules.

Nous éprouvons d'autant moins de scrupule à supprimer Aggarsel que le nom de cette station imaginaire n'est qu'une moitié de nom : Les mots *aggar sel*, ainsi que nous l'avons vu ne servent qu'à former un nom de localité mais ne peuvent en constituer un par eux-mêmes.

Débarrassée de cette station anonyme d'Aggarsel, et du chiffre invraisemblable qui y semble attaché, la route, dans notre hypothèse, suit à partir d'Aggar Selnepte le grand passage n° 2, par lequel ont exclusivement lieu, de nos jours, les communications entre Tôzer, Nefta et Gabès, et atteint; au milieu du lac, le puits romain que nous avens fait connaître, et qui se trouve être tout naturellement la station de *Puteus*. Les distances confirment cette identité que tes noms rendaient déjà probable. D'Aggarsel (Nefta) à Puteus, la *Table* compte 14 milles ou 20 kilomètres : c'est précisément la distance de Nefta au puits romain.

Tinhimedo, que la Table place au sud de notre route, entre Puteus et la station suivante, est probablement *Sbria*, oasis perdue au milieu des sables, au S. E. des Nefzaoua. La position de Sbria et les ruines romaines qu'on y trouve justifient cette supposition.

A partir de *Puteus*, plus de difficultés. La route continuant à traverser le lac Triton, en atteint l'autre extrémité, et aboutit à Mazatanzur, qu'on doit chercher dans l'une des trente-sept oasis des Nefzaoua : la plupart offrant des débris romains, il est aussi difficile que peu

important de déterminer exactement l'équivalent de cette bourgade au nom barbare.

Quant à *Timezegeri* Turris, station suivante, nous pourrons la placer avec certitude sur le versant de la chaîne tripolitaine qui regarde les Nefzaoua, à l'endroit indiqué par, notre plan comme offrant les ruines d'une ville romaine. On y remarque entre autres débris, les restes d'un castrum très fortifié qui explique le nom de la localité.

De Timezegeri Turris à Tacape, on ne comptait plus qu'une station : celle d'Aves. La distance d'Aquæ à Tacape étant de 16 milles, et celle de Tacape à Aves, de 18, on peut trouver exactement la position de cette dernière station sur la ligne qui joint les ruines de Timezegeri à Gabès, à deux milles romains, ou trois kilomètres à l'ouest du méridien d'Hamma.

Cette route, qui ne figure pas dans l'*Itinéraire* d'Antonin, n'a jamais été une voie romaine proprement dite : la nature du terrain s'y opposait sur la plus grande partie du tracé. Ce devait être un sentier à peu près semblable à Ceux que tracent aujourd'hui les caravanes, et dont le seul but, jusqu'à Speculum, était de relier les postes militaires de la frontière. — De Speculum à Tacape, cette voie de communication joignait à ce mérite stratégique celui d'ouvrir un débouché sur la Syrte aux richesses naturelles des oasis de Tiges, Thusuros, Aggar Selnepte, Mazatanzur.

On ne trouve, ni dans la *Table* de Peutinger ni dans l'*Itinéraire*, aucune trace de route entre Capsa et Tiges, bien que la vallée sablonneuse qui sépare Kafsa de Taguïous soit aujourd'hui la principale voie de communication entre la vieille Hécatompyle et les oasis du Djérid. Aussi doit-on regarder comme complètement imaginaire cette *Orbita*, que Shaw n'hésite pas à placer sur les collines de Gorbata. — La station moderne de Gorbata est tout aussi idéale, bien qu'elle soit une des étapes de la colonne tunisienne qui va, chaque printemps, lever l'impôt du Djérid. Lorsque nous y passâmes, en 1853, nous n'y trouvâmes que deux ou trois tentes qui ne durent pas y faire long séjour, l'endroit manquant d'eau potable. On y trouve en revanche force vipères de la plus dangereuse espèce; et cette quantité de serpents, qui formait, au dire de Salluste, une des principales défenses de Capsa[1], n'a pas dû contribuer à faire

(1) B. J. c. 89 : . : alia omnia vasta, ... infesta serpentibus, quarum vis, sienti omnium feraum, inopia cibi acrior ; ad hoc natura serpentium ; ipsa perniciosa, siti magis quam alia re accenditur...

prospérer l'*Orbita* dont Shaw prétend avoir reconnu l'emplacement.

Il est difficile de prendre plus au sérieux, si tentantes qu'elles soient, les synonymies que le voyageur anglais établit entre *Vepillium* et Sbili, *Almœna* et Telemin. Rien ne s'y oppose, sans doute, au point de vue étymologique : Sbili vient à peu près de Vepillium, et Almœna a pu devenir Telemin par l'adjonction de l'article berbère : mais ces deux villages de Telemin et Sbili se trouvant dans les Nefzâoua, il est peu probable que leurs prétendus équivalents antiques aient été oubliés dans le tracé qui traversait ces oasis et qui nous a conservé les noms beaucoup moins harmonieux de Timezegeri Turris et de Mazatanzur.

Une troisième route traversait le bassin du lac Triton : c'était la grande voie de communication qui, reliant entre elles toutes les villes du littoral, conduisait de Thenæ à Sabratha ; laissant de côté les stations qui, comme Zitha, Sergis, Zuchsi, appartenaient déjà à la Tripolitaine. Nous n'étudierons cette route qu'à partir de Tacape.

La *Table* de Peutinger conduit de Tacape à Thenæ par *ad Palemam, Lacene, Præsidium Silvani, ad Oleastrum et Macomades minores.*

L'*Itinéraire* d'Antonin, dont le tracé est plus court de 28 milles, ne marque qu'une station de Tacape à Macomades : c'est *Cellas Vicus*, omis par la Table de Peutinger.

A l'exception de Thenæ, dont l'emplacement doit être incontestablement fixé à Thina, Mannert n'a déterminé aucune des stations énumérées par les deux itinéraires.

M. Pellissier donne les synonymies suivantes :

Ad Palmam	Metouïa
Cellas Vicus	Nadour
Lacene.	Alamat
Silvani.	Oungha
Ad Oleastrum.	Henchir Lich
Macomades	Mahrès.

Malgré toute l'autorité qui s'attache à l'avis d'un juge aussi compétent que l'auteur de la Description de la Régence de Tunis, cinq de ces synonymies nous semblent au moins incertaines, et voici les raisons qui nous font douter de leur exactitude.

Ad Palmam était située, d'après la *Table* de Peutinger, à 22 milles, ou 32 kilomètres de Tacape. Or, la distance entre Gabès et Métouïa n'est, d'après M. Pellissier lui-même, que de 16 kilomètres, ce qui constitue une différence de moitié.

Lacene n’était qu’à 6 milles ou 8 kilomètres de Ad Palmam : M. Pellissier la place à Alamat, située à 60 kilomètres environ de Cahès.

A 8 milles romains, ou un peu moins de 12 kilomètres de Lacene, la *Table* de Peutinger indique *Prœsidium Silvani*. M. Pellissier n’est pas même d’accord avec lui-même en lui donnant Oungha pour équivalent ; car, en admettant avec lui qu’Alamat occupe l’emplacement de Lacene, il faudrait, pour qu’il y eût identité entre Præsidium Silvani et Oungha, que cette dernière localité ne fût qu’à 12 kilomètres d’Alamat : or, la distance entre ces deux points est, au contraire, deux fois plus considérable. Par contre, *Ad Oleastrum*, situé à 18 milles, plus de 26 kilomètres de Præsidium Silvani, est placé par notre auteur à Henchir Lich, que 7 ou 8 kilomètres seulement séparent d’Oungha.

Macomades minores est regardée par M. Pellissier comme identique à Mahrès. Cette synonymie est beaucoup plus vraisemblable, la distance de Thina à Macomades étant, à quelques milles près, celle qui sépare Mahrès de Thina. Mais elle détruit par le fait les synonymies précédentes, puisque Mahrès n’est qu’à 5 ou 6 kilomètres d’Henchir Lich, tandis que la Table de Peutinger marque 18 milles entre Macomades et Oleastrum.

Le système que nous combattons n’a donc tenu compte ni des distances marquées par la *Table* de Peutinger, ni du circuit que devait faire, vers l’intérieur des terres, la route qu’elle décrit, circuit dont la route plus courte que donne l’*Itinéraire* d’Antonin formait la corde. En cherchant, dans ce système, les stations de la *Table* de Peutinger sur le littoral même de la Syrte, on ne laisse plus de place au tracé de l’*Itinéraire*, et l’on se trouve réduit à l’alternative ou de faire passer par les mêmes points deux routes de longueur fort inégale, ou de rejeter dans l’intérieur la route beaucoup plus directe de l’*Itinéraire*, ce qui revient à faire envelopper la ligne la plus longue par la plus courte.

Abordant à notre tour le problème, en tenant compte des données négligées, nous proposons le tracé suivant :

La route, partant de Tacape, gagnait par les dernières pentes du Djebel Keroua les trois oasis qui portent aujourd’hui les noms de Metouïa, Aïounet et Ouderef, puis, se dirigeant vers le Nord, traversait l’isthme de Terf el Ma, à la pointe orientale du lac Triton, et allait aboutir, à la distance indiquée de 22 milles, aux ruines qu’on remarque au pied du Djebel Akrit. Ces ruines peuvent être considérées comme celles d’Ad Palmam.

De ce point, la route tournait peut-être l'extrémité orientale da Djebel Akrit pour aboutir aux puits des Beni Zid, où se trouvent également des ruines assez considérables qu'on pourrait regarder comme celles de Lacene. Cette station, du reste, nous semble douteuse. Peut-être faut-il la chercher plus au nord, vers Aïn el Kelb.

Les 8 milles qui séparaient Lacene de Præsidium Silvani nous conduisent au Sud et à peu de distance de Sidi Mehedeb. Ce dernier point serait donc l'équivalent moderne de la station dont il s'agit.

De Praesidium Silvani à Oleastrum, on comptait 18 milles, ou 26 kilomètres ; d'Oleastrum à Macomades, 27 milles ou 39 kilomètres ; de Macomades à Thenæ, 27 milles. Les positions de Thenæ et Præsidium Silvani nous étant connues, les deux points intermédiaires peuvent être assez facilement déterminés. Les 27 milles qui séparaient Thenæ de Macomades nous conduisent entre Oungha et Henchir Lich : mais on ne trouve sur ce dernier point que des débris insignifiants, tandis qu'il existe à Oungha des ruines considérables, vestiges d'une ville importante comme devait l'être Macomades, le second *Emporium* de la Syrte. Ajoutons que le *Stadiasmus maris magni* indique à cet endroit Neapolis, traduction exacte du phénicien מקם חדש, *Makana adèche.* Nous pouvons donc considérer Oungha comme l'équivalent de cette cité.

La position d'Oleastrum est plus difficile à fixer. Nous savons que cette station était à la même distance de Macomades que Macomades de Thenæ. Or cette distance nous conduit à peu près à Alamat où il existe effectivement des ruines de quelque importance. Malheureusement pour cette synonymie, Alamat est trop près de Sidi-Mehedeb où nous avons placé Præsidium Silvani ; et en l'adoptant comme l'équivalent d'Oleastrum, il n'y aurait entre ce dernier point et Præsidium Silvani que 10 milles au plus, tandis que la distance réelle était de 18. Il est donc plus raisonnable de penser qu'Oleastrum était situé beaucoup plus à l'Ouest; et cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que les détours de la *Table* de Peutinger jusqu'à Præsidium Silvani sont loin de représenter la différence de 26 milles qui existe entre son tracé et celui de l'*Itinéraire*. La route devait donc faire un coude assez fort vers l'intérieur pour aller chercher Oleastrum et combler cette différence.

L'*Itinéraire*, comme nous l'avons vu, ne compte qu'une station entre Tacape et Macomades : c'est Cella, à 30 milles de la première ville et 25 de la seconde. La route devant suivre constamment littoral, il est facile de déterminer cette station elle occupait ainsi que le présume

M. Pellissier, l'emplacement actuel de Nadour. Cette synonymie, du reste, est une preuve de plus de l'identité de Sidi Mehedeb et de Præsidium Silvani : on compte 36 milles de ce dernier point à Tacape et 30 de Tacape à Cellæ. En tenant compte du détour que faisait la route de la *Table* de Peutinger pour gagner Præsidium Silvani, cette dernière localité devait se trouver à peu près à la hauteur de Cellæ : or Sidi Mehedeb se trouve dans les mêmes conditions géographiques relativement à El Nadour.

Pour achever l'étude des voies de communication de la Byzacène, il nous reste à dire quelques mots de la route qui conduisait de Thunæ à Suffetula par Macomades. Les stations indiquées par l'*Itinéraire* d'Antonin sont, à partir de Macomades, *Taballa, Septimunicia, Madassuma* et *Nara*.

M. Pellissir a parfaitement déterminé les deux premières stations qui correspondent à Ksar Sensela et Ksar Marouka. Mais les deux dernières nous semblent mal placées à Souïnia et Bir Hefeï.

Pour gagner Souïnia, en effet, la route aurait dû quitter sa véritable direction vers Suffetula, au Nord-Ouest, pour prendre inutilement celle du Sud-Ouest. En outre, la distance réelle de Ksar Marouka à Ksar Souïnia est inférieure de près de dix milles à celle qui est marquée entre Septimunicia et Madassuma. En prenant, d'un autre côté, Bir Hafeï comme l'équivalent de Nara, la distance entre ce point et Sbaïtla (Suffetula) présente la même différence en plus relativement à l'évaluation de l'*Itinéraire*.

A partir de Septimunicia (Ksar Marouka), la route, selon nous, continuait dans la même direction Nord-Ouest et atteignait Madassuma à Bir Hafeï. Quant à Nara, on peut déterminer sa position, à priori, à 25 milles de Bir Hafeï, sur la ligne qui unit directement cette dernière localité à Sbaïtla. Nous ignorons, d'ailleurs, s'il existe des ruines sur ce point.

Une cinquième route, servant de communication entre Suffetula et la partie méridionale de la petite Syrte, allait directement de Tabalta (Ksar Marouka) à Tacape. Sa longueur était de 60 milles, et l'*Itinéraire* ne cite qu'une station, Cellœ Vicus, que nous connaissons déjà, à égale distance des deux points extrêmes. — Les distances de ce tracé nous fournissent une nouvelle preuve de l'exactitude de la position assignée à Cellæ Vicus.

Ch. TISSOT
Élève consul, attaché au Consulat Général de France, à Tunis.

THAGASTE (Souk Harras),

PATRIE DE SAINT-AUGUSTIN.

A la communication très-intéressante faite par M. le Commandant supérieur de Souk Harras, sur la plus curieuse des inscriptions trouvées jusqu'ici dans les ruines de Thagaste, nous joindrons divers renseignements inédits sur cette localité.

Voici d'abord la lettre de M. le capitaine Lewal :

Souk Harras, le 17 novembre 1856,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une inscription déterrée depuis quelques jours, et qui peut contribuer à donner des éclaircissements sur le fait controversé, de savoir si le point qu'occupe aujourd'hui le poste de Souk Harras est bien réellement Thagaste, lieu de naissance de Saint-Augustin.

Je vous transmets un calque de mon dessin, relevé exactement à l'échelle de 1/10e, et un estampage que les rugosités de la pierre ont rendu un peu difficile à lire.

Si cette note vous parait mériter quelque intérêt, je vous prie de vouloir bien la mentionner dans la *Revue* de la Société historique algérienne, en y ajoutant l'explication que je n'ai pas été assez habile pour donner à cette inscription.

Je joins ici quelques détails, tant sur la pierre elle-même que sur l'état de la question.

Sans m'attacher à l'immensité du périmètre des ruines et à la multiplicité des tombeaux qui constatent l'importance passée de ce point ; sans parler de la position géographique attribuée à Thagaste par les auteurs anciens et qui semble concorder si exactement avec la localité que nous occupons, — je me borne seulement à examiner les inscriptions trouvées jusqu'à ce jour.

Celle dont je vous entretiens est la troisième ; je rappelle ici sommairement les deux précédentes.

La première, qui existe encore à Souk Harras, est placée sur une pierre de petite dimension. On y lit :

THA
GASI
CHAI
RE

Elle-a été mentionnée déjà et on a cru pouvoir lui donner cette interprétation :

Élevé aux frais de Thagaste.

Il me parait problématique qu'on puisse y voir cela, et quand bien même cette signification serait admissible, le CH resterait toujours inexpliqué.

Ce qu'on peut constater, c'est le mot Thagasi qui a une analogie assez grande, sinon une ressemblance avec Thagaste.

En second lieu, on a publié une autre inscription dont la première ligne est ainsi conçue :

MAEMILLVS THAGAS ...ANVS

Le deuxième mot peut être interprété *Thagasius* ou *Thagasitanus*. Au point de vue grammatical, ces trois formes *Thagasi, Thagasius ou Thagasitanus* peuvent laisser à désirer. Cependant les deux premières syllabes Thagas, qu'on retrouve les mêmes et qui sont identiques à celles de Thagaste, portent tout naturellement à des suppositions qu'il a lieu de croire fondées en dépit des terminaisons.

J'arrive à la troisième inscription qui vient d'être exhumée depuis peu, et qui donne un caractère plus complet de certitude aux inductions tirées des deux précédentes.

Le calque du dessin vous montre la forme de la pierre et la disposition de l'inscription. L'estampage que j'y ai joint vous permettra, malgré son imperfection, de vérifier l'exactitude du dessin.

Je mentionnerai expressément les lettres dont je ne suis pas sûr, elles sont du reste à peine accentuées sur le croquis. Votre expérience suppléera l'absence des lettres que je n'ai pu ni reconnaître, ni supposer.

La pierre a la forme d'un parallélépipède rectangulaire.

La hauteur totale est de 1.36 ; sa longueur 0.55 ; son épaisseur 0.46.

La pierre est d'un calcaire blanc jaunâtre, à grain très-fin, compact et très-dur, comme on en trouve beaucoup dans le cercle de Souk Harras. Exposée à l'air, elle a pris à la longue une teinte grise à l'extérieur.

La hauteur des lettres est de 0.0545, les interlignes ont moyennement 0.008.

L'inscription est entourée de deux moulures en creux, peu profondes, encadrées par un filet étroit ; aux deux angles supérieurs, entre les moulures et le filet, on distingue deux petits cœurs.

Aux deux angles inférieurs, il y en avait sans doute autant, mais, comme le dessin l'indique, ces deux angles n'existent plus.

Il n'y a pas d'autres traces d'ornements ou emblèmes funéraires.

Voici l'inscription :

MAMVLLIOM
TIL PAP OPTATO
CREMENTIANO
FOR SINCVLA
RIS FIDEI BONI
TATIS MVNIFI
CENTIÆE VI...
ORDO SPLENDI
DISSIMVS THA
CASTENSIVIS
CONLATA CER
TATIM PECVNIA
N CVIVS DEDICAIONE
Ss….MILN ADOPVS MV
NIFICENIÆ SVÆ PATRI
Æ DONVIT ETC....S
PRÆTER FP..VINE
VD M.QVINCENO

Les six premières lignes se lisent sans difficulté. A la 7e, après la syllabe VI, il manque une ou deux lettres. Un éclat enlevé à la pierre empêche de retrouver la moindre trace de gravure.

De la 7e à la 13e ligne, tout se lit très-bien; à la 9e et à la 10e on reconnaît, sans la moindre erreur possible, le mot *Thagastensivis*, sur lequel je reviendrai tout à l'heure. A la 13e ligne on trouve un N seul qui n'a aucune liaison avec *Pecunia* qui précède, ni avec Cujus qui suit, elle pourrait signifier *Nostra*. La même ligne présente dans le mot *Dedicatione* un I barré aux deux tiers de sa hauteur, qui représente incontestablement un T et un I puisqu'on le voit se reproduire à la 15e ligne dans *Munificentiae*, quoique le même mot soit écrit avec le T et l'I séparés à la 7e ligne.

A la 14e ligne, on reconnaît la tête d'un S, bien que le bas soit douteux. Cette lettre est suivie d'un autre petit S en vedette ; après vient un tiret, — et au-dessous quelque chose qui pourrait ressembler à un C.

Toujours à la même ligne, on trouve quatre petites lettres bien distinctes dont les deux dernières sont surmontées d'un tiret — le reste de la ligne est très-lisible.

A la 15e ligne, le dernier mot est bien effacé, on distingue cependant avec une presque certitude un T qui, flanqué à droite et à gauche de deux lettres et ayant pour suite à la ligne suivante Æ, ne peut être probablement autre chose que Patriæ ; en appliquant cette version sur la pierre, il semble que les vestiges que l'on y retrouve encore entrent bien dans la combinaison de ce mot.

La 16e ligne a son extrémité douteuse ; le C du dernier mot est sûr, la tête de l'S est à peu près certaine : on pourrait clone supposer CONS, qui serait l'abréviation d'un mot assez usité : *Consecravit*.

La 17e ligne est la plus indéchiffrable ; il semble, à force de chercher, qu'on y distingue d'abord *Prœter*. Le P, l'R, l'E et le T sont probables, le reste est assez douteux ; vient après un E ou plutôt un F, ensuite l'apparence d'un P, puis deux ou trois lettres impossibles à lire; les quatre dernières

La dernière ligne parait contenir la date ; la fin se lit encore assez bien, mais le commencement est assez difficile. Il me semble bien y avoir un V et un D, puis une lettre que je ne puis supposer, un L peut-être ; ensuite un M ou bien ceci VI précédant l'X barré qui est bien visible.

Quel que soit le sens qu'on donne à cette inscription, il n'en resta pas moins le fait de la présence incontestable du mot *Thagastensivis*.

Sans doute, c'est encore, comme les trois mots cités à propos des deux premières pierres, un dérivé assez peu correct de Thagaste, alors qu'on retrouve dans la liste des évêques des Conciles, celui de Thagaste qualifié de l'épithète régulière de *Thagastensis*.

Quoi qu'il en soit de cette question de désinences, il est difficile d'admettre que Thagastensivis, bien accentué sur la pierre qui nous occupe, ne soit pas un dérivé de Thagaste.

Je fais remarquer en second lieu que le qualificatif Thagastensivis ne s'applique pas au personnage dont cette pierre gardait les cendres, il se rattache aux deux mots précédents : *Ordo splendissimus Thagastensivis.*

Ce simple rapprochement réfuterait l'argument qu'on pourrait tirer de ce que cette inscription est tumulaire ; à savoir qu'on n'inscrit pas sur les tombes des habitants d'une ville, morts dans leurs foyers, qu'ils sont nés dans cette ville.

Ce nouvelle découverte vient, dans tous les cas, augmenter les présomptions, qu'on tirait des précédentes inscriptions, en faveur de l'emplacement de Thagaste, présomptions qui se changeront peut-être en certitude quand l'inscription que je vous transmets aura été complétée et interprétée par vous.

Veuillez agréer, etc.

Capitaine J. Lewal,
Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

L'estampage envoyé par M. le capitaine Lewal a été obtenu par frottis à la mine de plomb, procédé excellent quand la pierre est unie et bien conservée, ce qui n'était pas ici le cas. Il aurait donc mieux valu faire usage du procédé exposé à la pages 78 du 1er numéro de notre

Revue et employer un papier très-fort, tel, par exemple, celui avec lequel on enveloppe le sucre. Voici ce que nous pouvons donner comme lecture certaine dans le texte qui nous a été adressé :

MARCO AMVLLIO MARCI	A Marcus Amullius
FILIO PAPIRIA OPTATO	Fils de Marcus,
CREMENTIANO	De la tribu Papiria,
EQVITI ROMANO SINGVLA	Surnomé Optatus
RIS FIDEI BONI	et Crementianus ;
TATIS MVNIFI	chevalier romain.
CENTIAE VIRO	Homme remarquable
ORDO SPLENDI	Par sa loyauté,
DISSIMVS THA	Sa bonté, sa munificence,
GASTENSIVM	Le très-splendide corps municipal
CONLATA CER	Des citoyens de Thagaste,
TATIM PECVNIA	Au moyen d'une souscription
IN CVIVS DEDICATIONE	Remplie avec empressement

Le reste de l'inscription nous parait indiquer que « le jour de la dédicace de ce monument municipal, Amullius a fait distribuer du pain, du vin et même de l'argent. »

La partie incontestable de cette inscription établit :

1° L'identité comme emplacement de Souk Harras et de Thagaste ; car le monument que nous venons d'étudier est essentiellement local de sa nature ; et d'un autre côté il ne s'est élevé à Souk Harras aucune ville moderne donc la construction ait exigé l'apport de matériaux empruntés à des ruines environnantes ;

2° La véritable orthographe de Thagaste et de son ethnique Thagastensis[1] que le savant Morcelli écrit sans h ;

3° Un nouveau jalon pour déterminer l'emplacement du fameux champ de bataille de Zama. Car la position de Thagaste étant bien assurée, on a celle de Naraggara qui était situé 20 milles plus loin, à l'Est, sur la route de Carthage ; et c'est auprès de Naraggara que les Romains et les Carthaginois se livrèrent le combat qui devait décider laquelle des deux nations serait maîtresse du monde.

---

(1) A la 9e et à la 10e ligne, nous avions lu sans hésitation *Thagastensium*. Au moment où nous mettons sous presse nous recevons une lettre de M. le capitaine Lewal qui nous adresse cette leçon, rectifiant ainsi celle qu'il avait cru devoir adopter d'abord. Les dernières pluies, nous écrit-il, en soumettant la pierre à un lavage extraordinaire, ont fait disparaître toute cause d'incertitude. — N. de la R.

Nous attendons un nouvel estampage pour reprendre cette intéressante question.

A. BERBRUGGER.

Voici maintenant divers renseignements inédits sur les ruines de Souk Harras :

Nous empruntons le passage suivant au J*ournal de marche de la colonne expéditionnaire de Tebessa*, sous les ordres de M. le général Randon (juin et juillet 1846):

« Souk-Harras (Thagaste). — A 28 kilomètres au Nord de Mdaourouche, on trouve les ruines de Souk Harras sur les bords du ruisseau de ce nom. Elles occupent environ 10 hectares sur un petit plateau mamelonné de la rive droite et attestent l'existence d'un établissement romain important qui a sa raison d'être dans la facilité qu'il y a de rayonner de ce point dans les bassins de la Seybouse, de la Medjerda et de la Mellaga.

« Les eaux sont abondantes et de bonne qualité, mais le fourrage est rare.

« En quittant Souk Harras, on descend, par une ancienne voie romaine au milieu de collines boisées, sur la Medjerda. »

« M. Berbrugger qui a visité ces ruines en 1850, les décrit ainsi :

« Les ruines de Thagaste, patrie de St.-Augustin, sont situées sur des mamelons allongés formant trois ressauts du Nord-Ouest au Sud-Est. On appelle cet endroit *Souk* Harras ; il s'y tient un marché le dimanche. Le Kaïd des Hannencha Mohammed Salah écrit ainsi le nom de cette localité qui est à une heure de sa zmala : سوق هراس

« La majeure partie des ruines se trouve sur le mamelon où s'élève la koubba de Sidi M'saoud, saint musulman qui mourut de peste à l'époque ou le Bey Hamouda régnait à Tunis et le Pacha lui à Alger.

« Devant la pointe occidentale de ce mamelon, sont les ruines d'un édifice dont les substructions mesurent 40 mètres de face sur en profondeur. J'ai lu en cet endroit, sur une dalle haute de 0, 14, dont les lettres ont, 0, 3 :

….VM VOTIS XXX ET…

« A l'entrée occidentale des ruines, sur la gauche, est une construction dont le plan trace 25 mètres de façade sur 11 en profondeur. Elle est bâtie, comme la précédente, en blocage coupé par des chaînes de pierres de taille placées verticalement l'une au-dessus de l'autre.

« En remontant la rivière de Souk Harras, j'ai trouvé des ruines assez considérables à l'endroit appelé *Ras-El-Ma* (tête, origine de l'eau). Un peu plus loin, au-dessous d'une fontaine, est l'*Henchir* ou ruines de la *Mrabta Fatom* (maraboute Fatma), amas assez grand de pierres taillées.

« Voici une inscription que j'ai rencontrée dans ces ruines[1].

« A l'intérieur de la Zaouïa de Sidi-M'saoud :

…SA…	Ce personnage,
TIVS S.F.	Surnommé Datus,
DATVS	A vécu
P. V. A. LXXI	Plus de 71 ans.
H. S. E.	

« Dans le mur extérieur de Sidi-M'saoud, à côté de la porte, on voit une pierre à fronton creusée en forme de niche où un artiste — s'il est permis de profaner ainsi ce nom — a sculpté un personnage debout de l'aspect le plus grotesque. La figure est fruste ; les oreilles, longues et droites, sont très-écartées l'une de l'autre. Les mains reposent sur les hanches dans une attitude carnavalesque et les bras s'arrondissent de façon à représenter assez exactement les anses d'un panier. Le costume consiste en une tunique juste au corps à plis ou à raies entrecroisés. Ce vêtement, serré à la taille par une ceinture, s'étrécit vers les malléoles de manière à rendre la marche très-difficile.

« On remarque des croix gravées sur beaucoup de pierres ; mais elles ne remontent pas à l'époque romaine et sont l'œuvre de pieux visiteurs tout à fait modernes. Mohammed-Salah, alors caïd des Hanencha, me raconta qu'il avait accompagné un jour dans ces ruines un marabout français qui allait enterrer un os d'un de nos plus grands saints dans la maison même où il était né trente siècles auparavant ! J'admirais, à cette occasion, comment les faits les plus simples se dénaturent en passant par la bouche des Arabes. »

---

(1) M. Berbrugger a visité ces ruines en 1850, plusieurs années avant l'établissement français. Les travaux exécutés depuis lors sur ce point ont fait trouver de nouveaux documents épigraphiques.

M. le commandant de La Mare a consacré quelques pages à Thagaste dans sa brochure intitulée : *Excursions aux ruines de Khemissa* (Voir de p. 25 à 28).

Enfin, nous empruntons à M. l'abbé Godard d'autres renseignements sur la même localité :

« SOUK HARRAS. — J'ai recueilli les inscriptions suivantes dans les ruines de la ville natale de Saint-Augustin :

N° 1

SOLI INVICTO SACR...
PRO SALVTE ET INCO
LVMITATE PERPETVI
IMP. CAES. L. DOMI
TI AVRELIANI PH FELI
AVG. P.M. TR. VI COS.
III P.P. PROCONSVLI(1)

N° 2

IOVI OPT. MAX. STATORI ET IVN. AVG. REG.
M. GARGILIVS SYRVS VEL. F P.P. ET IVL. VICTORIA EIVS
LIBERALITATE ET PECVNIA SVA
POSVERVNT(2)

« La lecture de l'inscription que je vais donner est certaine; mais je ne comprends pas CH. — On a écrit dans l'*Annuaire archéologique*

---

(1) Monument consacré *au soleil invaincu, pour la santé et la sûreté du perpétuel empereur Caesar Lucius Domitius Aurelianus, pieux, heureux, auguste, grand pontife, tribun pour la 6e fois, consul pour la 3e, père de la patrie, proconsul.*

M. l'abbé Godard indique comme douteuses la dernière lettre de la 3e ligne et les deux dernières lettres de la 4e.

Le 3° consulat d'Aurélien est fixé par les fastes à l'année 274 de J.-C., ce qui ne s'accorde pas avec la mention de la 6° puissance tribunitienne qui nous reporterait à 275, année de la mort de cet empereur. — Note de la R.

(2) *A Jupiter très-bon, très-grand, qui arrête les fuyards, et à Junon, auguste reine, — Marcus Gargilus Syrus, fils de Velius (?), président de la province, et Julia Victoria, — par sa libéralité et à ses frais, — ont élevé ce monument.*

A la 1re ligne, avant le mot *Junoni*, nous lisons ET au lieu de E donné par M. l'abbé Godard qui n'aura pas remarqué la prolongation à gauche de la barre supérieure de l'E, appendice qui indique un T.

Nous lisons VEL. F. le sigle composé de ces quatre lettres qui arrive après le mot Syrus, à la 2e ligne.

En rendant par praeses provinciae l'abréviation P. P. de cette même ligne, nous n'ignorons pas qu'elle peut se traduire de plusieurs manières. Mais celle-ci nous a paru la plus probable. — Note de la R.

de Constantine, qu'il y avait une inscription avec le mot *Thagasius*. Personne à Souk Harras n'en a connaissance.

N° 3(1)

THA
GASI
CHAE
RE

Sur une même pierre, on lit ces deux épitaphes accolées

N° 4.

D. M. S.	D. M. S.
O. PRAE	CAECLI
CILIVS	LIBO
GENIAIS	SA P.V.A.
P.V.A. LXXXI	LXXV
H.S.E.	H.S.E.

PRAECILIV. BVTV
RVS PARENTIB(2)

N° 5	N° 6
D. M. S.	D. M. S.
CLAVDIA RVI'	B. PRIVATVS
NA SACERDOS	V.A. LXXXX
MAGNA PIA VIX.	B. IANVARIA
ANNIS CIII	PATRI MER.
H. S. E.	S.S. FECIT
	H. S. E.

N° 7

SEDINI
MVS LIE
BIA VIXI. A
NNIS LVII
H. S. EST

L'épitaphe de ce Sedinimus Liebia qui vécut 57 ans se trouve placée au-dessous d'un croissant; elle est fruste et grossièrement gravée.

---

(1) Voir la lettre de. M. le capitaine. Lewal.

(2) *Praecilius Buturus à ses parents qui gissent ici ; Quintus (?) Praecilius Genias qui a vécu plus de 81 ans ; et Caecilia Libosa qui a vécu plus de 75 ans.*

Ce nom de Praecilius est devenu célèbre depuis la découverte, au pied du rocher de Constantine, de la jolie sépulture de l'argentier de Cirta.

Au-dessus de chacune de ces épitaphes, il y a un croissant accosté d'une palme à l'inscription de gauche et d'une espère de fleur à celle de droite. Note de la R.

N° 8

Au-dessous d'une femme grossièrement sculptée dans une Melte , ou lit :

D. M. S.
APItONIA
LAETA PIA
Y. AN. LX
H. S. E.

N° 9.

Au-dessous d'un croissant, on lit :

D. M. S.
PAEVI
VS OCTAVIVS
SDATVS P. VI.
ANNIS XVII

On voit dans un mur près du ruisseau, dans le ravin, un fragment de frise (?) avec cette inscription tronquée :

N° 10.

…MAMVLL… (1)

Au même endroit, on trouve cet autre document épigraphique qui est presque effacé par le froissement :

n° 11.

C. FLAVIO C. FIL.
PAPIRIA HILARO
FELICI EQ. ROM. CVI
CVM SPLENDIDISSI
MVS ORD…
PIIS VII…
MOS V…
PATRI…
ET HON…
PRIVM…
QVIIM…
…SDOC…
...IVE…
STATVM LOCO DM
IVXTA PARENTVM
CREVISSET EXEMPLVM
REMISA PECVNIA QVN
MEREBATVR PONI CVRAVI...(2)

(1) Il s'agit, sans doute, du Marcus Amullius mentionné sur l'inscription de M. le capitaine Lewal. -- Note de la R.

(2) *Cette dédicace est faite par le corps municipal (ordo) de Thagaste à Caïus*

Recherches sur la coopération de la Régence d'Alger

A LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE.

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.)

Suite ; voir le deuxième numéro de la Revue, p. 129.

PIÈCE N° 5.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

La flotte, dont la victoire est la compagne inséparable, est dans les Dardanelles, par ordre supérieur. Le brick commandé par El Hadj Soliman koptan, est arrivé et s'est arrêté aux Dardanelles, les sept autres navires sont allés à Constantinople, la florissante, pour y être réparés et mis en état de tenir la mer; à l'exception, toutefois, du brick commandé par *Baldji Ahmed Koptan*, lequel est si vieux et si pourri, qu'on ne saurait le mettre en état de naviguer ; il a été déchiré qu'il n'y avait pas lien de réparer ce bâtiment. Son gréement, son artillerie et son équipage ont été mis à terre. Les sept autres navires sont entre les mains des ouvriers et on travaille activement à les mettre en bon état. — Les navires des régences de Tripoli et de Tunis sont arrivés au nombre de six et sont entrés dans le port le treizième jour du noble mois de redjeb. Le Riala-Bey (vice-amiral) a quitté Constantinople et est arrivé aux Dardanelles deux jours après avoir été désigné pour prendre le commandement. Il y a dans les Dardanelles 14 navires. Nous, nous sommes ici au nombre vingt-six navires. Le Riala-Bey a le commandement supérieur de toutes ces forces, tel est l'ordre qui a paru. La flotte ottomane est dans les Dardanelles. Nous, nous sommes à *El Mérara*. En cas d'urgence, nous sommes désignés pour partir les premiers. Monseigneur le *Koptan-Pacha* viendra également rejoindre la flotte de la Sublime-Porte et le départ

---

Flavius, fils de Catus, de la tribu Papiria, chevalier romain, surnommé Hilarus Felix, qui fait remise de la dépense d'une statue qu'on lui avait votée, se contentant de l'honneur du vote.

M. l'abbé Godard signale comme douteuses trois dernières lettres de la 6e ligne, les trois dernières de la 11e, la 12e ligne, les deux dernières lettres de la 14e, les six dernières de la 15e et les trois dernières de la 18e. Dans cette ligne, les lettres NI du mot Pecunia sont liées. — N. de R.

est fixé aux premiers jours du mois de chaban Cette nouvelle est certaine et positive.

27 du mois de redjeb 1238 (9 avril 1823).

El Hadj Ali Koptan, commandant en chef (sari asker) des navires d'Alger.

(*Signature et cachet*).

Chacun des capitaines qui sont avec moi, baisent vos nobles mains et vos nobles pieds. Il en est de même des janissaires et des marins.

PIÈCE N° 6.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A celui qui est l'objet de la félicité, ainsi que de la grâce, de la bienveillance et de la faveur divines, dont l'esprit et la générosité inépuisable, monseigneur, mon sultan, mon pacha, au rang illustre. — Par suite du soulèvement des Grecs rebelles, nous sommes cernés dans les deux forteresses de *Mtoun* (Modon) et de *Keroun* (Coron) en Morée, et pressés de toutes parts. Gloire à Dieu ! Puisse-t-il, par sa grâce, et par le bonheur de notre seigneur, le sultan du monde, nous préserver des embûches de nos ennemis, nous faire triompher de leurs attaques et nous accorder le succès ! Nous sommes étroitement bloqués, notre position est critique. Chaque jour, les mécréants voués à la destruction, renouvellent les combats ; et les attaques et les hostilités se succèdent d'heure en heure, sans la moindre interruption. Notre force est dans ce verset : « O notre Dieu, répands sur nous la résignation et fais-nous triompher des sectateurs de l'impiété. Notre défense est donc constante et nos forteresses ne pourront être prises que par famine. Tout, événement est entre les mains de Dieu, le très-haut. — Dans le courant du présent mois de ramdan, mois de pardon divin et de bénédiction, le Pacha de la Régence victorieuse de Tunis nous a envoyé un navire chargé de blé et d'huile destinés aux champions de la guerre sainte qui sont bloqués, et cet envoi, qui est une marque d'intérêt et un acte de munificence, a été aussi pour nous un bienfait inappréciable, — Le vœu de l'impuissant signataire de la présente serait d'obtenir de votre seigneurie, une manifestation de votre générosité sans bornes, qui aurait pour résultat de soulager des personnes qui sont dans la détresse. Telle est la faveur que

nous demandons à celui qui est l'objet de la félicité, ainsi que de la grâce et des bénédictions divines, dont l'esprit est élevé, les qualités éminentes et la générosité inépuisable, monseigneur, mon sultan.

13 du mois de Ramdam de l'année 1238 (25 mai 1822).
Celui dont le cœur est sincère : Hassan Mir Miran (gouverneur) actuel des deux forteresses susdites.

(*Signature et cachet.*)

PIÈCE N° 7.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Je vous ai écrit précédemment par la voie de Tunis. Cette fois-cl j'ai à vous annoncer la destitution du grand vizir. Son successeur remplissait les fonctions de chef des portiers du sérail. Il a fait un voyage dans la Régence victorieuse sous le règne d'Omar Pacha. —Peu de jours avant la date de la présente, le vaisseau du capitan-pacha a fait une voie d'eau et a dû entrer dans le port de Constantinople pour le réparer — La flotte égyptienne vient de partir pour la Morée. — L'île de *Gousam* est toujours dans la même situation. —Les commandants des forces de Tripoli et de Tunis ont péri par le décret du Dieu très-haut.

15 de safar de l'année 1240. (8 octobre 1824.)

Celui qui, de tout temps, est votre dévoué serviteur, El Hadj Hafiz Ismaël, bach-day actuel[1] à Smyrne.

(*Signature et cachet*).

PIÈCE N° 8.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la Régence d'Alger.

Si vous désirez avoir des nouvelles, voici ce que j'ai à vous rapporter.

(1) J'ai à ma disposition des pièces originales d'où il resulte que la Régence d'Alger entretenait à Smyrne des agents chargés d'assurer le recrutement des janissaires. Les agents recruteurs s'appelaient Day, et leur chef avait le litre de Bach Day. Un édifice appartenant à la Régence (khan) était affecté au logement des day et un casernement janissaires enrôlés jusqu'au moment où il devenait possible de les faire partir pour Alger.

Les révoltés infestaient les îles et les mers et leurs navires faisaient la course dans toutes les directions.

Le très-fortuné *Khesraw Mohammed Pacha*, capitan-pacha, mon seigneur, a été dirigé, cette année, sur l'île d'Ipsara, par la volonté impériale. Il s'est présenté devant cette île avec la flotte de la Sublime-Porte et par l'assistance du Dieu très-haut, il l'a emportée et conquise le jour même de son arrivée. Il y a capturé cent vingt navires de toutes grandeurs. La plupart des mécréants qui se trouvaient dans cette île ont été passés au fil de l'épée ; le surplus a été fait prisonnier. Leurs richesses ont été considérées comme butin. Un certain nombre de canons, un matériel de guerre et deux ou trois cents hommes, sous le commandement de l'albanais Ahmed Bey, ayant été laissés dans cette île pour en assurer la possession, la flotte de la Sublime-Porte s'éloigna et se dirigea vers *El-Medeli.*

Aussitôt après le départ de la flotte, des navires au nombre de 50 à 60, sortirent de *Soulidja* et de *Djamlidja*, s'approchèrent de l'île conquise, et y débarquèrent de nombreuses troupes qui s'emparèrent des canons et du matériel de guerre.

Les soldats de l'islamisme, massés en un seul corps, soutinrent de violentes attaques pendant cinq ou six jours, malgré leur faiblesse numérique si disproportionnée. Le commandant avait expédié un avis à la flotte ottomane, qui sortit sur le champ d'El-Medeli et revint à Ipsara. A sa vue, les troupes ennemies s'enfuirent sur leurs navires.

La flotte ottomane se dirigea ensuite sur l'île de *Sisan* et rallia dans le détroit de ce nom, six navires de Tripoli qui venaient la rejoindre. Dans ce détroit, se trouvaient des navires mécréants qui furent attaqués ; et il s'ensuivit un brillant combat dans lequel les navires de Tripoli montrèrent la plus grande vigueur et se distinguèrent d'une manière toute particulière.

Les infidèles à jamais impurs, qui toujours emploient la ruse et la trahison, firent avancer des brûlots au milieu du combat. Une frégate commandée par le capitaine Ahmed Bey, fut abordée par l'un de ces brûlots et ne put se dégager. Le commandant reconnaissant l'impossibilité d'échapper à ce péril et se trouvant près d'un cap, s'y réfugia suivi d'une partie de ses hommes ; tout le reste fut voué à la destruction. Un des navires de Tripoli fut enveloppé par cinq ou six navires des ennemis mécréants, qui l'attaquèrent de toutes parts avec acharnement et le serrèrent étroite ment. Dans cette position critique, le commandant,

désespérant de son salut, mit le feu à la soute aux poudres et fit sauter son navire

Des troupes irrégulières avaient été désignées pour concourir aux opérations de la flotte de la Sublime-Porte. Elles furent concentrées dans l'île de *Kouch* au nombre de 70,000 hommes et y séjournèrent pendant près de deux mois sans pouvoir être transportées à l'île de *Sisam*, à cause de la présence d'une quantité considérable de navires infidèles. Ennuyées de cette inaction, ces troupes se sont débandées et dispersées dans toutes les directions. La flotte ottomane a quitté l'île de *Sousam* et est entrée à *Bedroum*.

Le Pacha d'Égypte, El Hadj Mehammed Ali Pacha, a fait partir son fils Ibrahim pacha avec deux cent vingt navires de toutes dimensions pour aller rejoindre la flotte ottomane. Ibrahim pacha a rencontré en mer des infidèles impurs, les a combattus et les a mis en fuite. Il était accompagné de *Morali Mustapha koptan*, chef du contingent tunisien. Dieu permit que ce dernier touchât sur un écueil. Il fut immédiatement enveloppé par les navires mécréants qui le suivaient et attaqué étroitement de tous côtés. Se voyant perdu, il mit le feu aux poudres et se fit sauter.

Dans ces diverses rencontres, les infidèles ont pu détruire quatre ou cinq des navires des musulmans. D'un autre côté, il parait que les Français, les Anglais et les Autrichiens sont décidés à prêter main forte aux mécréants. Les événements prennent donc une tournure des plus graves. Dans ces circonstances, sa seigneurie Ibrahim Pacha a été investie de la direction des affaires en Morée, à Djamlidja et à *Soulidja*, et la flotte ottomane est rentrée à Constantinople.

Telles sont les nouvelles qui nous sont parvenues et que nous nous empressons de porter à votre connaissance. Puisse Dieu, de qui vient tout secours, nous accorder prochainement une victoire immense et éclatante. Amen !

25 du mois de Safar de l'année 1240 (18 octobre 1824).

L'ami dévoué, El Hadj Khelil, habitant la ville de Smyrne.

(*Signature et cachet.*)

POUR TRADUCTION

A. De Voulx.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES ÉCRIVAINS MUSULMANS DE L'ALGÉRIE.

NOTICE SUR MOHAMMED ET TENACI,

HISTORIEN DES BENI ZÏAN

Mohammed ben Abd Allah ben Abd el Djelil el Kasri était né à Ténès et fut un docteur du plus grand mérite. Il savait le Koran par cœur et s'était perfectionné dans tous les genres de la littérature musulmane. C'est de lui que veut parler Ahmed ben Daoud l'espagnol (*el andaleuci*), dans le passage où il dit : « Notre savant professeur, le docte et honorable Imam, doué d'une mémoire qui tient du prodige, et dont les travaux littéraires ont fait école. »

Abou Abd Allah ben el Abbâs le désigne par les épithètes d'illustre et savant maitre ; il écrit même quelque part : « J'ai eu le bonheur d'assister, vers les dernières années de sa vie, à ses leçons d'arabe, de droit, de hadis (traditions) et d'exégèse koranique. »

Es Senouci ne le cite qu'avec les expressions suivantes. « L'Imam de Ténès (Et Tenaci), le type de l'érudition musulmane, le modèle de la science, qui retenait si fidèlement dans sa mémoire le livre de la révélation, et savait répandre les lumières de la vérité sur les questions les plus obscures. »

Ibn Daoud nous apprend aussi qu'ayant été interrogé par quelqu'un sur le mérite particulier des docteurs de Tlemcen, il avait répondu : « La science est l'apanage d'Et Tenaci, la piété caractérise Es Senouci, et c'est à Ibn Zekri qu'appartient l'excellence du professorat. »

Mohammed et Tenaci avait fait ses études sous les professeurs les plus renommés, tels que Ibn Merzouk , Kâcem et Akhâni Ibn el Imam, Ibn en Nedjdjar, Ibrahim et Tâzi et Ibn el Abbâs de Tlemcen.

Son ouvrage le plus important, sans contredit, est connu sous le titre de *Nadhm eddoror ou'l eu'kiane fi daulet âl ziane* « le Collier de perles et d'or vierge, ou Histoire de la famille des Beni Zïane ». Nous avons encore de lui un volume auquel il a donné le nom de *Ed doboth ou Rah el arouah*. L'orthographe arabe ou La récréation des esprits. »

Mais le traité dans lequel il a déployé une grande érudition, est sa *Longue réponse à la question des Juifs de Touat* « Djouab motawel a'n mes'alet ïehoud Touat ». Voici en quels termes l'imam Es Senouci s'exprimait sur le mérite de cette thèse : « N'est-on pas frappé de la justesse d'esprit, de la finesse de pénétration et de la foi sincère avec laquelle le cheikh Et Tenaci a trouvé le joint de la question ? »

Au nombre de ses disciples les plus célèbres doivent être comptés Ibn Saad, El Khatib Ibn Merzouk, Es Sebth, Ibn el Abbâs Es Seghir, Bil Kacem Ez Zouaoui et Abd Allah ben Djellal.

Ce fut au mois de djoumad et tsanni de l'an 899 (mars 1494) que mourut cet historien éminent.

La Bibliothèque impériale possède, sous le n° 703, ancien fonds, un exemplaire du *Collier de perles et d'or vierge ou Histoire des Beni Zïane* ; mais ce manuscrit est incomplet et en mauvais état. Je crois faire un travail utile en en donnant la notice d'après la copie qui ligure dans ma collection, et sur laquelle on lit : *copié dans le Magreb en* 1167 (1753 de J.-C.), *par Abou'l Abbas ben Mohammed Es Sinï, de la tribu des Beni Senouss.*

Au folio 1, recto, l'auteur écrit en prose élégante et rimée l'éloge du prince régnant, Abou Abd Allah ben Abou Tachefin ben Abou Hammou, descendant des princes orthodoxes. Il laisse entrevoir le but de son livre dans un distique terminé par les mots : *La noblesse de son sang vient d'Ali et de Fatma*, Plus loin, il se prononce plus nettement en disant « Je me propose de composer en son honneur un ouvrage digne des rois et essentiellement littéraire, où seront démontrées sa généalogie et l'antiquité de sa race, un ouvrage qui illustrera sa noblesse et celle de ses aïeux. »

Au verso, ligne 3, il établit la division des matières. « J'ai partagé, dit-il, mon travail en cinq livres : le premier livre en sept chapitres ; le second livre en trois chapitres ; le troisième livre en seize chapitres ; le quatrième livre en huit chapitres; et le cinquième livre en quatre chapitres. »

Ier LIVRE. — Tableau de la généalogie du sultan Abou Abd Allah Mohammed et de l'antiquité de sa race ; — sa noblesse et celle de ses ancêtres; jusqu'au folio 63,

IIe LIVRE. — Des qualités qui doivent caractériser un roi. — Conduite qui convient à un souverain. — La justice est l'âme des vertus royales ; jusqu'au folio 124.

IIIe LIVRE. — Recueil d'anecdotes piquantes et de traits d'esprit empruntés à différentes nations ; jusqu'au folio 215.

IVe LIVRE. — Exposé des beautés du langage arabe en vers et en prose ; jusqu'au folio 262.

Ve LIVRE. — Traité de morale et de philosophie pratique ; jusqu'au folio 282.

Le volume est terminé par un *Précis historique de l'origine du peuple arabe*, et par sept poèmes (*kacida*) du sultan Abou Hammou, qui régnait à Tlemcen en 707 (1307-1308 de J.-C.).

Il serait sans profit pour un orientaliste de chercher des renseignements nouveaux dans les six premiers chapitres du livre premier, car nous possédons aujourd'hui une histoire des Arabes complète, d'une coordination claire et parfaite, et empreinte d'une judicieuse critique. M. Caussin de Perceval, à l'aide de matériaux épars et informes, est parvenu à reconstruire un monument antique, et, pour parler sans métaphore, il a reconstitué avec autant de sagesse que d'érudition le vieux monde arabe. Mais le passage d'Et Tenaci qui mérite de fixer l'attention des savants, et dans lequel j'ai puisé un grand nombre de détails historiques, c'est le septième chapitre du livre premier, ayant pour titre : *Beiiane Charf Beni Ziane,* et comprenant l'histoire de la dynastie des Beni Zian depuis l'année 637 (1240 de J.-C.) jusqu'en 866 (1461 de J.-C.). L'abbé Bargès en a publié une excellente traduction.

Si le second livre ne devait pas être plutôt considéré comme un essai de littérature, j'admirerais la simplicité d'un auteur qui, vivant sous un régime despotique, prodigue les trésors de son érudition pour rédiger une morale en action à l'usage des monarques musulmans. Quoi qu'il en soit, j'y ai lu une foule de citations fort instructives, tirées des bons auteurs. C'est un compendium des éléments de la vie politique chez les Arabes.

Dans le troisième livre, le style d'Et Tenaci revêt une forme moins sévère, mais aussi plus attrayante. Son idée dominante, c'est de démontrer par des exemples la supériorité du génie arabe, supériorité incontestable aux yeux des nations musulmanes, attendu que leurs écrivains ne parlent jamais des autres peuples de la terre.

Depuis l'essai de M. Canin de Tassy, sur la rhétorique des nations musulmanes je n'ai point encore vu un aussi bon traité des tropes que

celui y est contenu dans le quatrième livre. L'imam de Ténès y a classé et expliqué toutes les figures qui relèvent la pensée ou l'expression ; il a composé, suivant son langage, un Collier de perles d'éloquence et n'a rien négligé pour faire ressortir l'excellence de la poésie, qui est la vraie musique des Arabes.

Le cinquième livre, placé là comme un témoignage et une garantie de la piété de l'auteur, développe sur une étendue de vingt feuillets, les préceptes de la Sounna au point de vue des vertus, morales et des devoirs religieux. Seulement, toutes les questions y sont ramenées systématiquement au service de Dieu et de son envoyé.

De tels ouvrages ont une destinée à part. Le XIXe siècle, qui est le siècle de la critique, loin d'accepter les yeux fermés les élucubrations des Arabes, examine et choisit. Il lui est réservé de chercher et de cueillir avec discernement les plantes utiles dans ces steppes sans horizon.

A CHERBONNEAU.

INAUGURATION DE LA PRESSE EN ALGÉRIE.

Sur un bâtiment qui venait d'arriver [en rade de Sidi Feredj, le 23 juin 1830] se trouvait l'imprimerie de l'armée, que j'avais organisée quelques jours avant notre départ. Dans une expédition où tout avait été prévu, où rien n'avait été oublié, une seule chose semblait avoir été dédaignée, c'était une imprimerie pour le service de l'armée(1). J'en fis l'observation à M. de Bourmont, qui me parut regretter beaucoup de n'y

(1) On avait attaché à l'Intendance générale de l'armée le service d'une presse lithographique. Ce service, très-bien organisé et placé sous la direction de M. Grossard, ancien commissaire des guerres, homme aussi actif qu'intelligent, fut d'une grande utilité, surtout pour l'impression des proclamations en langue arabe et pour un grand nombre de travaux administratifs ; mais les ressources de la lithographie sont très-bornées. Plus tard, lorsque M. Grossard fut chargé à Alger de l'organisation du service des Douanes, le service lithographique fut réuni à la Direction de l'imprimerie.

Voir MERLE : *Anecdotes historiques et politiques pouvant servir l'histoire de la conquête d'Alger en 1830*, pages 158, 159 et 160.

M. Merle fait remarquer dans le même ouvrage que le Premier Consul Bonaparte avait une imprimerie française en Égypte. Il l'avait placée à Giseh, au pied de la Grande pyramide.

avoir pas pensé à Paris ; il me témoigna le désir de réparer cet oubli, et me donna l'ordre de partir pour Marseille, afin de me procurer le matériel et le personnel nécessaires au service d'une presse. En moins de quatre jours, la presse, ses accessoires, deux compositeurs et deux imprimeurs étaient embarqués à bord d'un transport qui vint rallier la flotte en grande rade la veille de notre départ. Par un concours de circonstances contrariantes, cette imprimerie fut chargée sur un brick qui se trouva faire partie de cette 4e division que les combinaisons de l'amiral retinrent si longtemps dans la rade de Palma. Enfin, elle arriva au milieu des affûts et des sacs d'avoine ; il fallut en rassembler toutes les parties éparses sur la plage.

Le chef-d'œuvre de l'esprit humain fut naturalisé le 26 juin 1830 dans une presqu'île de la Régence d'Alger. Deux tentes suffirent pour l'abriter ; les ouvriers baptisèrent cette presse du nom d'*Africaine* ; ils en firent l'inauguration en présence d'un grand nombre d'officiers de terre et de mer, de soldats et de marins accourus pour jouir du curieux spectacle d'une imprimerie française dans le pays des Bédouins. Des cris universels de : *Vive la France ! Vive le Roi !* éclatèrent quand on distribua à tout le monde les premiers exemplaires d'une relation de notre, débarquement et de nos premières victoires. Un bulletin de l'armée française, imprimé sur une plage de la côte d'Afrique, est un fait assez extraordinaire pour qu'on y attache de l'importance; dans quelques siècles, cette date signalera peut-être un des événements les plus influents de la civilisation sur la plus belle comme sur la plus florissante de nos colonies.

(Voir *Conquête d'Alger*, par M. Merle.)

CHRONIQUE.

M. le docteur Leclerc, un de nos correspondants, nous écrit de Mascara :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser les deux premiers numéros de la *Revue africaine* ; et j'ai considéré cet envoi comme un appel à ma collaboration, dans la mesure de mes moyens. Depuis longues années en Afrique, je me suis toujours occupé de son histoire, de ses monuments et de sa langue actuelle, autant que ma position me l'a permis ; j'ai recueilli plusieurs centaines d'inscriptions, mais ce sont là des matériaux qui auraient besoin d'être exploités par des mains plus habiles que les miennes. Je les ai toujours transmises à la *Revue archéologique,* par l'intermédiaire de M. De La Mare ou de M. Renier. Si, nonobstant la publication de M. Rénier, mes inscriptions pouvaient vous être agréables, je vous les enverrais. Je viens d'en recueillir quelques-unes à Mascara, venant de l'Oued-el-Hammam, J'ai également recueilli à Mascara quelques inscriptions arabes, que je vous enverrai plus tard, quand elles seront au complet. Si quelque jour je me trouve en état de faire quelque petit travail, je vous en ferai, part également. Actuellement, je suis absorbé par la traduction de la *chirurgie d'Abulcacis* et je regrette beaucoup de ne pas habiter Alger, où je pourrais profiter de vos lumières. Un travail de ce genre, sur Une seule copie, même imprimée, présente toujours quelques difficultés.

Permettez-moi seulement aujourd'hui de vous soumettre quelques faits nouveaux à l'appui de la fixation de l'ère Mauritanienne en l'année 40 de J.-C.

Je possède une foule d'inscriptions où cette ère est mentionnée, appartenant aux Mauritanies. Parmi tant d'inscriptions recueillies à Guelma, Constantine, à Lambèse, je n'en ai pas une seule où l'on compte par ère provinciale.

Je possède quatre inscriptions de Tiaret où l'on date de l'ère Mauritanienne, vers les années 420 à 430 de cette ère. Tout ce qu'il m'est permis d'en conclure, c'est qu'elles accusent des inhumations de chrétiens. Je doute qu'on puisse en tirer une autre conclusion, à savoir que Tiaret avait jusqu'alors résisté aux Vandales, que l'on dit avoir soumis les trois Mauritanies vers 455 (Voir De La Malle et Renier), par la raison que l'on aurait daté du commencement du règne courant.

Les dates provinciales foisonnent à Aumale, et vous savez l'importance qu'a eue celle de l'inscription *Gargilius*, longtemps réputée unique en ce genre[1]. Croyant à la synonymie du Fericius de Marcellin avec le *Faraxen* de l'inscription, le savant M. d'Avezac rapportait le fait mentionné à l'an 373, et ajoutait : « la date de l'année provinciale (221) soulève plus d'une question, et le chiffre même nous en paraît erroné. » Ceci aurait porté le commencement de l'ère au milieu du IIe siècle après J.-C. Une inscription d'Aumale porte la date 262 ; mais après les mots VICTORIAE AVG., je m'efforce en vain de lire : *Dioclétien*, ce passage étant confus et à demi-fruste dans ma copie.

Une seconde inscription porte FLAVIO CONSTANTINO, mais la date se trouve figurée en caractères que je n'ai pu déchiffrer.

Une troisième porte en tête : CAELESTIBVS AVGVSTIS, avec la date 171. Ceci nous reporte aux environs de l'année 210, correspondant à la fin du règne de Septime Sévère, époque où ses deux fils Geta et Caracalla portaient le titre d'Auguste.

Enfin, j'ai deux autres inscriptions de la Mauritanie Sitifienne où la date de la province est accompagnée de la mention des consuls. Ces deux inscriptions ont été publiées dans la *Revue archéologique,* et l'une d'elles vous a sans doute passé entre les mains. Je crois même, qu'après moi, vous avez achevé de la déterrer, car je trouve dans ma relation de la campagne de Kabylie en 1850, que le 9 juillet, à Aïn Zada, retournant voir mon inscription que j'avais déchaussée le 27 février de la même année, je la trouvai presqu'entièrement dégagée, et l'on m'apprit que vous nous croisiez en compagnie du général Bosquet, vous acheminant sans doute vers le Sahara.

Cette inscription d'Aïn Zada porte la date suivante : AN. P. CLXXIIII et elle est dédiée à Marc Aurèle Sévère Antonin, ou autrement à Caracalla, consul pour la quatrième fois, COS. IIII. Or, Caracalla fut consul pour la quatrième fois en 213, avec Dioclétien Cæcilius Balbinus. J'ai sous les yeux deux listes consulaires, l'une donnée par Lenglet Dufrenoy, et l'autre, le texte même de Cassiodore. Ce dernier porte simplement : *Antonius* et *Balbus*, la troisième année du règne de Caracalla, c'est-à-dire l'an 213.

Lenglet donne pour consuls, à l'année 213, *M. Aurelius Antoninus Augustus 4°, D. Cœcilius Balbinus 2°.*

Cette concordance fixe positivement la date de l'ère provinciale en l'année 40 de J.-C., comme il est facile de s'en assurer par le calcul.

Voici une autre inscription que j'ai communiquée en 1850 à la *Revue archéologique* et qui a été commentée par le savant M. Renier, qui, cependant, ne crut pas devoir tirer d'une concordance la conclusion que vous avez tirée et que je viens corroborer. Il dit, eu effet : « Remarquons que le

(1) Vix aliâs occurentem, Orelli par D. De. La Malle, p. 61.

consulat d'Herculanus répond à l'année 452 et l'an 413 de la province à l'année 455 de J.-C. » Je fais cette remarque pour prouver l'importance de votre inscription et des miennes au point de vue qui nous occupe. Cette nouvelle inscription nous reporte encore en l'an 40. En effet, nous lisons : CONS. HERCVLANI, et plus bas : AP. CCCCXIII. Lenglet donne pour consuls en 452 : *Fl. Asporacius Pagius ou Sporatius*, et *Fl. Herculianus*, en occident. Cassiodore dit : *Herculanus* et *Asporacius; Marcien*, fut proclamé empereur en 450, sous le consulat de Valentinien et d'Avienus. L'année suivante furent consuls *Marcien* et *Adelphius* ; à présent *Herculanus* et *Asporacius*, c'est-à-dire en 452. L'année 413 de la province concourt donc avec l'année 452 de l'ère chrétienne, ce qui nous fait encore reporter le commencement de l'ère Mauritanienne en l'an 40, comme je vais l'exposer clairement.

A propos de ces deux derniers chiffres, faisons abstraction des quatre siècles communs à l'un et à l'autre, et mettons en regard les deux ères :

ÈRE VULGAIRE :	ÈRE PROVINCIALE
40	1
41	2
42	3
43	4
44	5
45	6
46	7
47	8
48	9
49	10
50	11
51	12
52	13

L'an 413 de l'ère Mauritanienne correspond donc à l'an 452 de l'ère chrétienne, et l'ère Mauritanienne a commencé en 40 de J.-C.

Je ne doute pas que vous ne puissiez trouver, soit à Aumale, soit ailleurs, d'autres inscriptions qui viennent à l'appui de cette thèse.

En attendant que ma collection des inscriptions arabes de Mascara soit complétée, je vous envoie un fac simile de celles sur lesquelles je viens de m'appuyer.

J'ajouterai encore une observation, c'est que la Mauritanie Sitifienne, bien que constituée plus tard en, province spéciale, n'en continua pas moins à dater de l'ère primitivement affectée à la Mauritanie Césarienne.

J'ai l'honneur, etc.

Dr. LUCIEN LECLERC,

Voici le texte des inscriptions citées par M. le docteur Leclerc

AÏN ZADA

…CAES. M. AV
...O. SEVERO. AN
...NINO. PIO. FEL.
AVG. D. N. PART. BRIT.
MAX. COS. MU CO
LONI. CAPVT. SAL
TVS. HORREORVM
ET KALEFACELENSES
PARDALARIE NSES
ARAM. PRO. SALV
TE EIVS. CONSA
CRAVERVNT ET NO
MEN CASTELLO
QVEM GONSTITVE
RVNT AVRELIAN
…ANTONINI A
…POSVERVNT
ETD .. D. ..
…………….
AN. P. CLXXIIII

SÉTIF

IN HOC LOCO SANCTO DEPOSI
TAE SVNT RELIQVIAE SANCTI
LAVRENTI MARTIRIS DIE III MN
AVG CONS HERCVLANI VC
DIE DOMINI DEDICANTE LAVRENTIO
WSP MORDOM AP CCCCXIII AMEN

AUMALE.
CAELESTIBVS AVGVSTIS TEMPLVM DONIS ET
NVMINE HONORATVM VO... CONSERVATIONEM
DOMVS SVAE T... AELIVS LON... ONVS OMNIBVS HO
NORIBVS FVNCTVS SVA PECvNIA… RNATAM LIBENS AL
TARIBVS DEDICAVIT CVM AELIA LO... INA CoNIVGE FEL
PR. CLXXI

— TÉNÈS (Cartenna). — M. le colonel de Neveu vient de donner au Musée d'Alger une inscription tumulaire (n° 206 de la section des antiques) provenant des ruines de Cartenna, ville phénicienne puis romaine, sur l'emplacement de laquelle s'est élevé le moderne Ténès[1]. Ce document épigraphique est gravé sur une tablette de marbre, au-dessus d'un personnage sculpté en plat relief et dont on n'aperçoit que le sommet de la tête. Il est ainsi conçu :

L. SVLPICIVS QVADRATVS
MONVMENTVM FECIT F.
SVO SATVRNINO QVE. AMIS
IT ANNOR. XI ET SIBI QVANDO
QVE

Lucius Suipicius Quadratus — a fait ce monument, pour son fils qu'il a perdu — âgé de onze ans ; et aussi pour lui-même, quelque jour.

La partie supérieure de ce petit monument funéraire se termine par un fronton, au centre duquel est un croissant surmonté d'une rosace. Il a 29 centimètres de largeur sur 21 centimètres de hauteur dans son état actuel.

— ZIAMA (Choba Municipium). — Le Musée d'Alger doit également à la libéralité de M. le colonel de Neveu un petit monument funéraire très-curieux (n° 207 de la section des antiques), trouvé dans les ruines de *Choba Municipium*, entre Bougie et Gigelli, sur le littoral[2]. On y lit l'inscription suivante gravée sur une tablette de marbre blanc, au milieu d'un cadre terminé en haut par un fronton arrondi, au centre duquel est un croissant surmonté d'une croix !

Voici le texte de cette épitaphe ;

D. M. S.
C. IVLIVS
CVPITVS
V. A. LXXXXI

Monument aux Dieux Mânes ! Caïus Julius Cupitus a vécu 91 ans.

Nous avons dit qu'au-dessus de ce document épigraphique il y a un croissant surmonté d'une croix. Celle-ci, qui a ses branches

(1) Il y a deux Ténès, aujourd'hui : le plus ancien, celui des musulmans, est à environ deux kilomètres du littoral, en remontant la gorge de l'Oued Alala ; l'autre est sur le bord de la mer.

(2) Voir au 1er numéro de la Revue, p. 61 l'article sur les ruines de Zama.

d'égales dimensions, se détache en relief sur un champ creux ainsi que le croissant, circonstance qui ne permet pas de supposer qu'elle ait pu être gravée après coup, à une époque postérieure.

Cependant, la croix et la formule *Dis manibus sacrum*, indiquée par les abréviations D. M: S., sont deux choses qui s'excluent l'une l'autre. Faut-il admettre, ainsi que nous l'avons souvent soupçonné, que les chrétiens ont aussi employé les abréviations D. M. S, mis en leur donnant une valeur différente de celle que les païens leur attribuaient ? Ils pouvaient, par exemple, y voir *Deo maximo sempiterno* Ce ne serait pas le premier emprunt qu'ils auraient fait au polythéïsme, mais en détournant le sens de ses symboles et de ses formules.

— CHERCHEL. — Le Musée d'Alger s'est enrichi depuis le mois de décembre dernier de quatre belles statues antiques et d'une jolie statuette en bronze, provenant de Cherchel et dont voici la description :

Neptune. — Cette statue en marbre blanc d'un beau poli, avec quelques légères veines bleuâtres, mesure deux mètres vingt centimètres de hauteur, non compris le socle qui est de 20 centimètres. Elle était cassée en quatorze morceaux, dont douze ont pu se raccorder parfaitement. Il y manque encore la jambe gauche, depuis les malléoles jusqu'à l'enfourchure, l'avant-bras gauche et la majeure partie du trident. Quelques autres mutilations de moindre importance se remarquent à l'extrémité du nez, au phallus et sur le petit hippocampe placé dans la main droite.

Le dieu est debout, en repos, le corps portant sur la jambe droite, et complètement nu ; tel à peu près qu'on le voyait dans une célèbre statue colossale de bronze que les Corinthiens avaient faite avec le cuivre arraché aux vaisseaux de Xerxès ; et qui s'élevait au milieu de leur port de Kenchrées, sur le golfe Saronique (V. Nouvelle galerie mythologique, de Guigniaut, t. II, planche CXIX, n° 505, expliquée au t. I, p. 209, même n°). Il tient dans la main droite un petit hippocampe dont la tête et les jambes sont brisées ; sa jambe droite est accostée à un bloc cylindrique (tronc d'arbre ou rocher) auquel est appliqué, en avant, un dauphin (long de 95 c.) dont la queue bifurquée remonte vers la main droite de la statue par de gracieux replis. Cet attribut caractéristique appartient au style d'imitation, car sur les monuments les plus anciens on ne rencontre que le trident. Un petit gouvernail placé sur le bloc sert d'appui à la main droite.

On a généralement remarqué la ressemblance que la tête de notre

Neptune présente avec celle de Jupiter olympien. Cela tient à ce que, chez les anciens, l'idéal du dieu des mers différait très-peu de celui de son frère Jupiter, quant à la physionomie. Les traits, les cheveux et la forme de la barbe étaient les mêmes, à peu de chose près. Mais, dans le premier, la puissance avait quelque chose de moins facile dans l'expression ; la majesté offrait un caractère moins éthéré, moins céleste ; le corps était plus mince, plus agile ; les muscles avaient plus de tension et de force. La taille du dieu et son air exprimaient la rudesse. (V. *Biographie universelle*, partie mythologique, au mot Neptune.)

Un ancien élève de l'école des Beaux Arts, qui habite aujourd'hui Cherchel, M. Charon L'Emerillon, dont les dessins de l'Hermaphrodite, qui ont été présentés à M. le Gouverneur-Général, attestent le talent vraiment artistique, a pu dire, avec raison, de cette œuvre remarquable : « Tout ce qui reste de cette statue, tête, torse, bras, main, jambe, pied et accessoires, est d'une large et savante exécution, d'un fini soigné et surtout du style élevé et grandiose qui décèle la bonne époque de la sculpture chez les Romains, c'est-à-dire des premiers temps de l'empire ; peut-être même du règne de Juba II, savant éclairé et grand amateur des arts qu'il encouragea, ainsi que Ptolémée, son fils. Le dos de cette statue, aussi bien travaillé que la partie antérieure, démontre qu'elle devait être vue de tous les côtés. Les traces de couleur rouge que l'on remarque à la queue du dauphin, — si elles ne sont pas l'effet de quelque infiltration ferrugineuse, — rappellent un usage pratiqué par les anciens sur les accessoires pour mieux faire valoir la figure principale. »

Ce Neptune est bien le *Poséidon* des Grecs, le dieu qui ébranle la terre en frappant du pied, ainsi que le mot l'exprime. Il reproduit, on l'a déjà vu, le type de la statue de bronze du port de Corinthe ; peut- être même est-ce une copie d'une des belles statues de Neptune que l'on devait au ciseau de Phidias, de Praxitèle et de Scopas et qui malheureusement sont perdues à tout jamais.

Le roi Juba II, qui a régné 48 ans à Julia Cæsarea, avait rassemblé auprès de lui un grand nombre de Grecs, ainsi que l'épigraphie locale nous le démontre : leur influence artistique s'observe dans la construction du Tombeau de la Chrétienne, élevé très-probablement par ce prince. Il ne serait donc pas extraordinaire de rencontrer dans la capitale de la Mauritanie Césarienne la copie d'une des œuvres les plus remarquables de l'art hellénique.

Vénus, — Ce précieux torse est en beau marbre blanc d'une transparence qui rappelle presque l'albâtre translucide. Il est malheureusement coupé au-dessus des genoux ; la tête et les bras manquent. Sa hauteur est de 95 centimètres et il en mesure 60 depuis la partie inférieure du pubis jusqu'aux clavicules, ce qui, en tenant compte de ce que la tête était penchée en avant et le torse un peu courbé, — annonce une taille de femme assez élevée. La statue complète devait être entièrement nue ; car, dans les Vénus demi-drapées, telle que la Vénus céleste, la draperie commence, de haut en bas, un peu au-dessous de la ceinture.

Ce n'est pas ici une Vénus idéale ; mais pour se rapprocher du type de la beauté terrestre par des formes dont l'ampleur rappelle celles d'une jeune mère qui vient de connaître les douceurs de la maternité, notre Vénus n'en est pas moins un charmant morceau, d'une fort belle exécution. Par l'attitude, elle ressemble beaucoup à la Vénus de Médicis, à celle du Capitole et à la Vénus marine du Louvre. L'absence de tout attribut et son état de mutilation ne permettent pas de préciser davantage.

Des renseignements recueillis à Cherchel font penser que notre Vénus a été exhumée du palais des Thermes en 1846, lorsque le Génie militaire bâtissait la manutention. Il est, du reste, difficile d'affirmer quelque chose quant à la provenance des objets déposés au Musée de Cherchel, car, avant M. de Lhotellerie, personne n'avait songé à en prendre note ; et les anciens catalogues sont complètement muets à cet égard.

Il n'en sera pas ainsi avec le nouveau Conservateur qui comprend parfaitement que ce genre d'indications ajoute à l'intérêt, à l'utilité des découvertes et peut même contribuer à en faire faire de nouvelles ; car signaler les endroits où l'on a déjà trouvé et où l'on pourrait trouver encore, c'est donner les moyens de substituer des recherches régulières et complètes à des fouilles partielles exécutées au hasard et sans suite.

Hermaphrodite. — Ce charmant groupe en marbre blanc se compose de deux personnages : l'Hermaphrodite, demi-grandeur naturelle, et un faunisque, ou petit faune, de proportions encore plus réduites. Ce dernier est caractérisé par le bouquet de poils au bas des reins. On a trouvé ce groupe cassé en huit morceaux dont les cinq principaux se sont très-bien raccordés.

Le sujet de l'Hermaphrodite a été abordé par l'art hiératique dans

toutes les religions de l'antiquité : il symbolise l'unité de la vie par la fusion des formes propres aux deux sexes qui ont en eux les forces actives et passives de la génération. Il résume ainsi en un type saisissant la puissance qui produit, conserve et réunit. Il ne faut donc pas confondre l'Hermaphrodite, conception religieuse et philosophique des anciens et qui n'a jamais existé que dans le domaine de l'imagination, avec l'androgyne, cette réalité bâtarde et rebutante que la nature produit quelquefois, comme pour indiquer une transition entre les deux sexes et marquer ainsi qu'elle ne passe jamais brusquement et par bonds d'un ordre de création à un autre.

Au premier aspect, notre groupe semble sortir du cercle de l'art hiératique pour rentrer dans un ordre d'idées tout mondain et que la civilisation antique n'a que trop affectionné à ses époques de décadence morale. Il ne faudrait cependant pas trop se hâter de le classer parmi les *priapeia*, car un examen attentif peut amener à l'apprécier plus favorablement.

Mais il faut d'abord indiquer le sujet qui, du reste, s'explique assez facilement de lui-même.

On devine, au premier aspect, que l'Hermaphrodite se tenait assis sur un rocher sous lequel rampe un serpent ; une élégante draperie l'enveloppait, à partir de la ceinture, laissant à découvert tout le haut du corps, qui est celui d'une jeune fille pubère dans sa première phase de développement. Un petit faune, attiré par cette gracieuse apparition, s'approche sans soupçonner le péril, que l'artiste semble avoir voulu symboliser par le reptile qui se cache. L'Hermaphrodite, appuyé de la main gauche sur le rocher saisit le faunisque de la main droite, et, pour mieux le retenir, lui prend la jambe droite entre ses cuisses. Dans ce brusque mouvement, la draperie est un peu retombée ; et le faune a pu s'apercevoir de son erreur. Le dégoût succède alors au désir.

C'est le moment que l'artiste a choisi, celui où le faunisque lutte avec énergie pour se dégager de l'étreinte ; de sa main gauche, appuyée fortement contre le sein droit de l'Hermaphrodite, il essaie d'éloigner de lui l'être bizarre qui le retient.

Au point de vue artistique, cette composition est d'une grâce extrême et d'une expression saisissante. Le torse de l'Hermaphrodite est d'une morbidezza juvénile charmante et qui annonce un artiste éminent. Le personnage du faune est plein de mouvement et très-bien accentué.

La lutte des deux sentiments opposés, — attraction d'un côté, répulsion de l'autre, — est parfaitement rendue.

Si l'on recherche la véritable pensée de cette œuvre, il faut d'abord remarquer qu'elle ornait les plus beaux thermes de Julia Cæsarea, ceux qui devaient être fréquentés par l'élite de la société de cette métropole. Si, donc, en pareil lieu, nous trouvons un sujet de ce genre, il ne paraît pas probable que ce soit une de ces honteuses compositions qui se cachaient ordinairement dans l'ombre des demeures particulières. Il ne faut pas juger, d'ailleurs, les œuvres des anciens avec nos idées modernes ; et nous devons plutôt essayer de les expliquer par leurs opinions, leurs préjugés, leurs superstitions connues. Assurément, nous n'avons pas ici une œuvre pure de l'art hiératique ; mais nous pouvons peut-être y reconnaître un produit du symbolisme moral, exprimant cette pensée l'homme, attiré par des dehors séduisants, se précipite vers l'objet qui le tente ; mais, quand il peut voir de près cet objet qui lui semblait charmant, il se trouve que c'est un monstre. Le péril que l'on court dans cette recherche des plaisirs terrestres parait indiqué par le serpent qui se tient caché sous la roche.

Un autre groupe, pareil à celui-ci et qui devait lui faire pendant, a été trouvé au même lieu et dans les mêmes fouilles. La seule différence qu'on y remarque dans la composition, c'est que le serpent est dans le bec d'un aigle, symbole probable d'un péril heureusement surmonté par la clairvoyance et par la force. Ce groupe — qui est resté à Cherchel — peut égaler le nôtre comme souplesse de mouvement ; mais il lui est inférieur dans l'exécution de certaines parties.

Jeune fille romaine. — Statue en marbre blanc, haute d'un mètre cinquante centimètres. Il y manque le bras droit et la main gauche, qui avaient déjà été rapportés à l'époque romaine. La tête qui avait été aussi rapportée, a la face mutilée dans toute sa partie supérieure. Autant qu'on peut en juger par ce qui est demeuré intact, ce devait être une charmante figure juvénile.

Ce visage délicat, des formes gracieuses, quoiqu'un peu grêles, et le faible développement des seins annoncent une toute jeune fille qui vient d'entrer à peine dans la phase de la puberté, Elle est vêtue d'une longue stola, qui ne laisse apercevoir que l'extrémité du pied gauche, ainsi que la mode romaine l'exigeait à l'endroit des vierges. Cette tunique talaire est serrée au-dessous des seins par un étroit cordonnet

noué très-négligemment et sans la moindre prétention à l'élégance. Une ample *palla* (vêtement qui rappelle, par sa forme et son emploi, le *fouta* des Mauresques d'Alger), placée sur l'épaule gauche, retombe, par un bout, en avant jusqu'au dessous du genou, entre le bras et le corps. L'autre extrémité se fronce dans la main gauche après avoir fait le tour du torse et s'être développée largement sous l'omoplate droite et le bassin, descendant sur le côté jusqu'à la malléole externe du pied droit.

Ce qui frappe immédiatement dans cette jolie statue, c'est qu'avec un costume d'une simplicité extrême et très-simplement agencé, ainsi qu'il convient à une vierge, l'artiste ait su faire une œuvre précisément fort remarquable par l'élégance des draperies et leur transparence, sans que ces plis si gracieux et ce corps de jeune fille dont toutes les formes se traduisent fidèlement sous l'étoffe ôtent rien du caractère simple et chaste qu'il avait voulu exprimer avant tout.

Trois de ces belles statues proviennent des fouilles faites par M. De Lhotellerie dans les Thermes occidentaux de Julia Cæsarea. Les Thermes de l'Est ont aussi fourni leur contingent, quoiqu'on n'y ait pas fait de recherches proprement dites ; mais, en nivelant le Champ-de-Manœuvres, on a trouvé tout près de ce monument une jolie statuette en bronze représentant une Vénus qui met ou ôte sa sandale. L'attitude est tout-à-fait semblable à celle de la statuette en bronze trouvée à Portici, le 22 février 1757 et qui figure dans la collection David, tome VII des *Antiquités d'Herculanum*.

La seule différence entre ces deux charmantes productions de l'art antique, c'est que celle de Portici porte un spinther ou bracelet qui manque à la nôtre.

Cette statuette fait aujourd'hui partie du Musée d'Alger.

— TIPASA — En revenant de remplir une mission à Cherchel M. Berbrugger a visité Tipasa à la fin du mois de décembre dernier. Il avait exprimé, devant le représentant du concessionnaire de ce terrain, le désir d'entreprendre le plus tôt possible des fouilles dans la curieuse église byzantine qui s'élève à l'Est de la cité romaine et touchant son rempart oriental, à Koudit Zarour. M. Rousseau, le propriétaire dont nous venons de parler, écrit à ce sujet une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Nul doute que des travaux de recherches sur ma propriété ne mettent à découvert de précieuses trouvailles pour l'histoire des temps qui nous ont précédés ; je les verrai exécuter avec bonheur sous votre direction et je les suivrai avec le plus vif intérêt.

« Mais, pour ce qui concerne l'église romaine, cette relique des premiers âges du christianisme, ce temple de la foi qui renferme sans doute dans son sein la sépulture des saints ministres de Dieu qui enseignaient la parole sacrée de l'Évangile et qui, eux-mêmes, sont entourés des tombeaux des fidèles qui venaient les entendre, oh ! Monsieur, recevez avec bonté la prière que je vous adresse de ne faire dans cette église aucune fouille avant que je n'aie l'honneur de vous voir pour nous entendre sur la direction à donner à ces travaux, afin d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à un sacrilège.

« J'aime beaucoup la science archéologique ; je lis avec avidité les découvertes qui se font chaque jour dans le domaine de l'histoire ; mais j'ai aussi des sentiments religieux qui me portent à respecter avec ferveur tout ce qui témoigne de la foi des premiers chrétiens ; et lorsqu'il s'agit de mon église romaine[1], je vous demande de faire un peu plus pour la foi que pour la science.

Nous applaudissons au sentiment respectable qui a dicté cette lettre, quoique les craintes qu'on y exprime ne nous paraissent nullement justifiées. Si le caractère de la personne qui se proposait de faire les fouilles dont il s'agit ne semblait pas à M. Rousseau une garantie suffisante, il en avait une très-rassurante dans cet intérêt d'amour-propre qui porte toujours un amateur de l'antiquité à conserver religieusement tout ce qu'il peut découvrir. En présence de l'état où se trouve aujourd'hui le monument auquel M. Rousseau s'intéresse tant et avec beaucoup de raison, les scrupules qu'il met en avant ne se conçoivent guère ; car, nous pouvons le dire pour l'avoir vu tout récemment de nos yeux, la pauvre église byzantine est en ce moment le réceptacle d'immondices de toute nature qui proviennent des gourbis voisins. Quant aux antiques tombeaux des fidèles, on les brise journellement pour en faire des moellons ; et ce ne sont pas des archéologues qui se livrent à ces dévastations sacrilèges.

(1) Il est impossible que l'État ne se soit pas réservé la propriété de cette Église. Mon n'est donc pas ici le mot propre. — N. de la R.

— *Un trésor à Matifou*. — Pour comprendre le récit que nous allons faire et même pour pouvoir admettre qu'il ait été fait sérieusement, il faut savoir d'abord que les Indigènes s'intéressent beaucoup aux ruines romaines, mais à leur manière. Ce n'est pas l'amour de l'antiquité ni le désir d'exhumer quelques lambeaux des anciennes annales des peuples qui les poussent à s'en occuper, c'est tout simplement l'*auri sacra fames* ! Ils supposent que ces ruines renferment des trésors qu'il est possible de trouver par des procédés magiques dont les taleb Marocains ont surtout le secret. Nous avons sous les yeux quelques-unes des notes manuscrites arabes où se trouvent indiqués ces précieux gisements ; en voici un échantillon :

« Dans un endroit appelé Hamza, il y a une ruine qu'on nomme Ar'bal, au milieu de laquelle est une mosquée et dans cette mosquée une colonne rouge et dans cette colonne il y a trois trous. A partir des trois trous jusqu'au sommet, comptez trois empans : en frappant là avec un instrument, vous casserez une pierre remplie d'or. »

Guidés par des renseignements de cette nature, un Marocain et trois Indigènes d'Alger se rendirent, il y a deux mois environ, dans les ruines de Rusgunia, au cap Matifou. Voici ce que l'un d'eux a raconté à un de nos collègues sur leur excursion archéologico-magique :

« Nous avons trouvé sur le bord de la mer l'entrée d'un souterrain à l'endroit indiqué par nos renseignements ; après avoir brûlé des parfums, selon l'usage, nous avons pénétré dans un s caveau en pierre qui nous a conduits dans un autre de même construction et de celui-ci dans un troisième également maçonné. Là, nous avons aperçu trois bassins : l'un était rempli de mercure, le second contenait de l'eau bouillante et le troisième était plein, jusqu'à la margelle, de pièces d'or plus larges que des douros. Au-dessus de ce dernier, pendait une longue épée tenue, par un fil tellement fin qu'il était presqu'invisible à l'œil. D Après avoir fait les conjurations et les fumigations obligatoires, le maugrebin voulut prendre des pièces d'or, mais le bassin à l'eau bouillante lui lança des jets d'eau en si grande abondance qu'il fut affreusement échaudé et se trouve encore aujourd'hui forcé de garder la chambre en attendant la guérison. »

Croyant avoir trouvé la formalité essentielle qui avait dû être

omise la première fois, les compagnons du Marocain firent une deuxième tentative ; mais au moment où ils allaient mettre la main dans le bassin aux pièces d'or, une rivière profonde surgit tout-à-coup et se mit à couler entre eux et le trésor.

Après avoir mûrement réfléchi sur ce double échec, nos gens ont pensé que la présence d'un chrétien était indispensable pour le succès de l'opération ; et ils se sont adressés à un de nos collègues par l'intermédiaire d'un coulougli d'Alger, le sieur Dahman-ben-Tchikikoun-el-Boumbadji. Notre collègue, comme on le pense bien, a eu la modestie de refuser la direction d'une entreprise où un habile magicien du Maroc n'a réussi qu'à se faire rudement échauder.

— DELLIS. — M. Raoul, adjoint de 1ère classe à l'Intendance militaire un de nos correspondants de Dellis, nous adresse quelques observations sur l'inscription copiée dans les ruines de Chorfa et dont un fragment a été publié dans le journal la *Colonisation* (V. le 2e numéro de la Revue, page 146). M. Jules Barbier nous ayant promis d'en adresser prochainement un estampage à la Société, nous attendrons d'avoir cette pièce essentielle du procès sous les yeux avant de traiter la question de géographie comparée qui s'y rattache. Quand ce moment sera venu, nous publierons les observations de notre honorable correspondant.

— COLLO. — M. Germeix, inspecteur des bâtiments civils à Philippeville, nous adresse le renseignement que voici :

« Je viens d'être informé par un de nos plus actifs chercheurs de médailles, arabe d'origine, qu'il existe, à quelques kilomètres de Collo, des ruines importantes, dans lesquelles il prétend avoir remarqué de grandes caisses, dit-il, en marbre, avec bas-reliefs et inscriptions, plus un certain nombre de bustes et têtes.

Votre amour d'antiquaire pour tous ces objets d'art vous portera, sans doute, à recevoir ces renseignements avec plaisir, et si vous tenez à en avoir de plus précis, veuillez m'en instruire, je le questionnerai et vous rendrai compte de tout ce qu'il m'aura été possible d'en obtenir, jusqu'à ce qu'un voyage sur les lieux nous ait tous éclairés sur leur exactitude.

Recevez, etc. »

V. GERMEIX.

Nous remercions beaucoup M. Germeix pour cette communication

et nous le prions instamment de donner suite à son enquête, et de demander à l'indigène le nom du lieu, avec toutes les circonstances de gisement, l'étendue approximative des ruines, leur nature ; en un mot, toutes les indications qui peuvent fixer sur leur importance.

— PARIS. — Un de nos correspondants de la Métropole, M. Louis Piesse, à qui nous devons déjà plusieurs plans et vues ayant trait à l'Algérie (V. le n° 1er de la *Revue*, p. 66), nous adresse un nouvel envoi, ainsi composé :

1° Fac-simile d'un plan sans date, œuvre grossière du 16e siècle. Il représente Alger au moment d'une attaque par terre et par mer. Les aigles qu'on remarque sur les enseignes des troupes espagnoles indiquent qu'il se rapporte à la désastreuse expédition de Charles-Quint en octobre 1541. La légende est en italien. On y lit *Porte Barbaso*, pour *Rab Azzoun*, sans doute ; mais celle-ci est placée, par erreur, à l'Occident. Ce plan, quand il aura été bien étudié, pourra fournir quelques renseignements curieux sur l'ancienne topographie d'Alger;

2° Croquis à la plume représentant Oran et la disposition des troupes turques, lors du siège qu'elles firent de cette ville en 1707. La légende complète celle d'un premier plan d'Oran dont nous avons déjà parlé au 1er numéro.

Nous devons remercier bien vivement M. Piesse pour ce deuxième et très-intéressant envoi. Les historiens de la période turque sont souvent inintelligibles, faute de plans et cartes contemporains, quand ils décrivent les attaques maritimes faites à diverses époques par les nations européennes. Les recherches entreprises par M. Piesse, et poursuivies si heureusement, combleront donc, sous ce rapport, une très-fâcheuse lacune.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Ruines romaines sur les hauts plateaux.* — Dans un très-intéressant feuilleton que M. le docteur Leclerc a publié dans la *Gazette médicale de l'Algérie* (n° du 30 janvier 1857), sur les *oasis de la province d'Oran*, nous remarquons qu'entre Mascara et Saïda l'auteur ne signale de ruines romaines qu'à *Draa-er-Remel*, à 20 kilomètres environ de *Ouizert*. « Là, dit-il, dans une tente, se voit une inscription latine dont la présence semblerait indiquer que ce canton, ou du moins la banlieue, était plus habité sous les Romains qu'aujourd'hui. Ce n'est, du reste, qu'un tronçon sur lequel on peut déchiffrer seulement ces quelques mots :

« TRIB. POT. COS. PROCOS. »

La suite de ce feuilleton nous fera connaître, sans doute, si la limite des établissements romains au Sud, limite qui indique celle de leur domination, est, comme on l'a observé dans les deux autres provinces, le bord septentrional du Sahara.

— *Souvenirs d'Afrique.* — Le n° de décembre 1856 de la Revue d'Orient contient, sous ce titre, un article qui se rapporte surtout à la dernière expédition dans la Grande Kabilie, cette contrée qui fait aujourd'hui les frais de toutes les conversations et est en possession d'exciter toutes les curiosités. Partageant à cet égard la préoccupation générale, nous nous sommes empressé de lire les *Souvenirs d'Afrique*, et voici un échantillon de ce que nous y avons trouvé :

« De, là, nous sommes allés à la Maison-Carrée, ancien bordj turc qui commande la *plaine de l'Arba* et qui est assis sur la rive droite et près de l'embouchure de l'Harrache, *torrent impétueux qui descend du Jurjura* et traverse l'Arba, *plaine qui sépare la Métidja du Fondouk*, qui lui-même s'avance dans la direction du cap Matifoux. »

C'est tout-à-fait arbitrairement que l'auteur enrichit la topographie des environs d'Alger d'une plaine de l'Arba. On connaît une

commune de ce nom qui fait partie de la Mitidja, laquelle s'étend — nous sommes honteux d'avoir à le rappeler — depuis Marengo jusqu'au delà du Fondouk.

Nous ne pouvons pas admettre non plus que l'Harrache descende du Jurjura. Nous n'entreprendrons pas de dire pourquoi, de peur que le lecteur ne suppose que nous voulons nous moquer de lui. Nous nous contenterons de renvoyer à la carte de la province.

On lit ailleurs :

« ………. la route d'Alger à Delhis qui a été exécutée par nos soldats; et que protège, dans ces régions encore inoccupées par les Européens, le petit fort d'Azib Ammoun (azib, esclave). »

Nous ferons remarquer que le véritable nom du fort dont il s'agit, ou, pour mieux dire, du caravansérail, est Azib ben Zamoum. Nous ajouterons qu'Azib ne veut pas dire esclave et que l'auteur confond sans doute ce mot avec ʻabid, qui, en effet, a cette signification.

Nous avons lu jadis, du même auteur, des articles intéressants remplis d'observations vraies, rendues avec exactitude. Nous supposons qu'alors il parlait de choses qu'il avait eu le temps d'étudier.

On ne saurait trop l'engager à revenir à ce système, le seul qui ait puissance de produire des œuvres rationnelles et fécondes.

— *Une ville dans un lac !* — On lit dans le *Centre algérien*, n° du 25 janvier 1857:

« Des ruines considérables viennent d'être découvertes vers le milieu du lac Fezzara, par les conducteurs des ponts-et-chaussées, chargés d'y faire des sondages. Elles sont en pierres de taille et voisines d'une puissante source dont les eaux recueillies à la surface du lac sont bonnes à boire. Cette découverte éclaire un problème historique vainement discuté jusqu'à ce jour.

« Les géographes grecs et romains, non plus que les anciens itinéraires, ne font aucune mention de ce lac. St.-Augustin lui-même, évêque d'Hippone, à quelques lieues de là, n'y fait aucune allusion. Parmi les auteurs arabes, Bekri est le seul qui, sans le nommer, l'indique assez clairement pour qu'on ne puisse le méconnaître : il dit qu'il abonde en gros poissons et qu'il est fréquenté par un oiseau, auquel il donne le nom de kaïkel « oiseau singulier par son industrie

de faire des nids flottants ». Le silence général dans les temps anciens, le peu de notoriété dans le moyen-âge, portent à croire que ce lac est le résultat d'un affaissement du sol produit pendant la période arabe par quelque tremblement de terre ; et les ruines découvertes dans les eaux pourraient bien être celles de la station ad *Plumbaria*, dont les savants ont jusqu'ici vainement cherché les traces à cinq lieues d'Hippone (Bône), sur la route de Rusicada (Philippeville).

« Le lac Fezzara est situé dans la province de Constantine, à 5 lieues ou 20 kilom. S.-O. de Bône, dans une plaine qu'encadrent au N. les monts Edough, au S. des mamelons moins élevés ; à l'Ouest, elle s'ouvre sur la vallée inférieure de l'Oued-Sanhadja qui débouche non loin de là dans la mer ; à l'Est, elle se prolonge dans la vaste plaine qui se développe entre Dréan et Bône, sur les bords de la Seybouse. Son niveau est à quinze mètres environ au-dessus de la mer. Sa superficie, que le cahier des charges ne porte qu'à 12,700 hectares (8 lieues carrées), est estimée par M. Fournel de dix ou douze lieues carrées. La profondeur moyenne de ses eaux est de 2 mètres ; la profondeur maxima, 2 m. 60 ; leur niveau varie peu. Elles s'alimentent des divers cours d'eau qui descendent, au nord et au sud, des montagnes environnantes. L'eau est amère et salée ; cependant une source d'eau douce jaillit, comme on l'a vu, vers le milieu jusqu'à la surface. »

Nous avons aussi dans la Mitidja, sous le Tombeau de la Chrétienne, un lac qui ne contient pas précisément une ville, mais au milieu duquel on observe des ruines romaines, notamment un puits en pierres de taille.

Ce lac est de formation récente, si on s'en rapporte au témoignage des Indigènes ; il est le résultat des alluvions déposées par l'Ouedjer sur sa rive gauche, au coude qu'il décrit en arrivant sur le Sahel.

— *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine*. — Nous reviendrons plusieurs fois sur cette importante publication. Aujourd'hui, nous ne nous occuperons que du Madr'acen, monument de la province de Constantine analogue à notre Tombeau de la Chrétienne et auquel deux articles ont été consacrés dans le volume qui vient de paraître.

Les auteurs de ces articles ont rappelé et examiné les différentes opinions émises sur ce curieux édifice ; on regrette qu'ils aient préci-

sément oublié la plus satisfaisante qui ait jamais été présentée, celle de M. Carette, qui l'expose ainsi dans son ouvrage intitulé : *Origine et migrations des principales tribus de l'Algérie* (p. 29) :

« Aucun écrit, aucune tradition ne déterminent la durée du temps qui s'est écoulé depuis l'époque où la situation de la Berbérie, ou pays des Maziques, se trouvait correspondre à la classification donnée par Ebn Khaldoun ; mais je crois qu'il est possible de la déduire approximativement du rapprochement et de la comparaison des témoignages de l'histoire et des indications de la géographie.

« Un monument fort remarquable qui remonte à cette époque, et qui existe encore dans un bel état de conservation, me paraît fournir une des premières et des principales données pour la solution de ce problème historique.

« Entre Zéna (l'ancienne Diana) et Tezzout (l'ancienne Lambæsa[1]), sur la limite orientale de la plaine d'El Mahdek, au pied du Djebel bou 'Arif, l'un des contreforts des monts Aourès, il existe un monument ancien fort connu, que les habitants désignent sous le nom de Medr'acen . Suivant eux, il est antérieur à la période romaine et servait à la sépulture des rois indigènes.

« Il est impossible de méconnaître dans *Medr'acen* le pluriel berber d'un adjectif formé de . Ce monument était consacré aux descendants de Madr'es[2]. A part la tradition vague que nous venons de rapporter, les Indigènes, Arabes ou Berbers, ignorent complètement la signification de ce mot.

« Au reste, personne n'avait encore signalé cette corrélation remarquable entre un monument très-curieux par lui-même et les annales du peuple africain. »

A notre avis, cette opinion, en la restreignant à l'origine de la dénomination *Medr'acen*, nous parait être la plus satisfaisante, parmi toutes celles qui ont été hasardées sur ce monument. Elle est certainement plus probable que celle qui a été exposée par M. A. C., dans l'*Annuaire archéologique* de la province de Constantine (p. 180), M. A. C. veut que ce soit le Mausolée du roi Aradion tué en combat singulier par

(1) Il faut lire *Lambœsis*. — N. de la R.

(2) Ebn Khaldoun place dans la province de Constantine et particulièrement dans l'Aurès des tribus qui descendent de Mad'rès (T. I. p. 232 et suivantes). — N. de la R.

Probus ; et il voit dans le mot medr'acen une abréviation et une contraction des mots *Tumulus Aradionis, Monumentum Aradionis, ou Sepulchrum Aradionis*. Nous croyons que le lecteur n'hésitera pas entre cette étymologie un peu forcée et celle que M. Carette propose.

Au reste, le texte de Flavius Vopiscus est formel : pugnavit et singulari certamine contra quemdam Aradionem, *in Africa*… » (v. chap. IX). La scène se passe donc dans la *province d'Afrique* et non dans celle de *Numidie*. On ne voit pas non plus, dans le seul texte qui nous ait conservé le souvenir de cet événement que la victime fût un roi, ni même un chef de tribus africaines. On peut le supposer, mais on ne doit pas le donner comme certain.

L'article de M. Becker (p. 108 et suivantes de l'*Annuaire*) contredit formellement celui que nous venons d'analyser. M. Becker, qui a étudié ce monument en architecte, y voit « peut-être le seul édifice, encore debout, qui marque la transition entre l'art égyptien et l'art grec. » Il déclare même que « tous les entrecolonnements étaient chargés d'hiéroglyphes, de caractères étranges que le temps a presque effacés. » Une construction de l'époque de Probus (fin du 3e siècle de notre ère) ne donnerait pas lieu à de pareilles réflexions.

Nous avons vu ce curieux monument ; et ce qui nous a frappé, tout d'abord, c'est sa ressemblance, comme forme générale, avec le Tombeau de la Chrétienne que Pomponius Mela appelle « la sépulture commune de la famille royale », celle de Juba II, sans doute. Nous avons pensé que Juba II a voulu construire dans la Mauritanie, qu'il recevait d'Auguste en échange des États de ses ancêtres, une sépulture royale semblable à celle qui existait déjà en Numidie.

En un mot, le Medr'acen nous a paru être la tombe commune des rois indigènes qui avaient leur capitale à Cirta, comme le *Kobeur Roumia*, imitation de ce monument primitif, devint sépulture royale à son tour, à l'époque où la famille des Juba alla régner en Mauritanie.

En fait d'hiéroglyphes et de caractères étranges, nous avons vu sur le Medr'acen quelques noms propres écrits en arabe ; et, dans la même langue, les formules religieuses *Bismillah* et *Hamdoullah*. Ces lettres étrangères, assez mal tracées du reste, ont pu facilement passer pour des caractères étranges, voire même pour des hiéroglyphes, aux yeux d'un observateur qui peut-être ignorait l'arabe. Nous avons

bien entendu un touriste qualifier d'inscription phénicienne un cheval grossièrement gravé sur le parement de cet édifice, par quelque enfant du voisinage !

M. Becker nie implicitement que l'entrée du Medr'acen ait jamais été trouvée (p. 115). Cela est grave, car nous avons sous les yeux un dessin signé du promoteur des recherches qui y ont été faites en 1830 et où figure cette entrée, avec coupe, plan et élévation d'icelle. Bien plus, dans le rapport joint à ce dessin, on lit tout ce détail des opérations :

« M. le capitaine C., avant de découvrir le caveau (du Medr'acen) avait recherché soigneusement les traces d'une communication que nous soupçonnions exister entre le centre du monument et l'extérieur. Il est presque convaincu qu'il n'en existe pas (d'apparente). Il avait bien recherché des portes ; mais après des investigations minutieuses et de grands travaux, il a dû renoncer en trouver.

« Il n'en a remarqué que de fausses, sans orientation aucune, et simulées par des moulures exécutées dans la partie basse ou cylindrique du monument. Il en soupçonne une autre qui serait placée dans la partie ouest et cachée par l'éboulement.

« Le résultat principal obtenu par ces fouilles a été la découverte, — non du couloir que les Arabes indiquaient comme pouvant conduire à l'intérieur et qui n'est qu'un trou sans issue, — mais du c*ouloir véritable* qui précède le caveau.

« La porte d'entrée, de ce couloir est située à l'Est plein et formée d'une seule pierre rectangulaire de 1 m. 60 c. de hauteur, 1 m. 10 c. de largeur, 50 c. d'épaisseur; laquelle a été reconnue avoir été glissée perpendiculairement entre deux pierres taillées exprès, en coulisses, d'une forme toute particulière, pour la recevoir. Elle commence un peu au-dessous du 3e gradin, à partir du socle(1) et est sur le prolongement de la contremarche du 4e ; elle descend à peu près au niveau du socle. Les pierres qui formaient le 3e gradin et sa contremarche, et dérobaient la porte de ce caveau à la vue, manquent en cet endroit. Ces deux pierres s'encastraient dans les 2e et 4e gradins dans le dessus de la porte du caveau (Voir les dessins du *Medr'acen*, pl. 2e, n° 6).

« D'après ce qui précède, cette porte mystérieuse était masquée dans le revêtement extérieur et n'aurait pu être découverte qu'en

(1) On a, sans doute, voulu dire *entablement*. — N. de la R.

démolissant le monument, si un hasard, habilement exploité, à la suite d'essais longs et infructueux, ne nous en avait livré le secret.

« Cette porte n'était point connue des Arabes ; elle n'avait jamais pu être aperçue par personne, puisqu'elle était entièrement et naturellement masquée jusqu'à ce jour par le corps d'un olivier ayant 0, 40 de diamètre, 3 mètres de hauteur et 5 mètres d'envergure ; il avait pris racine dans la place laissée vacante après la disparition des deux pierres et cachait l'entrée du caveau. L'enlèvement de cet arbre — et il y en a beaucoup sur le monument — a pu seul permettre de remarquer la forme singulière des pierres.

« Lorsqu'on est placé sur le 3e gradin, après l'enlèvement de l'olivier, on ne voit que la partie supérieure de cette porte qui a son angle droit cassé; le reste disparaît dans la massif. Cette circonstance a été favorable à M. C., puisque le trou, par suite de cette cassure, a livré passage à un voltigeur et a donné les moyens de commencer les déblais.

« A l'entrée du caveau, on a trouvé et déblayé un escalier de six marches de 0, 50 c. de hauteur sur 0, 37 c. de large. Tout porte à croire qu'il n'y en avait pas davantage et que la 6e est au niveau du caveau ou d'un pallier.

« Cet escalier descend dans un couloir de 2 m. 40 c. de hauteur sur 1 m. 19 c. de largeur dont les parois sont revêtues de pierres de taille et dont le ciel est formé de longues pierres portant sur les deux parois.

« Toute cette partie, jusqu'à deux mètres au-delà et au niveau de la dernière marche, est parfaitement conservée. M. C. a fait, à cette hauteur, une fouille de 1 m. de profondeur, de laquelle il a retiré des ossements humains et un fragment de lampe en métal (voir planche 2e *Madr'acen*, n° 7, pour ces fouilles. Ces dessins sont de MM. C. et H.)

« Malheureusement, je ne puis parler de la conservation du caveau placé après le couloir, lequel est en partie ou en totalité détruit, par suite de l'affaissement de la plate-forme, du revêtement de la partie supérieure et de l'éboulement intérieur. La difficulté que présente le déblai de l'entrée du caveau, par suite de l'éboulement, ne pouvant être surmontée que par un grand travail d'étaiement, dirigé par des hommes de l'art, j'ai défendu d'exposer nos travailleurs à ce danger et rappelé à Batna M. C. très heureux de sa réussite. »

....

« Grâce à sa persévérance, cet officier a découvert encore, à hauteur du soubassement et vis-à-vis de l'entrée du caveau, une plate-forme rectangulaire plus longue que large, adhérente audit soubassement par un de ses petits côtés que j'appellerai le 4e. Cette plate-forme établie dans le roc se compose de deux assises de pierres de taille ; la première a sur ses trois faces une largeur de 0 m. 30 centimètres de plus que la seconde et forme comme le commencement d'un escalier. Le dessus de cette plate-forme est uni et recouvert, sur une épaisseur d'un centimètre, d'un asphalte rouge qui a conservé tout son éclat. Un fragment du bras d'une statue en pierre a été trouvé au même endroit ; il est également recouvert d'asphalte.

« Enfin, il existe, vis-à-vis du milieu de la face extérieure de la plate-forme, un trou dans le roc de 0 m. 20 c. de diamètre sur 0 m. 80 c. de profondeur.

« Il est difficile de se faire une opinion sur l'usage de cette plates forme qui ne devait pas être sans importance, puisqu'elle est elle-même au milieu d'une enceinte carrée dont le monument forme la 4e face. »

Nous avons tenu à reproduire tous ces détails, parce que nous avons trouvé dans la province de Constantine beaucoup de personnes qui révoquaient en doute les recherches faites au Medr'acen, dès 1850, et les résultats alors obtenus. N'ayant vu ce monument considérable qu'en passant et sans avoir le temps de l'étudier comme il serait nécessaire, ces personnes ont cru facilement, parce qu'elles n'avaient rien remarqué, que rien n'avait été fait.

Le renseignement très-officiel que nous venons de donner leur prouvera qu'elles se trompent et les engagera peut-être à faire au monument numide des visites un peu plus sérieuses.

— *Hamma de Constantine.* — On lit dans le *Centre algérien* (10 janvier 1857) :

« Une pierre épigraphique a été trouvée, vers le commencement du mois, à 12 kilomètres de Constantine (route de Philippeville), près des sources connues sous le nom de *Hamma*, qui en arabe signifie également *eaux chaudes* et *fièvre*. Ce document, qui est rédigé en langue latine, offre d'autant plus d'intérêt qu'il appartient à la catégorie des monuments géographiques. Les mots *Lucius Sittius Augustalis*

amator reg (ionis) suburbani sui Azimaciani ont permis à M. A. Cherbonneau, secrétaire de la Société archéologique de la province, de constater deux faits nouveaux : 1° que le Hamma portait le nom d'Azimacia, sous la domination romaine, 2° que le mot Azimacia, d'origine numide, devait signifier sources chaudes, eaux thermales. Nous espérons avoir bientôt l'occasion de donner ici le texte et la traduction de cette curieuse inscription.

— *Dénominations arabes en Bourgogne* — On lit dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* (séance du 16 juin 1856) :

« M. Désiré Monnier fait hommage d'un exemplaire de l'*Annuaire du Jura* qu'il vient de publier et appelle en particulier l'attention sur un travail qu'il y a inséré et qui est intitulé : *Éléments d'une carte Sarrasine de la haute Bourgogne.* C'est un dictionnaire des localités dont les dénominations paraissent tirer leur origine de mots *Sarrasins*, *Maures* ou *Berbers*. » (T. 3, n° 8, p. 381.)

— *Épigraphie africaine*. — La section d'archéologie du comité renvoie à M. Léon Renier diverses communications relatives à la première partie du *Recueil des inscriptions de la Gaule*. Ces communications ont été faites par MM. Chaudruc de Crazannes, Steiner, Germain, Cherbonneau, Berbrugger, l'abbé André, etc.

(Voir ibidem p. 391 à 397.) — Le comité adresse des remerciements à ces correspondants.

POUR LA CHRONIQUE ET LE BULLETIN :

A. BERBRUGGER.

1re Année N° 4. Avril 1857.

Revue africaine

GÉNÉRALITÉS ARCHÉOLOGIQUES.

Pour peu qu'on tienne à ne pas être rangé parmi les antiquaires si plaisamment décrits par Walter-Scott, il faut se garder avec soin de certains écueils dont la carrière archéologique est semée ; par exemple de croire avec trop de facilité que ce qu'on observe pour la première fois n'a été vu par personne ; — d'observer à la hâte et de conclure trop vite d'après quelque fait isolé ; d'accepter sans contrôle les assertions des livres anciens et des modernes, ou de les rejeter trop précipitamment.

Quand on se sera bien pénétré de ces préceptes purement négatifs, on devra en méditer d'autres d'une nature tonte positive. Nous nous expliquons.

Dans la recherche et la discussion des positions antiques, on a pour guides principaux les *Tables* de Ptolémée, la *Carte* de Peutinger et l'*Itinéraire* d'Antonin, qui sont à peu près les seuls ouvrages où l'on trouve des chiffres de distances. Mais ces documents nous sont arrivés par des copies d'une date bien postérieure aux originaux ; de sorte que les fautes des scribes successifs se sont ajoutées à celles que les auteurs avaient pu commettre de leur côté. De là, des obscurités, des divergences, des contradictions, même, qu'on ne peut éclaircir, expliquer et concilier qu'autant que l'on connaîtrait cette géographie comparée que, précisément, l'on s'efforce d'apprendre. On se trouve donc, dès le début, enfermé dans un cercle vicieux dont il n'y aurait pas moyen de sortir, si l'expérience et la réflexion, opérant sur le terrain même des faits, ne fournissaient à la longue certains principes généraux peu nombreux, mais très-féconds en résultats utiles, parmi lesquels nous citerons ceux-ci :

1° La civilisation romaine a pénétré dans l'Afrique septentrionale de l'Est à l'Ouest, et la dévastation vandale a procédé en sens con-

traire. Aussi, les Romains ont plus fondé et construit dans la partie orientale que dans l'autre, et il s'y est moins détruit de leurs œuvres. Arrivés de ce côté, les Barbares de Genséric, déjà las de démolir, songèrent à se fixer dans le pays et se contentèrent d'abattre les remparts et les fortifications. Ces obstacles artificiels eussent pu, en effet, donner, plus tard, de l'embarras à ce peuple de cavaliers, étranger à l'art d'assiéger les places.

2° Les ruines antiques, situées à portée des centres de populations modernes, ont été et sont encore mises à contribution pour les matériaux de construction. De là, un déplacement de pierres, qui oblige l'archéologue à se tenir en garde, quant à la provenance des documents épigraphiques qu'il rencontre dans les cités arabes ou françaises. Ainsi, il y a une inscription de Rusgunia (Matifou), dans les magasins qui sont sous la Place du Gouvernement, à Alger ; il y en a une de *Tipasa*(1) (Tfassedt) sur le rempart du Fort-de-l'Eau.

Cependant, lorsque la ville moderne est très-petite et que la cité romaine dont elle occupe l'emplacement était fort considérable, — comme Cherchel, par exemple, comparé à *Julia Cæsarea*, — on peut être certain que les antiquités qu'on y observe appartiennent au lieu même ; car on a pu y prendre des matériaux, mais on n'a eu aucun besoin d'en apporter d'ailleurs.

3° Quant aux ruines situées dans la région de la tente et du gourbi, loin des villes actuelles, elles sont toujours aussi intactes que les ravages du temps ont pu le permettre. On n'y a rien pris, encore moins apporté ; on n'y a même presque jamais rien dérangé. Quelques faibles fouilles pour la recherche des trésors, un petit nombre de dégradations commises pour arracher le métal qui scellait des pierres ; à cela se bornent les actes de vandalisme qu'on peut reprocher aux Indigènes(2).

(1) Il y a deux *Tipasa* en Algérie : la plus connue ici est entre le Bobeur Roumia et Cherchel; l'autre, appelée aujourd'hui *Khemissa*, est à l'Est de Constantine.

(2) Les Arabes et surtout les Vandales sont journellement accusés de certains actes de destruction auxquels ils nous semblent être fort étrangers. Si, par exemple, l'on découvre une statue mutilée, on s'en prend aussitôt aux compagnons de Genséric ou de Sidi-Okba ; on ne réfléchit pas que les chrétiens, dans leur zèle à effacer les traces matérielles du paganisme, ne leur avaient pas laissé grand-chose à faire en ce genre. Suum cuique : les Vandales et les Arabes ont bien assez de répondre des dévastations et des destructions dont ils sont réellement coupables, sans qu'on leur attribue celles des autres.

4° Il y a des signes naturels ineffaçables qui précisent plusieurs localités et offrent de précieux jalons pour déterminer celles qui les environnent. Par exemple, *Salinae* Tubonenses, Salines ou Chot de Tobna dans le Hodna.

Aquae calidae, Ad aquas, Ad piscinam. Ad duo flumina, Ad calceum Herculis, Ad plumbaria, Flumem salsum, etc., expriment également des particularités physiques qui, à toutes les époques, ont frappé les habitants du pays, et ont déterminé l'imposition de ces noms caractéristiques. Les Romains en appelant *Flumen salsum* le *Souf melleh* des Berbers, les Arabes, en le nommant *Oued el malah* et les Espagnols *Rio salado*, se sont traduits les uns les autres, ou, pour mieux dire, ils ont obéi au même instinct qui pousse les hommes à désigner les localités par les circonstances remarquables qu'elles leur présentent.

5° Les caractères naturels du sol ne servent pas seulement à déterminer des points isolés, ils indiquent aussi des lignes entières. Sur un terrain aussi fortement accentué que celui de, ces lignes sont faciles à reconnaître, et on peut désigner à priori le passage des grandes voies romaines, quand on a attentivement exploré le pays ; car ce passage est presque toujours obligé, au moins sur un ou plusieurs points qui déterminent fatalement tous les autres. Ainsi, la belle vallée du Chélif, depuis son confluent avec la Mina jusqu'à sa rencontre avec Oued-Harbel, puis le plateau des Beni-Sliman qui la continue à l'Est entre Berrouaguïa et Aumale, constituent une excellente ligne militaire, politique et agricole, qui a été appréciée par les Romains, comme elle le méritait. Nous-mêmes y avons rencontré leurs traces sans les chercher, lorsque nous avons fondé Orléanville et la Zmala de Berrouaguïa. Tout peuple intelligent sera conduit aux mêmes résultats dans des circonstances analogues.

La connaissance de ces grandes lignes obligées, conséquence naturelle de l'étude directe du terrain, écarte bien des obstacles dans l'examen des questions de géographie comparée.

6° Ces grandes lignes, indiquées par la nature du pays, sont aussi jalonnées par des gisements de ruines qui offrent un excellent moyen de contrôle, si l'on en mesure l'espacement avec exactitude, si l'on en apprécie bien le caractère ; car, dans les contradictions si fréquentes entre les textes anciens — qui, souvent, ne donnent que des évaluations approximatives, — ce sont autant d'éléments de solution qu'il faut soi-

gneusement recueillir. On apprendra ainsi à distinguer le poste purement militaire de la villa rustica, la simple station postale de la bourgade proprement dite, et l'on pourra asseoir les synonymies sur les bases les plus rationnelles et les plus solides.

7° Le peuple romain fut en même temps guerrier et colonisateur ; ces qualités dominantes éclatent partout et dans toutes ses créations. Il faut donc les retrouver en Afrique comme ailleurs. Ceci est encore une indication précieuse, qui devra guider, dans la recherche de ses artères principales de communication. On ne confondra donc pas, avec les cités vraiment romaines, ces nombreuses villes berbères dont Ptolémée seul nous révèle les noms, noms que nous ne pouvons guère appliquer sur le sol, grâce à l'inexactitude presque constante de ses évaluations en latitude et longitude. Mais nous pouvons être bien sûrs que ces villes, antérieures à l'installation italique, s'étaient fondées d'après des principes très-différents de l'idée romaine, ou, pour mieux dire, d'après un principe unique et tout contraire, l'isolement. Distribués sur le sol par nombreuses peuplades souvent ennemies et ayant toutes une aversion instinctive pour l'unité de commandement, les Berbers ne pouvaient avoir la pensée d'occuper des lignes étendues, reliées systématiquement : ils ne songeaient qu'à se retrancher sur les points les plus inaccessibles, sans chercher à les rattacher entre eux. L'ensemble de leurs bourgades était donc, — qu'on nous permette cette comparaison, — ce que sont aujourd'hui leurs masses de combattants dans une action de guerre : des groupes de tirailleurs disséminés confusément, et dont chacun se place et agit pour son propre compte.

Les établissements romains, au contraire, formaient comme un corps discipliné, compacte, régulièrement disposé, dont toutes les fractions se relient, se soutiennent réciproquement et opèrent, d'après une impulsion unique, en vue d'un but rationnellement déterminé à l'avance.

En un mot, les villes berbères, bâties sous l'empire de la peur, peur des exactions des chefs, peur des entreprises des voisins hostiles, reposaient essentiellement sur une idée défensive. Les établissements romains, fondés avec l'intention de consolider la conquête, d'en obtenir et d'en assurer toutes les conséquences utiles, avaient un double caractère offensif et défensif. Ils étaient organisés pour résister aux révoltes qui surgissaient souvent au milieu d'une population aux instincts vivaces d'indépendance, ils devaient commander et protéger le pays soumis, maintenir les peuplades douteuses et menacer celles qui n'avaient

pas encore subi le joug ou l'avaient secoué momentanément ; enfin, ils occupaient et protégeaient des lignes agricoles et commerciales de la plus haute importance.

Le système auquel ils s'étaient arrêtés a été si bien conçu, le, réseau si habilement agencé que, dans les progrès de notre occupation, nous rencontrons, presque toujours, les traces romaines dans les endroits qui nous semblent le mieux convenir à tous égards pour un établissement.

8° Les analogies de noms de localités offrant des données utiles, mais qu'il faut employer avec beaucoup de précaution ; car si *Malliana* des Romains se retrouve presque intégralement dans le Miliana moderne, *Thamugadis* dans Timgad, *Tubona* dans Tobna, Djmila n'est pas Gemellae, mais Cuiculum, pas plus que *Tipasa* (de l'Est) n'est Tebessa.

Quand ces analogies de noms ne sont pas trompeuses, il ne faut pas dire que les Indigènes ont emprunté la désignation locale aux Romains ; car c'est généralement le contraire. Les Romains n'ont pas toujours imposé de nouveaux noms ; ils ont plus souvent accepté ceux qu'ils trouvaient usités de temps immémorial. Quand ils sont partis, les gens du pays n'ont conservé de leur nomenclature géographique que les noms vraiment nationaux, et qui avaient précédé de beaucoup l'arrivée de leurs vainqueurs.

Constantine est une des rares exceptions à cette règle : les Indigènes ont oublié l'ancien mot *Cirta* et disent aujourd'hui *Kossantina*, dont l'origine est évidemment romaine.

9° Les synonymies, obtenues par l'emploi des règles précédentes doivent toujours être présentes à l'esprit dans les études comparatives, afin que l'horizon de l'observateur ait constamment toute l'étendue que l'état de la science comporte, et que la marche vers de nouvelles découvertes parte toujours du point extrême que l'on avait déjà atteint. Il n'est que trop fréquent en archéologie de voir remettre en question ce qui était définitivement acquis à la géographie comparée, et ne pas tirer des découvertes déjà faites toutes les conséquences qu'elles renferment.

En suivant les principes qui viennent d'être exposés, on peut se créer une marche à peu près sûre dans les investigations historiques, leur donner un caractère de certitude et les éloigner de ce domaine du hasard et de la fantaisie où nous avons vu s'égarer beaucoup d'antiquaires algériens.

A. BERBRUGGER

AÏN TEMOUCHENT (Timici).

Nous avons décrit dans notre premier numéro (p. 49 et 50) un curieux bas-relief trouvé à cet endroit parmi les débris de Timici colonia. Nous allons compléter ce travail en donnant aujourd'hui l'énumération des autres objets antiques qui ont été recueillis dans la même localité. Nous avertissons le lecteur que les originaux n'ont point passé sous nos yeux, et que nous décrivons d'après un travail fait par le service du Génie militaire et intitulé : *Fac simile des pierres avec inscriptions et autres objets trouvés dans les ruines romaines d'Aïn Temouchent* (de l'Ouest).

n° 1.
D. M. S.
HAERENIA
LVCIOSA
VIX. AN. LXXX
HAERENIA
LVCIOSA
MATRI C

« Aux Dieux Mânes ! Haerenia Luciosa a vécu 80 ans. Haerenia Luciosa a fait [ce monument] à sa mère. »

Cette épitaphe est gravée dans un cadre à moulures sur une pierre à fronton, haute de 0, 66 sur 0, 50. Les lettres AN du milieu de la 4° ligne sont liées. A la dernière ligne, il y a entre le mot Matri et la lettre C un espace où se trouvaient sans doute les lettres FE qui avec l'autre constituaient une abréviation du mot fecit.

Cette dédicace funéraire n'a de remarquable que l'identité des noms et des prénoms de la mère et de la fille.

n° 2.
D. M. S.
RVTILIO FELICI ET RVT
ILIO MVNIANO FR
ATRIBVS RVT. FRAT
EORVM FEC.

« Aux Dieux Mânes ! Aux frères Rutilius l'ex et Rutilius Munianus, leur frère Rutilitus a fait [ce monument].

N° 3.

D. M. S.
RVTILIO FELICI PATRI ET
ELIAI SGESAI MATRI
RVTILIVS FILIVS
FEC.

« Aux Dieux Mânes ! A son père Rutilius Felix et à sa mère Elia Sgesa, leur fils Rutilius a fait [ce monument]. »

Le n° 2 est une pierre haute de 0,55 et large de 0,51 ; le n° 3 a 0,49 sur 0,49.

Les deux inscriptions sont gravées dans un cadre carré dont la partie supérieure est arrondie et se lie par les extrémités à une espèce de guirlande, ce qui lui donne la forme d'un œil, au milieu duquel est la lettre M, de la formule *Dis manibus sacrum*, accompagné de trois rosaces.

Nous avons cru devoir lire au commencement de la 3° ligne du n°3. ELIAE SGESAE, nom qui parait être d'origine berbère.

n° 4.

Q. B. FF. SIL. EQVITES
DEAE MAGNE VRGN
CAELESTI RESTITVERVNT
TEMPLVM NVMINE IPSO DI
CTANTE EQVITES CONSTANT EREV
M TEMPLVM RESTITVERVNT

La pierre où on lit cette inscription a 0,46 de hauteur sur 0,83 de largeur ; elle est entourée d'une moulure.

A la fin de la 1re ligne, les lettres VITE du mot equites sont liées.

A la 2°, les lettres finales NE du mot magne le sont également; et le mot VIRGINI est écrit sans voyelles comme nous l'avons reproduit.

A la 3° ligne, TITVE et NT de restituerunt sont liés.

A la 4°, VM de *templum* est lié ainsi que toutes les lettres de numine, sauf la première ; IP de *ipso* est également lié.

A la 5° ligne, NT de *constant*, forme un sigle.

A la 6e, TE de *templum* et TI de *restituerunt* donnent lieu à la même observation.

Cette grande déesse, vierge céleste à laquelle des chevaliers avaient restitué un temple qu'ils lui restituent de nouveau avec constance et d'après son Inspiration, est-elle Cybèle *Magna* dea, ou la déesse Céleste de Carthage ? Si l'épithète « vierge céleste » ne parait pas convenir à l'amante du bel Athys, on peut invoquer un de ses noms, celui de « vieille Vesta » qui ramène à des idées de virginité. Cette brumeuse déesse, comme l'appelle un mythologue moderne, prête d'ailleurs aux suppositions les plus contradictoires.

N° 5.

IMP. CES. L. SEPTIMIO SEVERO PIO
PERTINACI AVG. ARABICO ADIABE
NICO PARTHICO MAXIMO III
IMAGINEM ARGENTEAM LIBRARVM
TRIVM
........IVS IANVARIVS EX
DEC. VETERANVS OB HONOREM
…G . AERE SVO POSVIT

« A l'Empereur César Lucius Septimius Severus, pieux, pertinax, auguste, arabique, adiabénique, trois fois grand parthique ; — …..ius Januarius a consacré à ses frais une image d'argent du poids de trois livres, à l'occasion des honneurs de l'augurat (?) à lui conférés. »

A la 1re ligne, le premier A manque dans l'abréviation du mot CAESAR; la partie supérieure du mot PIO est effacée.

A la 2e ligne, N et A sont liés dans PERTINACI.

A la fin de la 4e ligne, V et M sont liés dans le mot LIBRARVM.

La pierre où cette inscription est gravée est haute de 0,49 et large de 0,69 ; un filet l'entoure.

Le titre de grand parthique fut décerné par le Sénat à Septime Sévère, dans l'année 198 de J.-C., lors de sa deuxième expédition contre les Parthes. Il avait refusé le titre de parthique à la première, pour ne pas blesser l'amour propre de ces populations. Quant aux caractères qui terminent la 3e ligne, en supposant qu'il n'y ait pas d'erreur de la part du copiste, ils signifieraient que Septime Sévère aurait obtenu ou mérité trois fois la qualification de parthique, ce qui reste à concilier avec l'histoire de ce prince.

No 6.

D. M. S.
MESVLEOLVS
RESVS PONPONIVS
QVI VIXIT AN. RLVS
M. XLI FE PRECESSIT
IN PACE DM ET DISC
ESSIT SETIMO CALEN
DAS ACVSTAS AN. P.
C….. V

Il n’y a aucune séparation de mots ni aucun signe de ponctuation dans cette épitaphe dont nous allons essayer de rétablir le texte un peu altéré par le lapicide ou par le copiste :

Deo maximo sanctissimo — Mesuleolus Resus Ponponius — qui vixit annis plus — minus XLI f. e. precessit — in pace Domini et disc — essit septimo calen — das augustes, anno provinciae — C V

« Au Dieu très-grand, très-saint ! Mesuleolus Resus Ponponius, qui a vécu 41 ans, plus ou moins, a précédé son fils (?) dans la paix du Seigneur, et est mort le sept des calendes d’août (26 juillet) de l’année provinciale C …… V

Cette inscription, évidemment chrétienne, ne laisse aucun doute sur le sens particulier que les chrétiens donnaient aux lettres D. M. S. abréviation de Dis manibus sacrum, quand ils les employaient sur leurs sépultures. Voir à ce sujet le n° 3 de la *Revue africaine*, p. 221.

Il ne reste que le premier et le dernier chiffre de la date provinciale qui devait se composer de six caractères, en supposant que le copiste ait reproduit fidèlement les distances relatives.

Cette épitaphe est gravée sur une plaque de marbre haute de 0, 33 et large de 0, 42. La forme des lettres est grossière et on a vu que l’orthographe est assez négligée.

Outre ces documents épigraphiques, on a trouvé dans les ruines de *Timici* (Aïn Temouchent) les objets suivants :

1°. Une statuette en bronze haute de six centimètres. La tête et l’avant-bras gauche manquent. Le personnage est nu, sauf aux épaules où l’on aperçoit entre le bras gauche et le corps une amorce de manteau court ou chlamyde dont une extrémité descend au-dessous de l’enfourchure.

2° Une des deux pièces d'un moulin à bras, celle qui était fixe et portait sur le sol.

3° Quatre vases de ménage en argile.

4° Deux petites lampes funéraires à becs simples. Sur l'une d'elles, on voit un poisson, emblème essentiellement chrétien ; sur l'autre, on remarque un animal en course qui peut être aussi bien un mouton qu'un chien.

Nous ignorons si d'autres objets ont été découverts à Temouchent et même si ceux que nous venons de décrire s'y trouvent encore. Ce doute nous fournit l'occasion de renouveler le vœu qu'un lieu de dépôt soit enfin créé à Oran pour recevoir les antiquités de la province.

Nous ne terminerons pas cet article sans signaler une erreur assez grave du savant auteur de l'*Africa christiana.*

Après avoir rappelé que la localité qui nous occupe est appelée « Oppidum *Timici* » dans Pline, et *Timice* par Ptolémée ; après avoir cité les deux seuls évêques timicitains dont les noms soient parvenus jusqu'à nous, Morcelli, ajoute (T. I, p. 325) : *Legioni Augustae tertiae inter alia adtributum fuisse Ptolomaeus idem significat* (L. 4, C.3).

Il résulterait de ce passage que *Timici* appartenait à la circonscription militaire de la 3e légion romaine dont le chef-lieu se trouvait en Numidie, à Lambèse, au Sud de Constantine. Cela parait d'autant plus extraordinaire que la Mauritanie a eu sa légion spéciale, la 2e qui avait son siège à Cartennae (Ténès).

En étudiant le chapitre consacré par Ptolémée à la 3e légion impériale, on trouve, en effet, *Timica* dont le nom est presque identique à Timici. Mais cette mention, placée dans une liste de positions indiquées entre la ville de Thabraca et le fleuve Bagrada, appartient évidemment à un lieu situé sur les frontières d'Alger et de Tunis et n'a par conséquent aucun rapport avec l'établissement romain dont les ruines sont aujourd'hui connues sous le nom d'*Aïn Temouchent.*

A. BEBBRUGGER.

NOTICE sur une Tête en marbre diadémée,

Trouvée dans les ruines des Thermes occidentaux de Julia Cæsarea.

Une tête imberbe diadémée, un peu supérieure à la grandeur naturelle et d'une exécution fort remarquable, a été exhumée, le 9 octobre dernier, sur les huit heures du matin, de la salle de bains des Thermes occidentaux de Césarée de Mauritanie. Il est regrettable que cette tête ait le nez et le menton martelés.

Ce beau vestige de l'antiquité ne peut appartenir qu'au commencement du Haut-Empire ; or, si cette tête diadémée est celle d'un souverain, ce n'est certes pas celle d'un empereur romain, car, à cette époque, les maîtres du monde étaient représentés (sur les médailles, du moins), avec la tête nue, laurée ou radiée.

Mais si on ne retrouve pas, dans cette tête, les traits d'un empereur, j'y vois ceux de Juba II, le fondateur de Julia Cæsarea.

Pour appuyer mon dire, j'ai comparé cette tête avec beaucoup de médailles de ce souverain, et, sans oser, toutefois, affirmer que c'est bien elle, je crois être parfaitement dans le vrai[1].

J'hésitais beaucoup à me prononcer dès les premiers jours de cette importante trouvaille, mais un objet, rencontré quelques jours après, est venu confirmer mon opinion : je veux parler d'une massue qui a été déterrée des fouilles, le 11 octobre écoulé[2].

Les nœuds du bois et l'écorce sont figurés sur cette massue qui e été rencontrée à environ un mètre de distance de la tête qui fait l'objet de cette notice. On y remarque le bout d'une bandelette ou plutôt l'extrémité de l'attache d'un diadème.

En effet, Juba II avait la fantaisie de se faire représenter comme Hercule, quelquefois sans, quelquefois avec la peau du lion[3].

---

(1) Nous avons sous les yeux un assez grand nombre de médailles de Juba II : elles offrent des têtes assez diverses, de sorte que, sans la légende, on ne croirait pas qu'elles appartiennent au même personnage. Ce ne sont pas seulement des différences d'âge qu'on y remarque, mais des différences de type fondamental très-caractérisées. — N. de la R.

(2) Le Musée d'Alger possède une tête de massue en marbre provenant de Cherchel. — N. de la R.

(3) Les Africains croyaient que Juba II descendait de l'Hercule de Libye qui avait épousé la veuve d'Antée et en avait ou Sophax, de qui était issu Diodorus qui fut roi de Mauritanie. Juba ne faisait donc qu'accepter une croyance populaire. — N. de la R.

Plus tard, Commode et Maximien-Hercule curent aussi, cette manie .

Le roi de Mauritanie est souvent représenté avec l'arme du dieu aux douze travaux sur l'épaule gauche, et sa tête, quand elle n'est pas coiffée de la peau du lion (ce qui n'est pas très-commun, du reste), est presque toujours diadémée, rarement nue et jamais laurée ni radiée(1).

La tête dont il est parlé plus haut porte un si grand caractère de majesté qu'elle inspire le respect. Cette expression puissante a été, du reste, savamment ménagée par les statuaires grecs. La seule inspection du front de cette figure royale frappe, et on y reconnaît la grandeur, la sagesse, la dignité, le génie et la fermeté qui devaient être échus en partage au protégé d'Auguste, au civilisateur des Maures turbulents et des Gétules indomptés.

Cette statue, dont le marbre est blanc et africain, pouvait avoir un peu plus de deux mètres de hauteur.

Par une heureuse combinaison de l'artiste qui a exécuté ce chef-d'œuvre et qui a su profiter d'un ton favorable purement accidentel, la teinte du visage est rosée, surtout quand on le mouille ou que le temps est chargé d'humidité.

Au lieu d'employer du statuaire qu'il eut fallu, sans doute, emprunter à l'étranger, Juba aura voulu que son image fût représentée dans un bloc de marbre tiré du pays de ses pères.

C'est un artiste hors ligne qui nous a laissé les traits de ce prince allié du peuple-roi. Le fini du travail et la pureté des lignes l'indiquent surabondamment.

P. DE LHOTELLERIE
Conservateur du Musée archéologique de Cherchel.

---

(1) Ici M. de Lhotellerie cite un grand nombre de médailles qui établissent que Juba II prenait les attributs d'Hercule, fait dont nous avons indiqué la cause à la note précédente et qui est depuis longtemps acquis à l'histoire. N. de la R.

NUMIDIE CENTRALE.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES RECUEILLIES PAR M. L'ABBÉ GODARD.

M. l'abbé Godard nous a adressé 41 inscriptions et quelques notes archéologiques qu'il a recueillies à *'Aïn Drea, à Tiféche, à Mdaourouche* (Madaura), à *Tahoura* (Tagora ?), à *Souk Harra*s (Thagaste) et à Khemissa (Tipasa de l'Est). Ce terrain, situé au Sud de Bône entre Constantine et la frontière de Tunis forme le cœur de la Numidie(1) ; il n'a guère été vu qu'en passant et attend encore une exploration suivie faite avec tous les moyens d'action nécessaires pour obtenir des résultats sérieux et complets.

Nous avons sous les yeux un exemplaire du tirage à part fait en 1856 d'un article inséré dans la *Revue archéologique* par M. le commandant de La Mare. Ce savant y reproduit un travail d'exploration fait à Khemissa en juin 1843 par le chef d'escadrons d'artillerie Mitrecé. La richesse épigraphique de cette localité est telle que parmi les inscriptions que M. l'abbé Godard y a copiées, deux seulement se retrouvent dans la brochure du commandant de La Mare. Il en est ainsi des autres endroits visités par notre voyageur.

Avant de donner les inscriptions recueillies par cet honorable correspondant, il est utile d'indiquer son itinéraire et de décrire ses points d'observation.

Cet itinéraire commence à Tifèche, à dix kilomètres en arrière de Khemissa, c'est-à-dire à 110 kilomètres au Sud de Bône et 121 à l'Est de Constantine. Il se dirige ensuite dans l'Est Sud Est sur Mdaourouche avec 22 kilomètres, puis remontant vers la côte, il rencontre Tahoura à 20 kilomètres. A huit kilomètres plus au nord, il arrive à Souk Harras, puis se termine à 20 kilomètres de là dans l'Est, à Khemissa, c'est-à-dire à 10 kilomètres au Nord de son point de départ.

Les détails que nous allons donner sur chacun des endroits visités par notre voyageur sont empruntés surtout au *Journal de Marche de la colonne expéditionnaire* dirigée sur ces divers points par M. le général

(1) La partie du travail de M. l'abbé Godard, relative à Souk Harras, l'ancienne Thagaste, a été donnée dans notre 3e numéro, pages 204 à 206.

Randon, du 16 mai au 16 juillet 1846. On verra par le soin religieux avec lequel les vestiges romains y sont décrits que l'intérêt que M. le Maréchal Randon porte à la science historique se manifestait dès cette époque. Ce journal de marche a été consulté à l'État-major divisionnaire de Constantine. Il est à propos de faire remarquer à ce sujet aux correspondants de la Société que c'est un genre de documents très-utiles à étudier. Voici maintenant les renseignements recueillis à cette source ; nous les complèterons au besoin en puisant ailleurs.

TIFÈCHE. — A Draa Tifèche, ruines près d'une bonne source. Pas de bois. Après ce mamelon (draa) on traverse la chaîne des montagnes de Tifèche par un col boisé de 6 kilomètres de longueur, défilé tortueux, pierreux, inégal, dont la direction générale est au Nord-Ouest. On y trouve çà et là des traces de la voie romaine qui unissait les deux villes antiques situées à Draa Tifèche et à Khemissa[1].

MDAOUROUCH. — C'est l'ancienne Madaure, patrie d'Apulée ; elle était bâtie sur des hauteurs à côté d'une plaine. Ses ruines sont considérables ; mais, à l'exception d'un joli mausolée et d'un ou deux arceaux, elles ne présentent pas de restes de la 1ère époque (celle qui précéda l'invasion des Vandales). Toutes les pierres ont été bouleversées pour élever les travaux de défense de la 2e époque (celle qui commence à la reprise de l'Afrique par Bélisaire) dont il reste une citadelle presque intacte. On trouve à cet endroit quelques inscriptions tumulaires.

L'emplacement de ces ruines au milieu du pays des Oulad Khiar, fraction très-influente des Hanencha, dans une contrée parfaitement saine, dominant la vallée de la Medjerda ainsi que le pays situé au Sud, conviendrait à l'établissement d'un centre de commandement d'une grande importance.

Les ruines qui ont été utilisées comme poste défensif de la 2e époque (la citadelle byzantine) étaient vraisemblablement dans l'origine un palais.

---

(1) Voir, pour cette position et les suivantes, la *Carte du pays compris entre Bône, Guelma et Mdaourouche*, par M. le capitaine du génie Karth, On y trouvera, outre le tracé du terrain, les plans des ruines de Tifèche, Mdaourouche. Souk Harras et Khemissa.

On y lit cette inscription complète:

O. GABINIVS PRAEF
SABINIVS FORTVNATVS
FECERVNT[1]

« Q. (?) Gabinius, préfet, et Sabinius Fortunatus ont fait [ce monument]. »

Chaque fois qu'on visite les ruines de Mdaourouche et qu'on parcourt de l'œil l'immensité du pays qui se déroule autour de soi, on ne peut s'empêcher d'admirer cette position militaire qui était vraiment un centre d'action de haute importance.

C'était, en effet, une position géographique heureusement choisie : indépendamment de la configuration du terrain, elle est au centre de la province qu'il fallait contenir ; elle est aussi au nœud de la grande ligne de partage du bassin de la Seybouse et de celui de la Medjerda et de la ligne secondaire qui sépare les eaux de la Medjerda de celles de la Mellaga.

C'est un point de passage tellement indiqué que, dans l'expédition (du général Randon), en 1846, la colonne a dû y passer trois fois en deux mois.

On peut rayonner rapidement de ce centre sur Bône par Souk Harras (4 journées) ; sur Guelma, par Draa el khemissa (3 jours) ; sur la frontière de Tunisie, par Thaoura, Tamatma, jusqu'à Ksar Djaber (4 journées) ; sur Tebessa, par Harrami, par la grande plaine de Tart (4 jours).

On pourrait objecter l'insuffisance de l'eau ; mais en nettoyant les sources, on ferait, sans doute, renaître l'abondance qui a dû exister à l'époque romaine.

Quand la colonne y vint pour la première fois (1846), ces sources étaient encombrées de vase et d'herbes marécageuses, on les a curées et elles ont suffi aux besoins[2]. L'Oued Sersoul, à 20 minutes Est du camp, a fourni de quoi abreuver les animaux[3].

TAHOURA. — Cet endroit est à 20 kilomètres au Nord de Mdaourouche en passant par Tamatmat, autre établissement antique qui

---

(1) Voir l'inscription n° 8 de M. l'abbé Godard.

(2) Sur le plan de Mdaourouche, par M. le capitaine Karth, deux fontaines sont indiquées, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest du massif des ruines. Elles empruntent leur nom à cette situation et sont dites 'Aïn Cherguïa, '*Aïn Rarbïa*.

(3) Voir, pour compléter ces renseignements, l'intéressante étude sur Madaure faite par M. le commandant de La Mare dans sa brochure déjà citée, page 28.

n'en est qu'à 11 kilomètres. Tahoura est remarquable par ses grandes ruines et par ses eaux abondantes. On y voit une citadelle de la 2e époque.

Entre Tahoura et le défilé de Hammam Tessa qui conduit sur la Medjerda et à Souk Harras, il y a d'autres ruines romaines qu'on appelle Henchir Moussa.

Tahoura, à 6 kilomètres à l'Est de Tamatmat présente ses ruines sur les pentes mamelonnées de la rive droite d'un ruisseau, lequel prend naissance à une fontaine qu'on trouve sur la route, à 4 kilomètres de Tamatmat, et qui va se jeter dans la Medjerda dans la direction du Nord. Le mamelon le plus rapproché de ce ruisseau qu'on a trouvé très-faible (en juillet), offre des pentes rocheuses escarpées sur trois faces abordables seulement du côté opposé. Ce mamelon est couronné par un petit fort dont les restes sont la partie la plus intéressante de ces ruines(1).

KHEMISSA. — Il a déjà été question plusieurs fois de la brochure de M. le commandant de La Mare sur Khemissa qu'il appelle *Khremissa* et qu'il place à 60 ou 70 kilomètres de Bône et de Constantine, double erreur qu'il faut sans doute attribuer à la typographie.

Après ces détails préliminaires, nous allons reproduire le travail de M. l'abbé Godard.

A. B.

DRÉA. — Dans les murs de la citadelle de Dréa(2), on remarque (dit M. l'abbé Godard), des pierres d'un grain rougeâtre qui présentent des sculptures frustes et d'un style étranger aux Romains. Ces sculptures rappellent plutôt les figures d'un art plus ancien, égyptien ou étrusque ; et il me parait probable qu'elles sont d'origine carthaginoise. On y distingue, entre autres, le buste d'un homme, un palmier, un cheval. Parmi ces ruines gisent quelques inscriptions tumulaires presque effacées.

Je suis fort porté à croire que Dréa n'était qu'un *castellum* des-

---

(1) Voir ce que M. le commandant de La Mare dit de Tahoura, à la page 22 de la brochure déjà citée.

(2) M. le capitaine Karth, sur sa belle carte topographique de 1850, appelle cet endroit 'Aïn Deraïa. Il n'y indique pas de ruines, mais il en signale de grandes qu'il nomme *Bou Merzoug*, à 300 mètres vers l'Ouest. Les deux endroits sont assez rapprochés pour qu'il y ait pu avoir confusion de noms. — N. de la R.

tiné à défendre le défilé qui conduit de Tifèche à Khemissa et que Khemissa est le véritable *Tipasa* de. Numidie.

TIFÈCHE. — A la source de l'oued Tifèche, il y a quelques inscriptions mal conservées. En voici une dont les noms sont assez remarquables, si toutefois je les lis bien,
Sur une même pierre(1) :

N° 1.

MILIVS — CAELIA
IRONIOM — BIRIIIIVI
PIVS VIX — PIA VIX
ANNIS — ANNIS
LXII SS — XLII SS

MELIVS SERONIS
FILIVS PIVS VIX
ANNIS
XXVII SE

Au même endroit, on trouve des inscriptions dont les traits ne se distinguent pas toujours nettement des défauts et des épaufrures de la pierre. Je ne connais rien aux signes qu'on y rencontre(2).

Dans la fontaine même est cette inscription :

N° 2

D. M. S.
ELIANIA
VIXIT
ANNIS
LXXX

MDAROUCHE. — On trouve dans ces ruines de l'antique Madaure où St.-Augustin fit ses études, une forteresse byzantine faite de matériaux divers, parmi lesquels se trouvent des bas-reliefs et des inscriptions.

---

(1) Dans le mot annis de la 2e et de la 3e de ces inscriptions les lettres ANN sont liées. L'abréviation SE de la 3e inscription signifie évidemment situs est (ci git), en sous-entendant hic. Les SS des deux autres représenteraient alors sili sunt, mais la formule serait mal appliquée. — N, de la R.

(2) Ce sont deux inscriptions libyques et une phénicienne. Nous sommes obligés, faute de temps, d'en remettre la publication à un prochain numéro. — N. de la R.

Ce vestige épigraphique se lit au-dessus de la porte de la citadelle :

N° 3.

....IEPIT
EYE ....PEDA + O
PRS.......................PPA....................STR.....................
KA.........................KESS.................A. . M ......[1]
+ CVM..EDIFICATA EST + TEMPO
RIBVS...STRORVM IVSTIN..........
COHSI..MET PRAE........CTIA.......ET

Ce texte moitié grec et moitié latin est trop mutilé pour qu'on entreprenne de le traduire. Le nom de Justinien qu'on y lit indique l'époque de la construction sur laquelle il a été gravé[2].

N° 4.

D. M. S.
TI. CLAVDIVS
SVCCESSI CO..
....
....
..............VERI
TATIS AMATOR
VIXIT AN. CV
H, S. E.

Voilà une épithète très-convenable pour un habitant centenaire d'une ville savante.

Sur une de murailles de la citadelle est une pierre où l'on a gravé une palme à côté d'une croix. Sur la même construction on trouve ces trois inscriptions :

N° 5.

....
...............P. VETER. COH. I VRBIS C
...........E ARCUM ET STATVAM DVI
...........VI PERP SVMMIS FECIT ID
. . . PLIATA PECVNIA[3]

---

(1) Les quatre premières lignes de cette Inscription sont en grec ; la typographie algérienne ne possédant pas encore de caractères de cette langue, nous avons dû transcrire ceux-ci en lettres ordinaires. — N. de la R.

(2) Une formule, facile à rétablir, donne une idée de l'importance des lacunes, car elle devait présenter dans son Intégrité ces mots : (*Tempo*) *ribus dominorum nostrorum Justiniani*. Il y manquerait donc 17 lettres à la sixième ligne. — N. de la R.

(3) On voit qu'il s'agit ici de l'érection d'un arc de triomphe et d'une statue. Sans doute, le mot VETER est précédé de l'indication d'un grade ou d'une fonction importante qui explique une pareille libéralité. — N. de la R.

N° 6.
NONIAE
SEVERAE
OFFEREN
TE ORDI
NE
L. CAELIVS
SABINVS
MARITVS
SVA PEC.
POSVIT
D. D.[1]

A quelque distance de la citadelle, on voit une pierre conique[2] où est gravée cette épitaphe dans un cadre carré au-dessous d'un croissant :

N° 7.
D. M. S.
FAB. PAC. F
INGENVA
PIA VIXIT
ANNIS I.
H. S. E.[3]

Au même endroit on lit sur une pierre au-dessous d'un croissant :

N° 8.
D. M. S.
VETTIVS
VIR INNO
CENS PIVS
VIXIT ANNIS
LXXXV[4]

---

(1) « A Nonia Severa, sur l'offre du corps municipal, son mari Lucius Caelius Sabinus a élevé ce monument à ses frais. Par décret des Décurions. »

(2) C'est la forme du Dieu Soleil qu'Elagabale avait apporté de Syrie. — N. de la R.

(3) « Aux Dieux Mânes ! Fabia, fille de Pac… (surnommée) Ingenua, pieuse, a vécu 50 ans. Ici elle gît. »

(4) « Aux Dieux Mânes ! Veltius, homme innocent et pieux, a vécu 85 ans. » — N. de la R.

Mdaourouche (Madaure) conserve encore des restes de constructions intéressantes. Auprès de l'une des plus importantes, j'ai remarqué une tête du soleil d'un assez bon style, des fragments de colonnes torses, etc. Au milieu des grandes pierres de taille de ce monument en est une où l'on a gravé en belles capitales :

N° 9.

C. GABINIVS P. F.
SABINIVS FORTVNATVS
FEC.[1]

TAHOURA. — A 20 kilomètres de Mdaourouche par Tamatmat ruines romaines situées à moitié chemin. Ce point est plus remarquable par sa citadelle et ses débris de construction que par ses monuments épigraphiques. Cependant j'y ai recueilli trois inscriptions dont une en caractères qui me sont inconnus[2]. Voici les deux latines :

N° 10.

OCCIAE SPICV
LAE CAECILIA
NVS MARITVS
FECIT[3]

Au-dessus de l'inscription qui va suivre est une niche où l'on distingue un personnage fruste à côté d'un autel.

N° 11.

........HADRIANO
...........AVG. PIO
.............IB POT II
.............D. D. P. P.
...........MINICIVS
.....PROCOS. DEDIC.[4]

---

(1) « Caius Gabinius, fils de Publius, surnommé Sabinius et Fortunatus, a fait [ce monument]. » — Cette inscription ressemble tellement à celle que nous avons donnée au commencement de cet article, que les deux paraissent être des copies différentes d'un même texte. — N. de la R.

(2) C'est une inscription libyque. V. la note 2 de la page 257. — N. de la R.

(3) M. le commandant de La Mare (*Excursion aux ruines de Khemissa*, page 24) rapporte cette inscription aux ruines appelées *Henchir Moussa*, près de Tahoura ; au lieu de la lettre V qui termine ici la 1ère ligne, il donne un signe qui n'appartient pas à l'alphabet romain et figure une espèce d'E. —N. de la R.

(4) L'indication de la puissance tribunitienne donne à cette dédicace la date de 119 de J.-C., 2e année du règne d'Hadrien — N. de la R.

KHEMISSA. — Il y a des milliers d'inscriptions à Khemissa, mais un très-grand nombre sont tournées contre terre ; souvent on sent les lettres au toucher, mais pour les lire, il faudrait pouvoir retourner les pierres, ce qui est impossible à l'observateur qui ne fait que traverser ces immenses ruines. Cette grande ville a été jusqu'ici plutôt visitée qu'étudiée. Voici quelques-unes des inscriptions que j'y ai relevées avec le plus de soin :

N° 12.
(Sur une même pierre.)

D. M. S.	D. M. S.
IVLIVS RVFINUS	FELICIA ANTONIA
PIVS VIX.	PIA VIX.
ANNIS LXXV	ANNIS LXX
SE VIVO POSVIT	SE VIVO (sic) POSV
ET DEDICAVIT[1]	IT ET DEDICA
	VIT[2]
	B

La longue pierre (2 mètres 10 centimètres sur 0.55) où cette double épitaphe est gravée, se termine par le haut en forme d'un fronton sur les bords duquel il y a deux marteaux (ou la hache symbolique, ascia ?). Au-dessous, dans une niche, il y a un homme et une femme de chaque côté d'un autel.

Au-dessous de l'épitaphe on a gravé des poissons à côté desquels on remarque un B assez fruste.

Au-dessous de ces emblèmes sont deux génies de la mort qui ont les jambes croisées et tiennent des flambeaux renversés[3].

(1) « Aux Dieux Mânes ! Julius Rufinus, homme pieux, a vécu 75 ans. Il s'est élevé et dédié ce monument, de son vivant. » — N. de la R.

(2) « Aux Dieux Mânes ! Felicia Antonia, femme pieuse, a vécu 70 ans. Elle s'est élevé et dédié ce monument, de son vivant. » — N. de la R.

(3) M. le commandant de La Mare, dans la brochure indiquée plus haut, donne le dessin de ce monument et l'inscription qui y est gravée. (Voir le n° 22, page 15) ; mais c'est d'après des copies dont il ne paraît pas sûr. — N. de la R.

N° 13.
(Sur une même pierre.)

D. M. S.
LVRIA
AVRIOLA
P.V. A. XXXXI
H. S. E

D. M. S.
AEM
ILIVS
MAR
TIALI
S VIX
ANN.
LXXX
H. S. E(1)

N° 14.
(Sur une même pierre.)

D. M. S.
TITIANIA
PRIMVLA
ORIGINE
NORAGA
P. V. A. XLIII
H. S. E.
GARTORIVS
TERTVLLVS-
VETERANVS
H. P. P. MARI.
TVS POSVIT
PVDICE VXORI

GARTORI
VS TERTVL
LVS VETER
NVS FE. P. P.
SIBI CON
IVGI ET FILIO
HANC MEMO
RIAM SEPVL
TIS POSVIT,

D. M. S. NOREI
GARTORIVS TER
TVLLVS EQ. ROM. P. V.
AN. XIIII H. S. E. GARTO
RIVS TERTVLLVS VETE
RANVS FI. PP. PATER
POSVIT

Ces inscriptions sont gravées au-dessous de deux guirlandes. Entre les mots *hanc et memoriam* de la 2e épitaphe, on a gravé un cœur, de même qu’à la fin de la 3e et de la dernière ligne de la dernière inscription.

---

(1) « Aux Dieux Mânes ! Luria Auriola a vécu plus de 41 ans. Elle git ici (*hic sita est*) » — Monument consacré, etc., Aemilius Martialis a vécu 50 ans. Il gît ici. — N. de la R.

Les lettres FE de 4e ligne de le 2e épitaphe et les deux dernières de la 1ère ligne de la 3e sont frustes[1].

J'ai observé des noms qui semblent indigènes sur plusieurs épitaphes. Ce sont Namgedde, Malabatha, Soremita, etc.

N° 15.

C. CORNELIVS
C. F. PAPIR. FLACCVS
PRAEF. COHOR. I.
MVSVLAM. IN.
MAVR. II VIR DE
SIG. PLVS VIXIT
ANN. XXXV H. S. E.
O. T. B. Q[2]

N° 16.

(Sur une même pierre.)

D. M. S.
CANIN
ACATVL
LINA
P. V. A.

D. M. S.
Q. LAE
TILIVS
PATROCLVS
P. V. A
LXXXV

IVLIA CESTA
PROCVLI
FI. P. V. A. XIII

Cette dernière épitaphe est gravée au-dessous d'une couronne. Ces trois inscriptions sont trop faciles pour exiger une traduction.

---

(1) On peut traduire ainsi ces trois inscriptions :
« Aux Dieux Mânes ! Titiania Primula, originaire de Nora (Sardaigne), a vécu plus de 48 ans. Elle gît ici ! Gartorius Tertullus, vétéran, a élevé cette pierre à sa pudique épouse. — Gartorius Tertullus, vétéran, a élevé ce monument commémoratif pour lui, sa femme et son fils. »
« Aux Dieux Mânes ! Gartorius Tertullus, chevalier romain, a vécu plus de 14 ans. Il gît ici ! Gartorius Tertullus, vétéran, son père a élevé ce monument à son fils très-pieux. » — N. de la R.

(2) « Caius Cornelius, fils de Caius, de la tribu Papiria, surnommé Flaccus, préfet de la 1ère cohorte des Musulames en Mauritanie, duumvir désigné, homme pieux. Il a vécu 35 ans. Il gît ici. — Que tes os reposent bien (*Ossa tua bene quiescant !*) » Cette importante inscription appelle des explications qu'il est impossible de donner dans une note. Nous y reviendrons ailleurs, nous contentant aujourd'hui de faire observer qu'elle fixe l'orthographe du nom de la tribu des Musulames, tribu qui joue un rôle dans la révolte de Tacfarinas, et dont le nom offrait de nombreuses variantes dans les anciens auteurs. — N. de la R.

N° 17.
(Sur la même pierre.

D. M. S.	D. M. S.
CORN	IANVA
EIA BE	RIVS L
NICA	AOME
CORNE	DONT
LI MER,	IS FIL.
IDIAN	P. V. A.
I FILIA	XL
P. V. A.	H. S. E.
XXXV	
H. S. E.	D. M. S.
	ASENTI
	VS FAVS.
	TINVS VI
	X. AN. XVI(1)

N° 18.
(Sur une même pierre)

GABINIA	DOMITIVS
FRONTIL	ROMANVS
LA PIA VI	VETERANVS
XIT AN. LXX	LEG. III AVG.
H. S. E	B. V. A. LXV
	H. S. E.(2)

---

(1) « Monument consacré aux Dieux, Mânes ! Cornelia Benica., fille de Cornelius Meridianus, a vécu plus de 35 ans. Elle gît ici: — Monument, etc. Janaurius, fils de Laomedon, a vécu plus de 40 ans. Il gît ici ! — Monument, etc. Asentius Faustinus a vécu 16 ans. »

Les trois premières lettres de la 3e ligne de la 1ère épitaphe sont un peu frustes, ce qui aura empêché de distinguer le sigle qui réunissait L et I en un seul caractère.

V et A qui finissent la 2e ligne de la 2e épitaphe sont liés.

La 3e et dernière épitaphe est d'un tracé plus négligé que les deux autres. — N. de la R.

(2) « Gabinia Frontilla, femme pieuse, a vécu 70 ans. Elle gît ici. — Domitius Romanus, vétéran de la 3e légion auguste, a bien vécu pendant 65 ans. Il gît ici. » Au lieu de bene vixit, il faut lire plus vixit, le P ayant peut-être été changé en B par le lapicide, faute assez fréquente en Afrique.

Il y a une couronne au-dessus de chacune de ces épitaphes. — N. de la R.

N° 19.
(Sur une même pierre.)

D. M. S.	D. M. S.
LVCIVS	AEDINI
GAETV	A ROGA
LECTELI	TA LVCI
P. V. AN	VXOR. P. V
N. LXXXX	ANNIS
H. S. E.	LX. H. S. E

Ce monument funéraire se trouve sur un mamelon où les pierres funéraires sont dispersées en carré et pour la plupart encore debout. En tête de chacune des épitaphes que nous venons de rapporter, il y a une croix au-dessus d'un croissant.

Comment s'expliquer ce rapprochement insolite des deux signes si opposés, le signe de la religion chrétienne et celui de l'islamisme[1] ?

L. GODARD.

(1) Le croissant se rencontre sur un grand nombre de tombes africaines bien avant l'islamisme et même avant le christianisme. On le trouve sur des monuments phéniciens antérieurs à la domination romaine. Il y a plutôt lieu de s'étonner de rencontrer le *Dis manibus sacrum* des païens. Il est vrai qu'il n'est représenté que par des initiales auxquelles les chrétiens étaient libres d'attribuer mentalement une autre valeur, celle de *Deo maximo sempiterno*, par exemple. Il est certain, d'ailleurs, que beaucoup d'usages et de pratiques du polythéisme ont subsisté longtemps ici parmi les chrétiens. Dans le temple d'Astarté converti en basilique, à Carthage, ceux-ci continuaient de pratiquer des cérémonies et des adorations toutes païennes. Voir le n° 3 de la *Revue*, page 222. — N. de la R.

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES EN TUNISIE[1].

En accomplissant une mission officielle étrangère à l'archéologie, l'auteur de ces Itinéraires a parcouru la Tunisie pendant trois mois, de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud. Mais il était impossible à une personne, vouée par goût aux études historiques, de passer devant tant de ruines, la plupart si remarquables, sans s'y arrêter un peu et de s'y arrêter sans prendre quelques notes. C'est ainsi que les éléments du travail qu'on va lire ont été recueillis : il ne faut donc pas s'attendre à y trouver autre chose en général que des indications et des matériaux pour un ouvrage vraiment complet qui est encore à faire sur ces contrées si intéressantes.

Après cette explication, qui était indispensable pour établir la nature de ce mémoire, je puis entrer en matière.

Le 19 août 1850, je quittais les ruines de Thagaste (Souk Harras) et je reprenais la route de Tunis par le joli défilé si bien boisé qui conduit à Medjez el Mabou où l'on franchit la Medjerda. Parmi les arbres qui bordaient le sentier, le guide nous en fit observer un qui portait des marques toute fraîches d'un lion qui y avait aiguisé ses griffes.

Nous arrivâmes ensuite à KOUDIAT El. HAMRA ou la colline rouge, fontaine entourée de matériaux antiques, au-dessus de laquelle sont des ruines confuses de médiocre étendue. Cet endroit est à 12 kilomètres au Sud-Est de Souk-Harras.

A huit kilomètres au Sud-Sud-Est de Koudiat el Hamra, à droite de la route de Tunis, les indigènes indiquent *Henchir Moussa*, ou ruine de Moussa, qu'ils disent être considérable.

A trois minutes environ de Koudiat Hamra, on entre dans le très-court défilé appelé KHENGUET EL MOUSSA, où est une fontaine thermale bâtie en pierres sèches sur l'une desquelles se détache un oursin fossile. L'odeur sulfureuse du bain est beaucoup plus sensible au dehors de cette grossière construction que dedans.

FEDJ..........., ou col qui est à 7 kilomètres Sud-Est de *Koudiat el*

(1) Ce travail a été communiqué, en 1852, par l'auteur, à l'Académie des Inscriptions et belles lettres, qui l'a fait insérer dans les *Mémoires des savants étrangers*. Cette publicité, nécessairement très-restreinte, permet de le reproduire aujourd'hui — augmenté et amélioré — dans la Revue africaine comme un document à peu près inédit, surtout pour nos lecteurs de l'Afrique.

Hamra. Quelques pierres taillées. — A 4 kilomètres au Sud-Est de ce col, restes d'un petit poste romain dans le canton appelé *Belad el Boton.*

KSAR MRAÔ (Le château de Mraô). — A 25 kilomètres au Sud-Est du point précédent.

Ksar Mraô est, à proprement parler, un monument qui fait partie de la ruine à laquelle il donne son nom : bâti en pierres de taille sans ciment, il mesure 9 m. 40 c. de haut sur 8 m. de large. Il est surmonté d'une corniche et s'appuie sur un soubassement; on y remarque une fenêtre cintrée et une porte. Les Arabes, en y pratiquant des fouilles, ont découvert une sépulture romaine et recueilli les fragments d'une statue d'enfant en marbre blanc, des vases en cuivre, ainsi que les poteries et les verreries qu'on rencontre d'ordinaire dans les tombeaux antiques. Parmi les objets en verre (ils ont été brisés), j'ai vu les débris d'une espèce de carafe qui avait dû contenir je ne sais quelle liqueur aujourd'hui solidifiée, brillante comme du cristal et qui exhale encore une très-bonne odeur.

Dans la belle et abondante fontaine qui est à côté du Ksar, les indigènes ont trouvé une pierre de 80 centimètres sur 50 où l'on voit, gravée grossièrement, la scène suivante :

A gauche, un personnage debout tient un maillet dans sa main gauche et une espèce de coin ou de bâton court dans la droite. Un ruisseau, grossièrement figuré comme le reste, le sépare d'un autre individu qui travaille à la construction d'un édifice à corniche et à soubassement. Ce rude échantillon de sculpture antique paraît être l'œuvre d'un artiste indigène peut-être antérieur à la domination romaine.

A l'Est du *Ksar Mraô*, sont des ruines qui en dépendent et auxquelles il a communiqué son nom : elles donnent l'idée d'un établissement de médiocre importance, d'un poste militaire peut-être. Les restes d'un édifice en grosses pierres taillées à la rustique, et qui mesure 25 mètres sur 11, paraissent appartenir à quelque maison forte. Cet endroit, à cheval sur la route, surveillait sans doute, alors comme aujourd'hui, le passage important de *Fedj Mraô.*

On voit sur le sol quelques pierres tumulaires dont les inscriptions sont illisibles.

HENCHIR KSIBA (La ruine du petit roseau). — Pour aller visiter ces restes, j'ai quitté un instant la route de Tunis et me suis dirigé

vers le Nord. A trois kilomètres de Ksar Mraô, j'ai trouvé une maison arabe en ruine bâtie jadis par le célèbre *Douaouida*, Braham Bou Azziz, prédécesseur de Rezgui dans le commandement des Hanencha. Le jardin, planté par cet ancien kaïd, ombrage un joli ruisseau appelé *Aïn Ksiba*, dont les eaux d'un goût agréable ont leur source à deux kilomètres de là, dans l'Est, et traversent, pour arriver à cet endroit, un ravin à bords très-escarpés.

Les ruines de Ksiba sont disposées en amphithéâtre sur un grand et haut mamelon qui se relève par étage de l'Ouest à l'Est où est son point culminant. Elles sont limitées au Sud par le ruisseau de Ksiba ; au Nord et à l'Est par un escarpement d'environ 150 mètres qui est très-abrupte, surtout du côté de l'Orient.

Le plateau dominant est occupé par les restes de l'acropole qui était bâtie en pierres de grand appareil et suivait sur trois côtés les sinuosités de l'escarpement. La ville proprement dite (car c'en était une et de quelque importance) s'étend au-dessous de la citadelle jusque dans la plaine. Elle est dans une belle position militaire, au centre d'un canton d'une grande richesse agricole. Au-delà du ravin du Sud et d'une vallée qui est au Nord, on aperçoit sur des crêtes les restes de deux tours.

J'ai remarqué dans la partie occidentale d'Henchir Ksiba les débris d'un monument aussi remarquable par ses sculptures que par sa forme. Autant que l'état de confusion des matériaux permet de le constater, on peut supposer que le centre de l'édifice était un bassin carré de trois mètres de côté, ayant sur chacune de ses faces des degrés par lesquels on descendait au fond, lequel est aujourd'hui bouché au-dessous des trois premières marches.

Autour de ce bassin, sont dispersés des débris de sculptures, des ornements d'architecture délicatement travaillés. Il y a, entre autres, un bas-relief qui représente un génie ailé tenant une torche renversée. Cet attribut funéraire ferait croire que le monument est un tombeau, conjecture que repousse sa position dans l'intérieur de la ville. L'existence du bassin autorise plutôt à conjecturer que c'est une fontaine.

Les ruines de Ksiba sont aussi appelées *Henchir Mraô*, mais je leur maintiens le premier nom pour éviter qu'on les confonde arec les précédentes.

Les ruines du Fedj Mraô, ou celles d'Aïn Ksiba, peuvent répondre au Naraggara des Itinéraires et de Polybe. Le terrain où elles se

rencontrent est d'ailleurs tout-à-fait propre au déploiement de grandes armées.

M. le colonel de Neveu place Naraggara un peu plus au Sud, près de *Ksar Djabeur*. C'est une intéressante question à trancher et qui se recommande à notre correspondant de Souk Harras. Sa position à portée des localités le met plus particulièrement à même de bien étudier les éléments du problème et d'en donner une bonne solution.

J'allai reprendre, à trois kilomètres d'Aïn Ksiba, la route de Tunis par le Kef au FEDJ MRAÔ. Accompagné par Si Mohammed, le frère du kaïd tunisien de Ouarr'a, je franchis la frontière à cet endroit et je descendis sur Oued Zitoun qui prend le nom de Oued Zan un peu plus au Nord. Je trouvai le kaïd Sid Osman ben Brahim campé sur la rive droite et je reçus sous sa tente une hospitalité très-cordiale dont je lui sus d'autant plus de gré que j'arrivais chez lui sans autre recommandation que celle de son voisin algérien, Si Mohammed Salah, kaïd des Hanencha.

A l'Est du Fedj Mraô, le pays change de nature comme il change de domination : au plateau onduleux et nu, mais riche en terres à céréales, des Hanencha, succède un pays de montagne d'autant plus boisé qu'on se rapproche davantage de la ville du Kef.

On est alors sorti du grand plateau central de l'Algérie et on Commence à s'engager dans les gradins successifs par lesquels il va mourir à l'Est dans les vastes plaines de la Tunisie.

Les vestiges romains ne manquent pas non plus dans cette contrée un peu sauvage. On va bientôt en juger.

HENCHIR EL ASALHIS. Ruines d'*Asalhis*. — Elles consistent en quelques pierres taillées que l'on trouve derrière la fontaine de ce nom, laquelle est a 6 kilomètres à l'Est de Fedj Mraô, frontière des deux pays.

AÏN MAZER. — Fontaine très-abondante et d'une eau excellente, à deux kilomètres au Sud-Est de la précédente. On y remarque un petit nombre de pierres taillées.

HENCHIR SASSAS. — A 9 kilomètres au-delà, restes d'une tour romaine. La fontaine de Sassar est à un peu plus d'un kilomètre à l'Est.

A trois kilomètres à l'Est d'Henchir Sassar, et à égale distance de la route, on aperçoit, sur la gauche, la mosquée de Sid Ali ben Abd Allah, à côté de laquelle les Indigènes disent qu'il y a des ruines de médiocre étendue.

HENCHIR TOUAREUF, ruines de *Touareuf*. — Elles sont à 6 kilomètres au Sud-Est d'Henchir Sassar.

Elles couvrent la pente occidentale d'un contrefort qui forme le côté septentrional du défilé de Touareuf, lequel est long d'environ 200 mètres et large d'à peu près 40 mètres. Ce défilé passe entre un vallon à l'Ouest et une plaine assez étendue à l'Est.

A l'issue orientale du défilé, et sous les restes de la bourgade antique, est une fontaine abondante, mais qui contient des sangsues. Elle est encombrée de matériaux romains appartenant à la construction qui la recouvrait jadis et que les Indigènes m'ont dit avoir achevé de démolir pour prendre les crampons de plomb qui reliaient les pierres.

A cent mètres plus loin, à l'Est, se trouve la petite mosquée de Sid 'Omara où il y a aussi quelques ruines, et une fontaine dont l'eau est préférée à celle de l'autre source qui sert seulement à abreuver les animaux.

A 200 mètres de la première fontaine, en suivant la route qui conduit au Kef, on passe auprès d'une tour carrée en grosses pierres de taille, fort irrégulières de forme et de dimension. Elle a 12 mètres de haut sur 4 de large et présente un soubassement et des restes de corniche. On n'y remarque point de porte, car on ne peut donner ce nom à une ouverture qui provient de l'arrachement de quelques pierres. Cette tour s'appelle *Ksar Touareuf.*

Les ruines les plus étendues, celles de la bourgade antique, sont répandues sur le contrefort qui limite le petit défilé au Nord. Elles sont très-confuses. On y remarque pourtant quelques pans de muraille, restes d'une reconstruction byzantine qui parait avoir subi un remaniement assez moderne.

Cette contrée marécageuse est très-malsaine : j'y trouvai beaucoup d'Indigènes malades de la fièvre et tous portaient des traces de cette maladie.

HENCHIR ZERZOURA. — A 7 kilomètres du point précédent, sur la rive gauche et à environ un kilomètre du défilé accidenté qui conduit de Touareuf au Kef, on trouve sur une colline en pain de sucre, élevée d'environ 300 mètres, la ruine de l'Étourneau, ou *Henchir Zerzoura.* Cette contrée est remarquablement boisée.

BORDJ EL AR'A. — A L kilomètres de là, on traverse la Mellaga. — Trois kilomètres plus loin, après avoir coupé *Oued Graa*, affluent de droite de la Mellaga, et laissé à droite *Oued Deman Bagra,* autre affluent de la même rivière, on a, à un kilomètre sur la droite, la *Maison de l'aga* des Zouaoua (fantassins kabiles algériens au service du Bey de Tunis) qui est bâtie sur et avec des ruines romaines.

‘AKBET EL MOKHTAF. — A 8 kilomètres de là, dans la montée de l’ancre (*Akbet el Mokhtaf*), restes d’un petit poste romain.

FEDJ EL KHARROUBA. — 3 kilomètres au-delà, après avoir passé le col du Caroubier (*Fedj el Kharrouba*), on trouve quelques pierres taillées à gauche de la route.

EL KEF. — Un kilomètre plus loin, est la ville du Kef, l’ancienne *Sicca Veneria.*

Cette ville, dont la population est estimée à 6 ou 7 mille âmes, est beaucoup moins considérable que son enceinte le donne à penser quand on l’examine de dehors. Il se trouve, à l’intérieur, de grands espaces tout-à-fait vides de maisons ; et il y a, de tous côtés, beaucoup d’habitations complètement ruinées.

La casba, les murailles et les portes de la ville sont en bon état ; et, sans admettre les 300 pièces de canon dont les habitants se vantent assez témérairement, on peut lui accorder une certaine importance militaire. Cependant le Kef est dominé par un plateau rocheux situé entre le rempart et les ruines d’une ancienne église appelée *Ksar el R’oula* (Le château de la Goule).

On prétendait, lors de mon passage, que la garnison se composait de deux cents spahis et de trois cents Zouaoua. M. le consul Pellissier, dans une lettre adressée à M. Hase et publiée par la *Revue archéologique*, dit que l’ancien nom arabe du Kef était *Chebek* Naria qu’il traduit caverne de feu et qu’il explique par l’état volcanique du pays. Une leçon vicieuse de cet ancien nom l’a induit en erreur.

J’ai sous les yeux :

1° فتوح افريقية La conquête de l’Afrikïa ;

2° فتوح المغرب La conquête du Magreb, par Ebn Chebot ;

3° قرة الابصار , traité de géographie sans nom d’auteur.

Dans ces trois ouvrages, je trouve Chakbanarïa . Le *Foutouh Afrikïa* ajoute que les anciens l’appelaient aussi *Saka*, ce qui approche beaucoup de Sicca. Enfin, le géographe El Bekri donne la leçon *Chikka Benarïa* qui serre encore de plus près l’antique dénomination[1].

Les Indigènes ne connaissent pas le V ; de *Veneria* ils auront donc fait *Benaria*. Ils confondent souvent le et le , disant les uns *chemch*, les autres *semch*, au lieu de chems, le soleil. Il n’est pas étonnant que

(1) J’emprunte ce renseignement à la traduction de Bekri que M. de Slane va publier très-incessamment et dont le texte est déjà sous presse,

de Sicca ils aient fait *chikka* ou même *chak* ; et ils ont commis bien certainement cette altération, puisque le mot *saka* se retrouve encore dans un de leurs anciens ouvrages dont l'auteur s'était préservé de cette permutation fautive.

Je crois donc qu'il n'y a nulle témérité à affirmer que la désignation romaine de *Sicca Veneria* est arrivée jusqu'à nous par les livres et la tradition orale des Indigènes sous la forme altérée de *Chikka Benarïa* dont le vulgaire a fait *Chakbanaria*.

L'auteur du donne le nom d'ASROU à la montagne du Kef. *Azrou*, en berber, signifie rocher, de même que *kef* en arabe, L'un de ces noms traduit l'autre. Il ajoute que c'est un pays peuplé, où il y a beaucoup de villages et dont le territoire est fertile en céréales et en maïs. Le sol n'a point perdu sa fécondité, mais les exigences d'un fisc absurde et oppresseur font fuir une partie de la population et paralysent les efforts de ce qui reste.

Mannert, qui avec une grande érudition et beaucoup d'intelligence n'a pourtant fait que jeter la perturbation dans l'archéologie africaine, ne veut pas que le Kef soit sur l'emplacement de Sicca Veneria. Si on lui oppose l'inscription du centurion Victor rapportée par Shaw, Temple, Pellissier, etc.(1), il répond que la pierre a été apportée d'un autre endroit !

Je vais produire de nouvelles pièces à l'appui de la synonymie contestée par le savant allemand.

J'ai trouvé au Kef deux inscriptions que je crois inédites et qui donnent aussi le nom de Sicca, mais avec addition d'une désignation supplémentaire que je n'ai vue mentionnée nulle part. Ces inscriptions ont été recueillies par moi dans les ruines d'un monument considérable situé presqu'au centre du Kef. La partie où je les ai copiées s'appelle *Dar ben 'Achour.*

N° 1

Q. CASSIO Q. F. QVIR.
CALLIONI Q. PR.
ID COLONI COLONI
AE IVLIAE CIRTAE NO
VAE QVOD ANNO
NAM FRVMENTI DE SVA
PECVNIA IVVAVIT

Il manque à cette inscription deux dernières lignes qui sont tout

(1) Elle se trouve à un coin de rue et est ainsi conçue : *Victori — Centurioni — legionario ex equite romano — ob munificentiam — ordo Siccensium — civi et — condecurioni* — DD. P. P.

à fait frustes ; mais ce qui subsiste suffit pour nous donner le sens général de l'épigraphe qui est : « Les colons de la colonie de Julia Cirta Nova à Quintus Cassius, fils de Quintus, de la tribu Quirina, surnommé Callio, parce qu'à ses frais il a augmenté l'approvisionnement de la cité, en grains. »

Je me demandais ce qu'était cette colonie de Julia Cirta nova, dont le nom m'apparaissait pour la première fois, lorsqu'en face de la pierre servant de pilier où je venais de copier ceci, je vis les deux inscriptions suivantes gravées sur deux côtés d'une même pierre :

N° 2.

P. LICINIO. M. F. QVIR
PAPIRIANO PROCVR.
AVG. IMP. CAES. M. AVREL.
ANTONINI AVG. GERMANICI(1)
(Suivent six lignes frustes.)

N° 3.

M. ICI...SVS SATIS CIRTHENSIBVS
SICCENSIBVS CARISSIMIS MIHI DARI
VOTO HS XIII VESTRAE FIDEI COMMITTO
MVNICIPES CARISSIMI VT EX VSVRIS
AB ANNIS TRIBVS AD ANNOS XIII XII LEGI
AVTEM DEBEBVNT MVNICIPES H……IN
COLAE DVMTAXAT INCOLAE………NRA
CONTINENTIA COLO....NOSTRAE AE
DILICIA MORA V………VR QVOS SI VO
BIS VIDEBITVR OPTIMVM, ERIT PER
II VIROS CVIVSQVE ANNI LEGI CVRA
RI AVTEM OPORTET VT IN LOCVM AD
VLTIVS DEMORTVI CVIVSQVE STA
TIM INSTITVATVR VT SEMPER PLE
NVS NYMERVS ALATVR(2)

L'emploi de l'expression *Cirthenses Siccenses* explique l'inscription n° 1, où il est question de *Julia Cirta nova*. Lorsqu'on débouche par le *Fedj et Kharrouba* et qu'on aborde le *Kef*, le plateau rocheux qu'on

(1) A la 1re ligne, IR sont liés dans quir.

(2) HS, qui arrive après le premier mot de la 3e ligne, a été employé faute d'un caractère spécial pour représenter l'abréviation du mot sesterce. Le trait horizontal de l'R va jusqu'à l'S dans le sigle latin.

a devant soi rat pelle celui de Mansoura à côté de Constantine. Est-ce à cause de cette ressemblance, ou parce que Sicca Veneria jouait dans la proconsulaire un rôle militaire à peu près aussi important que Cirta dans la Numidie, qu'on l'a appelée Cirta nova ? Cette dernière hypothèse paraît vraisemblable, lorsqu'on a reconnu l'importance que le Kef conserve encore à cet égard[(1)].

Le procurateur impérial Publius Licinius[(2)], fils de Marcus, de la tribu Quirina, surnommée Papirianus, est peut-être le personnage dont les libéralités, avec détail de leur emploi, sont spécifiées dans le n° 2. Cette dernière inscription est en très-petits caractères qui sont dans quelques parties d'une lecture difficile.

Comme le successeur de Septime Sévère ainsi que celui d'Antonin le pieux se sont appelés *Marcus Aurelius Antoninus* et ont porté le surnom de *Germanique*, il y a lieu de regretter que la fin de l'inscription soit fruste ; car on y aurait sans doute trouvé des indications propres à déterminer s'il s'agit de M arc Aurèle ou de Caracalla.

Pour arriver jusqu'à ces documents épigraphiques, et quelques autres dont il sera question plus loin, j'ai dû pénétrer dans des maisons arabes dont, par bonheur, les hommes étaient alors absents. Mais j'ai en l'inconvénient de faire mes copies au bruit des protestations assourdissantes d'un assez grand nombre de femmes qui criaient, avec quelque raison, à la violation de domicile. Il a fallu sacrifier plusieurs piastres (pièces de 80 centimes) pour empêcher que ces colères féminines ne prissent un caractère plus sérieux. J'invoquerai donc le bénéfice de cette circonstance atténuante, pour les cas d'erreur ou d'omission.

En dehors du Kef, mais tout près de son rempart, le *Ksar el Roula* (château de la Goule) et le cimetière juif offrent quelques restes d'antiquité.

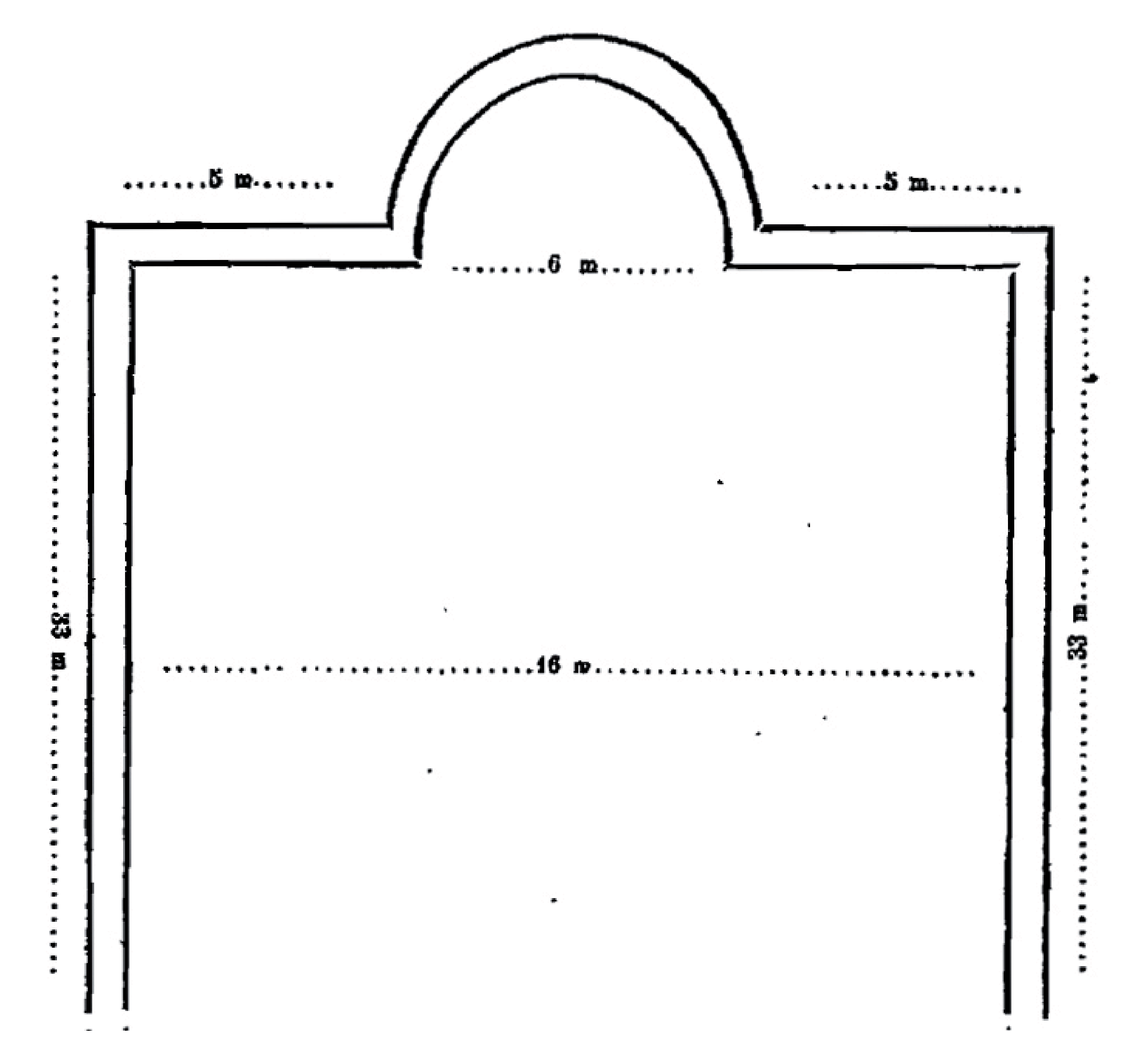
KSAR EL ROULA. — Cette ruine est située à l'angle Sud-Est de l'enceinte ; elle en est séparée par le plateau rocheux dont j'ai parlé plus haut. Les Arabes disent que c'est un ancien temple chrétien ; et deux circonstances me font penser qu'ils ne se trompent pas.

---

(1) Ou remarquera que dans ces inscriptions l'ancien nom de Constantine offre les variantes *Cirtha* et *Cirta*.

(2) Le procurateur impérial d'Afrique était l'administrateur des nombreux immeubles que les Empereurs avaient dans ce pays.

J’ai examiné et mesuré les substructions sur les trois côtés où cette opération est praticable; et voici le plan qui en résulte :



Ce monument à fond d’apside présente, en effet, la forme d’une église. Il est construit en grandes pierres de taille et parait appartenir à la deuxième époque, car on y trouve toute sorte de matériaux et même des inscriptions tumulaires. On y remarque aussi des fûts de colonnes en beau marbre blanc veiné de bleu.

L’auteur du *Korat el Absar* rapporte, sur une ancienne église de Chakbanarïa, une tradition qui paraît s’appliquer an *Ksar el Roula* et expliquerait le nom qu’on donne à ces ruines.

Cet auteur raconte que, dans une église chrétienne du Kef, il y avait, autrefois, un miroir qui avait la propriété de reproduire les traits de toute personne coupable d’adultère, fût elle à une grande distance de la glace merveilleuse. Un gouverneur de Chakbanarïa (il l’appelle sultan) avait conçu des doutes sur sa femme et sur un certain berber,

qui cependant, passait pour homme vertueux et était même quelque peu en odeur de sainteté. Il résolut de les éclaircir, et courut aussitôt consulter le miroir accusateur où il vit en effet, les portraits accolés des deux personnes qu'il soupçonnait. Il s'empressa d'aller chercher des témoins pour faire constater la réalité de sa vision ; puis il fit mettre à mort le berber hypocrite. Mais les parents du défunt, informés de cette fin tragique, se vengèrent, faute de mieux, sur la malencontreuse glace qu'ils brisèrent en morceaux tellement menus que jamais on n'a pu en retrouver un assez grand pour s'y mirer.

El Bekri, qui donne également ce récit, fait du séducteur berber un *diacre chrétien* de l'époque byzantine.

On peut sans témérité identifier le *château de la Goule,* qui présente la forme d'une basilique et dont le nom appartient au vocabulaire surnaturel, à la *kenicia* (église) où notre auteur place la glace merveilleuse.

Au milieu de *Ksar el-Roula* est une pierre en forme d'autel où on lit :

N° 4.
D. M. S.
ANNIA SEX.
FIL. SATVRNI
NA PIA VIXIT
ANNIS LXV
H. S. E.(1)

Les juifs, qui ont leur cimetière au-dessous de ces ruines, les ont mises à contribution. II est à remarquer que, parmi toutes ces pierres taillées, ils choisissent de préférence celles qui ont des sculptures et des inscriptions et les placent à plat l'écriture en haut ; de telle sorte qu'un archéologue distrait pourrait croire que l'épitaphe antique est restée en place et couvre encore le défunt auquel elle était destinée. Je vais transcrire deux de ces documents épigraphiques copiés dans le lieu de sépulture israélite du Kef et qui sont gravés sur des pierres en forme d'autel.

---

(1) A la 3e ligne, les lettres NI du dernier met sont liées.

N° 5.	N°6.
D. M. S.	D. M. S.
D. ANTO	L. CLODI
NIVS BA	VS QVIR
BIANVS	FVSCI
VIX AN	NVS V.
NIS XVII	XIT AN
H. S. E.	NIS XXX
	H. S. E.[1]

Il y a d'autres inscriptions dans le cimetière juif, mais elles sont ou illisibles ou sans aucune espèce d'intérêt.

A l'extérieur du Kef, du côté de *Fedj et Kharrouba*, le terrain est semé de matériaux antiques.

Mais c'est dans l'intérieur de la ville que se trouvent les constructions romaines vraiment remarquables. Malheureusement, elles sont engagées presque toutes dans un labyrinthe de maisons indigènes qui ne permet pas de les étudier d'une manière complète, quand même ceux qui habitent ces ruines en permettraient l'exploration, ce qui n'arrive que par exception. Je vais indiquer les principales :

AÏN EL KEF, anciennement *Aïn el Adjoul* C'est une immense caverne où coule une véritable rivière qui sort de la montagne, dans la partie basse de la ville, au milieu de vastes constructions romaines en pierres de taille. Les voûtes de ce souterrain sont maçonnées jusqu'à une certaine distance. A l'époque où je l'ai visité (au mois d'août), l'eau m'arrivait jusqu'aux genoux à l'endroit où le public vient puiser. Le nom d'*Aïn el Adjoul* n'est guère connu aujourd'hui que des gens lettrés.

L'auteur du قرة à dit, en parlant de cette fontaine : Un cavalier peut s'y promener à cheval la lance haute sans risquer d'atteindre la voûte. Ceci est exact, au moins pour le commencement de la caverne ; car, à une certaine distance, le plafond s'abaisse ; il faut même se courber quelquefois. Mais, après ces passages assez courts, on rencontre d'autres parties très élevées. L'auteur arabe que je viens de citer ajoute qu'il s'y trouve des trésors considérables ! C'est la légende inévitablement attachée à toute ruine antique.

Les habitants du Kef prétendent qu'on peut marcher en avant

(1) A la 3e ligne, les lettres IR du dernier mot sont liés. — A la 6e, les lettres finales AN sont également liées.

pendant plus de six milles dans cette caverne sans en trouver la fin. C'est le cas d'employer leur formule : *Dieu seul sait la vérité !*

AÏN ADJEMA. — Au-dessus d'*Aïn el adjoul*, et un peu au delà de la Koubba de Sid Abd et Oubab, se trouvent deux étages d'arcades dont le premier ou rez-de-chaussée est en grandes pierres de taille. De là descendait jadis une fontaine, laquelle coulait, dit-on, d'une caverne aussi profonde que celle d'en bas. Mais les infiltrations de ses eaux faisaient écrouler les maisons voisines, à ce que disent les habitants ; et on l'a bouchée. Depuis lors, le volume de la fontaine d'en bas s'est beaucoup augmenté.

Peut-être est-ce le monument que l'auteur du *Korat* appelle de belles citernes, et qui était de son temps dans un état parfait de conservation.

DAR EL KOUS. — Au-dessous d'Aïn el Adjema est un immense monument romain tout en pierres de taille que les indigènes appellent la maison de l'arceau دار القوس et qu'ils pourraient appeler plus exactement *aux arceaux*, vu la quantité de portes et de fenêtres cintrées qu'on y remarque. Sur le linteau d'une de ses portes on voit une croix grecque dans un médaillon placé entre les instruments de la passion.

Les gens du Kef m'ont demandé ce que signifiaient ces sculptures; mais je me suis bien gardé de leur dire que c'étaient des symboles chrétiens, de peur d'en causer la destruction immédiate. Le jour où un évêque reprendra possession de cette basilique, il y retrouvera peut-être encore cc souvenir de la première époque du christianisme en Afrique.

La présence de la croix grecque au-dessus d'une des portes de Dar et Kous indique que les restes de ce monument doivent appartenir à une église byzantine construite avec les matériaux d'édifices plus anciens, ainsi que le témoignent ces fragments d'inscriptions dispersés dans les murailles :

N° 7.	N° 8.	N° 9.	N° 10.	N° 11.
ETO PORTICVM AR	E TEMPLORVM D	VDIN	NVIROQV	III COS. VI O RVRO

DAR BEN 'ACHOUR — C'est la maison où j'ai copié les curieuses inscriptions qui nous apprennent que *Sicca Veneria* s'est aussi appelée *Julia Cirtha nova*. Outre ces documents épigraphiques, il y avait les restes d'un monument. Mais c'était une habitation de musulmans ; on a vu qu'il m'avait fallu soutenir une sorte de lutte avec les femmes pour

obtenir de voir les inscriptions qui étaient à l'entrée. On ne voulut pas me permettre, d'aller plus loin.

C'est une mine que je signale au savant explorateur de la Tunisie, à notre digne correspondant M. Tissot.

Pour terminer cette courte notice, dont j'ai recueilli les matériaux pendant quatre jours passés au Kef, je vais donner les autres inscriptions que j'y ai copiées.

Dans la cour d'une maison juive appuyée à Dar el Kous, sur deux pierres en forme d'autel dont les moulures sont fort travailles et dont les côtés présentent des amphores et des patères :

N° 12
D. M. S.
SEX. LAETV
HONORAT
VS TERMIN
MVS HON.
EQVI.R VIXIT
ANNIS LXV
V. ORNATVS
H. S. E.

N° 13.
D. M. S.
Q. MVSSIVS
VICTOR
POPILIANVS
...DEDIVS
VIXIT ANNIS
H. S. E.

Sur une pierre en forme d'autel, dans une maison où il y a des restes de constructions antiques :

N° 14.
D. M. S.
IVLIA VETVSTILLA
PIA VIXIT
AN.
LXXXXIII[1]

Sous la voûte d'une des portes de la ville, après plusieurs lignes frustes :

N° 15.
PORTAE NOVAE
SACRVM EX VISO
QIVX
FECIT[2]

---

(1) Au dernier mot de la 2e ligne, les lettres ET sont liées.

(2) Il est assez probable que la porte actuelle est une reconstruction moderne de la *porte neuve* romaine dont il est question ici.

Dans, une muraille extérieure de maison :

N° 16.

Q. OCTAVE° RVFO FRV
GIANO EQVIT. R. FL. PP. E. V.
PATRIQ. OCTAVI FORTV
NATI FRVGIANI STELLAT
STRATONIANICI
L. SALLVSTIVS SATVRNINVS
OMNIBVS HONORIBVS FVNCTVS
IVSTO VIRO OB NOTISSI
MAM OMNIBVS IN SE BONI
I’ATEM QVA IN PERPETV
VM EST RESERVATVS

Il n’avait été donné jusqu’ici que des copies incomplètes ou fautives de cette inscription qui, placée à l’envers et à demi-enterrée n’est pas d’une lecture facile.

Le texte que je viens de donner admet cette traduction :

« A Quintus Octavius Rufus Frugianus, chevalier romain, flamine perpétuel, homme très-éminent, père d’Octavius Fortunatus, de la tribu Stellatina, et surnommé Stratonianicus ; — Lucius Sallustius Saturninus qui a passé par la série des fonctions municipales, à l’homme juste et à cause de sa bienveillance très-connue envers tous et pour laquelle son souvenir sera éternel. » Sous le porche de la maison de Si Farhat, fils du Kïaïa du Kef :

N° 17.

....
IMP. CAES SEPTIMI SEV
............DIVI MAGNI AN
TONINI PII..........

Puis trois lignes frustes.

Dans une rue :

N° 18.

IARECN
IIDASAC

J’ai en le regret de ne pouvoir visiter *Henchir Bordj* et *Teurki* qui se trouve dans la plaine au Sud du Kef, et qu’on dit être une ruine considérable.

(*A suivre*.) A. BERBRUGGER.

LES RIR'A DE LA SUBDIVISION DE MILIANA.

L'origine de la tribu des Rir'a se perd dans la nuit des temps. Il est difficile de reconstituer son passé, d'après les légendes qui ont cours dans la tribu. Toutefois, il parait certain que les Rir'a n'ont pas une origine purement berbère, mais qu'ils sont une tribu formée de diverses émigrations. On connaît des Rir'a qui assurent descendre des Trara, d'autres des Akerma[(1)], d'autres enfin qui prétendent tirer leur origine d'une tribu appelée Kouarcha située dans le Maroc. Il est possible que les uns et les autres aient raison et que les autres, regardés comme Kabiles aujourd'hui, ne soient qu'un composé d'éléments divers. Les Rir'a de la subdivision de Médéa, sont frères de ceux de Miliana, dont certaines discordes intestines les ont séparés, il y a plusieurs siècles. Il serait difficile aussi de rattacher les Rir'a d'aujourd'hui à ceux dont parle Eben-Khaldoun et qui formaient une ramification des Sedouikich[(2)].

La tribu des Rir'a, qui est maîtresse de la route de Miliana à Alger, jouissait autrefois d'une très-grande influence. Ses luttes acharnées contre tous ses voisins réunis, Beni Menasser, Beni Menad, Bou Helouan Hachem et gens de Maliana, prouvent qu'elle était puissante.

Elle subissait avec peine le joug du gouvernement qui nous a précédé et cherchait sans cesse à le secouer. Dans un état permanent d'hostilité contre l'oppression turque, elle avait souvent recours aux armes pour maintenir ou reconquérir son indépendance. A la suite d'actes d'insoumission de cette nature, la tribu entière, cernée dans la plaine du Chélif, près d'Aïn es Soltan, fut enlevée; il y a environ 40 ans, et transplantée dans la province d'Oran.

Vers 1830, pendant que notre marine bloquait le port d'Alger, les Rir'a vendirent leurs troupeaux, réalisèrent tout ce qu'ils purent en argent afin de quitter la terre d'exil. Alors, ils eurent à repousser les populations de l'Ouest, notamment les Oulad Hamïen, qui se ruèrent sur eux ; ils coururent d'innombrables dangers. Ceux qui s'embarquèrent sur les navires loués par Hassan, bey de l'Ouest, arrivèrent à Cherchel sans encombre ; mais un grand nom bre, obligés d'aller par terre,

(1) Traduction d'*Ibn Khaldoun* par M. le baron de Slane, pages 91, 97, 109, tome 1er.

(2) *Idem*, p. 298 et 294, tome 1er.

furent complètement dépouillés en route ; tous cependant mirent le pied sur leur terre promise.

Après avoir établi ces faits généraux, je laisse parler Saïd ben Abd Allah ben Kouchih, l'un des grands de la tribu. Comme tous les siens, II accuse les Turcs d'avoir agi traîtreusement envers les Rir'a. Voici, du reste, ce qu'il raconte :

« Nos alliés étaient les Beni Ferah, les Chenoua, les Soumata, les Djendel, les Matmata, les Beni Zougzoug, les Attaf et les Beni Romerian.

« Nous avions pour ennemis les Turcs d'abord, puis les Beni Menad, les Beni Menasser, les Bou Halouan, les Hachem et les gens de Miliana. Mais les Beni Menad, Beni Menasser et Bou Halouan, ainsi que les Soumata, les Beni Ferah et nous-mêmes, nous n'avions point plié sous le joug des Turcs : nous ne subissions aucune corvée pour eux ; nous ne leur payions aucun impôt.

« Cependant, nous jouissions de l'*aman*, et tous les vendredis, nous allions au marché de la ville de Miliana qui, alors, était très-bien garnie de troupes.

« Or, un vendredi, à l'époque où Si Kouïder bel Medjedoub nous commandait, les Rir'a s'étaient rendus en grand nombre au marché. Mon père, qui était grand ami du Hakem, fut mandé près de lui en toute hâte.

« O Abd Allah, lui dit le Hakem, je ne suis plus maître de la Djemâ. Elle a résolu de frapper les tiens traîtreusement ; elle va faire massacrer tous ceux d'entre vous qui sont aujourd'hui dans les murs de la ville. Fuyez ! »

« Mon père court avertir les Rir'a. Aussitôt, nous prenons tous la fuite, abandonnant bœufs, moutons, chèvres et toutes les denrées que nous étions venus vendre. Nous sortons par El Bab ech Chergui ; des coups de fusil se font entendre ; six des nôtres tombent sans vie; sept autres sont blessés. Les Coulouglis s'étaient déjà embusqués derrière les haies des jardins et, avec la plus infâme perfidie, tiraient sur nous qui étions sans armes. Un de nos frères, Moussa, qui existe encore et que tu peux questionner, fut fait prisonnier. Nous fûmes poursuivis jusqu'à El Hammama.

« Cependant, nous avions emporté nos morts. Le samedi matin, pendant que nous les enterrions, des cris retentissent dans nos montagnes. Nous voyons nos ennemis de la veille s'avancer avec leurs étendards, se répandre dans nos douars et allumer l'incendie dans nos gourbis

et nos tentes. Nous nous élançons à leur rencontre et parvenons à les repousser. Pendant la nuit, cinq de nos frères délivrent Moussa.

« Il y eut des morts de part et d'autre.

« Les Beldia[1] se rendirent à Alger auprès du sultan Omar Pacha; et, lui montrant les effets ensanglantés de ceux qui avaient succombé dans le combat, ils lui dirent : « Vois ! nous avons donné l'aman aux Rir'a et ils y répondent par la trahison. »

« Omar Pacha, d'autant plus ému et indigné que l'une de ses femmes résidait à Miliana[2], envoya l'ordre au bey de l'Ouest. Ali, au bey de Médéa, Moustafa Bou Mezrag et au Khodja d'Alger[3] de marcher contre nous. Ils nous accordèrent l'aman et nous firent descendre à Aïn es Soltan. « Cultivez ces terres, nous dirent-ils, les montagnes seront néanmoins toujours à vous et vous faites dorénavant partie du *makhzen*. »

« Les beys voulurent tendre le même piège aux Beni Menad, mais ceux-ci résistèrent par les armes et ces chefs furent impuissants contre eux.

« Après deux nuits passées à Ain es Soltan, nous filmes expulsés des contrées de nos pères et dirigés sur Oran.

« Nous étions au cœur de l'hiver, les grandes pluies tombaient sur nous ; les provisions nous manquaient à nous et à nos animaux, par suite du désordre des combats des jours précédents ; ruinés par l'incendie, arrachés subitement du sol de nos aïeux, nous avions perdu tous nos effets, et c'est à peine vêtus qu'il nous fallut subir le froid, la faim, les fatigues d'une longue route et chercher en nous des forces contre l'abattement du désespoir. Combien de nos frères avons-nous enterrés pendant cette marche pénible Si 'I Medjedoub ben Mohammed ben Yahya, père de Si 'l Mokhtar, notre caïd actuel, montra, dans ces circonstances, le plus grand dévouement et déploya toute l'activité possible pour soutenir le moral de nos frères. Quelques-uns de nous, pendant notre pérégrination, parvinrent à trouver asile dans les tribus que nous avions à traverser et s'y fixèrent.

« Enfin nous arrivâmes à Arzéou (Arzeu) ; réduits de près de

(1) Gens de la ville.

(2) On sait que le fils d'Omar Pacha, ex-agha des Beni Zougzoug, continue à demeurer à Miliana, depuis qu'il a donné sa démission.

(3) A cette époque, le Khodja savait écrire et combattre. Il avait une très-grande influence.

moitié. Le bey d'Oran (que Dieu le récompense) nous donna des bœufs, des chèvres, des troupeaux, des terres et des instruments pour cultiver.

« Quatre années s'écoulèrent. Alors onze de nos frères dont voici les noms :

Abd Allah ben Kouchih mon père,
Et Tifouri,
Mohammed bel Bachir,
El Romerani ben Osman,
Yahya bel Hadj,
El Hadj Mohammed ben Abd es Selam,
El Hadj ben Yahya,
Kaddour ben Abd es Selam,
Es Sadok ben Osman,
Hommou ben Abd er Rahman,
Mohammed ben Kouïder ben Rahmoun,

furent envoyés par nous vers le Pacha, à Alger, pour implorer sa clémence et lui demander de nous permettre de rentrer sur les terres de nos ancêtres. Le sultan répondit : « Donnez-moi la liste des hommes des Rir'a qui se sont répandus dans les diverses tribus; ils reviendront habiter vos montagnes et feront partie du makhzen(1). Quant à vous qui êtes dans le Rorb (l'Ouest), dans quinze ans, vous serez libres de revenir aussi. »

« Le sultan consigna cette promesse par écrit sur un registre et, quinze ans après, lorsque nous abordions à Cherchel pour regagner le Zakkar, les Français débarquaient à Sidi Feredj. Ils étaient maîtres de Blida, lorsque les Beldïa de Miliana, gouvernés par le Hakem, El Hadj el Miliani, nous trahirent comme la première fois et nous firent éprouver quelques pertes(2). »

Quoi qu'il en soit du récit de Ben Saïd, l'événement dont il rapporte quelques détails, a nui beaucoup à l'influence politique des Rir'a qui ont eu de la peine à se relever de ce rude échec.

---

(1) Je laisse au narrateur indigène la responsabilité de ce récit.

(2) « On m'a rapporté — dit M. le capitaine Javary — que peu de temps avant la prise d'Alger, le Bey d'Oran, voyant l'abandon où les Beni Ameur laissaient leurs magnifiques terrains arrosés de Hadjar Rollin et de Tallout avait juré de les leur retirer pour y établir la tribu des Rir'a de Miliana que la misère rendait dangereuse. »

Capitaine A. JAVARY, *Études sur le Gouvernement militaire de t'Algérie*, p. 146. — N. de la R.

Après que les Turcs eurent ainsi fait le vide dans le pays des insoumis, les terres furent vendues par le Beylik à des gens des Beni Menad, des Beni Menasser et de Miliana, à l'exception, toutefois, du Haouch Rir'a, qui était une terre de Zemoul, et sur laquelle existaient des portions appartenant à des Indigènes qui n'étaient pas compris dans la proscription. Ces enclaves furent respectées ; et, ajoutant à son domaine tout le surplus, le gouvernement turc fit administrer ces terres, qui prirent le nom de *Haouch Rir'a*, par un Oukil spécial résidant au bordj dont les ruines existent encore aujourd'hui.

Quelques-uns des propriétaires des enclaves ou leurs héritiers ont encore, parmi les actes qu'ils conservent, des lettres d'investiture délivrées par l'agha Yahïa[1], les nommant spahis-kossourdji. Ces hommes jouissaient de tous les avantages attachés à la qualité de spahis simple, cultivaient des terres de Zmala et touchaient même la solde sans être astreints à aucun service.

Après quinze ans d'exil, les Rir'a, ainsi qu'il est dit plus haut, profitant du désordre qui dut suivre notre descente en Algérie, revinrent, vers 1830, dans leur patrie ; et, trouvant leur pays occupé, ils cherchèrent à le reconquérir par la force des armes, mais, repoussés par les Beni Menad, les Beni Menasser, ils durent renoncer à l'emploi de la force et s'adressèrent alors à la justice.

Des medjelès furent jusqu'à sept fois convoqués pour décider de la question de propriété entre les Rir'a et les acquéreurs du Beylik turc.

Enfin ces luttes et difficultés finirent par une transaction amiable : les Rir'a remboursèrent aux détenteurs de leurs terres la moitié du prix payé par ceux-ci au Beylik[2].

Cependant l'haouch Rir'a fut dévasté, à la même époque le bordj fut incendié, après avoir été mis au pillage, et les anciens propriétaires en reprirent possession de vive force.

Aujourd'hui, l'administration des Domaines a fait rentrer ce bien à l'État.

La tribu des Rir'a ne renferme, à vrai dire, qu'une seule famille de marabouts, les Oulad Sidi Mohammed ben Yahya dont les descendants

---

(1) L'agha exerçait ses fonctions vers 1825.

(2) Nous appelons sur ces faits l'attention des personnes qui veulent étudier sérieusement la question de la propriété indigène qui est l'objet de tant d'assertions erronées. — N. de la R.

exercent maintenant l'autorité. C'est pendant toutes les vicissitudes de l'exil que l'influence de cette famille, surtout de Si 'I Medjedoub, père du caïd Si Mokhtar, ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, s'est fondée et a grandi.

Le pays des Rir'a est une véritable forteresse naturelle. Des montagnes difficiles ceignent, de toute part, ce territoire, qui est on ne peut plus âpre et tourmenté. La tribu occupe les deux parties Nord et Sud d'une longue chaîne abaissée qui porte le nom de Tafraout. Cette chaîne relie les montagnes de l'Ouombeur qui, plus loin se rattache au Gontas et au système du Zakkar.

Le Djebel Ouombeur renferme des mines de cuivre. Plusieurs permis d'exploitation ont été demandés et obtenus.

Une forêt de chênes considérable située sur les versants Sud et Ouest du Zakkar est, malgré les difficultés du terrain, exploitée par des Européens qui en tirent le bois de chauffage nécessaire à la ville de Miliana.

On ne connaît pas de ruines romaines chez les Rir'a, si ce n'est les débris d'une route près d'Aïn et Teurki.

A l'époque où les Rir'a étaient en hostilité avec les tribus voisines, leurs lieux de refuge étaient soit dans le Djebel Ouombeur, soit derrière le col du Zakkar. C'est encore là qu'ils seraient obligés de se retirer ; mais la nouvelle route muletière de Miliana à Cherchel rendrait évidemment cette retraite peu sûre pour la tribu insurgée. D'ailleurs, il est impossible de ne pas remarquer que sa proximité de la ville de Miliana a permis d'apporter à ses affaires et à ses intérêts un soin tout particulier qui a porté de bons fruits. Les Rir'a n'ont donné aucun sujet de plainte sérieuse depuis leur soumission en 1842.

JULIENNE

CONQUÊTE DU SOUDAN PAR LES MAROCAINS,

EN L'AN 999 (1590-1 DE J.-C.).

Récit extrait de l'ouvrage d'un historien arabe.

INTRODUCTION.

En l'an 909 de l'hégire (1503-4 de J.-C.), une famille qui prétendait descendre de Mahomet, s'établit dans le Sous, pays qui forme encore l'extrémité méridionale de l'empire marocain. En l'an 915 (1509) Abou-'l-Abbas-Ahmed-El-Caïm, membre de cette famille, s'empara de l'autorité suprême dans une partie du Sous ; en l'an 930 (1523), son fils et successeur, Abou 'I Abbas, El A'redj, devint maître de la ville de Maroc. Leurs descendants marchèrent de conquête en conquête et renversèrent complètement les derniers débris de la dynastie mérinide. Après avoir détrôné les Beni Ouattas et soumis toutes les provinces de l'empire marocain, ils fondèrent une dynastie de chérifs que les historiens du pays nomment *Ed-Doult-es-Saadia* (*la dynastie saadienne*). Celle-ci fut remplacée par la dynastie de chérifs qui dure encore et que l'on désigne par le nom de la *dynastie hacenide*. Tous ces souverains portaient le titre de *Moula*, c'est-à-dire *seigneur, patron.*

En l'an 986 (1578), le sultan saadien, moula Abd-el-Melek (appelé par les Portugais *Mouley Moluch*), mourut empoisonné par son chambellan turc, au moment même où son armée triomphait des Portugais. Dans cette bataille, qui eut lieu auprès du Ouadi-'l-Makhazen, rivière qui coule entre Tanger et El-Casr-el-Kebir, le roi Don Sébastien succomba avec la plus grande partie de ses troupes. Le *moula* Abou-'l-Abbas-Ahmed-el-Mansour, frère d'Abd-el-Melek, monta alors sur le trône. Pendant les premiers temps de son règne il recevait à sa cour une foule de députations et d'ambassades qui arrivaient de tous les côtés pour le féliciter de son heureux avènement. Parmi ces envoyés, se trouva un ambassadeur qui était venu de la part du sultan de Constantinople.

A cette époque, les Turcs dominaient sur l'Algérie et se montraient voisins peu commodes de l'empire marocain. Ce fut là, peut-être, le motif qui porta El-Mansour à traiter avec une froideur extrême la mission que la Porte ottomane venait de lui envoyer. Il s'aperçut

bientôt de son imprudence ; et, s’étant empressé d’expédier à Constantinople un ambassadeur et de riches présents, il parvint à détourner l’orage qui allait éclater sur son pays.

Ces renseignements peuvent suffire comme introduction au récit de l’historien dont nous allons maintenant traduire les paroles.

El-Mansour, n’ayant plus rien à craindre de la part des Turcs, s’en retourna de Fez à Maroc, où il fixa son séjour. Ce fut alors qu’il conçut la pensée de soumettre les villes de Tigourarîn(1) et de Touat, ainsi que les bourgades et les villages qui en dépendent. Sachant que les habitants de cette région étaient restés depuis longtemps dans un état d’indépendance et qu’ils se tenaient tout-à-fait en dehors de toute autorité souveraine, il forma le projet de les faire rentrer dans l’unité de l’empire musulman, dans la position que Dieu impose à ses serviteurs. En conséquence de cette résolution, il expédia contre eux une armée nombreuse, sous les ordres du caïd (*général*) Mohammed fils de Bereka et du caïd Ahmed, fils d’El-Haddad. Soixante-dix journées après avoir quitté la ville de Maroc, ces troupes entrèrent dans le pays qu’elles avaient la tâche de conquérir. Les habitants, sommés de faire leur soumission et d’éviter ainsi les malheurs les plus redoutables, ne firent aucune attention à cet avertissement et, se laissant égarer par les conseils du Satan, ils sortirent de leurs places fortes et se mirent en bataille dans la plaine. Après avoir livré plusieurs combats acharnés, ils succombèrent, par la volonté divine, et disparurent du monde comme s’ils n’y avaient jamais existé ; subissant ainsi la punition de leur désobéissance et de leur entêtement.

Cette victoire eut lieu en l’an 998 (1588-9 de J.-C.) ; elle donna la plus vive satisfaction à El Mansour et fournit aux poètes un beau sujet de chants de triomphe.

Après-avoir achevé cette conquête, le sultan jeta les yeux sur le pays des Noirs, région qui avoisine les territoires de Touat et de Tigourarîn. S’étant décidé à l’occuper, il fit sommer les rois (Molouk) de ces contrées de faire leur soumission. « S’ils obéissent disait-il, « *Dieu aura*

---

(1) Le mot *Tigourarîn* est un pluriel berber dont le singulier est *Tigourart*. La ville qui portait ce nom s’appelle maintenant *Gourara* ; elle est située dans la partie orientale de l’oasis de Touat. Nous avons déjà fait observer ailleurs que le mot *Touat* parait être la forme féminine berbérisée du mot arabe *ouah* (oasis).

épargné aux vrais croyants la nécessité de combattre(1) ; si non, ce sera lui qui jugera entre moi et eux. » Il écrivit en même temps à leur sultan Sokya(2) ; et, prenant pour sujet de sa dépêche la question des mines de sel qui se trouvent à Taghaza(3) et qui servent à l'approvisionnement de tous les pays nègres, il réclama pour l'entretien des armées de l'islamisme un mithcal d'or (10 ou 12 francs) comme impôt sur chaque charge de sel. Sokya prit connaissance de cette demande ; il l'avait reçue avec étonnement, il la rejeta avec indignation.

Avant d'envoyer cette sommation, le sultan El Mansour s'était fait donner par les *ouléma* marocains et les dévots les plus distingués de l'empire une décision juridique conçue en ces termes :

RÈGLE GÉNÉRALE — *Les mines appartiennent à l'imam*(4) *et à lui seul ; personne ne peut les exploiter sans l'autorisation du sultan ou de son lieutenant.*

On lit ce qui suit dans le *Nasiha-t-Ahl-is-Soudan* (*Conseils aux habitants de la Nigritie*), ouvrage composé par l'imam Et-Tekrouri.

« La famille Sokya (سكية) régna sur une grande partie du pays des Noirs. Le premier souverain de cette dynastie se nommait El

(1) *Coran*, sourate 33, verset 25.

(2) Notre auteur fixe l'orthographe de ce nom, lettre par lettre.

(3) La ville de Taghaza (prononcez *Taraza*) a été très-bien décrite par Ibn Batouta. Ce voyageur musulman la place à vingt-cinq journées de caravane au Sud de Sidjilmessa (*Tafilelt*). Dans une brochure intitulée : *Résumé historique de la grande exploration de l'Afrique*, faite de 1850 d 1855, par *Richardson, Barth et Overweg*, se trouve une carte dans laquelle l'emplacement de Taghaza est porté à 430 kilomètres plus au Sud. Ibn Batouta, qui a visité cet endroit, se sera donc trompé grossièrement ! Mais commenta-t-on reconnu son erreur ? Dans la mime brochure, on lit qu'*Aghâdès*, c'est-à-dire *Agadez*, est appelée *Eghadés* par les Touaregs et *Audagost* par les Arabes. M. Barth, qui a passé quelques jours dans cette ville, a-t-il dit dans sa correspondance qu'Aghadès était l'Audagost des Arabes ? Probablement non. Il est vrai que le major Rennel avait émis cette opinion autrefois, mais il ne s'était pas aperçu que la position d'Audagost, telle que les voyageurs et les géographes arabes nous l'ont donnée, devait être à huit cents kilomètres ouest d'Aghadès. Le D'Anville anglais, comme ses compatriotes se plaisent à l'appeler, aurait dû penser aussi qu'Agadès, fondée en l'an 1438 de J.-C. ne pouvait pas être connu des écrivains qui vivaient longtemps avant cette époque.

(4) Selon le droit musulman, il ne peut y avoir qu'un seul imam, chef spirituel et temporel de toutes les nations islamiques. Les rois ou sultans de ces pays doivent être considérés comme simples représentants ou lieutenant, de l'imam.

Hadj Mohammed Sokya. Vers la fin du neuvième siècle (1er Moharem 899. 11 octobre 1493 de J.-C.), il traversa l'Égypte pour se rendre dans le Hedjaz où il fit le pèlerinage de la Mecque et une visite au tombeau du Prophète à Médine. Pendant qu'il était en Égypte, il eut l'occasion de voir le Khalife abbacide[1], et d'obtenir de lui l'autorisation de le servir en qualité de khalifa (*lieutenant*) dans la Nigritie et de gouverner toutes les contrées qui se trouvaient en dehors de la région habitée par les musulmans. Ayant établi, de cette manière, son autorité sur la base de la religion, il se conforma, dans toute sa conduite, aux indications de la *Sonna* (paroles et actes de Mahomet). Pendant son séjour en Égypte, il se procura l'Acaïd (théologie dogmatique) du cheikh El-Islam, Djelal-ed-Dîn-Es-Soyiouti[2] et s'appliqua à l'étude de cet ouvrage sous la direction de l'auteur lui-même. De cette manière, il parvint à distinguer ce que la religion permet de ce qu'elle défend ; puis, encouragé par les conseils de son précepteur, il acquit quelques connaissances dans la loi. Rentré enfin dans le Soudan, il y établit une administration juste et régulière. Frappé du cérémonial qu'il avait remarqué à la cour du khalife abbacide, il s'empressa de l'adopter, et, voulant imiter ce prince en toute chose, il s'habilla comme lui et se plaça sur un trône chaque fois qu'il donnait audience. Ayant répudié les usages des peuples barbares, il se conforma à ceux des Arabes ; et, par la justice de son gouvernement, il rendit la prospérité au pays et le retira de la position la plus déplorable. D'un accès facile, d'un cœur humain et d'un caractère indulgent, il favorisa surtout les hommes religieux et les oulémas ; heureux de les admettre dans sa société intime, il les combla de dons et d'honneurs. Pendant toute la durée de son règne, la Nigritie jouit d'une grande prospérité et les populations vécurent dans l'abondance et dans l'aisance. Pour justifier le léger impôt qu'il exigeait de ses sujets,

(1) Ce khalife se nommait El Motéwekkel. Ainsi que tous ses prédécesseurs de la seconde brandie des Abbacides, il n'exerçait aucune autorité politique et vivait sous la tutelle des sultans qui gouvernaient l'Égypte.

(2) Dans l'histoire littéraire des Arabes, on trouverait difficilement un écrivain plus fécond qu'Es Soyiouti. Il composait, compilait, abrégeait ; aucun sujet ne l'arrêtait : il traitait tout, depuis la théologie, l'histoire et la biographie jusqu'aux obscénités de la pornographie. Ses écrits les plus utiles laissent toujours beaucoup à désirer. Dans son *Dictionnaire biographique des commentateurs du Coran*, il a omis, soit par étourderie, soit par mauvaise ici, le nom d'un des plus illustres exégètes, celui d'El-Baidawi.

il déclara qu’il ne leur aurait rien demandé si l’imam Es-Soyiouti ne lui avait pas conseillé de le faire. Jamais il ne s’écarta des règles de la justice, et Dawoud, son fils et successeur, suivit ce bel exemple. Ishac, fils de Dawoud, monta sur le trône après la mort de son père, et bien qu’il oubliât quelquefois la bonne conduite de ses prédécesseurs, il mérita des éloges par la bonté de son administration. Attaqué par les troupes d’El Mansour, il succomba dans la lutte et, avec lui s’éteignit la dynastie des Sokya. Au moment où il allait perdre le trône, il tenait sous sa domination une si grande partie du pays des Noirs qu’une distance de six mois de marche séparait les deux extrémités de son empire. »

Nous lisons dans l’ouvrage d’El Fichtali(1) : « Les ambassadeurs envoyés à la cour d’Ishac Sokya revinrent auprès de leur sultan et lui apprirent que le prince nègre avait refusé de faire sa soumission et qu’il prétendait être souverain de ses états, au même titre qu’El Mansour l’était des siens. Celui-ci fit aussitôt convoquer les grands officiers de son empire et tous les hommes dont les conseils pouvaient lui être utiles. Dans cette réunion solennelle, il prit la parole et s’exprima ainsi :

« J’ai formé le projet d’assiéger dans sa ville l’émir de *Gar’ou*(2), souverain des Noirs. Je me propose d’envoyer une armée contre lui, afin de rétablir l’unité dans l’empire musulman. D’ailleurs, le pays des Noirs est très-riche et peut fournir des impôts assez considérables pour entretenir les troupes de l’Islamisme et pour fortifier la puissance des vrais croyants. On sait, du reste, que le souverain de ce pays n’a aucun droit d’y régner : il doit être déposé, parce qu’il n’appartient pas à la tribu des Coreich et qu’il ne réunit pas en sa personne les conditions

---

(1) Cet auteur, qui se nommait Abd-el-Azîz, fils de Mohammed, et dont le surnom était Abou-Fares de Fichtala, composa une histoire des Chérifs intitulée : *Menahel-es-Safâ-fi-Fadaïl-es-Chorefâ,* c’est-à-dire *Fontaines de la pureté* ou *Vertus des cherifs*. Il y a deux localités au Maroc qui portent le nom de Fichtala, l’une située entre Fez et Taza, l’autre entre Fez et le Ouadi ’l-Abîd. Jusqu’à présent, nous n’avons pas pu déterminer auquel des deux endroits appartenait cet historien.

(2) Dans les historiens et géographes arabes, on trouve le nom de cette ville écrit de deux manières : كوكو (*Koukou* ou *Kaukau*), et كاغو (*Kaghou* ou *Gaghou* ou *Gar’ou*). De nos jours, les Nègres l’appellent *Gao*. — Dans notre manuscrit, le *kaf* est surmonté de trois points pour indiquer que cette lettre doit se prononcer *ga*. Gar’ou est situé sur le Kouara ou Niger, à environ quatre cents kilomètres de Tenboktou, vers l’Est.

requises par la loi pour être sultan d'un grand empire[1]. »

« Voyant qu'à la suite de cette allocution, l'assemblée gardait un morne silence, il ordonna aux assistants de lui faire connaître leur avis quand même il serait opposé au sien. Tous s'empressèrent alors de déclarer qu'un pareil projet s'écartait des règles de la prudence; qu'il ne pouvait guère entrer dans l'esprit d'un homme du peuple et, à plus forte raison, dans celui d'un souverain. « Entre notre pays, disaient-ils, et celui des Noirs s'étend un vaste désert où s'égarent non-seulement les hommes, mais les oiseaux de passage ; on n'y trouve ni eau, ni herbeb; vouloir y faire une expédition est une folie : comment y reconnaître le chemin, éviter les ennemis et se tirer des dangers qui surgiront à chaque pas ? Les Almoravides tout forts qu'ils étaient avec leurs Sanhadjiens, n'ont jamais eu la pensée d'entreprendre une telle expédition ; les Almohades, malgré, leur vaste empire, et les Mérinides, en dépit de toute leur puissance, n'ont jamais tenté de porter leurs armes dans ce pays. Ils appréciaient trop bien les difficultés de la route et les obstacles qu'ils devaient y rencontrer. Nous n'avons rien de mieux à faire que d'imiter l'exemple de ces dynasties, car l'intelligence des modernes ne dépasse pas celle des anciens. »

Le sultan reprit alors la parole et s'exprima ainsi — « Les observations par lesquelles vous cherchez à ébranler ma résolution et à contrarier mes desseins manquent d'une base solide et ne peuvent avoir aucune influence sur mon esprit. Vous dites que le Désert est une région pleine de dangers et qu'on y risque de mourir de soif ; nous voyons, cependant, tous les jours, que de faibles bandes de négociants s'y engagent hardiment, les uns à pied, les autres portés à dos d'animaux ; on s'y aventure même sans compagnons. Jamais les caravanes ne cessent de nous arriver du pays des Noirs. Comment en sera-t-il donc avec moi qui suis bien autrement puissant que de simples marchands; moi dont les armées sont animées d'un esprit bien plus entreprenant que celui d'une caravane ? Que les dynasties anciennes n'aient pas voulu y porter leurs armes, rien de moins étonnant ! souvenez-vous que les Almoravides avaient pris pour

(1) Pour être imam ou chef spirituel et temporel de l'islamisme, il faut réunir cinq qualités : 1° le savoir ; 2° la justice ; 3° la puissance d'exécuter ses volontés ; 4° l'usage des cinq sens et de tous les membres du corps ; 5° la parenté avec les Coreich, tribu de Mahomet.

tâche unique de combattre les Francs et d'effectuer la conquête de l'Espagne ; — que les Almohades suivaient le même système et qu'ils avaient de plus à soutenir une lutte contre Ibn-Ghanîa; que les Mérinides étaient presque toujours occupés à combattre les Beni-Abd-el-Ouad de Tlemcen. Quant à nous, l'entrée de l'Espagne nous est fermée depuis que les infidèles se sont emparés de tout ce pays ; nous n'avons pas même à diriger des attaques contre Tlemcen, ville qui est maintenant au pouvoir des Turcs. D'ailleurs, les dynasties dont nous parlons n'auraient jamais pu accomplir le dessein que je viens de former, quand même elles eussent voulu l'entreprendre : leurs troupes consistaient en cavaliers armés de lances et en fantassins qui combattaient avec des flèches. Quant aux habitants du Soudan, ils ne connaissent pas, comme nous, l'usage de la poudre; ils n'ont pas de troupes portant des armes à feu, armes dont le fracas seul suffit pour inspirer la terreur. Ils se servent de la lance et de l'épée, faibles moyens de résistance quand on leur oppose des, canons qui répandent la dévastation. Rien n'est donc plus facile que de les combattre et de les vaincre. Pensez aussi que le Soudan est un pays bien plus riche que I'lfrîkîya (*les provinces de Tunis et de Tripoli*) ; qu'il vaut bien mieux s'en emparer que de s'occuper à guerroyer contre les Turcs, tâche où il y a toujours beaucoup de peine et peu de profit. Voilà ma réponse à vos observations. Vous avez parlé des anciens ; mais les-anciens ont beaucoup laissé à faire aux modernes et ceux-ci peuvent s'engager dans des voies qui étaient fermées à leurs devanciers. »

« Cette réponse produisit beaucoup d'effet sur tous les assistants et leur ôta l'envie de faire la moindre réplique. Aussi, s'empressèrent-ils de donner leur approbation au projet de l'expédition et de déclarer que le sultan avait *trouvé le joint de la question* ; tant il est vrai que les opinions des rois sont les rois des opinions. »

L'auteur de cette histoire se croit obligé de relever deux passages dans le discours précédent. El-Mansour donnait à entendre que les Almoravides n'avaient jamais eu de l'autorité dans le Soudan ; or, nous savons par les écrits d'lbn Khaldoun et d'autres historiens que cette dynastie était maîtresse de Ghana et qu'elle y percevait *l'agrat* (?) et la *djizya* (*capitation*).

Ghana, siège de l'empire du Soudan, se composait de deux villes séparées par le Nil (*le Niger*). Le sultan marocain disait encore que l'usage de la poudre à canon était inconnu aux anciennes dynasties ;

à cela nous pouvons opposer les paroles de notre cheikh, feu l'imam Abou-Zeid-Abd-er-Rahman de Fez, lequel s'exprime ainsi dans son commentaire sur le *Mandhouma* (*Chronique versifiée*) ouvrage qui traite de ce qui se passa dans l'arrondissement de Fez : « La découverte de la poudre à canon eut lieu en l'an 760 (1359 de J.-C.)[(1)], si nous devons accueillir la déclaration d'un auteur qui composa un traité sur les mérites de la guerre contre les infidèles. Un philosophe, qui s'occupait de manipulations chimiques, vit avec étonnement qu'un mélange de sa composition était explosif ; il recommença ses opérations et finit par inventer la poudre. »

Après avoir obtenu l'approbation de ses conseillers, El-Mansour commença les préparatifs de son expédition et organisa une armée très-puissante et composée entièrement d'hommes d'élite. Il rassembla aussi un grand nombre d'excellents chevaux et de forts chameaux. Son affranchi, le Bacha Djouder[(2)], reçut le commandement de toutes ces troupes ; et, s'étant entouré d'un cortège magnifique, il quitta la ville de Maroc le 16 du mois de dou'l hiddja, de l'an 998 (milieu d'octobre 1590). El-Mansour écrivit en même temps au savant imam Omar, fils du cheikh Sidi Mahmoud Ibn Omar Agult es-Sanhadji et cadi de Tenboktou, lui ordonnant de faire tous ses efforts pour amener les habitants de ce pays à faire leur soumission et à rentrer dans la grande communauté de l'islamisme.

Ishac Sokya, ayant appris que l'armée marocaine était en marche pour l'attaquer, rassembla ses troupes et envoya des recruteurs dans les diverses villes de son empire. Il parvint ainsi à réunir une armée parfaitement équipée et composée, dit-on, de cent quarante mille combattants. « Ne se contentant pas d'une force aussi redoutable, » nous citons ici les paroles d'El Fichtali, « il y adjoignit les cheikhs des magiciens, les gens qui jettent des sorts, ceux qui fabriquent des amulettes et des fétiches (*sitamna ?*). » Pendant ce temps, Djouder s'avança d'étape en étape et, arrivé dans la région habitée qui avoisine Tenboktou, il trouva en face de lui l'armée du roi nègre. Au premier choc, il mit ses adversaires en déroute, contraignit Sokya à prendre la fuite, et, depuis le matin jusqu'au soir, il ne cessa de broyer sous la meule de la guerre les bandes

---

(1) Selon Ibn Khaldoun, les Merinides, en l'an 672 (1274 de J.-C.), se servirent de canons au siège de Sidjilmessa. On sait que Roger Bacon, mort en 1292, connaissait très-bien les effets et la composition de la poudre à canon. Voyez son *Opus majus.*

(2) Cet officier portait aussi le nom de Zergoun.

éparses qui lui-offraient encore quelque résistance. Ishac-Sokya se sauva accompagné d'un petit nombre de ses serviteurs.

Nous devons faire observer que les troupes nègres n'avaient pour armes que de courts javelots (*harchan sir'ar*), des lances et des épées, ce qui ne pouvait valoir grand-chose contre des canons. Aussi, toute cette multitude se dispersa épouvantée ; les fuyards, vivement poursuivis, eurent beau crier : *Nous sommes musulmans, nous sommes vos frères*, ils durent se laisser moissonner par l'épée.

Cette bataille eut lieu le 16 de djomada premier, de l'an 999, (commencement de mars 1591). Le vainqueur s'empressa d'occuper Tenboktou et les antres villes qui avaient appartenu à l'ennemi ; puis il envoya un courrier à El-Mansour avec la nouvelle de cette grande victoire. Il lui expédia aussi une riche offrande composée de dix mille mithcals d'or, de deux cents esclaves et de beaucoup d'autres objets précieux. Sans discontinuer la poursuite, il contraignit Ishac à traverser le Nil (*Niger*) et à s'enfermer dans Grar'ou' قاغو , ville devant laquelle il mit aussitôt le siége. Ishac s'étant fortifié dans cette place, qui était la capitale de ses états, finit par prier Djouder de faire la paix et de le laisser en possession de ce qui lui restait encore ; mais El-Mansour, auquel le général marocain transmit cette proposition, la repoussa avec fierté et ne voulut accepter aucun accommodement. Djouder bloqua Gar'ou pendant quelque temps, mais voyant une grande partie de ses troupes tomber malades par l'influence du mauvais air, il céda aux plaintes qui s'élevaient dans le camp et prit le parti de lever le siège. Rentré à Tenboktou, il y attendit la réponse de son souverain à la proposition qu'Ishac-Sokya lui avait adressée.

Quand El-Mansour apprit la nouvelle de ce mouvement rétrograde il prononça la destitution de Djouder et ordonna au bacha Mahmoud d'aller prendre le commandement de l'armée. Cet officier recommença le siège de Gar'ou, mais Ishac, prévoyant la chute de la place, s'était empressé de la faire évacuer et de transporter les approvisionnements ailleurs. Au moment où la ville allait succomber, le prince nègre s'enfuit précipitamment jusqu'à Koukïa كوكيه , se flattant que l'ennemi ne se porterait pas plus en avant(1). Son espérance fut déçue : les Marocains traversèrent le fleuve et continuèrent la poursuite jusqu'à ce

(1) La position exacte de cet endroit n'est pas bien connue, mais on voit dans la suite du récit qu'elle devait se trouver dans le Sonr'ai, région au Sud-Est de Tenboktou.

qu'lshac tombât malade et mourût.

Les états soudaniens devinrent alors des annexes de l'empire marocain ; de sorte que l'autorité d'El Mansour fut reconnue dans toute la région qui s'étend depuis l'Océan Atlantique jusqu'à Agnou , localité qui touche à Bornou[1]. Le souverain de ce dernier endroit fit sa soumission. Selon El Fichtali, tout le pays, depuis l'Atlantique jusqu'à la frontière de la Nubie, subissait la domination d'El Mansour — vaste empire que personne n'avait possédé jusqu'alors.

On expédia du pays conquis au sultan du Maroc tant de chameaux chargés de poudre d'or que les spectateurs en furent ébahis et les envieux étouffaient de dépit. Il reçut une telle quantité de ce métal précieux que, dès-lors, il fit payer tous ses employés en dinars de poids, sans alliage. Tous les jours, on voyait devant la porte du palais quatorze cents (?) marteaux employés à battre de cette excellente monnaie. Ajoutez à cela une grande quantité d'or provenant de la fonte de bijoux, de parures et d'autres objets de luxe. Pendant le règne d'El-Mansour, il y avait dans l'empire une telle abondance d'or qu'on donna à ce monarque le surnom d'Ed-Dehebi (aureus).

Quand la nouvelle de Cette victoire parvint à Maroc, El-Mansour ordonna des réjouissances publiques ; et pendant trois jours, les rues restèrent ornées et tapissées depuis le matin jusqu'au soir. De tous les côtés arrivèrent des députations chargées de féliciter le souverain, pendant que les poètes et les prédicateurs s'épuisaient à exalter son triomphe.

Lorsque Mahmoud eut établi l'autorité marocaine dans les pays conquis, il renvoya la moitié de son armée à El-Mansour. Il lui expédia aussi douze cents esclaves, tant hommes que femmes, quarante chameaux chargés de poudre d'or, quatre selles de cheval en or pur, un grand nombre de charges de bois d'ébène, plusieurs sachets de civette, quelques animaux de l'espèce qui fournit ce parrain et une quantité d'autres objets. S'étant fixé dans le Soudan en qualité de lieutenant d'El-Mansour, il y signala son administration en faisant arrêter, enchaîner et transporter à Maroc le savant et illustre imam Abou 'l Abbas Sidi Ahmed Ibn Ahmed Baba[2], ainsi que les femmes et les autres

(1) Agnon s'appelle maintenant *Kano*. Il est situé à environ cinq cents kilomètres à l'Ouest de Kouka, capitale du royaume de Bornou.

(2) Ahmed Baba avait alors trente-neuf ans. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la grammaire arabe, les traditions et la jurisprudence musulmanes. On lui attribue aussi une histoire de Tenboktou et du Soudan. En l'an 1887, lors

membres de cette famille. Il livra même au pillage leurs richesses et leurs livres.

On lit dans l'ouvrage intitulé *Bodel el Monassha* (Offrande de bons conseils), le passage suivant : « J'entendis Ahmed Baba prononcer ces paroles : De tous les membres de ma famille, je suis celui qui possède le moins de livres ; j'en avais seize cents, mais on me les s a tous volés. »

Cette arrestation eut lieu vers la fin du mois de moharrem de l'an 1002 (octobre, 1593). Les prisonniers arrivèrent à Maroc dans le mois de ramadan de la même année (mai-juin 1594). Ils restèrent tous en prison jusqu'au 11 ramadan 1004 (mai 1596). Leur mise en liberté donna la plus vive satisfaction à tous les musulmans. Ahmad Baba dut alors se présenter au sultan El Mansour; et trouvant que ce prince avait un rideau tendu devant lui pour le dérober à la vue du public, il lui adressa ces paroles :

« Dieu tout puissant a dit[1] : *Il ne peut arriver à aucun mortel que Dieu lui parle si ce n'est par révélation ou derrière un voile; tu veux*

---

de la prise de Constantine par les Français, M. Berbrugger découvrit, parmi beaucoup d'autres manuscrits en langue arabe, un petit volume intitulé : *Supplément du Dibad*j, et portant pour nom d'auteur celui d'Ahmed Baba, jurisconsulte nègre. Ce livre forme la continuation d'un ouvrage assez important dans lequel Ibn Farhoun donne la biographie des principaux docteurs du rite malekite. Depuis cette époque, l'ouvrage d'Ahmed Baba figure sur le catalogue de la Bibliothèque d'Alger, sous le n° 156. En l'an 1840, MM. Bresnier et Berbrugger en ont tiré plusieurs renseignements au sujet du droit musulman et de la vie de Sidi Khalil (voyez l'*Akhbar* du 19 mai 1840).

A l'instar de tous les écrits composés par des nègres, l'ouvrage d'Ahmed Baba n'offre rien de saillant ni d'original ; aussi, peut-il servir à l'appui de l'opinion qui refuse aux races noires de l'Afrique la moindre étincelle de génie littéraire : les Nègres, soumis à l'influence d'une religion et d'une civilisation dérivées de l'étranger, ne peuvent qu'imiter servilement et assez mal les modèles qu'ils trouvent dans les écrits et dans la conduite de leurs maîtres. Quant à l'histoire de Tenboktou et du Soudan qui porte le nom d'Ahmed Baba, il faut avouer que c'est le récit le plus embrouillé et le moins satisfaisant qui soit jamais sorti de la plume d'aucun écrivain. On connaît en Europe un fragment de ce traité bizarre, fragment dont il existe deux exemplaires et dont les copistes, peu versés en langue arabe, ne comprenaient presque rien. Nous devons avouer, cependant, que, sur ce dernier point, il n'y a pas lieu de leur faire des reproches : le travail d'Ahmed Baba est un récit fait sans le moindre jugement, un misérable fatras d'où il est impossible de tirer un seul renseignement digne d'arrêter l'attention d'un lecteur européen.

(1) *Coran*; sourate 41, verset 60.

donc t'assimiler au Seigneur des seigneurs ? Si tu as quelque chose à nous dire, ôte ce rideau. »

El-Mansour fit écarter le rideau, descendit de son trône et se rapprocha d'Ahmed Baba, qui lui fit alors cette question :

« Quel prétexte peux-tu donner de m'avoir dévalisé de mes effets, livré ma bibliothèque au pillage, m'avoir enchaîné et amené de Tenboktou jusqu'ici ? Tu as même été cause d'un autre malheur pendant la route, je suis tombé de ma monture et j'en ai eu la jambe cassée. »
Le sultan lui répondit :

« Nous voulions établir l'unité dans l'empire musulman, et nous savions que si vous faisiez votre soumission, vous auriez entraîné vos compatriotes à imiter votre exemple ; car vous étiez des personnages influents dans votre pays. »

« Pourquoi donc, lui répliqua Ahmed Baba, n'as-tu pas cherché à rétablir l'unité musulmane par la conquête de Tlemcen, ville bien plus rapprochée de ton empire que le pays des Noirs ? »

« Ah ! répondit Et Mansour, il y a une parole du saint Prophète qui dit : *Laissez les Turcs tranquilles tant qu'ils vous laissent tranquilles,* et nous nous sommes conformés à cette recommandation. »

« Je te ferai observer, répondit Ahmed Baba, que cet ordre n'était donné que pour un temps, car Ibn Abbas a dit bientôt après : *Ne laissez pas les Turcs tranquilles quand même ils vous laisseraient tranquilles*. »

A ces paroles, El Mansour demeura interdit, et, ne sachant comment y répondre, il leva l'audience.

Aussitôt qu'Ahmed Baba fut sorti de prison, il se mit à donner des leçons de droit et il eut le plaisir d'y voir accourir une foule de monde, tous empressés de profiter de ses lumières. Il resta à Maroc jusqu'à la mort d'El-Mansour, qui n'avait consenti à lui rendre la liberté qu'à la condition de ne pas quitter cette ville. Ce fut de Zeidan, fils et successeur de ce souverain, qu'il obtint l'autorisation de s'en retourner dans le Soudan, pays qu'il désirait ardemment revoir et dans lequel il avait la certitude que Dieu lui permettrait de rentrer. Une foule immense d'étudiants l'escorta jusqu'en dehors de la ville et tout le monde lui fit les adieux les plus touchants.

DE SLANE.

Recherches sur la coopération de la Régence d'Alger

A LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE.

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.)

(Suite — Voir le troisième numéro de la Revue, p. 207.)

PIÈCE N° 9.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Quant aux nouvelles qui sont parvenues dans notre ville, relativement aux événements maritimes et aux affaires de Morée, voici ce que j'ai à dire.

Aujourd'hui est entré dans notre port, venant de *Tsira*, un navire qui a apporté au consul Hollandais une lettre dans laquelle se trouvent les nouvelles suivantes.

Une nouvelle escadre, portant douze mille hommes de troupes, est sortie d'Alexandrie à destination de *Bali-Badra*. Elle a joint des navires grecs au nombre de quarante, qui bloquaient ce port et il en est résulté un combat à la suite duquel les navires grecs ont été battus et dispersés. Les navires de l'Islamisme sont entrés à *Bali-Badra* et les troupes y ont débarqué.

Cette lettre annonce également que le Pacha de *Chekoudra* transporté avec son armée à *Ghestelan* et s'est réuni à Youssef Pacha. Puisse le Dieu glorieux accorder aux peuples de l'islamisme une victoire éclatante. *Amen* !

Les navires grecs, après leur fuite, se sont mis à croiser sur les côtes de Morée et sur les côtes des îles de *Sousam* et de *Sahez*. Ils sont au nombre de 50 à 60. Sa Seigneurie, le très-fortuné Koptan pacha, est actuellement à Constantinople. La flotte de la Sublime-Porte est entrée à *Techenok Kel'at* pour se réparer. On travaille à ces réparations avec une grande activité, jour et nuit, et dès qu'elles seront terminées, mon seigneur le Capitan Pacha, s'embarquera et reprendra la mer.

Nous n'avons aucune nouvelle de nos navires : Dieu permettra

que nous en recevions prochainement de bonnes, et les favorisera du salut, car il est généreux. Amen !

29 de chaban 1240. (17 avril 1825).
Celui qui est tout dévoué à votre service, el Hadj Ali Koptan, habitant actuellement Smyrne. (*Signature*).

Le très-fortuné Mehemmed Ali pacha a envoyé à Youssef pacha 12,000 hommes, des munitions et du matériel. Ibrahim pacha est à Kalamata. Tous les navires égyptiens sont entrés à Navarin par ordre d'Ibrahim pacha, sous le commandement de qui ce point est placé, ainsi que Kalamata. Quant à lui il n'est pas sorti, mais il a répandu ses troupes dans les villages, et elles s'en sont emparées et les ont incendiés. Les mécréants sont atteints par la destruction de toutes parts. Les navires qui formaient le premier convoi sont rentrés à Alexandrie. Une seconde escadre est partie pour *Bali Badra,* portant des troupes et des munitions. La flotte de la Sublime-Porte, commandée par le Réala-Bey (vice-amiral) est allé à Alexandrie avec les navires de Tunis, pour concourir il ces mouvements. Cette nouvelle nous a été donnée par un de nos marins qui arrive de l'île de Candie et nous nous empressons de vous en faire part.

PIÈCE N° 10.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Nous avons quitté Alger le 4e jour du mois de Ramdan (mois de pardon !) et dix-huit jours après nous étions arrivés sains et saufs à Navarin ou nous avons rallié la flotte de la Sublime-Porte commandée par le *Koptana* Mokhtar Bey, le *Patrona* Hassaïn Bey et l'ex *Reala*. Khaled Bey, et une division égyptienne. Notre réunion a été facilitée par le Dieu glorieux. Le Général de la Morée, le très-fortuné Ibrahim-Pacha, mon Seigneur, bloquait la citadelle de Navarin par terre et par mer ; jour et nuit les boulets et les bombes tombaient sans interruption sur cette forteresse, semblables à une pluie abondante. Notre premier soin en arrivant fut de faire de l'eau en toute hâte au port de Mtoun. (Modon).

Le 25 du mois du Pardon, le vent s'étant mis à l'Est et la mer entrant dans le port de cette direction, nous aperçûmes au loin, vers le cap *Mania* trente-deux navires de mécréants impurs, voués à la destruction. Immédiatement nous levâmes l'ancre, nous nous mîmes sous voiles et

nous manœuvrâmes pour sortir et nous porter à leur rencontre, serrant le vent au plus près. Onze heures après notre appareillage nous étions devant le détroit de *Tar*. Pendant cette manœuvre les mécréants impurs étaient arrivés à proximité de la forteresse de Mtoun sous laquelle se trouvaient mouillés une trentaine de navires musulmans, soit de guerre soit de commerce, et ils lancèrent sept brûlots sur ces bâtiments. Les frégates égyptiennes *Assia* (Asie) commandée par le Koptan Fid'allah et *Asfidja* commandée par le Koptan Nour Allah, la corvette égyptienne Aboulebout, commandant Mohammed Koptan, ainsi que huit bâtiments marchands furent la proie des flammes. Le surplus échappa à l'incendie, Les navires des maudits étaient au vent et nous nous efforcions de nous élever dans leur direction en serrant le vent autant que possible, mais ils prirent la fuite après le préjudice notable auquel il faut ajouter le suivant. Lorsque le feu parvint aux soutes à poudre des navires qui brûlaient, ils sautèrent et leur débris firent du mal à terre et causèrent l'incendie d'un grand nombre d'habitations. Le camp d'Ibrahim pacha était heureusement établi loin des constructions qui ont été endommagées, et, grâces à Dieu, il a été préservé de tout accident. Loin de se préoccuper de cet événement, le généralissime continua à bloquer la forteresse de Navarin de toutes parts, par terre et par mer, du coté d'*Aski awarin* et de *Koutchek Djezira*, et à faire tomber sur cette place une pluie de bombes et de boulets si abondante, que bientôt elle ne fut plus qu'un monceau de ruines. En cet état, les maudits voyant que le plus grand nombre des leurs avait péri, demandèrent et obtinrent une capitulation et eurent la vie sauve. Cela se passait un lundi béni, sixième jour du noble mois de choual. Ce jour là, l'idzan (appel à la prière) mahométan retentit sur les minarets de cette ville et les pavillons musulmans flottèrent sur les remparts.

Douze cents mécréants faits prisonniers avec armes et bagages ont été embarqués sur des navires tributaires et dirigés sur Mania, à l'exception des fils du généralissime *Manyout Bey* et de plusieurs chefs infidèles qui ont été conservés dans cette ville. Ensuite l'escadre reçut l'ordre d'aller prendre des troupes à l'île de Krit et de les transporter à Navarin. Le départ était fixé an huit choual. Une division composée des navires avariés et sur laquelle se trouvait Babay Khelil Bey reçut l'ordre de se diriger sur Alexandrie. Nous sortîmes tous de Navarin, suivis par les mécréants maudits, qui ne nous perdent jamais de vue. Leurs navires impurs étaient au nombre de trente-cinq. Trois fois le combat

s'engagea entre nous, mais grâces à Dieu mécréants impurs furent battus et mis en fuite dans toutes les rencontres. Nous étions, nous, au nombre de cinquante-deux navires, en comptant les bâtiments marchands.

Le seizième dudit mois, nous arrivâmes heureusement au port de Souda. A notre arrivée les troupes s'avancèrent de toutes les directions et se concentrèrent rapidement à Souda afin de s'y embarquer. Lorsque cet embarquement sera terminé nous retournerons en Morée et je m'empresserai de vous tenir au courant des événements.

27 de choual 1240. (13 juin 1825).

Hadj Abdallah chaouch, généralissime (saris Asker) actuel.

Mustapha Raïs, commandant actuel des navires.

Le très-fortuné Khesraw pacha, capitan pacha, se rendait à Mchalounia, escortant avec un brick, trois frégates et neufs corvettes, un convoi qui, tout compris, s'élevait à 63 voiles, et qui était chargé des munitions et du butin pris lors de la conquête d'Ipsara. En sortant du détroit, ils aperçurent escadre des mécréants maudits sortant du détroit d'Audra et se dirigeant vers eux. Une mêlée s'engagea ; les navires de la Sublime-Porte se trouvaient sous le vent et la violence de la houle les contrariait aussi et contribuait à retarder leur marche. Lamer était si forte que les trois-mâts du navire portant le trésor cassèrent et tombèrent à la fois. Une corvette qui se trouvait dans ses eaux s'empressa de lui porter secours, mais les mécréants dirigèrent sur eux une grande quantité de brûlots. Ce navire fut consumé ainsi que la corvette et douze bricks de transport. Beaucoup de choses précieuses furent aussi perdues, les bâtiments qui les portaient ayant coulé sous le fort de Kosli-hassar. Cinq navires autrichiens chargés de munitions et d'objets précieux prirent, pendant le combat, le chemin de Djamlidja et y entrèrent. Le reste de la flotte fut dispersé. Ce qui a échappé, avec le capitan pacha, s'élève à 40 voiles, lesquelles sont heureusement entrées dans le port de Souda, le 29e jour du mois de choual. (15 juin). C'est là que nous nous sommes rencontrés. Puisse Dieu, dont les œuvres sont magnifiques, mous être propice ! Amen !

(*La suite au prochain numéro.*)

POUR TRADUCTION :

A. DE VOULX.

CHRONIQUE.

CARTENNÆ (Ténès). — M….. a fait remettre au Musée d'Alger un fragment de bas-relief tumulaire en marbre, haut de 0 m. 27 c. et large de 0 m. 25 c. Le sujet est un berger placé au-dessous d'un bouvillon qui descend d'un rocher. Ce débris antique a été trouvé à Ténès.

— JULIA CÆSAREA (Cherchel). — M. de Lhotellerie, conservateur du Musée de Cherchel, vient d'adresser, pour être partagés entre le Musée d'Alger et la Société historique algérienne, cent vingt petits cubes plus ou moins réguliers, provenant de la musique qui recouvrait les voûtes des salles du palais des Thermes de Julia Cæsarea Ils sont, pour la plupart, en verre ; et leurs couleurs variées prennent une vivacité remarquable, lorsqu'on les mouille ou qu'on les frotte avec un linge légèrement imbibé d'huile.

— M. de Lhotellerie a fait rentrer récemment au Musée de Cherchel une épitaphe romaine trouvée à droite de la route de Cherchel à Novi, au lieu dit El Kantara. Ce monument funéraire en marbre blanc est malheureusement cassé en plusieurs morceaux ; sur les quatre fragments qui ont été retrouvés, on lit, d'après M. de Lhotellerie :

MAGIVS MAXIMS
…LASSICVS VIX. AN.
L...MENSIBvS II ET
ROGATA FABRICIA
PROCLI F. CAESARIES
MAX...MI 7 VX0R...
……S. S.
….. MA …….VS
….. CON …..I

La voyelle V n'est pas exprimée à la fin du mot Maximus de la ligne, par suite d'une contraction assez fréquente dans l'épigraphie africaine.

La première lettre du surnom *Classicus* manque au commencement de la 2e ligne.

Après le chiffre L (50), il y a place pour un autre que la cassure a fait disparaître, au commencement de la 3e ligne.

L'I du mot *Caesaries*, à la 5e ligne, est de petite dimension et paraît avoir été ajouté après coup entre l'R et l'E.

A la 6e ligne, entre le mot *Maximi* et le mot *Vxor*, nous avons représenté par un 7 le signe qui rappelle le sarment du Centurion et qui ressemble beaucoup à ce chiffre. L'absence de caractère spécial nous a forcé de nous contenter de cette approximation.

Tous les mots ou sigles de cette inscription sont séparés par des espèces de virgules.

Nous proposerons de traduire ainsi :

« MagiusMaximus, surnommé Classicus, a vécu cinquante... ans, deux mois; et Fabricia, fille de Proclus, surnommée *Cœsaries*(?), femme du centurion Maximus, a vécu.....

« Ils gisent ici !

« …..Maximus…… à son épouse. »

Nous regrettons de n'avoir, au lieu d'un estampage, qu'une simple copie sous les yeux ; car le mot *Cœsaries* nous laisse des doutes; et nous ne sommes même pas bien sûr qu'il faille le lire ainsi, ignorant si le petit trait vertical indiqué entre l'R et l'E, par le copiste, était, en effet, un I, dans l'intention du lapicide.

— Nous avons sous les yeux un plan des recherches faites depuis la fin de l'année dernière par M. de Lhotellerie dans le palais des Thermes de Julia Cæsarea. Ce travail remarquable est dû à M. Lebrasseur, dessinateur des Ponts-et-Chaussées, qui a également dessiné, avec beaucoup de vérité et de talent, toutes les statues et autres objets recueillis dans ces fouilles si riches en belles trouvailles. Si la dernière reprise des travaux n'a pas amené des résultats aussi remarquables que ceux du début, elle en a eu cependant qui ne manquent pas d'intérêt. C'est, d'ailleurs, une œuvre archéologique de grande importance que de déblayer des thermes établis sur une aussi vaste échelle que ceux de Cherchel ; tout fait donc espérer que cette intéressante entreprise sera conduite à bonne fin et que la mine si riche retrouvée par M. de Lhotellerie n'est pas encore épuisée.

— TANARAMUSA CASTRA (Mouzaïaville). — M. Édouard Nicolet, colon à Mouzaïaville, et qui a déjà découvert dans les ruines de *Tanaramusa*, situées près de ce village, la statue de Bacchus qui figure au

Musée d'Alger, vient de déposer, à la Sous-Préfecture de Blida, pour être remis au même établissement, un pilastre en marbre blanc, ornementé d'arabesques représentant des fruits et des oiseaux, et qu'il a trouvé dans ces ruines. Ce pilastre est cassé en deux morceaux qui se raccordent parfaitement et ont ensemble une hauteur de 2 m. Le zèle éclairé de M. Ausone de Chancel nous donne la certitude que ce vestige antique arrivera le plus tôt possible à sa destination.

— ICOSIUM (Alger). — En creusant les fondations que M. Sarlande et C* élèvent sur l'emplacement du vieux palais dit Jénina, on a trouvé une amorce de voie romaine construite en grandes et épaisses dalles d'un marbre tout-à-fait, semblable à celui qu'on rencontre au Bouzaréa.

Beaucoup de pierres taillées, débris de constructions romaines, ont été observées jusqu'ici dans les démolitions de la Jénina, mais rien de remarquable n'a encore été trouvé. Espérons que ces travaux qui se continuent amèneront quelque découverte intéressante pour l'archéologie.

— BLIDA. — M. le baron Henri Aucapitaine, sous-officier au 1er régiment de tirailleurs indigènes, nous adresse huit médailles, petit bronze, parmi lesquelles nous trouvons un Ptolémée de Mauritanie, qui manquait à la collection du Musée d'Alger. C'est celui qui est indiqué dans Mionnet (tome VI, p. 609, n° 92) et dont voici la description :

Face. — Tête imberbe et diadémée de Ptolémée, à gauche, avec la légende : *Ptolemæus rex.*

Revers. — Sans légende. Croissant. Au-dessus, une grande étoile.

Nous remercions bien vivement M. le baron Aucapitaine pour ce don précieux, ainsi que pour ses offres de services à la Société, offres dont il a été pris bonne note.

— DJELFA. — M. le Dr Reboud nous a adressé un fragment d'inscription qu'il a trouvé dans les ruines de Msad et deux médailles recueillies autour du Bordj de Djelfa. Le fragment épigraphique, pavé sur une dalle très-mince, contient cinq commencements de lignes ainsi conçues :

....
L. IVLIO……
.......DVBITV…..
TINS ING....
......VSTICI…..
…..MA …..

Une des médailles, très-fruste, est du module moyen bronze. L’animal représenté au revers paraît être un cheval. On n’y distingue aucune lettre, non plus que sur le côté de la face.

L’autre médaille est un petit bronze byzantin mieux conservé et dont voici la description :

Face. — Tête impériale diadémée. — Au tour, on lit : D. N. IVSTINIAN. AVG. (notre seigneur Justinien, Auguste).

Revers. — Une colonne entre deux petites croix. — A l’exergue : CON., abréviation qui indique que cette monnaie a été frappée à Constantinople. L’espace a manqué pour mettre les deux dernières lettres de ce sigle, c’est-à-dire OB (Constantinopoli Obsignata, ou frappé à Constantinople).

En faisant cet envoi, M. le Dr Reboud donne de nouvelles observations sur les monuments présumés celtiques de Djelfa. Nous les ferons connaître très-prochainement en publiant un article annoncé depuis longtemps sur les *Dolmen de Guyotville*, article dont l’insertion n’a été retardée que par la nécessité de compléter des recherches sur ce sujet fort intéressant, mais très-difficile à aborder.

En attendant, nous communiquerons par la voie de ce journal des renseignements fournis par des habitants du Mzab et dont nous recommandons la vérification à ceux de nos correspondants qui ont eu on pourraient avoir l’occasion de visiter le Sahara de la province d’Alger.

D’après nos informations, on trouve à l’endroit appelé *Zergoun ou Mchaguen*, à trois journées Ouest de Metlili, des tombeaux en pierres travaillées et assemblées à sec, dont quelques-uns ont des dimensions considérables en hauteur et en longueur.

Ils citent encore, en ce genre, la tombe de *Sedrata*, entre Ouargla et Djebel Krima, où est enterré, disent-ils, Abou Yakoub, un des Rostemides. Cette sépulture a, selon eux, environ 12 mètres 50 centimètres de longueur (50 kedom).

M. le docteur Reboud termine ainsi son intéressante communication : « J’arrive de Ouargla et je rapporte un assez bon paquet de plantes sahariennes que je ne connais pas. J’ai fait ce voyage avec un véritable

bonheur et j'en aurais tiré beaucoup plus de fruit, si j'avais pu me procurer votre relation. J'ai visité Krima et Lella Aza, mosquée de Mozabites. J'ai vu enfin le fruit du Drin que l'on appelle loul et dont on fait de la farine. Je vous écris en ce moment avec la substance noire qui se trouve dans les branches creuses du *Botom* (Térébinthe) et dont on se sert dans le Sahara pour faire de l'encre. Cette substance s'appelle *Semak* »

— M. le docteur Maillefer, correspondant à Lagouat, nous annonce qu'en faisant quelques travaux de terrassement à l'Est de la ville, on a trouvé un petit bronze assez fruste du Bas-Empire. Nous saisirons cette occasion de faire savoir que le Musée d'Alger doit à M. Maillefer une dent de Mastodonte trouvée non loin d'Aumale, entre Oued 'Aïn Grouche et Oued Douh'ous.

En approfondissant le port romain de Cherchel, on a trouvé aussi des dents de mastodontes dans la couche de glaise qui forme le fond de ce port.

— AUZIA (*Sour Rozlan* ou Aumale). — M. Hervin, sous-officier au régiment de tirailleurs indigènes, en garnison à Aumale, nous offre de relever les nombreuses inscriptions réunies devant la direction du génie ou dispersées dans la campagne.

Nous remercions beaucoup ce correspondant et l'engageons à joindre des estampages à chacune de ses copies, afin qu'elles puissent être utilement contrôlées.

— LAMBŒSIS (Lambèse). — Un honorable correspondant de Batna nous écrit que M. le capitaine Moll, chef du génie à Lambèse, se propose d'envoyer quelques communications à la *Revue africaine*. Cette bonne nouvelle sera accueillie avec plaisir par nos lecteurs qui n'ignorent pas combien est grande la richesse archéologique du chef lieu de la 3e légion, en Numidie.

— THAGASTE (Souk Harras). — Des colons— nous écrit M. le capitaine d'état-major Lewal, commandant supérieur de ce cercle — ont trouvé récemment un assez grand nombre de médailles dispersées dans la terre : beaucoup portent le nom de Constantin ; d'autres de Probus, Gordien, etc.

Des travailleurs ont exhumé, à une certaine distance de la ville

un vase de plomb qui contient des ossements humains brisés, calcinés par le feu et mêlés à des débris de charbon[1].

— TUNISIE. — M. Tissot, élève consul attaché à la légation de France à Tunis, nous écrit de Touzeur, dans le Blad el Djerid (Tunisie méridionale), à la date du 27 février dernier :

« J'explore en ce moment le *Blad el Djerid* (pays des palmiers), où j'ai accompagné le camp tunisien qui va chaque année y lever l'impôt. J'ai recueilli une trentaine d'inscriptions à Gafsa, la plupart inédites ; le reste avait été inexactement copié par M. Pellissier. De retour à Tunis, j'aurai l'honneur de vous adresser un rapport sur les résultats de ma tournée archéologique. »

— M. l'abbé Godard nous adresse la copie et la traduction d'un *Traité de paix entre les Pisans et le sultan de Tunis* Abou Abd Allah, surnommé el Mostanser Billah, contemporain de l'expédition de St-Louis sur le littoral de Carthage. Ce traité inédit, daté du 11 août 1265, a été trouvé par M. Godard dans les archives centrales de Toscane à Florence. Nous le publierons dans notre prochain numéro. M. Godard nous annonce qu'il s'est procuré, non sans peine, à Milan, le poème intitulé *Johannides*, de Cresconius Corippus, et dont le héros est Jean Troglita. Ce poème n'est guère connu en France que par les citations de M. de St. Martin dans son édition de l'*Histoire du Bas-Empire de Lebeau* et par celles de M. de Slane dans sa *Note sur la langue, etc., du peuple berber*, p. 577 du 4e volume de sa traduction d'Ebn Kbaldoun. M. l'abbé Godard se propose d'adresser à notre Revue une analyse de ce poème et un extrait des noms de tribus et de chefs indigènes qu'il renferme.

Cette communication sera très bien accueillie de nos lecteurs qui ont déjà pu apprécier l'érudition et la sagacité de cet honorable correspondant.

— Dans le 1er, numéro (octobre 1856) de la *Revue africaine* (p. 72), nous avons parlé d'une *grammaire des dialectes des populations du Jurjura*, rédigée par M. le capitaine Hanoteau, et soumise à l'examen

---

(1) Le vase funéraire décrit par notre correspondant est un ossuarium, vase dans lequel on conservait une partie des ossements recueillis dans le bûcher d'un défunt, après la crémation du corps. Il y a deux de ces ossuaires en plomb au musée d'Alger, l'un trouvé sous Miliana l'autre entre Cherchel et Novi.

de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, qui a chargé M. Reinaud, un de ses membres, de lui présenter un rapport sur cet utile ouvrage. Ce rapport ne peut tarder, sans doute, à être remis à la docte assemblée.

Depuis lors, M. Hanoteau s'est occupé du dialecte des Touareg, qui appartient aussi à l'idiome berber, et qui est d'autant plus intéressant à étudier que ces peuples, soustraits par leur isolement au milieu du Désert, aux causes qui ont altéré la langue des Kabiles, doivent avoir conservé un très-grand nombre de mots qui ont été remplacés chez ces derniers par des expressions arabes pures ou légèrement berbérisées.

Il a recueilli, en outre, un assez grand nombre de récits des Touareg dans leur langue naturelle. Ce sont en même temps d'utiles objets d'exercice et des indications précieuses sur les mœurs de ces peuples si peu connus. Pour donner une idée de cette partie du travail de M. Hanoteau, nous allons raconter succinctement celui de ces récits dont il a bien voulu nous donner lecture.

LE TARGUI ET LA FIANCÉE DE CHAAMBI. — Les Touareg et les Chaamba, deux races également pillardes, font un échange perpétuel de razzias dont la balance est tantôt en faveur des uns, tantôt au profit des autres.

Dans une incursion des Berbers voilés, la fiancée d'un jeune Chaambi fut enlevée et emmenée dans les montagnes de Heuggar, non loin de la limite septentrionale du Soudan. Depuis cette fatale aventure, le Chaambi était poursuivi des railleries impitoyables des hommes et des mépris écrasants des femmes qui lui reprochaient sans cesse de s'être laissé ravir un bien si précieux.

Cela fut poussé si loin que le pauvre diable, n'y pouvant plus tenir, prit la résolution d'aller reprendre sa fiancée. « Je la ramènerai ici, dit-il à ses compatriotes, ou vous ne me reverrez jamais. »

Monté sur un méhari des plus rapides, il arriva assez promptement aux enviions de l'endroit où des renseignements lui avaient indiqué l'habitation du ravisseur. Il y fit la rencontre d'un berger qu'il décida, par le don d'une assez bonne somme, à aller trouver la jeune fille et à lui dire qu'un de ses parents était venu pour la ramener dans son pays, et qu'elle eût à indiquer un lieu favorable où ils pourraient se concerter.

« Je n'ai pas de parents, répondit la fiancée de Chaambi, et te n'ai besoin de me concerter avec personne. »

Un nouveau cadeau décida le berger à faire un nouveau message, et la promesse d'une troisième libéralité l'avait rendu si éloquent qu'il obtint, enfin, un entretien pour le Chaambi.

Mais en vain celui-ci invoqua-t-il les promesses échangées, l'ancienne affection, les sentiments de parenté et de patrie, la fiancée ne voulut rien entendre. Ce que voyant le Chaambi, il résolut d'employer la force, et, aidé par le berger, il obligea la jeune fille à monter sur le méhari. Car si ce n'était déjà plus pour lui une entreprise d'amour, c'était an moins une affaire d'amour propre ; et il tenait à la ramener, n'importe comment, pour reconquérir l'estime de ses compatriotes.

Après une bien longue marche, il fallut s'arrêter auprès d'un puits pour se désaltérer et pour rafraîchir la monture. Ce puits était un peu profond et le Chaambi ne put y descendre qu'en plaçant les pieds dans des trous ménagés à cet effet. Mais, à mesure qu'il tendait le vase plein à sa compagne de route, celle-ci le vidait sans y toucher et redemandait toujours de l'eau, prétendant être tourmentée d'une soif inextinguible.

C'est que la rusée jeune fille avait aperçu un point noir tacher l'horizon da côté du Sud et son cœur avait deviné que c'était le beau Targui qui lui avait fait oublier si complètement son fiancé du Nord.

En effet, quelques heures après l'enlèvement de sa femme, le Targui avait appris l'aventure et s'était mis aussitôt à la poursuite du ravisseur. Le Désert est indiscret pour qui sait l'interroger, et il laisse lire bien des choses sur ses pages de sable. Notre homme y avait vu distinctement les traces qui pouvaient le guider et c'est ainsi qu'il était arrivé jusqu'au bord du puits avant que le Chaambi en soit sorti, grâce à la ruse infernale que nous avons rapportée.

Le pauvre fiancé, ainsi pris au piège, fut lié solidement par son rival qui s'étendit sans façon auprès de lui, et commença un repas cent fois interrompu par tout ce que peuvent avoir à se dire deux époux qui s'aiment et se retrouvent après avoir craint d'être séparés pour toujours.

Cependant, las de parler, de manger, et la chaleur du jour aidant, le Targui finit par s'endormir à côté de sa complice. Le Chaambi supplia alors sa fiancée de lui délier seulement les mains dont il souffrait horriblement, l'assurant qu'il lui pardonnerait tout le passé si elle consentait à lui rendre ce léger service. Il était si bien attaché du reste, que cela

semblait sans aucun danger, de sorte que la jeune fille, entraînée peut-être aussi par le sentiment de pitié que les femmes refusent rarement à ceux qui les aiment à la fureur, même quand elles ne veulent pas partager leur amour, la jeune fille fit ce qu'il lui demandait. A cette première imprudence, elle ajouta celle de se laisser aller au sommeil à son tour.

Le Chaambi profita si bien du bénéfice des circonstances, qu'il ne tarda pas à se trouver libre de tout lien. Alors, sans perdre de temps, il saisit le large sabre du Targui et lui coupe la tête avec son arme ; puis il éveille la belle qu'il force à remonter sur le méhari.

Quelques jours après, il rentrait au Douar avec elle, n'ayant pas oublié d'apporter la tête du ravisseur comme trophée et pièce de conviction.

Il rassembla alors les parents de sa fiancée et les siens, et leur raconta de point en point tout ce qui s'était passé.

On devine le dénouement : la perfide, qui avait renié son amour et sa tribu, fut condamnée à mort, et ses propres frères se chargèrent de l'exécution.

Il va sans dire que les hommes ne se moquèrent plus du fiancé et que les femmes, bien loin de lui continuer leurs mépris, s'appliquèrent à lui faire oublier la trahison dont il avait été victime et dont il s'était du reste si bien vengé.

On aura remarqué, sans doute, l'analogie qui existe entré ce récit saharien et une romance célèbre dans notre pays, celle du beau Tristan de Léonais. Ce brave chevalier se voit aussi préférer un bel inconnu par sa femme qu'on enlève sous ses yeux ; seulement l'inconnu ayant voulu, en outre, avoir son chien, Tristan s'en remit, comme pour sa femme, au choix de l'objet convoité. Mais le fidèle animal n'hésite pas un instant, lui, et il continue de suivre son maître.

Cette opposition, qui rend le tableau complet, Manque à la légende des berbers, sans doute parce que chez eux le chien, propriété collective plutôt qu'individuelle, s'attache aux localités comme le chat et très-rarement aux personnes.

— M. Louis Piesse, un de nos plus actifs correspondants, nous envoie de Paris deux copies de dessins se rapportant à la prise d'Oran en 1732 par le duc de Montemar.

Le premier reproduit la disposition des troupes espagnoles et l'autre le plan du fort St-Philippe par Don Pedro Moreau.

M. Piesse nous promet la légende de ce dernier, dès qu'il l'aura retrouvée.

Le premier de ces documents complète et contrôle l'ordre de bataille indiqué par Don Antonio de Clariana à la page 172 de son *Historia del Reyno de Argel*, traduction de l'ouvrage français bien connu de Laugier de Tassy[1].

MASCARA. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons Cette communication de M. le docteur Leclerc :

Je vous adresse les inscriptions arabes que j'ai recueillies à Mascara et, avec elles, deux autres que j'ai copiées en France. Ces dernières sont probablement celles dont parle Millin (*Voyage dans le Midi de la France*), fait que je trouve dans l'ouvrage de M. Marcel mais que je n'ai pu vérifier. Les originaux ne sont plus à Aix ; et, d'après mon ami M. Gibert, conservateur du Musée de cette ville, on les aurait transportées à Paris. Le Musée d'Aix n'en possède plus que les pliures. Je vous donne la transcription de l'une des deux inscriptions Karmatiques ; je n'ai pu déchiffrer l'autre.

La première ne présente qu'une légère difficulté, après la citation du Coran. Je lis : ceci est le tombeau de celui qui repose en Dieu, Ben Abd er Rahim (ou d'el Mokhalled ben Abd er Rahim), décédé dans la première décade de Djemadi 1er, l'an 585 (1189 de J.-Ç.).

En même temps que ces épigraphes arabes, vous recevrez des inscriptions romaines de diverses provenances.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette intéressante communication de M. le docteur Leclerc.

---

(1) Clariana e ajouté au texte de Laugier de Tassy un chapitre intitulé *Glorieuse conquête de la ville et des forts d'Oran par les armée: espagnoles victorieuses, en l'année* 1735. Ce chapitre, qui va de la page 148 à la page 188, contient, outre la reprise d'Oran, des détails curieux sur les rapports des Espagnols avec les Maures soumis qu'ils appelaient Moros de paz

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Ère Mauritanienne. — M. D'Avezac écrit, à la date du 28 mars dernier, pour réclamer au sujet d'un passage d'un article inséré au précédent numéro. Nous nous empressons de reproduire sa réclamation :

En lisant le troisième cahier de la *Revue africaine* y trouve, page 218, un mot de M. Lucien Leclerc, sur l'identité que j'ai cru reconnaître entre le fait raconté par Ammien Marcellin, de la *capture et de la mort du rebelle Fericium* dans une expédition qui s'avança aux environs d'Auzia et se continua contre diverses tribus, parmi lesquelles figurent les *Davares*, — et le fait constaté par une inscription trouvée à Auzia de la *capture* et de la *mort du rebelle Faraxen*, dans une expédition où figurent en dernier lieu les *Bavares*. Le récit d'Ammien se rapporte à l'an 373 de J.-C.; l'inscription ayant été donnée comme offrant le chiffre d'ère provinciale CCXXI, je ne pouvais faire le rapprochement que dans la supposition expresse que ce chiffre serait erroné, puisque j'avais déjà établi que les provinces Mauritaniennes étaient constituées au plus tard en l'an 4, avec cette conséquence même que Pomponius Mela, qui ne les a pas connues, devait avoir écrit précisément en l'an 40 au lieu de l'an 44 généralement admis. M. Clerc a donc mal compris ma pensée en concluant que « ceci aurait porté le commencement de l'ère au milieu du IIe siècle après J.-C. » Ce qu'il fallait conclure de mon interprétation, au contraire, c'est que je supposais la correction du chiffre CCXXI en quelque autre, en CCCXL, par exemple; ce qui porterait la date de l'inscription à l'an 380 de J.-C., six ou sept ans après la campagne de Théodose aux environs d'Auzia. Un savant académicien ayant fait remonter à 33 ans avant J.-C. le commencement de l'ère Mauritanienne, je m'étais borné à dire que la date soulevait plus d'une question.

Pour ajouter à la clarté de ces explications, nous reproduirons ici le passage auquel elles se rapportent et qui se trouve à la page 334 de l'*Afrique ancienne,* collection de l'*Univers pittoresque* :

La restitution de cette inscription (celle d'Aumale, datée 221 de l'ère Mauritanienne) offre quelques difficultés — dit M. D'Avezac dans l'ouvrage précité ; — la date de l'année provinciale soulève plus d'une question et le chiffre même nous en parait erroné. Le nom de Faraxen, sa capture, sa mort, le campement avancé d'Auzia, la trahison ultérieure

des Bavares, voilà assez de motifs de certitude que l'inscription se rapporte à la guerre de Théodose contre Firmus et qu'elle doit être réellement de l'année 373.

Nous devons dire — à propos de ce qui précède — qu'à l'époque Où M. D'Avezac écrivait son livre, on ne connaissait guère l'épigraphie africaine que par des copies d'une exactitude très-contestable. Nous n'entendons pas, en ce qui nous concerne, échapper aux conséquences de cette appréciation : tous, en Afrique, nous étions plus ou moins novices dans ce genre d'études. L'estampage n'était pas en usage comme à présent ; et si l'on pouvait en Europe soupçonner nos erreurs, nos inexactitudes, on manquait de tout moyen de contrôle pour les préciser. En se replaçant à ce point de vue, qui par bonheur est déjà loin de nous, on comprendra que M. D'Avezac, frappé des rapports qui s'offraient entre une phrase de l'inscription d'Aumale et un passage d'Ammien Marcellin, ait cru que les deux énonciations se rapportaient à un seul et même fait et ne se soit pas laissé arrêter par la date de la première inscription, croyant à une de ces erreurs comme Shaw en a commises trop souvent dans ses transcriptions. Dans cette disposition d'esprit, il n'est pas étonnant qu'il ait admis l'*immanis corruptela* qu'Orelli semblait aussi entrevoir dans ce document épigraphique.

— RUSICADA (Philippeville). — Dans les parages de la caserne du train des équipages militaires, on vient de découvrit un fort beau tombeau taillé dans un seul bloc de marbre de 3 mètres de long et 40 centimètres sur les quatre faces.

Sur ce tombeau, rien n'est écrit ; mais, à la face antérieure, dans un encadrement en relief partagé par un arbre en pied, se trouvent, à droite et à gauche, deux sujets également en relief et parfaitement dessinés.

Le premier représente un cavalier dont le cheval est lancé au galop ; sur ce même plan, un lièvre fuit devant deux chiens qui lui donnent la chasse ; au-dessus, sur un petit plan à part, se trouve une chèvre broutant les feuilles de l'arbre qui limite ce tableau.

Le second sujet représente un pasteur dans l'attitude de la parole, assis sur un objet quelconque, la houlette à la main. Deux bœufs, un cheval sont à ses pieds, son chien est devant lui et semble écouter ce qu'il dit. — Au-dessus de ce premier plan, et sur trois petits plans séparés, se trouvent une chèvre, debout, les pieds de devant appuyés sur l'arbre où, comme celle du premier tableau, elle semble chercher sa nourriture; puis deux brebis. — En arrière du pasteur, est également dessinée en relief une petite hutte, dont la porte livre passage à une femme qui porte sur sa tête une corbeille ronde sur laquelle se trouvent des fruits.

Le costume du cavalier et celui du pasteur sont à peu près identiques : ils se composent d'une tunique arrivant jusqu'aux genoux. — Le cavalier porte sur l'épaule un manteau court flottant au vent ; il est imberbe, tandis que le pasteur a la barbe longue.

Ce magnifique tombeau, dont l'ensemble est réellement remarquable, a été déposé dans le jardin de la bibliothèque militaire, à côté de celui de *Vandia Procula*, découvert, en 1851, dans une tranchée, près de la même caserne du train. — (*Zéramna*.)

— AZIMACIA (El Hamma). — La route qui conduit de Constantine à Philippeville, l'ancienne *Rusicacia*, traverse, sur une distance de 15 à 16 kilomètres, une vallée où des ruisseaux d'eau thermale entretiennent une fertilité et un luxe de végétation difficile à décrire. Les Indigènes n'ont point donné de nom particulier à cette riante contrée : ils l'appellent Hamma comme la source par laquelle elle est fécondée. Le mot *Hamma* signifie en arabe « source d'eau chaude. »

Dans les premiers jours du mois de décembre 1856, M. Cartier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, faisait construire sur le bord de la route, non loin du douzième kilomètre, une maison destinée à servir de logement aux cantonniers. L'emplacement marqué était à portée d'un groupe de ruines dans lequel ou ne pouvait éviter de prendre des matériaux. En choisissant les pierres les moins mutilées, on déterra un petit bloc de calcaire jurassique, de forme rectangulaire, et portant une inscription latine parfaitement conservée. Une copie et un estampage exécutés avec soin ont permis à M. Cherbonneau de reproduire le texte que voici :

MEMORIAE.L.SIT
TIVS.AVGVSTALIS.AMA
TOR.REG.SVBVRBANI.SVI.
AZIMACIANI.QVEM.A.SOLO.AE
DIFICAVIT.SIBI.SVISQVE.FECIT
* BONIS * BENE *

« *Memoriae. Lucius Sittius Augustalis, amator reg (iminis) suburbani sui Azimaciani, quem* (sic) *a solo aedificavit, sibi suisque fecit. Bonis bene.* »

Comme on le voit, ce document est une épitaphe précédée d'une formule dédicatoire. Mais, indépendamment du fait géographique, capable à lui seul de fixer l'attention des savants, il présente en quelques lignes, en quelques mots seulement, la biographie d'un colon romain de la banlieue de Constantine; ses goûts de campagnard, — *amator regiminis suburbani sui Azimaciani*; — l'établissement qu'il avait fondé, — *quem a solo aedificavit* ; — l'idée d'en perpétuer le souvenir, — *memoriae* ; — l'espoir d'y reposer

en paix avec sa famille, — *sibi suisque fecit* ; — enfin, son caractère peint par une sentence aimable, — *Bonis bene* « bonheur aux bons ! » — (*Revue de l'instruction publique*.)

Nous ajouterons quelques observations à l'explication qu'on vient de lire.

Le mot memoria a plusieurs sens, en épigraphie : il peut signifier *souvenir funéraire, tombeau, épitaphe, chapelle* de saint ou de martyr et simplement, *inscription commémorative*.

Suburbanum est une maison de campagne bâtie dans la banlieue d'une ville.

En s'appuyant sur ces bases, on obtient cette traduction de l'épigraphe du Hamma de Constantine :

« Souvenirs funéraires ! — L. Sittius, prêtre augustal, amateur du séjour de sa villa d'Azimacia qu'il a entièrement construite, à partir des fondations, a élevé ce monument à lui et aux siens. — Bonheur aux bons. »

Si les indications habituelles des épitaphes, telles que l'âge, etc., manquent ici, c'est que probablement celui qui a fait bâtir cette sépulture de son vivant n'y aura pas été déposé après sa mort, non plus que les siens. Ce mécompte arrivait nécessairement à ceux qui allaient mourir loin du monument de famille, ou dont le monument était détruit avant leur décès, dans les révoltes et les révolutions si fréquentes en Afrique.

Peut-être doit-on lire REC. à la 3e ligne et traduire : « Amateur de la retraite qu'il s'est bâtie. »

— *Chute du pont de Constantine* — Le 18 mars dernier, à 7 heures et demie du matin, une des piles supérieures du pont (El Kantara) qui relie Constantine au Mansoura — la plus rapprochée des murs — s'est écroulée, entraînant dans sa chute les deux arceaux qu'elle supportait, ainsi que 22 mètres de la conduite d'eau qui alimente la ville.

Ce pont, d'origine romaine, est jeté sur le Reumel, rivière torrentueuse qui entoure Constantine dans la moitié de son enceinte à l'Est et au Nord, et qui s'est creusé à une très-grande profondeur, un lit à travers les rochers où elle roule avec fracas Ce pont est situé sur le bord amont de la plus longue des voûtes naturelles qui se trouvent sur le Reumel. Quelques détails donneront une idée de ses gigantesques proportions.

La clé de voûte de l'arcade naturelle sur laquelle s'assied le monument est à 41 mètres au -dessus de l'étiage de la rivière. L'épaisseur minima de la voûte est, en cet endroit, de 16 mètres. Le point le plus

bas des fondations du pont se trouvait donc à 57 mètres au-dessus de l'étiage.

Ainsi posé sur cette voûte naturelle, le pont, dans son état actuel ou plutôt, avant l'accident, présentait aux regards deux rangées d'arches superposées. On reconnaît encore parfaitement les restes de l'ouvrage primitif, et l'ancien travail romain est facile à retracer.

Il se composait, à l'étage inférieur, de deux piles, de deux arches et de deux demi-arceaux s'appuyant, d'un côté, sur les piles de l'autre sur le rocher ; l'étage supérieur était formé de six arches, on retrouve encore, comme appartenant à ces premières constructions, presque tout l'étage inférieur, et, à l'étage supérieur, la culée gauche, la dernière pile de droite et la culée de la même rive.

Vers l'année 1793, ce pont avait été reconstruit par Salah Bey sous la direction de Don Bartolomeo, architecte de Mahon : ce travail devait être effectué avec des pierres apportées des Baléares ; mais il n'arriva qu'un seul chargement à Stora, parce que le Bey trouva que les matériaux lui revenaient ainsi beaucoup trop cher, et se décida à en extraire sur place, auprès d'une ancienne fortification de campagne, connue sous le nom de batterie tunisienne. C'est donc par erreur que dans l'*Annuaire de la Société archéologique* (volume de 1853), on attribue cette réédification à un architecte génois Les faits que nous venons de rapporter sont encore dans toutes les mémoires à Mahon[1]. La partie romaine de ce monument est la base comme nous l'avons dit, et se distingue très-bien du travail moderne ; mais cette partie même parait avoir été remaniée, à l'époque byzantine, sans doute.

L'accident arrivé au pont de Constantine obligeait à le démolir entièrement : on y a procédé à coups de canon le 30 mars dernier.
Nous lisons, à ce sujet dans le journal l'*Africain* (n° du 8 avril courant) :

En démolissant la partie supérieure de la culée droite du pont El-Kantara appartenant à la restauration Byzantine, on vient de mettre an jour deux blocs sur lesquels on lit les fragments suivants d'inscription :

HAD NI FILIO
AF PRO

Les lettres de la ligne supérieure ont 0m 153 de hauteur : celles de

(1) Nous tenons ces renseignements de M. le Maréchal Clauzel, qui les avait recueillis à Mahon, en 1836.

la ligne inférieure 0m 140 seulement. Elles ont été refouillées triangulairement dans la pierre et ciselées avec un soin tout particulier. Les parements des blocs parfaitement travaillés portent les traces d'une longue exposition à l'air.

Tout concourt à nous faire penser que ces fragments épigraphiques appartenaient à l'inscription dédicatoire de l'ancien pont romain.

Ce pont aurait donc été construit sous le règne d'Antonin le Pieux, de l'an 138 à l'an 161 après J.-C., et dédié par le proconsul d'Afrique à ce prince qui prenait quelquefois le titre de fils d'Adrien.

D'un autre côté, on a trouvé un assez grand nombre de médailles frappées au coin de Constantin dans les maçonneries que nous avions annoncées comme appartenant à une restauration exécutée au temps du premier Empire ; une médaille porte l'effigie de Decentius.

Nos prévisions touchant les vicissitudes qu'a subies le pont El-Kantara se trouvent donc appuyées de preuves qui nous paraissent irréfragables.

— Le 14 février dernier, on a extrait des fondations de l'hôtel de la banque, à Constantine, un bloc de marbre sur lequel était gravée une inscription à Septime Sévère et à son fils Caracalla. La partie conservée de ce document épigraphique n'offre malheureusement que des formules auxquelles manquent non-seulement les premières et les dernières lignes mais le commencement et la fin des lignes qui subsistent. Aussi, nous n'aurions rien à ajouter à ce qui précède, si la restitution du texte donnée par M. Cherbonneau ne nous fournissait l'occasion de présenter une observation utile à l'adresse de nos correspondants.

Il y a dans toute inscription deux parties distinctes : les formules qui sont communes à certaines classes d'épigraphes et ce qui est particulier à chaque document épigraphique. Si cette dernière partie manque, il est presque toujours impossible de la suppléer ; mais il n'en est pas de même pour l'autre. Ainsi, dans l'inscription dont nous venons de parler, dès qu'on avait reconnu qu'il s'agissait de Septime Sévère, il n'y avait plus qu'à ouvrir le *Recueil épigraphique* d'Orelli, au tome 1er, page 209, et l'on y trouvait le moyen de rétablir facilement tout ce qui était détruit dans l'inscription dont il s'agit.

Il ne faut donc pas dédaigner les documents épigraphiques qui paraissent le plus incomplets et s'abstenir de les communiquer dans la pensée qu'il est impossible d'en rétablir intégralement le texte. Tout doit être recueilli avec soin, car le fragment le plus maltraité peut acquérir une grande valeur entre les mains d'un épigraphiste habile.

— *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*. — Nous continuons dans ce numéro l'examen de ce très-intéressant ouvrage (voir notre 3e n°, p. 234 et suivantes).

Les auteurs de l'*Annuaire* disent à la fin de leur Introduction, datée du 5 novembre 1856 : « Nous n'avens eu d'autre ambition que de faire connaître des matériaux historiques *dont le principal mérite est d'être entièrement inédits*. » Après cette déclaration, arrive l'*Essai sur la littérature arabe au Soudan* qui a déjà paru dans plusieurs journaux, puis l'article de M. Tissot sur l'*Amphithéâtre d'El Djem* que nous avons inséré dès le mois d'octobre dernier dans la *Revue africaine*.

Nous pourrions signaler encore dans ce volume d'autres communications qui ne sont pas plus inédites. Il y a là une contradiction trop flagrante pour qu'on puisse la passer sous silence.

Quant à l'Essai sur la *littérature arabe au Soudan*, nous nous référons pour l'appréciation de cette littérature à ce que M. de Slane en dit dans ce numéro, à la page 296, note 2.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à l'article sur *El Djem* que nous avons publié les premiers. Cette insertion même témoigne du jugement favorable que nous en avions porté.

L'*Exploration archéologique du Chettaba*(1) par M. Cherbonneau est un travail plein d'intérêt et qui livre des matériaux vraiment neufs et importants aux études locales d'histoire et de géographie comparée. Il se décompose en quatre parties que nous allons examiner successivement.

1° La grotte dite RAR' EZ ZEMMA (Caverne des inscriptions). On savait depuis longtemps qu'elle renfermait de nombreux documents épigraphiques gravés sur le roc, mais on les avait classés parmi les monuments du christianisme. C'était une erreur que la publication faite par M. Cherbonneau dissipe complètement. Les 21 épigraphes qu'il a recueillies sont toutes de même nature et il suffira de rapporter celle-ci :

GDAS
LGABI
NIVSLV
STANVS
MAG.
P.

M. Cherbonneau y trouve ce texte :

Genio Domus Augustae Secrum ! — L. Gabinius — Magister — Pagi.

(1) Montagne située auprès de Constantine à l'Ouest.

Il fait remarquer avec raison qu'on peut expliquer de plusieurs manières les abréviations de la première ligne et il rappelle que des personnes voient même un mot numide dans ces quatre lettres qu'aucun intervalle ou signe de ponctuation ne sépare.

Quoi qu'il en soit, dans sa pensée cela veut dire :

« Monument au génie de la maison auguste ! Lucius Gabinius Lusitanus étant maître du bourg. »

Ce bourg est celui des *Phuenses* dont les ruines et presque le nom se retrouvent à Aïn Foua, abondante fontaine des Ouled Rahmoun que l'on rencontre sur la route de Constantine à Sétif par les Abd en Nour, non loin du 38e kilomètre (?).

On voit que la partie incertaine dans l'interprétation est la première ligne. L'explication proposée par M. Cherbonneau est ingénieuse, mais elle laisse quelques doutes dans l'esprit.

2° AÏN-FOUA. — Dans les ruines qui sont au-dessus de cette fontaine, M. Cherbonneau a recueilli beaucoup d'inscriptions parmi lesquelles en remarque quatre dédicaces dont trois offrent les mots *Respublica Phuensium*, ce qui établit la synonymie entre cet ancien établissement romain et le lieu appelé Aïn-Foua. Ce sont-là d'importantes découvertes qui font honneur au savant professeur de Constantine.

3° AÏN KERMA. — D'Aïn Foua, on arrive à cet endroit, qui est sous Rar Zemma, en doublant la pointe méridionale du mont Chettaba. La distance n'est que de six kilomètres. Les documents épigraphiques recueillis à Aïn Kerma sont des épitaphes qui n'ont de remarquable que la répétition très-fréquente des noms de Sittius et de Sittia[1] et des exemples curieux de longévité. Ces dernières ont déjà été publiées dans divers journaux.

4° CHÂTEAU D'ARBACAL. — Nous ne mentionnons cette division du travail de M. Cherbonneau que pour mémoire, l'inscription principale qu'on y rencontre ayant déjà été insérée dans plusieurs feuilles et notamment dans le premier numéro de la Revue africaine, p. 69.

Après cet article, arrive une communication de M. Tissot, relative aux ruines de *Sidi Medien*, situées en Tunisie entre Krich el oued et

(1) Sittius, chef de partisans, qui avait rendu de grands services à César dans sa guerre contre les Pompéiens, reçut de lui en récompense la ville de Cirta, avec un territoire assez étendu. Sa famille parait être restée deus le pays, à en juger par ces nombreux Sittius et Sittia qui figurent dans l'épigraphie locale.

Medjez el Bab, sur un affluent de la Medjerda. M. Tissot voit dans ces ruines les restes de *Colonie Vallis* dont le nom se retrouve dans la liste des évêchés ; cette synonymie est discutée par l'auteur avec cet esprit judicieux nourri de fortes études, qu'on a pu remarquer dans son travail sur la Byzacène, inséré au dernier numéro de la *Revue africaine.*

Dans une autre lettre, M. Tissot donne l'épitaphe d'un chevalier de Malte mort en 1554 à Mehedia, dont il commandait la citadelle.

Il joint à cet envoi, si curieux pour l'histoire des entreprises des chrétiens en Afrique, une note sur *Bordj el 'Arif* (Château du Savant) monument sarrazin dont les ruines se voient à environ 4 kilomètres pie Mehedia, à l'entrée de l'immense plaine qui s'étend jusqu'à El Djem.

Nous continuerons, dans le prochain numéro, l'examen de cet annuaire, dont la publication fait le plus grand honneur à la Société archéologique de Constantine.

— *Époques militaires de la Grande Kabilie*, par M. A. Berbrugger[1]. Cet ouvrage, que nous annoncions dans notre dernier numéro, est en vente depuis le commencement de mars. La presse locale en a rendu un compte favorable. Il est certain qu'autant que la chose est possible aujourd'hui, il comble une lacune bibliographique assez importante ; car il résume toutes les notions qu'on pouvait rassembler sur une contrée aussi intéressante dans le passé que dans le, présent. Ce volume, d'un format portatif et d'un prix très-modéré, deviendra le vade-mecum de toutes les personnes qui prendront part à la prochaine expédition en Kabilie, comme de toutes celles, — et elles sont nombreuses, — qui s'intéressent aux résultats de cette grande entreprise.

— *Notice sur le Sahara oriental*, au point de vue de l'établissement des puits artésiens[2], par M. Ch. Laurent, ingénieur civil. — Nous donnerons quelques extraits de cet intéressant travail dans notre prochain numéro.

POUR LA CHRONIQUE ET LE BULLETIN :

A. BERBRUGGER

(1) Un volume petit in-8°, prix 2 fr., chez Bastide, libraire-éditeur à Alger.

(2) Brochure in-8°, de 72 pages, avec une carte de sondages géologiques, etc., Paris, chez Guiraudet et Jouaust, 388, rue Saint-Honoré.

NOTES DIVERSES.

QUESTIONNAIRE DE GÉOLOGIE[1].

> Les premières annales du monde sont écrites dans les couches terrestres, et la géologie qui étudie leurs révolutions se lie à la géographie et à l'histoire.
> (CUVIER. — *Discours sur les révolutions du globe*.)

L'écorce du globe présente deux grandes classes de terrains d'origine différente :

1° Les terrains d'origine aqueuse ;

2° Les terrains d'origine ignée.

Les terrains d'origine aqueuse sont ceux qui se sont déposés dans le sein des eaux soit douces, soit salées. Ils sont formés de sédiments déposés d'abord en couches régulières, sensiblement horizontales. Des mouvements du sol, postérieurs à l'époque du dépôt, ont parfois redressé ces couches et leur ont imprimé des inclinaisons qui peuvent varier de 0 à 90°. Dans une couche redressée, on distingue sa direction et son inclinaison.

La direction d'une couche est déterminée par l'intersection de la couche avec le plan horizontal du lieu où l'on se trouve ; l'angle formé par cette direction avec la trace horizontale du méridien du lieu, sert à fixer sur le terrain la direction d'une couche. — On mesure cet angle avec une boussole quelconque ; — on place la ligne N S du limbe gradué, suivant la direction de la couche. L'aiguille aimantée se place alors dans le plan du méridien magnétique. — Lorsqu'elle est au repos, on lit sur le limbe l'angle A C N compris entre la pointe Nord de l'aiguille aimantée et la ligne N S du limbe. — Si la pointe Nord de l'aiguille fait un angle de 125° avec la ligne N S du limbe, on dira que la couche est dirigée du N 125° E m au S 125° O m., ou plus simplement qu'elle est dirigée N 125° E m. — Pour déterminer d'une manière complète la position d'une couche, il faut aussi faire connaître son inclinaison. —

(1) L'épigraphe placée en tête de ce questionnaire nous dispense d'expliquer en quoi il se rattache au plan des études de la Société historique algérienne. — N. de la R.

A cet effet, il faut concevoir un plan perpendiculaire à la direction de la couche. — II tracera dans le plan horizontal et dans le plan de la couche deux lignes, qui comprendront entre elles l'angle d'inclinaison de la couche, c'est-à-dire l'angle que celle-ci fait avec le plan horizontal. — Les boussoles de géologue renferment ordinairement un petit pendule qui sert à déterminer cet angle ; mais, faute de ce pendule, on arrive, avec un peu d'habitude, à évaluer à vue d'œil l'angle de pente d'une couche. On peut se servir, dans ce but, d'une canne que l'on tient verticalement à la main, devant soi.

Les terrains d'origine aqueuse ont été divisés par les géologues en plusieurs groupes, suivant leurs âges respectifs, c'est-à-dire suivant l'époque à laquelle ils se sont déposés à la surface du globe terrestre. — On distingue ainsi, en allant de bas en haut :

1. Les terrains de transition ;
2. Les terrains secondaires ;
3. Les terrains tertiaires ;
4. Les terrains quaternaires ;
5. Les terrains alluviens.

Chacun des quatre premiers groupes est divisé lui-même en une série d'étages qu'il est inutile de mentionner ici.

Les terrains secondaire, tertiaire, quaternaire et alluvien paraissent constituer d'une manière générale le sol apparent de la province d'Alpe. Les terrains de transition sont, au contraire, font rares.

On a signalé aux environs d'Alger et au Fondouk et dans la Kabilie des roches qui présentent les caractères minéralogiques des roches des terrains de transition ; ces caractères donnent aux terrains de transition une grande ressemblance avec les terrains d'origine ignée et c'est ce qui a valu aux précédents le nom de terrains de transition. Ceux-ci établissent, en effet, le passage entre les terrains d'origine ignée et les terrains d'origine aqueuse ou sédimentaire. Ils se sont déposés, les premiers, dans les mers qui étaient répandues sur l'écorce encore chaude du globe ; de sorte que les couches les plus anciennes des terrains de transition ont un cachet de cristallinité très-prononcé. Les roches sédimentaires sont généralement formées de grès, d'argiles et de calcaires. Les grès sont des roches plus ou moins solides, composées de grains d'une nature quelconque réunis par un ciment d'une nature quelconque.

Souvent les grains sont formés de quartz et le ciment de calcaire. Lorsque le diamètre des grains devient considérable et que leurs aspérités sont effacées, la roche prend le nom de poudingue.

Tout le monde connaît l'argile, c'est une matière généralement grise qui fait pâte avec l'eau. Elle est extraordinairement répandue dans la province d'Alger.

Le calcaire est une roche qui fait effervescence avec du vinaigre et qui sert à fabriquer la chaux vive. On trouve parfois associées dans les terrains sédimentaires des touches de plâtre et de charbon minéral.

Le charbon minéral peut se trouver en couches régulières dans tous les terrains sédimentaires. Il est très-abondant dans un terrain qui constitue la partie supérieure de la série des terrains de transition et qu'on appelle le *terrain houiller*. On peut dire qu'il constitue une des roches habituelles de ce terrain.

Le charbon minéral n'est qu'un accident dans les terrains supérieurs au terrain de transition. Cependant, il peut y constituer des couches régulières et puissantes, qui soient exploitables, avec grand profit, pour l'industrie. On peut donc espérer en trouver dans les terrains secondaires, tertiaires et quaternaires de l'Algérie. C'est, du reste, ce qui a déjà été démontré par l'expérience. L'on trouve souvent des débris organiques fossiles dans les terrains sédimentaires. Ces débris appartiennent à tous les règnes de la nature Il importe de les recueillir avec soin, parce qu'ils varient en général avec l'âge des diverses couches du globe. Ce sont des médailles qui servent à écrire l'histoire de la terre dans les époques qui ont précédé l'apparition de l'homme. Ces débris sont d'un grand intérêt pour la classification des terrains.

Les terrains d'origine ignée sont dus, comme l'indique leur nom, à l'action du feu central de la terre. Ils se composent tantôt de divers minéraux cristallisés associés ensemble pour former une seule et même roche. Tels sont les roches de granite, syenite, protogine. D'autrefois ils sont formés d'une pâte au milieu de laquelle sont disséminés divers minéraux cristallisés ; telles sont les roches de porphyre, de trachyte, de basalte, les laves des volcans actuels.

La première écorce solide qui est apparue à la surface du globe terrestre est constituée par des terrains d'origine ignée. Des mers se sont formées dans les dépressions de cette écorce, par suite de la précipitation des eaux atmosphériques qui étaient d'abord à l'état de vapeur. C'est alors qu'a commencé le dépôt des terrainssédimentaires. Une

série de révolutions géologiques a déplacé l'assiette des mers et donné lieu au dépôt successif des terrains sédimentaires énumérés plus haut. Ces révolutions ont amené au jour, à travers les couches déjà déposées, de nouveaux terrains d'origine ignée dont l'apparition s'est prolongée jusqu'à l'époque actuelle. On comprend dès-lors que le cachet fondamental des roches d'origine ignée doit être un manque complet de régularité dans la disposition des roches. En général, celles-ci ne sont pas formées de couches parallèles, superposées, comme dans les terrains sédimentaires. Ce sont plutôt des masses plus ou moins cristallines fissurées en tous sens et formant un tout homogène.

Ces observations générales, aidées de quelques études pratiques faites sur les lieux, permettront de distinguer facilement les terrains d'origine ignée des terrains d'origine sédimentaire.

On comprend qu'en raison de la nature des terrains d'origine ignée, on ne doit pas s'attendre à y trouver ordinairement des débris organisés fossiles. Ceux que le hasard pourrait y faire découvrir auraient été arrachés aux couches stratifiées traversées violemment par les terrains éruptifs.

Les substances minérales dont l'extraction constitue les mines peuvent se présenter dans les terrains d'origine ignée et dans les terrains d'origine sédimentaire. Dans les terrains d'origine ignée, elles se présentent en filons et en amas ; dans les terrains d'origine sédimentaire, elles se présentent en filons, en amas et en couches. Les filons sont des fentes plus ou moins considérables qui se sont produites dans les terrains de tout âge postérieurement à l'époque de la formation de ces terrains, et qui se sont remplies par des dépôts de diverses natures. Les matières qui ont comblé les fentes des filons ont été apportées, parfois, par des eaux thermales, tenant en dissolution les divers éléments constitutifs des filons. D'autrefois, ces filons ont été remplis par des débris tombés par le haut.

Les amas sont des poches de forme irrégulière, remplies par des minéraux qui diffèrent de la roche encaissante.

Dans la description géologique d'un pays, on décrira d'abord la forme extérieure ou géographique du sol ; on fera connaître la direction des principales chaînes de montagnes. Cette direction est facile à saisir dans certaines parties du sud de l'Algérie ; on indiquera les roches dominantes, grès, argiles, calcaires, terrains ignés ; on parlera des cours d'eau, de leur importance, des variations de volume pendant les diverses

saisons de l'année ; on fera connaître d'une manière générale les cultures appropriées aux divers terrains ; on énumérera les principales sources qui alimentent le pays ; on dira le volume et la qualité des eaux potables, le volume et la température des sources thermales. En plaçant une pièce d'argent dans celles-ci, on observera si elle brunit au bout de quelque temps, — c'est l'indice des eaux sulfureuses : — on observera s'il y a ou non un dégagement-gazeux. Une expérience bien simple, que l'on peut exécuter sur les eaux potables, aussi bien que sur les eaux minérales, jettera beaucoup de jour sur la nature de ces diverses eaux : on évaporera un litre d'eau dans une grande capsule de porcelaine placée sur un fourneau de cuisine. L'évaporation doit être menée doucement : il faut éviter que l'eau entre en ébullition violente, parce qu'il y aurait des projections de liquide et, par suite, des pertes. On placera sur la capsule un tampon en papier non-collé. supporté par deux petites baguettes de bois ou de verre, afin d'éviter que les cendres da foyer tombent dans la capsule : quand l'eau sera complètement évaporée, et qu'il ne restera sur la capsule qu'une lame d'eau de 5 à 6 centimètres de diamètre, on retirera la capsule du feu ; on laissera refroidir en imprimant à la capsule un mouvement giratoire ; on mouillera successivement toutes les parties sur lesquelles il s'est formé un dépôt de matières incrustantes, cela dissoudra en partie ces matières ; on frottera l'intérieur de la capsule avec l'index de la main droite, en allant du bord de la capsule au centre ; on accumulera ainsi presque toute la matière saline dans le fond de la capsule. On versera ensuite cette matière avec le liquide qui la tient en suspension dans une petite capsule de 8 à 10 centimètres de diamètre pesée d'avance ; on lavera l'intérieur de la grande capsule à plusieurs reprises avec de l'eau distillée et on la frottera toujours avec l'index de la main droite, de manière à tout faire passer dans la petite capsule. Si l'on n'a pas d'eau distillée, il faut réserver pour ce lavage une petite partie du litre d'eau qu'on analyse. On évaporera de nouveau, à sec, le contenu de la petite capsule ; on maintiendra quelque temps le tout sur le feu jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs visibles à l'œil ; puis on laissera refroidir et on pèsera le tout sur une petite balance de pharmacien. En déduisant du poids total le poids de la capsule, on connaîtra, avec une très-grande approximation, le poids total des matières salines contenues par litre d'eau ; — à défaut de grande capsule de porcelaine, on peut employer une casserole eu terre vernie

à l'intérieur, on en trouve dans tous les ménages. — Les détails dans lesquels on vient d'entrer pourront peut-être faire supposer, au premier abord, que l'opération est très-difficile à conduire ; mais il n'en est rien. Un opérateur quelconque acquerra bientôt assez d'habitude pour mener cette évaporation à bonne fin. Il obtiendra ainsi des résultats d'une grande importance. Le poids des matières salines contenues par litre d'eau est en rapport avec la bonté de cette eau pour les divers usages domestiques. En général, quand ce poids dépasse un gramme, l'eau n'est pas très-convenable pour la boisson, le lessivage, la cuisson des légumes ; et plus cette proportion est dépassée, plus l'eau doit être réputée médiocre ou mauvaise.

La même méthode appliquée aux sources salées qui sont si nombreuses en Algérie, indiquerait approximativement la proportion de sel contenue dans ces eaux. En traitant des sources d'eau potables, on fera connaître la nature minéralogique des terrains d'où elles sortent. Si l'on a à sa disposition une carte détaillée de la localité, on pourra souvent mesurer la surface du bassin hydrographique de chaque source. En multipliant le nombre de mètres carrés contenus dans cette surface par la hauteur d'eau de pluie qui tombe annuellement exprimée en mètres, on aura le volume d'eau qui peut alimenter le débit annuel de la source. En comparant ce volume d'eau avec celui que donne annuellement la source, on saura le déchet qui est dû à l'écoulement superficiel et à l'infiltration souterraine, et on aura des indices sur la possibilité de découvrir de nouvelles sources cachées dans le même bassin hydrographique.

Ces sources doivent être recherchées à la séparation des roches perméables et des roches imperméables.

Après avoir décrit les sources, on s'occupera de l'emploi des roches de la localité, au point de vue de la construction ; on fera connaître les gîtes de terre à brique, pierre à chaux, pierre à plâtre, sables, pouzzolanes.

L'exploitation de ces roches constitue les carrières ; on dira si des exploitations de ce genre existaient déjà dans la localité antérieurement à l'occupation française ; on fera connaître la date de ces anciennes exploitations et les villes anciennes auxquelles elles servaient.

On traitera, en dernier lieu, des mines de toute nature, tant anciennes que modernes : mines de plomb, cuivre, fer, argent, or, mercure, manganèse, soufre, sel, charbon ; on fera connaître l'importance des gîtes, c'est-à-dire leur épaisseur moyenne, leur direction, leur inclinaison

et l’étendue des affleurements ; on décrira les travaux où il est possible de pénétrer.

En résumé, voici, sous forme de *Questionnaire*, les principales observations géologiques que l’on peut faire dans chaque localité.

Faire une description géographique de la localité; quelle est la direction des principales chaînes de montagnes ;

Quels sont les caractères minéralogiques des roches qui dominent: recueillir les fossiles végétaux et animaux contenus dans ces roches ; quelles sont les cultures appropriées aux divers terrains (sables, grès, argiles, calcaires, roches ignées) ;

Quelles sont les principales sources d’eaux potables de la localité; quels terrains traversent-elles ; faire connaître le débit moyen de l’année et les variations que les saisons apportent dans le débit journalier ;

Combien pèse le résidu de l’évaporation à sec d’un litre d’eau potable ;

Y a-t-il des sources thermales ?

Faire connaître leur température, leur volume et leur nature ; Sont-elles sulfureuses, salines, alcalines, ferrugineuses, acidules ? Y a-t-il des carrières exploitées antérieurement à l’occupation française ?

A quelle époque remonte l’exploitation des carrières ?

Faire connaître ces carrières et les viles anciennes ou modernes qu’elles ont servi à bâtir ;

Y a-t-il aujourd’hui des carrières de pierre à chaux, pierre de taille, pierre à plâtre, marbre, sables, pouzzolanes, terre à brique ? Les décrire en faisant connaître la puissance des gîtes exploités ; Y a-t-il des mines de fer, plomb, cuivre, manganèse, mercure, argent, or, soufre, sel, charbon de terre, etc. ?

Faire connaître, non-seulement les gîtes exploités aujourd’hui, mais encore les gîtes non exploités et qui pourraient devenir, plus tard, l’objet d’une exploitation plus ou moins considérable ;

Y a-t-il des mines qui furent exploitées antérieurement à l’opération française ?

A quelle époque remonte l’exploitation de ces mines ?

Faire connaître la puissance des gîtes et l’étendue des travaux où il est possible de pénétrer sans danger.

L. VILLE.

Ingénieur ordinaire. ff. d’Ingénieur en Chef des Mines de la province d’Alger.

1ère Année **N° 5** **Juin 1857.**

Revue africaine

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

RAPPORT sur sa situation et celle de la Revue Africaine depuis le 7 avril 1856

Lu à la séance du 8 mai 1857.

Les articles 12 et 14 des Statuts de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE disposent que le Président, les Vice-Présidents et le Trésorier-Archiviste exercent leurs fonctions pendant une année seulement.

Voici, du reste, les termes textuels de ces deux articles :

ART. 12. — Le Président et les Vice-Présidents sont en fonction pendant un an. Ils peuvent être réélus.

ART. 14. — Les fonctions du Trésorier-Archiviste durent un an. Ce membre du bureau est aussi rééligible, sans intervalle.

La nomination de ces fonctionnaires, maintenant en exercice, remontant au 2 mai 1856, il y a donc lieu de renouveler aujourd'hui cette partie du bureau.

Nous ne quitterons pas, toutefois, les fonctions que nous devons à votre confiance, sans placer sous vos yeux un tableau rapide de l'état actuel de la Société. M. le Trésorier-Archiviste vous exposera bientôt notre situation financière qui est des plus satisfaisantes. Je vous entretiendrai, en ce qui me concerne, de faits d'une autre nature et qui n'ont pas une moindre importance.

L'introduction placée en tête de la *Revue africaine* me dispense de revenir ici sur nos origines. Je prendrai donc les choses au 7 avril 1856, date de l'arrêté qui nous donne une existence légale et régulière.

Permettez-moi, avant tout, de rappeler l'esprit qui a présidé et qui préside encore au recrutement de notre Société. C'est celui qui anime les sociétés les mieux constituées de l'Europe ; sans lui, pas d'avenir pour les associations scientifiques les plus utiles d'ailleurs, quant au but qu'elles poursuivent.

Dans le principe, et lorsque nous étions encore dans la période d'organisation, nous n'avons formé qu'un groupe très-restreint; mais dès que cette œuvre préalable, qui veut un petit nombre de travailleurs, a été accomplie, nous avons commencé à ouvrir nos rangs à tous les hommes de bonne volonté que leurs sympathies pour la science historique désignaient à notre choix, nos statuts n'imposant d'ailleurs aucune limite au chiffre de ces adjonctions.

Nous avons pensé qu'il y a bien des manières de concourir à l'entreprise que nous avons commencée : Pendant que les membres honoraires mettent au service de la Société les influences morales et matérielles de leurs hautes positions, nos membres correspondants recueillent sur tous les points de l'Afrique les faits qui occupent nos séances et qui alimentent notre journal, après que les membres résidants les ont discutés et commentés. Par les cotisations et l'abonnement à la *Revue*, tous fournissent les moyens de publicité sans lesquels les meilleurs travaux demeurent inconnus et stériles.

Placés à ce point de vue, nous avons dû adopter la conduite large et libérale des grandes sociétés européennes, surtout celles d'Angleterre, qui admettent toute personne honorable qui veut et peut, à un titre quelconque, concourir au but qu'elles se sont proposé. Si, en effet, une société scientifique ne recevait que des savants proprement dits, elle serait nécessairement très-restreinte, quant au nombre, et les moyens d'exécution demeureraient au niveau du faible chiffre de ses membres.

C'est en Algérie surtout que ce principe devait être appliqué, car il n'y avait pas ici de savants proprement dits ; mais par bonheur il n'y manquait pas d'hommes instruits et de bon vouloir. C'est à eux que nous nous sommes adressés ; et leur empressement nous fait espérer qu'avant peu l'Afrique aura aussi son école qui exploitera et fera connaître les immenses richesses historiques que nos contrées renferment.

Je n'ai pas besoin d'expliquer ici le but spécial de la société, mais je dois dire qu'il est plus élevé et sera plus fécond que l'on ne serait d'abord tenté de le croire Pour ceux qui ont visité l'intérieur de ce

pays et qui ont pu observer les fâcheux effets de l'isolement, du manque de livres et surtout de l'absence de tout but intellectuel, il n'est pas besoin d'expliquer longuement que le mouvement historique que nous provoquons sur tous les points de l'Algérie, et dont les résultats sont déjà consignés en assez grand nombre dans notre journal, ne peut qu'avoir une influence morale des plus heureuses.

Ici, Messieurs, nous manquerions à un devoir sacré, si nous ne faisions entendre quelques paroles de reconnaissance à M. le Maréchal-Gouverneur à qui l'on doit l'initiative de notre fondation. Il ne nous appartient pas de rappeler les autres titres qu'il possède à la gratitude de la Colonie et de la France ; mais nous pouvons et nous devons proclamer que nul plus que lui ne s'est occupé de la science et ne lui a fourni, dans les limites des possibilités administratives, plus de moyens de se naturaliser enfin sur cette terre d'Afrique si longtemps plongée dans les ténèbres de la barbarie.

Le nombre des personnes qui se sont associées à cette haute initiative est aujourd'hui de 181, ainsi réparties.

La Société historique algérienne compte 25 membres honoraires, en Algérie ou en France. Elle a 113 correspondants dans la colonie, au Maroc, en Tunisie, en Égypte, dans la métropole, en Angleterre, en Espagne, en Russie et jusqu'en Amérique. Enfin, ses membres résidants sont.au nombre de 43. M. le Trésorier-Archiviste nous dira quelles ressources financières ce personnel offre à la Société pour la publication de son journal et les autres frais. Si, comme tout autorise à l'espérer, le chiffre continue de s'augmenter, on pourra, par la suite, faire paraître la *Revue africaine* tous les mois et publier même des ouvrages dont la Société aura reconnu l'utilité et l'à-propos.

Ce simple exposé suffit pour montrer que la Société historique algérienne est dans les conditions de vitalité les plus satisfaisantes. Pouvant appliquer son activité à des œuvres sérieuses et possédant les moyens de répandre cette activité au dehors par son journal, elle devait échapper, en effet, à cette funeste torpeur qui saisit inévitablement toute association scientifique condamnée à concentrer ses travaux dans l'enceinte de ses séances.

Ceci m'amène naturellement à parler de notre *Revue africaine*. Il a sans doute paru téméraire à beaucoup d'entre nous de fonder un journal, alors que nous étions peu nombreux et encore aux prises avec les difficultés d'un commencement d'organisation.

On pouvait craindre, en effet, deux écueils assez sérieux : l'insuffisance des ressources pécuniaires en même temps que celle de matières à publier. Mais il y a dans les entreprises qui arrivent en leur temps — et la nôtre était du nombre — des chances de succès que la raison n'aperçoit pas toujours, mais qu'un heureux instinct fait pressentir. Vous verrez par le rapport de notre honorable Trésorier que nos recettes ont dépassé nos dépenses; de sorte que, dès aujourd'hui, nous pouvons étendre et améliorer notre œuvre. Je puis vous dire, de mon côté, que neuf-seulement jamais la matière n'a manqué à la *Revue*, mais que l'on a en à chaque numéro le regret de ne pouvoir faire passer beaucoup de bonnes choses qui méritaient d'y prendre place. C'est ainsi qu'en ce moment nous avons, en avance, assez d'articles pour composer quatre numéros, au moins.

Ceux d'entre vous qui surent assidument les séances et qui savent quelle quantité de communications nous arrivent par les correspondants, ne s'étonneront pas de cet heureux résultat. L'abondance des matières destinées à la *Revue* ne peut qu'augmenter d'ailleurs avec le nombre des membres de la Société et à mesure que notre recueil fera son chemin dans le monde de la publicité.

Chargé par vous de diriger la publication du journal avec le concours de la Commission permanente, je me suis efforcé de ne pas rester trop au-dessous de cette tâche difficile. J'ai fait appel d'abord, en votre nom et sur tous les points de l'Afrique septentrionale, aux hommes qui s'occupaient ou pouvaient s'occuper de travaux historiques. Déjà plusieurs y ont répondu avec empressement : ainsi en Tunisie, M. Tissot a fourni des articles qui ont été justement remarqués. Il achève en ce moment de visiter la Tunisie méridionale, et il nous écrit du Djerid qu'il prépare une nouvelle communication sur les pays qui vient d'explorer. En Égypte, M. le docteur Rossi, médecin pacha, nous annonce l'envoi prochain d'un travail sur la Nubie et le Soudan qu'il a visités avec le prince auquel il est attaché. A l'extrémité opposée de l'Afrique, un autre correspondant, M. Cotelle, 1er drogman du consulat général de France à Tanger, nous a fait connaître des manuscrits historiques à l'un desquels M. de Slane vient d'emprunter son intéressant article sur la conquête du Soudan.

Il serait trop long de citer ici tous ceux de nos collègues qui ont apporté le tribut de leurs recherches et de leurs lumières au journal que nous publions. Leurs travaux sont d'ailleurs sous vos yeux dans les

quatre numéros qui ont déjà paru et vous pouvez apprécier le mérite des auteurs ainsi que l'importance de leurs œuvres.

En somme, la Société historique a obtenu un succès que nous n'aurions pas osé espérer si complet ni si prompt. Dès la première année de sa fondation, ses recettes excèdent ses dépenses quoiqu'elle ait publié quatre numéros d'un journal qui dans ses 328 pages déjà imprimées renferme la matière de deux volumes ordinaires. Elle a recueilli, en Afrique, en Europe et même en Amérique, les adhésions de cent quatre-vingt-un collaborateurs qui se recommandent par le zèle et par les lumières.

Au moment de remettre nos fonctions en d'autres mains, c'est une bien vive satisfaction pour nous de pouvoir léguer à nos successeurs une situation intérieure prospère, une honorable position prise dans la presse et dans le inonde savant qui a bien voulu, par l'organe de quelques-uns de ses membres, applaudir à nos humbles travaux et même y prendre part.

En terminant ce rapport, je dois constater que les résultats avantageux que je suis heureux de proclamer sont dus, en grande partie, à l'union toute fraternelle qui n'a cessé de régner entre les membres de la Société. Celle-ci a été constamment exempte de ces dissensions intestines qui paralysent trop souvent les efforts de beaucoup d'associations scientifiques, quand elles n'en causent pas la dissolution prématurée.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, de laisser la parole à M. le Trésorier-Archiviste qui va produire les preuves matérielles des assertions contenues dans ce rapport, relativement à l'état prospère de nos finances.

Alger, 2 mai 1857.

Le Président,

A BERBRUGGER.

Après la lecture de ce rapport, M. Bérard, trésorier-archiviste, donne un exposé de l'état financier de la Société et du journal, au 30 avril 1857, et confirme par les faits la bonne situation annoncée par le Président.

On procède ensuite au renouvellement partiel du bureau, conformément aux statuts.

Sont réélus à l'unanimité, moins une voix :

MM. BERBRUGGER, *président*;

BARON DE SLANE, 1er *vice-président* ;

COLONEL DE NEVEU, 2e *vice-président*;

BÉRARD, *trésorier-archiviste*.

M. Bérard annonce que des occupations impérieuses ne lui permettent pas de continuer ses fonctions. On renvoie à la séance suivante la nomination d'un autre trésorier.

ANTIQUITÉS DU CERCLE DE TÉNÈS.

Ce cercle est limité au Nord par la Méditerranée et au Sud par la vallée du Chelif. Pour initier plus complètement nos lecteurs à son importance archéologique, nous mettrons d'abord sous ses yeux le récit d'un voyageur qui, parti de Miliana en septembre 1849, se rendit à Cherchel en descendant la vallée du Chelif et passant par Orléanville, Ténès et la route du littoral(1). Après avoir ainsi fait connaître les ligues extrêmes de ce canton, nous décrirons la partie centrale, d'après des notes dues à l'obligeance d'un de nos correspondants, M. le Lt.-colonel Lapasset, qui, à l'époque où il a bien voulu nous les remettre, était chef du Bureau arabe de Ténès. De sorte que les deux éléments qui forment l'ensemble de ce travail sont dus à des observations directes, chose très-importante on le sait, dans les études de ce genre.

1re PARTIE.

Vallée du Chelif et littoral.

En quittant Miliana, au lieu de gagner le Chelif par la route ordinaire de l'Oued Boutan, nous allâmes passer, par une traverse, aux sources du ruisseau des myrtes (*Oued Rehan*) ; puis après avoir coupé l'*Oued Kristian*, nous descendîmes la vallée des Néfliers et nous nous trouvâmes dans celle du Chelif, à l'endroit appelé *Zarour*, du nom de la rivière dont on vient de parler.

J'arrivai bientôt à côte du pont du Chelif. En cet endroit, des prolongements du Djebel Arib empiètent sur la vallée et ne laissent an fleuve qu'un passage fort étroit. Les mamelons qui dominent le défilé constituent une excellente position militaire que les Romains ne durent pas négliger. En effet, les distances indiquées par l'Itinéraire d'Antonin, entre *Malliana* (Miliana) et *Oppidum novum* (El Khadra), deux endroits dont la synonymie est connue, lisent ici l'emplacement de *Figara Castra*.

Guidé par ces données préalables, mon compagnon de voyage parcourut les mamelons des alentours ; et son coup d'œil exercé lui fit

(1) Persuadés qu'il n'est pas nécessaire d'être toujours grave pour instruire le lecteur, nous n'avons pas cru que la forme légère adoptée par l'auteur de ce récit dût être un motif d'exclusion. — N. de la R.

bientôt découvrir des tombes antiques et des pierres taillées. J'avoue que ces restes ne sont ni très-nombreux, ni très-apparents ; mais un simple camp n'était pas un de ces établissements considérables qui laissent de grandes traces sur le sol.

Les recherches archéologiques terminées, nous allâmes nous établir sous une tente auprès du Bordj en maçonnerie bâti récemment par le chef de l'endroit, El Arbi bel Azzouz. L'aristocratie masculine du lieu était absente ; un mariage qui se célébrait chez un caïd voisin l'avait éloignée momentanément. Nous dûmes à cette circonstance de pouvoir contempler à notre aise le beau sexe de ce douar

Ces dames avaient vu mon compagnon écrire sur son calepin ; c'était plus qu'il ne fallait pour mériter le titre de tebib). Aussi, les consultations lui arrivèrent de tous côtés. Quand la malade, vraie ou prétendue n'était ni trop vieille, ni trop laide, ni trop malpropre, le métier de médecin malgré soi pouvait encore se supporter. Mais il se présenta des patientes qui abusaient étrangement du privilège qu'ont les vieilles femmes arabes d'être hideuses et sordides. Malgré son indifférence habituelle à l'endroit des personnes et des choses contemporaines, notre archéologue les repoussait par un énergique vade retro qu'elles comprenaient parfaitement sans savoir le latin. Il est vrai que la pantomime expressive qui accompagnait cette interjection constituait une traduction interlinéaire beaucoup plus intelligible que bien des versions académiques.

Grâce à la nuit qui ne tarda pas à survenir, nous nous trouvâmes débarrassés de l'essaim des visiteuses. Il nous resta l'essaim des puces et celui des moustiques. C'était plus qu'il ne fallait pour passer une nuit blanche. Aussi, nous n'y manquâmes pas.

L'horizon commençait à peine à s'éclairer du côté de l'Est que nous étions sur pied. Nous gagnions à cette diligence d'échapper plus tôt au martyre nocturne, et d'arriver à la première halte avant l'heure de la chaleur méridienne.

La vallée du Chelif s'élargit de nouveau après qu'on a dépassé les prolongements des montagnes de Doui et Arib. Mais à deux ou trois milles de là, on rencontre une longue et étroite colline qui coupe transversalement la vallée en face de l'embouchure de l'Oued Beda.

Sur cette colline, sont dispersées les ruines d'Oppidum novum qui occupent une grande étendue ; le Chelif les contourne à l'Est, au Nord et à l'Ouest. Sur le côté cette presqu'île qui adhère au continent, on voit les débris de l'aqueduc qui amenait à la colonie romaine les eaux d'Aïn el Khadra (la Fontaine verte), laquelle a donné son nom à la localité.

Un reste de pont sur le Chelif, des débris de quais et de gradins en pierres de taille qui retiennent les terres de la colline par étages successifs, un cimetière à l'Est, où les tombes ont la forme de coffres en pierres, attirent principalement l'attention ; le surplus est un amas confus de matériaux écroulés, parmi lesquels on voit poindre les substructions de quelques édifices aujourd'hui rasés presque au niveau du sol. On a copié jadis à El Khadra cette inscription, que nous n'avons pu y retrouver :

.C......VIII ......DO
QVIR. MATERN.
AEDIL. IIVIR II VIR
QQ OMNIBVS
HONORIBVS
FVNCTO PRINCI
Pl LOCI AERE
CONLATO
OPPIDO N°

« A... fils de…— de la tribu Quirina ; (surnommé) Maternus; — Edile, duumvir, duumvir — Quinquennal ; ayant exercé toutes — les fonctions (municipales) ; chef — de l'endroit. Par — souscription ; — à Oppidum novum. »

Au sujet de l'expression AERE CONLATO, mon compagnon de voyage raconte qu'en 1843, à Orléanville, une personne savante et élevée en dignité la traduisait par le mot pendu. Pressée de justifier cette version, elle le fit ainsi : *conlato*, placé ; *aere*, dans l'air, par conséquent, *pendu ! Quod erat demonstrandum.*

D'El Khadra, nous allâmes à Zedin, un peu avant Oued Rouina ; c'est une position de tous points semblable à celle de Khadra, et on y voit aussi les ruines d'une ville romaine.

Quoique les ruines de Zedin n'aient pas l'importance de celles d'El Khadra, on y remarque aussi des restes d'aqueduc et un cimetière situé à l'Est de la ville.

Le déjeuner que nous avions fait sous de beaux oliviers, au-dessous de ces ruines, manquait d'un élément essentiel, l'eau. Il aurait fallu chercher un peu loin celle du Chelif ou de Oued Rouina ; heureusement, un honnête chevrier vint à passer par là, et voulut bien abandonner un instant son troupeau à notre garde, pour aller en quête du précieux liquide dans des gourbis qu'il connaissait à quelque distance.

Il était temps que ce secours nous arrivât : la caravane était sur le point de mourir de soif, surtout le *Mekhazni*, qui aurait donné son cheval pour un verre d'eau, bien différent de Richard III qui offrait son royaume pour un cheval.

Après, nous être suffisamment alimentés, rafraîchis, reposés et instruits, nous reprîmes notre route à travers les ondulations boisées qui bordent la valée du Chelif vers le Sud. Nous arrivâmes d'assez bonne heure à un village arabe bâti à l'européenne et qu'on appelle *El Fondok*. L'entrepreneur de ces constructions, M. Carré, de Miliana, s'y trouvait avec plusieurs ouvriers. Deux employés du télégraphe voisin survinrent au Fondok ainsi qu'un colon d'Orléanville qui se rendait à Miliana. Cette rencontre imprévue de compatriotes, à un pareil endroit, nous fut agréable à tous. Les maisons arabes nouvellement bâties n'avaient pas encore été habitées ; on nous en proposa une pour passer là nuit, ce que nous acceptâmes avec empressement.

Au moment de notre arrivée, le Caïd des Oulad Yahya, pour qui nous avions une lettre, n'était pas à son *bordj*. Il célébrait les noces de son fils dans la vallée du Chelif, à grand renfort de fantasia, de danses d'aimés, de musique locale et autres plaisirs bruyants que la nuit ne suspend pas l'ordinaire. Aussi, quand on vint de sa part nous proposer de coucher dans sa tente, nous regardâmes l'ambassadeur d'un œil torve et comme des gens qui, ayant à se rattraper d'une nuit blanche, trouvaient très-incongru qu'on leur en offrit une de même couleur.

Nous gagnâmes à cette résolution héroïque de dormir pendant dix heures sur les deux oreilles, bonne fortune qui n'est pas ordinaire pendant l'été en pays arabe ou kabile.

Le lendemain matin, il était grand jour quand nous nous décidâmes à ouvrir les yeux. Nous descendîmes dans la vallée pour visiter et remercier le Caïd qui nous avait envoyé la veille.des couvertures de Tunis, des coussins pour notre coucher, des poules et autres provisions pour le repas du soir. Les noces finissaient ; la plaine retentissait encore au loin de décharges de mousqueterie, dernières manifestations de convives reconnaissants qui s'éloignaient des marmites de Gamache. Le Caïd était rayonnant : les cadeaux en espèces ou en nature qu'on lui avait faits dépassaient la somme de 5,000 francs. Le seul aga de Sendjes avait donné 1000 fr. en argent et deux chevaux estimés plus de 1,200 fr.

Bref, ce fut une très-belle noce, excepté pour ceux qui, en défini-

tive, auront à payer les violons sans avoir dansé, bien entendu.

Quand nous nous séparâmes du Caïd, un nouveau compagnon de voyage s'adjoignit à notre caravane; c'était El Hadj Miliani, chef d'un canton du territoire des Braz, sur lequel se trouvaient des ruines considérables, celles d'Oued Tar'ia[1] que le Chelif sépare d'autres ruines moins étendues qu'on appelle *T'moulga* du nom de la montagne qui les domine.

Nous trouvâmes chez El Hadj Miliani un *bordj* bâti à l'européenne qui lui servait d'habitation, et plusieurs maisons de construction analogue. C'est aussi M. Carré de Miliana qui les a édifiées, en mettant à contribution les nombreux matériaux antiques qui jonchent le sol sur un espace très-étendu. Dans les fouilles qu'il a dû exécuter pour procéder à la recherche :des matériaux, il a découvert une porte à arcade en pierres de taille qui donne entrée dans une vaste pièce souterraine aujourd'hui remplie de terre et de décombres, mais dont on peut conjecturer l'étendue par le plan que tracent au-dessus les lignes de substruction.

Je conseillai à El Hadj Miliani de faire déblayer cette pièce qu'il pourrait utiliser. Il m'avoua qu'il n'y avait pas dans le village une seule pioche, ni aucun instrument propre à fouiller la terre. Et comme je lui demandais avec quoi ils faisaient les travaux agricoles, il me répondit : — La charrue pour les labours, la faucille pour la récolte ; et c'est tout.

Or, comme il n'y avait pas moyen d'exécuter des fouilles avec un araire ou une serpette, mon compagnon de voyage, qui voulait pourtant exhumer plusieurs pierres où il flairait des inscriptions, fut obligé d'y travailler avec son couteau et un peu aussi avec ses ongles. Cela lui valut la découverte de trois fragments épigraphiques qu'il ne croit pas dignes de la publicité.

Les ruines de Oued Tar'ia sont évidemment celles du *Tigauda municipium*. Leur importance, combinée avec la direction de la grande route centrale romaine, suffit pour établir la synonymie. La comparaison des distances indiquées par l'*Itinéraire* la met hors de doute.

Il y a, en cet endroit, des restes de beaux monuments. Un aqueduc très-long, et dont beaucoup de parties sont encore intactes, y amenait l'eau de l'Oued Tar'ia (rivière de la Reine). Les Indigènes qui appellent

---

(1) On les appelle aussi *Ruines des Beni Rachid*. — N. de la R.

cette construction hydraulique *ksar bint es Soultan* (château de la fille du Sultan), — quoiqu'ils en connaissent la vraie destination, — prétendent qu'elle amenait l'eau d'Aïn Soultan, fontaine située dans la montagne de Techta. Les ruines de Tar'ia sur la rive droite et celles de Tmoulga sur la rive gauche appartiennent à deux établissements distincts quoique très-rapprochés. Les dernières doivent être celles d'un camp romain.

Dans ce qui reste du Tigauda Municipium, on remarque les substructions de beaux remparts eu pierres de taille ; et sur le Chelif, un magnifique quai qui subsiste dans toute sa hauteur sur quelques points.

Lorsque le soleil fut un peu descendu vers le couchant, nous primes congé d'El Hadj Miliani ; et, longeant la rive droite du Chelif, nous arrivâmes en peu de temps chez Mohammed ben Youcef, un caïd des Braz. Ici encore un bordj en maçonnerie et des maisons à l'européenne. Nous en avions vu aussi sur la route, dans les gorges de la montagne. M. Carré, ce grand bâtisseur de la vallée du Chelif, avait passé par là. Aussi est-il connu de tous les Indigènes ; et Kari, comme ils l'appellent, figurera sans doute un jour dans leurs traditions locales.

Le Caïd était absent au moment de notre arrivée; mais son fils, enfant de douze à treize ans, fit les honneurs de la tente des hôtes avec un empressement, une amabilité remarquables. Nous admirions avec quelle activité, quelle intelligence il donnait des ordres au nombreux personnel qui l'entourait. Aussi était-il plus vite et mieux obéi que bien des chefs de maison à la barbe grise.

Nous n'avions aucune lettre de recommandation pour ce caïd, de sorte qu'à la rigueur on pouvait nous engager à aller plus loin, ou nous faire payer chèrement l'hospitalité.

Notre reconnaissance n'en fut que plus grande en nous voyant si bien accueillis, sans avoir été officiellement recommandés.

Le lendemain matin, avant le jour, nous regagnâmes les bords du Chelif que nous traversâmes, ainsi que l'Oued el Fodda dont le confluent est un peu au-dessous de l'endroit où nous avions passé la nuit. Ici, la vallée du Chelif se resserre brusquement et devient un étroit défilé entre les Beni Rachid et les Oulad Kseïr. Mais celle de Oued Fodda, au contraire, apparaît fort large et annonce un passage principal pour arriver à la haute montagne appelée Ouanseris.

Nous gravîmes des collines de médiocre hauteur et assez arides, pour rentrer dans la vallée du Chelif. Nous avions alors sur la droite

le pays des Beni Rachid dont on aurait une idée fâcheuse et inexacte, si on le jugeait par ce qu'on en aperçoit de la route. En effet, derrière ces collines argileuses et nues dont la monotonie fatigue la vue, est une contrée abondante en eaux, bien boisée et où se trouvent de beaux jardins. Les raisins des Beni Rachid jouissent surtout d'une haute réputation qui n'est pas usurpée. Des ruines romaines d'une assez grande importance se trouvent sur le territoire de cette tribu

Peu à peu, on redescend dans la vallée du Chelif dont l'aridité désolante passe toute croyance...Excepté les jardins de Medjada et quelques rares et peu importantes plantations où le figuier de Barbarie domine, le sol ne présente aucun, trace de végétation. Sur le gris terne d'un terrain qui semblait de la boue desséchée, nous aperçûmes au loin deux lignes blanches. Le guide nous apprit que c'étaient *El Isnam el Djedid* et. *El Isnam et Kedim* (le nouveau et le vieil Orléanville). Et comme nous ne paraissions pas comprendre cette explication un peu énigmatique, il ajouta que le nouvel Orléanville était celui des *Merkanté Mtâ et Bublik* (les civils de la République). D'où nous conclûmes qu'il s'agissait de colonies agricoles ; et que par conséquent la première ligne blanche et la moins grande était Ponteba, ou la prairie, qui est situé dans un endroit appelé *Medrour* par les Indigènes.

Quand nous arrivâmes à ce village, il était environ dix heures du Matin. La chaleur était devenue intolérable. Aussi, nous ne fûmes guère surpris de ne rencontrer personne dans les rues, ni bêtes, ni gens. Il fallait, en effet, être touriste ou antiquaire pour braver cette température de feu. Cependant, nous eûmes la satisfaction de ne pas nous voir seuls exposés aux coups de soleil ; car, un peu au-delà de Ponteba, nous trouvâmes quatre européens occupés à l'extirpation de quelques touffes de faux jujubier, cet arbrisseau très-épineux, que les Arabes appellent *sedra*, et que nos soldats ont surnommé arrache capote. Le dévouement de ces pionniers du défrichement méritait une mention honorable.

Des ruines peu importantes qui apparaissent çà et là le long de la route, annoncent l'approche du Castellum Tingitii dont l'emplacement et les matériaux ont servi à asseoir et à bâtir Orléanville[(1)], où nous ne tardâmes guère à arriver.

---

(1) Voir au n° 3, p, 182, et ci-après, dans la Chronique, le tombeau avec inscription et mosaïque signalé par M. Farochon, un peu à l'Est d'Orléanville. — N. de la R.

J’examinai le thermomètre : il ne marquait plus que 30 degrés ; c’était presque de la fraîcheur après la haute température que nous venions de subir. Je proposai donc une promenade vers les collines qui sont au Nord, sur la route de Ténès, et d’où nous pouvions avoir un aspect général du pays.

Au bout du pont à J’américaine qui conduit d’une rive à l’autre Au Chelif, nous nous trouvâmes sur le terrain de la colonie agricole appelée la Ferme. On la désigne comme annexe de Ponteba qui est à huit kilomètres de là ; c’est par le fait, un véritable faubourg d’Orléanville dont elle n’est séparée que par la rivière.

Nous choisîmes pour observatoire le sommet d’un mamelon qui domine le sentier arabe qui conduit è Ténès. De la, nos regards planaient sur le vaste bassin tantôt gris, tantôt rouge, au milieu duquel Orléanville trace une longue tache blanche, rayée de quelques filets verts. Ce bassin est borné à l’Est et à l’Ouest par des étranglements de la vallée. Il s’élève graduellement au Nord et au Sud, par une double série de collines opposées qui s’échelonnent en amphithéâtre. Excepté le peu d’arbres que nous avons plantés dans la ville et dans ses environs les plus immédiats, aucun grand végétal n’apparaît sur toute l’étendue du plateau. Quelques rares touffes de jujubiers sauvages constellent çà et là de leur pâle verdure ces steppes argileuses et empêchent qu’on les confonde avec le lit récemment desséché d’un vaste lac, ou l’immense cratère d’un volcan vaseux observé entre deux éruptions très-rapprochées.

Ces chétifs arbrisseaux se montrent en plus grand nombre sur des coteaux pierreux un peu éloignés de la rive gauche du Chelif. Sous leurs tiges très-grêles se cachent des racines vigoureuses de plus d’un demi-pied de diamètre. Le procédé immémorial et barbare des incendies périodiques, qui, chaque année, dévorent toute la végétation superficielle, explique cette extrême disproportion entre les deux parties de la plante : la tige, que l’homme peut facilement atteindre, demeure toujours languissante, tandis que la racine qui reste hors de sa portée, profite plantureusement.

Le maréchal Bugeaud, à qui rien n’échappait de ce qui pouvait contribuer au bien-être de la population et de l’armée, avait ordonné de ne pas enlever complètement chaque souche qu’on attaquait, mais de laisser toujours quelque rejeton, puis de remplir l’excavation avec les terres qu’on en avait tirées. Ce mode d’exploitation conservait pour l’avenir une précieuse forêt souterraine ; de plus, il opérait graduellement et sans frais le défrichement du sol.

Quelque temps après l'occupation, on découvrit à environ vingt-quatre kilomètres au Sud d'Orléanville, la belle forêt de Tamdrara, dont les essences dominantes sont le chêne vert et le pistachier sauvage ; on en commença aussitôt l'exploitation désordonnée qui se continue aujourd'hui (1849). En trois ans, l'administration militaire en a retiré à peu près 3,000 kilogrammes de gros bois. Quant aux branches, elles ont été abandonnées sur place.

Il y avait à Tamdrara, au milieu d'une charmante clairière, un gigantesque chêne vert, du pied duquel s'échappait une source abondante et pure. Plus d'une fois, à l'heure de la méridienne, le berger rassembla sons son ombre protectrice un troupeau de près de 500 moutons. C'était aussi le rendez-vous des chasseurs, que la soif, le besoin de fraîcheur on de repos obligeaient à abandonner pour un instant la quête du gibier. Un jour, la hache d'un vandale fit tomber ce géant de la forêt ; le lendemain, la source avait disparu, et elle n'a plus coulé depuis lors.

Si l'on continue cette exploitation inintelligente, Tamdrara sera aussi nu que le plateau d'Orléanville ; et il faudra revenir aux souches de jujubier sauvage qu'on n'aurait jamais dû négliger. Car cela eût permis de ménager une belle forêt, chose si précieuse dans un pays où les arbres ne sont pas seulement un combustible, mais aussi un moyen d'assainissement et un élément d'une grande influence, au point de vue agricole, polir combattre les excès de la température.

La forme générale du plateau au milieu duquel on a bâti Orléanville, l'absence de grands végétaux, le voisinage des hautes montagnes du Sud où la neige persiste une grande partie de l'année, la direction Ouest-Est de la vallée du Chelif, expliquent pourquoi cette contrée est exposée à des chaleurs excessives en été, à des vents très-violents en hiver. La ville française, située au centre de l'immense lentille que représente ce bassin dénudé, devait avoir une température saharienne en été ; de même que, n'étant pas protégée par le voisinage immédiat de grands végétaux, et se trouvant dans la direction des vents presque constants de la mauvaise saison, elle devait ressentir toutes les furies de l'hivernage.

Il y a, à Orléanville, quatre ou cinq jardins qui sont à peu près verts, il y a surtout la belle ferme de M le commandant Vincent. Je ne suis jamais passé devant ces rares oasis sans voir des individus occupés à les arroser. Humecter sans cesse les racines en été, soutenir sans interruption les tiges en hiver, c'est ici une loi fatale : à ce compte

il faudrait attacher un planton à chaque pied d'arbre. Aussi, les arbres qui bordent les rues et la place, n'étant pas soignés avec cette assiduité rigoureuse, ont une teinte safranée qui accuse les souffrances de la soif. Plusieurs ont été tout-à-fait brisés par la tempête ; et il en est peu qui ne portent la trace de luttes violentes soutenues contre les ouragans d'hiver.

L'inspection attentive à laquelle nous étions livrés semblait exciter la curiosité de quelques Arabes d'un douar voisin. Ils tournaient autour de nous sans paraître nous remarquer ; et décrivant une spirale, qui les rapprochait de plus en plus du point que nous occupions, ils finirent par arriver à nos côtés. Après les compliments d'usage, je leur demandai si le pays était sain et fertile. Je traduit fidèlement leur réponse :

« Le pays est sain auprès du Chelif, quand l'hiver n'a pas été pluvieux ; mais alors il n'est pas fertile. Il est fertile quand l'hiver a été pluvieux ; mais alors il n'est pas sain. » — Agréable alternative !

Ces braves gens nous demandèrent pourquoi les Français s'étaient établis sur les berges mêmes du Chelif, lorsqu'eux, nés dans le pays fuyaient les rives de ce fleuve pour habiter les collines qui bordent la vallée. J'aurais pu leur répondre que c'est par la même raison qu'en Espagne, dans l'été, à l'heure de midi, on ne trouve sur la voie publique que les Français...... et les individus de l'espèce canine. Mais cette explication blessait mon amour-propre national, et je préférai leur dire que c'était par des motifs stratégiques.

L'antiquaire, qui ne comprit pas mon intention, répliqua brusquement que, les motifs stratégiques justifiaient la création d'un camp, mais non celle d'une ville ou d'une colonie agricole. Il ne manqua pas de faire remarquer que les Romains n'avaient eu sur l'emplacement d'Orléanville qu'un établissement militaire, ce que prouvait très-bien selon lui, le nom de *Castellum Tingitii*. J'aurais pu lui opposer qu'il abusait de la logique très-vulnérable d'un archéologue, lequel a écrit dans une publication officielle (voy. p. 408, *Tableau* de 1848), que les positions romaines désignées sous les noms de *Castellum, Castra et Præsidium*, étaient nécessairement des forteresses. Ce raisonnement peut s'appliquer à, *Castel* Naudary, *Castel* Sarrazin, la *Ferté* sous Jouarre, etc., et ne conduit, dans aucun cas, à une conclusion certaine ; car, ce qui était une forteresse dans l'origine, peut ensuite devenir une ville, sans perdre son ancien nom.

Après cette conversation, nous avions donc repris le chemin

d’Orléanville. En face de nous, au Sud un peu Est, s’étendaient les crêtes nettement découpées du Ouanseris, que le soleil sur son déclin, colorait de ses teintes vives, variées et changeantes, qui font le désespoir du peintre. J’admirais la beauté des nuances, la majesté des lignes et mon compagnon n’apercevait dans ce magnifique paysage qu’un point de rappel archéologique, phénomène qui se révéla par l’allocution suivante :

« L’aspect de cette montagne, qui est évidemment *Anchorarius* indiqué par Ammien Marcellin, rappelle l’intéressante expédition du comte Théodose, contre les Mazices et les Musones, alliés du rebelle Firmus. Parti de Tipasa, entre Alger et Cherchel, en l’an 371, il gagna la vallée du Chelif qu’il descendit jusqu’au Castellum Tingitanum, ou Tingitii, dont nous avons l’emplacement sous les yeux, puis il le dépassa pour s’engager dans le mons Anchorarius par la vallée de l’Oued Rihou »

Je profitai du moment où mon interlocuteur reprenait haleine pour mettre le présent en parallèle avec le passé.

« Le 23 avril 1843, dis-je à mon tour, le maréchal Bugeaud, parti de Miliana avec un immense convoi, descendait aussi la vallée du Chelif. Il s’arrêtait le 26 à l’endroit où s’élève aujourd’hui Orléanville (alors *El esnam*, les idoles), au milieu des ruines de Castellum Tingitii; et il y faisait jonction avec le général Gentil venu de Mostaganem. Le lendemain, 27 avril, il commençait la fondation d’Orléanville par la construction d’un camp autour duquel se groupèrent les premiers colons. Puis, après avoir jeté les fondements de cette ville et de celle de Ténès, et les avoir reliées par une route de 58 kilomètres, il allait sur les traces du grand Théodose, combattre les descendants des Mazices, dans les rudes montagnes de Ouanseris. Que le nom du maréchal Bugeaud s’inscrive dans les fastes d’Afrique avec plus d’honneur encore que celui du comte Théodose, car il a été fidèle à sa devise *Ense et aratro* ; et, de la main qui combattait rudement les ennemis de la France et de la civilisation, il a su ouvrir le sillon et édifier des villes ! »

Quoique mon ami l’antiquaire pensât au fond du cœur qu’on lui avait gâté son Castellum Tingitii en y faisant, contre toute règle étymologique, autre chose qu’un établissement militaire, il laissa pourtant passer sans protestation le parallèle qu’on vient de lire. Une profonde préoccupation pouvait seule expliquer cette tolérance insolite. Mais il était tard, et notre savant pensait au dîner, comme le plus ignorant des mortels ! (A *suivre*.)

ALGERIA ROMANA

Recherches sur l'Occupation et la Colonisation de l'Algérie

PAR LES ROMAINS

1er *Mémoire*

Subdivision de Tlemsên

IIIe PARTIE

Le seul lieu cité par les auteurs anciens et appartenant à la subdivision de Tlemsên que je pense avoir laissé de côté dans ce qui précède, est la *Mês* de Skilax qu'il cite avant *Sigon* (Siga) et après Arylon[1] lequel ne peut être que Sidi Djelloul ou Camarata : Mês désignait une ville avec port où se trouvait un comptoir carthaginois.

Le Bekri au Xe siècle et l'Edrisi au XIIe siècle signalent de ce côté la petite ville d'Aslen (en berbère les Frênes), que le second de ces deux géographes place au cinquième de la distance entre l'embouchure de la Tafna et le cap Figalo (T'arf Diouâli). L'identification de Mês et d'Aslen est à peu près forcée, puisqu'on ne saurait, sur cette côte, se placer ailleurs, au bord d'une crique appelée aujourd'hui Mersa Timkrent, du nom de la montagne qui domine le cap Oulh'as'a.

Quant à la nomenclature géographique applicable soit aux montagnes, soit aux rivières, soit aux peuples renfermés dans la région à laquelle appartient la subdivision de Tlemsên et que nous ont transmise les écrivains anciens, elle est peu étendue.

Ptolémée est le seul qui nous ait conservé le nom des deux massifs qui constituent la partie montagneuse de la subdivision. Ses Monts Khalcorykhiens (montagnes aux minerais de cuivre) sont les montagnes des Beni Snassen et des T'rara. On n'y a, jusqu'à présent, reconnu qu'un seul et assez pauvre gisement de sulfure de cuivre, à Sidna Oucha ; mais leur constitution géologique, qui est sur de vastes étendues, identique

(1) Forme grecque d'un mot indigène qu'il faut sans doute lire Aroul.

à celle du Mouzaïa, permet de croire que ce métal y est plus abondant. Du reste, comme sa partie la plus considérable, le massif des Beni Snassen, appartient au Maroc et n'a pas été exploré, on ne saurait rien dire sur le plus ou moins d'exactitude que leur avaient imposé les anciens. Ptolémée ne parle des monts Khalcorykhiens qu'incidemment, en les rattachant au nom d'une des tribus qui occupaient cette partie de la Mauritanie, les Herpiditanes ; mais, d'après l'ordre même de son énumération, il est facile d'en déterminer la position.

Le *Mons Durdus* du géographe grec, qu'il met au midi de Pomaria et des positions voisines est évidemment le massif tlemsênien ; seulement, et comme je l'ai déjà fait voir, il l'a, ainsi que tous les autres lieux, rejeté beaucoup trop au Sud.

Quant à son *Mons Malethubalus*(1) qui vient se placer sur sa carte au-delà et bien au midi du mont Durdus, il ne faut y voir que cet ensemble de chaînes étroites et parallèles, partie occidentale a bourrelet S'ah'arien qui limite au midi les steppes de la province d'Oran. C'est là que sont les K's'ours de Tiout, Aïn Seufra, STis'îfa, Mor'ar, Fîghîgue, Chellala, l'A'rba, R'asoul, El Khadra, Zenîna, Zakkar, etc. Le Malethubalus est, pour Ptolémée, la limite australe de la Mauritanie Césarienne vers l'Ouest. Veut-on seulement avoir une idée des écarts prodigieux dans lesquels l'a entraîné fatalement une projection vicieuse, il suffira pour cela de remarquer que ces deux lignes de faîtes, le mont Durdas et le mont Malethubalus qui courent parallèlement aux rivages de la mer, l'une à 55,000 mètres seulement et l'autre à 275,000, en sont, chez lui, à 550,000 et à 945,000.

Les anciens ne paraissent pas avoir connu le mot *Tafna*, qui semble cependant appartenir à l'ancienne nomenclature éthiopienne ou berbère, puisque les Arabes reconnaissent qu'il n'est pas à eux.

---

(1) Quelques éditions écrivent Madethubadus. Voici quelle était sa position, d'après les tables ptoléméennes :

Extrémité occidentale,	long.13° 00', latit. 26° 40'.
Extrémité orientale,	long 17° 30', latit 25°40'.
Latitude moyenne .	26° 30'.

Voici ce qu'elle est :

Extrémité occidentale	long.3° 30', latit. 32°30'.
Extrémité orientale	long.0° 00', latit. 34°15'.
Latitude moyenne	33° 00'.

Différence entre la latitude vraie et la latitude donnée par le géographe d'Alexandrie, *sept degrés.*

La Tafna, pour les Romains, était tout simplement la *Rivière de Siga*, du moins dans son cours inférieur.

Une compilation que l'on croit être du siècle de notre ère et qui, au milieu de grandes inutilités, renferme quelquefois de bonnes choses, va nous permettre d'arriver à d'autres synonymies hydrographiques.

L'Anonyme de Ravenne donne en ces termes l'énumération des principales rivières de la Mauritanie Césarienne ; on y retrouve les cours d'eau les plus importants de la Subdivision.

Parmi les rivières, dit-il, qui traversent la Mauritanie Césarienne, se trouvent l'Usar, l'Agilaam, la Mina, la Sira, le Tasagora, l'Isaris, le Nigreusis, le Ligar, la Malba.

Quelques-uns de ces noms sont évidemment altérés, d'autres s'appliquent sans difficultés à la nomenclature actuelle; ce sont eux qui vont nous servir à rectifier les orthographes fautives et à mettre en place les dénominations de l'antiquité.

La *Mina* est cette rivière que les Indigènes appellent encore Mina, comme aux plus anciennes époques de leur histoire.

Le *Tasagora* est l'Oued Tarîa sur les bords duquel se trouvent les ruines d'El Benian (en arabe *les constructions*) qui, d'après les distances de l'*Itinéraire* d'Antonin, représentent très-positivement l'ancienne Tasaccora, siège d'un évêché au Ve siècle. La permutation des deux c en un g est très-naturelle et n'exige aucune explication.

L'Isaris est l'Isseur de l'Ouest[1], le principal affluent de la Tafna, l'*Assara* de Ptolémée qui, par une erreur qu'explique facilement le voisinage des deux rivières, applique ce nom au Rio Salado, l'Ouêd Maleh' des Arabes[2].

(1) On lui a donné celte qualification afin de le distinguer de l'Isseur de la province d'Alger, l'ancien *Serbetes*.

(2) La forme ptoléméenne du mot Isseur semble s'être maintenue jusqu'à l'époque arabe. Le manuscrit du Bekri (Xe siècle de notre ère) de la Bibliothèque impériale de Paris, qui a servi à M. Étienne Quatremère pour son grand travail sur le géographe arabe, porte اسَّر Assarah (Route d'*Oran à K'aïrouân*), avec le signe de redoublement de la lettre, la voyelle sur l'S, l'élif simple ; mais le manuscrit d'Alger cl celui de Londres écrivent seulement اسر , Asar, Asser, ce qui peut fort bien être lu avec l'élif souscrit et le techdîd, *Isseur*. Remarquez, d'ailleurs, qu'en ajoutant seulement k'esra à l'élif initial de cette dernière forme, nous avons le mot latin moins la terminaison propre au génie de la langue du Latium, *Isar* pour *Isaris*.

Quant à la *Malba*, le changement du r en b, très-commun à l'époque où fut rédigé l'ouvrage de l'Anonyme, n'empêche pas d'y reconnaître facilement la Malva de Ptolémée et de, la Malouîla ou Mlouîa de nos jours.

Ces quatre synonymies sont incontestables et nous allons les employer à établir les cinq autres. Mais il est indispensable pour cela que je fasse une observation préalable.

En inscrivant les quatre premiers noms qui ont servi de point de départ à cette discussion, tels qu'ils se présentent sous la plume, on reconnaît très-visiblement que l'écrivain a eu l'intention formelle de la faire en marchant de l'Est à l'Ouest. Ainsi, les mots :

Mina
Tasagora,
Isaris,
Malva,

qui correspondent au noms actuels de

Mina,
Oued Tarîa,
Isseur
Mlouïa,

sont bien évidemment posés dans cet ordre. L'ensemble des résultats que nous allons obtenir devra être la confirmation de ce fait.

Partant de là, il nous suffira, pour déterminer les deux premières synonymies de l'énumération de l'Anonyme, de chercher quels sont à l'Est de la Mina, c'est-à-dire en sens contraire de la direction générale suivie par l'écrivain ravennate, les deux cours d'eau qui puissent, par l'étendue de leur développement être rangés, comme l'Usar et l'Agilaam, au nombre des plus considérables de la Mauritanie Césarienne.

L'incertitude qui s'attache à une recherche dont il ne faut pas se dissimuler le caractère assez vague, peut être, du reste, considérablement diminuée par cette remarque importante qu'il existait de ce côté une ville du nom de Sufasar.

Or, Sufasar, qu'il faut écrire et prononcer Soufasar, se décompose en deux mots *Souf* et *Asar*, dont l'un, le premier, signifie, en berbère, *fleuve, rivière*(1), d'où Soufasar veut dire simplement le fleuve ou la ri vière Asar. Cette ville qui, au 5e siècle, était le siège d'un évêché, devait

(1) Le mot *Souf*, qui prend souvent la forme *Asif*, apparaît nombre de fois dans la nomenclature géographique de l'Algérie. Je mentionnerai en passant

incontestablement son nom à sa position éminemment remarquable, caractéristique, sur le courant qui la baignait, et dont elle était pour ainsi dire le symbole significatif.

Deux distances qui paraissent fort exactes, l'une sur Césarée ou Cherchel, l'autre sur Milîana, établissent d'une manière positive que Sufasar occupait le site aujourd'hui connu sous le nom arabe d'*A'moura* et où l'on voit, en effet, des ruines romaines étendues(1).

A'moura, avec ses débris antiques; étant sur la rive gauche du Chelef, il résulte de ce qui précède que ce fleuve est l'ancien fleuve *Asar*, le *Souf Asar* des Berbères.

Et, comme la *Liste des Évêchés* d'Afrique s'accorde avec l'*Itinéraire* d'Antonin pour écrire Sufasar, nous avons ici une correction à faire au texte de l'Anonyme, ainsi qu'à celui de Pline qui écrit également *Usar*.

Le fleuve Asar étant, ainsi que je viens de le démontrer, l'Oued Chelef, il nous sera maintenant facile de retrouver l'*Agilâam*, qui lui fait suite dans l'énumération du géographe italien.

Ce sera la rivière la plus importante entre le Chelef et la Mina, c'est-à-dire l'*Ouêd Rihou.*

Le Sira que le Ravennate met avec le Tasaccora, entre la Mina et l'lsaris, l'Isseur, ne peut être que l'Ouêd el H'ammam qu'il a placé avant

---

le *Soufenirof*, affluent de la Tafna, le *Souffay* de Milîana, le *Soufsellem* du Chelef supérieur, le *Souflat*, affluent de l'Isseur de l'Est.

(1) A'moura est situé vis-à-vis du confluent de l'Ouêd H'arbil, à 24 kilomètres de Medîa et à 33 de Milîana. On y voit les restes d'un ancien bordj turk élevé avec les matériaux dont était couvert le sol de l'ancien établissement romain. J'y ai relevé l'inscription suivante qui indique qu'au commencement du 3e siècle de notre ère elle avait une curie et des duumvirs :

…..G ?.....	Ce que l'on peut traduire :
… IMI SEVE	
PII PERTI	Tullius Aelius Valentinus,
NACIS ET	Honoré du Duumvirat,
.AVRELI AN	A, de ses propres deniers,
. ONINI PII ET	Élevé ce monument
....	Aux empereurs
....	L. Septimius Severus Pius Pertina
SIMI CESARIS	M. Aurelius Antoninus
T. AEL. VALENTINVS	Et Septimius Geta (?),
OB HONOREM	Excellentissimes Césars.
RVIR P. P….	

le Tasaccora parce que celui-ci n'est, en effet, qu'un de ses affluents.

On voit dans le Bekri (*route de K'airouân à Tenès*) qu'au Xe siècle, l'Habra, cours inférieur de l'Ouêd el H'ammarn, portait le nom de *Ouêd Sirat*, et que ce nom s'appliquait aussi aux vastes plaines qu'il traverse ; aujourd'hui les Arabes ne lui donnent plus que cette dernière acception comme s'ils avaient voulu conserver au moins un dernier souvenir du nom antique.

En passant de l'Isseur à la Mlouîa l'Anonyme signale deux rivières, le *Nigreusis* et le *Ligar*.

Je laisserai le premier un moment de côté pour m'occuper du second.

Cette rivière Ligar venant immédiatement avant la Malva ou Mlouîa ne peut être que la Tafna, mais alors au lieu de *Ligar*, qui n'est qu'une grossière erreur des copistes, il faut lire *Siga*; la Tafna est en effet la rivière de Siga.

Quant au *Nigreusis Flumen*, comme ce doit être un cours d'eau assez important pour mériter de figurer dans une description très-générale et qu'il n'y en a qu'un dans ce cas, la *S'afs'af*, entre l'Isseur et la Tafna, la synonymie s'établit sans peine et sera, nous le croyons, acceptée de même. On sait que la S'afs'af est la rivière de Tlemsên.

Voilà bien des phrases, mais la question était assez importante pour que ceux qui recherchent la vérité ne les regrettent pas trop.

Résumons- les en un tableau qui permettra d'embrasser les synonymies d'un coup d'œil et d'en apprécier plus facilement l'exactitude.

Énumération de l'Anonyme de Ravenne.	Énumération des noms modernes.
Asar	Le Chelef.
Agilâam	L'Ouêd Rihou.
Mlina	La Mina,
Sira.	L'Ouêd el H'ammam.
Tasagora	L'Ouêd Taria.
Isaris	L'Isseur de l'Ouest.
Nigreusis.	La S'afs'af.
Siga	La Tafna.
M alba	La Mlouîa.

Si l'ont veut bien prendre une carte, on remarquera que dans I une comme dans l'autre de ces deux listes l'énumération marche sans hési-

tation aucune de l'Est à l'Ouest. C'était l'une des bases de la discussion ; c'était l'un des arguments les pins puissants que nous eussions à notre service : il devait reposer sur une démonstration rigoureuse.

Le nom des tribus qui occupaient à l'époque romaine le territoire correspondant à la subdivision de Tlemsên ne nous est connu que par Ptolémée.

Voici son texte :

« La partie occidentale de la province est habitée par les *Herpiditanes* qui demeurent au pied des monts qu'on appelle *Khalcorykiens* (Khalkorykia) et au-dessous de ceux-ci, *Ipsous,* les *Teladousiens* et les *Sôres* (Sôraioi) ; ensuite les Massaisyliens dont le pays tire plus vers le midi que celui des *Sôres* et au-dessous des *Massaisyliens* sont les *Dryites* (Dryitai). Au-delà du mont Durdus, on trouve les *Elouliens* (Eloulioi) et les *Tôlôtes* (Tôlôtai) et les *Nakmousiens* (Nakmousioi) qui s'étendent jusqu'aux mont Garaphes. A l'Orient des Teladousiens jusqu'aux embouchures du fleuve Khinalaph habitent les *Makhousiens* (Makousioi) au-dessous desquels est le mont Zalacus. Au-delà de cette montagne on trouve les *Mazikes* (Mazikes), etc. »

Cette description est malheureusement un peu vague parce que l'écrivain grec ne l'a rattache à aucune des localités éparses à la surface de la région qu'occupaient ces différentes populations. Cependant, au moyen de quelques données qui nous sont déjà acquises et de l'interprétation même du texte, il est possible d'assigner à chacun des peuples dont il est question une place assez précise.

Dans cet essai de topographie ethnographique, Ptolémée marche généralement du Nord au Midi ou du rivage maritime vers l'intérieur, puis de l'Ouest vers l'Est, son point de départ dans ce dernier cas étant la limite même de la. Mauritanie Césarienne, c'est-à-dire le fleuve Malva (la Mloula).

En se conformant strictement à cette manière de procéder on voit que les *Herpiditanes* occupaient tout l'angle formé par la côte de la Méditerranée et par la Mlouïa, c'est-à-dire qu'ils possédaient tout le pays des Beni Snassen et des T'rara. Comme ils étaient au pied des monts dits Khalcorykhiens, que le pays des Beni Snassen ne renferme qu'un seul massif montagneux auquel cette grande tribu berbère donne son nom, la conclusion est toute simple et rigoureuse : les monts

Khalcorykhiens sont représentés par le massif que domine le Djebel Four'al. Ptolémée ne dit pas au pied duquel des deux versants habitaient les Herpiditanes, mais on peut le déduire de ce qu'il ajoute sur les Sôres et les Teladousiens. Chez lui l'expression *Ipsous* (au-dessous de ceux-ci) veut dire *au Sud, au Midi* ; or ces deux derniers peuples étant au-dessous des monts Khalcorykhiens ou au Sud, les Herpiditanes devaient être au Nord. Mais de plus on voit que les Montagnes aux minerais de cuivre s'étendaient au-delà du pays des Beni Snassen, c'est-à-dire jusque dans le pays des T'rara, jusqu'à la Tafna.

Il se présente au sujet des Sôres et des Teladousiens une question qui peut un moment sembler embarrassante, c'est de savoir quelle était leur position respective, bien que le double système suivi par Ptolémée dans sa marelle nous soit connu. Elle est tranchée d'une manière décisive par cette seule condition exprimée plus bas qu'à l'Est et au-delà des Teladousiens se trouvaient les Makhousiens qui s'étendent jusqu'aux embouchures du Khinalaph, au Nord du mont Zalacus, le massif du Zakkar de Milîana.

En admettant que les Herpiditanes comme les Beni Snassen aient occupé non seulement le versant Nord mais encore le massif même des monts Khalcorykhiens, nous mettrons les *Sôres* à la base de ce massif, du côté de l'Est, leur territoire ayant pour limites extrêmes Safrou et la Tafna. Ce qu'il y a de singulier c'est qu'il comprendra dès-lors la position de La Mar'nîa appelée alors *Sour* comme nous l'avons vu plus loin, bien qu'il n'y ait peut-être aucun rapprochement à faire entre les deux noms.

Quant aux *Teladousiens*, pour répondre à ces deux conditions de se trouver au pied des monts Khalcorykhiens et à l'Ouest des Makousiens, il nous faut les mettre à cheval sur le cours de la basse Tafna en leur donnant dg plus vers l'Est tout ce qui s'étend jusqu'au Sîg et au Tessêla.

La double position qu'occupe dès-lors les Sôres et les Teladousiens montre que les monts Khalcorykhiens comprennent cet ensemble de chaînes et de plateaux qui s'étendent vers l'Est jusqu'à la Tafna et se terminent par deux de leurs sommets les plus remarquables, le Tadjera ou la Montagne carrée et le Djebel Sfian.

Le parti que nous venons de prendre au sujet des Teladousiens et qui résulte du texte même de Ptolémée, isole les *Massaisyliens* de leur capitale, Siga, Il est vrai que cela n'a plus de raison d'être, si comme l'a

fait remarquer avec raison un écrivain moderne[1], on ne voit dans les Massaisyliens de Ptolémée qu'une tribu du grand peuple des Massaisyliens de Strabon qui, d'après lui, s'étend jusqu'à 6,000 stades de Siga et embrassait ainsi toute la province d'Oran, la province d'Alger et même une partie de celle de Constantine.

Sans leur accorder une aussi vaste étendue de territoire, nous sommes cependant obligés, pour nous conformer au texte de Ptolémée, de leur livrer une grande surface, toute la plaine des plateaux inférieurs s'étendant de la Mlouïa jusqu'à Ma'skara. Au Sud-Ouest seulement ; il est vrai, leur pays sera plus au Sud que celui des Sôres sur une grande étendue, mais il est probable que l'écrivain grec a puisé cette remarque sur sa carte qui ne pouvait lui donner que d'imparfaites idées au sujet de la situation respective des tribus. Heureusement il ne l'a pas toujours suivie[2].

Les *Dryites*, au Sud des Massaisyliens, vivaient dans les grandes forêts de chênes qui couvrent le massif tlemsénien depuis la frontière actuelle du Maroc jusqu'à Sa'ïda. Ce qui le prouve c'est d'abord leur nom Dryitai, tout à fait identique à celui des Druides, en grec Dryidai, en donnant à ce mot, non pas la signification proprement celtique, *Driaoid* (les sages), mais celle qu'avaient adopté les écrivains grecs et romains : Druides, les hommes des chênes.

Il peut paraître étrange de voir une tribu Massaisylienne porter un tel nom, mais il est probable que les Romains d'abord et Ptolémée ensuite n'ont fait que traduire leur nom indigène, ainsi que cela s'est fait pour quelques autres peuples de l'Afrique. Ou bien y avait-il eu quelque jour une immigration des Celtes de l'Espagne en Mauritanie, et

(1) M. PELLISSIER. *Mémoires historiques et géographiques* (publication de la Commission scientifique de l'Algérie), p. 324.

(2) Les Massaesyles dont parle Pline dans sa *Description de la Mauritanie Tingitane* appartenaient au grand peuple des Massaasyles de la Mauritanie Césarienne ; ils habitaient à l'occident de la Mlouïa, ce qui montre que ce fleuve, qui fut pendant longtemps une limite politique, n'avait cependant pas ce caractère au point de vue ethnographique. Le naturaliste romain en parlant de ces Massaisyles observe qu'ils avaient été *exterminés* à la suite de guerres dont leurs voisins, les Maures, avaient aussi considérablement souffert. Mais il ne faut sans doute pas prendre cette observation d'un point de vue absolu, puisque Ptolémée, qui écrivait environ 50 ans après Pline, cite au nombre des tribus de la rive gauche dela Mlouïa ces mêmes Massaisyles, non pas il est vrai sous leur nom de nation, mais sous celui d'*Herpiditanes* que nous allons voir appartenir a une de leurs fractions.

A cette occasion, je ferai remarquer que certaines éditions de Ptolémée écrivent *Masaisyles* pour Massaisyles qui est la véritable orthographe.

un groupe plus ou moins considérable d'entre eux était-il venu représenter sur la terre d'Afrique ce grand peuple qui couvrait toute l'Europe occidentale. C'est ce que l'avenir nous dévoilera peut-être(1). Signalons donc en passant, afin d'aider à d'autres recherches, les rapports qu'il y a entre certains tombeaux de la Gaule et ces tumulus nombreux répandus dans toute la vallée de Sebdou, dans toutes les contrées voisines et auxquels les Arabes donnent le nom de Tombes des Djohels, des Idolâtres ?

Ce qui du reste achève de montrer que les Dryites occupaient bien le massif tlemsénien, c'est qu'après les avoir mentionnés Ptolémée ajoute :

« Au-delà du mont Durdus, on trouve les Elouliens, les Tolotes et les Nakmousiens qui s'étendent jusqu'aux monts Garaphes. »

La situation des Dryites est une de celles sur lesquelles il ne peut pas s'élever le moindre doute.

Comme les *Nakmousiens* s'étendent au-delà du mont Durdus et jusqu'aux monts Garaphes (L'Ouancherich), il en résulte que le mont Durdus embrasse non-seulement, le massif tlemsénien, mais encore toute la chaîne des Kefs jusqu'à Frenda. Je laisse les Nakmousiens de côté parce qu'ils ne sauraient appartenir en rien à la subdivision de Tlemsên, pour m'occuper seulement des Elouliens et des Tôlôtes.

Ces deux tribus erraient dans ces vastes plaines qu'on a nommées avec tant de raison les Hauts Plateaux. Et comme la limite de la Mauritanie Césarienne était la Mlouïa et non la ligne conventionnelle qu'on lui a substituée, que les *Elouliens* commencent l'énumération qui marche, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, de l'Ouest à l'Est, ils devaient s'étendre sur toute cette partie des grandes steppes comprise entre la Mlouïa et notre limite, les *Tôlôtes* occupant ce qui s'étend de cette même limite jusqu'à la route qui conduit de Sa'ïda à Géryville, tout le pays des H'améïan occidentaux et orientaux.

Établissons maintenant la synonymie des territoires que nous avons donnés à chacun des peuples cités par Ptolemée dans la région,

(1) Un nom enregistré par Ptolémée dans sa liste des tribus de la Mauritanie Tingitane semble venir à l'appui de la réflexion que je fais ici, ce nom est celui des *Nektibères* qu'il place précisément à la même hauteur que les Dryites. Est-it nécessaire de faire remarquer que nous retrouvons là une fraction de cette race ibérienne qui, la première, peupla l'antique Hispanie et la fit appeler lberia. Le voisinage des Dryites et des Nektibère rappelle involontairement les *Celtibères*.

laquelle répond en partie à la subdivision de Tlemsên.

De ce qui précède, il résulte que :

Les *Herpiditanes* occupaient tout le pays des Beni Inassen, le pays des Msîrda, des Souh'alia, des Djebala et des Trâra.

Les *Sôres*, une partie du pays des Angad marokains (Beni Oukîl, Ouled Ah'med ben Braîm Mezaouîr) et du cercle de la Marnîa.

Les *Teladousiens*, le pays des Oulh'as'a, des Ouled Khralfa, des Ouled A'bdallah, des Ouled Zair, et presque toute la subdivision d'Oran.

Les *Massaisyliens*, les parties Sud des Angad marokains et chez nous la grande plaine, la région basse du pays des Beni bou Sa'ïd, les Douî Iahîa, les Ouled Riah, les R'sel, les Ouled Sidi A'bdeli, les Ouled Zaïr, les Bout Aïs'a, les Ouled Mîmoun, les Hazedj de Sidi bel A'bbes, les Beni Slîman et les H'achem.

Les *Dryites*, le pays des Beni bou Sa'id, et ceux des Beni Snous, des Beni H'ediel, des Ouled Ourièch, des Ouled Nahr Habaïdia, des Beni Ourdnîd, des Ahl el Ouîd, des Beni S'maïel, des Ouled Balar'.

Les *Elouliens*, la partie du massif tlemsénien et des hauts plateaux marokains qui s'étend de la Mlouïa aux limites de l'Algérie.

Les *Tôlôtes*, le pays des Ouled Nahr el lbel, des Ouled A'li ben H'amel, des Beni Mat'ar, des Djafra et des H'améian orientaux et occidentaux, avec leurs K'sours

Telle est la synonymie certaine ou probable de tous les noms applicables à la subdivision de Tlemsên que nous ont transmis les écrivains anciens et dont l'étude du pays nous a révélé l'existence, nous en avons ainsi toute la géographie comparée.

Lorsqu'on examine l'ensemble des différentes positions qu'ils représentent et qu'on recherche sur le terrain quelle pouvait être la direction de leurs relations mutuelles, il est facile de rétablir les grandes dispositions de l'occupation romaine dans la partie occidentale de la Mauritanie Césarienne.

Elle s'appuyait sur trois lignes principales, dirigées comme les grands caractères physiques du sol, de l'Ouest à l'Est. En voici les différents jalons :

1ère LIGNE INTÉRIEURE. - *Sour* (La Mar'nia), El Bridje, Pomaria (Tlemsên), Tizi et *Rubrae* (H'adjar Roum) ;

2° LIGNE INTÉRIEURE. — *Kalama* (Nedroma), Chabat ben

Diaf, Mechra Msaouda, *Camarata* (Si Sliman) et *Timici Colonia* (Aïn Temouchent) ;

3° LIGNE OU LIGNE MARITIME. — Lemnis (Adjeroud ou Bou Terfeus), *Popletus Flumen* (l'Ouêd Kouarda), *Ad Fratres* (Nemours), *Artisiga* ou *Gypsaria* (Mersa H'anaye), *Portus Cæcilii* (Mersa Ourdanîa), *Siga* (Takebrit), Portus Sigensis (H'archgoun ou Rachgoun), *Camarata* ou *Portus Camaratæ* (Sidi Djelloul).

D'autres lignes perpendiculaires à celles-ci en liaient les points principaux.

Il est probable, ainsi que je l'ai déjà observé, qu'une route réunissait Sour (La Mar'nia), à Lemnis ou à la petite baie de l'Ouêd Kouarda et qu'une autre allait de Sour vers Ad Fratres, par Nedroma, comme il est probable aussi qu'on allait directement d'Artisiga ou Gypsaria à Nedroma, ainsi que cela se faisait encore au Xe siècle, du temps de Bekri.

Deux voies secondaires partant de Tlemsên se dirigeaient sur Siga; la première par *Urbara* (H'adjar Ouâglhef), l*a colline des Ouled Sidi el Khraouen*, et le *Mechra Msaouda* ; la seconde par *Urbara*, *A'ïn Ouahêb*, *Vasbaria* (le S'ouma' de l'Isseur), les *Seba' Chioukhr* et le *Mechra Msaouda.*

Enfin, une troisième voie réunissait *Tlemsên*, *Bou Djerar, K's'ar H'announ*, *El Bridj* et *Timici Colonia* (*Aïn Temouchent*) pour aller aboutir à la mer.

Nous n'avons point de renseignements sur la ligne intérieure qui liait les positions de la subdivision de Tlemsên, telles que Sour, aux établissements de la Mauritanie Tingitane, et il en existait incontestablement une, puisque la Carte ptoléméenne nous donne les noms de ses principaux gîtes d'étape. En partant de Sour, le premier était *Lanigara* (le château d'Islî), et le second *Galapha* ou *Galafa* que représentent quelques ruines romaines situées en un lieu appelé *Tabrida* (le *gué*, en berbère), où l'on passe la Mlouïa.

On a vu qu'en fixant Lanigara au château d'Islî, nous avons obéi à deux chiffres de distance d'une exactitude très-remarquable. Là synonymie de Galafa est établie d'une manière non moins sûre. En effet, Ptolémée met cette localité par 23° 40' de latitude et 11° de longitude, c'est-à-dire à 460 stades de 500 au degré, ou 102,000 mètres de Lanigara, et il y a du château d'Isli à Tabrida 104,800 mètres. Remarquons d'ailleurs que Galafa, d'après Ptolémée, appartient à la Mauritanie Tin-

gitane, d'où il resulte qu'à son époque, comme du temps de Léon l'Africain, 1,400 ans plus tard, la Mlouïa ne séparait pas les deux Mauritanies sur toute l'étendue de son cours et qu'à cette hauteur, la limite était formée par l'Ouêd Za, que l'on passe à 38 kilomètres de Tabrida, avant d'y arriver, en venant de l'Est.

Si on rapporte sur une carte, ainsi que je l'ai fait, le réseau de communication dont je viens de décrire la nature et la composition, on reconnaît qu'il s'éloigne peu de celui auquel nous a conduit la conquête du pays, et que notre drapeau flotte aujourd'hui dans la plupart des localités où le vent des brises agitait jadis les enseignes romaines. Il faut moins voir en cela le résultat d'une installation se traînant terre à terre sur les traces d'une autre qu'une conséquence de la pression exercée sur le choix des points d'occupation par les grandes dispositions du sol de la subdivision. Les points que nous occupons le seraient encore si nous disparaissions un jour et qu'un peuple héritier de nos idées vînt s'établir dans les lieux où s'étaient installés nos prédécesseurs.

La seule différence qu'il y ait entre le système romain et le nôtre, c'est que les Romains paraissent avoir attaché, dans la subdivision (le Tlemsên, comme dans celle de Sidi Bel A bbès, plus d'importance à occuper la sortie des vallées que leur tête. Ainsi, *Albulæ* (*Terræ*), protégeait l'entrée.de la vallée supérieure de la Mekerra et *Rubræ* (*Terræ*) (H'adjar Roum) fermait hermétiquement celle de l'Isseur, *Pomaria* était voisine des abords de la vallée inférieure de l'Ouêd Choulî et gardait les descentes du plateau de Ternî, alors que *Villa* (Tefesra ou le Bordj Roumi de Zara) et *Atôa* (Sebdou) veillaient sur la partie réellement montagneuse de la vallée de la Tafna.

Les Romains paressent avoir suivi la même marche que nous dans l'établissement de leurs voies de communication à travers la subdivision.

Ils ne construisaient de voies que dans certaines parties où la nature du terrain l'exigeait, clans certaines plaines, par exemple.

Ainsi, en traçant la nouvelle route de Tlemsên â I'H'anaïa, tête de la route de La Mar'nîa, on a coupé deux voies dont les morceaux tranchent de la manière la plus prononcée sur le fond poudreux du macadam français. L'un me semble appartenir, d'après la direction de son axe, dirigé du Sud-Est au Nord-Ouest à la voie qui de Pomaria (Tlemsên) conduisait à Nedroma par Aïn K'ebîra ; le second à la route qui liait Pomaria au Sour (La Mar'nîa).

Dans les contrées élevées, sur la pente des montagnes ou dans les vallées, les ingénieurs latins se contentaient d'ouvrir la route, de remblayer ou d'enrocher les parties basses et les contre-pentes, d'entailler tout ce que la voie rencontrait de parties rocheuses. Lors de la construction d'une redoute sur l'Ouêd Chouli, on crut agrandir ou améliorer un large sentier arabe et c'était tout bonnement l'ancienne voie romaine qui conduisait de Pomaria à Rubræ, ainsi que je l'ai démontré en signalant les deux bornes milliaires trouvées au bord de cette route, dans la vallée de Tizi.

Il est assez difficile de déterminer d'une manière précise l'époque exacte de la fondation des premiers établissements romains dans la subdivision de Tlemsên. On peut croire qu'elle suivit de près la pacification de la Mauritanie Césarienne et sa réunion définitive à l'empire, après la révolte d'Eudaimon, affranchi du roi Ptolémée qui tenta inutilement de venger sa mort.

Or, nous savons aujourd'hui, d'une manière certaine, que cet acte politique eut lieu l'an 40 de l'ère chrétienne. La démonstration est précise, rigoureuse(1).

Cependant, des différentes colonies établies par l'empereur Claude, la plus occidentale que nous connaissions est Oppidum Novum, à 26 kilomètres au-delà de Miliana ; et elle est encore fort loin des territoires tlemsêniens. Plusieurs années auparavant, l'empereur Auguste en avait installé une à Cartennæ (Tenès), qui est un peu plus à l'Ouest et qui reste jusqu'au 2e siècle la colonie la plus occidentale qui nous soit connue. Je n'entends parler ici, il est vrai, que des villes indigènes dotées par les empereurs d'une constitution politique particulière et non des simples colonies, comme celle que nous fondons chaque jour en Algérie ; en prenant le mot dans cette dernière acception, on voit que durant la seconde moitié du premier siècle, les colons romains s'étaient installés bien avant dans l'Ouest.

A l'époque où Pline écrivait son ouvrage, vers l'an 72, *Arsenaria* était peuplé de Latins et le *Portus Magnus* (Oran, Mers el Kebir) de citoyens romains ; il en était e même de *Timici* (Aïn-Temouchent), car nous ne pensons pas qu'il faille voir dans le mot *Civitas* que lui donne l'encyclopédiste latin, les hautes prérogatives qu'emportait avec

(1) Voyez dans le premier numéro de cette *Revue* le travail de M. Berbrugger et dans le numéro 2, page 120, une lettre de M. d'Avezac qui l'a fait suivre d'observations insérées dans le numéro 4, page 313.

lui le droit de cité et qui étaient supérieures à celles des colonies.

Timici est un des points que j'ai rattachés plusieurs fois aux positions occupées par les Romains dans la subdivision de Tlemsên, mais elle n'en fait pas partie.

Il nous faut encore franchir 30 ou 35 ares pour retrouver dans Ptolémée le premier nom, décoré du titre de *Colonie* et appartenant à la subdivision, que citent les écrivains anciens. C'est *Siga* que Pline signale comme un simple *Oppidum*.

Ainsi, ce serait entre l'époque pendant laquelle Pline écrivait son grand ouvrage et celle qui vit Ptolémée composer ses *Tables* géographiques, c'est-à-dire durant les vingt-cinq dernières années du premier siècle de notre ère, que les Romains auraient procédé à leur installation dans les extrêmes parties occidentales de la Mauritanie Césarienne.

Mais les Romains étaient plus expéditifs que cela. et s'il n'est fait mention d'une colonie romaine à l'Ouest de Timici qu'aussi tard, ce n'est pas une raison pour croire que les conquérants latins n'y aient pas installé des établissements d'une autre nature, des places fortes, des postes, des centres d'autorité purement militaires. L'étude du texte de Ptolémée vient à l'appui de cette remarque, et il est même assez curieux de lui voir nous donner le réseau de la première occupation romaine dans cette région lointaine, alors qu'il semble ne rien savoir de ce qui s'était fait dans les parties centrales, entre la Mina et le Serbets (l'*Isseur* de l'Est). Évidemment, on avait été au plus pressé, on avait couvert le pays du côté où il était le plus vulnérable, du côté de la Mauritanie Tingitane qui fut au pouvoir de tribus insoumises jusqu'au déclin de l'empire.

La belle position de Tlemsên dut être occupée par Rome, ainsi que je l'ai fait déjà remarquer, dès qu'elle songea à occuper décidément la région environnante, et on ne s'avancerait pas beaucoup en fixant la date de ce fait à l'an 50.

D'un autre côté, il ne faut pas s'étonner de voir le géographe d'Alexandrie ne donner aucune qualification particulière aux différentes localités qu'il mentionne et dont nous avons discuté la synonymie, Kala ou Pomaria, Urbara, Vasbaria, Kelama, Lanigara Villa, Atôa, Arina. ou Rubræ.

Encore, de son temps, elles n'avaient, sans doute, que des garnisons et un nombre de coloras assez peu considérables pour qu'on n'ait pas cru devoir les doter d'institutions municipales d'aucun genre. Ceci

semble démontré par le peu de développement qu'avait pris leur enceinte lorsqu'elle eut atteint son apogée, Rubræ étant la seule qui décèle en cela une véritable importance.

Les inscriptions recueillies jusqu'à présent dans les différentes localités dont il a été question ici sont loin de corroborer, quant à l'ancienneté de l'occupation romaine, les déductions auxquelles vient de nous conduire l'analyse des textes de Pline et de Ptolémée.

A Sour (*La Mar'nîa*), la date la plus reculée que mentionnent les textes épigraphiques est l'an 222 de notre ère (182 de la province) ;

A Pomaria (*Tlemsên*), l'an 238 (198 de la province);

A Rubrae (*H'adjar Roum*), l'an 296 (256 de la province).

Ces dates n'infirment cependant en rien ce que nous avancions plus haut, que l'occupation romaine devait remonter à la seconde moitié du 1er siècle de notre ère. Les chiffres des inscriptions indiquent seulement qu'elle n'a pris un caractère arrêté, définitif, qu'assez tard.

Cherchons maintenant à déterminer la seconde limite de la période dont je me suis proposé de trouver les deux termes extrêmes,

L'époque des premières invasions arabes, celle d'Okba, l'an 62 de l'hégire (681-82 de notre ère), celle de Hassan et R'assani, en l'an 74 (693-94), qui fut précédée de ce désastre immense que dans leur désespoir suprême les Berbers firent subir à tout le pays, est en même temps l'époque de la destruction des établissements romains de la Mauritanie.

Les chiffres que nous fournissent les inscriptions sont en cela parfaitement d'accord avec l'histoire.

Ainsi, on a relevé sur l'une des tombes découvertes à Tlemsên, la date 591 de l'ère de la province ou 631 de notre ère, à H'adjar Roum (*Arma ou Rubrae*) la date 481 A. P. 441), à La Mar'nia (*Syr*) la date 404 (A. P. 364), ce qui montre d'une manière positive que la première de ces villes était encore debout à l'expiration du premier tiers du 7e siècle. Nous ne pouvons assurer qu'il en ait été de même pour les autres établissements, mais rien non plus ne nous autorise à croire le contraire.

Afin, du reste, que l'on se fasse une idée plus complète de la continuité de l'occupation romaine d'après ses propres monuments, nous allons réunir ici, dans leur ordre chronologique, toutes les dates fournies jusqu'à ce jour par les inscriptions.

Elles ont toutes été ramenées à l'ère chrétienne par l'addition du chiffre 40 qui représente la différence entre cette ère et celle de la

réunion des Mauritanies à l’Empire, ANNO PROVINCIAE l’an de la province, ainsi que s’expriment les textes épigraphiques.

Millésimes recueillis à *Pomaria* ou Tlemsên :

3e *Siècle*. — Inscription qui paraît se rapporter à Gordien III et dont la date est, d’après cela, comprise entre les années 238-244.

5e *Siècle* : 410. — 6e *Siècle* : 518, 521, 527, 538, 545, 548, 551, 555, 556, 557, 560. — 7e *Siècle* : 630, 631.

Millésimes recueillis à *Rubrae* ou H’adjar Roum :

3e *Siècle*. — Inscription du règne de Geta : 211, 217. — 4e Siècle : 302, 303, 310, 324, 333, 334, 345, 352, 391, 393, 394, 398. — 5° Siècle : 481.

Millésimes recueillis à *Syr* ou La Mar’nia :

3e *Siècle*. — Inscriptions de quatre bornes milliaires du règne de l’Empereur M. Aurelius Severus Alexander et écrites sous deux procurateurs différents, — Inscription pour la conservation des jours de l’Empereur Gordien le Pieux, de sa femme Tranquillina et de toute sa famille, et dont la date est, d’après cela, comprise entre les années 238-244.

4e *Siècle*. — Inscription pour la conservation des jours de l’Empereur d’Occident Constant 1er, 347. — Inscription de deux tombes. 380-393.

5° *Siècle*. — Inscription d’une tombe, 404.

Il est assez curieux que, dans les deux premières séries de ces millésimes, les dates appartiennent la plupart au 4e et au 6e siècle, et que, dans l’ensemble des trois groupes, il n’y en ait qu’une seule (481, de Rubrae) qui soit comprise dans la période vandale, encore est-elle de la seconde époque de leur domination. Les populations avaient-elles fui lors de leur arrivée et ne sont-elles rentrées que le jour où la sécurité leur a paru assez complète pour le faire sans danger ? Cette question ne peut être résolue que par une exploration des ruines plus complète qu’il ne m’a été possible de la faire, puisque je n’avais à ma disposition aucun des moyens nécessaires pour un travail de ce genre.

Signalons à cette occasion l’inscription dédicatoire à l’Empereur Geta que l’on voit à Rubrae (H’adjar Roum) et sur laquelle j’ai déjà appelé l’attention du lecteur. Elle semble par sa position insolite au milieu des montants des murailles, constater que cet établissement a dû subir un remaniement complet à !a suite d’une première destruction qui aura

aura sans doute fait disparaître les monuments primitifs, monuments que les fouilles rendront probablement un jour à la lumière pour confirmer les enseignements de l'histoire.

Les populations indigènes de la subdivision de Tlemsên ont, comme toutes celles de l'Algérie, une idée précise du caractère distinctif des constructions romaines, et elles se trompent rarement à cet égard.

Chez les Beni Snous le souvenir des Romains est encore assez vivace, mais leur nom se mêle peut-être un peu trop avec celui qui sert à désigner les Chrétiens, les Nazaréens, En Ns'ara.

Ainsi la colline qui, au pied du piton appelé Corne de Zara, porte le Bordj Roumi, est appelée : *K'diat en Ns'ara*, le Morne des Chrétiens.

Le 3 novembre 1850, du Khremîs on me montrait le village des Ouled Mousa situé sur de grands escarpements que forme le flanc sud de la vallée et où l'on voit les restes d'un K'as'ba des Roumi Djohala appelée *Dar en Ns'ara*, la Maison des Chrétiens.

Les traditions locales font de Tefesra la résidence d'un chef chrétien nommé Cherouane, Servanius ?[1] qui, au moment de la conquête arabe se serait fait musulman pour conserver son pouvoir. On voit encore les ruines de sa maison, restes de constructions eu béton dans l'ancien style tlemsênien (1250-1500) qui n'ont rien de romain, mais qui peuvent fort bien avoir été élevés sur des fondations plus anciennes.

Ce qu'il y a du reste de plus intéressant au sujet de ce Cherouane, c'est qu'il existe encore trois familles Djohelia regardées comme formant la postérité de cet ancien chef, les Ben Totoche, les Ben Khedèche et les Ben Habrache ; les Ben Khedèche sont aujourd'hui à Tlemsên. A l'époque où je me trouvais dans le pays, j'étais très-désireux de faire quelques études sur ces débris d'une race éteinte, mais les circonstances ne me le permirent pas ; je les recommande vivement à tous ceux qui ont pour les recherches anthropologiques le goût et l'ardeur qu'elles exigent impérieusement.

Cette croyance générale chez les Arabes que les pierres taillées des ruines romaines sont autant de coffres remplis d'or et d'argent, je

---

(1) Je hasarde cette transcription d'après un type que me fournit le Bekri. En parlant de l'origine de la ville de Tripoli de Barbarie, il dit : « Si l'on en croit la tradition, elle dut sa fondation à l'empereur Cheferous, اشفاروس », c'est-à-dire à l'empereur Lucius Septimius Severus, qui était né à Leptis, ville de la Tripolitaine.

l’ai trouvée surtout très-vivace à H’adjar Roum. Voici une petite anecdote qui montrera qu’elle est de plus très-sérieusement acceptée.

On voit dans le lit de l’Isseur, un peu au-dessus d’H’adjar Roum les fondations d’un ancien barrage, fondations dans lesquelles j’avais cru reconnaître un travail romain.

A H’adjar Roum, l’lsseur est la source unique où les Arabes pour leurs cultures, la vaste prairie du gouvernement pour ses fourrages, puisent l’eau de leurs irrigations. A l’époque où j’y étais, il y avait de temps à autre des contestations entre les indigènes et les concessionnaires de la prairie. Je fus un jour appelé comme arbitre dans l’une des ces discussions.

Après quelques explications, je fis remarquer aux Arabes que nous étions fort loin de prendre toute l’eau de la rivière et qu’ils n’avaient qu’à construire un autre barrage pour en détourner la quantité nécessaire à leurs besoins. On me répliqua qu’il fallait pour cela des instruments, des ouvriers exercés, que sais-je. — Ceci, leur répliquai-je, est une défaite. — Qui a donc construit le barrage d’en haut si ce n’est vous ?

Le chef d’un douar voisin qui était près de moi m’appuyant un doigt sur le bras me répondit : « O toi, qui à la clef des coffres où les Romains ont déposé leurs tefkeras (leurs écrits) ne sais-tu pas que ce sont eux qui ont élevé ce sed, cette digue. »

C’est ainsi que chez les Arabes la vérité arrive, surtout quand on ne la cherche pas.

On pense bien que dans cette occasion où j’avais obtenu si facilement un renseignement que je demandais en vain depuis longtemps, je ne cherchai pas plus à dissuader mes interlocuteurs au sujet de leurs idées sur les écrits romains que sur l’or et l’argent des coffres de pierre de taille.

Ceci eût été du reste fort inutile, je l’avais déjà tenté plusieurs fois sans obtenir d’autre témoignage de conviction qu’un sourire très-significatif ou un mouvement de tête qui ne l’était guère moins.

Qu’on me pardonne de me mettre encore en cause pour dire ce qui m’était arrivé.

Dans mes courses, je portais avec moi une sacoche en cuir jaune, semblable à celle qu’emploient les enfants allant au collège ; sa serrure se fermait au moyen d’une petite clé de formes assez bizarres ; elle avait sans doute frappé les Arabes sans que je m’en aperçusse et elle était

devenue pour eux le complément indispensable des talismans avec lesquels j'arrivais sans difficultés aux richesses inaccessibles .pour eux.

C'était le soir d'une triste journée de novembre. Nous causions autour d'un de ces pauvres feux de tentes qui semblent plutôt destinés à vous geler qu'à vous réchauffer. On parlait beaucoup de la fameuse clé, de cette clé merveilleuse qui avait été surnommée la *Clé de l'or.* Je faisais de grands efforts pour leur démontrer que leur croyance n'avait aucun fondement, que la petite clé ne pouvait remplir le but auquel ils la destinaient, et j'ajoutai que du reste je l'avais perdue depuis plusieurs jours ; leur incrédulité à ce sujet était complète : ils me soutinrent qu'il ne m'était pas possible de la perdre, et que si je l'égarais elle reviendrait toujours en mon pouvoir. La fatalité voulut qu'au moment où ils prononçaient ces paroles, à la suite d'un geste un peu vif de ma part, la clé vint à tomber sur un endroit du sol où elle reçut sans obstacle toute la lumière du jet étincelant d'une flamme mourante. J'étais confondu.

Du reste, leur dis-je impatienté, si j'extrais tant d'or de ces coffres, comment se fait-il qu'aucun de vous n'en ait encore vu en ma possession.

Oh ! mais, me dit l'un d'eux, l'opération au moyen de laquelle tu l'extrais demeure pour nous tout aussi invisible que l'or et l'argent eux-mêmes.

Il n'y avait rien à ajouter.

C'eût été une chose fort intéressante que de pouvoir déterminer approximativement le chiffre de la population de la subdivision de Tlemsên, à l'époque romaine.

Les données que nous possédons sur le nombre et l'étendue des établissements romains ne sont peut-être pas encore assez complètes pour cela. Cependant, tout bien considéré, je crois que l'en peut estimer que ce territoire avait jadis une population peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui (les documents statistiques des Bureaux arabes la portent à 80,000 âmes), un peu plus forte cependant ; et il me semble qu'en l'élevant à 100,000 âmes, les chances d'erreur ne seraient pas grandes.

Il est indispensable d'observer qu'en posant ce chiffre je donne au territoire romain l'étendue de la subdivision française, mais si nous restituons à cette partie de la Mauritanie ses véritables limites, c'est-à-dire la Mlouïa et l'Ouêd Za, si nous y faisons rentrer qui s'y trouvait alors,

le pays des Beni Snassen et celui des tribus qui habitent au Sud, il faudra dès-lors lui assigner une population bien plus considérable et qui ne doit être guère au-dessous de 200,000 individus.

Les notions que nous avons acquises jusqu'à ce jour sur l'administration de la Mauritanie Césarienne ne sont pas assez étendues pour que nous puissions en donner une idée réellement satisfaisante. Elles se compléteront peu à peu. La question devient surtout embarrassante lorsqu'il s'agit d'une partie définie de ce grand pays. Et c'est précisément ce qui arrive au sujet de la subdivision de Tlemsên.

Les inscriptions locales n'offrent à ce sujet qu'un petit nombre de renseignements que nous allons néanmoins réunir ici afin de poser les premiers jalons d'une étude dont on ne saurait nier le grand intérêt.

On voit par les milliaires de la Mar'nîa, et ce sont les premiers textes épigraphiques à nous connus qui en parlent que, sous l'empereur Marcus Aurelius Severus, c'est-à-dire de 222 à 235, le pays était administré par des *Procurateurs,* Procuratores. Elles nous ont transmis le nom de deux d'entre eux, P. Fi. Clemens, T. Aelius Decrianus, qui est bien le second dans l'ordre chronologique puisque le procurateur Clémens fait poser simplement les bornes milliaires tandis que Decrianus en fait ériger de nouvelles, et c'est ce que constatent également les bornes de Tizi.

L'inscription de l'autel dressé au Dieu Aoulisoua par un individu appartenant à l'Aile Exploratrice Pomarienne Gordienne montre, que sous les Gordiens (237-244) le titre de *Procurateur* appartenait encore à un des hauts fonctionnaires du pays. On a tout lieu de croire que ce personnage était en même temps *Préfet* (Praefectus) du corps de cavalerie dont nous venons de donner le nom, bien que l'exercice de l'une de ces charges ne fût pas la conséquence des prérogatives attachées à la seconde, puisque dans l'autre monument élevé au Dieu Aoulisoua, FI. Cassianus prend le simple titre de Préfet des Explorateurs Pomariensiens.

Ces deux textes montrent d'ailleurs de la manière la plus explicite qu'il y avait à Tlemsên un corps de cavalerie indigène, connu sous le double nom d'*Explorateurs Pomariensiens et d'Aile Exploratrice Pomarienne Gordienne,* que ce corps était commandé par des *Praefecti*, préfets.

Une longue inscription, que j'ai trouvée à H'adjar Roum et dont

j'ai déjà parlé, nous révèle l'existence d'un autre corps de cavalerie appelé *Ala Finitima,* Aile finitime, Aile de la Frontière, mais cette inscription est tellement mutilée qu'on ne saurait en extraire aucun autre détail.

La seconde cohorte des Sardes, *Cohortis Secunda Sardorum*, était en garnison à Rubrae (H'adjar Roum) et était aussi commandée par un *Praefectus*. Ce sont encore les inscriptions qui nous en instruisent, sans toutefois nous permettre de dire à quelle époque. J'en ai parlé en son lieu et place.

Tel est l'ensemble du petit nombre de documents certains que nous avons acquis jusqu'à ce jour sur l'administration et l'organisation militaire des territoires tlemséniens.

Nous les ferons rentrer plus tard dans un tableau général de la province, qui leur servira de développement et leur donnera une signification que l'isolement leur enlève totalement.

Au déclin de l'Empire, vers le 5e siècle, le gouvernement Byzantin se vit obligé, afin de mettre ses possessions d'Afrique à l'abri des attaques des populations S'ah'ariennes, de les couvrir par une ligne indiscontinue de marches militaires qui embrassaient les parties australes de la Tripolitaine, de la Byzacène, de la Numidie et de la Mauritanie.

On en trouve l'énumération dans un document officiel intitulé : *Liste des dignités de l'Empire d'Occident.*

Pourquoi cette énumération qui marche régulièrement de l'Est à l'Ouest, s'arrête-t-elle subitement à la marche de Miliana ou de Zoukkabar, appelée aussi Colonia Augusta, c'est ce que nous ignorons. Le document est-il incomplet ou la Rome de Byzance avait-elle déjà perdu tout le terrain qui de là s'étend jusqu'à l'Océan Atlantique ?

J'aime mieux admettre la première de ces suppositions, puisque j'ai trouvé à Ar'bal, l'ancienne Gava, à une trentaine de kilomètres au Sud d'Oran, l'inscription suivante tracée assez machinalement sur un énorme bloc de calcaire blanc bruni par le temps :

E VICTRICI C. IVLIVS MAXIMVS PROC. AVG. PREPO DIANASITVS LIMITI	A Diane victorieuse, Caius Julius Maximus, Procurateur de l'Empereur, Commandant de la marche frontière.

Il manque malheureusement à cette inscription sa partie la plus essentielle pour nous, c'et-à-dire sa date. Nous pouvons supposer, il est

vrai, qu'elle se rapporte à l'organisation politique dont il vient d'être question et cette hypothèse n'a rien d'improbable.

Cette marche de Gilva faisait-elle suite à celle de Zoukkabar ? était-elle la dernière de la Mauritanie Césarienne ? comprenait-elle la subdivision de Tlemsên? c'est un problème dont la solution est réservée aux découvertes futures ; le fait que je viens de signaler conserve néanmoins toute sa valeur.

A tous les sujets que j'ai traités dans ce mémoire, je dois en ajouter un autre qui est non moins important. Je veux parier du développement et de l'organisation du christianisme dans cette partie de l'empire romain. Il est dans mes intentions de publier une note étendue dans laquelle je dirai quelles sont mes idées à cet égard. Qu'on me permette donc de n'en donner ici que le résumé.

On n'a trouvé jusqu'à présent, sur les monuments exhumés de l'oubli dans les limites de la subdivision de Tlemsên ou aux environs, que des témoignages fort peu nombreux de l'influence des dogmes chrétiens sur les populations qui occupaient tout ce pays. Et cependant, la plupart de ces monuments portent des dates qui, ainsi qu'on l'a vu, appartiennent à une époque où la religion du Christ était sinon triomphante, au moins reconnue officiellement. Ce qui le prouve surabondamment c'est que les principales positions dont j'ai déterminé la synonymie, étaient, à la fin du 5e siècle (481), le siège d'autant d'évêchés dont les noms sont inscrits dans la Liste de Victor de Vite,

Ainsi, nous y trouvons mentionnés :

Le Gypsariensis Episcopus,
Le Serrensis Episcopus,
Le Pomariensis Episcopus,
Le Timicitanus Episcopus,
L'Arenensis Episcopus,
Le Regiensis Episcopus.

dont les résidences étaient à :

Gypsaria, — Mersa H'anaye,
Syr, — La Mar'nia,
Pomaria, — Tlemsên,
Timici, — A'ïn Temouchent,
Arena, — H'adjar Roum.
Regia, — Timisouïne.

Et en adoptant pour limites de ces circonscriptions ecclésiastiques celles qu'elles avaient dû évidemment choisir de préférence, c'est-à-dire les grands accidents physiques du sol, on reste étonné de la

parfaite péréquation de surface à laquelle on était arrivé. Ceci deviendra très-sensible dans la petite carte dont sera accompagnée la note qui me fournit les détails généraux que l'on vient de lire.

J'arrive enfin à la conclusion qu'exigent et de si longs détails et les recherches mêmes qui en sont l'objet.

J'ai mesuré les ruines de tous les établissements romains de la subdivision, suivant les trois dimensions de l'étendue, longueur, largeur et hauteur ; j'ai jaugé à fond le matériel immeuble de cette occupation que les âges et la main de l'homme ont presque fini d'effacer. Si je l'ai fait, ce n'est pas dans le simple but d'achever quelques recherches d'archéologie, ce n'est pas seulement pour arpenter le terrain et mesurer des pierres, c'était pour interroger les restes du passé, pour dégager l'inconnu de questions restées insolubles jusqu'à présent et arriver à la vérité. De ces analyses minutieuses, voici ce qu'il ressort pour moi : c'est qu'après une lutte et une domination qui ont duré six siècles, les Romains n'étaient pas aussi solidement assis dans cette partie de la Mauritanie Césarienne qui représente la subdivision de Tlemsên, que nous après vingt ans, et que leur installation avait tout au plus le développement de la nôtre.

Veux-t-on savoir maintenant pourquoi la puissance de Rome finit par tomber sur ce sol où elle a paru à quelques écrivains si solidement assise, c'est qu'elle repoussait la barbarie au lieu de l'absorber, ainsi que nous faisons ; et qu'un jour qu'elle avait perdu de ses forces, celle-ci se resserra pour l'étouffer, comme fit le Chêne du Crotoniate. Entre la civilisation moderne et la civilisation antique, il n'y a aucun rapport, quant aux destinées : l'une était sans cesse menacée par la sauvagerie ; contre l'autre, elle ne saurait jamais prévaloir, parce qu'à la différence de la première, elle assimile ou détruit sans espoir.

Qu'on cesse donc de rapprocher les âges modernes de l'antiquité et de nous promettre le sort de nos prédécesseurs, qui n'ont laissé de leur présence que des ruines éparses autour de nous. Je repousse toute espèce de parallèle de ce genre, parce qu'on ne saurait en établir sans violer la logique et mentir à l'histoire du progrès dans l'humanité !

O. MAC CARTHY.

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES EN TUNISIE.

(Voir le n° 4 de la *Revue africaine*.)

Route du Kef à Tunis.

Les bonnes relations que j'avais eues avec le Kïaïa du Kef, Salah ben Mohammed, et avec son fils aîné, le Kaïmakan Farhat, s'altérèrent un peu à la fin de mon séjour, parce que ce dernier, ayant voulu me mêler à certaines intrigues politiques et administratives, avait essuyé un refus péremptoire de ma part. Il avait la singulière prétention de se faire nommer Bey de Constantine par le Gouvernement français et avait jeté les yeux sur moi pour l'aider dans cette poursuite. Le *Caïd ed Dokhan* (fermier des tabacs) Haïm, honnête israélite à qui son emploi valait, disait-il, un revenu d'une trentaine de mille francs, avait été son intermédiaire dans cette absurde négociation où je ne pouvais l'aider en rien, quand je l'aurais voulu, et où je n'aurais pas voulu m'entremettre, quand j'aurais pu le faire avec efficacité.

La mauvaise humeur de mon hôte n'avait sans doute pas échappé à ses inférieurs ; aussi les deux spahis qui avaient mission de me conduire à Tunis, ne croyant pas devoir se gêner, se firent attendre plusieurs heures et je ne pus me mettre en route que très-tard.

Je quittai le Kef, le 25 août, à 5 heures 40 minutes du soir. Au lieu de descendre dans la plaine, j'allai coucher dans les montagnes qu'on appelle *Dir el Kef*, un peu à gauche de la route de Tunis.

HENCHIR El AMMIR. — A trois kilomètres Est du Kef, auprès de la source appelée Aïn Oued el Ammir, je passai devant des ruines peu considérables.

BORDJ BEURZIG. — Nous nous arrêtâmes, pour passer la nuit, à cette ferme qui est bâtie au milieu des débris d'une petite construction romaine. Elle se trouve à un kilomètre du point précédent. Il y a dans la cour une citerne considérable, profonde et qui, dit-on, s'étend très-loin.

HENCHIR EZ ZELZELA. — A 6 kilomètres de là, la ruine du tremblement de terre, زلزلة. Vestiges de peu d'étendue au milieu desquels s'élève un pan de mur. Deux cent mètres plus loin, coule une petite fontaine.

HENCHIR KECHRIDA. — Deux kilomètres au-delà, est la ruine des chênes *Kerrouche*. Elle s'étend à droite cl a gauche de la route.

HENCHIR EL M’RACEL. La ruine du laveur. — Quelques pierres taillées autour d’une fontaine qui est à un kilomètre du point précédent. Après cet endroit, on quitte le terrain pierreux et montueux qu’on a suivi depuis le Kef, et l’on marche dans une plaine ondulée.

HENCHIR BARA. — Trois kilomètres au-delà, ruine romaine peu considérable, autour d’une petite ferme entourée de gourbis. Un peu après ces vestiges, on aborde par *Foum Kheng el Kedim* (bouche du vieux défilé), pays de lions et de voleurs, une large plaine (*Bheret Kaleukh*), où débouchent plusieurs vallées.

OUED TASSA. — A 6 kilomètres d’Henchir Bara, et avant de traverser Oued Tassa : j’ai vu à gauche, et pour la première fois, la grande voie qui allait de Carthage aux frontières de la Numidie. Il en sera parlé amplement un peu plus bas.

Dans ce même endroit, il y a quelques pierres taillées sur un tertre.

A 600 mètres au-delà, sur un tertre à droite de la route, et sur deux autres à gauche, restes d’un petit établissement romain.

A 100 mètres plus loin, restes d’autre petit établissement.

Après un kilomètre et demi, petites ruines.

OUED El LOUZ. (Rivière de l’amandier). — A un kilomètre au-delà, est un tombeau en pierres de taille, haut de 5 mètres sur 5 mètres de large; sa forme est celle d’un tétrapyle surmonté d’une coupole, et dont les piliers visibles seulement à l’intérieur sont enveloppés extérieurement par quatre parois également en pierres de taille. Sur la face septentrionale, on lit :

N° 19.

M. CORNELIVS RVFVS VIXIT AN. LXV ET

« Marcus Cornelius Rufus a vécu 65 ans, et……. »

Les deux dernières lettres sont liées et précédées par un cœur ; l’inscription attend un complément qui se trouvait sans doute sur une autre face du monument.

Tout autour de ce tombeau, il y a des ruines, surtout à l’Ouest. Leur ensemble donne l’idée d’une bourgade assez considérable. Elle commandait un passage. Les indigènes donnent souvent le nom de boutique *de barbier* aux petits monuments romains de cette forme.

BORDJ MSAOUDI, une des étapes de cette route, est à 150 mètres Sud du tombeau de Cornelius.

Environ 1400 mètres au-delà, quelques pierres taillées un peu avant de déboucher dans la vallée de Garsa.

500 mètres plus loin, beaucoup de pierres taillées sur un tertre à droite et sur un autre à gauche.

SIDI ABD REUBBOU. — Après avoir laissé à droite Henchir Korib, ruines assez importantes dans le canton de ce nom, à l'angle des plaines de Garsa et de Gorfa, on arrive à des ruines considérables, au milieu desquelles s'élève la jolie Koubba de Sidi Abd Reubbou, à côté d'un jardin arrosé par une belle source.

De magnifiques peupliers blancs, aussi gros que l'ancien platane de Bab Azzoun, ombragent cette fontaine, à côté de laquelle sont les vestiges du nymphaeum romain. Une multitude de petits peupliers ont surgi autour des grands et rappellent les jeunes arbres qui entourent l'arbre de Sétif, et qui en sont autant de rejetons. A côté de la chapelle du Santon, est un joli jardin planté de figuiers ordinaires et de cactus.

Le développement de ces ruines m'a paru être d'environ 1,500 mètres. Elles sont limitées à l'Ouest et à l'Est par deux arcs de triomphe dont le dernier est le moins maltraité par le temps. J'ai trouvé parmi les pierres tombées au pied de ce monument, ce fragment d'inscription.

N° 20

…..ARCVM QVEM
…..SVAE PROMISERAT
CTIONEM MVSTITANIS
…..DEDICAVIT DATIS
…..SIS PO……RIBVS[1]

A côté de cette inscription, est une pierre retournée, où j'ai senti des lettres avec le doigt ; son poids ne m'a pas permis de remettre l'écriture en haut. C'est sans doute le complément du fragment qu'on vient de lire, et qui nous donne dans l'ethnique Mustitanis l'ancien nom de cette ville (*Musti*).

Bien que la moitié au moins de cette inscription manque, on voit, par ce qui subsiste, que celui à qui on doit ce monument l'avait élevé

(1) Les lettres ont 0 m. 90 c. ; épaisseur de la pierre, 0 m. 15 c. ; hauteur, 1 m. 66 c. ; largeur, 0 m. 80 c.

en accomplissement d’une promesse et pair suite de son affection pour les gens de Musti.

Ces arcs de triomphe sont à une seule porte flanquée en avant et en arrière de deux piédestaux engagés, qui paraissent avoir supporté une statue. L’architecture en est assez ornée.

Dans la rue qui conduit d’un arc à l’autre, j’ai copié ces deux inscriptions :

N° 21.(1)

…….OIII………SVIII
PRIVATIANO QVOQVE CILCAI

N° 22.

....VM. M...RIA LVCINA FLAM. ET E.FVLVIVS KASTVS FVL
RI…….ANI…AE INFERIOR FILI EIVS CVM OB HONR...EIVS D
RTVTIS DECVRIONIBVS ET EPVLIS CIVIBVS DATIS

Le n° 22, auquel manque le commencement des lignes, a 2 mètres de long sur 33 centimètres de large. Les lettres ont 8 centimètres.

La première partie de cette inscription de dédicace est à côté de celle qu’on vient de lire, mais retournée. Je n’avais pas les moyens de déplacer un monolithe de cette dimension.

Les ruines de Sidi Abd Reubbou, situées au pied d’un contrefort Sud du Djebel Sera, sont évidemment les restes de *Musti*. L’inscription n° 20, où on lit Mustitanis le fait supposer ; le nom de *Henchir Mest*(2) que les Arabes donnent encore. à ces débris, confirme cette hypothèse que la comparaison des distances indiquées dans les anciens itinéraires achève de mettre hors de doute.

L’arc de triomphe occidental de Musti n’offre plus que la base des pieds droits ; la partie supérieure est écroulée. Les pieds droits de celui de l’Est s’élèvent encore à huit mètres. La largeur du monument est de sept mètres. Il est d’ordre dorique.

A 1 kilomètre des ruines de Musti, et à environ 400 mètres sur la droite de la route, on aperçoit des ruines de médiocre étendue. La plaine est très-large en cet endroit.

AÏN R’ARS ALLAH. — Cette fontaine. de *R’ars Allah*, dont l’eau est excellente, coule entre des pierres taillées, au-dessous d’une

(1) Pierre haute de 0 m. 25 c., et large de 2 m.

(2) On appelle *Mest*, en Tunisie, des bas de cuir, espèce de bottes molles qui collent sur la jambe.

carrière romaine qui est à environ 400 mètres du point précédent. En face, sur un mamelon, apparaît la Koubba de Sidi Abd el Azziz au milieu de restes antiques.

Après 600 mètres, restes d'un assez grand bâtiment carré en pierres de taille.

Après 700 mètres au-delà, quelques pierres taillées.

Après 800 mètres plus loin, quelques pierres taillées sur un mamelon.

Après 300 mètres au-delà, fragment de la voie antique déjà signalée.

Après 800 mètres, le long de cette voie qui est faite d'une espèce de béton, trois colonnes milliaires renversées à gauche de la route. J'y ai lu ces trois inscriptions :

N° 23.	N° 24. Après plusieurs lignes illisibles	N° 25.
D. N. CONSTA NTINO PDIISSIMO NOBILIS SIMO CE SARI LXXXVII	VIAM RARISSIMAM VSQVE AD FINES NVMI DIAE PROVINCIAE LONGA INCVRIA CORRVPTAM ADQ. DILAPSAM RESTITVI TVERVNT XXXV	.... TIV XIMV... II III VI

Le n°24 est évidemment la mime inscription que celle qui a été trouvée dans une maison particulière de Tunis, recueillie par M. Temple et que M. Dureau de Lamalle a essayé de restituer. Le fragment que j'ai trouvé complète précisément la partie douteuse de l'autre document épigraphique.

Le n° 23, dédié « A notre seigneur Constantin, très-pieux et très-noble César, » porte l'indication itinéraire : 87 milles.

Le n° 25, qui eût été surtout intéressant, à cause de ses trois indications itinéraires, est malheureusement illisible.

La différence des indications itinéraires fait supposer que l'endroit ou se trouvent ces colonnes milliaires était un point d'intersection de diverses routes.

La voie romaine, très-bien conservée en cet endroit, est bordée de dalles arrondies par le haut. On trouve çà et là quelques blocs qui paraissent placés pour offrir un siège au voyageur fatigué.

A 400 mètres du lieu où gisent ces colonnes milliaires, ou voit sur la droite un grand bâtiment construit en blocage.

OUED sou ATILA. — A 200 mètres au-delà, on traverse la rivière de Bou Atila en passant à côté d'une petite construction romaine.

SIDI BOU ATILA. — 700 mètres plus loin, est la Koubba de Sidi bou Atila à gauche de la route ; à coté, sont de petites ruines.
Après 300 mètres, pierres taillées, à droite.

HENCHIR HADJA. — A deux kilomètres de là, ruines de Hodja, au-dessus de deux sources Ce sont les restes d'un établissement assez considérable. La citadelle assez bien conservée est flanquée de quatre tours carrées. Les logements sont sur le rempart occidental.

Sur une colonne entière, on a lu cette inscription :

N° 26.

IMP. CAESAR
C. IVLIVS VERVS M
AXIMVS PIVS F.
AVG. GERM. MAX.
SARM. MAX. DAC
VS MAX. PONT.
MAX. T. P. III IMP.
C. IVLIVS VERVS M...
MVS NOBILI. CAES. P.
IVVENTVTIS GER.
SARM. MAX. DAvS
MA. PARTICVS

Sur un fragment de colonne milliaire, on lit le chiffre 82.

Hadja parait être l'Agabia de la carte de Peutinger

Derrière et à peu de distance de ces ruines, au nord, sont la ville de *Dougga*, où il y a aussi des restes romains ; et la dachera appelée *Balda*.

Il existe à Dougga, village bâti sur les immenses ruines de l'antique Thugga, un temple tetrastyle parfaitement conservé, où l'on voit un aigle éployé dans le tympan du fronton. M. Benoît, un des français établis à Tunis et qui a trouvé une mort tragique dans ce pays, m'a communiqué l'inscription suivante qu'il a lue sur la frise de ce temple

n° 27.

IMP. CAES. P. LICINIO GALLIENO GER
MANICO PIO FELICI AVG. PP. P. MAX
TRIB. P. X IMP. X COS. IIII DESIGN. PROCES
RESP. COL. LICINIAE SE..R[AVREL.. ALEX.
TIIVGG. DEVOTA NVMINI MAIESTATI
QVE EIVS

L'indication du 4° consulat de l'empereur Gaillienus donne à cette dédicace la date de 261.

Le temple de Thugga est d'ordre corinthien ; les colonnes cannelées et en marbre sont des monolithes, sauf une seule. Elles ont 3 mètres 11 centimètres de circonférence à la base. Outre l'inscription rapportée plus haut, il y en a deux autres, dont celle-ci seulement a pu être déchiffrée.

N° 28.

L. MARCIVS SIMPLEX ET L. MAR
CIVS SIMPLEX REGILLIANVS S. P. F.

D'après cette épigraphe, deux frères de mêmes noms, prénoms et surnoms auraient bâti ce temple, de leur argent.

OUED HADJA. — Après un demi-kilomètre, on traverse la rivière Hadja sur les bords de laquelle on aperçoit quelques substructions.

Un demi kilomètre au-delà, fragments de colonnes milliaires sans inscriptions. La route arabe suit toujours la voie romaine à quelques mètres de distance.

300 mètres plus loin, ruines d'une petite construction.

A 1 kilomètre, quelques pierres taillées.

A 100 mètres, on traverse un ravin à sec, laissant la voie romaine sur la droite. On s'en éloigne de plus en plus en s'avançant vers Tiboursek qui était en dehors de cette voie, laquelle suivait la vallée, tandis que pour gagner Tiboursek il faut s'engager dans les montagnes de gauche.

TIBOURSEK. — Après un peu plus de 4 kilomètres et demi, on arrive à Tiboursek que l'on aborde par un bois d'oliviers très-régulièrement planté en rangées et entouré de haies de cactus. J'y aperçus un palmier nain, le seul que j'aie vu jusqu'ici en Tunisie.

La petite ville de Tiboursek est bâtie en amphithéâtre entre une colline rocheuse située à l'Ouest, et appelée Rahma où sont les cimetières, et un ravin profond et escarpé à l'Est. Une tour arabe ruinée qu'on nomme *Tahont er Rih* (moulin à vent) la limite au Sud ; et elle est bornée au Nord par le castrum romain qui est enclavé dans son enceinte.

Le rempart de Tiboursek n'est réellement digne de ce nom, que du côté du castrum où la fortification relevée par le préfet du prétoire d'Afrique, Thomas, sous Justin II, est encore passablement conservée.

Au-dessus d'une porte antique, aujourd'hui bouchée, on lit :

N° 29.

SALVIS DOMINIS NOSTRIS XRISTIANISSIMIS(1)
ET INVICTISSIMIS IMPERATORIBVS
IVSTINO ET SOFIA AVGVSTIS HANC MVNITIONEM
THOMAS EXCELLENTISSIMVS PRAEFECTVS FELICITER AEDIFICAVIT

Ce document épigraphique se date facilement ; car Thomas, préfet du prétoire d'Afrique qui a fait édifier le castrum de Tiboursek, est entré dans sa charge en 566 et y a été remplacé par Théodore l'année suivante. (Voyez MORCELLI, T. 3, p. 323 et 325.)

On remarquera, au commencement du dernier mot de la première ligne, la lettre grecque X, au lieu du CH des latins.

J'ai reproduit cette inscription et une de celles que je donnerai plus loin, parce que les copies de Shaw, etc., m'ont paru incomplètes ou inexactes ; ce que je ne comprends pas, car jamais document épigraphique ne fut d'une lecture plus facile.

Sauf l'endroit où il se confond avec le castrum, le rempart de Tiboursek n'est qu'une mauvaise chemise tantôt en pisé, tantôt en pierres sèches, où les brèches n'occupent pas moins de place que les pleins. Aussi les habitants sont-ils très-modestes, quand ils disent n'avoir que deux portes : *Bab et Guebli* (porte du Sud), et *Bab Djebali* (porte de la Montagne) ; car on peut entrer dans leur bourgade par plus de cent endroits. Elle est, au point de vue militaire, très-abordable par l'Ouest, et tout-à-fait dominée au Midi.

Entre le rempart en pisé du Sud et les premières maisons, il règne une épaisse plantation de cactus qui est certainement la meilleure défense. Au Nord, l'intervalle entre la grande mosquée et le castrum, est occupé par des jardins où le figuier et le grenadier dominent, et par où passent les canaux d'irrigation alimentés par la fontaine de Tiboursek et qui vont arroser la plaine. La partie de cette plaine la plus rapprochée de la ville, est plantée d'oliviers sur une largeur de près de 1,500 mètres, et ces arbres se joignent à ceux que j'ai indiqués à l'Ouest.

---

(1) Au commencement de cette première ligne, est le monogramme du Christ entre l'alpha et l'Omega. La typographie algérienne ne possédant pas encore de caractères grecs, nous ni, pouvons pas reproduire cette partie de l'inscription,

Au-delà de cette zone arborescente, on fait de grandes cultures de tabac pour le compte du beilik tunisien. Ce tabac qui jouit d'une grande réputation m'a paru très-fort.

Maisons ruinées, immondices accumulés et eaux de ménage stagnantes sur tous les points, voilà ce qui caractérise désagréablement la petite ville de Tiboursek. Aussi, n'est-on pas surpris d'apprendre que la dernière invasion du choléra lui ait enlevé 548 individus sur à peu près 1500 habitants. Et cependant, la situation de cette ville sur un terrain fort en pente, l'abondance des eaux de sa magnifique fontaine antique rendent la propreté publique très-facile.

Voici les inscriptions que j'ai recueillies à Tiboursek :

Sur une pierre engagée dans la muraille du castrum, on lit cette dédicace à un illustre patron de la cité romaine :

N° 30.

Q. ACILIO C. F. PAPIR
FVSCO V. E. PROC. AN
NONAE AVGGG. NNN.
..STIENSIVM PRoCC
..RIS THEATRI PONIP
..IBC ADVOCATO COD
..IARI STATIONIS HERED
TIVM ET COHAERENTIVM CO
LAVRENTIVM VICO AVGVSTINORVM
SACERDOTI LAVRENTIVM
LAVINATIVM RESP.
MVNICIPI SEVERIANI
....NIAN. LIB. THIBBVRE[1]
....T PATRONO

Le commencement des lignes de cette inscription, surtout au milieu du texte, est dégradé, et la lecture laisse quelques doutes. Ainsi, le début de la 6e ligne IBC peut aussi se lire PRO, ou pour mieux dire se deviner.

Les copies de Shaw et de M. Pellissier sont inexactes ; la première est en outre incomplète. — Les lettres ont 8 centimètres.

La fontaine de Tiboursek est une grande construction antique en pierres de taille qui offre d'abord un bassin auquel ou descend par

---

(1) Shaw a lu sur une pierre que je n'ai pas retrouvée : ...Respublica municipi Severiani liberi *Thiburcensium Rure*. S'il a été exact, il faudrait écrira ainsi le *Thibbure* de mon inscription n° 30 : TUIB. BVRE.

des degrés. De celui-ci, on passe dans un deuxième par une porte basse pratiquée dans la muraille intermédiaire. Le premier bassin est entouré d'une haute muraille sur trois côtés seulement, et l'autre l'est sur ses quatre faces. Autour des parois du second bassin, règne une moulure. On lit sur un des jambages de la porte de communication :

N° 81.

...VG ARA...

Auprès d'un grand monument dont je n'ai pu approcher, parce qu'il est enclavé dans des maisons particulières, j'ai trouvé ces fragments d'inscriptions :

N° 32.	N° 33.	N° 34.
...ATINSIARTEM PI.. ...TA EPVLAS VNIVE	...MP. VIII C	..POT. III I...

Sur d'autres points :

N° 35.	N° 36.	N° 37.	N° 38.
...MAVT..	...ACVTIS...	...S.PROCoS. P.P ....VM PVBLICA	...LIVL...

N° 39.

SALVS TIAPACI.........
MVLAB BIMAFVI....
ROCINIRATA PVFILI......
ATA CVM CVM LVIB...
IIAIA ILICIBIRII....
ARO......................
IT SIBI CONIV.................
....
....

Cette inscription, gravée sur une pierre en forme d'autel, se trouve encastrée dans la muraille d'une boutique située en face de la fontaine. La 7e ligne fait penser que c'est une épitaphe. Elle est, du reste, presqu'illisible.

Arrivé à Tiboursek le 26 août 1850, j'en suis reparti le lendemain, 27, à 12 heures 30 minutes de l'après-dînée.

Quelques pierres taillées à 6 kilomètres de Tiboursek, à l'endroit où l'Oued Khallad fait un coude dont la convexité touche la route par la rive gauche de cette rivière.

GUÉ DE OUED KHALLAD. — A 700 mètres de là, on traverse Oued Khallad pour passer sur la rive droite où il y a des substructions et quelques pierres taillées éparses.

COL DE FEDJ ER RIH. — Un peu plus d'un kilomètre au-delà, on arrive, par la montée dite *'Akbel el Kerared* et en dépassant le col du vent, *Fedj er Rih*, sur un plateau où de petites ruines répandues des deux côtés de la route annoncent l'approche d'un établissement romain considérable, l'ancienne *Thignica*.

On a traversé pour arriver à ces ruines un défilé boisé, étroit et sinueux que des montagnes rocheuses bordent des deux côtés. C'est une station favorite des voleurs, ainsi que j'ai pu m'en convaincre personnellement, ayant eu le bonheur d'y empêcher un pauvre diable d'être dépouillé par deux brigands. Ceux-ci étaient, m'a-t-on dit, des soldats en congé, et par conséquent sans paie, ce qui constituait une circonstance atténuante. Il faut bien que tout le monde vive.

TONGA. — A environ 2 kilomètres 1/4 plus loin, grandes ruines de *Tonga*, autrefois *Thignica*.

Les ruines de Tonga sont à l'extrémité orientale du plateau qui commence dit côté de l'Ouest à *Fedj er Ri'h* ; elles s'étendent sur le revers occidental de quelques collines disposées circulairement entre deux fontaines et qui font face à l'Ouest. Le point culminent de ces collines est au Sud un peu au-delà des restes de l'enceinte antique de ce côté, le sol n'est pour ainsi dire que de roche pure. Mais sur les autres faces, il y a de bon terrain arable, assez agréablement boisé en figuiers, grenadiers, cactus, caroubiers, oliviers, etc., surtout auprès de la fontaine de l'Ouest.

Les deux fontaines sont séparées par une ligne de crête. Les Arabes prétendent que celle de l'Ouest s'engage dans un conduit souterrain, passe sous les collines et va sortir au-delà, à l'Est. Dans cette hypothèse, les deux fontaines n'en feraient qu'une.

Au-delà des collines, les ruines s'étendent encore vers l'Est et aussi vers le Nord, bien que la muraille de la ville se rencontre en deçà. Il y avait comme deux cités accolées ; c'est sans doute à cela que fait allusion une inscription qui ne se retrouve plus, mais que Shaw a copiée jadis sur le portail d'un temple et dont voici la teneur :

C. Mommio Felici— Flamini Aug. perp. — *utriusque parlis* — *Civilalis Thiguirea* — *sis*. C. Memmias — Fortunatus flam. — Aug. perp. utri — usque parlis civi — *Thignicensis Propter eximiam* — Pietatem et … fecti — enem fraternam quam — ….. liber exhibet — Posuit….

En mettant pied à terre sous les arbres qui ombragent la fontaine de l'Ouest, j'ai trouvé sur le bord de la source le fragment d'inscription n° 40 auquel il faut joindre les trois fragments nos 41, 42 et 43 qui sont enclavés dans les murailles de la citadelle. Cette inscription semble avoir figuré sur un marché aux fruits consacré à Hercule, dieu qui, dans le marché aux bœufs à Rome, avait une statue de bronze qui le représentait tenant une pomme à la main.

N° 40.	N° 41.
IMP. CAES. DIVI MAG.	Ni ANTONINI PII FIL.
IVLIAE……AVG. MATRI	AVG. ET CASTRORVM ET SE
HERCVLEVM FRVGIFE	RVM THIGNICA, DEVOTVM

N° 42.

DIVI SEVERI PII NEP. M. AVRELIO
NATVS ET PATRIAE MACELLVM VETVSTA
NVMINI MAIESTATIQVE EORVM PEC…..

M. Pellissier, dans sa lettre à M. Hase, a donné inexactement le n° 40 ; il lui attribue six lignes quoiqu'il n'en ait que trois. Les trois lignes qu'il met ainsi en trop ne contiennent, selon lui, que le mot Vero, commencement d'un fragment d'inscription qui se trouve dans la muraille du castrum et à côté du n° 43. Voici ce que j'ai pu déchiffrer de ce fragment nui complète les trois qui précèdent :

N° 43.

…… VERO ALEXAN……
…….COLLAPSVM…….
……..A SOLO FE……..

Cette pierre a les mêmes dimensions que le n° 41, et les lettres sont semblables de forme et de hauteur.

Ces quatre fragments, réunis dans l'ordre indiqué par le sens général, donnent ce texte :

« Imperatori Caesari, divi magni Antonini pii filio, divi Severi pii nepoti Marco Aurelio *Severo Alexandro* et Juliae *Mameae* Augustae, matri augusti et castrorum et senatus et patriae ; — macellum *vestutate* collapsum…….Herculeum frugiferum Thignica devotum numini majestatique corum pecunia…….. solo fec……. »

Les mots en *italique* sont suppléés en tout on partie; le sens général et l'analogie avec d'autres inscriptions de même nature les appellent invinciblement.

Le règne de Sévère Alexandre étant circonscrit entre les années 222 et 235 de J.-C., cela reporte la construction du marché de Thignica vers le milieu de la première moitié du 3e siècle.

Dans l'enceinte du Castrum, on trouve deux grandes pierres plates fichées en terre. Elles font partie d'une même inscription qu'elles ne contiennent cependant pas en totalité :

N° 44	N° 44 bis.
..ATISSIMO SAECVLO. NNN.	CONSTANTINI MAXIMI V...
..ORI HOLITORI INDVLTA PAEC	VNIA FVNDAMENTIS ET S...
..CIPI THIGNICENSIS PROCON	VLATV DOMITI ZENON FILIO

Shaw a lu *Indulta* pace à la fin de la 2e ligne du n° 44 ; mais il y a pasc (par erreur du lapicide, sans doute).

Ce document épigraphique, à moitié enfoui au milieu de pierres tombées dans tous les sens, est très-difficile à copier. Les deux dalles où on le lit, étant placées à la suite l'une de l'autre, présentent une largeur de 3 mètres sur une hauteur de 30 centimètres. Les lettres ont 10 centimètres.

Voici les autres inscriptions que j'ai copiées sur les murs de la citadelle :

N° 45.

GERM. SARM. FIL. DIVI COMMODI FRAT.
AE ADNEPOTIS M. AVRELI ANTONIN
SEPTIMIVM

N° 46.

MA …. E …. NOCTO ET S
MEMA …….FELICE SABINIAN
VNT IDEMQVE DEDICAV
……………ORVE O F

Les 15 fragments d'inscriptions que je vais donner se trouvent sur les parois extérieures de la citadelle, surtout du côté de l'Ouest ; l'identité de hauteur de toutes les pierres où ils sont gravés, la ressemblance des caractères, qui ont même forme et mêmes dimensions, indiquent qu'ils proviennent d'une inscription unique qui figurait à la façade des bains (*lavacra*) de Thignica, à la suite d'une restauration qui avait fait disparaître l'épaisse et hideuse obscurité où ceux-ci étaient plongés, *Tetrâ ac deformi caligine merso*, comme dit le monument épigraphique dont voici les débris :

N° 47.	N° 48.	N° 49.	N° 50
ETRA AC	DEFORMI CAL	IGINE MERSC	OS ET NVLLO FELIC
RNI V.C	ET INLVSTRIS ET	ERIEANI GE	MINIANI V.C., LE

N° 51.	N° 52.	N° 53.
I ASPECT	GAPATVR LAVAC	RIS PRAESTITITQ
G.C.CVI B	ET DE	DICAVIT

Les nos de 47 à 51 inclusivement donnent un sens suivi ; les nos 52, 53 en donnent un aussi, et ceux-ci doivent être la fin de l’inscription. Quant à ceux qui suivent, je n’ai pu ni les rattacher entre eux ni à ce qui précède :

N° 54.	N° 55.	N° 56.	N° 57.
DVCTO STA	QVAE VSVI	GEMINO PRO	BENEFICI
MILI FLORI PATE	I PVBLIC	NDO EFILP	SVMTV

N° 58.	N° 59.	N° 60.	N° 61.
ECVNIA FECE	OVISIONES	VALET IN SPLE	ERI CIVIBVS
VTRIVSQVE	P DD		

La citadelle est un carré irrégulier d’environ 500 mètres de développement. Elle est flanquée de tours carrées aux angles. Il y a, en outre, une tour au milieu de la courtine du Sud, au-dessus de l’entrée du castrum ; cette entrée a deux portes défilées: l’extérieure regarde l’Ouest et l’intérieure le Nord. La tour la mieux conservée est celle de l’angle Sud-Est : on y entre à l’intérieur de la citadelle par une porte cintrée de 8 mètres de haut sur 1 mètre 50 de large. Sur la clef de l’arceau est un buste de femme ayant deux grandes boucles de cheveux qui pendent le long des joues jusqu’au bas du cou, et le reste de la chevelure nattée au sommet de la tête; on dirait un buste de Diane. Sur une autre pierre du revêtement de la face Nord, on a sculpté une embarcation à la voile.

Les matériaux fort hétérogènes qui entrent dans la construction de la citadelle de Thignica indiquent que c’est une reconstruction de l’époque byzantine. Les murailles s’élèvent encore à une grande hauteur. On s’étonne qu’une Mlle moderne ne se soit pas fondée en cet endroit si favorable sous beaucoup de rapports.

C’est au Sud de la citadelle qu’était la partie importante de Thi-

gnica. Là, sont des restes des principaux édifices publics. De ce côté, au bas des collines, on voit les vestiges d'un temple assez considérable où il y a encore des colonnes debout. C'est auprès de cet édifice que j'ai trouvé les trois inscriptions que voici :

N° 62.
CAERERI AVG. SAC.
FABIVS CAECILIVS
PRAETEXTATVS S. FL. P.
CVR REIP. POSVIT

N° 63.
MERCVRIO AVG.
SACR.
D. CLODIVS TOR
QVATI F. SVO ET FE
LICIS TORQVATI HO
NORATI LIBERORVM
SVORVM NOMINE CVM
STATVAM EX HS III PRO
MISISSET ADLECTA PECV
NIA …… EX HS V MIL. PO
SVIT IDEMQ. DEDICAVIT

N° 64.
L. ANNIVS L. F. QVIR.
PERPETVS SVO ET LI
BERORVM SVORVM ET
ANNIAE SORORIS ET IV
LIANI FRATRIS SVI NO
MINE STATVAM QVAM
L ANNIVS PATER EORVM
EX HS II SVO ET LIBERO
RVM SVORVM NOMINE
PROMISERAT AMPILIAE
PECVNIA POSV………..OC
...…………OIC…………......

Le n° 62 est gravé sur une pierre en forme d'autel ayant en haut une moulure qui est répétée en bas, mais en sens inverse. Le dessus de l'autel présente une gouttière, avec quatre trous vers les angles.

Le n° 63 est aussi gravé sur un autel dont le haut et le bas ont été coupés. Le n° 61 a la même forme, mais il est complet ; il n'en est pas de même de l'inscription qu'il portait et dont la première ligne a été effacée au ciseau, de sorte qu'on ne sait à qui était destinée la statue dont il est question dans cette épigraphe.

A côté du temple, auprès duquel j'ai trouvé ces ex-voto, il y a une porte cintrée monumentale en pierres de taille qui a pour tout ornement une moulure reproduite en haut et en bas des pieds droits mais en sens inverse. Cette porte a sous la voûte 3 mètres de hauteur sur 2 mètres 40 cent. de longueur. La largeur entre les pieds droits est de 2 mètres 70 cent.

A 100 pas de là, en montant la colline, on trouve un édifice passa-

blement conservé qui a la forme d'un hémicycle fermé. On y arrivait de l'Ouest par des gradins dont quelques-uns sont encore visibles. Sa façade, ou la corde de l'arc, mesure 39 m 50 ; la flèche, dans œuvre, est de 19 mètres. Sauf les degrés qui sont en pierres de taille, le reste est en petits moellons recouverts d'un enduit, La muraille demi-circulaire a 2 m. 40 c. d'épaisseur.

Si l'on continue de monter, mais en obliquant un peu sur la gauche, on arrive à un temple d'ordre corinthien orienté à l'Ouest. Les degrés en pierres de taille qui conduisaient dans l'intérieur sont encore en place ; après les, avoir franchis, on arrive à un vestibule circonscrit sur les côtés par de grandes pierres dont quelques-unes ont des gouttières creusées en cercle. De là on entre dans la Cella qui a dix mètres de côté.

Devant ce temple, gisent des colonnes en pierre de six mètres de hauteur qui ont dé appartenir à la façade. Il y en a de divers diamètres, et particulièrement une longue et mince dont le fait à la partie inférieure se termine par huit bourrelets juxtaposés.

Parmi les débris qui encombrent les abords de ce monument, j'ai lu ce fragment d'inscription, large de 85 centimètres, haut de 65 c., épais de 75 c. et dont les lettres ont 18 c.

N° 65.
MAXIM
BLICAM VNIC

Après avoir passé six heures environ dans les ruines de Thignica, auxquelles j'ai beaucoup regretté de ne pouvoir consacrer davantage, je me suis remis en route pour aller coucher à Tastour.

A 5 kilomètres de Tonga, et un peu avant de passer l'Oued Seliana, j'ai remarqué des pierres taillées, à droite, sur le bord de la route et les ruines d'une petite construction à gauche.

TASTOUR. — A 3 kilomètres 1/2 plus loin, est Tastour où l'on entre par une porte aux côtés de laquelle sont quelques restes d'une enceinte antique en pierres de taille.

Tastour est une jolie petite ville fort animée et passablement bâtie, Elle touche à la rive droite de la Medjerda, devant un ancien barrage romain, et s'étend au centre de la *Bhéra* ou plaine à laquelle elle donne son nom. Elle est entourée de plantations d'oliviers.

Voici les inscriptions que j'y ai recueillies :

N° 66.[1]
IMP. CAESAR
M. AVRELIVS
ANTONINVS
PIVS AVG. PAR
TICVS MAXIM.
BRITANNICVS
MAXIMVS GER
MANICVS MA
XIMVS TRIBVN
ICIAE POT. XIX
COS IIII P. P. RESTITVT
XXI

N° 67.[2]
IMP. CAESAR
M. AVRELIVS
CONSTANTINVS
……………VNI
NI……………..VICOI
OB………….ORIS
P…………….IIIX
A V……………EXM
A……………….BIOI
CONS ……………OOS
LXIX

Je dois faire remarquer que les Arabes, qui comptent encore par milles, estiment à 70 milles la distance entre Tastour et Tunis. Comme leur mille est plus court que le mille romain, il est probable que la distance de 69 indiquée au n° 68 était celle qu'il y avait entre *Bisica Lucana* (Tastour) et Carthage.

J'ai trouvé dans une des rues de Tastour trois grandes pierres servant de banc à la porte de deux maisons. Elles présentent trois fragments d'inscriptions dont les lettres sont fort usées par le frottement. Voici ce que j'y ai pu lire :

N° 68.
VAICVM
A. AREA EC
DLECT
PVBLICAS VAL………..C
ii S i H i G
TRES….IN FORO ROIO
BVIT

N° 69.
PAIRAILI CIVIVM SVORVM
ATVIS MARMOREIS N SEX SET C
ET Q. MEMMIO RVFO FORTV
RVNT AD QVORVM REM VN
TRIFORVM ET CAECILIAE

N° 70
VM…………………R
IVLOL……………II GIA
ERVNT ITEMQVE DEDICAV

---

(1) Cette colonne milliaire, haute de 2 m., se trouve chez un cordier dans la Grande Rue.

(2) Dans la *Media*, ou lieu de purification de la grande mosquée. Cette colonne milliaire, haute de 3 m., sert de pilier de voûte. L'inscription est fruste en grande partir,

Dans une autre rue, on trouve cette épitaphe d'un prêtre de Juno cœlestis :

N° 71.

RVBRIVS RO
GATVS BELA
LITANVS SA
CER. CAEL. VIX.
AN. LXX
HIC SIT. EST

La pierre où l'on trouve cette épitaphe est arrondie par le haut. Les deux premières lettres du mot Hic, qui commence la dernière ligne, sont liées.

Le surnom de Belalitanus rappelle la montagne de Belelieta qui est auprès de Bône. Mais il vient peut -être d'un des noms de la déesse Céleste, Ganith pan Baal.

Dans d'autres rues :

N° 72.

DIS MANIBVS SACR.
ANTONINVS FELIX FRON
TONIS F. PIVS VIXIT
ANNIS XXIII H S. EST
O. T. B. Q. I. T. L. S.

N° 73.

D. M. S.
IVLIA SATV
RNINA VI
XIT ANNIS
H. S. E.

N° 74.

AMATOR
IOS PAT
NS CIII SI
SVS DICTAN
DOLORI
FORTVNI IN
SARIS QVOD

Le n° 72 présente une sorte de rosace, au-dessous du tableau où l'épitaphe a été gravée, et tout près du bord de la pierre, à droite. Le n° 73 est gravé sur une pierre en forme d'autel

Le n° 74, d'une lecture difficile, se trouve sur une pierre en forme d'autel octogone.

On remarque ici que presque toutes les assises inférieures des maisons sont composées de pierres antiques.

Le 29 août, je quitte Tastour.

SLOUGUÏA. — Ce village est au bord de la Medjerda, rive droite, à environ à kilomètres Est de Tastour. Il est bâti sur les ruines d'un établissement romain. Avant d'y entrer, on passe à côté d'un minaret isolé dont la base est bâtie de matériaux antiques, parmi lesquels on remarque un chapiteau de pilastre.

J'y ai recueilli ces documents épigraphiques.

N° 75.
H………..A….….SAC
P………..IMP. CAES
D……..….NI F. DIVI
ANTO………ADR. PRO
NEP. DIVI…….ABNEP.
DIVI …………AVRELI
COMMOD……PII SAR
MAXI…………..V. P. P.
CIVIT…………….BIEN
SIS

Les deux dernières lignes doivent sans doute se lire : civitas diblensis, nom que Shaw a trouvé sur deux inscriptions de Slouguïa qui ont disparu.

N° 76.
XIMVM ORIS
CREVIT D QVIS DICT
S OPERIS FACIEM
D GAS CIVIVM SV

N° 77.
E PERPETVNI
IIIII X RESIDV
RIS PACAIEN
CVM MOMNIV

N° 78.
L. VRIA C. F.
POSILLA
VICTORIS PIA
AN. XX. Il. S. E

Le n° 75 parait être un autel consacré à Hercule Commode Auguste ; car cet empereur, qui affectait de se vêtir de la peau d'un lion et de se faire appeler Hercule Commodien, avait la prétention de passer pour un Dieu et se faisait adresser des sacrifices. Il parait qu'il se trouvait jusque dans les plus minces bourgades de l'Afrique des courtisans qui flattaient cette manie impériale.

En sortant de Slouguïa, on trouve, sur la route même, des substructions antiques, restes du municipe des Chidibbelensiens qui ne paraît pas avoir été d'une grande importance.

A un peu plus d'un kilomètre 1/2 de Slouguïa, la route passe à travers les substructions antiques de quelque habitation isolée.

CHEHOUD EL BATAL — Six kilomètres au-delà, on trouve un cordon de ruines étendues sur un rideau qui barre la route: elles se pro-

longent à droite et à gauche l'espace d'un kilomètre, et aboutissent vers le Sud à un mamelon où les pierres sont accumulées en plus grand nombre. On dirait une conduite d'eau.

Les Arabes y voient tout autre chose : selon eux, les pierres éparses en cet endroit sont autant de faux témoins qui subirent jadis cette métamorphose pour s'être parjurés en justice !

MEDJEZ El BAB. — A un peu plus de 3 kilomètres 1/2 de là, on arrive à *Medjez el Bab*, le passage de la porte. Comme les habitants de ce pays prononcent le J à la manière française, ils disent *Mejez* et même *Mezez*, le *djim* changé en jim étant une articulation trop rude encore pour leurs gosiers délicats Shaw a enchéri sur cette corruption du nom, en faisant *Bazilba* de *Mezez et Bab* ; et Mannert s'est emparé de ce nom estropié pour y fonder une synonymie !

Cette petite ville est bâtie dans la vallée de la Medjerda, rive droite de la rivière. Auprès d'un beau pont moderne, on voit les restes du pont romain dont l'axe étant prolongé à l'Est aboutit à Medjez el Bab en passant sous un arc de triomphe à une seule porte et d'une très-modeste exécution architecturale. Shaw y a lu une dédicace à Gratien, Valentinien II et Théodose ; cette inscription ne se trouve plus, non plus que *le grand nombre de niches et de festons* dont parle le savant anglais.

Aujourd'hui, cet arc de triomphe a 10 m. 60 c. de façade sur 9 m. de hauteur ; l'entrée est large de 4 m. 90 c. et longue d'un mètre 30 c ; les pieds droits ont 2 m. 32 c. de fût et 2 m. 85 c. de base. Les assises qui s'élevaient au-dessus de la clef de voûte ont été démolies et sans doute employées à la construction du pont arabe. On ne passe plus sous cette porte, depuis que le pont antique auquel elle correspondait a cessé de servir; de sorte que l'appellation de Medjez el Bab (passage de la porte) n'a plus de sens aujourd'hui.

Voici les seules inscriptions que j'ai trouvées à *Medjez el Bab.*

N° 79.

VS. IVLIVS SATVRVS FL PP III
ERILIVS AT HERET PROPRIO
SVMTV

N° 80.

D. M. S.
ANNAEVS SA
TVRNINVS APPEL
LIANVS VIX. AN
NIS XXXXI H. S. E

Le fragment n°79 paraît être la fin d'une dédicace de monument.

L’inscription n° 80 est surmontée d’un personnage debout drapé dans un long vêtement.

Le 30 août, départ de Medjez el Bab.

A trois kilomètres de Medjez el Bab, on a, par le travers à droite à un kilomètre environ, la petite mosquée de Sid Abd Allah auprès de laquelle il y a quelques pierres antiques.

A 7 kilomètres de là, commence une série de ruines isolées qui se continue sur un espace d’environ 700 mètres. Ce sont des substructions et des amas de pierres taillées; la dernière ruine qu’on rencontre est celle d’une petite habitation.

6 kilomètres plus loin, quelques pierres taillées.

2 kilomètres au-delà, restes d’un petit établissement romain; à droite et à gauche de la route.

BORDJ EL A’MRI. — A un peu plus de 2 kilom., la maison carrée appelée *El’Amri* bâtie en partie avec des matériaux antiques.

DOUAMÈS. — Un peu plus de 2 kilomètres, au-delà, restes d’un établissement de moyenne importance: Les Arabes l’appellent *Douamès* (pluriel de *Damous*), à cause de quelques citernes qui s’y remarquent.

A environ 2 kilomètres de là, après qu’on a laissé sur la gauche la ferme appelée *El Hafsia,* — quelques pierres taillées sur un tertre dans une grande plaine.

SIDI EL HATTAB — Après trois kilomètres, on arrive nu village de *Sidi ‘Ali el Halttab*, où est la jolie Koubba de ce marabout, avec un caravansérail, un café et une trentaine de gourbis dans des ruines de peu d’importance. J’ai trouvé un chapiteau d’ordre ionique bizarrement altéré auprès du sanctuaire d’El Hattab, dont l’entrée m’a été vivement disputée par un fanatique, sous prétexte que je portais un sabre et qu’il était inconvenant de se présenter en armes devant le marabout !

De Sidi ‘Ali el Hattab à Tunis, je n’ai trouvé aucune ruine. La distance entre ces deux points est à peu près de 15 kilomètres.

J’ai vu trois inscriptions seulement dans la ville de Tunis. L’une dans la maison de M. Niéco, sur le chemin de ronde du rempart oriental : elle est gravée sur une pierre haute de 2 mètres et large de 25 c. Cette pierre se termine en bas par un tenon qui permettait de la sceller droite.

Voici ce qu'on y lit :

N° 81.
D. M. S.
Q. PINARI
VS F. VIX.
AN. XXXIII
ET M. XI
D. XV

« Aux Dieux Mânes ! Quintus Pinarius fils a vécu 33, ans, 11 mois et 15 jours. »

Deux inscriptions, l'une sur une tablette de marbre blanc veiné de bleu, l'autre sur pierre, ont été publiées dans les *Annales de philosophie chrétienne* (juillet 1850), mais d'une manière très inexacte. Elles ont été trouvées à la Mohammedia, campagne du Bey, à environ trois lieues de Tunis. Cet endroit, d'après l'auteur arabe Et Tedjani, s'appelait jadis Tabaria. Voici ces inscriptions :

N° 82.
ROMANVS EPISCOP ......
IN PACE D XI K...
RVSTICVS EPISCOPVS IN PACE D K I......

« Romanus, évêque, est mort en paix, onze jours avant les calendes de……….. — Rusticus, évêque, est mort en paix, le jour des calendes de juin [ou de juillet]. »

L'inscription suivante en très-petits caractères grossièrement gravés a été insérée après coup entre la 1ère et la 2e ligne de l'épitaphe de Romanus.

N° 83.
EXITIOSVS EPCP
IN PC. DP.
VIII KL DC

« Exitiosus, évêque, a été déposé dans la paix [éternelle] huit jours avant les calendes de décembre. »

N° 84.
COSTANTINVS
SVBD. IN PAC. VIXIT
AN. XX D. XV KL FB

Le sous-diacre Constantin a vécu en paix 20 ans. [Il est mort] quinze jours avant les calendes de février.

J'ai donné copie de ces inscriptions corrigées avec leur traduction au Révérend père Anselme, supérieur des capucins de Tunis, dans la maison duquel se trouvent ces deux pierres ; — et aussi à mon ami Alphonse Rousseau, premier drogman du consulat de Tunis, qui en a fait la matière d'une rectification adressée à la *Revue archéologique* dont il est le correspondant à Tunis(1).

J'ai vu encore à Tunis, au Consulat de France, un petit piédestal en marbre blanc, trouvé à Maalka, et sur lequel on lisait :

N° 85.

DIANAE CAEL.
AVG.
VALERIA STACIE
DD

Cette Diane Céleste Auguste — à laquelle Valeria Stracie dédie ce monument, autorisée par un décret des décurions, — est une des formes de la fameuse déesse céleste de Carthage qui, dans ses attributions multiples, répondait aussi à la Junon, à la Vénus, la Cérès, etc., des Romains.

A. BERBRUGGER.

(*A suivre*)

(1) Ce premier *Itinéraire archéologique* a été envoyé de Tunis l'Académie inscriptions et belles lettres, par l'auteur, le 25 septembre 1850.

Notes sur les tribus de la subdivision de Médéa.

I. — Les Houara.

Aux portes de Médéa, à 8 kilom. au Sud, il existe une petite tribu d'origine arabe (?), enclavée au Sud par les Rir'a et les Beni Hassen ; à l'Est, par les Hassen ben Ali, et à l'Ouest par les Rir'a : c'est la tribu des Houara. Comme on le voit, elle se trouve au milieu de tribus berbères dont elle a longtemps méprisé l'alliance. C'est que des souvenirs historiques d'une certaine importance se rattachent à cette population qui prétend tirer son origine de la grande tribu des Houara dont elle porte le nom[1].

Voici ce que les gens du pays m'ont raconté à ce sujet :

« Nous étions cavaliers makhzen du Sultan de Tiaret[2] », probablement sous les Rostamites ? (140-200 de l'hégire). « Nous étions les seuls de l'armée du Sultan qui eussent le droit de porter un sabre, dont un côté était effilé et l'autre taillé en scie. Aussi, nous donnait-on le surnom de : *El Ah'erèche* ( ). Cette arme avait été adoptée par notre père Ameur el Houssin pour nous frayer des chemins dans les forêts impénétrables. Nous possédions nos 'Azib sur le territoire que nous

(1) L'origine des Houara est berbère, et ils appartiennent à la lignée de Branés. Mais il existe une opinion rapportée par Ebn Khaldoun (tome Ier, p. 178-272) qui leur donne un ancêtre arabe, Himyer Ebn Seba. Cette prétention, qui leur est commune avec d'autres tribus de même race, vient de ce qu'à l'époque de la conquête islamique, beaucoup de peuplades vraiment berbères cherchèrent à se donner des titres de parenté avec le vainqueur.

Mais le judicieux Ebn Khaldoun, après avoir rapporté toutes les opinions qui avaient cours de son temps sur l'origine arabe des Houara, ajoute que « ce récit porte toutes les marques d'une histoire forgée à plaisir et que cela saute même aux yeux. » (Voir t. ler, p. 274.) — N. de la R.

(2) Ebn Khaldoun raconte que vers l'année hégirienne 196 (811 de J.-C.) Abd el Ouhab Ebn Rostem, seigneur de Tiaret, prit à son service les Houara qui étaient alors dans la Tripolitaine. Cet auteur énumère avec détail toutes les circonstances de la dispersion ultérieure de cette tribu, dont les débris se rencontrent surtout dans la Régence de Tripoli et dans la Tunisie. Une partie arriva dans l'Ouest jusqu'à la ville aujourd'hui ruinée de Bat'ha laquelle était située dans la vallée de la Mina, à une vingtaine de kilomètres du Chelif. La montagne qui la dominait s'appelait encore Djebel Houara du temps de notre auteur. — N. de la R.

occupons aujourd'hui : c'était la demeure de nos vieillards et de nos enfants qui y restaient sous la garde de dix nos de frères.

« Nos femmes n'étaient pas de notre race : nous les tirions de Fez. A la suite de disputes, chassés de Tiaret, nous vînmes habiter nos 'Azib. C'est nous qui avons donné à la petite rivière qui coule au-dessous de Médéa le nom d'*Oued el Ah'erèche* ( ) qu'elle porte encore aujourd'hui.

« C'est nous qui avons bâti Médéa. »

Telles sont les prétentions des Houera actuels. La tradition que je viens de rapporter, telle qu'elle m'a été racontée, s'est perpétuée de génération en génération. Quoi qu'il en soit, l'origine arabe des Houara n'est pas contestable pour eux. Toujours en guerre avec les tribus berbères qui les entourent, les Houari ont constamment su se faire respecter et craindre.

Lorsqu'en 1836, El Berkani vint attaquer Médéa, les Houara furent les seuls qui se joignirent aux Kerour'lar (Coulouglis) pour la défense de la ville. Tandis que les *Medani* (citadins de Médéa) se portaient à la rencontre des troupes de l'Émir, les Houara tenaient tête aux Ouzera qui venaient attaquer la ville.

Les Ouzera furent vigoureusement poursuivis. Le souvenir de cette victoire est perpétué par le nom de *Habs Houara* (halte des Houara) donné à un petit col où ils s'arrêtèrent dans leur poursuite et qui est situé entre la 6e et le 7e kilomètre de la route de Boghar.

Les Houara forment aujourd'hui une tribu tranquille et laborieuse. Depuis l'occupation française, indépendamment de travaux d'utilité publique, ils ont bâti une trentaine de maisons couvertes en tuiles.
La population des Houara est de 2431 âmes. Ils peuvent mettre sur pied 212 hommes armés.

La fortune publique se compose d'environ 2000 hectares de terres cultivées en céréales,

1819 bœufs ou vaches,
2585 moutons,
2851 Chèvres,
71 chevaux,
74 mulets

Cette tribu renferme 6 zaouïas : la plus célèbre est celle de Sidi Anan, [1].

Voici les noms des fractions des Houara :

الواطة El Ouatâ.

اولادعمران Ouled ‘Amran.

اولاد صالح Oulad Salah.

المناسرية El Menasserïa,

اولاد داود Oulad Daoud

II — Les Mouzaïa.

Vers la fin du XIIe siècle[2], une émigration partie des montagnes du Rif marocain, sons la conduite de Sid Ahmed ben Ali, atteignit la province d’Alger et fut refoulée par les populations des environs de Sétif. Harcelée dans sa retraite, elle chercha un refuge dans les montagnes qui couronnent la Mitidja et forma la tribu actuelle des Mouzaïa[3].

Pendant plusieurs siècles, les Mouzaïa ne firent que se défendre contre leurs voisins dont ils avaient envahi le territoire. Ces guerres constantes avaient tellement diminué la population que le plus vieux d’entre eux n’avait pas encore de barbe entre le nez et le menton. Ils

---

(1) Elle comprend — d’après la Notice sur l’ancienne *province de Titeri* — les El Haoud, El Ouata, Ouled Saoud, Ouled Amran et El Menasseria, fraction composée de marabouts. Son territoire accidenté abonde en eaux vives, est couvert de bois et de broussailles et possède de riches vallées. La *Notice sur la division territoriale de l’Algérie* ne lui accorde que trois fractions : les El Haoud, Menasseria, El Ouéta. Ces indications sont rectifiées par la liste ci-dessus à qui la position de notre correspondant donne un caractère authentique. — N. de la R.

(2) A cette époque il existait déjà, sur la partie septentrionale du territoire des Mouzaïa, une ville qui portait le nom de cette tribu et dont le. fameux dévastateur Ebn R’ania s’empara en 581 (1185 de J.-C.) après avoir pris Alger (V. t. 2 d’*Ebn Khaldoun*, p. 89). Elle était très-près, sinon sur l’emplacement même, d’El Hadjeb où sont les ruines romaines de *Tanaramusa Castra*, nom dont les deux dernières syllabes, *Musa*, ne sont pas sans quelque analogie avec la désignation actuelle, *Mouzaïa*. — N. de la R.

(3) Les ancêtres des Mouzaïa sont peut-être venus à la suite de l’armée almohade qu’El Mansour envoya du Maroc, sous le commandement de son neveu Abou Zid, pour chasser Ebn R’ania du Maghreb central (Voir *Ebn Khaldoun*, t. 2, p 209). — N. de la R.

allaient être exterminés, lorsqu'ils virent venir, de l'Ouest, un vieillard à barbe blanche qui ne marchait que sur les crêtes des montagnes en franchissant les vallons. Cet homme saint se nommait Si Mohammed bou Chak'our (l'homme à la hache). A sa volonté et par la puissance divine, tous les ennemis des Mouzaïa se trouvèrent réunis au pied de la montagne ; Si Mohammed conduisit les Mouzaïa au milieu de cette assemblée : à sa voix, toutes les haines disparurent. Pour récompenser leur soumission, Si Mohammed leur promit à tous de fertiliser leur pays; prenant alors sa hache, il fendit la montagne, et un torrent. impétueux (….). inonda la Mitidja; cette rivière qui surgissait fut appelée la Rivière de la Guérison, Oued Chefa parce que ses eaux eurent la vertu de guérir instantanément les blessures reçues par les combattants des deux partis. Lorsqu'il eut accompli ce miracle, Si Mohammed retourna à la montagne accompagné de tous les Mouzaïa.

Rentrés chez eux, les Mouzaïa, tout en le remerciant de la paix qu'il leur avait donnée, demandèrent à Si Mohammed de faire en leur faveur un miracle pareil à celui de la plaine pour fertiliser leurs coteaux. Alors Si Mohammed alla s'installer sur Tamezguida (pic de Mouzaïa) en ordonnant aux Mouzaïa de lui monter, chaque matin, une cruche d'eau et, chaque jour, il inondait le pays en versant sa cruche d'eau sur le sommet du piton.

Le tombeau de Si Mohammed hou Chak'our est à l'extrémité du pic, à côté du point géodésique que l'on y a établi. Les Mouzaïa l'ont encore en grande vénération; tous les ans, avant les labours et les moissons, ils vont en pèlerinage lui faire des ovations. Autour du tombeau, il y a environ 500 cruches et c'est une œuvre pie de les remplir d'eau. Dans les années de sécheresse, on y va faire des rogations pour la pluie.

A l'époque de la guerre, les Mouzaïa ont joué un grand rôle par suite de leur position géographique qui commande, au Nord, la Mitidja, les vallées du Bou Roumi et de la Chifa ; au Sud, l'entrée de Médéa, la vallée de l'Oued H'arbil et une partie du Haut-Chelif.

Je ne parlerai pas des divers combats qu'ils eurent à soutenir contre nous, notamment aux divers passages du Col : ils n'ont jamais fourni qu'une faible partie des contingents qui défendaient leur territoire. Les Mouzaïa étaient pour le Haut-Chelif et le Titeri, ce que les Hadjoutes (Hadjadjet) furent pour la plaine et les Beni Menasser pour la Kabilie du centre : un nom autour duquel venaient se grouper les populations insurgées.

Ils conservèrent à la paix cette prépondérance que leur position géographique seule leur avait donnée pendant la guerre : en effet, nous voyons, pendant une période de sept années, toute la province de Titeri sous le commandement du bach agha, Moul el Oued, mouzaouï d'origine, homme d'une grande intelligence, mais d'un caractère faux et cupide, qui ne s'était soumis à nous que pour se soustraire à l'autorité de Berkani, khalifa de l'Émir(1).

La tribu des Mouzaïa est une de celles qui réclament d'elles-mêmes et comme garantie territoriale, la mesure du cantonnement; son territoire entre la Mitidja et la commune de Médéa, a été restreint déjà par les communes de Mouzaïaville, El Afroun, Mouzaïa-les-Mines et par les réserves forestières(2). La création du chemin de fer lui enlèvera indubitablement une de ses dernières ressources : le plateau de Derideka, que nous appelons le Plateau des Réguliers(3).

Les Mouzaïa sont renommés pour la science de leurs tolba et la beauté de leurs femmes. Si Ahmed ben Youssef a dit des Mouzaïa ce sujet : « Mouzaïa, tekheredj men houm el keraïa ou el oulïa.

مزاية تخرج منهم القراءة والولاية

Au point de vue pittoresque, le territoire de cette tribu est remarquable : environ à 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans la fraction des Bou ‘Alahoum, il existe un lac d'une élucide de deux hectares entouré d'une forêt de chênes séculaires.

Les bois y offrent de grandes ressources forestières: j'y ai reconnu les essences suivantes : le chêne à glands doux, le chêne-liège, le chêne-yeuse, le chêne-vert, le chêne kermès, l'érable champêtre, le micocoulier , l'orme, le caroubier, le houx, le pin d'Alep, l'olivier, le philarea, le lentisque, le thuya, le genévrier vénitien, le genêt épineux et quelques mûriers.

---

(1) Les Moula el Oued, ou Maîtres de la Rivière, sont une famille de marabouts qui, de temps immémorial, exerce son influence sur les Mouzaïa. Les Turcs choisissaient parmi eux le chef de la tribu ; Abd el Kader a suivi cet exemple et nous avons dû les imiter nous-mêmes, en créant la dignité honorifique de bachaga du Tel, pour le *Moul el Oued*. — N. de la R.

(2) Sous la domination turque; on avait cherché à s'attacher cette tribu, qui relevait directement de l'aga d'Alger, en lui faisant de belles concessions de terrain dans la Mitidja, depuis l'Oued el Kebir jusqu'au Bou Roumi. C'est sur cette partie, primitivement étrangère à leur territoire, qu'ont porté les expropriations. — N. de la R.

(3) Ce lieu est situé auprès du bois des oliviers. C'est l'emplacement du marché des Mouzaïa, qui s'appelle. *Tnin*, parce qu'il a lieu, le lundi. — N de la R.

Voici les noms dos fractions des Mouzaïa

زدينة	Zedina.
بو علاهم	Bou ‘Alahoum
بني عطالى	Beni ‘At’ali.
تادينارت	Tadinaret.
اولاد حسين	Oulad Hessin.
الفقايرية	El Fekaïria.
وانفوف	Ouanfouf.
الحشم	El Hceh’em.
شمامعة	Chemamaa’.
قسايمية	Guessaïmia.

La population de Mouzaïa est de 2186 âmes et peut lever 286 fusils.

La richesse du pays consiste en :

2105 bœufs,
3167 moutons,
7167 chèvres,
93 chevaux,
55 mulets[1].

F. PHARAON.

---

(1) D’après la *Notice sur l’ancienne province de Titeri*, dans le *Tableau de* 1843-1844, les fractions des Mouzaïa sont les Beni Ali, établis sur les pentes du versant septentrional de l’Atlas et sur la lisière de la Mitidja ; les Beni Renan, sur le même versant, mais plus à l’Ouest; les Chemama, qui occupent les environs du Col ; Ahl ez Zaouïa, sur les pentes du versant méridional; Ahl Enfouf, sur le même versant, au Bois des oliviers; Ahl Boualam, sur le même versant, dans le Nador.

Dans la *Notice sur la division territoriale de l’Algérie*, insérée au *Tableau de* 1844-1845, on trouve, à la page 512, que les Mouzaïa se divisent en Ould Si Amer, Beni ‘Ali, El Hadj, Es Sekheizïa, Ouenfoul, El Ahmar el Aïn, Tadinart, Taghilarsr, Guettiouna, Bou Alam. Il y a entre ces deux notices des divergences qui rendaient nécessaire la communication de notre honorable correspondant de Médéa. — N. de la R.

ÉPOQUE DE L'ÉTABLISSEMENT DES TURCS A CONSTANTINE.

M. Bresnier a bien voulu nous communiquer un document inédit qui appartient à l'histoire locale, et qui figure dans une nouvelle édition de sa *Chrestomathie arabe,* actuellement sous presse.

Voici la traduction que notre savant collègue donne de cette pièce importante :

ACTE DE NOTORIÉTÉ ÉTABLISSANT QUE LE HAMMA DE CONSTANTINE ÉTAIT DEVENU UN BOIS SAUVAGE[1].

Louange à Dieu. Ceci est la copie d'un acte dont voici le texte :

« Après l'invocation du nom de Dieu et le souhait des grâces, divines sur le Prophète, — les personnes dénommées ci-dessous, après la date,

« Témoignent de la connaissance exacte et positive qu'elles ont de la localité appelée *el-Fah's el-Abiad'* (*la campagne blanche*), située à l'extérieur de Constantine (que Dieu la protège !) Elles affirment, en outre, savoir qu'en ce lieu-là étaient des jardins et des champs ensemencés, dont les propriétaires tiraient leurs ressources ; et que les choses durèrent ainsi jusqu'au moment où commença la dévastation des lieux, par suite da renversement de la puissance ottomane ;

« Que cette dévastation s'étendit à tous les jardins situés au bas dudit Fahs ainsi qu'a la plupart des jardins supérieurs, desquels ils ne resta qu'un petit nombre …….(*blanc*)...... que les jardins, nous voulons dire les arbres de ladite localité, sont des vestiges ruinés de l'endroit sus-désigné ;

« Que presque tous ces lieux devinrent des repaires et des fourrés où se réfugiaient des lions et autres bêtes féroces, et se cachaient des bandes de voleurs et de partisans, pour intercepter les routes, se saisir des personnes, commettre des assassinats et des vols ;

« Que, par suite des faits susmentionnés, les propriétaires ayant négligé de s'occuper de leurs jardins dévastés, et cessé de s'y rendre, les

---

(1) Ce village des environs de Constantine est situé sur la route qui conduit à Philippeville. Il doit son nom aux eaux thermales qu'on y rencontre. M. le Dr Guyon en a donné une description détaillée à la page 51 et suivantes de son Voyage d'Alger aux Ziban. Voir aussi la Revue africaine, p. 315, 4e n°. — N. de la R.

eaux destinées à l'arrosage des jardins et des champs sus-indiqués se répandirent hors de leurs conduits, et ravagèrent le sol par cet écoulement désordonné sur les terres desdits champs et jardins.

« Cet état continua jusqu'au temps du gouvernement du caïd très-illustre, très-sage, très-auguste, Aboul-Haçan Ali ben Fârah (que le Dieu très-haut le garde !). A cette époque, des arquebusiers battirent à diverses reprises ledit *Fahs el Abiad*, et les ennemis et les brigands l'abandonnèrent. Les propriétaires eurent alors l'espoir de le remettre en culture, et, il y a peu d'années, on a restauré quelques jardins détruits, près de la *Kniciya* (*église ou temple*). Le caïd (que Dieu le garde !) encourage et partage l'espoir de relever le *Fahs*, par la culture convenable aux besoins de l'époque (que Dieu lui fasse atteindre l'objet de son espérance et de son désir ; qu'il fasse croître de plus en plus le respect et la vénération qu'il inspire !)

« Le témoignage de ceux qui ont par tradition ou par observation directe, connaissance de l'exactitude de tous les faits précités, a été authentiquement constaté ici. A la date du premier tiers de Moharrem, qui commence les mois de l'année neuf cent trente-cinq (15-25 septembre 1528).

« Ont témoigné : Abd el-Kerim ben Abd el-Hâdi ben Amar (que Dieu soit bienveillant envers lui !) — Yahya ben Mohammed el-Fekoun (*vulgairement* Lefgoun,) ; — Aboul Fadl er-R'aribi ; — Abou Tayeb el-Marh'aoui ; — Barakât el-Ouâdi ; — Mohammed el-Mazmadji ; — Abd el-Kerim ben Zaïd ; Mohammed el-Att'âf — Mohammed ……. (*blanc*)…….. Ibrahim Aboud. » — La présente copie a été collationnée avec l'original, sur lequel elle a été prise : elle est identiquement conforme et semblable à ce dernier. — Les blancs qu'elle renferme ont pour seule cause la vétusté de la minute et l'oblitération de ces passages. — La rectification (surcharge) des mots اشهر عام est (*reconnue*) bonne. En marge de l'original, un renvoi commençant par باغة et finissant par واحترامة — ainsi que la rectification des mots الطرقات et الانفس , tout cela est (reconnu) bon et valable.

A la date du dernier tiers de Doul-kada le sacré, de l'an 1025 (premiers jours de décembre 1616.) Mohammed ben (?) »

L.-J. BRESNIER.

L'acte qu'on vient de lire a une certaine importance historique, car il confirme un fait avancé par Haedo et dont nous ne trouvons aucune trace ailleurs, pas même dans les chroniques indigènes que la bibliothèque d'Alger possède en assez grand nombre.

L'historien espagnol raconte (p. 55, colonne, 4e) qu'en l'année 1520, Kheir ed-Din effraya les gens de Collo par de grandes menaces et les amena à se soumettre. Il ajoute que cette soumission entraîna celle des habitants de Constantine qui avaient longtemps défendu leur liberté contre la puissance des rois de Tunis(1). Collo étant, dit-il, le port où abordaient tous les marchands chrétiens qui négociaient avec Constantine et en tiraient des laines, bouracans, cires et cuirs, commerce dont cette dernière ville obtenait des bénéfices considérables, la soumission de cette escale avait dû entraîner nécessairement celle de Constantine.

La première mention de Constantine que l'on trouve dans les chroniques indigènes est de 1567, et se rapporte à la révolte de ses habitants contre le pouvoir turc ; cette échauffourée fut réprimée cruellement par le Pacha d'Alger, Mohammed ben Salah. Une révolte suppose nécessairement une soumission antérieure que les annalistes algériens ont négligé de mentionner:

En 1629, ces mêmes chroniques parlent de la construction du fort de Constantine, qui selon elles, fut achevé l'année suivante.

Si Salah el-Anteri, dans son Essai d'une histoire de Constantine (texte arabe), dit à la page 7, que le pouvoir turc s'établit dans cette ville en 1640(2).

C'est sur la foi de ses compatriotes les plus instruits qu'il avance cette hérésie historique ; ce qui, pour le remarquer en passant, montre qu'il ne faut accepter les traditions indigènes qu'avec beaucoup de circonspection et après les avoir soigneusement contrôlées par les ouvrages historiques proprement dits.

L'acte au sujet duquel nous donnons ces détails constate qu'en 1528, *par suite du renversement de la puissance ottomane*, le Hamma de Constantine avait été dévasté et abandonné par les propriétaires. Il résulte clairement de ceci que la soumission de 1520, dont parle Haedo, n'avait été qu'éphémère et qu'une espèce d'anarchie lui avait succédé

---

(1) Le texte espagnol dit *Tenez* ; mais nous n'hésitons pas à rectifier cette erreur évidente.

(2) Selon cet auteur, le premier bey de Constantine ne remonte pas au-delà de 1652. Ce fut, dit-il, Mohammed ben Farhat que le Pacha d'Alger investit de ces fonctions, la demande des gens de Constantine.

et avait duré jusqu'au gouvernement du caïd Abou 'l Hassan Ali ben Farah. Ce caïd parait être celui dont parle Marmol dans le passage suivant :

« Il (Moula Mohammed, père de Moula Hassen, sultan de Tunis contemporain de Kheir ed Din) leur donna (aux gens de Constantine) pour gouverneur en sa place (d'un de ses fils) un renégat fort expérimenté, Ali ben Farah, dont le peuple parut fort content (t. 2, p. 410) » Marmol ajoute : « Après sa mort (du Caïd Ali ben Farah), sous le règne de Moula Hassen, la ville se rendit aux Turcs qui y mirent garnison comme dans une de leurs plus importantes places de ce royaume (ibidem). »

Cet auteur raconte ensuite, la révolte de 1567 qu'il place l'année suivante et fait réprimer par le pacha Euldj Ali el Fortas, tandis que ce fut son prédécesseur Mohammed ben Salah qui intervint en personne. Mais sans nous arrêter à relever davantage les erreurs du plagiaire de Léon l'Africain, résumons les faits. L'acte si heureusement recueilli par M. Bresnier, confirme l'assertion d'Haedo qui place en 1520 la première soumission de Constantine ; il fait savoir en outre que cet état de soumission ne dura guère et qu'il fut suivi d'une période d'anarchie telle, que la culture était impossible dans les environs de Constantine. Il fixe le vrai nom du caïd qui avait rétabli la tranquillité dans ce canton et permis aux laboureurs de reprendre leurs travaux.

Dans la disette de matériaux où nous sommes pour l'époque où la puissance turque commença de s'établir ici, la publication de ce document acquiert de l'importance. Nous ne saurions trop engager nos correspondants à imiter l'exemple de M. Bresnier et à nous faire connaître tous les matériaux de ce genre qui pourraient leur tomber entre les mains.

A. BERBRUGGER.

NOTICE SUR LE BEY D'ORAN,

MOHAMMED EL KEBIR.

L'histoire de la domination turque en Algérie est encore peu connue ; c'est à peine si les faits les plus saillants ont pu percer l'obscurité qui l'environne. Le soldat de l'Oudjac, insouciant et illettré, s'est peu occupé de consacrer le souvenir des événements auxquels il a pris part, et l'Arabe vaincu a été peu désireux de faire le récit de ses défaites.

C'est donc, çà et là, dans des lambeaux de chroniques sans suite, dans des commentaires de pièces de vers composées à la louange des chefs, plus ou moins illustres, du gouvernement d'Alger, ou de leurs lieutenants dans les provinces de la régence, qu'il nous faut patiemment glaner les matériaux propres à construire, plus tard, quelques ouvrages historiques sérieux sur une période de plus de trois siècles.

Dans les dernières années du XIIe siècle de l'hégire, la province de l'Ouest, dont la capitale était Mascara, était gouvernée par un Bey qui a laissé, après lui, une glorieuse réputation de générosité et de bravoure. Les Arabes parlent encore aujourd'hui, après plus de soixante ans écoulés depuis sa mort, des grandes qualités de Mohammed ben Osman ; il eut le rare bonheur de contribuer, par ses attaques contre les Espagnols établis à Oran, à l'abandon que l'Espagne fit de cette place en l'année de l'hégire 1206 (1791-1792). J'ai voulu rechercher si, en effet, ce bey fut à la hauteur de la renommée qui s'est attachée à son nom, et s'il mérita l'épithète de grand que ses panégyristes lui accordent. Ces recherches m'ont amené, incidemment, à m'occuper aussi de la ville d'Oran, qui devint, après la retraite des Espagnols, la capitale du Beylik de l'Ouest. J'ai pu recueillir quelques faits ignorés sur les événements dont cette partie de nos possessions fut jadis le théâtre, et quelques renseignements nouveaux sur les personnages importants qu'elle a produits.

Le travail que j'offre aux lecteurs assez rares, qui s'occupent du passé de l'Algérie, se divise en deux parties.

La première renferme une notice sur la vie du bey Mohammed et une digression sur la ville d'Oran et sur les nombreuses attaques qu'elle eut à repousser pendant la période de l'occupation espagnole. La plupart

des faits, contenus dans cette notice, sont puisés dans un ouvrage en arabe intitulé : *Et tsor'r el djoumam fi ibtisam et tsor'r el oultarani*, c'est-à-dire : *les dents de perle imitant de la conquête d'Oran* (le texte arabe renferme un jeu de mots intraduisible).

Cet ouvrage, que j'appellerai, pour abréger, El djoumani, n'est autre chose qu'une pièce de vers (*qasida*) accompagnée d'un énorme et fastidieux commentaire, composée en l'honneur du bey Mohammed, à la suite de la reddition d'Oran, en l'an de l'hégire 1206 (1791-1792). L'auteur, Ahmed ben Mohammed ben Ali ben Sah'noun, ech-chérif, était un des familiers de ce bey, et, par conséquent, bien renseigné sur son compte. Au milieu d'une mer de digressions oiseuses sur toutes sortes de sujets, il a disséminé sans ordre les faits qui concernent Mohammed et le récit de son expédition contre les Espagnols d'Oran. J'ai dû débrouiller ce chaos, et, dans plusieurs circonstances, me tenir en garde contre la partialité et l'exagération de l'écrivain arabe. J'ai quelquefois, au risque d'être futile, conservé, dans ma narration, des détails et des contes ridicules, parce qu'ils m'ont semblé caractériser le côté crédule et superstitieux du peuple que nous avons à gouverner et à civiliser.

La deuxième partie de mon travail est la traduction, presque littérale d'un manuscrit de la bibliothèque d'Alger, renfermant le récit d'une expédition du bey Mohammed, contre les populations du Djebel-Rached et du Sahara, qui s'étend depuis ce pâté montagneux, jusqu'à *el Arouath* (Lagouat) et *A'ïn Mâdhi*.

L'auteur de cet opuscule, nommé Ahmed ben Mohammed ben Mahmed ben Ali ben Ahmed ben Hattal, était secrétaire du bey Mohammed, et prit part à tous les événements de la campagne. Il a eu le soin de décrire minutieusement tous les menzel (station) où s'arrêta la colonne expéditionnaire, et la distance qui les sépare les uns des autres. Une foule de bourgades, hameaux, ruisseaux, puits, étangs, etc. pourront, à l'aide de cette traduction, être désormais fixés sur nos cartes, assez incomplètes pour ce qui regarde la, contrée du Djebel-Rached[1].

Cet opuscule est écrit en prose rimée (*sedja'*) et le style a tous les défauts de ce genre d'ouvrages. L'auteur, pour faire preuve de ses connaissances en langue arabe, répète, presque toujours, deux fois la

(1) Cette montagne est connue aujourd'hui sous le nom de *Djebel 'Amour*. — N. de la R.

même idée, mais en d’autres termes ; ces répétitions, ces pléonasmes, ce parallélisme et ces assonances sont intraduisibles en français, et choqueraient, d’ailleurs, notre bon goût. Je me suis pourtant tenu, dans ma version, aussi près du texte arabe que possible.

Le bey Mohammed, ordinairement désigné par les Arabes sous le nom de Mohammed Lekh’al (le Noir), et qui, par ses brillantes qualités et ses nombreux faits d’armes, mérite le surnom glorieux de Mohammed le Grand, était fils d’un bey de Titeri, appelé Osman le Kurde.

Son père avait d’abord été caïd de Miliana et, plus tard, nommé au gouvernement de la province de Titeri.

Les Beys de cette province étaient considérés comme les dignitaires les plus élevés après le Dey. Ils avaient le pas sur tous leurs collègues dans les cérémonies publiques. Les Turcs avaient voulu que le territoire soumis le premier à leur puissance fût administré par un fonctionnaire occupant le premier rang après le représentant de l’autorité souveraine.

Le territoire de la province de Titeri était peu étendu, en comparaison de celui qui formait les Beyliks de l’Est et de l’Ouest. Le nombre des ra’yas, les ressources du pays, les produits des impôts étaient moindres que partout ailleurs. Les Beys sans résidence fixe, trop voisins d’Alger et, pour ainsi dire, sous les regards du Dey, s’y sentaient peu à l’aise. Ils ne pouvaient s’y créer, en peu de temps, une de ces fortunes énormes qui, dans un pays de vénalité, consolidaient la puissance et faisaient tolérer tous les excès. Aussi, malgré une préséance toute honorifique les Beys de Titeri échangeaient volontiers leur poste contre une nomination de Bey de l’Est ou de l’Ouest. Osman le Kurde aurait sans doute sollicité bientôt ce déplacement pour lui-même ; en attendant, pour augmenter ses ressources pécuniaires, dans le cas où il lui faudrait acheter la faveur du divan, il faisait expédition sur expédition contre les tribus toujours turbulentes de ces contrées, et leur imposait des contributions considérables. Il était d’ailleurs d’humeur guerrière et impatient du repos ; à force de guerroyer, il finit par être tué dans une r’azia dirigée contre les *Oulâd Nâïl*.

Osman le Kurde était lié de la plus étroite amitié avec un certain Ibrahim, et grâce à cette liaison, cet Ibrahim avait d'abord pu remplacer Osman dans le poste de caïd de Miliana. A la mort d'Osman, son crédit avait déjà grandi, et le Dey le nomma Bey de Titeri.

Osman avait, en mourant, laissé à Ibrahim le soin de veiller sur la famille qui lui survivait. Ses deux fils Mohammed, et Mohammed surnommé *er-Reqîq* (le Menu), qui fut aussi plus tard connu sous le sobriquet de *Bou gabous* (l'homme au pistolet), trouvèrent, dans le nouveau Bey, un zélé protecteur, désireux d'acquitter envers eux les dettes d'amitié et de reconnaissance qu'il avait contractées envers leur père. Mohammed, celui qui fait l'objet de cette notice, devint surtout son favori ; et pour se l'attacher entièrement, il lui donna sa fille en mariage.

En l'an de l'hégire 1173 (1759-1760), la province de l'Ouest était gouvernée par un certain H'assen. Ce Bey s'étant rendu à Alger à l'époque du *denouche*, pour apporter le tribut de sa province, crut s'apercevoir qu'on l'avait desservi auprès du Dey. L'accueil qu'il reçut ne lui présageant rien de bon, bien qu'on lui eût permis de retourner à son poste, il prit le parti de s'enfuir et se réfugia à Oran, alors au pouvoir des Espagnols. Il fallut lui donner un successeur et ce fut Ibrahim qui le remplaça.

Le nouveau Bey emmena Mohammed avec lui. Bientôt il distingua, dans son gendre, les rares qualités d'un chef ; et, en l'an 1178 (1764-1765), il le nomma *qâïd des Flitta*. Ce *qâïdat* était le premier de la province de l'Ouest, comme le qâïdat de Miliana était le premier de la province d'Alger.

Mohammed fit preuve dans ce poste d'une aptitude remarquable et d'une activité rare : Ibrahim le jugea bientôt digne de plus hautes fonctions. En 1182 (1768) il le fit nommer son *Khalifa*. Quelque temps après, il l'associa entièrement à son commandement, et lui confia l'administration de toute la partie de l'Est de la province. Ainsi, complètement initié aux affaires, Mohammed apprit bientôt toute la science de gouvernement. Heureusement doué des deux qualités les plus estimées par les Arabes, la générosité et la bravoure, il sut se faire aimer et craindre, et établir déjà, d'une manière solide les bases d'une réputation que ses actions élevèrent ensuite si haut.

Ibrahim mourut au commencement de l'année 1189 (1775-1116). cette date que nous empruntons au Djoumani est exacte, la mort de ce

Bey arriva l'année où les Espagnols, commandés par l'irlandais Oreilly, firent contre Alger une démonstration que le succès fut loin de couronner. D'après les récits arabes, les chrétiens débarquèrent tout près de l'*H'arrache,* et construisirent immédiatement une énorme *metres* (retranchement, redoute) de mille pas de longueur, derrière lequel ils établirent une puissante artillerie.

Le samedi, 10e jour du mois de *Djoumoda'l aoula,* ils sertirent de leurs retranchements et marchèrent sur Alger. L'armée du Dey leur livra bataille à peu de distance du la ville. Les Espagnols éprouvèrent une honteuse défaite et se sauvèrent précipitamment derrière la redoute qu'ils avaient construite. L'auteur du *Djoumani* prétend qu'ils perdirent dans cette affaire, qui a conservé le nom de journée de l'*H'arrache,* près de huit mille combattants. Le nombre des blessés s'éleva, ajoute-t-il, à trois mille environ, et les blessures furent, presque toutes, mortelles, si bien que les chrétiens prétendirent que les Musulmans avaient empoisonné leurs balles. Ils avaient aussi creusé un puits en dedans de leurs retranchements ; l'eau était des plus agréables au goût, et cependant elle causa la mort de tous ceux qui voulurent en boire. Accablés par ce désastre, les Espagnols se rembarquèrent à la faveur de la nuit, abandonnant tout leur bagage et dix-sept canons de cuivre. Mohammed, qui commandait en qualité de Khalifa les contingents de l'Ouest, eut le bonheur de se signaler, sous les yeux du Dey, par des traits d'éclatante bravoure. M. Waltin Esterhazy, dans son ouvrage historique sur l'*Occupation de la Régence par les Turcs,* prétend que le succès de la journée de l'*H'arrache* fut principalement dû à une brillante charge de cavalerie, commandée par Mohammed ; il ajoute qu'après la victoire, le Dey n'ayant point suffisamment récompensé les milices, un grand nombre de soldats voulurent déserter, et se rendre à Tunis dans l'espoir d'y servir un maître plus généreux ; mais Mohammed instruit de la résolution de ces mécontents, alla les rejoindre à la ferme connue sous le nom de l'haouche *h'aouche Souta* (peut-être est-ce le haouche connu sous le nom de Ferme de la Rassauta), située dans la *Mitidja,* leur distribua de fortes sommes d'argent et parvint à les ramener avec lui.

A la mort du bey Ibrahim, les habitants de la province de l'Ouest espéraient que Mohammed serait appelé à lui succéder : il semble même que ce choix était pleinement justifié par son mérite ; malheureusement, sous le gouvernement des Deys, les emplois étaient souvent

accordés au plus riche. Un certain *Khelil*, acheta sa nomination au poste de Bey de l'Ouest par de grands sacrifices d'argent qu'il put verser au trésor.

Mohammed conserva toutefois son titre de *Khalifa*, attendant patiemment son tour de fortune. Ce moment désiré ne se fit pas longtemps attendre. Khelil mourut en l'année 1193 (1779), et cette fois enfin, les vœux des populations furent accomplis. Mohammed fut nominé Bey de Mascara.

A peine installé dans ces hautes fonctions, le nouveau Bey justifia toutes les espérances ; il donna un libre cours à son penchant pour les grandes choses, et se signala par des actes nombreux de générosité et de magnificence:

Les revenus de la province étaient des plus considérables, il sut en faire le plus noble usage. Dès le commencement de son gouvernement, la famine désola la régence d'Alger, les populations de l'Ouest étaient principalement atteintes par le fléau ; dans ces désastreuses circonstances, Mohammed fit de grands approvisionnements de grains, et lorsque les prix tendirent à une hausse exagérée, il fit apporter ces grains sur les différents marchés et amena par ce moyen une baisse considérable, sans laquelle la mort eût moissonné des victimes par milliers.

Pendant ces longs jours d'épreuves, les cuisines du palais du Bey restèrent constamment ouvertes aux pauvres de Mascara, et des distributions, répétées plusieurs fois, de vêtements préparés d'avance, garantirent ces malheureux contre les rigueurs d'un hiver extraordinaire.

Aux ressources de l'aumône, le Bey voulut ajouter les ressources plus honorables du travail, et c'est à cette époque qu'il entreprit ces grands travaux de constructions qui embellirent Mascara, et augmentèrent ses moyens de défense. Un grand nombre d'ouvriers trouvèrent ainsi le moyen de gagner leur vie, aussi longtemps que dura la disette.

La mosquée du marché (*Djama es Souq*) fut augmentée des deux galeries de devant.

La vieille mosquée (*Djama-l Atiq*) fut reconstruite à neuf et considérablement agrandie ; l'eau dont elle manquait y arriva en abondance et vint alimenter cinq bassins destinés aux ablutions, le Member (chaire) fut changé et remplacé par un plus beau.

Peu de temps après, il entreprit la construction de la grande mosquée qui porte son nom ; s'il faut s'en rapporter à l'enthousiasme des

des poètes qui ont célébré la beauté de l'édifice, cette mosquée doit être une des plus remarquables du pays. L'auteur du *Djomani* composa une *Qasida* en l'honneur de son achèvement, et les lettrés arabes citent avec éloge celle d'Ahmed ben Mohammed ben Allal de *Guerouna*, dans laquelle ce poète après avoir chanté les beautés de ce monument dans tous ses détails, finit par célébrer en style plein d'emphase, le sabre du Bey et élève le Bey lui-même au-dessus de tous les héros des temps antéislamiques.

A l'un des angles de cette mosquée, s'éleva un dôme d'une rare élégance ; à l'Est fut établi une *moqbera* (cimetière) destinée aux personnages illustres de Mascara et aux membres de la famille du Bey. Au centre de cette *moqbera*, fut creusé un puits qui fournit de l'eau excellente.

Le Bey acheta divers terrains sur lesquels se trouvaient des sources abondantes, et l'eau fut amenée par des conduits jusqu'à la mosquée, et alimenta seize bassins destinés à la recevoir. Une vaste *medersa* (école supérieure) fut, annexée à l'édifice, une bibliothèque nombreuse dont tous les livres furent déclarés habous, servit à l'usage des taleb et des professeurs attachés à cet établissement. Une foule d'autres bâtiments furent annexés à la mosquée comme habous ; les bains connus sous le nom de *H'ammam-el-Aâdham* furent construits dans son voisinage et lui appartinrent au même titre, sans compter un four destiné au) besoins du personnel, des boutiques, des jardins et tous les accessoires de commodité ou d'agrément.

Les travaux ne furent complètement terminés qu'en l'année 1196 (1781).

Le personnel de la mosquée se composa d'un *Kathîb*, d'un *Imam*, de quatre *Mouddzen*, un *Mesma* (moderris), et un chef (moqadem) des *Thateb*.

Je trouve dans le *Djoumani* une longue liste de constructions élevées par le soin du Bey *Mohammed*, jusqu'à l'époque de la reddition d'Oran par les Espagnols, et de sa translation dans cette ville. Malgré le peu d'importance de ces renseignements, je vais les consigner ; ici peut-être à l'occasion auront-ils aussi leur utilité. Les notices s'accommodent volontiers des détails dédaignés par l'histoire.

C'est donc au Bey Mohammed que Miliana doit le Mechhed du célèbre ouali *Sidi Ah'med-ben-Yousef* qui est enterré dans cette ville.

Par ses soins un *Mechhed* fut aussi élevé sur la dépouille mortelle de l'*Ouali Mohammed-ben-Aouda*, vulgairement appelé *Ben-Ada*.

Il dota Mascara de ponts, de remparts et de bastions armés d'artillerie. La ville neuve et la bourgade (*Q'ria*) de l'ouali *Sidi Ali-ben-Mohammed*, auparavant privées d'eau, lui doivent les fontaines qu'elles possèdent ; c'est aussi lui qui fit construire le vieux marché de Mascara, le fondouc qui le décore et qui est connu sous le nom de fondouc neuf. Ce fondouc fut annexé comme habous à la grande mosquée, lorsque plus tard le personnel en fut augmenté.

Tlemcen possédait deux medersa autrefois florissantes mais alors à peu près ruinées et désertes. Lorsque *Mohammed* fut investi du gouvernement de la province, il les fit complètement restaurer, rechercha les habous jadis affectés à leur entretien et qui avaient été spoliés ou détournés de cet usage, les reconstitua en faveur, de ces medersa et donna ainsi une vie nouvelle à l'enseignement de la religion et des lettres dans une ville où il semblait mort depuis longtemps.

A Alger, il fit construire pour ses oukils et ses représentants un logement des plus confortables.

Mostaganem vit élever dans ses murs un splendide palais pour ses enfants.

Les écrits du temps vantent aussi le délicieux petit palais qu'il se fit bâtir à Mascara, une charmante villa qu'il possédait aux portes de la ville, et son jardin (bestan) de Kachrou.

S'il est possible un jour de réunir assez de matériaux pour composer l'histoire vraie de la domination turque dans la régence d'Alger, l'on s'étonnera de la somme d'énergie que le gouvernement des Pachas et des Deys a dû dépenser pour s'établir au milieu de ces populations toujours hostiles même après la délaite, toujours prêtes à recourir aux armes pour venger des revers. *Mohammed* dans son gouvernement eut aussi bien des fois à lutter contre l'esprit de révolte et d'indépendance, il eut à réprimer des soulèvements qui, comme à l'ordinaire, se traduisaient en actes de brigandage et de meurtre contre les populations soumises. Plus heureux ou plus ferme que ses prédécesseurs, il parvint à dompter la rébellion par la terreur qu'inspira sa sévérité

A l'extrémité Ouest de sa province, sur les confins du Maroc, vivait une tribu de vauriens connue sous le nom des *A'chchâch*. Malheur à la caravane qui s'aventurait sur leurs terres ; malheur au voyageur

qui cherchait un refuge sous leurs tentes. Le pillage et l'assassinat les attendaient au passage. La réputation de ces pillards s'étendait au loin et des traits multipliés d'audace et de scélératesse ne justifiaient que trop l'effroi qu'ils inspiraient. En voici deux entre mille : Un soir un voyageur attardé cherche un gîte dans une tente, il est d'abord accueilli, et le maître lui sert le repas de l'hospitalité. Le matin arrive et l'étranger veut partir ; alors son hôte se présente et s'adressant à lui : « Si je pensais, lui dit-il, que les gens de la tribu te laissassent la route libre, je ferais comme eux, mais il n'en est rien, et tu peux te considérer déjà comme complètement dévalisé. A ce compte, il vaut mieux que ce soit moi qui profite de la bonne chance ; tu vas m'abandonner tout ton bagage, » et joignant le geste à la parole, le drôle s'empara du tout sans façon.

Un autre de ces *A'chchach* qui affectait le plus complet détachement des choses du monde et visait à une réputation de sainteté, avait pour fils des Mauvais sujets effrontés. Un jour une caravane vint à passer, tandis que les garçons étaient endormis tout près de leur père; celui-ci l'aperçut et craignant pour les siens la perte d'une bonne occasion, il s'écria de sa voix la plus forte : ô mon Dieu ! préservez, je vous en supplie, préservez cette caravane de l'attaque de mes fils ! Ceux-ci éveillés en sursaut par ces cris, s'empressent d'en demander la cause. Ah ! répond l'hypocrite personnage, je demandais à Dieu de garder de vos mains ces pauvres gens qui passent là bas. Les bandits aussitôt de courir sus à la caravane, et bientôt ils revinrent chargés de butin.

Ces exploits de coupe-gorge méritaient un châtiment exemplaire ; une razzia fut dirigée contre les brigands ; la tribu entière fut anéantie ou dispersée et l'on n'entendit plus parler d'eux.

Quelque temps après, les *Mehdia* et les *Oulâd-Ali-ben-Thalh'â* voulurent aussi essayer de la rébellion et furent impitoyablement razzés.

Sous les Beys précédents, la puissante tribu des H'achem refusait toute obéissance, les expéditions dirigées contre elle n'éprouvaient que des échecs ; aussi son insolence était externe. Les coupeurs de route infestaient le pays, et le gouvernement était impuissant à réprimer ces excès. Mohammed vint à bout des H'achem, et les soumit si bien qu'il finit par les incorporer dans son Makhzen, nomma et révoqua comme il voulut dans leur tribu, saris qu'ils osassent manifester une velléité de révolte.

Les *Flittas* étaient auparavant les dignes émules des H'achem dans la voie des séditions et des brigandages. Les *Mehalla*, campées une partie de l'année chez eux, pouvaient à peine y maintenir un semblant de tranquillité et de sécurité pour les personnes. Aussitôt après leur départ, tous les excès recommençaient ; quelques razzias les mirent à la raison, et depuis, dit l'auteur du *Djoumani*, ils furent aussi sages que leurs filles, et il devint aussi facile d'y recueillir les impôts qu'il est facile à la faux de moissonner l'herbe des champs.

Les *Harrar* s'étaient continuellement opposés au prélèvement des contributions, le Bey ne leur laissa point de trêve qu'ils ne se fussent soumis à la loi commune. Les *H'amian*, les *Saïd*, les *Amour*, toutes les tribus du *Djebel-Râched* éprouvèrent la force de son bras, et ne prolongèrent point une résistance inutile ; son trésor se remplit des contributions qu'il jugea convenable de leur imposer.

Une des expéditions les plus importantes du Bey, est celle d'*El-Arouath* qu'il entreprit en l'an 1199 (1781) de l'hégire. Un de ses secrétaires nommé *Ben Hattal* en a consigné tous les détails dans un petit livre en prose rimée (Chedja), dont je donne la traduction à la suite de cette notice. Toutes les populations, traversées par la colonne expéditionnaire se soumirent à l'impôt annuel. La ville d'*A'in-Madhi,* qui avait fait sa soumission pendant cette campagne, crut, après le retour de Mohammed à Mascara, pouvoir se soustraire aux conditions qu'elles avaient acceptées. Le Bey résolut d'aller l'attaquer de nouveau.

Les habitants d'*A'in-Madhi* firent une résistance des plus opiniâtres. Dans une affaire très-meurtrière, les munitions vinrent à manquer aux goums qui suivaient le Bey, et cette circonstance allait lui être fatale, lorsque par un hasard des plus heureux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un convoi de mulets chargés de munitions envoyées d'Alger. Ce secours inespéré rétablit l'avantage de son côté ; et le même jour, avant le coucher du soleil, Mohammed entra de force dans la ville, rançonna rigoureusement les habitants, et les força à accepter cette même condition d'un impôt annuel qui humiliait tant leur fierté.

Tous les Arabes s'accordent à dire que le Dey Mohammed était d'un bonheur sans exemples dans ses entreprises. Cette faveur constante de la fortune agissait puissamment sur les tribus impressionnables, et contribuait peut-être autant que sa bravoure incontestée, à faire accepter patiemment sa domination.

Une fois cependant, cette même fortune avait semblé vouloir le trahir presque au début de sa carrière.

Il n’était encore que Khalife, et avait reçu la mission d’aller combattre les *Oulâd-Cherif,* révoltés.

Ceux-ci avaient fait appel à tous leurs voisins, et une foule d’auxiliaires étaient accourus de toutes parts.

Bientôt les forces dont Mohammed pouvait disposer se trouvèrent de moitié moindre que celles des ennemis.

Les Arabes résistèrent à plusieurs attaques successives, et ce Succès promptement propagé, leur amena de nouveaux renforts. La situation était pleine de périls ; les troupes de Mohammed parlaient de battre en retraite, mais au moindre mouvement en arrière, les masses ennemies n’auraient point manqué de se ruer sur les derniers rangs de son armée, et la déroute était probable. Mohammed loin de prendre ce parti dangereux donna au contraire l’ordre de former immédiatement le camp pour sa *Mehalla* ; cet expédient lui réussit à merveille ; bien qu’il campât ainsi dans une position des plus exposées et dominée de tous côtés, les Arabes n’osèrent point essayer de l’y forcer. C’est que *Mohammed* connaissait parfaitement les adversaires qu’il avait devant lui, il savait que les Arabes ont une frayeur extraordinaire des *Mehalla* dans leur camp ; un camp est à leur yeux comme une forteresse, dont les défenseurs ne pouvant s’échapper par la fuite, sont obligés à une défense désespérée. Et d’ailleurs, forcer ainsi une *Mehalla* dans ses lignes et lui infliger une pareille honte, c’était vouloir s’attirer la colère implacable du Dey qui n’aurait plus de repos tant qu’il n’aurait point vengé ce revers de la façon la plus terrible.

Les *Ouled Cherif* voyant Mohammed décidé à ne point abandonner la position qu’il avait prise, préférèrent en effet se retirer.

A mesure que je fouille plus avant dans les documents concernant la vie et les actes du Bey Mohammed, documents que je dois à l’obligeance d’un de ses petits neveux, je ne puis l’empêcher de reconnaître en lui une âme élevée et ambitieuse des grandes choses. Bien que l’on ait dit avec raison que l’histoire pour être vraie ne doit point être contemporaine, il m’est impossible de ne pas me rendre à l’évidence des faits nombreux qui témoignent de sa bravoure, de sa libéralité sans bornes, et de sa passion pour tout ce qui était luxe et magnificence. Les revenus de la province de l’Ouest étaient par eux-mêmes très-considérables, il les avait énormément augmentés au uioyen du produit des contributions

qu'il avait imposées à ces nombreuses tribus du Sud, soumises par les armes. Aussi, en dehors du tribut qu'il, devait envoyer à certaines époques à Alger, restait-il dans son trésor particulier de quoi satisfaire à tous ses goûts de dépense. Ce que j'aime surtout en lui, c'est la généreuse protection dont il environnait les lettrés du pays et les récompenses qu'il accordait à leurs moindres travaux. Je trouve, par exemple, dans le *Djoumani*, une somme de cent dinars d'or envoyée à l'auteur de cet ouvrage, pour un abrégé fait par lui du livre intitulé *El ar'âni*, une autre somme de cinquante dinars lui fut aussi donnée pour une compilation d'articles de médecine tirés du Camous et d'autres ouvrages sur cette matière.

Le poète de Guerouma *Ben-Allal* qui se rendit à Mascara pour lui offrir ses deux *Qasydas*, l'une en l'honneur de la construction de la grande mosquée, l'autre en l'honneur de la prise d'El-Arouath, reçut peur récompense cent *Mahboub d'or*, et des vêtements dont la valeur représentait la moitié de cette somme.

Une foule d'autres lettrés furent maintes fois l'objet de ses bienfaits. Aussi les éloges en vers et en prose ne lui manquèrent point; le *Djoumani* renferme plusieurs petits poèmes composés à sa louange; parmi les noms des auteurs, je remarque un poète de Blidah, nommé *Mohammed-ben-Etthaiie*, et un autre de Tlemsen nommé aussi Mohammed.

L'auteur du *Djoumani* eut l'honneur de dédier au Bey son ouvrage sur la littérature intitulé : *O'qoud el Mah'âsin*, ainsi qu'un long commentaire qu'il composa sous le titre de *Charah'-el-A'qiqiia* Pendant l'expédition d'Oran, dont nous parlerons bientôt, le *Sid-Moustafa-ben-Abd-Allah*, chef des Taleb, qui s'établirent à Ifri, fut aussi chargé par lui de composer un recueil des *H'adits* (traditions), concernant le Djihâd (guerre sainte). On me pardonnera de citer ces noms si peu connus ; ils pourront servir à celui qui tentera d'écrire l'histoire littéraire de la régence d'Alger pendant la période turque.

Le Bey Mohammed, s'il faut en croire les récits contemporains, n'avait rien négligé de ce qui concerne la culture de l'esprit ; il avait une bibliothèque nombreuse et choisie. Des copistes intelligents et habiles en calligraphie reproduisaient pour lui les ouvrages les plus renommés. Rien ne lui coûtait pour se procurer les manuscrits précieux. Il aimait et recherchait les entretiens des hommes instruits et les discussions scientifiques. Dans ses moments de loisir, il s'enfermait au milieu de ses livres

et puisait avec amour dans ces trésors de science et d'érudition. Aussi connaissait- il à fond l'histoire arabe, depuis les temps antéislamiques ; traditions, faits remarquables, anecdotes, proverbes, chroniques des monarques et des héros, rien ne lui avait échappé. Ses connaissances en thérapeutique étaient fort étendues ; il se plaisait à être le médecin des pauvres, à faire préparer dans son palais les remèdes indiqués par lui, et qu'il distribuait gratis aux indigents, il imitait en cela, dit l'auteur du *Djoumani*, notre Prophète béni qui fut, lui aussi, le médecin de ses compagnons, et se guérissait lui-même lorsqu'il était malade, grâce aux secrets de la médecine qu'il possédait, à tel point que le Cheikh *Abd-El-lathif* a pu faire sur la science médicale du Prophète, un ouvrage intitulé *El menhal Erraoui ou'l Menhadj-essaoui-fy't-Thobb-Ennabaoui*.

Le Bey aimait les chevaux et était un cavalier distingué, ses écuries étaient remplies d'étalons de race et dont la généalogie remontait aux coursiers les plus fameux ; il était excellent chasseur, et sa fauconnerie était digne d'un monarque. Les Arabes admiraient tout ce luxe. On sait combien ils détestent, chez les grands, tout ce qui ressemble à l'avarice et à la lésinerie; souvent ils oublient les exactions dont ils sont victimes, lorsque le produit en est noblement dépensé.

Les jours de solennités et de fêtes, une partie des revenus de l'impôt retournait en aumônes aux indigents de la province, une autre partie était consacrée à la rémunération des Taleb et des serviteurs des mosquées. Le Bey n'oubliait point chaque année d'envoyer un riche cadeau aux deux villes saintes, et de plus un jeune eunuque était destiné au service de la mosquée de Médine. On sait que le soin de veiller à la propreté de cette mosquée est réservée à des créatures ainsi mutilées, afin, disent les musulmans, que l'impureté ne puisse souiller son enceinte sacrée.

Chaque trois ans, le Bey de l'Ouest se rendait à Alger pour verser au trésor l'impôt de la province: Cette époque était impatiemment attendue dans cette ville, depuis que Mohammed était installé dans son Beylik. Il emportait, en effet, soit pour verser au Beit-el-Mal, soit pour les cadeaux et gratifications en usage, une somme de cent mille sulthanis, et de plus une somme pareille pour distribuer en largesse à la population ; sans compter une énorme quantité de bestiaux, de grains, de provisions de bouche, plus, des chevaux et des esclaves qu'il destinait aux grands fonctionnaires, aux serviteurs des mosquées, etc. Son arrivée répandait partout la joie en même temps que l'abondance, et

c'était véritablement ce jour-lâ la féte des pauvres.

L'envie qui s'attaque toujours aux nobles caractères, essaya bien des fois de miner sourdement le crédit du Bey auprès du Dey d'Alger, mais celui-ci reconnaissant en lui une supériorité réelle se garda bien de se priver de ses services. Il n'y avait, pas seulement que le Dey qui sût l'apprécier à sa valeur, il avait encore des amis parmi ses collègues, les Beys de Titeri et de Constantine étaient dans les meilleurs termes avec lui. H'assan, Capitan Pacha de la Porte, lui avait voué une amitié sincère. Le Dey de Tunis, l'Empereur du Maroc *Moulai Mohammed-ben-A'bdallah-ben-Ismael* échangeaient souvent avec lui de riches cadeaux, témoignages d'estime et de sympathie pour sa personne. Yezid qui succéda à Moulai Mohammed sur le trône du Maroc, imita la conduite de son père, à l'égard de Mohammed, et entretint avec lui les relations les plus amicales.

La générosité, comme, dit l'auteur du Djoumani, était l'axe autour duquel gravitait toute sa conduite, et sa demeure fut comme la *Qibla* vers laquelle dirigeaient leurs regards tous ceux qui avaient besoin de bienfaits. Il eut, en effet, le bonheur, en maintes circonstances, d'offrir auprès de lui à de grands personnages un refuge contre les vicissitudes du sort.

GORGUOS.

(*A suivre.*)

ERRATUM

Page 350, note. — A la dernière ligne de la traduction de l'inscription d'A'moura, on a mis *Excellentissimes Césars* pour EXCELLENTISSIME CÉSAR ; puisque ces mots se rapportaient, sans doute, au nom de l'Empereur. Geta seul.

CHRONIQUE.

NOTICE SUR THUBURBO MAJUS

COLONIA JULIA AURELIA COMMODA[1].

L'emplacement de *Thuburbo Malus*, l'urne des huit colonies de la province d'Afrique dont parle Pline[2], n'a été déterminé d'une manière précise jusqu'à ce jour, par aucun des archéologues qui se sont occupés de la géographie comparée de la Tunisie. Shaw, en identifiant avec raison *Thuburbo Majus* au bourg moderne de Tbourba, se borne à remarquer que Thuburbo Majus devait être situé beaucoup plus au Sud. Mannert s'autorise de ce passage à peu Près négatif du voyageur anglais pour placer la colonie en question à Tubersole, localité dont le nom, sous cette forme du moins, m'est tout à fait inconnu; je suppose que ce géographe a voulu parler de Tiboursek, petite ville située, en effet, au Sud-Est de Tbourba. Le Dr Barth n'a pas essayé de fixer, même approximativement, l'équivalent moderne de Thuburbo Majus; il la place néanmoins, sur la carte annexée à ses « Wanderungen, » à l'Ouest du Djebel Zar'ouan. C'est à peu près la position qu'elle occupe sur là carte de d'Anville. Enfin, M. Pellissier, sans se prononcer formellement, semble disposé à regarder les ruines de Djerad, au S.-E. de cette même montagne de Zar'ouan, comme celles de Thuburbo Majus.Les indications des itinéraires, du reste, sont assez vagues pour expliquer ces divergences d'opinion : la position de Vallis pouvait seule donner à peu près celle de Thuburbo Majus, et elle était demeurée incertaine pour les auteurs précités. En fixant Vallis à Sidi Medien, entre Krich el-Oued, Merasâa et Medjez el-Bab, comme je crois l'avoir établi dans un article inséré dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine* (1854-55), et en ayant égard à la distance de 18 miles romains marquée

(1) Cette très-importante communication nous parvient trop tard pour que nous puissions la classer dans notre 6e numéro parmi les articles de fonds de la section archéologique. Nous n'avons pas voulu cependant en retarder l'impression ; et c'est par ce double motif que nous la plaçons en tête de la *Chronique*. N. de la R.

(2) Pline, V. 4. *Colonias VI : prœter jam supra dictas, Uthinam, TUBURDIN*. Pline, comme on le voit, donne à cette colonie le nom de *Tuburbis* ; elle porte celui de *Thobourbô* dans Ptolémée, celui de *Tuburbum* dans les Itinéraires. L'évêque de Thuburbo (*Épiscopus Tuburbitensis*) figure dans la *Notice* et dans les Conciles. Morcelli donne l'ethnique *Tuburbitanus* et rappelle qu'à l'époque chrétienne cette colonie a porté le surnom de *Lucernaria*, peut-être, dit-il, parce qu'on y fabriquait de ces petites lampes appelées *Lucernae*.

par l'*Itinéraire* d'Antonin entre Vallis et Thuburbo Majus, j'avais été conduit à placer cette dernière station sur l'Oued Meliana, entre les derniers contreforts occidentaux du Djebel Zar'ouan et le Djebel Donamès. Des recherches faites dans cette direction ont transformé cette hypothèse en certitude, et m'ont permis de résoudre exactement cette synonymie restée si longtemps douteuse.

Le 8 avril dernier, la colonne expéditionnaire du Djérid, que j'accompagnais, traversant la Meliana près de la Koubba de Sidi bou Hamida et évidemment dans le voisinage de la localité que je considérais, *à priori*, comme l'emplacement de Thuburbo, je profitai d'une halte pour parcourir les ruines d'Henchir Kasbat, situées à un mille de là, et à 10 heures au Sud-Sud-Ouest de Tunis(1). Mon attention était d'autant plus éveillée qu'un des officiers du Bey du camp m'avait dit y avoir remarqué autrefois une très-longue inscription. Arrivé à l'endroit désigné, je la cherchai vainement elle avait, été brisée depuis peu, et les fragments en avaient été employés à la construction du pont qu'on bâtit en ce moment sur la Meliana. Je maudissais de tout mon cœur le vandalisme qui avait anéanti ce monument, lorsque les ouvriers employés à recueillir les matériaux me montrèrent une autre *pierre écrite* qu'ils venaient de déterrer et qui allait suivre la première. J'y déchiffrai l'inscription suivante gravée, dans un cadre, sur une table de calcaire très-dur, de 1 mètre 10 centimètres de hauteur sur 0. 60 de largeur. Les six premières lignes étaient légèrement altérées ; le reste, au contraire, semblait dater d'hier ; évidemment, l'inscription était restée à demi ensevelie pendant des siècles :

IMP. CAESARI
M. ANTONIO GOR
DIANO DIVI. M. ANTO
NI GORDIANI NEP. DI...
ANTONI GORDIANI SO
RORIS PII PIO FEL. AVG. POT...
TISSIMO FELICISSIMO
PONT. MAX. TRI. PO...
P. P. PROCOS.
COL. IVLIA AVRE
LIA COMMODA
THVBVRBO
MAIVS D.D. P.P.(2)

---

(1) *Henchir Kasbat* ou *Gasbat*, d'après la prononciation locale, porte par erreur le nom d'Henchir Ksiba sur la carte du Dépôt de la guerre, qui donne celui d'Henchir Kasbat à d'autres ruines situées au Sud de Djoukar.

(2) A la sixième ligne, une de celles que M. Tissot signale comme ayant

Ainsi, point de doute possible : les ruines d'Henchir Kasbat étaient bien celles de ce Thuburbo Majus tant cherché. Le document épigraphique, qu'un hasard heureux venait de faire tomber entre mes mains, constatait, en outre, que Thuburbo Majus s'était appelée *Colonia Julia Aurelia Commoda*, nom qui ne nous avait pas été conservé, que je sache, et qui tendrait à prouver que cette ville aurait été ou rebâtie ou restaurée par le fils de Marc Aurèle.

En continuant mes investigations, je trouvai, à quelques pas de là, cette autre inscription gravée sur un cippe de 1 m. 15 de hauteur sur 0. 50 de largeur.

M. FANNIO M. F.
PAPIRIA VITALIS 7 COII
IIII SYGAMBROR. COH
I HISP. MISSO HONESTA
MISSIONE A DIVO HA
DRIANO PRAEF. IVRIS
DIC. FLAM. H- S. X. M. N.
REIP. INTVNT ET A. PLA
VS. LVDORVM SCAE
NICOR. DIEM ET EPV
LVM DEDII CVI CVM
ORDO STATVAM DECRE
VISSET ...VLO CONTENTVS
..........................[1]

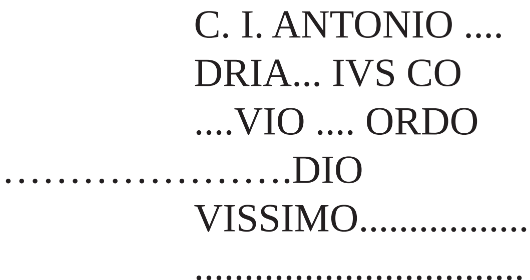
été un peu altérées, nous proposons de lire FIL. au lieu de Pll. Moyennant cette rectification, l'inscription ne présente aucun doute et peut se traduire ainsi :

A l'Empereur César — Marcus Antonius Gordianus — petit fils du divin Marcus Antonius et fils de la sœur [Maecia Faustina] *du divin Marcus Antonius Gordianus — pieux, heureux, auguste, très-puissant, très-heureux grand pontife, investi de la puissance tribunitienne, père de la patrie, proconsul — la colonie Julia Aurelia Commoda de Thuburbo Majus, par décret Proconsulaire.*

Cette dédicace est évidemment de l'année 228, celle de l'avènement de Gordien 3e, dit le Jeune. Car il n'y a aucun chiffre après l'indication de la puissance tribunitienne et le consulat n'est pas mentionné. — N. de la R.

(1) *A Marcus Fannius, fils de Marcus* — [de la tribu] *Papiria*, [surnommé] *Vitalis, Centurion de la cohorte — 4e des Sycambres, de la cohorte — 1re des Espagnols, honorablement — congédié* du service militaire par le divin — *Hadrien ; préfet juridique — flamine perpétuel* ; *lequel, à l'occasion — du flaminat dont il avait été honoré, a offert 10,000 sesterces* (environ 2,000 fr.) — *à la République*

Et ce fragment d'inscription, gravé sur un cippe semblable, mais exposé au Nord et très-endommagé par le temps :



C. I. ANTONIO ....
DRIA... IVS CO
....VIO .... ORDO
………………….DIO
VISSIMO.................
....

Les Trabelsia qui campent la plus grande partie de l'année à Henchir Kasbat, dont ils cultivent les terres, me dirent que plusieurs autres inscriptions avaient été employées à la construction du pont. Je n'ai trouvé que celle-ci, encastrée dans les premières assises de la façade N. E.

L. NVMISEVS. L. F.
ARN. VITALIS
AEDEM A SOLO S. P. F.(1)

J'employai le peu d'instants qui me restaient à parcourir les ruines de Thuburbo Majus. Ces ruines sont considérables et justifient l'épithète accolée au nom de cette colonie. La ville était située sur un plateau que contourne la Meliana, et qui s'incline légèrement vers l'Ouest. Trois des portes qui y donnaient accès subsistent encore ; celle du Nord, parfaitement conservés, est tout-à-fait semblable à la porte antique de Zar'ouan, tant de fois décrite. La partie supérieure de la porte de l'Ouest s'est écroulée ; la porte de l'Est a plus souffert encore. J'ai remarqué les bases de trois temples et celles d'un castrum, formées de pierres d'une très-grande dimension, et les vestiges de quatre autres grands édifices. Le sol est jonché de colonnes, dont quelques-unes en fort beau marbre.

(la commune) *et a donné un jour de jeux scéniques et un repas. Le corps municipal lui ayant voté une statue à ce sujet, il a fait remise de la dépense, se contentant de l'honneur qu'il reçoit par le vote de cette présente inscription.*

On voit par cette traduction que nous lisons IVRI au lieu de IVRIS, à la 6e ligne ; INTVLIT, au lieu de INTVNT, à la 9e; DEDIT, au lieu de DEDII, à la 12e ; et que nous rétablissons à la 14e ligne ainsi qu'à la 15e le commencement du mot TITVLO et les sigles H. R. I. R., ou seulement R. I. R. qui représentent la formule : *Honore recepto impensam remisit.*

Les mots A. PLAVS. ne nous paraissent pas certains, et nous font regretter de n'avoir pas un estampage sous les yeux. — N. de la B.

(1) *Lucius Numiscus, Lucii filius* [de la tribu] Arnienne, [surnommé] *Vitalis, a fait ce monument à ses frais*. — N, de la R.

A en juger par les citernes de toutes dimensions qu'on rencontre à chaque pas dans les ruines de Thuburbo, l'Oued Meliana, dont le nom est une véritable antonomase[1], les trois-quarts de l'année, ne devait pas avoir beaucoup plus d'eau au temps où il s'appelait *Catada*.

Pressé par le temps, j'eus le regret de ne pouvoir lever le plan exact de ces ruines intéressantes, mais je ne désespère pas de combler un jour cette lacune.

La position de Thuburbo Majus nous étant désormais exactement connue, nous pouvons nous en servir comme d'un point de départ assuré pour déterminer les cinq voies qui faisaient communiquer cette ville, d'après les *Itinéraires*, avec Vallis, Sicilliba, Aquæ, Maxula et Adrumète.

I. — ROUTE DE THUBURBO A VALLIS.

La route indiquée par l'*Itinéraire* d'Antonin de Vallis à Thuburbo n'offre aucune difficulté la distance de XVIII milles, marquée entre ces deux points, coïncide avec celle qui sépare Henchir Kasbat de Sidi Medien[2]. L'*Itinéraire* ne fait mention d'aucune station intermédiaire sur cette route qui, prenant la direction du N. N.-O. tournait Tellat el R'ozlan, où l'on remarque quelques ruines et un tronçon de voie romaine, passait, dans la direction du N.-O., par Henchir bou Kourneïn, traversait le Tella de Sidi Yahya et descendait la vallée de l'Oued Melah (Oued el Hammar de la carte du Dépôt de la Guerre) jusqu'à Vallis, située sur les deux berges de cette rivière.

II — ROUTE DE THUBURBO A MAXULA.

La route de Thuburbo à Maxula, dont il est fait mention dans la Table de Peutinger, n'est pas plus difficile à déterminer. « De Tuburbum Majus, dit Mannert, la route se dirigeait vers le Sud-Est : elle arrivait avec quinze milles romains à Onellana, qui correspond à la position actuelle de Tella ; c'est tout ce que nous en savons. Près de cet endroit, la grande route communiquait par un chemin latéral avec Tunes et Maxula.

---

(1) .Melian veut dire rempli. — N. de la R.

(2) Dans l'*Akhbar* du 16 décembre 1852, M. Berbrugger a publié, d'après une communication de M. Alphonse Rousseau, l'une des inscriptions recueillies à Sidi Bou Médien par M. Ch. Tissot. Les deux copies présentent quelques divergences. — N. de la R.

D'Onellana, la route arrivait avec 15 milles à Uthina, d'où 20 milles conduisaient à Tunes, éloigné de 7 milles de Maxula. »

Je ne sais pas trop où Mannert prend le Telia en question. *Tella* (colline) est un nom générique assez commun dans cette contrée montagneuse ; mais quelle que soit la localité qu'il a voulu désigner, la direction qu'il donne à la route est complètement erronée : la position de deux points dont l'identité est incontestable, Thuburbo Majus (Henchir Kasbat) et Uthina (Oudena), nous en fournit la preuve. Thuburbo, en effet, était à 15 milles d'Onellana, Onellana à 15 milles d'Uthina ; Onellana se trouvait donc au sommet d'un triangle isocèle formé par les deux stations d'Uthina et de Thuburbo ; pour qu'Onellana, dès lors, pût se trouver au S.-E. de Thuburbo, il faudrait que cette dernière localité se trouvât sur le même parallèle qu'Uthina. Or, Henchir Kasbat, au contraire, est à 15 ou 20 milles au Sud d'Oudena. Il s'ensuit rigoureusement qu'Onellana devait être situé entre Uthina et Thuburbo, au S. S.-O. de la première station, au N.-E. de la seconde et à égale distance de l'une et de l'autre, position qui nous conduit dans la riche vallée qui sépare le Djebel Zar'ouan des collines de Bou Hadjeba. De nombreuses ruines romaines, qui forment trois groupes principaux dans cette vallée, semblent nous laisser d'abord l'embarras du choix, mais celles de Sidi Abd el Aziz ne satisfont pas exactement aux distances ; celles d'Henchir Semindja couvrent très probablement l'emplacement de l'*Oppidum Simigitense* ; restent les ruines qui sont situées entre Sidi Abd el Aziz et Sidi Ali el Meréich, et ce sont celles que nous considérons comme les vestiges d'Onellana ; elles sont situées, en effet, à égale distance d'Henchir Kasbat et d'Oudena : de plus, elles se trouvent à proximité du sentier qui conduit encore aujourd'hui de cette dernière localité aux plaines de Zar'ouan et qui devait être la voie de communication la plus fréquentée d'un de ces points à l'autre ; les collines de Bou Hadjeba, très-accidentées, obligeant à faire un long détour vers le Nord, lorsqu'on prend, pour se rendre d'Henchir Kasbat à Oudena, le chemin d'Henchir bab Khatel.

En plaçant Onellana, avec Mannert(1), au S.-E de Thuburbo, il est

---

(1) A propos de Mannert, nous croyons devoir faire une profession de foi, dans l'intérêt de nos correspondants. Géographe de cabinet, Mannert édifie ses synonymies d'après des cartes incomplètes et fautives ; il attache si peu d'importance aux études faites sur le terrain, qu'il ne manque jamais d'écarter le témoignage des hommes qui ont vu les localités. Si une inscription trouvée sur place contrarie ses

est impossible de résoudre un problème dont on néglige les données essentielles, c'est-à-dire l'égalité des distances qui séparent Thuburbo et Onellana, Onellana et Uthina. Le Djebel Zar'ouan étant, d'ailleurs, infranchissable, on est forcé, dans l'hypothèse du géographe allemand de placer Onellana entre cette montagne et celle de Djoukar, et, dès lors, la prétendue Onellana se trouve, non plus à 15 milles, mais à plus de 30 milles d'Oudena ou Uthina.

D'Onellana à Maxula, point de difficultés. On arrivait d'abord, avec 15 milles, à Uthina, en suivant le sentier que l'on prend encore aujourd'hui pour se rendre de Zar'ouan à Tunis. On remarque dans un des cols que traverse ce chemin de profondes ornières tracées dans le roc, et qui datent évidemment de l'époque romaine. D'*Uthina*, 20 milles conduisaient à Turnes. Quant à la Maxula, que la *Table de Peutinger* place à 7 milles de Tunes, ce ne peut être que *Maxula Prates*, la moderne Radès. Les deux distances sont à peu près exactes ; la dernière est cependant un peu plus longue aujourd'hui, mais cette différence s'explique par les envahissements du lac dans lequel on trouve, de ce côté, des débris de constructions antiques qui prouvent que la route romaine était plus directe.

III. — ROUTE DE THUBURBO A ADRUMÈTE.,

La position d'Onellana peut seule donner la véritable direction de cette route jusqu'à Takrouna. Deux seuls chemins, en effet, conduisent de Henchir Kasbat à Takrouna : l'un traverse la Meliana, au pont de Sidi bon Hamida, tourne l'extrêmité-Sud-Ouest du Djebel Zar'ouan,

---

assertions, il déclare invariablement qu'elle a été apportée d'ailleurs ! Voilà donc, de par son autorité, les Indigènes qui, la plupart, vivent sous la tente ou dans des chaumières, et qui, par conséquent, n'ont nul besoin de pierres de taille, occupés depuis des siècles à faire voyager des matériaux antiques dont le poids et les dimensions défient leurs faibles moyens de transport ; le tout, apparemment, pour faire pièce aux archéologues chrétiens, car on ne voit pas quel autre mobile pourrait les y pousser. Mannert n'a pas plus de respect pour les documents anciens que pour les renseignements modernes, et on dirait que ses idées particulières sont à ses yeux des autorités souveraines devant lesquelles tout le reste doit plier. En un mot, les découvertes successives faites ici depuis 1830 ont donné le plus éclatant démenti aux assertions de Mannert que l'on ne consulte plus que pour profiter de son érudition qui est, en effet, très-grande, mais dont on suspecte à bon droit le jugement. Il est certain que des erreurs de 80 kilomètres, comme il lui arrive fréquemment d'en commettre dans la fixation des synonymies, dépassent un peu les limites de tolérance et doivent enlever toute confiance à celui qui s'en rend si souvent coupable. —N. de la R.

traverse El Forch, (   ) Foum el Kharroub, et gagne Takrouna par la plaine des Oulad Saïd ; l'autre tournant, au contraire, le Zar'ouan dans la direction du Nord-Est, atteint le village de Takrouna par la vallée du Djerad, si riche en ruines romaines. En plaçant Onellana au Sud-Est de Tuburbum Majus, Mannert a été forcé d'adopter la première route, et cette nouvelle erreur, conséquence inévitable de l'autre, l'a mis dans l'impossibilité de déterminer aucune des stations de la route de Thuburbo à Adrumète. Possédant la véritable situation d'Onellana, au Nord-Est de Thuhurbo, c'est dans cette direction et sur la route qui passe par Djerad, que nous devons retrouver successivement les stations inconnues.

D'Onellana, 16 milles romains, ou 23 kilomètres environ, conduisaient à *Bibœ*. A cette distance, en effet, on rencontre des ruines sur l'Oued er-Remet, au S. S.-O. de Sidi bou Kala.

Seize autres milles séparaient Bibœ de *Mediocera*, la *Meddikera* de Ptolémée ; ces seize milles nous conduisent exactement aux ruines d'*Aïn Medker*, dont le nom reproduit encore, comme on le voit, celui de la localité romaine.

De Mediocera à *Aggarsel*, la *Table* de Peutinger compte 6 milles ; d'Aggarsel à *Ulisipirra*, 8 milles. Cette distance totale de 14 milles ou 24 kilomètres, nous mène à la bourgade kabile de Takrouna, où l'on trouve quelques débris antiques, et que nous pouvons considérer dès lors comme l'Ulisipirra de la *Table*. Quant à la station intermédiaire d'Aggarsel, elle devait avoir fort peu d'importance, car on ne rencontre entre Aïn Medker et Takrouna que des débris insignifiants.

Table de Peutinger ne précise point la distance qui séparait Ulisipirra de Gurra ; mais elle nous apprend que ce dernier point, station fortifiée, ne se trouvait qu'à 7 milles d'Adrumète, position qui convient à Hammam Soussa. La route qui séparait Ulisipirra de Gurra devait longer les bords occidentaux de la longue Sebkha désignée sous le nom de *Djeriba*.

L'étude des deux routes qui faisaient communiquer Thuhurbo Majus avec Sicilibba et Aquæ, se rattachant à celle de la voie romaine qui conduisait de Carthage à Sicca (El Kef), nous en parlerons dans un article spécialement consacré à cette dernière voie.

CH. TISSOT.

N. B. — L'abondance des matières nous ayant fait dépasser le nombre, de feuilles fixé pour chaque cahier, nous sommes forcés de renvoyer prochain numéro la suite de la Chronique et le *Bulletin*.

1ère Année **N° 6.** **Août 1857**.

Revue africaine

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE COMPARÉE.

A la séance du mois d'avril dernier, M. le baron de Slane avait demandé que la Société historique algérienne, — pour faciliter les travaux de ses correspondants d'Afrique,— publiât, dans un format commode, l'*Appendice* annexé à la première édition anglaise des *Voyages en Berbérie*, du docteur Shaw (in-fol., Oxford, 1738), appendice que le traducteur français a eu le bon esprit de ne pas élaguer, comme l'ont fait les éditeurs subséquente du savant archéologue(1). Il rappelle que ces extraits ont rendu des services éminents aux, études en Algérie : en effet, renfermant la *carte* dite de Peutinger, les *Itinéraires de Ptolémée*, d'Antonin et les passages relatifs à la géographie africaine, contenus dans les auteurs grecs et latins, ils résument une assez grande quantité de volumes généralement chers et très-encombrante. Cet appendice a donc une valeur inappréciable pour les militaires et les employés plus ou moins nomades qui s'occupent de géographie comparée loin de la capitale algérienne, la seule de nos villes africaines qui, jusqu'à présent, possède une bibliothèque proprement dite. Mais l'ouvrage de Shaw, où l'on trouve cet ensemble d'extraits, est lui-même d'un format très-peu portatif (in-4°) et d'un prix assez élevé ; d'ailleurs, dans le siècle qui a suivi son apparition, on a fait des découvertes et des travaux critiques qui permettent de l'augmenter et de le rectifier sur beaucoup de points. Ce sera donc, à tous égards, une œuvre éminemment utile que de le rééditer aujourd'hui.

Cette proposition habilement développée par son auteur, a été très-bien accueillie, et l'on a reconnu en principe qu'il y avait lieu de lui donner suite.

---

(1) Il ne se trouve pas dans la 2e édition anglaise de Shaw (in-4° London, 1757), ni dans la réimpression qui en e été faite en 1808 (2 vol. in-8°). Revue africaine,

De leur côté, MM, de Rougemont et Béquet ont demandé que l'on dressât la carte des synonymies définitivement acquises à la géographie comparée de l'Afrique septentrionale[1]. Nous donnons plus loin les détails dans lesquels M. Béquet est entré à ce sujet.

Ces deux propositions ont été reprises et développées par leurs auteurs dans la séance du 8 mai ; et, après que divers membres les ont eu appuyées et commentées, on a décidé qu'une commission serait chargée d'aviser aux voies et moyens d'exécution, sous la direction du Président. — Cette commission est composée de ;

MM. BÉQUET, — BRESNIER, — Mac CARTHY, — DE ROUGEMONT, — DE SLANE, — SOLVET, — VOITURIER.

Dans une note lue à la séance du 8 mai, M. Béquet a développé sa proposition en ces termes :

« La Société a paru accueillir avec faveur la proposition que j'ai eu l'honneur de lui soumettre dans sa dernière séance. et qui avait pour objet la rédaction d'une carte de l'Algérie, sur laquelle seraient reproduites toutes les notions que l'on possède aujourd'hui et celles que l'on acquerra plus tard sur la situation des anciennes colonies romaines, villes, bourgs, postes, stations, bornes milliaires, etc.

« A cet effet, conformément à la pensée exprimée par l'un de nos collègues (M. de Rougemont), notre bureau demanderait à M. le Ministre de la guerre de vouloir bien mettre à la disposition de la Société un ou deux exemplaires de la carte de chacune des trois provinces de l'Algérie. Il serait fait ensuite, par les soins de la Société, un calque sur papier convenable de ce que j'appellerai la charpente osseuse de ces cartes, lequel serait destiné à recevoir les indications et notions dont j'ai parlé plus haut.

« Les rivières et les principales montagnes seraient tracées sous leurs noms anciens ; les villes, bourgs et stations que l'on tonnait seraient indiqués, également avec leurs noms, et l'on marquerait aussi les lieux qui ont été le théâtre des principaux événements de l'histoire d'Afrique. Le tracé des anciennes voies romaines serait reproduit aussi

(1) En 1843, le Gouvernement a publié une carte de ce genre sous le titre de *Essai sur l'Algérie pendant la domination romaine, dressé au Dépôt général de la Guerre*. Ce document, que doit à M. le colonel Lapie, embrasse toute l'Afrique septentrionale, Sauf la partie occidentale de la Tingitane et la partie méridionale de la Tripolitaine. Depuis l'époque où il a été publié, on a fait un plus grand nombre de découvertes archéologiques que dans toute la période antérieure.

complètement que possible, au moyen de teintes conventionnelles. Enfin, j'estime qu'il serait bon de ne pas négliger même les fontaines, bains, mines exploitées dont la trace se retrouve encore aujourd'hui. — On aurait des signes conventionnels pour ces différentes ruines.

« Enfin, je proposerai d'accompagner ces cartes d'un index géographique qui résumerait pour chaque localité les notions que l'on pourrait recueillir, et en les comparant avec leur situation actuelle.

« Ce travail est sans doute considérable; il demandera de la persévérance et du temps : mais, à coup sûr, le zèle et les lumières des honorables membres qui composent notre. Société pourront y suffire ; et elle aura ainsi prouvé qu'elle ne fait pas seulement de la science pour la science, — ce qui est peut-être un peu le défaut des sociétés de cette nature, — mais qu'elle cherche surtout à donner à ses travaux une direction utile, et à montrer qu'elle n'a rien plus à cœur que de fournir à l'administration qui la protège tous les renseignements que l'histoire du passé peut nous offrir, et qui ne sont pas sans intérêt pour le développement de notre établissement, dans ce pays.

« Il me semble aussi qu'une commission spéciale devrait être chargée de ce travail ; elle serait naturellement placée sous la direction de notre Président.

« Telles sont, dans leur expression la plus simple, les propositions que le membre soussigné a l'honneur de soumettre à votre approbation.

« Alger, le 8 mai 1857.
« E. BÉQUET. » °

Le rapport lu dans cette séance sur la situation prospère de la Société a convaincu tous les membres qu'aucun obstacle matériel ne, pouvait retarder une publication dont l'utilité et l'opportunité sont évidentes. C'est sous cette impression qu'elle a décidé la formation de la Commission de géographie comparée qui a pour mission d'étudier et de réaliser la réimpression de l'Appendice de Shaw, avec les additions et les, rectifications dont la nécessité et l'avantage auront été reconnus.

Elle devra, en outre, étudier le projet de carte proposé par MM. de Rougemont et Béquet et en poursuivre la réalisation aussi prompte que possible.

La Commission s'est réunie en séance particulière, quelques jours, après cette décision, et s'est distribué le travail. On suppose que l'ouvrage pourra paraître au commencement de 1858.

ANTIQUITÉS DU CERCLE DE TÉNÈS.

(Voir le N°5 de la Revue africaine.)

A la lin du dernier article, nous avons laissé notre antiquaire en proie aux angoisses de la faim. Mais nous étions les hôtes d'un comptable justement renommé pour sa haute intelligence des choses gastronomiques ; aussi, le dîner fut excellent et nous nous efforçâmes de nous en montrer dignes.

Lorsque le religieux silence qui accompagne le premier assaut donné à un bon repas se trouva rompu, mon compagnon do voyage, remontant sur son dada favori, entama une savante comparaison entre les gargoulettes de notre hôte et les *hydrocérames* ou *hygiocérames* de l'antiquité. Il regrettait amèrement, disait-il, que ces noms harmonieux ne fussent plus employés, au lieu de l'ignoble onomatopée qu'exprime le mot gargoulette. Un savant docteur, à la fois helléniste et antiquaire, qui se trouvait au nombre des convives, fit observer que ces mots signifient littéralement pot à l'eau ou pot de santé, ce qui n'a rien de très-noble. L'escarmouche scientifique qui suivit cette réflexion amena sur le chapitre des antiquités romaines d'Orléanville. Le docteur, dont la présence en ces lieux remontait au premier jour de l'occupation, nous donna, à ce sujet, des détails intéressants, dont voici la substance.

Quand l'armée française arriva à El-Esnam, le 26 avril 1813, elle trouva, au confluent de l'Oued-Tiraout[1] avec le Chelif, un amas de ruines disposées dans une forme irrégulière, sur une étendue d'environ 600 mètres sur 300 ; des pans de murailles, quelques tambours de-colonnes, et d'autres débris d'architecture jonchaient le sol[2]. Là, s'est élevé Orléanville.

Dans le courant de l'année 1843, en déblayant les rues de la nouvelle ville, on découvrit la basilique de Saint-Roparatus; où se trouve une mosaïque de 33 mètres de longueur, sur 14 mètres de largeur, ornée de, cinq inscriptions : deux sont des espèces d'abracadabra sur les

(1) *Ti'raout* veut dire enfantement, en kabile. Il y a ; dans le lit de Cette rivière, à 8,600 mètres d'Orléanville, une source dont un canal en maçonnerie, amenait les eaux à la cité romaine. Cette construction hydraulique, a été réparée et utilisée en 1848.

(2) M. le Dr Pontier, médecin militaire, a publié en 1850, à Valenciennes, une Notice sur Orléanville et Ténès, sous le titre de *Souvenirs de l'Algérie*. C'est un utile document à consulter.

mots : *Sancta ecclesia et Saturninus sacerdos.* Une troisième est l'épitaphe de Saint-Reparatus, mort le 14e jour des calendes de l'an 436 de l'ère mauritanienne. La quatrième se rapporte à la fondation de la basilique, et une cinquième ne contient que ces mots : *Semper pax.*

Voici les deux principales :

N° 2,

HIC REQVIES
CIT SANCTAE MEMO
RIAE PATER NOSTER
REPARATVS E.P.S. QVI FE
CIT IN SACERDOTIVM AN
NOS VIIII MENS. XI ET PRE
CESSIT NOS IN PACE
DIE VNDECIMA KAL.
AVG. PROVINC. CCCCXXX
ET SEXTA[1]

« Ici repose notre père, de sainte mémoire, l'évêque Reparatus qui a exercé le sacerdoce pendant neuf ans et onze mois, et nous a précédé, dans la paix éternelle, le onzième jour avant les calendes d'août, l'année provinciale 436 » (22 juillet 476).

N° 2 *bis*.

PRO.
CCLXXX ET V. XII KAL.
DEC. EIVS BASILICAE
FVNDAMENTA POSITA
SVNT ET FA…………… MA
PROV. CCLXX...…
MENTE HABEAS
SERVVM DEI…..
DEO VIVAS[2]

« En l'année provinciale 285, le douzième jour avant les calendes de décembre (20 novembre 325) ont été posés les fondements de cette basilique qui a été terminée dans l'année provinciale deux cent.. .

« Aie présent à l'esprit le serviteur de Dieu pour que tu puisses vivre en Dieu! »

(1) AN et AE du mot sanctae de la 2e ligne sont liés, ainsi que AE qui termine le mot *memoriae*.

(2) MA sont liés à la fin de la 5e ligne.

L'*Akhbar* du 1er octobre 1843 annonce que, dans la mémo église où l'on a trouvé la mosaïque où sont ces inscriptions, on avait exhumé, quelques jours auparavant, une tablette de marbre que l'On croyait avoir servi de table d'autel et où on lisait : *Beatis apostolis Petro et Paulo*. Le même journal rapporte, à la date du 19 octobre suivant, que, sur les bords du Chelif, à Orléanville, on a déterré une pierre creusée en dessus et sur une des faces de laquelle était gravé

N° 3.

ARAM DEO
SANCTO AETERNO

Un antiquaire, un peu aventureux dans ses conjectures, a prétendu, jadis, qu'Orléanville était bâti sur l'emplacement de Sufasar parce qu'il trouvait, dans la liste des évêques, un Reparatus de Sufasar(1). La conclusion était fort téméraire et très-opposée à l'autorité des anciens documents ; car l'itinéraire d'Antonin place Sufasar à environ 20 milles est de Miliana, et Orléanville est à 60 milles ouest de cette dernière ville. Différence : 80 milles ! Mais l'imagination d'un archéologue franchit bien d'autres distances(2).

On a trouvé quelques autres inscriptions à Orléanville, dont plusieurs sur briques. Presque toutes sont chrétiennes, chose assez rare en Algérie. La plupart figurent aujourd'hui au Musée d'Alger. Il n'y en a plus une seule sur place, pas même au petit Musée formé par les soins du Génie. Ces pertes seront inévitables tant qu'on n'organisera pas les Musées particuliers qui naissent, croissent et meurent au hasard dans les provinces, sans qu'on s'en préoccupe beaucoup(3).

La seule inscription intéressante que j'ai pu recueillir sur Orléanville, en dehors de celles qui figurent sur la mosaïque ou qui se trouvent au Musée d'Alger, est celle-ci :

---

(1) V. *Moniteur algérien*, n° du 14 octobre 1843. M. Berbrugger a réfuté cette étrange assertion dans l'Akhbar, n° 3 du 19 octobre et du 26 décembre 1843.

(2) Au reste, Sufasar joue de malheur ! Sur une tombe du cimetière de Blida, un ancien fonctionnaire civil de la localité est qualifié, dans une épitaphe latine, de *préfet de Sufasar* eu Numidie !

(3) Qu'est devenu, par exemple, le beau buste en marbre dont l'*Akhbar* annonçait la découverte dans son numéro du 21 décembre I843 ?

N° 4.
IMPP. CAES.
P. LICINIO VALER
IANO PIO FEL. AV
G. P. M. TR. P. II COS.
VRBE NOSTRA SISGA
DEVASTATA C.
P. L. GALLIENVS AVG.
P. M. TR. P. X COS. M.
COLONIAE IVS DED.
IDEMQ. DED.(1)

Cette copie, qui m'a été communiquée par une personne fort capable, par M. le Dr Rietschel, qui l'avait transcrite sur le document original, présente pourtant quelques passages douteux ; car la pierre était fruste en plusieurs endroits et d'une lecture difficile Comme elle a servi ensuite à l'enrochement d'une des piles du pont du Chelif, il a été impossible de faire aucune vérification. J'imagine que l'auteur de cet acte de vandalisme ne tient pas beaucoup à quitter le voile de l'anonyme.

Les imperfections que je viens de signaler n'empêchent pas de saisir le sens général de cette inscription, qui parait être celui-ci :

« Sous le règne du César
« P. Licinius Valerianus
« Pieux, heureux, auguste,
« Grand pontife (investi) deux fois de la puissance tribunitienne, consul,
« Notre ville ayant été
« Dévastée par Sisga ; — Le César,
« P. Gallienus, auguste, heureux,
« Grand pontife (investi) dix fois de la puissance tribunitienne, M…… (?)
« A donné le droit de colonie
« Et a fait la dédicace. »

Sisga (quelque chef indigène sans doute) ayant dévasté le Castellum Tingitii, à l'époque où Valérien exerçait pour la deuxième fois

(1) D'après une autre copie, il faut lire CAES., au lieu de C. à la fin de la 6e ligne ; — F., après AVG., à la fin de la 7e ; — IX au lieu de X après TE. P. à la 8e ; et DEDICAV., au lieu de DED. à la fin de la dernière ligne.

Dans les deux copies le B du mot *arbe* (5e ligne) est minuscule, ainsi que str de nostra, à la ligne suivante.

la puissance tribunitienné, cela fixe cet événement à l'an 255 de J.-C. On ne cite aucune révolte africaine à cette date. L'histoire Auguste indique seulement, à peu près vers la période dont il s'agit, des mouvements en Libye : *Moto est Roma*, dit-elle, *mota et Libya*.

Ce document épigraphique prouve que le *Castellum Tingitii* n'est pas toujours resté un simple poste militaire. Il renversait donc de fond en comble le système exposé deux heures auparavant par mon compagnon l'antiquaire, lequel fut rudement touché de cette pierre tombée si brusquement du ciel, comme pour le punir d'avoir péché, contre la logique.

Aux inscriptions qu'on vient de lire, et qui ont été déjà publiées, je joindrai les suivantes recueillies pour le Musée d'Alger où elles figurent aujourd'hui :

N° 5.

AELIAE
INGENV
AE. VIXIT
ANV. II. M. XI
D. XVI AEL.
DECIM. FIL.
DVLCISS.[1]

« A Aelia Ingenua ! Elle a vécu sept ans, onze mois et seize jours Aelius Decimus (ou Aelia Decima) à sa très–douce fille !

Les signes séparatifs sont des cœurs après les mots Ingenuae et anv (3e et 4e lignes) et partout ailleurs des pointes de javelots en forme de petits V.

C'est sans doute par suite d'une distraction du lapicide que le point a été placé après le V dans AN. V, au commencement de la 4e ligne, au lieu d'être mis avant.

Dans XVI de la 5e ligne, X et V sont liés.

Dans le premier mot de l'avant-dernière ligne, le I de Dacim est inscrit dans le C.

Sur un morceau de marbre de 0 m. 15 c. sur 0 m. 10 c., on lit cette espèce d'enseigne en lettres de 0 m. 03 c.

N° 6.

OFFICINA
SODAIIS

Sodaiis est sans doute ici pour *Sodalis*.

---

(1) Tablette de marbre blanc haute du 0 m. 35 c large de 0 m. 14 c, et épaisse de 0 m. 04 c. Les lettres ont 0. 02 c.

Sur une tablette de cipolin très-défectueux, on lit cette épitaphe fort maltraitée par le temps

N° 7.

……[1]MORIAE
…….CENTIS
IN PACE
PR. CTOBRIS DIE SEX
.....CCCLXVII FV ‘
......RIBVNVS PATER ET
E MATER EIVS ABVT
.......S APOSTOLOS PETRV ET
...NNO E DEIE CII
...EMO VNT[2]

Le mauvais marbre sur lequel un père et, une mère ont consacré ce souvenir funéraire à leur enfant est une matière de luxe auprès de ce qui nous reste à examiner. Les épitaphes qui suivent sont écrites sur des briques, et le tracé n'est pas moins grossier que la matière.

N°8.

MEMORIA
REPARA
TI ARELLI F.
AVNIS R. E
P. CCCLXXV

Après ce souvenir funéraire à Reparatus, fils d'Arellius, viennent des morceaux de briques très-grossièrement travaillées sur lesquels on lit ces divers fragments :

N° 9.

....MARTYIRV
....VLVS PETRV
....IACESELIA
....ECVNDILLA
....PAGESE

N° 10.

....
....MAX
....N.. APIR.....
....GETVLA....
...PASSVS MA.....

---

(1) Il y a ici, dans un médaillon, un monogramme du Christ qui sépare mot memoriae en deux parties.

Ce fragment d'inscription mesure 0 m 62 c. sur 0 m. 52 c Les lettres très-mal formées ont 0 m. 03 c.

(2) A la 5e ligne, la ligne horizontale du chiffre romain L se prolonge sous les chiffres XVII.

Sous le fragment n° 10, qui parait être l'épitaphe d'un martyr, se trouve le monogramme du Christ accosté de l'alpha et de l'oméga et placé entre deux oiseaux dont celui de droite est précédé de trois petits disques.

Sur un autre fragment, on lit au-dessus du monogramme du Christ accosté de l'alpha et de l'oméga

N° 11.

....MORIA
....TI MART
...PAS.
....
....ISSIMO AE...
....IVM DIXIT C...
....RIA APOSTOLORVM
....RI ET PAVLI PASSA
....I NON MALA N
....BENTE DEO ET, XPo
......................................Q

Je terminerai l'épigraphie romaine d'Orléanville par une inscription dont je dois une copie à M. le Dr Rietschel, de Ténès ; la pierre où elle était gravée est aujourd'hui une des marches de l'escalier de gauche de l'hôpital et le côté écrit a été tourné en dedans.

Voici ce que notre honorable correspondant a pu en déchiffrer

N° 12.

....
....DEMETRIVS
....PATER PACI
....FECIT TRANS
....CHILIEM

Enfin, et pour clore définitivement le compte archéologique du castellum Tingitii, disons qu'une personne d'Orléanville assure avoir eu entre les mains une médaille moyen bronze où on lisait

N° 13.

CIPIRCYSG
CPIARANITSISG

On remarquera à la fin de la 2e ligne le commencement du nem propre SIEGA de notre quatrième inscription.

Mais, je m'aperçois qu'il reste quelque chose à dire sur la mosaï-

que de Saint Reparatus qui se trouve en face du bâtiment occupé par le trésor et la poste. J'avais lu dans un document officiel que mesures avaient été prises pour en assurer la conservation.

Le fait réel est qu'on a été obligé de recouvrir de terre ce curieux monument, car il était devenu une écurie publique à l'usage de tous les individus qui n'avaient pas chez eux assez de place pour loger leurs chevaux et bêtes de somme.

Singulière destinée ! Après plus de treize siècles, un hasard fait découvrir l'église et les ossements de Saint-Reparatus ; le squelette intact était dans un tombeau de ce magnifique gypse dont on voit les gisements entre Orléanville et Ténès. Un digne prélat fait de cette découverte l'objet d'une imposante cérémonie religieuse. Les organes de la publicité entonnent leur trompette la plus retentissante pour célébrer toutes ces choses émouvantes. Et puis, il arrive un jour (bien peu de temps après) que la sainte basilique devient une étable banale et que le tombeau du pieux évêque échoit, par une série de circonstances des plus bizarres, au sculpteur Fulconis, qui réduit en plâtre le gypse consacré, et s'en sert, le profane, pour mouler les bustes de quelques-unes de nos notabilités algériennes. D'où il résulte que ceux qui voudraient désormais rendre hommage à cette précieuse relique doivent en rechercher les fractions sur la cheminée de deux ingénieurs, d'un ancien directeur de l'intérieur, d'un propriétaire-gérant d'une feuille locale, et dans d'autres endroits que l'artiste pourra seul indiquer.

Sic transit gloria mundi !

Le lendemain de notre arrivée, nous commençâmes à parcourir la ville, et surtout sa banlieue ; car mon compagnon, dégoûte momentanément de l'antiquité par son échec de la veille, avait voulu consacrer cette journée à ce qu'il appelait des études géoponiques.

Nous allâmes revoir la Ferme, aujourd'hui colonie agricole où la culture reparaît ; c'était jadis un établissement militaire, où il y avait 84 hectares en valeur, dès 1845. La garnison exploitait alors, en outre, 70 hectares sur d'autres points. Dès cette époque, on avait planté plusieurs milliers d'arbres dans les grandes rues, sur les places et les promenades ; on avait fondé la pépinière, jardin bien entretenu que les sauterelles ont cruellement maltraité l'année dernière (en 1848).

Cet essor officiel, imprimé dès l'origine, ne s'est pas maintenu au même degré d'énergie ; et les efforts particuliers n'ont pas compense le

ralentissement de l'action publique. L'agriculture privée n'a guère produit jusqu'ici à Orléanville que la ferme de M. le commandant Vincent, établissement conduit avec intelligence et activité. Mon compagnon ne trouva qu'un reproche à faire au fondateur ; ce fut de ne pas avoir adopté la division classique de la villa romaine en *Urbana, Rustica et Fructuaria*. Il voulut bien lui pardonner de ne pas avoir donné pour entrée à sa ferme un tétrastyle flanqué de 200 colonnes en marbre grec, égyptien, numidique, comme la fameuse villa Gordienne. Notre ami était décidément en veine d'indulgence.

En fait de richesses d'un autre genre, on trouve au sud et au nord d'Orléanville, des masses énormes de pierre à plâtre. Il y a aussi sur les deux rives de l'Oued-Tigzal, à l'est de cette cité, des morceaux d'hématite brune (fer), qui, à l'essai, ont rendu 55. 8 p. % de fonte truitée. On les rencontre au milieu d'abondantes scories, qui annoncent une exploitation ancienne.

L'aiguille se rapprochait rapidement de l'heure du départ ; nos mains s'allongeaient déjà vers le bâton de voyage.

Nous voulions quitter Orléanville de bonne heure ; mais mon compagnon, toujours insoucieux de l'actualité, avait négligé ces précautions vulgaires qui évitent aux voyageurs des retards ou des mécomptes ; au moment de mettre le pied dans l'étrier, il ne trouva pas d'étrier, par l'excellente raison qu'il avait oublié de se munir d'une selle. Quand la selle fut venue, le cheval avait disparu, emmené par un domestique chargé d'une commission quelconque. Il se passa quelque temps avina que ces deux parties essentielles d'une excursion équestre, pussent se rejoindre. Aussi, le soleil était déjà passablement élevé au-dessus de l'horizon lorsque notre petite caravane prit enfin le chemin de Tenès.

Nous laissâmes la grande route à gauche et nous suivîmes le sentier arabe qui ondule et serpente à travers des collines argileuses généralement déboisées. La monotonie du paysage n'est un peu interrompue qu'au passage du Ouahran, rivière alors sans eau ; au *bordj* du caïd *Bou-Zid*, une des constructions européennes que les chefs musulmans élèvent sous l'inspiration des bureaux arabes, et avec une bonne volonté graduée, depuis zéro jusqu'à un chiffre médiocrement élevé. Mais c'est une de ces questions essentielles dans lesquelles on pardonne volontiers l'emploi d'un peu de *compelle cos intrare.*

Les Trois et les Cinq palmiers, stations européennes devant les-

quelles nous passâmes, ne présentaient pas ces séductions d'apparence, d'enseigne, d'étalage qui décident le voyageur à mettre pied à terre. On n'y voyait rien, ni personne. Nous ne fûmes point tentés de sonder jusqu'au bout les mystères de cette solitude. Un signe extérieur nous avait suffi ; aucune fumée ne sortait des tuyaux de cheminée, à cette heure d'un repas capital. Donc la cuisine y était à l'état de mythe. Passons.

Nous nous éloignâmes précipitamment de ces lieux inhospitaliers ; et nous étions déjà résolus à gagner Ténès d'une seule traite et à jeun, lorsqu'en passant à Hamisa, notre guide eut le talent de nous persuader qu'il y fallait faire une halte. Il voulait disait-il, retourner à Orléanville ce jour même, et il ne pouvait pas charitablement faire faire 104 kilomètres à son cheval dans un jour. Il allait donc le laisser en cet endroit et en emprunter un autre. La vérité est, que nous ayant vu passer outre, devant les endroits où l'on mange à l'européenne, il avait désiré faire au moins un déjeuner national aux dépens d'un caïd ou cheikh quelconque.

La collation très-frugale qu'on nous servit fut rendue bien laborieuse par les assauts de légions de mouches encore plus affamées que nous. A cette importunité, en succéda une deuxième d'une autre nature : l'amphitryon, à qui le guide avait faussement et traîtreusement insinué que nous étions des personnages considérables, nous pria de faire revenir du fort Brescou ou des îles Ste-Marguerite, quelques parents ou amis qui y subissaient des détentions politiques. C'étaient, disait-il, les gens les plus innocents du monde, les plus grands amis des français ! Ils n'avaient jamais fait la guerre sainte dans les malles et les poches des voyageurs européens. Ils n'avaient jamais cherché à s'assurer une entrée facile en paradis en coupant par-ci par-là quelque tête d'nfidèle. Une erreur du bureau arabe, trompé par des démons (*chïaten*), était l'unique cause de leur infortune, L'histoire eût été touchante, si elle n'avait eu des points de contact trop nombreux avec celle des compagnons de, Gines de Pasamonte, si imprudemment délivres de leurs chaînes par le trop généreux Don Quichotte.

Quoique la chaleur fût encore assez forte, nous nous remîmes en route pour échapper aux développements de la pétition. Le pays que nous parcourûmes jusqu'à l'Oued-Alala était aussi monotone, aussi brûlé que celui que nous venions de traverser. Ce ne fut qu'en arrivant au-dessus de la plaine qui précède les gorges que nous recommençâmes à voir de la verdure.

Nous passâmes devant *Akhbet-Sidi Ahmed-ben-Youcef*, montée argileuse où la mule du marabout de Miliana s'abattit, dit-on, dans une fondrière, puis se -releva miraculeusement au moment même où les gens de Ténès, à la poursuite du saint homme, étendaient les mains pour le saisir. Sur notre droite, un mamelon allongé vers la rivière était surmonté de pierres taillées. Mon compagnon, sevré de ruines depuis quelque temps courut vite à celles-là. Quel fut son désespoir en apprenant par les condamnés qui y travaillaient que le génie exploite l'endroit à la façon d'une carrière pour édifier les ponceaux de la nouvelle route et le pont de Oued-Alala ! On conçoit que cette extraction avait causé une perturbation assez grande dans les restes antiques ; cependant, l'antiquaire déclara, sans hésiter, que c'était un castrum romain.

Quand il eut terminé ses explorations archéologiques, nous reprîmes le chemin de Ténès. La route passe par Montenotte, puis s'engage dans les gorges qui ressemblent à celles de la Chin, mais autant qu'un nain peut ressembler à un géant.

A trois heures de l'après-midi, nous foulions les ruines de Cartenna ; ou, en d'autres termes, nous faisions notre entrée dans Ténès.

Je ne quitterai pas la vallée du Chélif, sans dire que mon ami l'antiquaire, après avoir étudié les localités sur le terrain même, résumait ainsi ses recherches de géographie comparée, en ce qui concerne le tronçon médial de la grande voie romaine intérieure qui, des frontières de la Tingitane, conduisait à *Rusucuru* (Dellis)

Si l'on prend deux points incontestables de cette partie de l'*Itinéraire* d'Antonin, — disait-il — deux points dont les noms ont subsisté presque sans altération jusqu'à nos jours, *Mina* et *Malliana*, et qu'on recherche les synonymies intermédiaires, on arrive aux résultats suivants :

D'abord, la direction générale obligée suivait incontestablement la vallée du Chelif, car c'eut été courir de gaîté de cœur au devant des plus grandes difficultés de terrain que de s'en écarter ;

Or, partant des deux points extrêmes et connus déjà indiqués, si l'on recherche les synonymies intermédiaires, on obtient ce tableau.

NOMENCLATURE ANTIQUE	NOMENCLATURE MODERNE[1].
Mina,	Mina,
25 milles — 37 kilomètres	50 kilomètres.
Gadaum Castra,	*Merdja de Sidi ‘Abid,*[2]
18 milles — 26 kilomètres 1/2.	10 kilomètres.
Vagal,	*Grandes ruines des Sbeah*
18 milles — 26 lillomètres 1/2	30 kilomètres
Castellum Tingitii,	*Orléanville,*
22 milles — 33 kilométres.	33 kilomètres.
Tigauda,	*Ruines de Oued- Tar’ia,*
32 milles — 47 kilomètes	40 kilomètres.
Oppidum Novum	*Aïn-Khadra,*
2 milles -- 3 kilomètres.	3 kilometres.
Tigava Castra,	*Pont du Chelif,*
16 milles — 23 kilomètres 1/2.	20 kilomètres.
Malliana.	*Miliana,*

La distance entre Mina et Miliana est — détours compris — 186 kilomètres ; l’*Itinéraire* d’Antonin compte 133 milles romains (plus minus) qui équivalent à 197 kilomètres, *à peu près*, car l’expression latine placée entre parenthèses, et qui figure partout dans ce Routier impérial, indique suffisamment que ses évaluations ne sont qu’approximatives.

De *Mina* à *Castellum Tingitii* — que l’on identifie ici avec Orléanville — il y a selon l’*Itinéraire,* 61 milles ou un peu plus de 90 kilomètres. Les cartes en marquent 90 entre la Mina et Orléanville.

De *Castellum. Tingitii* à *Malliana*, il donne 72 milles équivalant à 116 kilomètres 1/2. Or, il y a 92 kil. d’Orléanville à Miliana ; l’accord comme situation moyenne, est assez approximatif.

Nous sommes partis de deux points connus pour déterminer la synonymie de *Castellum Tingitii*. Usons maintenant de cette dernière

(1) Les cartes n’indiquant pas la plupart de ces gisements de ruines, les chiffres de distances qui s’y rapportent ne doivent être considérés que comme des approximations.

(2) Ce paraît être la ruine désirée par Shaw sous, le nom de Mejiddak ; (T. Ier. p 73).

position qui parait acquise, pour fixer les intermédiaires à l'Est, seule direction dont nous ayons à nous occuper ici.

Tigauda, selon l'Itinéraire, est à 21 milles Est de *Castellum Tingitii*, c'est-à-dire à 33 kilomètres d'Orléanville, Or, précisément à cette distance, nous avons trouvé les ruines de Oued Taria et de Tmoulga qui se font face, ayant le Chelif entre deux.

A l'Est de Tigauda, il y a la Kheurba de Zedin, puis les ruines plus importantes d'*Aïn Khadra* qu'une inscription trouvée sur place identifie à Oppidum novum. La distance réelle n'est, il est vrai, que de 40 kil. au lieu de 47 qu'il faudrait pour répondre exactement aux 32 milles romains, Mais, quand nous n'aurions pas le document épigraphique déjà cité, l'importance relative des gisements de ruines nous aurait fait chercher ici l'emplacement de la colonie dont il s'agit ; d'autant mieux que Zedin, plus rapproché d'Orléanville, satisfait encore moins aux exigences du problème, sous le rapport des distances.

Les *Tigava Castra* se placent sur les ruines indiquées à côté du pont du Chelif dans l'article précédent. L'accord des distances est parfait.

Mais l'intervalle entre ce camp et Miliana est au-dessous du chiffre donné par l'*Itinéraire* ; cependant, il n'y a pas à hésiter, car la *Malliana* des Romains a conservé son nom presque intact jusqu'à nous et on ne saurait en chercher l'emplacement ailleurs qu'à *Miliana*.

Le lecteur familiarisé avec les études de géographie comparée, en Afrique, sera disposé à accueillir nos synonymies ; car elles sont d'ailleurs fondées sur les seuls principes qui puissent guider sûrement dans les nombreuses incertitudes créées par l'altération des textes primitifs. Ces principes se résument surtout en ceci :

Rechercher la direction naturelle des lignes de communications antiques ; et constater le nombre, l'importance et l'espacement des gisements de ruines qui les jalonnent pour déduire de ces éléments combinés le rapport des vestiges romains que nous avons sous les yeux avec les indications fournies par les anciens documents géographiques.

(*A suivre*.)

NOTICE

Sur les découvertes qui ont été faites dans le Columbarium[1] *de la campagne Riffard, près de Cherchel.*

A environ 1500 m. de Cherchel, au quartier Gauthrin, à droite de la route de cette ville à Zurich, dans une propriété appartenant au sieur Riffard père, entrepreneur de travaux publics, fut découvert en 1850, un tombeau de famille antique ou hypogée.

L'hypogée était, — on le sait, — un réceptacle d'urnes cinéraires ses murs intérieurs étaient percés de plusieurs étages de petites niches (*columbaria*) généralement cintrées. Le nom de columbaria venait de la similitude des niches avec les trous où les pigeons font leurs nids.

La chambre sépulcrale dont nous parlons renferme aussi des niches sur deux rangs superposés ; carrées dans l'étage supérieur, elles sont cintrées dans celui du bas. Le côté gauche ne possède que les niches inférieures.

Ce monument a été construit en maçonnerie ordinaire de moëllons et mortier ; menons plats à la voûte et crépis avec enduit à l'intérieur.

Deux marches en pierre de taille, placées intérieurement en contre-bas de la porte d'entrée de l'édifice, donnaient accès à cet hypogée dont le sol était pavé de morceaux de marbre irréguliers et de différentes couleurs.

M. Riffard père a fait hommage au Musée archéologique de Cherchel de six ossuaires en marbre blanc[2] qui ont été trouvés, à cette époque, dans ce pieux monument ; ils étaient placés dans les niches désignées sous les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ? au croquis, ci-joint, de cette construction funéraire.

Ces six coffres en marbre, renfermant des ossements calcinés, étaient maçonnés dans leurs niches respectives et il n'y avait de visible que le côté de leur inscription. Ils avaient leur couvercle en marbre

(1) Quoiqu'il ne soit pas impossible de trouver quelques exemples de l'emploi du mot *columbarium* dans le sens d'*hypogée* ou chambre sépulcrale, nous croyons qu'il est préférable d'en restreindre l'emploi à l'acception la plus ordinaire qui est celle de niche ou trou pratiqué dans une paroi, comme celles que l'on voit ici dans los maisons mauresques. On a l'avantage d'empêcher ainsi que la partie puisse être jamais confondue avec le tout. — N. de la R.

(2) On verra plus loin qu'il n'y en avait que cinq — N. de la R.

reposant sur des taquets ménagés dans leur intérieur, lors du creusement.

Ces couvercles étaient en brèche africaine et de l'épaisseur d'un centimètre. L'un des ossuaires, qui est cintré, possédait un couvercle en plomb qui existe encore actuellement. Ce dernier n'avait pas, comme les autres, de plaque en marbre. Il se trouvait dans la niche n° 5.

Les cinq plaques on brèche africaine qui servaient à fermer hermétiquement los ossuaires, n'existent plus au Musée de Cherchel et on ne sait comment s'est opérée leur disparition.

Six petites fioles en verre blanc, appelées par les anciens archéologues lacrymatoires, et qui sont regardées aujourd'hui comme des vases ayant servi à renfermer des onguents, des huiles et des baumes odoriférants, ont été trouvées dans les ossuaires, parmi les ossements et les cendres, ainsi que des plaques en bronze, de forme ronde, d'environ 4 ou 5 centimètres de diamètre, et d'un demi-millimètre d'épaisseur. Ces plaques étaient oxydées, et on y a pu voir si elles avaient autrefois contenu des inscriptions. Il pouvait y avoir une plaque dans chaque ossuaire. Ces objets en bronze ont disparu.

Voici les inscriptions qui se trouvent sur les ossuaires tirés du columbarium des affranchis du roi Juba II, fondateur de Julia Caesarea, la riche capitale de la Mauritanie Césarienne :

N° 1.

AESCIIINVS. IVRAE.
REGIS. L. ANI...
ICSIIISIISTI[1]

N° 2.

C. IVLIVS
FAUSTVS. AES
CHINIS. FRA
TER
H. S. E.[2]

(1) L'examen de l'estampage que nous possédons de cette épitaphe, nous fait penser que la dernière ligne contenait les abréviations des formules *Hic situs est. Sit illi* (ou *tibi*) *terra levis !* Cet ossuaire a 23 c. de haut sur 32 de large ; les lettres sont de 2 c.

L'inscription est au-dessous d'un triangle isocèle, dont la base s'appuie sur la première ligne ; elle est cantonnée par quatre triangles rectangles — Note de la R.

(2) Cette épitaphe est gravée sur une face d'un ossuaire carré en marbre, haut de 20 c. et large de 33 c. Elle est au milieu d'un carré en relief, haut de 16 c., largo de 15 c. intérieurement et formé de deux. pilastres à chapiteaux empanachés surmontés d'une arcade surbaissée à la 2e ligne, les lettres finales sont liées. — N. de la R.

N° 3
REGIS IVBAE L. CAELATO
HIC SITVS EST[1]

N° 4.
IVLIA FAV
STILLA HEL
ENAES LIB
H. S. E.[2]

N° 5.
Fl CLAVDIVS ZENATI
CLAVDII CHRESIMI
FRATER H. S. E.[3]

N° 6.
OSSVARIVM
VITLI FART
ORIS[4]

Le dessin de ces six ossuaires est annexé à cette notice[5].

Un autre coffret, en plomb, a été également trouvé au même endroit ; il était de la même dimension que ceux en marbre, de peu d'épaisseur et soudé. Celui-ci était totalement caché dans le mur, mais toujours dans une niche (c'est celle n° 7 du croquis ci-joint du columbarium). Il renfermait aussi des ossements calcinés et ne possédait pas d'inscription.

On a rencontré également, dans cet édifice, un vase en terre cuite de 0 m 25 c de hauteur environ ; il était privé d'anses et avait le col très

---

(1) Coffret carré en marbre, haut de 20 c. et large de 31. c. Les lettres assez irrégulières, quant à la forme et aux dimensions, ont généralement 2 c.

Le bord supérieur étant brisé, le haut des lettres ...GIS IVB... de la première ligne, manque plus ou moins. Il faut lire Caelaeto, à la fin de la Ière ligne. — Note de la R.

(2) Coffret carré en marbre, haut de 23 c. et large de 32 c. Les lettres ont 2 c. ; l'épitaphe est dans un cadre en relief semblable à celui du n° 2. Seulement, ce cadre est inscrit lui-même dans un encadrement carré, large de 3 c. les deux étant séparés par un intervalle creux de 4 c. 1/2. — N. de la R.

(3) Coffret carré en marbre, haut de 25 c. et large de 28 c. ; les lettres ont. 1 c. 1/2.

Les observations contenues dans cette note et les quatre précédentes sont rédigées d'après des estampages faits par M. Berbrugger. — Note de la R.

(4) Coffret carré en marbre de 0 m. 29 c. sur 0 m. 22 c., avec couvercle en plomb. Cet ossuaire est plat du côté de l'inscription et cylindrique d'ailleurs. Les lettres hautes de 0 m. 04 c. sont élégamment tracées. — N. de la R.

(5) N'ayant pu être terminé à temps pour paraître avec ce numéro, il sera adressé aux souscripteurs avec le Ier numéro de la 2e année. — N de la R.

court et fort large. Maçonné en partie, il est tombé en morceaux lorsqu'on a voulu le tirer de sa niche (c'est une de celles du côté nord qui n'est pas représenté sur le croquis).

Un tombeau en maçonnerie de briques carrées de 0m 30 c environ, de côté, se trouvait adossé au mur de fond du columbarium et était surmonté d'un buste de jeune femme en marbre blanc, parfaitement conservé. Ce buste était tourné vers le sud, c'est-à-dire, vers la porte d'entrée de ce monument funéraire. Le tombeau renfermait des ossements encore passablement conservés ; et la tête, qui est actuellement disparue, possédait encore toutes ses dents.

Ce buste de femme et les six petites fioles dont il a été parlé plus haut, ont été remises à l'administration par M. Riffard père, pour augmenter la collection des antiques du Musée de Cherchel. Ces objets précieux n'ont malheureusement jamais fait partie du Musée, et le buste est disparu de Cherchel depuis longtemps(1).

L'hypogée était complètement rempli de terres d'alluvion.

Le dessin ci-joint ne représente pas le mur de fond de cette chambre, qui est le côté du nord. C'est par là que l'on a pénétré pour la déblayer.

La destination primitive de ce monument a bien changé !... Ce paisible et vénéré tombeau, élevé par la piété et renfermant autrefois des restes chers et sacrés, est transformé aujourd'hui en une étable infecte et inabordable.

Une espagnole, qui habite actuellement la campagne Riflard, nous a fait cadeau d'une poterie à une anse, dont le dessin est ci-joint ; il renfermait, nous a-t-elle affirmé, des ossements mélangés de terre, et avait été trouvé dans l'ex-columbarium par un de ses enfants ; le contenu en avait été jeté au vent, et ce pot servait alors de récipient à un peu de chaux. Il fait aujourd'hui partie du Musée de Cherchel, où il augmente le nombre des objets trouvés dans le monument funéraire des affranchis de Juba le savant.

P. DE LHOTELLERIE,
Conserviteur du Musée archéologique de Cherchel.

---

(1) Il se trouve dans la collection Costa, dont la ville de Constantine vient de faire l'acquisition. A propos de bustes, nous demanderons ce qu'est devenir celui dont le *Journal des Débats* du 23 juin 1844 annonçait la découverte, et qui était, selon cette feuille, « le portrait d'un homme dans tout l'éclat de la virilité, dont le front est orné du bandeau royal. Il offre, ajoute cette feuille, une évidente ressemblance avec celui qu'on voit sur les monnaies du fils de Juba II, Ptolémée second et dernier roi de la Mauritanie. ? » — Note de. R.

Nous ajouterons a l'intéressante communication de. M de Lhotellerie quelques développements, d'après nos observations personnelles et les estampages que cous avons pris nous-mêmes.

Il est essentiel de faire remarquer, d'abord, que M. Riffard fourni les renseignements qu'on vient de lire cinq ans après la découverte, et qu'il n'est pas extraordinaire que ses souvenirs l'aient mal servi sur quelques points que nous aurons à rectifier.

Nous pouvons affirmer, par exemple, quant au n° 3, qu'il n'a pas été trouvé en 1850 dans l'hypogée de la campagne Riflard ; car nous l'avons copié en 1840 dans la grande mosquée, lors de la prise de possession de Cherchel. Il est certain d'ailleurs, qu'on n'a trouvé que cinq ossuaires dans cette chambre sépulcrale ; et la preuve résulte du catalogue même du Musée local, dont nous possédons une copie. Nous voyons dans ce document, daté de 1853, qu'un ossuaire eu plomb et quatre en marbre, dont un contenait des ossements carbonisés, mais assez intacts du reste, ont été trouvés dans un même tombeau et inscrits sous les nos 55, 56, 57, 58 et 59.

Le n° 6, figure dans le 3e volume (pl. 44, F. 10) du travail archéologique de M. Ravoisié, dont la publication a commencé en 1848 et s'est continuée les armées suivantes. Mais il n'est pas nécessaire d'invoquer cette circonstance, et il suffit d'examiner les lettres de cette épigraphe pour demeurer convaincu qu'elle est d'une époque bien postérieure à celle des affranchis du di Juba. Les éléments graphiques qui affectent généralement la forme rectiligne dans les épigraphes du premier siècle de notre ère, ont tous dans celle-ci ce type curviligne qui accuse des temps moins antiques

Si C. Julius (V. n° 2) n'est pas le frère d'Aeschines du n° 1 — et nous le pensons, *Aeschinis* étant le génitif d'Aeschines et non d'Aeschinus, — s'il n'est pas le frère d'un des affranchis du roi Juba, disons-nous, à quel litre se trouvait-il dans leur hypogée ainsi que Julia Faustilla, affranchie d'Hélène (V, n° 4), et Titus Claudius le Zénatien ? Cependant, comme il n'y a rien ici dans l'aspect des caractères qui puisse leur faire refuser la haute antiquité des autres documents épigraphiques, nous n'élevons aucune objection contre l'attribution indiquée plus haut.

En somme, il n'y avait dans l'hypogée Riffard qu'un seul affranchi du roi Juba, celui dont voici l'épitaphe :

N° 1.

Aeschiaus, affranchi du Roi Juba, a vécu
Il gît ici que la terre lui soit légère.

Les autres inscriptions peuvent se traduire ainsi :

N° 2.

« Cajus Julius Faustus, frère d'Eschinès. Il gît ici. »

N° 3.

« A Caelaetus, affranchi du roi Juba. Il gît ici. »

N° 4.

« Julia Faustilla, affranchie d'Hélène. Elle gît ici. »

N° 5.

« Titus Claudius, frère du Zénatien Claudius Chresimus, Il gît ici. »

N° 6.

*« Ossuaire de Vitlus Fartor (*le charcutier.*) »*

L'inscription du n° 5 est remarquable en ce qu'elle prouve que le nom de *Zenata* était connu à l'époque romaine, bien qu'on le cherche vainement dans les écrivains grecs et latins. Nous avons communiqué ce document épigraphique à M. le baron de Slane, qui le cite dans le 4e volume de sa traduction d'Ebn-Khaldoun, à la p. 575,

A. BERBRUGGER.

ÉPIGRAPHIE NUMIDIQUE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT .

Le titre de correspondant, qui m'a été offert d'une façon si gracieuse, est à mes yeux une marque de distinction, et m'engage à ne pas rester en dehors du mouvement scientifique qui s'opère à Alger sous votre inspiration éclairée. Notre Musée épigraphique, dont vous avez pu examiner les premiers éléments pendant votre inspection du mois d'août 1856, a pris un développement considérable. Il s'est enrichi de plusieurs inscriptions auxquelles il est permis d'attacher quelque prix, et qui ne le cèdent en rien à celles que nous avons publiées dans les deux Annuaires imprimés par les soins de la Société archéologique de la province de Constantine. A côté de ces témoignages écrits de la splendeur passée de Cirta, sont venus se ranger des débris de statues que ne renierait pas le ciseau de nos artistes, et des sculptures grossières appartenant aux premiers siècles de la civilisation africaine, les unes de l'époque numidique, les autres de l'époque phénicienne. Ici un buste de Déesse, orné d'une draperie élégante; là une tête de marbre tourrelée, celle peut-être qui personnifiait la capitale de Massinissa ; un autel de Mars avec des panoplies d'une exactitude parfaite, près d'un lion de pierre accroupi, qui rappelle un autre âge ; des frises tirées des décombres d'un palais ou d'un temple ; des chapiteaux de colonnes qui aideront un jour l'archéologue à expliquer l'histoire d'un art que les Romains ont porté si loin, enfin une réunion notable de stèles grecques ou latines et de cippes musulmans.

Mais le morceau capital, celui du moins pour lequel je professe la plus grande estime, sous le rapport de t'antiquité, c'est le bas-relief punique rapporté de Guelma (Calama) par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, M. de Lanoy. Figurez-vous une petite table de marbre rose représentant un personnage de face avec le corps nu et les pieds de profil. Le bras droit est étendu et soutient une énorme grappe de raisin qui pend jusqu'à terre. Ce que tient la main gauche qui est levée en l'air, je serais fort en peine de le dire ; il me serait également difficile de déterminer la signification du disque qui occupe le haut de ce tableau mystique(1). L'intérêt

(1) Ce disque, accompagné du croissant, s'observe sur des stèles phéni-

tout entier est concentré dans l'inscription de trois lignes qui remplit la partie inférieure, et dont nous avons fait lithographier le spécimen dans l'*Annuaire* pour 1854-1855.

Si le titre de Musée s'applique spécialement à une collection d'objets rares et curieux appartenant aux beaux-arts on à l'antiquité, et qui sont réunis dans un édifice public pour être offerts à l'admiration des savants et des connaisseurs, nous sommes forcés d'avouer que cette dénomination est encore loin de convenir au parterre étroit et long qui a reçu nos richesses archéologiques. Les fleurs qui s'y épanouissent pendant la belle saison ne sauraient nous faire oublier les ravages exercés par les pluies de l'hiver.

Ces réflexions n'ont qu'un inconvénient, c'est de retarder la communication que je vous ai promise de quelques inscriptions inédites. Voici celles qui me semblent le plus dignes d'être offertes aux lecteurs de la *Revue africaine* que vous avez habitués à des sujets sérieux.

La première, dont il ne reste malheureusement qu'un fragment d'une lecture difficile, se rattache à l'administration locale. Je l'ai trouvée vers la fin d'octobre 1856, dans un jardin situé sur la rive droite du Bou-Merzoug, et à l'extrémité du village du Kroub (en arabe), elle est gravée sur un bloc de calcaire jurassique qui porte au revers trois lettres d'une plus grande dimension el Soulignées. On lit d'un côté :

N° 1
EX AVC
IMP. CAESARIs
TRAIANI HADR
AVG.
AG...IACCIF KCIRT...
SEPARATI RIV...[1]

Et sur, la face opposée :

N° 1 *bis*.
A. P. C.

---

ciennes trouvées à Arzeu et qui figurent aujourd'hui au Musée d'Alger. Ces symboles paraissent se rapporter à la lune dans ses deux phases extrêmes. En tous cas, ils appartiennent évidemment au culte de la déesse Astarté dont le christianisme eut tant de peine à détruire le culte à Carthage. Il y avait Astarté pleine-lune et Astarté symbolisée par un croissant. — N. de la R.

(1) Hauteur de la pierre 0 m. 79 c. ; — largeur : 0 m. 49 c.

Il est évident que nous avons là un décret de l'empereur Hadrien, qui autorise la délimitation du territoire contigu à celui des Cirtéens, du côté du Midi. Mais quel était le nom de cette circonscription ? La main du temps a mutilé la fin des lignes 5 et 6, et c'est cette lacune qu'il s'agirait de combler. Quant à la formule A P C, qui se montre pour la première fois dans l'épigraphie latine, le curé du Kroub, M. l'abbé Ferrié, en a découvert récemment un second exemplaire sur un bloc de pierre enfoui dans le sol, à 100 mètres environ du presbytère. On peut l'interpréter de différentes manières. J'ai cru y voir l'abréviation des mots A PECVNIA COLONIAE ou A PECVNIA CIRTENSIVM. M. le curé Ferrié penche pour la version AD PROXIMITATEM CIRTAE.

M. Léon Renier a publié dans son *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*, sous le n° 1,810, d'après la copie du général Creully, une inscription du mémo genre trouvée auprès du Kroub, sur la rive gauche du Bou-Merzoug, à la hauteur et à 1 kilomètre de la maison Lagouarde. Cette ordonnance, qui est émanée également de l'empereur Trajan Hadrien, et que je n'hésite pas à considérer comme contemporaine de celle que vous lisiez ci-dessus, est gravée sur un cippe de 1 m. 25 c. de haut, sur 0 m. 50 c. de large, qui est encore en place probablement. J'ai fait plusieurs tentatives pour arriver à la découverte de ce monument précieux : mais je perdais mes pas dans toutes les herbes de la vallée. Les recherches archéologiques ne sont possibles dans cette fertile région qu'après la récolte ; elles ne deviennent fructueuses qu'à l'époque où le beau tapis vert de la nature se métamorphose en une pauvre natte, je n'ose dire en un misérable paillasson.

L'inscription qui fut retirée, cet hiver, des débris du second mur d'enceinte, à la hauteur de la promenade, sans avoir la même importance, n'est pas non plus dépourvue d'intérêt. C'est une épitaphe latine en vers quasi-hexamètres comme ceux de Commodien. Elle couvre la tranche du couvercle d'un sarcophage long de 1 m. 3 c., et forme quatre lignes dont la dernière n'est pas tout-à-fait remplie. Le lapicide a tellement serré les lettres et les mots qu'il ne reste pas entre eux le moindre espace, la place d'un point. Plusieurs caractères y sont noués, mais seulement deux à deux, tels que IR, HE, -NE, -VM, -TI, -BI. La pierre est brisée en deux morceaux ; mais elle n'a perdu que cinq lettres dans la première ligne ; après le mot *semper* qui termine l'épigraphe, un a gravé un cœur :

N° 2.

CASTA PVDICA FVl MNESVTHEA.. ONA MARITO IN FIDE QVA .OIV AVRELIA CONIVNX QVI MECVM SINE LITE FVIT VIXIT QVE MARITO NAPOS AMAVIT VNA MECVM ET LAVS REFERENDA ROGATIANE TIBI VI XI FESTINANS VIVERE SEMPER

Voici comment M. Léon Renier lit ces vers :

Casta, pudica fui, Mnesithea [matr] ona, marito
In fide qua potu [i], Aurelia conjunx
Qui mecum sine lite fuit vixit que murito,
Natos amavit una mecum : et laus referenda,
Rogatiane, tibi Vixi festinans vivere semper.

Le stylo, le mètre, la forme des caractères, tout annonce que cette épitaphe est contemporaine de celle de Précilius[1], et pour comble de ressemblance, on voit Mnesithea y faire l'énumération de ses propres vertus et rendre hommage au caractère de son époux. Bien des gens voudront rire de l'hémistiche marito in fide qua polui : mais vous qui savez le latin, vous aimerez mieux reconnaître dans cet aveu la fierté d'une conscience qui se fait gloire de ses principes au moment le plus solennel. Parlons plutôt du mesum sine lite *fuit vixitque*. Voilà un trait qui caractérise parfaitement un Romain.

Si l'on en disait autant de tous les maris !

Nous avons mis à côté de Rogatianus l'épitaphe d'un homme de bien, ramassée, la semaine dernière, dans les décombres de la rue Cahoreau. Elle est conçue en ces termes :

N° 3.

D. M.
Q. FVLLONIVS
Q. FIL. QVIR,
IVCVNDIANVS
HOMO. BONVS.
V. A. XLV
II. S. E.

Non loin de là, est posée la stèle qui décorait le tombeau d'un

(1) Voir l'*Annuaire* de la Société archéologique de la province de Constantine pour 1853, p. 110.

jeune esclave né sur les domaines de l'empereur et employé comme aide-greffier des magistrats. On y lit encore malgré quelques lésions :

N° 4.
D. M.
APRILIS. AVG. N
VERNA. AD
IVTOR. TA
BVLARI
V. A. XX. DIEBVS
XXXI
LSA H. S.

La dernière ligne est très-douteuse. Je lis : « *Dis manibus. Aprilis Augustï nostri verna ; adjutor tabularii, vixit annis viginti, diebus unn et triginta....* »

L'inscription suivante provient du bain de Sidi-Mimoun. Elle avait échappé aux regards du docteur Shaw, qui visita cet établissement dans le commencement du dernier siècle. Je la signale avec d'autant plus d'empressement qu'elle sert à prouver que l'élément juif existait au milieu de la population de Cirta, sous la domination romaine. Vous remarquerez que la formule Dis manibus est absente.

N° 6.
IVLIVS ANIA
.VS, IVDEVS. FI
LlVS. PATRI. SVO
KARISSIMO. P
OSVIT. V. AN. IXXV

Viennent ensuite plusieurs épitaphes qui n'ont guère que le mérite d'être inédites, mais que vous ne dédaignerez pas d'enregistrer, je l'espère. La première a été apportée de Khennaba, qui est une plaine voisine de Mahidjiba ; les autres sortent de la tranchée pratiquée à droite de la promenade,

En voici la transcription :

N° 6.
D. M.
M. M V NATI VS.
QVINTILIVS.
V. A. LXV H. S. E. O. E. B.
Q.

N° 7.
C PETRON...
L. F. QVIR.
PVDENS.
V. A. XXV
S EST.

N° 8.
P PETRONIVS
L.F.QVI.RESTI
TVTVS V.A.X.
H. S. E.

N° 9.
D. M.
ARRIA QVI
NITA.
V.A.
XXXV
O. T. B. Q.

N° 10.
D. M.
DECVMIA
ANIS LXXXV
MA...

J'ai gardé pour la fin de ma lettre un pieux centenaire dont je vous souhaite la longue carrière dans l'Intérêt de la science.

N° 11
C. IVLIVS.
C. F. QVI.
PIVS. V. A.
C.V. II, S. E.

« Cajus Julius. Cau filius, qui pius vixit annis centum Hic silus est. »

Recevez, etc.

A. CHERBONNEAU,
Secrétaire de le Société archéologique de la province de Constantine.

P. S. — Nous avons été sur le point d'obtenir du hasard, qui est, j'ose le dire, l'auxiliaire le plus obligeant des antiquaires, un document contenant l'histoire de la restauration du quartier de Tâbia ou s'élevait

où s'élevait jadis le palais de Massinissa[1]. Malheureusement, les fouilles exécutées à la hâte dans la partie neuve de la rue Cahoreau n'ont rendu qu'une moitié de l'inscription. L'autre partie (comment m'habituerai-je à cette pensée ?) sera le lot des chercheurs à venir. Cependant, mutilée qu'elle est, cette pierre suffit encore pour nous apprendre :

1° Que la rue qui conduisait au Tétrapyle de la rue Combes, était primitivement encombrée en plusieurs endroits ;

2° Qu'à une certaine époque, on y avait exécuté des travaux pour rendre la circulation plus facile ;

3° Qu'elle avait été décorée en partie de statues ; peut-être de deux rangées symétriques de statues aboutissant à une petite place ;

4° Qu'il y avait en cet endroit une fontaine publique. C'est du moins ce que j'ai cru voir dans ces lignes incomplètes :

N° 12.

VIAM COM [modam]

[pluri] B VS INCOM M [odis]

[par] TIM ADSTRVCT [am]

[or] DINIBVS AEQVA [libus]

STATVI QVAE IT [a]

(1) Dans l'espace compris entre k Trésor, la infflpiée de Sidi Maklitoof el la Préfecture.

NOTICE SUR LE BEY D'ORAN,

MOHAMMED EL KEBIR.

(Voir le n° 5 de la Revue. p 403 et suivantes.)

Sous le règne de Moulai Mohammed, un de ses fils nommé *Moulai A'bd er-rahman*, ayant à se plaindre de son père, vint demander asile au Bey de Mascara qui l'accueillit avec tous les honneurs dus à son rang.

Plus tard, en 1201 (1786), Moulai Yazid, frère du précédent, passa a Mascara pour se rendre en pèlerinage à la Mecque ; le Bey traita magnifiquement le futur empereur du Maroc, mit à sa disposition le palais du *Bestan* (jardin), et exerça envers lui une hospitalité splendide.

A la mort de Moulai Mohammed, Moulai Yezid, son successeur, exerça contre toutes les créatures de son père des rigueurs inouïes : il en fit périr un grand nombre, d'autres cherchèrent à se soustraire par la fuite à sa fureur. Parmi ces derniers était un de ses proches nommé *Ben-Khadda*. Ce personnage trouva également à Mascara non-seulement un refuge, mais encore toutes les commodités d'une grande existence, somptueux logement, provisions de bouche de toute sorte, esclaves des deux sexes, enfin tout le confortable qu'il pouvait désirer.

Un Khalifa du Bey de Titeri, ayant eu des démêlés avec son maître, eut aussi recours à Mohammed qui l'accueillit, et lui donna un commandement dans la province

Un fils d'un Dey de Constantine avait été forcé par des circonstances malheureuses de fuir à la hâte de son pays. Ce personnage nominé *H'assan Pacha* se réfugia à Tlemcen ; le Bey Mohammed subvint largement à tous ses besoins, et plus tard il intercéda avec succès auprès du Dey pour que sa famille eût l'autorisation d'aller le rejoindre.

Il me reste maintenant à parler de la lutte que le Bey Mohammed engagea coutre les Espagnols d'Oran. Son heureuse étoile lui réservait l'honneur insigne, aux yeux des Musulmans, de contribuer puissamment à la reddition de cette place. Si, dans ces circonstances, le Bey dut la majeure partie de son triomphe aux événements extérieurs, c'est-à-dire à l'ébranlement général occasionné en Europe par la révolution de 89 et qui força l'Espagne à négliger ses affaires d'Afrique pour concentrer

chez elle toutes ses forces, je vois encore ici un éclatant témoignage de la constante faveur de la fortune à l'égard du Bey.

Avant de commencer le récit des divers accidents de la campagne d'Oran, je ne crois point hors de propos de consigner ici quelques renseignements qui se rattachent à l'histoire de cette ville, Je me suis promis de faire entrer dans mon cadre des détails peu connus encore sur les choses et les hommes d'un pays que nous possédons aujourd'hui.

Ibn Khalican fixe l'orthographe du nom d'Oran (Ouahran) ; il s'écrit, dit-il, avec un *fath'a* sur le *ouaou*, un *soukoun* sur le *ha*, puis un ra marqué d'un *fath'a* et suivi d'un *élif* et d'un *noun*. C'est, ajoute-t-il une grande ville du *Mar'reb* mitoyen qui a produit un grand nombre de savants.

Es' S'afdi fixe l'époque de sa fondation en l'année 290 (902).

On lit dans le commentaire de la *Qasida d'El H'alfdoui* : « Oran fut fondée par les rois des *Mar'âoua*. » L'islamisme y fut florissant jusqu'en l'année 914 ou 915 (1508-9). A cette époque, les Espagnols l'enlevèrent à *Guelmous*, un des derniers rois de la. dynastie des *Abd el Ouad*. On lit dans. *Ibn Khaldoun : « Mohammed ben Abi Aoun et Mohammed ben Abdoun*, arabes de la péninsule Ibérique du temps de la dynastie *Ommiade* d'Espagne, vinrent s'établir à Oran et y exercèrent pendant sept ans l'autorité du consentement des *Beni Mesguen* pour le compte des khalifes d'Espagne. Lorsqu'*Obeid Allah el Mahdi* fonda la dynastie des Chii'tes en Afrique, il s'empara de *Tahart* et y établit comme gouverneur *Douâs ben Soulât el Katami*. Ensuite, il excita les Berbères contre Oran. Ceux-ci s'entendirent avec les Beni Mesguen, prirent Oran en l'année 297 (909) et lé livrèrent aux flammes. *Mohammed ben Abi Aoun* prit la fuite et se réfugia auprès de *Douâs* qui le rétablit bientôt dans son gouvernement après avoir relevé la ville de ses ruines.

La version d'El Bekri diffère en certains points de la précédente. Selon lui (d'après la traduction de M. Quatremère), Oran fut fondé par *Mohammed ben Abi Aoun et Mohammed ben A'bdoun*, négociants arabes de la péninsule Ibérique qui fréquentaient Mers el Kebir. D'après un contrat conclu entre les *Nefza* et les *Beni Mesguen* qui faisaient partie des *Azdadja*, ces navigateurs s'y établirent en 290 de l'hégire et y résidèrent jusqu'en 297. A cette époque, les Berbères vinrent attaquer Oran pour venger un meurtre commis par les Beni Mesguen, ils coupèrent l'eau qui alimentait la ville et poussèrent vivement le siège. Les Beni Mesguen s'échappèrent de nuit et se réfugièrent chez les *Azdadja*. Oran

fut pris et détruit l'année suivante, au mois de cha'bân 298. Abou H'amid Douas ou, suivant d'autres *Djoud ben Moulab (?)*, rebâtit la ville et y rétablit *Mohammed ben A'oun*. El Bekri ajoute qu'en l'anne 343 (954), le 16 du mois de djoumada, *Yidi (?) ben Mohammed*, de la tribu des *Jafzoun*, attaqua les *Azdadja* sur une montagne appelée Guider (l'orthographe est incertaine), les mit en déroute, prit et brûla Oran et en transporta la population. A cette époque, il y avait tout près d'Oran un village dont les habitants étaient d'une taille prodigieuse.

Du temps des rois Lemtouniens, connus sous le nom d'Almoravides, il existait, sur une hauteur en face d'Oran, un de ces établissements à la fois religieux et militaires nommes Ribath. Ce couvent occupait une position qu'on appelait alors *Solb el Kelb* (le Roc du Chien) et qui est restée célèbre pas la mort du dernier des Almoravides, Tachfin ben Mi ben Youssef ben Tachfin, le Lemtounien. Voici ce qu'on raconte de la catastrophe qui lui coûta la vie.

Ali avait envoyé son fils Tachfin avec une armée pour s'opposer aux progrès si rapides da fondateur de la dynastie des Almohades, le fameux *Abd et Moumen*. Tandis que ce prince tâchait d'accomplir la mission à lui confiée par son père, Ali vint à mourir. Tachfin comprit alors que rien ne pouvait plus s'opposer au triomphe du rival de sa maison et que c'en était fait de la puissance des Almoravides. Il prit le parti de se retirer à Oran. S'il était forcé dans ce dernier refuge, il espérait pouvoir passer de là en Andalousie. Le 27 du mois de *Ramadhân* de l'année 589 (1144), Tachfin sortit d'Oran et gravit le *Solb el Kelb* pour aller assister dans le Ribath aux lectures solennelles du Coran et aux exercices religieux pratiqués pendant ce mois vénéré. Or, *Abd el Moumen* avait déjà envoyé contre Oran une division de son armée, et, depuis le 16, les troupes qui la composaient étaient arrivées devant la ville. Lorsque l'on apprit au camp que Tachfin s'était ainsi aventuré loin des siens, une attaque fut immédiatement tentée contre le Ribath. Bientôt la porte du couvent fut incendiée. Tachfin, pressé par le danger, s'élance à cheval et se précipite à travers les flammes. Il s'échappe ; mais le coursier, trop vivement pressé par l'éperon, s'emporte et, dans sa course furieuse, il n'obéit plus au frein qui veut le retenir. Bientôt Tachfin est précipité dans un ravin et trouve la mort au fond de l'abîme. Pendant ce temps-là, le Ribath était pris et saccagé et tous ceux qui s'y trouvaient passés au fil de l'épée avant que la garnison d'Oran pût être informée de ce qui se passait.

A la nouvelle de cet événement, Abd el Moumen accourut à Oran et changea le nom de *Solb el Kelb* en celui de *Solb el Fath'* (Roc de la Victoire).

Les auteurs arabes s'accordent à dire qu'Oran a produit un grand nombre de personnages illustres par leur sainteté et leur savoir. Je citerai les plus en renom.

Ibn Khalican, dans son ouvrage biographique, mentionne à l'article *Mohammed,* le Sid Abou Abd Allah *Mohammed et Ouahrani,* surnommé *Rokn Eddin* (la pierre angulaire de la religion). Ce personnage se rendit en Égypte, du temps du sultan Saladin, fils d'Aïoub. Ce prince l'investit des fonctions de *Khatib* dans la banlieue de Damas. Il exerça ces fonctions pendant longues années et sa réputation fut grande dans le pays. Il mourut en l'année 557 (1161).

On lit dans l'ouvrage d'*Abou Abbas el R'obrini* intitulé *Anouan ed Berâia* (le spécimen de la science) qui traite des savants de Bougie : «Au nombre des savants qui ont illustré Bougie, on compte le cheikh, le pieux, le juste, le moral, le jurisconsulte éminent *Abou Temim.* Il vint d'Oran se fixera Bougie où il se livra à l'enseignement de la morale et de la religion.

Ibn Bechkoural, dans son livre sur les personnages de l'Andalousie, cite le cheikh *Abd er-Rahmân ben Abd Allah ben Khaled el Hamdâni* qui était oranais. Son prénom était *Abou 'l Cassem*, on l'appelait communément *Ben et Kharvaz,* (le fils du ravaudeur). Il fut célèbre par sa sainteté et son détachement des choses du monde. Il lui arriva, à Bagdad, une aventure qu'il a ainsi racontée lui-même : « Une vieille femme m'accosta, et, après avoir jeté un regard presque de compassion sur mes vêtements râpés, par Dieu ! me dit-elle, vous allez m'apprendre d'où vous êtes? Lorsque, je lui eus répondu que j'étais du *Mor'reb*, elle fit un geste d'étonnement et ajouta : Quel est donc le motif qui vous amène ici de si loin ? — C'est, répondis-je, le désir d'acquérir la science. — Vraiment ! reprit-elle, c'est là le seul motif ? — Une seconde affirmation de ma part finit par la convaincre. Alors, la vieille femme étendant à terre un manteau qu'elle portait sous le bras, « Puisqu'il en est ainsi, ô mon fils ! s'écria-t-elle, je t'en supplie, foule un moment ce manteau sous tes pas, et secoue sur lui la poussière de tes pieds ; je le garderai ainsi désormais pour qu'il soit mon linceul à ma dernière heure. Si un si noble désir t'a fait venir en Orient de l'extrémité du couchant, tu es véritablement du nombre de ces élus à qui le paradis est destiné. Le Prophète

n’a-t-il pas dit de ses demeures :elles sont réservées indubitablement à ceux dont les pieds sont de venus poudreux dans le sentier de Dieu. »

Les deux plus grandes célébrités d’Oran, sous le rapport de la sainteté et du savoir sont le ouali (saint) Sidi Mohammed el H’oouâri et son disciple le *ouali Sidi Ibrahim et Tâzi*.

Ibn S’a’d, d’après des renseignements donnés par *Ibrahim et Tâzi* établit ainsi la généalogie du premier. Il s’appelait *Mohammed ben Omar ben Osman, ben Menia ben Aiâcha ben A’kacha ben Siied en Nâs ben Amin en Nâs el R’iâri Ma’zâoui*, il est généralement connu sous le nom d’*El Hoouâri* ; il appartient d’origine à la grande tribu berbère des Hoouâra, descendants d’Hoouâr, fils de *Aourir*’ fils de *Bernes* fils de *Berber*. Une fraction de cette grande tribu s’établit dans le Morreb du milieu et occupa le pâté montagneux connu sous le nom du Djebel *Hoouâra*. Des villes et villages qu’ils habitaient, il ne reste guère que *El Gala’a ed Deba, le Medcher* (village cabile) des *Metrâta* et celui de Sidi Abou Amrân ech-Cherif nommé le *Medcher de Teliouânet*

Mohammed el Hoouâri obtint de Dieu, à un degré éminent, les dons et les vertus qui constituent la sainteté (el oulâîa). II était fervent dans la prière, rigoureux observateur du jeûne, noble et largement généreux ; il aimait les hommes pieux, leur prêtait son appui et les environnait de son respect ; jamais il ne franchit les limites établies par la loi du Prophète ; il se montra toujours continent et détaché des choses mondaines ; ses actions furent toujours aussi élevées que son savoir, si éminent. A l’âge de dix ans, il savait déjà par cœur le Coran et avait acquis par cela, même le titre de *H’âfed*’. A peine adolescent, il possédait la sagesse et marchait dans son sentier, dirigé par le guide tout-puissant. Il se rendit à *Kelmitou* pour y visiter un *ouali* éminent parmi les saints de Dieu et obtenir en sa faveur l’intercession de ses prières. Le ouali appela sur lui les bénédictions divines, afin qu’il pût être, compté au nombre de ceux qui marchent dans la droite voie. Après s’être séparé du saint vieillard, *Mohammed el Hoouâri* parcourut les contrées à l’Est et à l’Ouest ; il s’enfonça dans les déserts, au sein des lointaines solitudes: Il se nourrissait des plantes et des racines de la terre et du feuillage des arbres et vivait au milieu des animaux féroces, qui ne lui faisaient aucun mal.

Un an après qu’il eut atteint le terme de l’adolescence, il se rendit à Bougie pour s’instruire dans la science. Il étudia sous les savants professeurs de cette ville, tels que le cheikh *Sidi Abd er Rahman el*

Oar'lisi et Sidi Ahmed ben Idris. C'est là qu'il orna sa mémoire de plusieurs chapitres de l'ouvrage intitulé *El Medouana et Berâdaiia*. Quand il en fut au chapitre *Bab es S'yd* (chapitre de la chasse), il partit pour Fez. C'était en l'année 776 de l'hégire (1374), et il avait alors 25 ans. A Fez, il termina l'étude de cet ouvrage et ouvrit, pour les *thâleb*, un cours dans lequel il enseigna le Coran, la jurisprudence et la langue arabe ; et ses disciples se disaient entre eux qu'ils n'avaient jamais entendu une diction comparable à la sienne. Il quitta Fez pour accomplir son pèlerinage à la Mecque et à Médine ; ensuite il visita Jérusalem et put ainsi se prosterner dans les trois mosquées les plus vénérées de l'islamisme, où la prière obtient le comble de l'efficacité.

A son retour du pèlerinage, il alla se fixer définitivement à Oran et, par son exemple et ses leçons, il tourna vers Dieu les cœurs de là multitude. Les savants accouraient en foule l'écouter ; il expliquait et élucidait les questions les pins épineuses ; il semblait lire au fond de la pensée des hommes ; souvent ses réponses aux propositions qu'on lui Soumettait étaient complexes et chaque assistant y trouvait la solution de ce qui l'embarrassait, avant même qu'il eût interrogé.

Les Arabes avaient pour *El Hoouâri* autant de crainte que de respect. Dieu, disaient-ils, exauçait toujours ses prières et, par suite, son ressentiment était redouté à l'égal du courroux céleste. On trouve dans les *écrits* du temps une foule de *récits* merveilleux concernant ce personnage qui prouvent qu'au nombre de ses vertus, ne figuraient point la patience et l'oubli des injures.

Un jour, il avait envoyé un de ses serviteurs vers un chef des Beni A'mer, nommé Osmân, pour l'engager à rendre une somme d'argent injustement ravie à l'un de ses compagnons. Le chef des Beni A'mer accabla le messager de paroles outrageantes et le fit mettre en prison. A la nouvelle de ce traitement, *El Hoouâri* fut pris d'une colère si vive que son visage en devint tout noir. Il se retira seul à l'écart et on l'entendit murmurer à plusieurs reprises le mot arabe *neferthekh* ; qui se dit d'une chose qui se fracasse en tombant. Or, il arriva que ce jour là Osman était monté à cheval pour prendre part aux réjouissances d'une noce. Tout-à-coup, les spectateurs aperçurent un personnage vêtu de blanc qui saisit Osmân par les pieds et le précipita violemment contre terre. On accourut à lui et on le trouva *merfethekh*, comme avait dit le ouali. Le coup avait été si violent que sa tête s'était enfoncée dans sa poitrine. La Mère de ce chef, en proie à la plus vive douleur,

fit à I'instant rendre la liberté au messager d'*El Hoouâri*, afin d'apaiser son courroux.

L'auteur du *Djoumani* elle encore une histoire aussi étrange dans laquelle une levrette joue le rôle le plus important. Une femme, dit-il, avait son fils prisonnier en Andalousie ; elle alla trouver El Hoouâri pour se plaindre de son malheur. L e saint homme lui dit d'apprêter un plat de bouillon et de viande et de le lui apporter. La femme obéit et revint bientôt avec l'objet demandé. *El Hoouâri* avait une levrette qui nourrissait alors ses petits, il lui fit manger le plat apporté, puis, lui adressant la parole : « Va maintenant, dit-il, en Andalousie et ramène le fils de cette femme. » La levrette partit à l'instant et Dieu permit qu'elle trouvât le moyen de passer la mer. Arrivée sur la côte andalouse, elle rencontra le prisonnier qui, ce jour là, était allé au marché acheter de la viande pour une chrétienne dont il était l'esclave. La levrette, d'un bond, lui arrache cette viande des mains, prend sa course et se sauve dans la direction du rivage. Le jeune Arabe se mit à sa poursuite. La levrette franchit un canal, l'Arabe le franchit après elle ; tous deux arrivent sur le bord de la mer, tous deux la traversent encore, par la toute puissance de Dieu, et rentrent à Oran sains et sauf(1).

La crédulité des Arabes accepte pleinement tous ces contes qui nous font sourire. Tout cela est possible, disent-ils, à tous ceux que Dieu a gratifiés du don des *Kerâmat* (miracle qui n'exige rien en dehors des forces de la nature). Ils sont aussi persuadés que c'est à la malédiction d'*El Hoouâri* qu'est due la longue possession d'Oran par les Espagnols.

L'auteur de l'*Hizeb et A'ârifin* dit, en propres termes, que le cheikh *El Haouâri* vendit Oran aux infidèles, en appelant la vengeance de Dieu contre les habitants de cette ville qui lui avaient tué son fils. Un ouali nommé *Sidi A'li el As'r'ar* dont le tombeau est en face de celui qui renferme le corps de *Sidi ed Daoudi ben Nas'r*, fut le témoin de la malédiction de ce père irrité. Il demanda à Pieu qu'Oran devînt pendant trois cents ans la proie des chrétiens. Il est vrai que la durée des deux occupations d'Oran par les Espagnols ne comporte point un tel nombre d'années. A cela, les Musulmans répondent que les années en moins ont pu être rachetées par la piété et les bonnes œuvres.

---

(1) On applique à Alger une légende toute semblable à Sidi Mansour dont la Koubba se trouvait autrefois entre les deux anciennes portes de Bab Azzoun. — N. de la R.

El Hoouâri mourut en l'année de l'hégire 843 (1439), le samedi, deuxième jour du mois de *rebia' et tsâni* ; il était, âgé de 92 ans. Oran possède son tombeau, ce ouali laissa en mourant un fils du nom d'*Abd er Rahman ben H'amêd*, qui fut le père d'une nombreuse descendance, suivant le commentateur de l'*H'alfâouiia*. Cette postérité fut de tout temps fort respectée des populations qui auraient craint en l'offensant d'encourir la vengeance de l'irascible Ouali.

Observons en passant que la mort d'*El Hoouâri* eut lieu 71 ans avant l'arrivée des Espagnols à Oran et qu'ainsi, sa rancunière prière demeura bien longtemps sans être exaucée.

Cet *ouali* si célèbre eut pour successeur de son savoir et de son autorité à Oran son disciple chéri Sidi Ibrahim et Tazi dont j'emprunte aussi la biographie au *Djoumani*.

Ibrahim était de la tribu berbère des Beni Lent qui habitaient Taza. C'est dans cette ville qu'il naquit et passa son enfance. De là, lui vient son surnom d'*El Tazi*. Il marcha dès son jeune âge dans le sentier de la sagesse. Il ne tarda point à accomplir le pèlerinage. Dieu lui fit trouver partout dans son voyage un accueil des plus bienveillants et le mit en rapport avec les ouali des contrées qu'il visita. Il put converser avec un grand nombre d'entre eux et acquérir, en écoutant leurs leçons, la possession de la science et pénétrer les secrets des connaissances dites occultes pour le vulgaire.

C'est au retour du *Hédjaz* que, tout entier au souvenir de l'amitié; il composa cette qasyda émouvante qui commence ainsi :

« Je vois fuir et disparaître les jours et les années et le temps, si lent au gré de mes désirs, ne peut me réunir: enfin à l'ami que j'aime, à celui que Dieu a si libéralement doté dans tout son être. Ah ! la patience est impossible pour qui est séparé de tant de perfections. Quand pourrai-je l'étreindre d'un embrassement qui guérisse, mon cœur. Quand donc ce temps avare de faveurs, me réunira-t-il à lui. »

Après son pèlerinage, Ibrahim se rendit à Tunis et les savants de cette ville lui délivrèrent les diplômes qui témoignaient de son savoir ; il alla ensuite à Tlemsen. Là, il profita encore des leçons d'*Ibn Merzoug* et un nouveau diplôme vint s'ajouter à tous les autres. Enfin, il se transporta à Oran, attiré par le désir de visiter *El Hoouâri*. Son dessein était alors de retourner aux deux villes saintes ; mais le *ouali* l'en détourna, et le pria de ne plus se séparer de lui. Il avait reconnu en lui un vaste

savoir et il le destinait à le remplacer. Il avait pour lui les plus grands égards et tant qu'il vécut il exhorta son entourage à se former d'après l'exemple d'Ibrahim et à lui prodiguer la vénération et le respect.

A la mort d'*El Hoouâri*, Ibrahim le remplaça. Il avait encore agrandi sous son dernier maître le cercle de ses connaissances el nul ne put lui disputer le premier rang. A son instruction profonde, il joignait une grande élévation de caractère et une remarquable distinction. Il était éminent jurisconsulte et son esprit était imbu des doctrines du *Soufisme*. Entre toutes ses qualités, on remarquait la libéralité, la résignation et la patience. Il aimait les grands et supportait patiemment leur caractères Oran brilla par lui d'un vif éclat. Sa population s'accrut rapidement d'un nombre extraordinaire d'étrangers qu'attirait la réputation d'Ibrahim.

Ibn Sa'ad, renchérissant sur tous ces éloges, dit de lui : « lbrahim fit d'Oran une sorte de marché de la réputation et de la gloire ; il déploya dans cette ville les bannières de l'Islam et de la foi : il y organisa des solennités religieuses, appela les hommes à l'étude des choses humaines et divines et les fixa dans le pays de la science, loin de laquelle ils erraient avant lui. »

Ibrahim fit construire une *Zaouïa* célèbre, tant par la réputation du fondateur que par l'importance de l'édifice, qui renfermait dans son enceinte des chapelles (*mesdjed*), des jardins, des medersa, des appartements destinés aux étrangers qui venaient le visiter ; des bains, des réservoirs d'eau, des bibliothèques, des magasins d'armes, etc., etc. Cet établissement n'eut point son pareil dans toute l'étendue du *Mor'reb* du milieu.

Avant *Et Tazi*, l'eau manquait à Oran ; on avait souvent pensé à remédier à cet inconvénient, mais la bonne volonté ou les ressources suffisantes avaient jusque-là fait défaut. Ibrahim fit, à ses frais, exécuter de grands travaux dans les environs de la ville et, grâce a son activité et à ses dépenses, il parvint à faire arriver dans son enceinte l'eau de sources assez éloignées. L'auteur du *Djoumani* réfute l'opinion de ceux qui prétendent que ces sources furent trouvées dans le terrain compris entre les forts et il cite à ce sujet un vers d'une *qasyda* en idiome vulgaire composée par, un certain Sidi Za'im dont le tombeau est à *Maza'ran*, (Mazagran) Dans ce vers il est dit :

« Ibrahim et Tazi choisit Oran pour séjour : c'est lui qui réunit à *Ras el. A'ioun* l'eau des sources depuis Ifry jusqu'à *El H'ora* ? »

On attribua à Ibrahim plusieurs antres constructions de moindre importance toutes fondées de son argent et toutes léguées comme *H'abous* aux divers établissements pieux. Je ne trouve nulle part mention de la fortune personnelle de ce *ouali*. Il est donc probable que les revenus de sa profession, que soit à-le reconnaissance de ses nombreux élèves, soit aux dons offerts par les fidèles étaient fort considérables.

Il sut toutefois en faire un bien noble usage et c'est le cas de dire avec un poète arabe :

« Les traces qu'il a laissées apprennent ce qu'il fut et la pensée se le figure aussi bien que si l'œil l'avait vu. »

Dévoué tout entier à la chose publique, il dépensa sans compter et sans rien garder pour l'avenir, aussi son fils m'hérita pas de lui, même une « rognure d'ongle,», suivant l'énergique expression de l'auteur qui nous instruit de sa vie. Souvent, ses amis lui, reprochaient ses prodigalités, sa générosité sans limite qui amenaient la pauvreté dans sa demeure ; il se contentait alors de leur réciter ces vers d'*Abou 'l 'Abbas ben el A'rif :*

« On me reproche d'être généreux, mais la libéralité est dans mon caractère et je ne puis prétendre changer ce que la nature a formé. D'ailleurs, je ne vois rien de comparable à la générosité. Récente, elle charme; ancienne, elle fait encore la joie des souvenirs. Celui qui n'a pas vécu de sa vie n'a rien connu de beau dans ses jours. Laissez-moi donc être libéral à mon aise, l'avarice est un opprobre. Quel mal me fait d'être appelé prodigue ; l'homme libéral a tout le monde pour famille, celui dont la main se ferme toujours n'a ni parents, ni amis. Pourquoi redouter la pauvreté, pourquoi établir un rempart autour de ses richesses. Soyons généreux ; la générosité n'est-elle pas un attribut de Dieu. »

Et Tazi mourut à Oran, le 9 dimanche, 3 de cha'bân, en l'année 866 (1461). Les Arabes prétendent qu'il est enterré à *El Galla'a.*

GORGOUS

(*A suivre*.)

Recherches sur la coopération de la Régence d'Alger

A LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.)

(Suite. — Voir quatrième numéro de la Revue, p. 299)

PIÈCE N° 11.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A mon très-fortuné seigneur, etc. — Puisse votre seigneurie être favorisée d'un bonheur constant, etc. ; votre esclave se consacre à votre service jour et nuit et considère son accomplissement comme un devoir rigoureux, une obligation qui n'admet aucune tiédeur. Il se consacre aussi à prier incessamment pour la prolongation des jours de votre grandeur.

Cette année bénie, votre serviteur Mustapha Koptan a été désigné par vous pour commander une division de huit navires faisant partie de la flotte de la régence victorieuse, et destinés à rallier et à renforcer la flotte de la Sublime-Porte. Cette division est partie accompagnée par la protection divine ; la meilleure des compagnes, et elle a rejoint la flotte Ottomane en Morée, où elle est encore. Sa seigneurie le très-fortuné Khesraw Mohammed pacha ayant ordonné à votre division de se rendre à Souda, elle est partie pour cette destination, il y a cinq ou six jours. Que le très-haut les enrichisse du salut et du triomphe ; et certes il est libéral et généreux ! Amen !

Les navires des mécréants croisaient sur les côtes de Morée au nombre de 70, et lorsque la flotte entra dans le détroit un combat s'engagea. Le second jour du combat, les mécréants lancèrent quatre brûlots sur là flotte Ottomane. On assure que l'une de nos corvettes a été la proie des flammes. La manœuvre ordinaire de ces mécréants, sur mer, est de lancer des brûlots qui viennent aborder les navires s'y accrochent et causent ainsi de grand ravages. Puisse le Dieu très-haut et glorieux les exterminer ! Amen !

Le généralissime de la Morée, sa seigneurie le très-fortuné Ibrahim Pacha, s'occupe activement de combattre et de ravager, il a pris

la citadelle de Navarin. Le Capitan pacha a rencontré dans la suite de son voyage les mécréants dans le détroit d'*Andra* et il s'en est suivi un combat et des incendies. Tous ces événements vous sont racontés en détail par votre serviteur Moustafa Koptan. Le seul but de votre infime esclave est de vous donner de nouvelles assurances de son dévouement sans bornes, etc.

Fin de choual de l'année 1240 (mi-juin 1825,) Ali, agent (oukil) actuel de la ville bien gardée d'Alger d'occident.

(*Signature et cachet.*)

PIÈCE N° 12.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la Régence d'Alger.

A mon seigneur heureux et béni, etc. à mon très-honorable agha. — Puisse votre seigneurie jouir à jamais de la santé et de la félicité. Le dix-huitième jour après notre départ de la ville bien-gardée d'Alger, un lundi béni, nous avions rallié la flotte de la Sublime-Porte à Navarin. Nous y avons trouvé le Koptana de la Sublime-Porte, Makhtar Bey, le Patrouna de la Sublime-Porte, Hassaïn Bey, la division égyptienne et les quatre bâtiments de Tripoli, en tout quatre-vingt-deux navires de guerre. Trente-cinq bâtiments de guerre appartenant aux Grecs mécréants croisaient devant Navarin, à peu de distance de nous. Nous employâmes trois jours à faire de l'eau au port de Mtouna (Modon). Au bout de ces jours, le vent s'étant mis à souiller du point où se trouvaient les mécréants voués à la ruine, ils en profitèrent pour lancer sur nous sept brûlots qu'ils appuyèrent d'une force de vingt-huit voiles, laissant tout arriver sur nous. Sur le champ, nous levâmes l'ancre, nous déployâmes les voiles et nous manœuvrâmes pour sortir à leur rencontre. Après notre départ, les navires égyptiens dont la mention suit furent détruits : Deux frégates, une corvette, trois bricks de guerre et sept bâtiments marchands, Ensuite, favorisés par le vent, ils prirent la fuite.

Sa seigneurie el Hadj Ibrahim pacha a bloqué la citadelle de Navarin et l'a vigoureusement attaquée. Le troisième jour après la noble fête, cette forteresse a été prise. Les armes des prisonniers, qui y ont été faits sont devenues le butin des troupes de l'islamisme Les drapeaux musulmans y ont flotté ; l'*Idzan* Mahométan (l'appel à la prière) a retenti sur

les minarets, les canons de la forteresse et de la flotte ont salué cette conquête par des salves. Ensuite, sa seigneurie et Hadj Ibrahim pacha désigna vingt navires pour se rendre à Alexandrie avec le navire *Papay Khelil Bey*. Le reste de la flotte reçut l'ordre de se rendre à l'île de Candi et pour y prendre des troupes et les transporter en Morée. Le 16e jour de choual, ils partirent et firent route vers *Souda*. Pendant la traversée, ils soutinrent trois engagements sérieux contre les mécréants, mais grâces au Dieu très-haut, nous arrivâmes sains et saufs et nous entrâmes dans le port de Souda ; où nous fîmes le meilleur des séjours.

Sa seigneurie le Capitan pacha, accompagné de Tahar Bey, *Reala Bey* (vice-amiral) de la Sublime-Porte, sortit de Constantinople le 17 du noble mois de Ramdan (5 mai 1825) avec trois frégates, neuf corvettes et divers bricks et navires de transport, en tout cinquante-huit voiles. A la hauteur de *Kozli hassar* ils furent attaqués par des navires d'infidèles voués à la destruction, au nombre de trente-sept. Le combat s'engagea et devint des plus vifs. Les mécréants, profitant de la position de deux frégates, d'une corvette et d'un brick, lancèrent sur eux des brûlots ; qui les abordèrent et causèrent leur destruction. Un certain nombre de navires firent force de voiles vers *Akribous* et atteignirent ce port. Le Capitan pacha, accompagné du Reala entra le 22e jour du-noble-mois de choual, dans le port de Souda avec vingt-six navires. Les mécréants croisaient devant Souda ; et il y eut un engagement sérieux dan lequel une corvette séparée de la flotte fut abordée par cinq brûlots et détruite. Quatre mille sept cents hommes de troupe qui se trouvaient à Souda furent répartis sur les divers bâtiments de la flotte de la Sublime-Porte qui sortirent de ce port et firent route pour leur destination. Après leur sortie, ils lurent assaillis par cinquante et un navires et il s'ensuivit un grand combat. Deux brûlots furent lancés sur les navires algériens. Mais, grâces au Dieu très-haut, nous n'éprouvâmes aucune avarie et les navires des infidèles furent obligés de se retirer devant nous. Nous continuâmes notre route ; et le 10 nous entrâmes dans le port de Navarin, où nous débarquâmes les troupes que nous transportions et où nous fîmes un séjour de trois jours. Ensuite, Hassan-Bey, Patrouna de la Sublime-Porte, partit avec vingt navires pour Alexandrie. Quant à nous, nous sortîmes de Navarin avec sa seigneurie le Capitan pacha, au nombre de 51 voiles et nous arrivâmes le 4e jour à *Mouslenk* où nous mouillâmes. Arrivés là, nous nous sommes empressés d'adresser cette lettre a votre seigneurie

pour lui donner connaissance des événements, et les serviteurs de vos nobles semelles espèrent être agréables à votre seigneurie et mériter la manifestation de sa sollicitude et de sa bienveillance.

Nouvelle lune de *Doul ki'da* de l'année 1240. (du 16 au 20 juin 1825).

L'ami sincère Moustafa, commandant de l'escadre d'Alger d'Occident,

L'ami sincère : el Hadj Abdallah, *Sari Asker* (général en chef) de la division d'Alger d'Occident.

(*Signatures et cachet*.)

Sa seigneurie Rechid Mehamed pacha, Bacha de Roumélie, assiège Mouslenk. Il adresse des actions de grâces à Dieu. Tous les capitaines, les officiers, et vos serviteurs les janissaires vous adressent de de nombreuses salutations et, vous demandent de prier pour eux.

PIÈCE N° 13.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la Régence,

A mon seigneur très-fortuné, dont l'esprit est éminent, mon sultan. — Puisse votre seigneurie jouir à jamais de la puissance, de la félicité et de la protection du Dieu unique. Tels sont les vœux que je forme.

Le quatrième jour de Ramdan, mois de pardon, le dix-huitième jour de notre départ d'Alger, nous sommes entrés heureusement dans le port de Navarin où nous avons rallié le Koptona, le Patronna, l'ex Riala, leurs capitaines, les navires égyptiens et la division de Tripoli. Cette réunion a été facilitée par le très-haut ! Le généralissime de Morée, le très-fortuné et très courageux Ibrahim-Pacha, monseigneur, bloquait la citadelle de Navarin et l'avait investie par l'île de Navarin l'ancien et, du côté de la mer, par la petite île. Douze cents mécréants ont été faits prisonniers, le surplus a péri. Cela se passait le jour de notre réunion.

Le vingt-cinquième jour du mois de jeûne, parurent trente-deux navires des mécréants impurs. Aussitôt, nous appareillâmes et nous manœuvrâmes pour sortir à leur rencontre. A onze heures, le vent ayant fraîchi, ils pénétrèrent dans l'intérieur du détroit de *Tar Mtoun*. Or, il y avait près de la forteresse de *Mtoun* environ vingt-neuf navires Musul-

mans, de guerre ou de commerce, parmi lesquels je citerai les navires égyptiens suivants : la frégate *Assia* commandée par le capitaine Sid-Allah, la corvette appelée *Abou lebout* et une autre corvette appelée *Bala Sfidja*. Les maudits lancèrent sur les navires sept brûlots. La frégate, les deux corvettes et huit bâtiments marchands, en tout onze navires, prirent feu et furent détruits par les flammes. Grâces à Dieu, le surplus fut garanti. L'embrasement de ces navires amena de nouveaux désastres : Lorsque le feu parvint à la soute aux poudres, les bâtiments sautèrent et les débris lancés à terre par les explosions firent éprouver de nouveaux préjudices.

Sa seigneurie, le très-fortuné Ibrahim pacha, était campé loin de là et grâces à Dieu il n'a éprouvé aucune perte. Il a redoublé de rigueur dans le siège de la citadelle de Navarin. Il a fait couvrir la place de boulets et de bombes sur les quatre faces, par terre et par mer, et l'a serrée étroitement ; la plus grande partie des mécréants furent tués et la place ne forma plus qu'un monceau de ruines dans lequel il ne restait pas un seul endroit assez solide pour leur offrir un point d'appui. Les mécréants demandèrent quartier et mirent bas les armes. Ce jour là était un lundi béni, le sixième du noble mois de choual. A midi l'idzan musulman (*appel à la prière*) retentit dans la place et les drapeaux mahométans y furent arborés.

Les mécréants qui ont échappé à la mort ne sont qu'au nombre de douze cents. Leurs armes et leurs effets leur ont été arrachés et ils ont été entièrement dépouillés. Ils ont été, embarqués sur des navires tributaires et envoyés à *Mania*. Nous fûmes ensuite désignés pour aller à Candie, afin d'y embarquer des troupes et les transporter en Morée. Le 16 du noble mois de choual, nous sommes heureusement arrivés au port de Souda. C'est de là que nous, nous empressons d'offrir les protestations de notre dévouement à votre seigneurie.

El Hadj Abdallah Agha (Signature).
Moustafa Koptan (Signature).

Le Capitan pacha sortit du détroit pour le port de Loundja à la tête d'un convoi de soixante-trois voiles -composé de bâtiments de guerre, de navires marchands et de prises. Dans le courant, du détroit d'*Andra*, ils rencontrèrent les mécréants. Une frégate et une corvette se trouvant

à proximité des infidèles, ceux-ci lancèrent sur elles des brûlots qui les incendièrent. Lors de son arrivée auprès de nous, dans le port de Souda, il n'avait plus que, quarante voiles, les autres navires s'étant dispersés dans toutes les directions. Puisse le Dieu très-haut nous donner le bien Amen !

Je vous ai informé en détail, monseigneur, de tout ce qui peut vous intéresser. Sachez, monseigneur bienveillant, que tout nos capitaines, janissaires et marins, vous baisent les mains, et particulièrement Koulad Sigali et Koutchak Hassan, vos serviteurs.

Cachets : Moustafa Koptan.

Son adoradeur (de Dieu) Hadj Abdallah ben Mohammed, 1240.

PIÈCE N° 14.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A mon seigneur très-fortuné, bienveillant et compatissant, mon Sultan — Puisse le Dieu glorieux préserver votre existence de toutes les vicissitudes, etc.

Si votre grandeur daigne m'adresser des questions au sujet de la flotte de la Sublime-Porte, elle saura qu'un jour avant la date de la présente, il est arrivé d'Alexandrie un navire qui a apporté la nouvelle que le Capitan pacha et la flotte sont partis pour cette ville, afin d'y embarquer des troupes. Puisse Dieu les favoriser du salut ! Puisse le Dieu glorieux et élevé accorder la victoire et le triomphe aux soldats de l'islamisme, en but lieu et en toute circonstance ! Amen !

Mon seigneur, le Raïs Kassem, commandant d'un navire de votre altesse, nous a envoyé, de l'île de Candie, une lettre adressée à votre seigneurie et que je vous transmets.

27 moharrem 1241 (11 septembre 1825).

El Hadj Hassaïn Khodja, habitant Smyrne.

(*Signatures et cachet.*)

Mon seigneur, la flotte ottomane était dans le port de Loundjo sous les ordres du Capitan pacha. Ils aperçurent de nombreux bâtiments de mécréants et le Capitan pacha donna l'ordre à ses navires d'appareiller et de courir sur l'ennemi ; mais les infidèles poursuivirent leur route. Signal fut fait à notre brick et à nos deux goélettes d'entrer dans le port de *Tôurou*. Le lendemain, les navires des mécréants impies parurent

au nombre de vingt-cinq. Nous fîmes nos préparatifs et nous appareillâmes. Nous les joignîmes et pendant quatre heures nous combattîmes pour la cause de Dieu; les deux goélettes et le brick étaient entrés dans le port de *Kostel*. Le brick de ben Mohammed Raïs s'échoua et se perdit, Une quinzaine de janissaires furent atteints par les filets de la captivité, le surplus est sain et sauf. L'un de ces prisonniers a pu s'évader et nous l'avons envoyé dans notre ville avec le navire dont j'ai parlé.

Pièce N° 15.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A mon seigneur fortuné, etc.

Quant à la flotte de la Sublime-Porte, nous avons entendu dire qu'elle est dans les Dardannelles sous le commandement du Capitan pacha et qu'elle se prépare à aller à *Djamlidja et à Soulidja*. Le, nombre des navires, petits ou grands, qui se trouvent avec le Capitan pacha est de cinquante à soixante. Quant à la flotte égyptienne, voici les nouvelles que je puis vous donner : moitié de cette flotte a fait voile pour Alexandrie sous les ordres de Moharrem Bey pour transporter des troupes et l'autre moitié croise à Bali Badra et ses environs.

Votre frère Ibrahim pacha assiège actuellement Anapol, dont le territoire avec ses villages est tombé en son pouvoir. Partout où il se présente il est triomphant et victorieux ! La peste sévit dans la ville d'Anapol et emporte chaque jour de soixante-dix à quatre-vingts mécréants.

Le pacha de Roumilie, Rechid Mohammed Pacha, assiégé la ville d'*Atna* (Athènes), et s'il plaît à Dieu, la prise de cette place aura lieu prochainement. Telles sont les nouvelles qui me sont, parvenues. Quant à notre flotte victorieuse, voici les renseignements que j'ai à, vous donner : elle est partie pour votre ville. Puisse Dieu lui donner le salut pour compagnon !

13 de doul'ki'dat, de l'année 1241 (19 juin 1826).

Votre serviteur dévoué qui prie pour vous; el Hadj Hassaïn. Bach Dey actuel à Smyrne. (*Signature et cachet*.)

PIÈCE N° 16.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la régence.

A mon seigneur fortuné, source de bénédictions. Le quinzième jour après mon départ d'Alger la bien-gardée, lequel était un jeudi béni,

j'étais sur les côtes de *Mourea*. Là, nous fîmes la rencontre de quatre navires sardes que nous interrogeâmes relativement aux affaires des Grecs mécréants. Ils nous répondirent qu'un brick des Grecs mécréants ayant rencontré dans la Méditerranée un navire marchand anglais, les mécréants assaillirent la femme du capitaine, et qu'au nombre de quarante ils en abusèrent successivement par la violence et la brutalité. Ils ont également arrêté un navire génois sur lequel ils ont commis les mêmes violences qu'à bord du navire anglais. Trois femmes qui se trouvaient à bord de ce navire ont été soumises tour à tour aux brutalités de ces infidèles. Ils ont agi de la même façon sur un navire autrichien rencontré par eux et la femme du capitaine de ce navire a subi les mêmes traitements que les précédentes. Lors de l'arrivé de ces trois navires à Alexandrie, leurs dépositions ont excité une indignation formidable Les Consuls de toutes les nations se sont assemblés et se sont entretenus des odieux sévices des Grecs mécréants, des violences qu'ils exercent sur les voyageurs et des outrages qu'ils font subir à leurs femmes, Il fut reconnu qu'ils violaient toutes les lois et qu'il fallait les décapiter ou brûler et couler leurs navires. Telles sont les nouvelles qu'ils nous ont données. S'il plaît à Dieu glorieux et très-haut, les mécréants et maudits, sectateurs du polythéisme, seront vaincus et détruits.

Nouvelle lune de Moharrem 1242 (du 4 au 8 août 1826).

(*Sans signature ni cachet.*)

NOTA. — ce rapport émane évidemment du capitaine d'un des navires de la flotte algérienne.

PIÈCE N° 17.

Lettre adressée à un haut fonctionnaire de la régence.

Si vous vous informez des événements qui ont eu lieu dans notre pays, vous saurez ce qui suit.

Mon seigneur le fortuné Capitan pacha et ceux des navires de la flotte Ottomane qui l'accompagnaient sont entrés à Constantinople. Telle est la nouvelle qui nous est parvenue.

En Morée, vingt des navires de la flotte ottomane, placés sous le commandement du Koptana bey sont dans le port de Navarin. Sur leurs-traces sont des navires de Tunis au nombre de six. Le très fortuné

Ibrahim pacha investit, la Morée. Quant aux navires de Tripoli, ils ont reçu l'autorisation de retourner dans cette ville et ils ont fait voile pour cette destination. Telle est la nouvelle qui nous est parvenue. Quant aux vivres et aux munitions qui doivent être fournis à la flotte ottomane par le très-fortuné Mohammed Ali pacha mon seigneur, quinze jours avant la date de la présente, un convoi composé de cent vingt navires, tant de guerre que de transport, est parti d'Alexandrie pour la Morée avec ordre d'effectuer son voyage en deux mois et d'être revenu à Alexandrie avant l'expiration de ce délai. Les Grecs ne sont plus solidement établis qu'à Athènes. Le fortuné Rechid Mohammed Pacha, gouverneur de Roumélie, assiège *Erchoua* avec un corps de vingt-mille hommes de troupes musulmanes. Il a investi la citadelle par ses quatre faces et la couvre de boulets et de bombes. S'il plaît au Dieu très-haut sa prise sera prochaine !

Puisse Dieu, dont les œuvres sont magnifiques, accorder le salut à votre seigneurie, Amen !

11 du mois de djoumad el ouel de l'année 1242 (10 décembre 1826).

Hassaïn, Bach Day, à Smyrne.

PIÈCE N° 18.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A mon seigneur fortuné, etc.

Si votre seigneurie s'informe des événements récents, elles saura que deux mois avant la présente, la flotte égyptienne est arrivée en Morée chargée de vivres et de munitions. Partie d'Alexandrie, elle est heureusement arrivée au port de Navarin, en Morée, où elle a débarqué une partie de son chargement; de là elle a fait voile pour l'île de Candie où elle a débarqué des munitions et des vivres pour les troupes. Ensuite, le vingt-troisième jour du mois de djoumad ettani, elle est partie du port de Souda pour aller en Égypte. Hassaïn Bey, Koptana Bey de la Sublime-Porte, est en Morée avec dix-neuf navires Ottomans et six navires tunisiens. Quant au Capitan pacha, sa seigneurie est à Constantinople. Il n'y a pour le moment aucun événement nouveau à rapporter.

Les navires de Tripoli sont aux Dardanelles avec une division de la flotte. Les navires avariés sont entrés dans l'arsenal de Constantinople

tinople pour être réparés et mis en état. D'après ce que nous avons appris la Sublime-Porte et l'Égypte feront cette année de grands efforts, C'est au mois de mars que commenceront leurs mouvements et au mois de mai les îles de Djamlidja et de Soulidja seront le théâtre de grandes manœuvres. Cela est certain. Puisse le Très-Haut accorder la victoire à la nation de Mahomet ! Amen !

La forteresse d'*Atna* (Athènes) est assiégée depuis six ou sept mois par le très-fortuné Rechid Moustafa Pacha, gouverneur de Roumélie. S'il plaît à Dieu, sa prise sera prochaine ! Aucun des navires grecs n'entre plus en lice et chacun d'eux se tient caché dans sa retraite. Cette nouvelle est certaine.

Mon seigneur, l'île de Candie est dans une fâcheuse situation et la famine y règne, par suite du peu de sécurité des mers. Ses malheureux habitants, vos esclaves, sont dans la détresse ; ils ne possèdent pas un seul grain de blé ! Depuis deux mois, tous les moulins, sans exception, sont fermés. Tous désespèrent de sauver leur vie. Puisse le Dieu glorieux et très-haut nous favoriser de sa munificence et nous accorder sa protection. Amen !

La disette est la cause de notre misère. Nous avons envoyé des lettres dans les contrées, mais la voie de mer est fermée, et par terre il n'y a que disette. Notre situation s'aggrave de jour en jour et notre détresse ne fait que s'accroître. Dans cette triste position, nous nous adressons à Dieu, puis à votre altesse, vous suppliant de nous accorder votre pitié et de nous envoyer un ou deux navires chargés de blé et d'orge. Vous ne sauriez accomplir un plus grand bienfait. Ces malheureux habitants, vos esclaves, vous adressent par l'organe de leur cadi, une supplique qui est incluse dans la lettre du serviteur de la poussière de vos semelles. S'il plaît à Dieu très-haut, à la réception de ces pièces, votre sollicitude sera acquise à vos malheureux esclaves et vous vous empresserez, dans votre compassion, de leur envoyer des vivres par un navire européen, offrant des garanties de sûreté. Nous implorons la munificence de notre seigneur fortuné, bienveillant, compatissant, dont la bonté et la générosité sont grandes, notre sultan. Puissent ses jours se prolonger !

3 de redjeb de l'année 1242 (30 janvier 1827).

Ali, agent actuel d'Alger, boulevard de la guerre sainte, dans la (ville) bien gardée de *Khania*.

Pour traduction

(A SUIVRE.) A. DE VOULX.

CHRONIQUE.

NÉCROLOGIE. — La *Société historique algérienne* a perdu récemment trois de ses membres correspondants : M. le colonel Baradère, commandant supérieur de Nemours ; M. le capitaine Javary, du 2e zouaves et M. Henri Cotelle, premier drogman du Consulat général de France à Tanger.

M. le colonel Baradère .prenait le plus vif intérêt aux progrès des sciences historiques et géographiques en Algérie ; et notre collègue, M. Mac Carthy, peut nous dire les sympathies et le concours qu'il a rencontrés en lui, lors de ses explorations des établissements espagnols sur la côte du Rif, et dans toutes tes -recherches qu'il a eu à faire dans le cercle de Nemours.

M. le capitaine Javary, un de ces intelligents officiers qu'on rencontre si souvent dans le personnel des bureaux arabes, revenait depuis peu de temps de l'expédition de Crimée, lorsqu'il a succombé à un épuisement général causé par les fatigues de la guerre. Esprit profond et judicieux, il avait largement profilé de son long contact avec les indigènes, de sa connaissance de la langue arabe et du kabile et de la pratique prolongée d'une administration qui exige beaucoup d'initiative et de spontanéité. Le résultat de ses observations et de son expérience se trouve consigné dans ses Études sur *le gouvernement militaire de l'Algérie*, ouvrage très-remarquable qui parut en 1855. Le capitaine Javary laisse d'autres travaux inédits qu'il avait adressés à l'autorité supérieure. Ce que nous connaissons de lui fait regretter vivement la perte de ce jeune officier qui pouvait rendre de grands services à l'œuvre de la Société historique algérienne.

M. Henri Cotelle est mort à Quiers (canton de Bellegarde, Loiret), le 19 juin dernier, dans sa 36e année. Son père, honorable notaire de Paris, ancien maire du e arrondissement de cette ville, est membre du Conseil général du Loiret. Henri Cotelle fut pendant quelque temps employé du Trésor à Alger. Consacrant ses moments de loisir à l'étude, il fit de rapides progrès dans la connaissance de la langue arabe et se trouva bientôt en état d'exercer les fonctions de drogman an Consulat général de France à Tunis. Il passa de ce poste avec avancement à celui de Tanger.

Là, il ne dut qu’au hasard de ne pas tomber victime d’un chérif fanatique dont la vengeance alla s’égarer sur le premier chrétien qui s’offrit à ses regards et qui fut, on le sait, l’infortuné M. Rey.

Henri Colette avait une prédilection marquée pour les études de philologie : il avait rassemblé une précieuse collection de plus de deux cents manuscrits sur la grammaire arabe et il en avait fait l’analyse raisonnée. Il avait aussi recueilli d’intéressants ouvrages manuscrits sur l’histoire d’Afrique et c’est dans un de ces derniers, — aujourd’hui propriété de la Bibliothèque d’Alger, — que M. le baron de Slane a traduit l’article remarquable que nous avons publié sous le titre de *Conquête du Soudan*, article qui a été reproduit par les deux principales feuilles de l’Algérie.

Nous ne terminerons pas celte revue chronologique sans parler de la mort si regrettable du savant M. Dureau de La Malle. Il n’appartenait pas à notre Société, mais il appartient à l’Algérie par ses travaux sur l’Afrique ancienne, parmi lesquels nous citerons les *Recherches sur l’histoire de la partie septentrionale connue sous le nom de Régence d’Alger* (Paris 1835) : la *Province de Constantine* (Paris 1837) ; et le *Manuel algérien* (Paris 1852). A ces divers titres, le nom de M. Dureau de La Malle mérite toutes nos sympathies, quand il n’y aurait pas droit par tant d’autres travaux d’une longue existence si bien remplie.

ÉPIGRAPHIE DE MASCARA ET DES ENVIRONS. — Les inscriptions que nous allons donner ont été recueillies par M. le Dr Leclerc qui veut bien nous les communiquer :

N° 1.

AQUAR V
M SIREN
PORCIVS
QVINTVS
DECAIOC
PRAE....
AMB CIVV
O QVS PCO III

Cette inscription, trouvée à *Hammam bel Hanefia*, est gravée sur un cippe carré d’un mètre de hauteur. Elle est actuellement dans la

cour du génie, à Mascara, ainsi que celle que nous donnons plus bas.

A la première ligne, le V final n'a que le premier jambage. — Les trois dernières lettres de la 5e ligne sont frustes dans leur partie inférieure. — Les traverses, inférieure et médiale, manquent à l'E final de la 6e ligne.

Les eaux thermales auprès desquelles cette inscription à été trouvée, sont situées à 25 kilomètres au S.-O. de Mascara, sur la route de cette ville à Tlemcen; on en trouve une description détaillée dans l'*Analyse de quelques eaux thermales de l'Algérie*, par M. le docteur Guyon (V. le *Moniteur algérien* du 20 décembre 1840), qui les appelle *Ben Anefia*, tandis que la carte des étapes leur donne le nom de *Bou Henifia*.

Il serait intéressant de savoir s'il s'est conservé quelque légende locale qui explique cette dédicace « *Aux.…….des eaux* » par Porcius Quintus décurion……préfet des deux villes (?)………dans l'année de la province 203(1).

On a trouvé cette autre épitaphe au même endroit :

N° 2.

HOMA
SAllVSTVC
VS MANNO
VIXIT AN
NIS LXXX
AOO ..V ET OC
TAVA ET
DECESIT

« Homma (?) Sallustucus (?) Manno a vécu 80 an. Il est mort dans l'année……… et huit. »

Cette inscription est gravée sur un bloc non dégrossi.

Les deux hastes qui commencent la 1ère ligne et celles qui arrivent après les deux premières lettres de la seconde supposent une lacune que l'on peut remplir de diverses manières. En tous cas, c'est probablement un nom propre (*Homma*, *Ilomma*, etc.), un prénom qui se rapporte à l'octogénaire Sallustucus (?) Manno.

Tout ce qui précède et dans la sixième ligne est d'une lecture in-

(1) N'ayant pas vu cette inscription ni les suivantes et n'en ayant pas d'estampage sous les yeux, nous ne produisons ces conjectures que sous toutes réserves.

certaine., La seconde lettre, O, laisse apercevoir un appendice inférieur. Peut-être est-ce un Q, ou un P.

La 1ère lettre de la dernière ligne est fruste à sa partie inférieure. La traverse inférieure de L dans le chiffre de l'âge du défunt se prolonge sous les trois X.

Il y a des ruines romaines à *Banian*, comme ce nom même l'indique, à 35 kilomètres au Sud un peu Est de Mascara. M. le docteur Leclerc y a copié ces épitaphes :

Sur une même pierre, mais dans deux cadres distincts et accolés :

N° 3

D. M. S.
IVLIVS ZO
..ORVS CON
IVX INCOMPARAB
ILIS VIXIT ANNIS L.

« Aux Dieux Mânes ! Julius Zonorus, époux incomparable, a vécu cinquante ans. »

N° 3 BIS.

D. M. S.
SECVNDINA SO
CRA INCOMPARA
BILIS VIXIT ANNIS
LXX CIAIDIA DONNV
IAINM DEDICAVIT

« Aux Dieux Mânes ! Secundina, belle-mère incomparable, a vécu 70 ans. Claudia………..lui a dédié ce monument. »

Dans un cadre de chacun des petits côtés duquel se détache intérieurement une courbe dont la partie convexe touche à l'épigraphe :

N° 4.

D. M. S.
AELIA FORTVNATA
NAZE.........................
ROlARI......................
MATRI.....................VI
XIT ANNIS LXXI

« Aux Dieux Mânes ! Aelia Fortunata....... Rotarius….à sa mère qui a vécu 71 ans. »

Sur une 3e pierre et dans un cadre, on lit seulement ces quelques lettres :

N° 5.

O……..ATIA

Il y a aussi des ruines à *Oued el-Hammam*, à environ 9 kilomètres

au N.-O. de Mascara. Ces deux inscriptions y ont été recueillies ; elles sont gravées sur des blocs non dégrossis :

n° 6	N° 7.
....	.....................IVSI
.........................IXIT	PROVINCIA.......
AN. IL DISCESSI	
T PRO C N LL A	
QVITRASIL	

Nous croyons que les n°1 et 2 ont la date provinciale ; mais avant de rien affirmer sur ce point, ni sur quelques autres qui restent douteux, nous attendrons un estampage ou une occasion d'étudier directement ces épigraphes.

TOMBEAUX ROMAIN DES ENVIRONS D'ORLÉANVILLE. — Nous recevons en mérite temps deux communications relatives à l'article qui a paru sur ce monument, dans notre numéro 3, page 182. La première est de M. l'abbé Godard et se borne à la très-courte observation que voici :

« Je prends la liberté de vous signaler, à la page 182, 3e livraison a de la *Revue africaine*, un passage qui est évidemment une erreur. Les mots *lion passant* et *armoiries de famill*e, appliqués à l'image du lion représenté sur une mosaïque romaine, supposent aux blasons proprement dits, une origine ancienne que personne ne leur accorde aujourd'hui. Rien de plus naturel qu'un lion dans une mosaïque africaine, comme simple motif d'ornementation. »

Il n'a pu entrer dans l'esprit de l'auteur de l'article qui motive l'observation que l'on vient de lire d'attribuer à l'époque romaine l'usage du blason de nos temps modernes. S'il a dit lion passant, par exemple, c'a été, nous le pensons, pour exprimer par une désignation caractéristique et connue, l'attitude de l'animal qu'il avait à décrire.

Quant au terme *armoiries de famille* est-il donc impossible de l'appliquer, jusqu'à un certain point, à des époques bien antérieures au moyen âge ? Certes nous n'invoquerons pas l'autorité de Favyn, qui fait remonter l'usage des armoiries à la création du monde ! ni même celles d'autres savants qui veulent bien s'arrêter au déluge. Nous tenant dans les limites chronologiques où la question se trouve engagée, contentons-nous de proposer quelques exemples.

Jules César, on le sait, mettait un, éléphant sur ses médailles, parce que cet animal s'appelait alors *Caesar* parmi les africains.

La famille *Aburia* plaçait un soleil sur les siennes, et Riccio dit à ce sujet : « Il sole raggiante in quadriga è allusivo al proprio cognome di famiglia Aburio, ardente. » (V. *Monte delle antiche famiglie Romane*, pag 1.)

Cette famille n'est pas la seule qui ait fait usage de ce qu'on appellerait aujourd'hui des armes parlantes. On peut voir, dans l'ouvrage de Riccio, beaucoup d'exemples analogues, aux familles Antistia ; Aquilia, Axis et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

On conçoit que, dans ce sens, on puisse parler d'*armoiries de famille* antérieures au moyen âge. Ceci, bien entendu ; s'applique à l'*expression* critiquée et non au *fait* qu'elle désigne ; car on n'a aucune raison d'affirmer que le lion du tombeau d'Orléanville constitue en effet un emblème distinctif de famille.

Voici maintenant la communication qui nous est adressée par M. le dr Leclerc. Cet honorable correspondant, en venant d'Oran ici, par terre, avec la colonne de l'Ouest, a visité le tombeau de Faustina, l'a étudié aussi longuement que le temps dont il disposait a pu le lui permettre, a dessiné avec soin le fragment de mosaïque, et fac-similé l'inscription. On va voir, dans la note suivante, le résultat de ses observations.

« J'ai l'honneur de vous, adresser — nous écrit M. le docteur Leclerc, — quelques nouveaux renseignements sur l'inscription et la mosaïque dont il est question dans votre n° 3, page 182, sous la rubrique *Tombeau romain des environ d'Orléanville*, renseignements qui compléteront ou rectifieront ceux qui vous ont été fournis.

« Je ne prétends pourtant pas être complet. Il faudrait, pour cela, séjourner à Orléanville, et je n'ai pu disposer que d'une après-midi, dont la moitié a été employée à mettre à jour la mosaïque, recouverte partout d'une croute épaisse d'immondices, tels qu'on peut en trouver dans une habitation arabe. Mes renseignements, toutefois, porteront sur quelques points essentiels et permettront une meilleure lecture de l'inscription. J'y joins un croquis d'ensemble et les quelques détails que le temps m'a permis de noter.

« Une partie de la mosaïque est à l'air, le reste se trouve dans deux petites chambres qui font équerre du côté Nord et du côté Est. Celle du Nord sert parfois de logement a un juif, alors absent, et je n'ai pu

m’assurer de son contenu. La chambre de l’Est, occupée par un ménage arabe, renferme les inscriptions. Le tout ensemble peut faire une superficie d’environ cinq mètres de long et autant de large.

« La partie extérieure présente, à ses quatre côtés, des portions plus ou moins complètes de cercles, contournés de carrés raccordés entre eux par des triangles et séparés par un losange central. Cette partie de la mosaïque se détériore et s’amoindrit de jour en jour.

« Le cercle de l’Ouest, qui est plutôt un polygone, est complet aux trois quarts et renferme un lion, plutôt courant que passant. Celui du Nord contient une urne d’un beau dessin, de laquelle pend une branche ornée de feuilles, et sans doute d’une fleur terminale. Les deux autres cercles sont moins complets et n’ont guère que leur limbe.

« Les carrés qui entourent le lion sont remplis par des rosaces : les autres. par quatre demi-cercles appuyés sur les angles du carré et passant par le centre. Ces rosaces et ces demi-cercles sont tracés par des lignes concentriques de couleurs variées. Les portions voisines des deux chambres sont détruites.

« Du côté du levant, suit l’habitation arabe, dont le mur qui occupe la mosaïque, n’a guères qu’un décimètre d’épaisseur, la moitié seulement de cette chambre attenant à ce mur est couverte en mosaïque : le reste n’en a plus. En entrant à gauche, est une grande lacune. Le long du mur, sont d’abord des ornements, puis les deux inscriptions, accolées et se lisant du Nord au Sud. Entre les deux, est une lacune remplie par des briques d’un peu plus d’un décimètre de largeur. Cette lacune porte sur l’inscription de droite, dont les premières lettres manquent malheureusement, lacune très-regrettable pour la lecture de la 9e et de la 3e ligne. Les inscriptions terminent la portion de mosaïque conservée : celle de droite encore bordée d’une bande large de cinq petits cubes blancs et noirs, et celle de gauche ayant sa première ligne à demi-rongée.

Je n’ai pu dessiner qu’une partie des ornements qui sont au- dessous ‘des inscriptions, le coin de droite étant envahi par des vases, des hardes et même par le panier d’une poule couveuse.

« Entre l’inscription de droite et le mur attenant, est une bandé parcourue par trois lignes de figures losangiques qui m’ont paru représenter plus ou moins grossièrement des poissons.

« Les rangées de caractères sont séparées par des petites bandes de la largeur de deux cubes. La hauteur des caractères est d’un peu plus

d’un décimètre. Ainsi que les bandes, ils sont noirs sur un fond blanc.

« Ma copie diffère de celle qui vous a été adressée, comme vous le voyez.

« Et, d’abord, dans la première ligne de l’inscription de gauche, vous trouvez en plus une partie du mot *præcessit*, et la fin de *nos*. J’ai lu : *Faustina*, au lieu de *Faustinae*, ce qui devait être : *decembres*, au lieu de *decembri* ; et pro. nc., au lien de prov. ne. La restitution du mot *Faustina* donne un sens à l’inscription.

« Quant à celle de droite, les différences portent tant sur des fautes d’orthographe, que j’ai conservées, que sur des points que je n’ai pas lus et qui ne sauraient être admis.

« La lecture de ces deux textes ne soulève de difficultés qu’aux lignes 2e et 3e de l’inscription de droite, difficultés dont je laisse la solution à votre érudition et à votre sagacité ; j’ajouterai seulement quelques observations.

« Je ne crois pas que dans *posus* on puisse lire *sponsus* ; il ne peut s’agir de deux époux, dont l’un aurait tu son nom, puisqu’ils se seraient tous les deux *précédés* dans la tombe. Ensuite, le jambage qui précède *posus* ne se prête pas à cette rectification. Postas n’est-il pas plutôt un nom propre dont il nous manque deux ou trois lettres ? Les deux défunts ne seraient-ils pas plutôt des enfants qui auraient *précédé* dans la tombe leurs parents ?

« Le premier mot de la 3e ligne présente une difficulté plus grave. Que faut-il voir dans viscini ? Je propose, sous toutes réserves, de le rapprocher de la localité dite *Tigauda*, Tigava, qui devait se trouver dans les environs, non parce que je veuille en faire Orléanville, malgré le voisinage de la rivière actuelle du *Tighaout*, peut-être, mais le lieu de décès du défunt.

« Je n’ai pu visiter le caveau situé derrière les constructions, près de la rixe du Chelif : je n’ai pu qu’y jeter un coup d’œil à travers un soupirail.

« En somme, cette mosaïque, sans avoir l’importance des mosaïques de Constantine, de Philippeville et d’Aumale, n’est pas sans valeur. Les ornements sont d’un beau style, bien que les matériaux soient un peu communs. Les cubes ont généralement un centimètre et demi de côté, souvent moins. Les blancs sont d’un marbre d’une belle pâte. Il en est de jaunâtres d’un assez beau calcaire. Les noirs, et les rouges surtout, sont d’une pierre plus grossière.

L LECLERC. »

La nouvelle leçon donnée par notre correspondant fuit disparaître toute incertitude, quant à l'inscription de gauche, qui doit se lire en suppléant les lacunes et en rectifiant les incorrections : *praecessit nos in pace — bonae memoriae Faustina — die quarto nonas decembris — provinciae anno quadringentesimo tricesimo et quinto.* C'est-à-dire : Faustine, de bonne mémoire, nous a précédés dans la paix éternelle quatre jours avant les nones de décembre, dans l'année provinciale 435.

Cette date répond au 2 décembre 475.

La l'inscription n'est pas d'une restitution aussi facile.

S'il est évident, comme l'a très-bien fait ressortir M. le dr Leclerc, que le mot incomplet, qui commence la seconde ligne, est la fin d'un nom propre, il est douteux que celui que l'on trouve en tête de la troisième soit l'ethnique de Tigauda ou Tigava, car l'auteur du *Recueil des Itinéraires anciens*, M. de Fortia d'Urban, donne ces deux noms pour une même localité, l'un étant, selon lui, une variante de l'autre. Pour ne pas nous engager dans. une discussion qui ne serait pas ici à sa place, nous nous contenterons de faire remarquer que l'*Itinéraire* d'Antonin place les Tigava Castra entre Malliana et Oppidum novum, deux positions connues (V. dans ce numéro, p. 440), et donne le nom de Tigauda à la ville située plus à l'Ouest, et dont les ruines se voient encore dans la vallée de Chelif, un peu à l'Est de l'Oued-Fodda.

Quoi qu'il en soit, l'ethnique de Tigava est *Tigirvitanus*, qui figure sous la forme africaine *Tigabitanus* dans la notice des évêchés (V. Morcelli, t. 1, page 321). *Tigaviscinus* ne peut donc être admis ; et, d'ailleurs, pourquoi serait-il au génitif, quand le nom propre, auquel on suppose qu'il se rapporte, est au nominatif ?

Quoique les incorrections patentes de notre inscription dans les parties conservées puissent autoriser à lui en prêter d'autres dans les parties détruites, nous ne prétendons pas qu'il faille lire au commencement de la 3e ligne : ...AVISCINI et dire f*ilius..aviscini*, pour *aviscini filius*. Ce procédé est trop dangereux, et nous ne voulons pas en user. Persuadé pourtant que notre mot acéphale est un nom propre et très-probablement celui du père du défunt, nous aimons mieux supposer que le mosaïste aura oublié de le faire suivre par l'abréviation F.

En ce cas, on pourrait lire ainsi :

Praecessit nos in pacc — ...aposus bonae memoriae….aviscim

(filius) die quarto nonas novembris — et sepultus est die nonarum novembris, provinciae quadringentesimo vicesimo et nono.

Et on traduirait : « …..aposus, de bonne mémoire (fils) d'... aviscinus, nous a précédés dans la paix (éternelle) le 4e jour avant les nones de novembre, et il a été inhumé le jour des nones de novembre (l'année de la) province 429. »

Ainsi, notre anonyme est mort le 2 novembre 469 et a été déposé dans la sépulture le 5 du même mois ; ce qui, soit dit en passant, fait supposer qu'à cette époque les inhumations précipitées n'étaient pas encore d'usage.

INSCRIPTION ARABE. — On nous écrit de Cherchel (6 juin 1857) :

« J'ai l'honneur de vous adresser la traduction d'une inscription arabe découverte récemment à l'hôpital militaire de cette ville, lequel était autrefois, comme vous le savez, la principale mosquée du pays.

« Cette inscription a été traduite par M. Sorbié, secrétaire du commissariat civil de Cherchel et par le Mufti. C'est M. Auboin, officier d'administration des hôpitaux militaires, qui a eu l'obligeance de me communiquer la traduction de cette épigraphe religieuse que voici :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

« Que les édifices qui ont été élevés pour le culte de Dieu soient parés des plus beaux ornements ; que la prière et les louanges de son saint nom y résonnent depuis le point du jour jusqu'à la nuit ; que de vaines opérations de commerce n'en détournent pas les hommes ; qu'ils soient toujours prêts pour la prière et l'aumône dans la crainte du jour du jugement, où nos cœurs et nos yeux témoigneront de nos actes devant le Seigneur. »

« M. Lebrasseur m'a promis de me remettre la copie de cette inscription avec les dessins arabesques qui l'accompagnent. Je m'empresserai de vous les communiquer, aussitôt que je les aurai en ma possession.

« P. DE LHOTELLERIE,

« Conservateur du Musée archéologique de Cherchel. »

NOTICES SUR LES TRIBUS. — M. Florian Pharaon, ancien interprète militaire, nous a, dressé, une nouvelle notice, celle-ci sur les Hassen-ben-Ali, de la subdivision de Médéa. L'abondance des matières nous force à en renvoyer l'insertion au prochain numéro.

SALLES PUBLIQUES. — On nous écrit d'Alger :

« Le mouvement scientifique et littéraire se dessine nettement dans la colonie, sous l'impulsion de M. le Maréchal Gouverneur, à la grande satisfaction de tous ceux qui avaient hâte de voir l'Algérie entrer enfin dans la vie intellectuelle.

« Les sociétés et les chaires publiques, qui jouent un très-grand rôle, ou, pour mieux dire, le principal rôle dans ce mouvement, ont besoin d'un vaste local, dans une situation centrale, pour tenir leurs séances et y convoquer le plus grand nombre possible d'auditeurs. Or, c'est précisément ce qui manque à Alger ; les tabacs ont un immense palais, mais la science n'a pas même une pauvre petite auberge. Je sais qu'on ne peut pas tout faire à la fois et qu'il faut loger ce qui rapporte de l'argent avant de songer à ce qui n'en donne pas, si même il n'en coûte. Mais le temps ne paraît-il pas venu de combler la lacune que je signale ? On a déjà un théâtre, qui certes coûte plus qu'il ne produit ; pourquoi n'aurait-on pas un local suffisamment vaste, consacré aux séances des sociétés savantes, littéraires ou artistiques, et aux cours publics ?

« Récapitulons.

« Alger possède les sociétés d'agriculture, de médecine, la société historique algérienne et la société philharmonique.

« Il a les cours publics d'arabe, par M. Bresnier, de médecine, par M. le docteur Bertherand, de dessin, par M. Bransoulié, de mécanique par M. Simon.

« S'il manque quelque chose à cette double énumération, je prie ceux que j'oublie d'être bien persuadés que je ne pêche que par ignorance.

« Les sociétés et les cours déjà existants, quel qu'en soit le nombre, ne sont pas convenablement installés ni situés ; et cet état de choses est même un obstacle pour qu'il s'en forme d'autres. Car c'est souvent une difficulté sérieuse pour des fondateurs ou des professeurs qui se consacrent à une œuvre désintéressée que d'avoir tout d'abord à payer un loyer généralement assez cher.

« Je ne pousse pas plus loin les développements de ma thèse, ce qui précède me paraissant suffire pour les bons entendeurs, à qui il ne faut qu'un demi-mot, dit-on ; quant aux mauvais, il serait superflu de s'étendre davantage.

« Donc, je termine en vous priant de vouloir bien donner asile à ma lettre dans votre Revue.

« Agréez, etc.

« UN DE VOS ABONNÉS. »

DÉCOUVERTE DE MOSAÏQUES ET D'INSCRIPTIONS PUNIQUES A CARTHAGE. — M. Ditson, membre de plusieurs Sociétés, savantes d'Amérique et un de nos correspondants, nous écrivait de Carthage, à la date du mois d'avril dernier :

« Permettez-moi, de vous adresser quelques détails relatifs à de très-intéressantes découvertes qui viennent d'être faites sur l'emplacement de Carthage, par un gentleman anglais, le révérend William Davis(1), qui a exhumé de ce sol classique des mosaïques de divers âges et un assez grand nombre d'inscriptions puniques. Mon travail, rédigé à la hâte en voyage, sera nécessairement imparfait ; mais il aura du moins le mérite de renseigner la Société sur des résultats importants et qui doivent l'intéresser à un très-haut degré.

« Le hasard, — qui joue toujours un assez grand rôle en archéologie, a amené la découverte des inscriptions puniques : le Bey de Tunis fait bâtir en ce moment un palais sur le bord Septentrional de la péninsule on fut Carthage ; en opérant des fouilles pour extraire des matériaux de construction, les ouvriers trouvèrent, à 10 pieds au-dessous du sol(2), auprès d'une mosaïque ornée de paniers de poissons et de fleurs, que je vais décrire, un amas de pierres taillées, de petite dimension, qui n'étaient rien moins qu'une quarantaine de stèles portant des inscriptions puniques. Les habitudes d'observation et de vigilance de M. Davis sauvèrent ces précieux documents épigraphiques, qui, sans lui, eussent été, dès le lendemain de la découverte, enfouies dans les couches de mortier du palais tunisien.

---

(1) M. Davis, élevé en Angleterre, est, — nous assure-t-on, — polonais de naissance. — N. de R.

(2) Le pied anglais, celui dont il s'agit ici, no renferme qu'un peu de 135 lignes, tandis que le nôtre en compte 144. — N. de la R.

Les stèles ou, pour mieux dire, les tablettes, si heureusement exhumées ont, comme d'habitude, la partie supérieure terminée en angle aigu ; leurs dimensions sont de quatre ou cinq pouces de large sur huit ou dix de haut. Elles étaient probablement encastrées dans le parement intérieur de quelque temple ; on aura une idée satisfaisante de leur forme générale en examinant la 6e planche du volume de l'*Univers pittoresque* consacré à l'Afrique ancienne,

« Elles sont toutes ornementées de diverses manières : quelques-unes ont, au sommet, un bras ou une main ouverte s'appuyant sur une sorte de draperie ou rideau ; d'autres une flamme ou un triangle surmontés par un globe ou une tête. Au centre, avec ou sans bordure, est l'inscription qui se compose le plus souvent de cinq lignes. Au-dessous de l'épigraphe, quelques stèles Ont une main ouverte, d'autres des figures que l'on suppose être des représentations de Vénus, Taurus[1], etc. Il en est aussi qui offrent un vase.

« Voici la traduction de deux des inscriptions puniques recueillies par M. Davis :

1°

« A la divinité, à Ganith[2] pan Baal, au seigneur, à Baal Hamon, — Hanno, fils de Bar-Kareth, fils de Majo a consacré cet ex-voto !

2°

« A la divinité, à Ganith pan Baal, au seigneur, à Baal Ramon, un homme voué dans le sang par un sacrifice (ou par un sacrifice d'affinité), Baalithan, fils de Hanno. »

« Les mosaïques découvertes par M. Davis sont riches de couleurs et d'un dessin correct et gracieux.

« Avant de les trouver, le savant archéologue employé à ces recherches par le gouvernement anglais avait entrepris six ou huit fouilles infructueuses sur différents points de l'emplacement qu'on suppose avoir été celui de Carthage. Il arriva enfin à ces mamelons échelonnés qui dominent le mouillage de Tunis, et sont peu éloignés Au lieu où

---

(1) Taurus ou Talos était le gardien merveilleux de l'île de Crète. — N. de la R.

(2) Sir Grenville Temple écrivait de Carthage à l'un de nous, à la date du 7 juin 1836: « Je n'ai trouvé que deux inscriptions puniques, l'une desquelles fait mention de la déesse *Ganat* ; et effectivement je l'ai trouvé sur l'emplacement dit temple de *Juno cælestis*. » — N. de la R.

l'on s'accorde aujourd'hui à placer la Byrsa et le Forum[1]. Cette fois, ses peines furent dignement récompensées par la découverte des mosaïques que nous allons décrire.

« Les sujets sont : 1° une tête colossale de Cérès ; 2° une tête inconnue, mais qu'on peut attribuer, sans trop d'invraisemblance, à la déesse Astarté, ou bien une prêtresse de son temple ; 3° deux personnages demi-grandeur naturelle, déposant des offrandes sur des autels ; 4° une figure de la Victoire ; 5° un plancher circulaire, avec une grecque ou bordure soigneusement exécutée, ayant au milieu un panier de fleurs et un panier de poissons ; 6° plusieurs planchers rectangulaires qui présentent, au centre et rayonnant vers la circonférence, des carrés, des cercles, des triangles entrelacés, avec une précision mathématiques tout-à-fait remarquable. L'ensemble est entouré d'une grecque d'un très-beau fini.

« Les deux têtes indiquées au commencement de notre énumération ont treize pouces de hauteur, non compris la coiffure. La première porte une guirlande faite d'épis de blé sur leurs tiges ; l'autre présente, au-dessus du front, un cercle oblong qui est sans doute l'emblème de son caractère divin, quoique, au premier aspect, il semble formé par la luxuriante chevelure rejetée en arrière de la tête en tresses massives et ondoyantes, selon la mode actuelle de France et d'Amérique. Le front, dans ces deux figures, n'est pas aussi bas que dans les produits de la sculpture grecque ; mais le nez est droit, régulier et le menton gras et rond. Les lèvres sont cependant un peu trop saillantes, et la partie vermeille indique par sa courbe et son épaisseur une origine plutôt sémitique que caucasienne ou indo-germanique.

« Les personnages, placés auprès d'autels, sont tous deux abrités par un arbre (sacré ?). Sur un des autels, on a voulu évidemment représenter un vase transparent à travers lequel on aperçoit une branche avec son fruit qui semble être celui du mûrier et que l'adorateur y aura déposé.

« Devant l'autre personnage, il y a, au pied de l'autel, un vase plein de quelque liquide où l'on voit surnager des objets qui semblent être des cocons de ver-à-soie. Une portion des têtes de ces belles

(1) Voir les plans de la Carthage punique et de la Carthage romaine, à la fin du volume de l'Afrique ancienne, collection de l'*Univers pittoresque* à défaut des ouvrages spéciaux, écrits sur ce sujet par MM. Falbe et Dureau de La. Malle. — N. de la R.

prêtresses a été détruite par les fondations qu'on a édifiées ultérieurement sur ces mosaïques ; mais, à part cette détérioration, elles sont dans un état de conservation parfaite. Ajoutons qu'une autre figure de même genre a été aussi trouvée et qu'elle est représentée dans l'acte de la danse.

« Je n'ai pas vu la tête de la Victoire, qui était couverte pour être expédiée en Europe, mais on m'a assuré que c'est une figure aérienne portant dans sa main étendue une couronne ou une guirlande.

« Les paniers de fleurs et de poissons, dont il a été question plus haut, sont vus de côté et leur contenu retombe au dehors sur le sol. L'appartement auquel appartenait cette belle mosaïque devait être une véritable petite perle ; car le travail du plancher est de premier ordre : les poissons et les fleurs sont si bien rendus qu'il est très- facile de distinguer à quelle classe ils appartiennent.

« Il s'agit maintenant de déterminer l'époque à laquelle remontent ces restes antiques si intéressants. Quant à la mosaïque qui porte l'inscription romaine[1], il est inutile de se livrer à aucunes conjectures. Mais les autres ? Je me bornerai à vous en donner la description à en indiquer la position, etc., vous jugerez vous-même. Cependant, je dois dire, en toute humilité, que je ne partage pas l'opinion de quelques personnes à qui j'ai entendu dire qu'aucune d'elles n'était punique.

« D'abord, et très-heureusement pour la fixation d'une base de solution, trois planchers avec mosaïques ont été précisément découverts à peu près l'un au-dessus de l'autre, mais pourtant dans des conditions qui permettaient de déblayer l'un d'eux sans déplacer aucun des autres En un mot, ils se succédaient de bas en haut, à peu près comme les marches d'un escalier. Je les ai visités deux fois et je puis établir ce fait.

Le plus bas a été trouvé en entamant le flanc de la colline à une profondeur d'environ cinq pieds. A la droite de celui-ci (pour l'observateur qui fait face au Nord) et environ six pouces au-dessus, se trouve une deuxième mosaïque ; il y en a encore une autre, trois ou quatre pieds au-dessus et à l'Est de la première. Enfin, à peu près à la même hauteur, mais du côté opposé, est la figure de la Victoire.

(1) Notre correspondant a oublié de mentionner précédemment l'inscription romaine à laquelle il fait ici allusion. — N. de la R.

Maintenant si la première mosaïque est romaine; et il ne saurait y avoir de doute à cet égard — n'est-il pas. plus que probable que les autres qui se trouvent à plusieurs pieds au-dessus, Comme des couches diverses déposées là par l'action successive des siècles, sont vraiment phéniciennes ?

« Il y. a encore une chose qui mérite d'être prise en particulière considération : les mosaïques supérieures sont engagées dans un lit de ciment d'un pouce environ, d'épaisseur et si dur qu'il ne saurait être séparé du tableau qu'il supporte, de sorte qu'on peut enlever celui-ci, si on veut, en parfait état. Les mosaïques inférieures, au contraire, se détachent sans peine de leur forme; après qu'on y a collé une pièce de coton pour prévenir la dispersion des petits cubes ; et le ciment se coupe alors très-facilement avec toute espèce d'instrument tranchant.

M. Davis a remarqué aussi que le ciment qui sert de forme aux mosaïques supérieures est beaucoup plus solide que celui des autres.

« Je dois faire observer, en outre, que le costume des prêtresses ne ressemble à rien de ce que j'ai vu en fait d'œuvres analogues de l'art grec ou romain.

« Il suffira de le décrire pour rendre ceci évident.

« Ce costume consiste en une robe de dessous à longues manches justes qui serre étroitement au cou et retombe jusque sur les pieds ; cette robe n'a ni ceinture ou écharpe, ni plis, mais est taillée juste avec assez d'ampleur pour couvrir le corps sans en gêner les mouvements.

« Sur cette robe, il y en a une autre ouverte par devant, de même couleur que la première, mais dont les manches larges rappellent celles que l'on portait il y a quelques années ; leur ampleur ressort très-bien, le bras de la prêtresse étant levé — comme on l'a dit — pour déposer une offrande sur l'autel. Autour du collet de cette robe de dessus et en bas de sa partie antérieure, à environ un pouce de ses bords, autour des manches et très-près aussi des bords de la partie la plus large, elle est ornée d'une bordure sombre ou ruban, absolument comme les vêtements qu'on voit chaque jour sur les boulevards de Paris. Le tout est extrêmement modeste, correct et simple. L'artiste a tiré le meilleur parti des matériaux qu'il avait sous la main. Il n'avait pas à sa disposition des ceintures de soie à déployer, pas de draperies à faire onduler. S'il dit donné à son personnage une attitude droite et sans action, il

tume trop simple de tomber dans la raideur et l'insignifiance : il a donc recouru à une pose. Dans un tableau sa prêtresse a les pieds en partie croisés et s'appuie sur un objet qui lui donne un solide soutien et partant de l'aisance. Il profite alors habilement de l'aide que la nature lui prête avec ses belles lignes,

« En somme, l'œuvre est si parfaite que l'on croit presque apercevoir le mouvement du feuillage de l'arbre sacré qui enterre la prêtresse de son ombre mystérieuse.

« Nous connaissons tous, plus ou moins, le goût de l'école grecque ; nous nous rappelons tous, les formes nues et arrondies des déesses helléniques ; et nous avouerons que l'artiste habitué à les reproduire aurait regardé comme une profanation de l'art d'envelopper ces corps divins dans des, étoffes qui ne pouvaient que dérober aux yeux des croyants, l'animation céleste et la magnificence des lignes.

« Et quant aux, personnages humains, nous n'avons pas oublié les longues et amples tuniques des matrones romaines, non plus que leurs bras nus. Ce sont plutôt des héroïnes de tribune et de camp que de calmes filles d'une foi douce et pure comme celles de nos mosaïques. La modestie, la placidité sainte de ces charmantes prêtresses orientales éveillent dans le cœur des aspirations à la fois humbles et célestes, si bien qu'on se sent tout d'abord disposé à reconnaître en elles un principe de vie et d'attraction. »[1]

BAS RELIEF DE CARTHAGE — Un de nos correspondants nous écrit de Tunis, à la date du 4 juin dernier :

« On m'a apporté dernièrement un assez beau bas-relief trouvé bas-relief trouvé à Maalga, près du plateau de Birsa. Je l'ai gardé pour vous, et je vous l'expédierai le plus tôt possible. »

Des mesures ont été prises pour que cette offrande au Musée d'Alger parvienne sûrement à sa destination.

ALLIANCE DU CROISSANT ET DE LA CROIX SUR DES MONUMENTS FUNÉRAIRES. — Il me semble que le croissant sur

---

(1) Cette-intéressante communication de M. Diteon nous a été adressée en anglais et dans une écriture à peine formée qui témoignait d'un travail tracé à la hâte. S'il nous est arrivé en lisant et en traduisant de commettre quelque erreur, nous invoquons vis-à-vis de l'auteur le bénéfice de cette circonstance atténuante. — N, de la R.

monté de la croix, signalé sur un monument funéraire de Khemissa (*Revue africaine*, le t p. 265), ne peut avoir absolument aucun rapport de signification ni d'origine avec le croissant du Mahométisme. Si je me suis exprimé de manière à insinuer le contraire, c'est de ma part une inadvertance, un lapsus calami dans des notes rédigées en voyage[1].

Je profiterai néanmoins de cette occasion, si on veut bien me le permettre, pour énoncer quelques idées sur l'alliance du croissant et de la croix, que d'autres sans doute observeront ailleurs telle que je l'ai vue à Khemissa[2].

Le croissant s'explique aisément sur les sépultures païennes, carthaginoises et romaines de l'Afrique. Il est un symbole de la Déesse céleste dont le temple à Carthage ne fut définitivement arraché au paganisme que l'an 399[3]. La Déesse céleste, la divinité la plus honorée des Africains, se confond avec l'Astarté des Phéniciens et la Diane infernale ou Hécate, qui présidait avec Pluton au jugement des âmes, dans la mythologie classique[4]. Il n'est donc pas étonnant que le croissant apparaisse sur des sépultures africaines durant tout le règne de l'idolâtrie.

Là n'est pas la difficulté : elle est dans l'alliance de la croix avec le croissant de lune. Le croissant n'entre pas dans l'hiéroglyphique chrétienne des premiers siècles, bien que les textes des livres saints et des Pères l'aient fait passer au moyen âge, comme attribut de la Vierge, dans les ouvrages d'art.

De prime abord, je pensai, en considérant le monument de Khemissa, que j'avais sous les yeux un vestige du culte mithriaque. On sait effectivement que ce culte amalgamait les éléments hétérogènes des religions païennes d'Orient, de la Grèce et de Rome avec les dogmes et les symboles défigurés du christianisme. De plus mûres réflexions m'ont fait abandonner cette conjecture ; et je suis persuadé que le monu-

---

(1) En vérifiant le manuscrit de M. l'abbé Godard, nous avons reconnu que l'inadvertance qu'il craint d'avoir commise n'est point de son fait et résulte d'une transposition de phrases arrivée pendant l'impression et qui a introduit dans son texte une interrogation qui devait commencer la note placée au-dessous. — N. de la R.

(1) Déjà le Musée d'Alger en possède un autre exemple trouvé à Ziama. (V. le n° 3 de la *Revue*, p. 220.)

(3) Morcelli, II, p. 344.

(4) Voir entre autres Creuzer et Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, p., liv. 4, ch. complémentaire, p. 225.

ment de Khemissa est tout païen. Voici comment j'établirais mon opinion. La croix n'est pas un signe exclusivement chrétien. Caylus l'a très bien constaté au siècle précédent. Plus récemment, MM. Raoul Rochette, Letronne, Layard, et Rosellini ont recherché scrupuleusement l'origine et la parenté des croix qui se trouvent parmi les antiquités égyptiennes, phéniciennes, et assyriennes[1]. La croix ansée à la main des dieux de l'Égypte est le signe de la vie divine. Ansée ou non, elle avait un rapport avec l'idée de la vie future et de l'immortalité de l'âme. Peut-être même dérivait-elle du thau prophétique des Hébreux. Pour ne point allonger cette note en dissertation, je me borne à citer un passage de l'historien Socrate. Il rapporte qu'à la démolition du Serapeum d'Alexandrie, les plus savants interprètes des hiéroglyphes expliquèrent aux chrétiens que les croix gravées sur les matériaux des murailles du temple signifiaient la *vie future : Dum isla inter se hac de re digladiantur, gentilus quidam ad fidem christianam conversi, qui litteras hieroglyphicas accuratè noverant, formam crucis quid sibi vellet interpretantur : vitam venturam significare docent*[2].

Voilà, si je ne m'abuse, une interprétation qui résout le problème de la croix unie au croissant sur un tombeau païen. Elle a terminé une bataille entre Alexandrins ; ne doit-elle pas empêcher une guerre de plume entre archéologues ?

LÉON GODARD.

---

(1) T. XVI et XVII des *Nouveaux mémoires de l'Académie des inscriptions.*

(2) *Hist eccl.* liv. V. ch 17, p. 690, Cologne 1612.

BULLETIN.

ANCIENNES MONNAIES ARABES. — S. Exc. le maréchal duc de Malakoff vient de faire don à la Bibliothèque-impériale de quelques médailles arabes, parmi lesquelles se trouvent deux monnaies d'or d'une extrême rareté : ces deux monnaies ont été frappées, l'une au quatorzième et l'autre au quinzième siècle, dans le royaume de Maroc, par des princes de la dynastie des Beni-Merin. (*Akhbar*.)

HISTOIRE D'ORAN. — « Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Fey, auteur de l'*Histoire d'Oran*, va livrer cet intéressant document à l'impression, le chiffre de ses premiers souscripteurs dépassant déjà le nombre de 300. »

CERCLE LITTÉRAIRE D'ORAN. — Il vient de s'ouvrir à Oran, sous les auspices des autorités civiles et militaires, un *Cercle littéraire* que Dun de ses commissaires, M. le capitaine Coquille, définit ainsi après en avoir tracé l'historique. « Le Cercle n'a point de tendances exclusives ; les discussions politiques ou religieuses y sont interdites, les jeux d'argent sont proscrits. C'est un cercle de causeries, un salon de lecture, une vaste bibliothèque, une réunion d'amis. S. M. l'Impératrice a envoyé des livres à cet établissement naissant auquel nous souhaitons tout le succès possible.

LE PÊCHEUR. — Un de nos correspondants d'Oran, M. Combarel, professeur d'arabe à la chaire publique de cette ville, vient d'autographier intégralement l'un des plus jolis contes des *Mille et une Nuits*, le *Pêcheur et le Génie*. Le texte est ponctué avec soin et de manière à aplanir les difficultés sérieuses qui arrêtent les débutants dans un ouvrage dépourvu de signes-voyelles. L'auteur a joint à la narration principale, une fable et une pièce de vers inédites, formant avec le conte du Pêcheur, un ensemble gradué qui offre un spécimen des principales formes de rédaction usitées en arabe. Les personnes étrangères aux études orientales trouveront dans des instructions en français placées en tête du volume, des renseignements précis sur la nature de l'arabe et surtout sur son usage. Oran, chez Perrier, éditeur. (*Écho d'Oran*.)

RELIZAN. — L'*Akhbar* annonce qu'en exécutant des déblais pour les travaux de barrage que l'on fait sur la Mina, à Relizan, des terrassiers marocains ont trouvé des sols d'or du Bas-Empire. — Voici la description d'une de ces pièces, dont nous avons l'empreinte sous les yeux.

Face. — D. N. ZENO PERP. AVG. « notre seigneur Zénon, perpétuel auguste. » Cette légende entoure le buste de l'empereur dont la tête est coiffée d'un casque et vue de face.

Revers. — Victoire debout tenant une grande croix. Dans le champ est une étoile. — La légende porte VICTORIA AVGGG., Victoire des Augustes. On lit à l'exergue CONOB, abréviation que l'on expliquait par Constantinopoli obsignata, frappé à Constantinople. Mais nous lisons dans l'histoire de Justinien, par M. Isambert (t. 1er, p.289) : « CONOB.., d'après un mémoire récent de M. Friedlandes, conservateur du cabinet de Berlin (1851, in-8°, devait se décomposer en deux parties, dont les trois premières lettres seraient l'initiale de Constantinople et les deux dernières, 0B, deux lettres grecques signifiant 72, nombre de ces pièces (des sous d'or) à la livre romaine. »

Cette explication ne peut pas s'appliquer à tous les cas. Elle n'est pas admissible, par exemple, pour le médaillon d'or unique de Justinien dont l'exergue porte aussi l'abréviation Conob, abréviation qui figure même sur des pièces de bronze du plus petit module, ainsi que M. Isambert le fait remarquer avec raison.

Zénon, — à qui se rapporte la médaille que nous venons de décrire, — avait été associé à l'empire par son fils Léon, en 474, Il mourut en 491.

BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'ALGER. — Dans sa séance du 10 février dernier, cette société a décidé « qu'elle publierait tous les trois mois un bulletin renfermant les rapports qui auront été soumis à son approbation sur divers sujets de culture. Il contiendra, de plus, des avis aux cultivateurs sur les travaux des champs à pratiquer dans le trimestre suivant, de sorte que chaque bulletin puisse servir de memento aux habitants des campagnes. Ces bulletins seront disposés de manière à former un corps d'ouvrage et à devenir un jour le guide des cultivateurs algériens » La Société a déjà publié un numéro de son bulletin Notre spécialité ne nous permet pas d'en aborder ici l'analyse ; mais nous faisons des vœux pour que

le succès couronne cette création qui était indispensable et désirée depuis longtemps.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. — Le *Moniteur algérien*, ces archives de la colonie, nous apprend qu'en 1833, notre ville était déjà dotée d'une société philharmonique qui faisait résonner de mélodieux accords les voûtes de la mosquée *Settina Meriem*, au coin des rues Sidi-Féruch et Bab-el-Oued. Les mêmes causes qui ont toujours empêché tant de créations scientifiques, littéraires et artistiques de prendre racine sur le sol d'Afrique, ont sans doute fait avorter celle-là dans son berceau et ont rendu infructueux d'autres essais consécutifs. Mais la musique compte ici trop de fidèles et fervents adorateurs pour que son culte y restât sans autel : grâce au zèle de M. Van-Ghele, dont le nom dispense de tout éloge, grâce au concours empressé de beaucoup d'amateurs, une société philharmonique vient enfin de se constituer sur des bases sérieuses ; et elle s'est révélée au public dans un concert qui a obtenu un succès mérité. Bien que la Muse de l'histoire soit sœur de celle de la musique, nous n'abuserons pas de cette parenté pour nous lancer dans un sujet qui nous est étranger, après tout. Nous nous bornerons à faire des vœux pour le succès de cette nouvelle entreprise ; car nous ne sommes pas de l'école du célèbre docteur à qui notre ami Désiré Léglise adressait ces vers :

Place à l'industriel ! place à l'utilitaire !
Vous n'aimez que les choux et la pomme de terre.
Eh bien, bon appétit ! — Moins exclusif que vous,
Je ne dédaigne pas les navets et les choux ;
J'aime tout ce qui sert, mais j'aime aussi les choses
Qui ne servent à rien : les perles et les roses,
Les parfums, le bon vin, les beaux yeux espagnols.
Dans les tièdes étés, la voix des rossignols.

L'ILLUSTRATION. — L'*Akhbar* renouvelle ses reproches de négligence contre l'*Illustration* qui ayant à reproduire une photographie, c'est-à-dire la nature dessinée par elle-même, y a pourtant fait quelques changements malheureux. Il est certain que l'Illustration, avec sa belle réputation, bien méritée sous beaucoup de rapports, devrait modérer le zèle de ses metteurs en œuvre parisiens qui se permettent trop souvent d'altérer les dessins qu'on leur envoie. Le temps est passé où l'on pouvait impunément décrire, peindre ou dessiner l'Afrique au gré de sa fantaisie.

REVUE AFRICAINE. — *La Revue des Sociétés savantes* rend compte de nos deux premiers numéros dans ses dernières livraisons (novembre-décembre 1857, janvier 1857) et apprécie favorablement notre publication.

GAZETTE MÉDICALE. — Cette feuille, habilement rédigée par M. le docteur Bertherand, son fondateur, et par de nombreux collaborateurs du corps médical militaire de l'Afrique, offre un intérêt croissant et qui ne se borne pas à la spécialité pour laquelle elle a été créée. On y trouve des matériaux historiques, géographiques, etc. d'une grande importance, tels que l'*Histoire médico-chirurgicale de l'expédition de la Grande Kabilie en* 1851, par le rédacteur en chef ; la *Médecine du Prophète*, par M. le docteur Perron ; les *Oasis de la province d'Oran, ou les Oulad sidi Chikh*, par M. le Dr Leclerc, etc., etc. Cette publication a obtenu un succès bien mérité ; et ce ne sont pas seulement des personnes vouées à l'art de guérir qui la lisent avec plaisir et utilité.

Dans la nouvelle édition de l'ouvrage si justement estimé de M. Parent Duchâtelet, M. le docteur Bertherand a fourni un intéressant chapitre, le VIIe, sur la prostitution en Algérie. Il a été fait un tirage à part de ce travail.

PETITES AFFICHES ALGÉRIENNES. — Il parait ici sous ce titre, le jeudi et le dimanche, une feuille d'annonces qui en est à son 93e numéro, y compris le *Bulletin commercial et maritime* qui se distribue chaque jour aux abonnés. Par la nature même de sa spécialité, cette feuille échappe à notre appréciation.

LE DERBOUKA. — Puisque nous abordons le chapitre de la presse algérienne, disons un mot du, ou, pour mieux dire, *de la Derbouka*, journal de musique, théâtre, etc., qui parait deux fois par semaine, depuis le 10 octobre 1856, date de son premier numéro ; nous pouvons d'autant moins le passer sous silence, qu'il se souvient quelquefois de la *Revue africaine* dans la distribution de ce qu'il appelle ses *petits coups d'archet*. Un journal gai et railleur avec esprit, est assurément une création désirable en Algérie où la matière ne lui rait par défaut. Mais est-elle bien possible encore ? Rire aux dépens des forts serait dangereux ; et à se moquer des faibles, il n'y a ni sel ni générosité : cela rappellerait trop le programme tracé dans le vers énergique et bien connu de Juvénal.

Tenons donc compte aux rédacteurs de cette feuille des difficultés de la position et ne soyons même pas étonné de leur optimisme un peu exagéré à l'endroit des artistes, lesquels en fait de susceptibilité ne le cèdent en rien au *genus irritabile vatum.*

RUINES ROMAINES. DE LA GRANDE KABILIE. — L'attention générale est fixée en ce moment sur la Kabilie ; tout ce qui s'y rapporte, dans le présent comme dans le passé, est en possession d'intéresser le lecteur. Aussi, nous nous empressons d'insérer la lettre suivante, qu'on nous donne en communication.

Taksebt, 25 juin 1857.

Mon cher monsieur Mac Carthy,

Plus heureux que nous ne l'avons été en 1855, j'ai pu, cette fois, malgré la guerre qui se fait à quelques lieues d'ici, visiter les intéressantes ruines que l'on trouve à Tagzirt, chez les Chorfa des Béni Ouaguenoun, et à *Taksebt*, chez les Flissa de la mer. Du cap où je suis, j'aperçois à une cinquantaine de kilomètres dans l'Est, le cap plus élevé de Zeffoun, où se trouve le dernier des gisements de ruines qui signalent aujourd'hui les établissements romains jadis placés sur le littoral de la Grande Kabilie, entre *Rusuccuru* (Dellis) et *Salde* (Bougie).

Le temps me manque pour entrer dans des détails qui auront d'ailleurs leur place dans la *Revue africaine*.(1) Je me contenterai donc de vous donner une esquisse rapide de ma petite excursion archéologique en Kabilie.

Il n'y a que vingt kilomètres par mer, selon les cartes, entre Dellis et Taksebt ; mais la route par terre présente un développement beaucoup plus considérable, à cause des sinuosités du littoral et des nombreux caps et ravins intermédiaires où elle monte et descend tour à tour sur un sol pierreux.

Je suis arrivé à mule par une marche de six heures vingt minutes, sur les ruines présumées d'Iomnium (ou Lominium ?), à Tagzirt. Cela suppose, en tenant compte des difficultés du terrain, une distance d'une trentaine de kilomètres.

(1) M. Berbrugger doit retourner prochainement à Tagzirt et à Taksebt et ce ne sera qu'après cette nouvelle exploration qu'il donnera le travail annoncé dans sa lettre. — N, de la R.

J'ai retrouvé, devant un petit temple, l'inscription signalée par M. Jules Barbier dans la Colonisation du 3 octobre 1856, et dont il n'avait donné que cette ligne, qui est la première :

GENIO MVNICIPII RVSVCCVRITI.

Cette leçon était fautive sur le point essentiel : vous allez le voir par ma copie, qui est complète et à l'appui de laquelle je rapporte un estampage bien réussi :

GENIO MVNICIPII RVSVCCVRITANI
C. IVLIVS RVSTICI FIL, QVIR FELIX RVSVCCVRITANVS
DECVRIO AB ORDINE ALLECTVS PRAEF. PRO IIVIRIS
ATQVE AB ORDINE ELECTVS IIVIRV ITEM IIVIRV QQ.
FLAMEN. AVGG.. AVGVR PERPETVVS DEPOSITA AD SO
LVM DOMO SVA VETERI TEMPLVM ....M SVA PECV
NIA FECIT DEDICA....

La pierre ou ce document épigraphique a été gravé est longue d'un mètre soixante-dix centimètres, haute et épaisse de cinquante-deux centimètres. L'inscription est entourée d'un filet qui dessine un carré long, détachant un trapèze en dehors de chaque petit côté. C'est un genre d'encadrement assez employé sur les monuments des derniers siècles. Au commencement et à la fin de la première ligne, on remarque un coeur.

A la 5e, le mot *augg*, est suivi d'un endroit fruste qui parait avoir contenu un troisième G ; ce qui fait supposer que notre Julius était prêtre flamine de trois Augustes.

A la 6e ligne, le mot qui suit templum est effacé, sauf la lettre finale M. C'est probablement quelque épithète.

La pierre étant cassée en bas et à droite, la fin de la 7e ligne manque. Mais cette lacune, qui porte sur une formule connue, est très-facile à suppléer.

Après ces diverses explications, je crois pouvoir proposer la traduction suivante de la dédicace de Julius :

« Au Génie du municipe Rusuccuritain ! Caius Julius, fils de Rusticus, de la tribu Quirina, surnommé Félix, Rusuccuritain ; décurion adjoint par le corps municipal au préfet pour les duumvirs ; et élu par ledit corps, duumvir, puis duumvir quinquennal ; flamine des trois Augustes ; augure perpétuel;

« Ayant démoli au niveau du sol son ancienne maison, il a élevé, ses frais, sur l'emplacement, un temple, et en a fait la dédicace.»

Sans m'arrêter à toutes les observations que ce document comporte, je fais seulement remarquer qu'il n'en résulte nullement, comme on l'a prétendu, que *Rusuccuru*, que l'on plaçait jusqu'ici à Dellis, doive s'identifier désormais aux ruines de Tagzirt.

Une des preuves à opposer à la nouvelle synonymie, c'est précisément le titre de *Rusuccuritain* que Julius prend dans sa dédicace. Ce n'est pas lorsqu'on se trouve dans sa patrie qu'on songe à en ajouter l'ethnique à son propre nom. On ne dit pas, par exemple, d'un individu de Paris qui est à *Paris* : M. un tel le *parisien* ; mais s'il est dans tout autre lieu que celui de sa naissance, l'emploi de l'épithète a dès-lors sa raison d'être.

Vous savez, du reste, qu'il y a des raisons bien autrement fortes pour repousser la synonymie en question.

Je voudrais pouvoir vous entretenir longuement des ruines de *Tagzirt* et de celles de *Taksebt* que j'explore en ce moment, et qui sont fort intéressantes ; mais le temps me manque, et je me borne à vous dire que le Dr Shaw était bien inspiré lorsqu'il voyait dans les premières l'emplacement du municipe d'*Iommium* et dans les autres le *Rousoubeser* de Ptolémée. Rousoubeser veut dire, vous le savez, le cap *Beser*, or, précisément, le promontoire élevé de Taksebt est un des principaux épanouissements du Djebel *Bizar*.

Veuillez agréer, je vous prie, mon cher monsieur Mac Carthy, etc.

A. BERBRUGGER.

(*Akhbar*.)

HISTOIRE DE PHILIPPEVILLE. — Nous avons reçu les 13;2 premières pages de cette histoire qui parait par livraisons et dont l'auteur est M. E. V. Fenech, conseiller municipal de Philippeville. La couverture porte la date de 1852, ce qui nous fait craindre que la publication n'ait pas été continuée. Ce serait assurément très-fâcheux, car c'est une intéressante monographie de la ville française qui s'est élevée si promptement sur les ruines de Rusicada. Quand le maréchal Valée y arriva avec la colonne expéditionnaire, en 1838, l'emplacement était occupé par les gourbis et les jardins d'un village de Kabiles à qui on acheta ce terrain pour une somme de 150 fr. ! La partie imprimée de l'ouvrage de M Fenech s'arrête au commencement de l'année 1845. Désirons que l'auteur la continue et désirons aussi qu'il ait des imitateurs su tous les

points de l'Algérie que nous avons dotés de cités nouvelles et sur ceux où nous avons approprié aux besoins de notre civilisation des villes déjà existantes. Il ne faut pas que les générations qui nous succèderont sur le sol d'Afrique puissent nous reprocher de ne pas leur avoir légué la connaissance de ces intéressantes origines.

— On nous écrit de Constantine :

Les journaux vous ont sans doute informé de la trouvaille qui a été faite au pont de Salah Bey, et vous avez su que deux belles pierres épigraphiques ont été retirées de la culée droite de cet édifice. Si vous avez l'intention de mentionner le fait dans la Revue, je m'en- presserai de vous offrir les moyens d'y introduire une rectification importante(1). A la 2e ligne de la 2e pierre, il faut lire A E au lieu de A F, qui est simplement une faute de typographie ; quant à la forme des pierres, la disposition du journal l'*Africain* n'ayant pas permis d'en donner une idée exacte, on s'est contenté de dessiner deux petits moellons. Voici une copie conforme au modèle.

HAD

ANI etc. etc. etc.
AE etc. etc. etc.

Je crois, comme tous les connaisseurs, que ces deux pierres appartenaient à la même inscription : mais il me semble que pour restituer la lecture, on devrait placer contre elles une ou deux autres pierres. ANI peut être aussi la fin du mot TRAIANI.

On a écrit dans l'*Africain* que cette légende latine était la dédicace du pont. Mon avis est tout différent. Voici des renseignements puisés dans mon mémoire sur les antiquités de Constantine (p. 13 et 14 du tirage à part) qui vous permettront de démontrer comment ces deux pierres ont pu se trouver dans la culée droite, immédiatement au-dessous du tablier.

« Les voyageurs, Peyssonnel entre autres, ont décrit l'arc de triomphe lui avait été bâti en face de la ville des Romains……..Enfin

(1) Voir le n° 4 de la Revue, p. 316. — N. de la R.

Salah bey vint, qui,………. fit démolir un portique inutile à ses yeux et en offrit les meilleures pierres à l’ingénieur *mahonnais* »

Je vous apprendrai en même temps qu’on a retiré des décombres entassés au pied du pont une figurine, en plomb de 0 m. 10, c. de, hauteur, qui représente un guerrier. La tête est coiffée d’un bonnet aplati.

Les bords du bonnet sont retroussés, et au-dessous pendent deux grandes boucles d’oreilles, rondes et à jour. Je ne suis point assez osé pour faire un Vandale de ce guerrier mais en tous, cas, je ne le prends point pour un Romain.

Notre Musée s’est enrichi pendant le premier trimestre de 1857 de plus de 40 pierres épigraphiques, parmi lesquelles je citerai la dédicace à *Septime Sévère* et l’épitaphe de la dame Mnesithea.

Tout à vous.

A CHERBONNEAU.

CONSTANTINE. — « Il y a quelque temps déjà, nous annoncions avec chagrin à nos lecteurs que l’importante ruine romaine connue sous la désignation d’arcades nous semblait toucher à sa dernière heure, de larges fissures s’étant déclarées. Aujourd’hui, nous pouvons rassurer les amis de l’archéologie. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal a voté une somme de 1,000 fr., pour des travaux de consolidation qui préviendront la chute de ce remarquable spécimen de l’art antique (le tétrapyle ?) » (*Africain*.)

THAGASTE. — Nous avons reçu un exemplaire (tirage à part) d’un article que M. Léon Renier vient de publier sur Thagaste, etc. dans la *Revue archéologique*. Ce savant épigraphiste, reprenant la thèse développée dans notre 3e numéro (pages 197-207), conclut, — ainsi que nous l’avions déjà fait, — d’après l’inscription décisive que M. le capitaine Lewal nous avait adressée, — que les ruines de Souk-Harras sont bien celles de la patrie de Saint-Augustin. Nous aimons surtout, dans cet auteur, le soin religieux qu’il met à citer tous les travaux antérieurs qui se rapportent aux questions qu’il traite ; ce qui lui est d’un accomplissement bien facile, avec sa grande érudition et les immenses ressources bibliographiques de la métropole. Il est écrit, nous le savons, que toute règle doit avoir ses exceptions ; mais nous regrettons, néanmoins, que l’exception, cette fois, tombe précisément sur notre publication qui, plus qu’une autre, a besoin de trouver, dans les princes de la

science, de la bienveillance et de l'équité. Ainsi — pour ne citer qu'un exemple — M. Renier produit, au commencement de son article, une inscription inédite qui lui a été communiquée par M. Dureau de La Malle, inscription où *Sicca veneria* (le Kef) est qualifiée de *Julia Cirtha nova* ; et il ne cite pas la Revue africaine, qui en a publié deux de ce genre dans son 4e numéro (page 273), au mois d'avril dernier. Le silence s'explique d'autant moins que ces deux documents épigraphiques font partie d'un travail adressé par l'auteur, dès l'année 1850, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui l'a fait insérer dans les Mémoires des savants étrangers. Si M. Renier ne les a pas remarquées dans la Revue africaine qu'il reçoit, il a dû les voir dans les mémoires précités qu'il cannait assurément. Cette observation n'est pas la seule que nous pourrions faire, au même point de vue, sur l'article dont il s'agit ; mais nous n'en dirons pas davantage, n'ayant pas d'autre but que de réclamer, pour le journal que nous publions, la justice à laquelle tout le monde a droit, et la bienveillance que mérite, peut-être, une œuvre tout-à-fait désintéressée qui s'accomplit dans des circonstances très-difficiles

La belle publication de M. Renier — *Inscriptions romaines de l'Algérie* — poursuit régulièrement son cours. La dernière livraison que nous avons reçue, il y a quelques jours, contient les inscriptions de Thubursicum de Numidie, Madaure, Thagaste, Hippo Regius, Kalama, etc.

INSCRIPTIONS DE TEBESSA ETC. — L'*Africain*, journal de Constantine, occupe une place distinguée dans la presse algérienne par la bonté de sa rédaction ainsi que par l'importance et la variété des sujets qu'il traite. Nous empruntons à son n° du 10 juin dernier les inscriptions suivantes recueillies à Tebessa ou dans les environs de cette ville et dans le cercle d'*Aïn-Bida* :

ARC DE TRIOMPHE DE CARACALLA.

Inscriptions de la face intérieure des pieds droits de l'arcade qui regarde le nord.

Les lignes noires indiquent les joints des pierres ; les lettres pointillées sont douteuses.

Côté gauche.[1]

AME	NTO C CORNELI EGRILIANI.
PRAEF L G	XIIII GEMINAE QVOTESTAMEN
T EXIIS C	CL MIL NARCVM CVM STATVIS
EN	TETRASTYLIS DVOBVS CVM STATVIS
	MINERVAE QVAE IO FORO FIERI PRAE
ETE	RALIA C CL MIL'N, QVAE REI. P. ITAVT

	ASIA POPVLO PVBLICE IN THERMIS PRAE
	D KAPITOLARG LIB CLXX IDES TLANCES III
O	RILIB XIIII IDES TPIHAL, III SCYPHOS II
EO	SECVNDVM VOLVNTATEM EIVS IN CON
CORNELI	FORTVNATVS ET QVINTA FRATRES ET
)S1GNAV	ERVNT ET OPVS PERFERVNT CERVNT

Côté droit.

DIES GYMNAS EX TEST CORNELI EGRILIANI

KAL	IAN XV	APR	VII K MAI V
III	ID IAN	K APR	VI K MAI
XVI	K FEB	APR	III K MAI
VIIII	K FEB	APR	XII K IVN V
V K	K FEB	APR	K IVN V
PR	K FEB		IVN
VIII	ID FEB		IVL

XI	K MAR	PR NON APR	KAL	AVG
V	K MAR	NON APRIL	III NON	AVG X
III	K MAR	VIII ID APR	PR K	SEP
V	NON MAR		VIII ID	SEP
IK	NON MAR	ID APR	VII ID	SEP I
NON	MAR	ID APR	VI ID	SEP
VIII	ID MAR	ID APR	XIIII K	OCT X
VII	ID MAR	ID APRIL	XIII K	OCT
	ID MAR			T

(1) On voit, dans cette inscription curieuse, que par testament Cornelius Egrilianus, préfet de la 14e légion jumelée (*Gemina*), c'est-à-dire « formée de deux autres » avait donné ....CCL mille sesterces pour ériger un arc de triomphe avec des statues, etc. Il faudrait avoir de bons estampages de ces documents épigraphiques pour se hasarder à les traduire et à les commenter. — N de la R.

Façade Ouest.[1]

IVLIAE DOMNAE. AVG MATRI
CASTRORVM ET AVGG.SEN.
ET PATRIAE.

Inscriptions provenant de Tebessa et des environs et réunies par le Génie dans le quartier militaire (Casba) :[2]

Q. IVLIVS. Q. F.
QVIR. DIORATVS
AVTR. MIL. LEG
III AVG AI IVLI
VIX, ANNIS XXX
MLITAVIT AN. V
H S. E.
I. FLAVIVS MAR
TIAL. NASIDI
H. E. M. P.

NTERODONAIOS NEMORVM VBI LAETA SECESSVS	CON
MATER PINGITHVMVS ET LECTIS DEDALA TELLVS	HIC PVLC
FLORIRVS EXVLTAT GRATIS QVE ET FRONDIBVS AFMVM	AEDES PE
VIX PATITVR CVM SOLE DIEM HIC PROVIDE FELIX	INCERTV
FLORENTINE DECVS CVM CONVIVGE SANCTA PVDICA	SSTRA
HOSTILIANA NATVA ET SPLENDONILLAE NATOQVE	....

(1) « A Julia Domna, Auguste, mère des camps, des deux Augustin du Sénat et de la patrie. » — N. de la R.

(2) « Quintus Julius, fils de Quintus, de la tribu Quirina, surnommé Dioratus, de la Tarragonaise (*Autrigo*) soldat de la 3e légion auguste, a vécu 30 ans, a fait la guerre cinq ans. Il gît ici. Titus Flavius Martiale, son héritier a élevé ce monument. » — N. de la R.

Inscription recueillie dans les jardins de Tebessa :[1]

D. M. S.
AVRELIVS FORTV
NATVS AVRELIO VI
TORINO PATRI SVO K
BENEMERENTI POSVI
T AVRELIAE CAREMA
CDVLCISSIME BENE
MERENTI POSViT MAR. VLZX
PAT. V. A. LXXX

— Les témoignages de sympathie n'ont pas manqué à la *Société historique algérienne* ; aux noms honorables que nous avons déjà cités, nous sommes heureux de pouvoir ajouter aujourd'hui, celui du savant M. Reinaud, membre de l'Institut, qui nous écrit en ces termes :

« A la première nouvelle de la fondation de la *Société historique algérienne* et du journal qui paraît sous ses auspices, j'éprouvai une vive satisfaction. La domination de la France en Algérie, jusque dans les contrées qui touchent au Grand Désert, est un fait qui ne peut manquer d'avoir des conséquences de la plus haute portée pour la philologie, l'ethnographie, la géographie et l'histoire. D'un autre côté, la ville d'Alger, en sa qualité de siège du gouvernement, avait le droit de se constituer le centre du mouvement littéraire et scientifique. Votre nomination au poste de président de la Société est une garantie de plus pour une bonne direction. Veuillez bien en agréer mes félicitations pour vous et pour la science. »

---

(1) « Aux Dieux Mânes !. Aurelitta Fortunatus a élevé ce monument à Victorinus, son père chéri bien méritant ; et à sa très-douce mère bien méritante, Aurelia Carema.

« La mère a vécu 70 ans ; le père a vécu 80 ans. » — N. de la R.

— M. Louis Piesse, un de nos correspondants de Paris, à qui nous devons déjà plusieurs anciens plans inédits des villes de l'AIgérie, vient de nous en adresser un d'Alger en 1541, au moment de l'attaque de Charles-Quint. Ainsi que dans un plan envoyé antérieurement, cette attaque est figurée du côté de Bab et Oued, tandis qu'il résulte du témoignage de l'histoire qu'elle a eu lieu du côté opposé. Les deux documents, quoique de la même époque, ne s'accordent pas, quant aux détails topographiques, mais tous deux indiquent un espace vide au-dessous de la Casba. Dans le dernier, Sidi Ramdan est isolé sur un mamelon.

INVASION DANS LA SUISSE DES ARABES DU NORD DE L'AFRIQUE. — Le tome XI, 4e livraison, des *Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich* renferme un travail intéressant dont la *Revue des sociétés savantes* donne cette analyse :

« Dans les dernières années du 9e siècle et jusqu'à l'an 974 environ, une bande de brigands Sarrazins du Nord de l'Afrique vint établir son repaire dans les défilés des Alpes et notamment dans les gorges du Grand Saint-Bernard, d'où ils saccageaient sans cesse le midi et l'est de la Suisse. Leurs excursions s'étendaient jusqu'en Savoie et en Piémont ; et dans l'année 954, ils menaçaient même Saint-Gall La captivité de St.-Majolus, en l'an 973, décida enfin le, comte de Provence à attaquer avec toutes ses forces réunies ces dangereux bandits, dont le sombre s'élevait à plus de 1000, et qu'il parvint à détruire complètement.

« Telles sont les faits que l'auteur a établis au moyen des notices que nous ont laissées les écrivains occidentaux sur la colonie des Sarrasins dans la Suisse ; mais, non content de ces témoignages, il cherche à les confirmer par tous les monuments qui peuvent attester leur présence dans ces contrées, Outre une table commémorative en latin, il cite des noms inexplicables de défilés dans le Valais qu'il dérive avec raison de l'arabe, des murailles, des sentiers, des cavernes qui sont désignées, par le mot sarrazin et semblent devoir se rattacher à cet, établissement.

« Il cherche également des preuves dans les nombreuses trouvailles de monnaies faites en Suisse. Mais cette-partie de sa démonstration ne peut être admise qu'avec des restrictions. Les monnaies trouvées en premier lieu à Sternbekc, et qui, comme Franhn l'a démontré, appartiennent aux derniers gouverneurs abassides du Nord de l'Afrique, peuvent bien provenir de cette bande qui était venue de l'empire des

Aglabites à Kérouan, ou de celui des Idrissites ; mais il n'en est pas de même de celles du Moudon qui ont été lues inexactement. Ce sont des monnaies du Samanide-lsmaïl-Ebn-Ahmed (874-907) et de deux Bonides, dont l'un régna de 935 à 976 et l'autre de 977, frappées, non pas en Égypte comme le suppose M. Keller, mais bien à Samarcande et à Bagdad ; les dernières, notamment, à une époque où la colonie du St. Bernard avait cessé d'exister. Il est beaucoup plus simple d'admettre qu'elles appartenaient à des marchands italiens en relations de commerce continuelles avec Bagdad, qui les auraient perdues.

« La chappe de Loire avec son inscription en coufique provient également du Nord de l'Italie, où on en voit de semblables dans plusieurs églises. Il nous semble douteux qu'on puisse la faire remonter jusqu'à l'époque de la colonie, et probablement elle provient de la Sicile qui possédait encore sens les Hohenstaufen, une grande fabrique de tissus arabes en soie. »

EXPÉDITION DU NIGER, ETC. — Le président de la Société anglaise de géographie a annoncé à l'assemblée qu'il avait de fortes raisons d'espérer que le comte Clarendon était disposé à accéder au vœu qui lui a été exprimé au nom de la Société, relativement à l'envoi d'une nouvelle expédition au Niger. La Société a reçu communication dans cette séance de trois mémoires du docteur Vegel, sur le commerce de l'ivoire dans l'Afrique centrale. (*Revue des Sociétés savantes*.)

Depuis que les Américains se sont ouvert une voie facile jusqu'au cœur de l'Afrique centrale, en remontant le Niger sur de petits bateaux à vapeur, ce fleuve excite particulièrement l'attention. M. le docteur Barth, juge très-expert dans la question, est d'avis que cette route est bien préférable à celle qui passe par le Fezzan et pour l'exploration de laquelle l'Angleterre a fait de si grand sacrifices.

SOCIÉTÉ CENTRALE AFRICAINE. — La rédaction du journal le *Centre africain* a pris l'initiative d'une fondation utile, celle d'une *Société centrale africaine* dont le, siège est à Paris. Le but de cette Société est de concourir à la colonisation de l'Algérie, aux progrès de la civilisation dans tout le continent africain, et à la propagation des connaissances qui s'y rattachent, au développement des ressources et à l'amélioration morale et matérielle des populations qui habitent l'Afrique ou qui en sont originaires.

Le nombre des membres est illimité. La cotisation, fixée à 5 fr. par trimestre, donne le droit de recevoir le journal et les publications de la. Société.

Au moyen des adhésions qui ont déjà été recueillies, la Société peut être considérée comme définitivement constituée.

Les sympathies de la Société historique algérienne sont acquises à cette nouvelle création, comme à toutes celles qui ont ou auront pour objet de régulariser et de fortifier le mouvement civilisateur en Algérie, et de populariser notre belle colonie, trop peu connue encore au-delà de la Méditerranée.

BIOGRAPHIE AVEYRONNAISE. — M. Jules Duval, correspondant, homme de lettres, fait hommage à la Société d'un exemplaire de sa *Biographie du baron de Gaujat*, auteur des *Études historiques sur le Rouergue*. Nous avons vu, en lisant cet intéressant travail, que M. Jules Duval a pris une part très-directe, il y a vingt ans, à la création de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron qui a obtenu et continue d'obtenir des succès si remarquables.

« Dès le premier jour de la fondation jusqu'à présent — nous écrit-il à ce sujet — nous avons eu soin d'adresser dans les journaux de la localité (ils nous ont tous ouvert avec empressement leurs colonnes) le procès-verbal complet de chaque séance. Dans le procès-verbal, nous insérions, avec tout le libellé utile, le détail de toutes les communications et offrandes que nous avions reçues, Grâce à cette simple publicité, non-seulement nous avons développé et consolidé notre institution dans le pays, sous le rapport du personnel et du budget, mais l'éducation archéologique et historique de nos compatriotes a atteint un tel niveau, qu'aujourd'hui on ne met plus la main sur un vieux meuble, un vieux papier, un vieux clou, que tout cela n'aboutisse immédiatement à la Société. Il n'est pas de fouilles nécessitées par les besoins de construction qui ne soit éclairée par quelque lumière ou Curiosité d'antiquaire, etc. »

Nous remercions notre honorable correspondant et de son offrande et des renseignements quel nous adresse. Nous profiterons de ces derniers, autant que les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles nous opérons, pourront nous le permettre.

COMMERCE ANCIEN DE L'AFRIQUE. — Dans sa séance du

23 janvier dernier, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres a entendu la lecture d'un mémoire de M. Dureau de La Malle sur le commerce des Carthaginois, par terre et par mer, dans l'intérieur et sur les côtes de l'Afrique.

VOYAGE BOTANIQUE EN ALGÉRIE. — M. E. Cosson vient de publier un second voyage botanique de Philippeville à Biskara et dans les monts Aurès, entrepris en 1833 sous le patronage du Ministère de la guerre. Déjà en 1852 et depuis en 1856, l'auteur a étudié sur divers points la flore de notre colonie. A son ouvrage est jointe une carte des cercles de Bathna et de Biskara, par M. Rousseau, capitaine de la légion étrangère. M. Cosson y a porté les hauteurs barométriques et y a figuré les centres de cultures et les différentes forêts classées par essences d'arbres. Il s'est occupé aussi avec beaucoup de soin et d'intelligence des travaux exécutés au jardin d'acclimatation de Biskara, des résultats déjà obtenus et de ceux qu'on peut espérer pour la région Saharienne et pour toute l'Algérie. — Un volume in-8° de 159 pages, Paris 1856, V ; Masson.

POUR LA CHRONIQUE DU BULLETIN

Le Président,

A. BERBRUGGER.

SUPPLÉMENT.

LITTÉRATURE ORALE DES TOUAREG.

FABLES.

Nous avons donné, dans cette Revue (p. 309), un échantillon de la littérature orale des Touareg, le *conte du Targui et de la Fiancée du Chaambi*, recueilli et traduit par M. le capitaine du génie Hanoteau, dont les remarquables travaux sur les idiomes berbers sont soumis, en ce moment, à l'appréciation de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Ce laborieux et intelligent orientaliste veut bien nous communiquer aujourd'hui quatre fables extraites d'un recueil dont il a réuni les éléments auprès d'un homme qui a longtemps habité le pays des Touareg et qui possède parfaitement leur langue. On reconnaît avec surprise dans ces compositions familières des analogies d'allures, un air de parenté avec les fables classiques qui ont amusé notre enfance. Ce n'est pas seulement par le fond que la ressemblance éclate : certaines tournures de phrases des fabulistes sahariens semblent avoir été écrites par un auteur européen ; et lorsqu'ils disent — comme au début de la troisième fable — *Dans le temps que les bêtes parlaient*, on est presque tenté de terminer cette phrase de Rabelais par la facétie que le joyeux curé de Meudon y ajoute et de dire avec lui : *Il y a de cela trois jours*.

Les progrès que notre domination fait dans le Sud, le terrain que notre influence y gagne chaque jour donnent aux recherches sur la langue des Touareg un intérêt qui n'est pas seulement historique et littéraire. A côté des travaux du capitaine Hanoteau sur un dialecte méridional de la langue berbère, il faut rappeler ceux que M. le Baron de Slane a placés dans l'Appendice du 4e volume de sa traduction d'Ebn Khaldoun et qui se rapportent surtout au Chelha, idiome marocain. En somme, l'attention des hommes studieux est fixée sur cette étude intéressante, et la remarquable expédition qui vient de pacifier la Kabilie ne peut

qu'augmenter leur ardeur dans ce genre de recherches, en les rendant plus faciles et en y ajoutant une utilité pratique[1].

Fables en Tamacher't (prononcez Tamachek'[2],

Dialecte des Iskkamaren, fraction des Imouchar, ou Touareg de Ahaggar, dialecte qui est parlé par les Haggar et les Azguer.

TAMFOUST	N	ABAIKOUR	D	IR'ÉS.
FABLE	DU	LÉVRIER	ET	(de) L'OS.

Abaikour	ien	igraou	ir'es	ikerou	t inna	as
Lévrier	un	trouva	un os,	il rongeait	lui Dit	à lui

ires	ek' k'ourer'	houllan	inna	as	abaikour	our tekkouledh
l'os	je suis dur	beaucoup,	dit	à lui	le lévrier	ne t'inquiète pas,

cor kanner'	aret.
je ne fais pas habituellement	chose. (Je n'ai rien à faire.)

I. — Le Lévrier et l'Os.

Un lévrier trouva un os et se mit à le ronger. — L'os lui dit : Je suis bien dur. — A quoi le lévrier répliqua : Sois tranquille, j'ai le temps, n'ayant rien à faire.

---

(1) Nous savons que M. Charles Brosselard, outre le dictionnaire français-berber qui a été publié en 1844, a rédigé un dictionnaire berber-français, une grammaire de cette langue et des travaux sur le dialecte des Beni M'zab. Il serait bien à désirer que ces utiles ouvrages fument aussi publiés. — N. de la R.

(2) Faisons observer, pour les textes que l'on va lire, que M. le capitaine Hanoteau adopte ce mode de transcription :

dh représente le son du ض arabe
kh représente le son du خ arabe
t' représente le son du ظ arabe
r' représente le son du غ arabe
k' représente le son du ق arabe

Le G doit toujours être prononcé dur, *Abeggi, agangera* devront se pro-

TAMFOUST N AOUAKKAS D AHAR’ DE
FABLE DU LION ET LA PANTHÈRE ET

TAZOURIT D ABEGGI
LA TAZOURIT ET LE CHACAL.

Aouakkas d Ahar’ de tazourit d abeggi
Le lion et la panthère et le t’azourit et le chacal

kelad emousen imidaouen Achel ien seggedhen
étaient camarades. Jour un ils chassèrent

egraouen tehali enr’an tet. Isioul
ils trouvèrent une brebis ils tuèrent elle. Prit la parole

aouakkas inna asen ma aner’ r’a izzounen isan
le lion il dit à eux qui à nous devant partager chairs

ouider’. *ennan* : *abeggi enta oua inderren*
celles-ci. Ils dirent : (c’est) le chacal. Lui celui étant petit

de ner’ Izzoun abbeggi isan, iga
parmi nous.. Partagea le chacal les chairs. il fit

okkozet tifoulin inna a sen aïaout ak ien ad itkel
quatre parts, il dit à eux : venez chacun enlèvera

tafoult ennit. Iousa d aouakkas inna as i abbeggi :
la part de lui. Vint le lion, il dit à lui au chacal :

manekid tafoult i de senet ? *inna as abeggi*
où (est) la part de moi parmi elles ? Dit à lui le chacal

oulanet, etkel iet ta kai tegrazet Inna
elles sont semblables, enlève une celle (à) toi plaisant.. Dit

noncer comme s’il y avait abeggui, aganguera. L’I, après A et E doit se prononcer comme s’il était surmonté du tréma.

as	*aouakkas,*	*abbeggi,*	*our*	*tessinedh*	*azzouni.*
à lui	le lion,	chacal,	tu ne	sais pas	le partage

iouout	*t,*	*inr'a*	*t.*	*As*	*immout*	*abeggi.*
Il frappa	lui,	il tua	lui.	Lorsque	fut mort	le chacal,

egmien	*oua*	*r'a*	*izzounen*	*isan.*	*Tenna*	*asen*
ils cherchèrent	celui	devant	partager	les viandes.	Dit	à eux

tazourit	*nekkou*	*r'a*	*izzounen,*	*teserti*	*isan*
la tazourit	moi	devant	partager,	elle mélangea	les chairs

n	*abeggi*	*d*	*isan*	*en*	*tehali,*	*toules*
du	chacal	et	les chairs	de	la brebis,	elle recommença

azzouni,	*tega*	*sediset*	*tifoulin,*	*enteni*	*keradh*	*esen.*	*As*
le partage,	elle fit	six	parts,	eux	trois	eux.	Lorsque

inha	*aouin*	*aouakkas,*	*inna*	*as :*	*nekkeni*	*keradh*	*ener'*
vit	cela	le lion,	il dit	à elle :	Nous	trois	nous,

tifoulin	*tider'*	*sediset,*	*ma*	*tenet*	*ilan.*
parts	celles-ci	six,	qui	elles	possédant

Tenna	*as*	*tazourit :*	*tader'*	*n*	*aouakkas,*	*tader'*	*n*
Dit	à lui	la tazourit :	celle-ci	du	lion,	celle-ci	du

amek'k'ar	*nener',*	*ta*	*nekeradh*	*en*	*tit't'aouin*	*ticheg-* *gar'nin.*
chef	de nous,	la	troisième	des	yeux	rouges,

Inna	*as*	*aouakkas*	*ma*	*kem*	*iselmeden*	*azzouni*	*ouader*
Dit	à elle	le lion	qui (à)	toi	ayant enseigné	partage	celui-ci

Tenna	*as :*	*tiouit*	*ta*	*inr'an*	*abeggi*	*entat*
Elle dit	à lui :	le coup	lequel	ayant tué	le chacal	lui

a	*i*	*iselmedon*	*azzouni*	*ouader'.*
ce qui (à)	moi,	ayant enseigné	partage	celui-ci.

II — le Lion, la Panthère, la Tazourit[1] et le Chacal.

Un lion, une panthère, une tazourit et un chacal étaient camarades. Un jour qu'ils chassaient ensemble, ils trouvèrent une brebis qu'ils tuèrent. Le lion prit la parole et dit : Qui, de nous doit partager ces chairs ? Ce sera, lui dit-on, le chacal qui est le plus petit de nous tous. — Le chacal fit donc le partage, coupa les chairs en quatre parts et dit : que chacun vienne enlever sa part.

Le lion vint et dit au chacal : où est ma part entre celles-ci ? — Le chacal répondit : elles sont toutes semblables ; prends celle qui te plaira. — Chacal, riposta le lion, tu ne t'entends pas à faire un partage ! puis il le frappa et le tua.

Le chacal étant mort, on chercha qui pourrait faire le partage des viandes. La tazourit leur dit : ce sera moi. Elle mêla les chairs de la brebis avec celles du chacal, recommença le partage et fit six parts. Ce que voyant, le lion, il lui dit : Nous sommes trois, pourquoi six parts ?

La tazourit répondit : La première part est celle du lion, la deuxième est pour toi notre chef et la troisième pour les yeux rouges[2].

— Qui t'a enseigné cette manière de partager, demanda le lion ?

— Le coup par lequel tu as tué le chacal, répondit la tazourit.

ACHOULAR'	*D*	AGANGERA.
LE BOUC	ET	LE SANGLIER.

As	kelad saoualen	akhkhouten,	achoular'	ien	der'
Lorsque	parlaient	les animaux,	bouc	un	dans

(1) Tazourit est le nom d'un animal carnassier qui ne se trouve ni dans le Tell ni dans le Sahara algérien. D'après sa description, je pense que c'est une espèce de hyène, mais plus grande que celle que nous connaissons. Il parait en exister deux espèces l'une blanche et l'autre noire. La tazourit blanche est très-craintive, car les Imouchar' disent proverbialement : Ameksoudh hound tazourit tamellet, poltron comme une tazourit blanche. Le même animal, dans la langue des Nègres de Haoussa, s'appelle Koura. Les Arabes du Touat le nomment Gabou : et les Nègres de Timbouctou Kourou.

(2) Surnom du lion,

omir (?)	*n*	*akesa*	*kelad ibelbet*[1],	*itkar*	*akal*
le temps	du	printemps	criait,	il remplissait	le pays

s	*takat.*	*Iscla*[2]	*s*	*agangera,*	*iousa d*	*r’our es,*	*inna*
de	bruit.	Entendit à	lui	un sanglier,	il vint	vers lui,	il dit

as :	*eouodh*[3]	*kai*	*achoular’*	*ma*	*foult*	*tegedh*	*takat*
à lui :	enfant	toi	bouc	quoi	pourquoi	tu fais	bruit

tader’.	*Inna*	*as*	*achoular’*	*elkamer’*	*oulli,*
celui-ci	Dit	à lui	le bouc :	je suis	les chèvres,

terounet	*s*	*takat*	*Inna*	*as*	*agangera*
elles enfantent habituellement	avec	le bruit.	Dit	à lui	le sanglier

ma	*n*	*ekket*	*tetarou*	*tar’at*
quoi	de	la totalité (combien)	enfante habituellement	chèvre

iet.	*Inna*	*as*	*achoular’*	*ta*	*toular’et*	*de*	*senet*
une.	Dit	à lui	le bouc	celle	étant bonne	parmi	elles

tetarou	*sin*	*ir’idhen.*	*Inna*	*as*	*agangera*
enfante habituellement	deux	chevreaux.	Dit	à lui	le sanglier

aouader’	*r’as :*	*aiou*	*ad ak*	*sekener’*	*meddan*	*i.*
cela	seulement :	viens	je te	montrerai	les enfants	de moi.

Eglan,	*iddiou*	*achoular’*	*d*	*agangera*
Ils partirent,,	alla de compagnie	le bouc	avec	le sanglier

(1) Le verbe belbel indique le cri particulier du bouc pendant le rut. Le bêlement ordinaire du bouc et des chèvres s’exprime par le verbe *r’agg*.

(2) Le verbe *set*, entendre, gouverne le régime indirect.

(3) *Eouodh*, est très-employé comme vocatif par les Imouchar’, il correspond, pour le sens, au ia oulid des Arabes. Au pluriel, on dit iouideht. En s’adressant à un être féminin, on se sert de *étadh*, au pluriel *ilidhet* Tous ces mots sont des espèces d’impératifs.

coudhen	*r'our*	tigangeratin	*di*	*d*	*eklanet*.
ils arrivèrent	vers	les laies	là	où	elles passaient le jour.

egraouen	*semmouset*	*mider'*	*sediset*	*tigangeratin* ;	*ak iet*
Ils trouvèrent	cinq	ou	six	laies ;	chacune

de	*senet,*	*elkalment*[1]	*as*	*senatet*	*temerouin*	*n*	*ara*[2].	*Inna*
d'	elles,	suivaient	à elle	deux	dixaines	de	petits.	Dit

as	*agangera*	*i*	*achoular'* :	*enhi*	*aoua,*	*ekket*	*n*	*esen*
à lui	le sanglier	au	bouc :	vois	ceci,	totalité	d'	eux

meddan	*i.*	*Nekkou*	*our tagger'*	*takat*
enfants	de moi.	Moi	je ne fais pas	du bruit

hound	*kai,*	araouen	*i*	*ougeren*	*oui nnek.*
comme	toi,	les petits	de moi	surpassent en nombre	ceux de toi.

Amettakat	*our*	*t*	*ihé*
Celui qui fait du bruit habituellement	n'est	pas	dans lui

aret	*selir*	*takat*.
chose (il n'y a rien en lui)	si ce n'est	du bruit.

III. — Le Bouc et le Sanglier.

Dans le temps que les animaux parlaient, un bouc (en rut), à l'époque du printemps, poussait les cris (d'appel) et remplissait la contrée du bruit de sa voix. Un sanglier l'entendit et l'apostropha ainsi :

— Hé! l'ami bouc, pourquoi fais-tu ce tapage ?

— Je suis à la piste des chèvres, répondit l'autre, et elles enfantent habituellement à ce bruit.

---

(1) Le verbe elkem, suivre, gouverne souvent le régime indirect.

(2) Après dix, le nom des objets énumérés se met au singulier. Le pluriel de ara est araouen.

— Combien de petits une chèvre fait-elle d'ordinaire, demanda le sanglier.

— Celle qui est féconde peut en avoir deux (d'une portée).

— Pas plus que cela, fit le sanglier. Viens je vais te montrer mes petits.

Bouc et sanglier partirent de compagnie et arrivèrent à l'endroit où les laies passaient le temps du jour. Ils en trouvèrent cinq où six suivies chacune par deux dizaines de marcassins.

Tu vois ces marcassins, dit le sanglier ; tous sont mes enfants. Je n'ai pas l'habitude de faire du bruit comme toi et cependant mes petits sont plus nombreux que les tiens.

Celui qui fait habituellement du bruit n'a rien en lui que du bruit.

TAMET' *D* *AOUAKKAS.*
LA FEMME ET LE LION.

Tamet'	*iet*	*temmihar'*	*elouien*	*tet.*
Femme	une	fut enlevée de force	emmenèrent	elle

ichenga.	*Terouel*	*asen*	*der'*
les ennemis,	Elle s'enfuit	d'eux	dans

abarekka.	*Tegraou*	*aouakkas,*	*idbel*	*tet*
le chemin.	Elle trouva	un lion,	il porta sur son dos	elle

ar	*tet*	*d*	*iseoudh*	*r'our*	*ammezzar'*	*ennit.*
jusqu'à ce que	elle	il	fit arriver	vers	le douar	d'elle.

Eftesen	*eddounet*(1)	*ennit,*	*sestenen*	*let.*	*Ennan*
Se réjouirent	les gens	d'elle,	ils interrogèrent	elle.	Ils dirent

as	*ma kem*	*d iouien.*	*Tenna*	*asen*	*ioui*
à elle	qui toi ici	ayant amené.	Elle dit	à eux	a amené

(1) Eddounet, le monde, les gens. C'est le mot arabe . Ce nom collectif et quelques autres bien qu'étant au singulier, mettent le verbe au singulier ou au pluriel.

i d aouakkas ien, iga ai touler'i ennir ourger
moi ici lion un, il a fait à moi bonté si non pas

imi ennit irkahen.
la gueule de lui étant puante. (Si ce n'est qu'il puait de la gueule.)

Kelad ibekket aouakkas, isela aoua tenna, igla.
S'était blotti le lion, il entendit ce que elle dit, il partit.

Oukaien ihadhan[1] *ouiedh ar achel ien lekka*
Se passèrent nuits quelques, jusqu'à jour un alla

tamet' isr'eren[2]*, temhai d*
la femme au bois elle se rencontra avec

aouakkas. Inna as aouakkas : etkel asr'er ien,
un lion. Dit à elle le lion : prends morceau de bois un

aout i. Tenna as : kela our k eggater',
frappe moi. Elle dit à lui : non je ne te frapperai pas

iga ai aouakkas ien el khir[3]*, our essiner' kai mider'*
a fait à moi lion un le bien, je ne sais pas toi ou bien

oua idhen. Inna as aouakkas nekkou. Tenna as our
un autre. Dit à elle le lion moi Elle dit à lui: je ne

eddoubir' ak eouter'. Inna as aouakkas : aout i
puis pas je te frapper. Dit à elle le lion : frappe moi

---

(1) Les Irnouchar' comptent ordinairement par nuits ; ils disent, par elemplc : d'ici à tel endroit, il y a tant de nuits de marche.

(2) Le verbe ekk, aller, est actif et gouverne le régime direct. On dit par exemple : *ekkir' ar'erem*, je suis allé (à la) ville.

(3) Mot arabe, الخير

mider'. a kem ekcher'. Tetkel tamet asr'er,
ou bien je te mangerai. Prit la femme morceau de bois,

touout et, tesbouis t. Inna as aouakkas :
elle frappe lui, elle blessa lui. Dit à elle le lion :

dimarder' egel.
maintenant pars.

Sin mider' keradh iouren deffer aouin, imhai aouakkas
Deux ou trois mois après cela, se rencontra le lion

de tamet'.' Inna as aouakkas
avec la femme. Dit à elle le lion

i tamet' : *enhi edheg oua der' i tesbouisedh,*
à la femme : vois l'endroit lequel dans moi tu as blessé,

izzi mider' kela ? *Tenna as tamet' izzi. Inna*
il est guéri ou non ? Dit à lui la femme, il est guéri. Dit

as aouakkas : *egmedhen imazen. Tenna as* : *éoullah.*
à elle le lion sont sortis les poils. Elle dit à lui : certes.

Inna as aouakkas : *abouis, itezzi,*
Dit à elle le lion : une blessure se guérit habituellement.

amegered oua ichehadhen our itezzi,
un propos lequel étant mauvais ne se guérit, pas.

Essoufer' tiouit en takouba i iles en tamet'.
Je préfère un coup d' épée à la langue d'une femme.

Itkel tet, ikcha tet.
Il enleva elle, il mangea elle.

IV. — La Femme et le Lion.

Une femme avait été enlevée de force et emmenée par les ennemis. Elle leur échappa en route, et rencontra un lion qui la prit sur son dos et la porta jusqu'au village. Les compatriotes de cette femme se réjouirent de son retour et lui demandèrent qui l'avait amenée. Un lion. répondit-elle ; il a été bon pour moi, mais il a l'haleine mauvaise.

Le lion qui était blotti près de là, entendit ce propos et partit.

Quelques nuits se passèrent ensuite, et la femme allant au bois se rencontra avec un lion qui lui dit :

— Prends un morceau de bois et frappe-moi.

— Je ne te frapperai pas, dit-elle ; car un lion m'a rendu service, et je ne sais pas si c'est toi ou un autre.

— C'est moi, fit-il.

— Alors je ne puis pas te frapper.

— Frappe moi avec ce morceau de bois, ou je te mangerai.

Elle prit donc un morceau de bois, le frappa et le blessa ; - le lion lui dit alors : maintenant tu peux partir.

Deux ou trois mois après cela, le lion et la femme se rencontrèrent de nouveau, le lion lui dit :

— Vois l'endroit où tu m'as blessé ; est-il guéri ou non ?

— Il est guéri, répondit la femme. — Le poil est-il repoussé ?

— Certainement.

— Une blessure se guérit habituellement, dit alors le lion, mais, non le mal que fait une mauvaise parole. Je préfère un coup d'épée aux atteintes de la langue d'une femme. Cela dit, il l'emporta et la mangea.

Alger, le 30 juillet 1857.

A. HANOTEAU.

NOTES DIVERSES.

SYSTÈME PHONIQUE ET ORTHOGRAPHIQUE

POUR LA TRANSCRIPTION DE L'ARABE.

(Extrait de la 2e édition de la Chrestomathie arabe de M. BRESNIER, p. S à 17.)

Rien n'est plus à désirer, pour populariser la science et obéir aux exigences pratiques, que de voir substituer aux bizarres systèmes actuels, un mode simple et rationnel qui soit applicable à la représentation des caractères arabes.

La réalisation de ce vœu tient aux conditions *d'exactitude et d'uniformité* dans l'appréciation des sons et de leurs signes représentatifs pour les deux langues, *et aussi à l'abstraction de tout préjugé d'amour-propre ou d'école*. Elle tient encore à la connaissance bien assise de la prononciation et de l'orthographe arabes.

Nous allons donner un exposé succinct des résultats pratiques des principaux systèmes européens, et livrer, en toute modestie, à l'appréciation et à la sagesse de l'opinion publique, un mode très-simplifié de représentation de la prononciation et de l'orthographe arabes, pour les Français.

Nous pensons que l'on s'est étrangement mépris en Europe sur le but à atteindre par un système quelconque de transcription des caractères arabes. Au lieu de se borner à prétendre au résultat modeste, mais essentiellement utile, de présenter à TOUT LE MONDE, *avec le moins d'inexactitude et le plus de simplicité possible*, les mots arabes que la science et la pratique emploient ; — on a voulu *substituer* les caractères des Européens à ceux des Arabes, et épargner non-seulement aux orientalistes futurs, mais encore aux musulmans eux-mêmes, le soin d'apprendre leur alphabet.

C'est dans cette intention que Volney, entre autres, a publié

la *Simplification des Langues orientales*, in-8°, Paris, an Ill. Son mode de reproduction consiste en l'addition à nos lettres alphabétiques, de caractères nouveaux et bizarres, représentant des articulations qui existent déjà presque toutes chez nous. Les voyelles, figurées par de toutes petites lettres, sont placées en haut, à la droite des consonnes, à la manière de notre apostrophe. Un lecteur français ignorant l'arabe ne peut rien comprendre à ce mode d'écriture, et celui qui connaît la langue ne peut facilement l'employer.

Le système de Volney, quelque étrange qu'il soit, n'est rien en comparaison des combinaisons plus minutieuses que rationnelles des orientalistes européens, notamment des Allemands et des Hollandais. Parmi ces derniers, M. Veijers a publié, sur ce sujet, une brochure in-4°, imprimée à Leyde en 1840, et intitulée : *Nieuwe proeve om al de arabische letters en verdere schrijfteekens door het gevoon europeesch karakter onderscheidenljik uit te drukken.* Dans cet opuscule, M, Veijers censure judicieusement l'abus fait par les Européens de doubles ou même de triples lettres pour représenter des articulations arabes (il aurait pu ajouter : *même des articulations européennes*) ; et, pour éviter cet inconvénient, il conclut à joindre à nos caractères romains une quantité considérable de points et de traits inférieurs ou supérieurs imperceptibles, représentant, selon lui, toutes les particularités de la prononciation et de l'orthographe. Ce moyen, il est vrai, n'augmente pas le nombre des caractères ; mais, ce qui est bien pis, il attribue à chacun d'eux une multiplicité de valeurs fort embarrassante pour un orientaliste, et inintelligible pour le public, grâce à tous les signes accessoires dont les lettres européennes sont embarrassées. Avec ce système, M. Veijers est parvenu à représenter les vingt-huit lettres arabes par plus de soixante lettres européennes, dont un grand nombre se, confondent facilement entre elles. Son alphabet représentatif contient douze A, trois C, deux G, neuf I, trois O, quatre T ; sept U, etc., (quarante lettres pour sept caractères !) et tout le reste en proportion. Les lettres *italiques*, mêlées aux lettres *romaines*, ajoutent à cela la confusion en double alphabet.

On conçoit fort bien qu'avec un tel mode de transcription, on ne peut lire qu'en se représentant les mots écrits en caractères originaux, ce qui est Ioin d'être faciles aux personnes même les plus

familières avec l'arabe, et est, par conséquent, impossible à toutes les autres. Nous aurions bien voulu donner ici un court spécimen de ce système *très-simple*. Mais deux raisons s'y opposent : nous ne le connaissons que depuis peu d'années, ce qui est insuffisant pour le bien appliquer, — et nous serions obligé de faire établir à grand frais des caractères spéciaux, et de retarder indéfiniment la publication de notre Livre. Les auteurs de tous ces systèmes de transcription n'ont pas tenu assez compte de l'inconvénient, même matériel, de recourir à des caractères particuliers, que l'on ne peut se procurer ni en tous temps ni en tous lieux.

Le moins irrationnel des modes européens de transcription, est l'usage que l'on suit généralement en France, et qui consiste à introduire la lettre H partout où l'on suppose que la prononciation des Arabes ne ressemble pas à la nôtre. La lettre H, à notre époque, n'a plus qu'une valeur orthographique ; et elle est, en réalité, sans influence sur la prononciation chez nous. Ceux qui ne la prononcent pas l'ont nommée *aspiration*, tandis que ceux qui l'articulent l'expriment par une *expiration*. — Son emploi abusif dans la transcription de l'arabe, n'a d'autre inconvénient que d'embarrasser inutilement la lecture, et d'induire ceux qui la voient à des efforts de prononciation aussi vains que disgracieux.

En créant les systèmes en vue d'une précision rigoureuse et d'une universalité d'application *qu'il est impossible d'obtenir*, les auteurs, peu habitués aux observations pratiques, n'ont pas pensé que la prononciation des lettres romaines, comme celle des lettres arabes, *est soumise à un grand nombre d'influences locales*, et QU'AUCUN SYSTÈME ne peut être universellement appliqué dans toute sa rigueur. Ils n'ont pas réfléchi que leurs combinaisons *obligent plus que jamais les Européens à recourir aux textes*, au lieu de leur en tenir lieu, et que la difficulté réelle n'est pas d'imaginer un système, mais de le faire adopter. Ils ont cru, par exemple, comme Volney et quelques autres idéologues, que les peuples musulmans, pour faire plaisir aux Européens, renonceront à un mode d'écriture *national*, que l'habitude leur fait préférer au nôtre, et qui a pour eux une origine éternelle et divine; qu'ils s'empresseront, par conséquent, de transcrire en des caractères étrangers pour eux, suivant le caprice de quelque *Roumi*, tous les livres de leur doctrine et

de leur littérature. — Ces auteurs, enfin, ont espéré que les Européens, pour leur usage tout particulier, se chargeront des travaux et des dépenses de cette inutile transposition, lorsqu'il serait plus rationnel, alors, et plus avantageux pour tous, de publier les textes dans leur forme originale.

Nous avons signalé déjà avec détails dans nos ouvrages, les inconvénients très-graves du mode, *sténographique* en quelque sorte, de l'écriture arabe ; nous avons même dit *qu'un tel système rend la lecture IMPOSSIBLE AUX MASSES, et présente un obstacle puissant à la civilisation des populations, en s'opposant à la propagation et au progrès des idées*. On ne nous accusera donc pas d'engouement irréfléchi pour ce genre d'écriture; qui n'a d'avantage à nos yeux qu'un mérite calligraphique incontestable.

D'après ces considérations, et par suite d'une longue habitude des populations arabes, nous nous croyons fondé à dire que tous les systèmes européens ne peuvent, à notre époque, *amener ni préparer aucune modification à l'écriture des musulmans*. — Sans avantage réel pour les vrais orientalistes, ils peuvent tout au plus dissimuler temporairement à quelques étudiants peu courageux, la difficulté primitive de l'écriture arabe. Ils ne sont donc, à peine, qu'un moyen didactique dangereux, qui fausse les idées en éloignant de l'application. — Ceux qui veulent apprendre l'arabe pour le savoir, doivent l'étudier tel qu'il a toujours été, et par conséquent *tel qu'il est encore*, et s'abstenir de tous ces moyens factices dont il est presque impossible effacer plus tard les mauvaises influences.

S'il paraît démontré que la transcription des caractères arabes avec nos lettres ne peut utilement et rationnellement remplacer les textes ; si elle est (et nous pouvons l'affirmer) dangereuse pour l'étude, — *son emploi, indispensable en un certain nombre de cas scientifiques et usuels, se trouve restreint* A LA CITATION DE NOMS D'INDIVIDUS ET DE LIEUX, OU DE PASSAGES DE TEXTES, *que l'on ne peut ou ne croit pas devoir écrire ou imprimer en caractères arabes.*

Ces noms ou ces passages transcrits, sont destinés ordinairement à être lus par le public plutôt que par les hommes spéciaux, et ils exigent, pour ce motif, un mode de reproduction simple, pouvant être lu sans effort par TOUT LE MONDE, et retraçant la prononciation aussi *approximativement* toutefois, que le permet l'analogie de

de chaque langue. Ils doivent en outre réserver, au besoin, quelque léger indice d'étymologie et d'orthographe suffisant à l'orientaliste, *que l'on suppose toujours familier avec la grammaire*.

Le but réel et positif d'un système de transcription, est donc de concilier AUTANT QU'ON LE PEUT, LES FAITS DE LA PRONONCIATION AVEC LES PARTICULARITÉS DE L'ORTHOGRAPHE ARABE.

SYSTÈME DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE.

En en 1844, une commission fut chargée, à Paris, par M. le Ministre de la Guerre, d'établir, pour l'Algérie et pour la Commission scientifique, un mode uniforme de reproduction des mots arabes en caractères français. Les membres étaient M. CARETTE, capitaine du génie, membre de la Commission scientifique ; M. Eugène DE NULLY, secrétaire-interprète du Ministère, et l'AUTEUR de ce livre, alors momentanément en France ; ce dernier fut chargé de préparer le travail et d'en dresser le rapport.

S'appuyant sur les faits et les principes ci-dessus énoncés, et qui lui ont été signalés par la, double expérience de la théorie et de l'application, la Commission expose dans soit rapport les idées et les observations suivantes :

« Le but proposé est de simplifier et de régulariser les diverses orthographes qui, par leur complication et leur défaut de fixité, ont dénaturé la prononciation dans le public, et rendu impossible pour les savants l'appréciation étymologique.

« Convaincue de l'inutilité de tous les efforts pour indiquer *rigoureusement* par des lettres la prononciation d'une langue à *ceux qui ne la pratiquent pas*, et de l'inconvénient de toutes les minutieuses combinaisons imaginées pour arriver à une précision illusoire, — la Commission a cherché à représenter les mots arabes de la manière la plus simple et la plus appréciable à tous, en même temps la plus rapprochée possible de la prononciation de l'Algérie.

« Elle est partie de ce principe, que *presque toutes les lettres arabes uni dans notre alphabet une représentation* IDENTIQUE ou ANALOGUE :

Elle établit donc : 1° que les caractères arabes ayant chez nous un équivalent exact, seront représentés par cet équivalent ; — 2° que ceux dont nous ne possédons que les analogues, seront rendus par ces analogues accompagnés (pour les orientalistes seulement) d'un petit signe ou accent destiné à distinguer les articulations fortes, emphatiques ou gutturales, d'avec leurs analogues simples directement représentés par nous ; — 3° que la lettre qui seule, n'a chez nous ni équivalent ni analogue, sera figurée par une *apostrophe*, accompagnée des voyelles que la prononciation et l'orthographe rendront nécessaires. — La commission néglige le « ainsi que plusieurs particularités purement techniques et orthographiques inappréciables pour le public, et que saisiront facilement les *vrais* orientalistes. »

« La marque caractéristique d'une prononciation étrangère *analogue* (mais non identique) à l'une des articulations de notre alphabet, sera le signe algébrique ' placé à la droite de la lettre française. — Ce signe distinctif des articulations arabes n'a d'autre but que de signaler aux personnes qui connaissent et pratiquent l'arabe, la prononciation et l'étymologie des mots ; il peut être négligé pour le public qui ne saurait en tenir compte. — On peut l'employer seulement la première fois que l'on transcrit un mot dans une pièce française, et même, au besoin, le reproduire de temps en temps.

« En introduisant, *pour l'impression surtout*, l'usage de ce signe, qu'il est facile de se procurer dans toutes les imprimeries, et qui ne complique en rien le travail typographique, la Commission a voulu éviter l'obligation toujours onéreuse de faire graver exprès des caractères spéciaux, — et surtout permettre l'application *immédiate* de son système dans les localités les moins pourvues de moyens matériels d'exécution.

« Par tous les motifs précédents, la Commission, — voulant concilier autant que possible la prononciation et l'orthographe arabes, et, *dans le cas d'impossibilité absolue*, ACCORDANT LA PRÉFÉRENCE A LA PRONONCIATION. — adopte pour la transcription les caractères suivants :

ا	a, ou, i	ز	z	ف	f
ب	b	س	s, c, ç	ق	k’, g
ت	t	ش	ch	ك	k
ث	ts	ص	s’, c’ ç’	ل	l
ج	dj	ض	d’	م	m
ح	h’	ط	t’	ن	n
خ	kh	ظ	d’	ه	h
د	d	ع	‘	و	ou
ذ	th	غ	r’ (gras)	ي	i, y
ر	r (roulé)			ى	a

OBSERVATIONS.

« La Commission aurait voulu pouvoir rejeter entièrement l’emploi de deux lettres françaises pour représenter un seul caractère arabe, mais elle a été obligée d’admettre quatre exceptions à ce principe, à cause de l’exactitude *rigoureuse* de la reproduction française pour les lettres ج *dj,* — ش *ch* (français) — و *ou,* — et de l’impossibilité de trouver un analogue distinct suffisant pour le خ . — Cette dernière lettre ayant été jusqu’ici représentée chez nous par *kh,* la Commission, qui ne peut lui donner le *k* ni le *k’* déjà employés, lui conserve, faute de mieux, son ancienne représentation. — Cette complication regrettable est expliquée, sinon justifiée, par l’emploi assez fréquent, même chez nous, de deux ou plusieurs lettres peur figurer une articulation unique ou un son : témoin nos groupes *ch, sc, th, ent, aient, oien*t, etc., etc.

« Les lettres ت et ث sont ordinairement confondues dans l’usage, et prononcées *t* et *ts* ; — le د et le ذ ont communément la valeur de notre *d* ; le ض et le ظ sont prononcés d’une seule

manière, que l'on peut représenter approximativement par *d'*. Les Barbaresques écrivent souvent, quoiqu'à tort, ces deux dernières lettres l'une pour l'autre.

« Cette confusion plus ou moins rationnelle entre ces lettres étant générale en la plupart des localités, la Commission n'a pas cru devoir se montrer plus rigoureuse que les Indigènes ; et, profitant de ce moyen de simplification que lui offre la pratique, elle a réuni ces consonnes sous un même caractère.

« Quant aux *sons* ou *voyelles*, représentés en arabe *par trois signes seulement*, avec une infinité de nuances dépendant de l'influence des articulations que ces signes accompagnent, la Commission n'a pu se borner, comme on le fait en Europe, à l'emploi méthodique et imperturbable des trois lettres o, a, i qui dénaturerait très-souvent la prononciation des mots. S'appuyant surtout, à cet égard, sur les exigences phoniques, que nos voyelles et leurs combinaisons ne peuvent même pas toujours reproduire, elle choisira les voyelles françaises les plus voisines de l'usage.

« Lorsque la lettre ي doit être prononcée comme la dernière syllabe de notre mot *mantille*, la Commission, ne pouvant adopter la combinaison *ill* qui induirait le lecteur français erreur, représentera ce son par *iy* : elle transcrira par exemple, حاشمية par *h'âchemiya*. « La Commission admet également les règles orthographiques ci-après :

« L'article el précédant un mot commençant par une lettre dite *solaire*, subira toujours, dans la transcription française, l'influence de cette lettre. Ainsi, l'on écrira : *'Abd er-rah'mân, Yâc'er ed-dîn*, etc.

« Les mots arabes terminés par la désinence féminine qui est *toujours* précédée du son A, prononcé seul quand le mot n'est pas en liaison avec le suivant — seront toujours écrits en français par A seulement. La Commission rejette absolument remploi abusif de l'H final, si prodigué par les Européenne, comme inutile à la prononciation et contraire à l'orthographe. Ainsi l'on écrira : *Biskra, Miliana, 'Aïcha, khalifa*, etc., etc., sans *h*, et non *Biskarah, Milianah*, etc. — Lorsque, par suite des règles de la liaison euphonique, le — qui est un véritable T —devra être nécessairement prononcé, on le représentera par son équivalent naturel T ; on écrira, par exemple :

Medinat en - nebi, ou, plus vulgairement, *Medint en - nebi.*

Les articulations M et N, surtout à la fin des mots, n’ayant jamais en arabe le son nasal et sourd que nous leur attribuons, seront toujours prononcées comme si elles étaient suivies d’un e muet, que l’on ne prendra jamais la peine d’écrire.

« Enfin, les noms arabes transcrits en français ne prendront pas l’S *au pluriel.* Cette lettre orthographique ne se prononce pas dans notre langue, mais nous nous croyons presque toujours obligés de l’articuler dans les mots étrangers, ce qui les défigure sensiblement. — Il est de règle en français, d’ailleurs, de ne mettre l’S au pluriel des mots étrangers, qu’autant qu’ils sont régulièrement francisés. »

Voici quelques exemples de l’application de ce système de transcription :

الحمد لله الذى خلقنا *el-h’amdou lillâhi lladi khalak’a-nâ* ; عايشة *‘Aïcha* ; بنت *bent* ; — بنى راشد *Beni Râched* ; — صالح *S’âlah’*; etc.

On peut tout simplement écrire pour l’usage ordinaire : *el hamdou lillâhi lladi khalaka-nâ, — Aïcha, — Sâlah*, etc.

Telles sont les bases sur lesquelles est fondé le système de transcription de la Commission scientifique de l’Algérie, que nous présentons ici à l’examen sans avoir la prétention de l’imposer à personne.

Nous devons rappeler, en terminant, qu’aucun système ne peut être *universellement ni absolument exact.* S’il est rationnel, il marque aussi directement que possible la prononciation générale *d’un pays* pour tout le monde, et retrace l’orthographe *à ceux qui la connaissent.* Il ne peut jamais se substituer à des textes : on doit en restreindre l’usage *à de courtes citations et aux besoins de la pratique*. Les particularités *minutieuses et techniques* de l’orthographe et de la grammaire peuvent être négligées sans inconvénient. Les orientalistes les connaissent, *et il y aurait une affectation pédantesque à en embarrasser le public*.

L. J. BRESNIER.

Note de la rédaction.

Le travail que l'on vient de lire et celui qui arrive ensuite, ont extraits de la *Chrestomathie arabe* (2e édition) de M. BRESNIER, ouvrage important qui paraîtra dans quelques jours à la librairie Bastide.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs le système de transcription proposé par M. Bresnier et qui est éprouvé, du reste par l'heureuse application qui en a été faite aux publications de la Commission scientifique.

A ce sujet, nous devons annoncer à nos collaborateurs que la *Société historique algérienne* a décidé, dans sa séance du mois de juillet dernier, qu'un mode uniforme de transcription des mots arabes en français serait adopté dorénavant dans la *Revue africaine* et dans ses autres publications. L'amour-propre des auteurs, à l'endroit de leurs systèmes particuliers, se trouve naturellement couvert par cette résolution qui rejette sur la société elle-même toute responsabilité à cet égard.

———

CONCORDANCE DES CALENDRIERS

GRÉGORIEN ET MUSULMAN.

Par M. M. L. CHAILLET, Commis de Trésorerie, Membre de la Société asiatique de Paris.

(Voyez Chrestomathie arabe, p. 506 à (514.)

Les tables et formules de concordance publiées jusqu'à ce jour, ne donnent, pour résultat immédiat, que le chiffre de l'année. Pour atteindre un but plus précis, et permettre de déterminer la concordance *d'un jour quelconque* pris dans les deux calendriers, nous avons calculé les tables qui font l'objet du présent travail.

ÉLÉMENTS DES DEUX CALENDRIERS.

ÈRE CHRÉTIENNE.

Pendant plus de cinq siècles les Chrétiens n'eurent pas d'ère particulière. En 532, un moine de l'Église romaine, nommé Denys-le-Petit, proposa la fixation d'un point de départ destiné à servir de base aux calculs ecclésiastiques. Il admit que J.-C. était né le 25 décembre de l'année 753 de la fondation de Rome. Négligeant les sept jours compris avant cette date, et le premier jour de l'année suivante, il prit pour commencement de l'ère chrétienne le 1er janvier de l'an de Rome 754. Tel est le principe suivi de nos jours.
Jusqu'en 1582 les Chrétiens se réglèrent sur l'année romaine qui comptait, après la réforme dite Julienne, opérée par Jules-César l'an 45 avant J.-C., 365 jours 1/4, divisés en 12 mois, répartis de la manière suivante :

Janvier 31	Avril 30	Juillet 31	Octobre 31
Février 28	Mai 31	Août 31	Novembre 30
Mars 31	Juin 30	Sptembre 30	Décembre 31

Le quart de jour négligé formait tous les quatre ans un jour complémentaire intercalé dans le mois de Février, la veille du 6e jour avant les Calendes de Mars, ou *sexto calendas*. Ce jour fût appelé *bissexto calendas*. De là le nom de *bissextile*, donné à l'année qui renferme 366 jours.

Mais les astronomes ayant démontré que le soleil accomplit sa révolution en 365 jours 0,2422 ; on reconnut que Jules-César avait attribué l'année une trop grande longueur, en la portant à 365 jours 0,25. Dès lors son système d'intercalation devenait défectueux, en donnant trop d'années bissextiles. Par suite de ce système, on constata notamment que l'équinoxe du printemps, qui avait été fixé au 21 mars par le Concile de Nicée, en 325, se trouvait avoir rétrogradé de dix jours en l'année 1582.

Le Pape Grégoire XIII, qui attachait une grande importance à consacrer la décision du Concile de Nicée fixant la fête de Pâques au dimanche après l'équinoxe du printemps (21 mars), modifia le calendrier Julien et changea le système d'intercalation. Il décida que les années séculaires, qui jusqu'alors étaient toutes bissextiles, ne le seraient plus que de quatre siècles en quatre siècles; il retrancha en même temps les dix jours qui se trouvaient en excédant. Cette modification, qui prit le nom de réforme grégorienne, eut lieu le 5-15 octobre 1582. Elle fut adoptée en France le 10-20 décembre de la même année.

ÈRE MUSULMANE.

Les Musulmans font commencer leur ère du jour où Mahomet, se dérobant aux poignards des Coraïchites, s'enfuit de la Mecque, accompagné d'Abou-Bekr, pour se réfugier à Yatreb, nommée aujourd'hui Médine. Cette fuite (en arabe *hidjra*, d'où est venu notre mot *hégire*), eut lieu, selon l'opinion la plus accréditée, le *vendredi* 16 juillet 622 après J.-C. Les astronomes arabes et quelques historiens la placent au jeudi 15 juillet. Nous avons adopté la manière de compter des Turcs, c'est-à-dire le 16 *juillet*.

Les Musulmans règlent la période annuelle sur le cours de la lune, et prennent pour durée de leurs mois une lunaison. L'année se compose de douze mois ou lunaisons ; dont chacune s'effectue en

29 jours et demi et une fraction. Douze lunaisons de 29 jours et demi donnent un total annuel de 354 jours.

D'après ces bases, les mois sont alternativement de 30 et de 29 jours. Leurs noms et leur répartition ont été indiqués à la page 295. de la *Chrestomathie*.

Si l'on ne compte pour chaque lunaison que 29 jours et demi, la fraction négligée produit au bout d'un certain temps une augmentation notable qui forme des jours. Pour rétablir l'équilibre, les astronomes arabes ont imaginé une période de 30 années dans laquelle ils intercalent 11 années de 355 jours. Le jour complémentaire s'ajoute tous les deux ou trois ans à la fin du mois de Doul-hedja qui termine l'année. Cette addition a . été appelée *embolisme*.

L'année ordinaire de 554 jours se nomme en arabe *Bacita* année plate) et celle de 555 jours *Kabiça*
L;—. année *remplie*).

Les années embolismiques dans la période de 30 ans sont : la 2e, la 5e, la 7e, la 10e, la 15e, la 16e, la 18e, la 21e, la 24e, la 26e, la 29e.

CONCORDANCE.

Après avoir ainsi établi les bases des deux calendriers grégorien et musulman, nous avons cherché un moyen d'arriver facilement à trouver la concordance entre toutes les dates données dans les deux ères. Nous avons dressé dans ce but les deux Tables suivantes, dont l'usage sera indiqué ci-après.

TABLE N° 1.

A RETRANCHER du total général des jours, lorsque l'on convertit des années chrétiennes en années musulmanes :

227,016

(Ce chiffre représente le nombre de jours écoulés depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'au premier jour de l'ère musulmane.)

MOIS.

1re SECTION.

N°s d'ordre des mois.	MOIS.	RÉDUCTION EN JOURS. Années ordinres.	RÉDUCTION EN JOURS. Années bissextles.
1er	JANVIER.	31	31
2e	FÉVRIER.	59	60
3e	MARS.	90	91
4e	AVRIL.	120	121
5e	MAI.	151	152
6e	JUIN.	181	182
7e	JUILLET.	212	213
8e	AOUT.	243	244
9e	SEPTEMBRE.	273	274
10e	OCTOBRE.	304	305
11e	NOVEMBRE.	334	335
12e	DÉCEMBRE.	365	366

ANNÉES.

2me SECTION.

ANNÉES.	RÉDUCTION en JOURS.	ANNÉES.	RÉDUCTION en JOURS.
1	365	48	17,532
2	730	52	18,993
3	1,095	56	20,454
4*	1,461	60	21,915
8	2,922	64	23,376
12	4,383	68	24,837
16	5,844	72	26,298
20	7 305	76	27,759
24	8,766	80	29,220
28	10,227	84	30,681
32	11,688	88	32,142
36	13,149	92	33,603
40	14,610	96	35,064
44	16,071		

* A partir de ce chiffre, tous les nombres indiquent des années bissextiles.

Le premier jour de l'ère chrétienne correspond au samedi 1er janv. 754 de la fondation de Rome.

SIÈCLES.

3e SECTION.

PÉRIODES de 30 ANNÉES	RÉDUCTION en JOURS.
600	219,150
700	255,675
800	292,200
900	328,725
1,000	365,250
1,100	401,775
1,200	438,300
1,300	474,825
1,400	511,350
1,500	547,875
1,580	577,095
1,582	577,815
1,600	584,390
1,700	620,914
1,800	657,438
1,900	693,962
2,000	730,487
2,100	767,011
2,200	803,535

ORDRE DANS LEQUEL SE SONT SUCCÉDÉ LES JOURS DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE :

Samedi.	Dimanche.	Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.	Vendredi.
1	2	3	4	5	6	7

TABLE N° 2.

A AJOUTER au total général des jours, lorsque l'on convertit des années musulmanes en années chrétiennes :

227,016

(Ce chiffre représente le nombre de jours écoulés depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'au premier jour de l'ère musulmane.)

MOIS.

1re SECTION.

N° D'ORDRE des mois.	MOIS.	RÉDUCTION EN JOURS. Années ordinres.	RÉDUCTION EN JOURS. Années remplies.
1er	MOHARREM.	30	30
2e	SAFAR.	59	59
3e	REBI' 1er.	89	89
4e	REBI' 2e.	118	118
5e	DJOUMADA 1er.	148	148
6e	DJOUMADA 2e.	177	177
7e	REDJEB.	207	207
8e	CHABAN.	236	236
9e	RAMDAN.	266	266
10e	CHAOUAL.	295	295
11e	DOUL-KADA.	325	325
12e	DOUL-HEDJA.	354	355

ANNÉES

formant le cycle lunaire.

2me SECTION.

ANNÉES.	RÉDUCTION en JOURS.	ANNÉES.	RÉDUCTION en JOURS.
1	354	16*	5,670
2*	709	17	6,024
3	1,063	18*	6,379
4	1,417	19	6,733
5*	1,772	20	7,087
6	2,126	21*	7,442
7*	2,481	22	7,796
8	2,835	23	8,150
9	3,189	24*	8,505
10*	3,544	25	8,859
11	3,898	26*	9,214
12	4,252	27	9,568
13*	4,607	28	9,922
14	4,961	29*	10,277
15	5,315	30	10,631

* Les chiffres marqués d'une astérisque indiquent les années remplies.

Le premier jour de l'ère musulmane correspond au vendredi 16 juillet 622 après Jésus-Christ.

PÉRIODES

de 30 années ou Cycles lunaires.

3e SECTION.

PÉRIODES de 30 ANNÉES	RÉDUCTION en JOURS.
60	21,262
90	31,893
120	42,524
150	53,155
180	63,786
240	85,048
300	106,310
390	138,203
480	170,096
570	201,989
660	233,882
750	265,775
840	297,668
930	329,561
1,020	361,454
1,110	393,347
1,200	425,240
1,260	446,502
1,290	457,133
1,380	489,026
1,440	510,288

ORDRE DANS LEQUEL SE SONT SUCCÉDÉ LES JOURS DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'ÈRE MUSULMANE :

Vendredi.	Samedi.	Dimanche.	Lundi.	Mardi.	Mercredi.	Jeudi.
1	2	3	4	5	6	7

APPLICATION.

Correspondance d'une date grégorienne avec une date musulmane.

Le 6 janvier 985 de l'ère grégorienne étant donné, en chercher la correspondance avec le calendrier musulman.

PREMIÈRE OPÉRATION.

Calculer le nombre de jours que contient cette date au moyen de la Table n° 1, *savoir :*

900 années grégoriennes donnent	328,725	jours
84 » » ..	30,681	»
Jours écoulés en sus	6	»
TOTAL.......	359,412	»

DEUXIÈME OPÉRATION.

Retrancher de ce total les 622 années qui ont précédé l'hégire (621 ans, 6 mois, 15 jours, soit en jours .... 227,016 »

Reste........	132,396	»

TROISIÈME OPÉRATION.

Réduire en années musulmanes, au moyen de la Table n° 2 (*soustraire du reste précédent*).

Pour 300 ans	106,310	»
Reste.	26,086	»
— 60 —	21,262	»
Reste.	4,824	»
— 13 —	4,607	»
Reste.	217	»
— 7 mois	207	»
Reste.	10	»

Total des années 373 ans 7 mois 10 jours.

La date cherchée sera donc le 10ᵉ jour du 8ᵉ mois (Cha'ban) qui suit l'année 373, soit le 10 Cha'ban 374.

Correspondance d'une date musulmane avec une date grégorienne.

Le 10 Cha'ban 374 étant donné, en trouver la correspondance avec le calendrier grégorien.

PREMIÈRE OPÉRATION.

Etablir le total des jours au moyen de la Table n° 2, *savoir :*

300 années musulmanes donnent	106,310	jours
60 » » ..	21,262	»
13 » » ..	4,607	»
7 mois et 10 jours donnent	217	»
TOTAL.......	132,396	»

DEUXIÈME OPÉRATION.

Ajouter à ce total les 622 années qui ont précédé l'hégire, soit en jours .... 227,016 »

TOTAL......	359,412	»

TROISIÈME OPÉRATION.

Réduire en années grégoriennes au moyen de la Table n° 1 (*soustraire du total précédent*).

Pour 900 ans	328,725	»
Reste.	30,687	»
— 84 —	30,681	»
Reste.	6	»

Total des années. 984 ans 6 jours.

Le 10 Cha'ban correspond ainsi au 6ᵉ jour du mois de Janvier qui suit l'année 984, soit le 6 Janvier 985.

OBSERVATIONS SUR LES TABLES.

La première section des deux tables représente, par mois, le nombre de jours écoulés depuis le commencement de l'année, pour les années communes ainsi que pour les années bissextiles et embolismiques.

La deuxième section, destinée aux années, donne le nombre de jours renfermés dans 1, 2, 3, 4, 8 années, jusqu'à 96 pour l'Ère chrétienne, et dans la série de 1 à 30 pour l'Ère musulmane.

La troisième section représente le nombre de jours contenus dans une quantité déterminée de siècles dans la Table ne 1, — et de périodes de 30 années lunaires dans la Table n° 2.

S'agit-il de réduire en jours une date donnée, il faut décomposer cette date d'après les subdivisions des tables. Il est nécessaire de diminuer toujours d'une unité le chiffre de l'année sur laquelle on opère, afin d'éviter une erreur, puisque la dernière année de ce millésime n'est jamais complète.

La deuxième section de la Table n° 1, à partir du chiffre 4, indique les années bissextiles. On sait que toutes les années dont le total est divisible par 4 sont bissextiles. Si l'on opère sur une époque de ces années postérieure au 28 février, on prendra le nombre des jours de cette année dans la colonne qui leur est consacrée à la première section de la Table n° 1.

Le nombre 227,016, placé en tête de chacune des deux tables, représente la quantité de jours écoulés depuis l'origine de notre ère jusqu'au premier jour de l'hégire. Ce nombre doit être retranché du total des jours obtenus quand on réduit des années grégoriennes en années musulmanes, — et ajouté lorsque le calcul a pour objet la conversion des années musulmanes en années grégoriennes.

DÉTERMINATION DU JOUR DE LA SEMAINE.

Pour trouver la désignation du jour de la semaine auquel correspond une date cherchée, nous proposons le moyen suivant.

Le premier jour de l'Ère musulmane étant un vendredi, les sept jours initiaux de la première année furent : (Voir table n° 2)

Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
1	2	3	4	5	6	7

Si nous plaçons un numéro d'ordre sous chacun de ces jours, nous établissons une série de sept chiffres pouvant les représenter dans l'ordre où ils se sont trouvés primitivement rangés.

Lorsque l'on veut déterminer le nom du jour, d'une date quelconque, on divise par 7 le nombre total des jours que représente cette date, et le chiffre restant indique, d'après la table ci-dessus, le nom du jour cherché ; s'il n'y a pas de reste, le jour est un jeudi.

Soit à déterminer quel jour de la semaine était le 42 Moharrem 1195 de l'Hégire. Cette date représente en jours écoulés 425,126, qui, divisés par 7, donnent 60,446 pour quotient, et 4 pour reste. On a vu dans la table ci-dessus que 4 représente un *lundi*, et l'on en conclut que le 12 Moharrem 1195 était un lundi.

Le même mode d'opération est applicable aux années grégoriennes, dont la première a commencé un samedi, ce qui modifie ainsi la série

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
1	2	3	4	5	6	7

(*Voir la Table n° 1*).

L. CHAILLET.

PROCÉDÉ LOTTIN DE LAVAL

POUR LE MOULAGE DES INSCRIPTIONS ET DES FIGURES,

QUEL QU'EN SOIT LE RELIEF.

Aux termes d'un décret rendu le 16 mars 1850, sur le rapport de M. de Paricu, alors Ministre de l'instruction publique, l'État est devenu possesseur de la collection plastique épigraphique, formée en Orient par M. Lottia de Laval, et du procédé de moulage qui lui a permis, en la rapportant sous le plus mince volume, d'en reproduire les originaux avec la plus complète fidélité.

La collection a été déposée au Louvre, et la description du procédé de moulage, remise cachetée au secrétariat de l'Académie des sciences, a été conservée ensuite au ministère jusqu'à ce qu'il fût statué sur la publicité à donner à ce procédé. M. le Ministre vient de décider que ce procédé serait rendu public :

Aux Trois-Vals, près Bernay (Eure), 1er octobre 1840

Monsieur le Ministre,

Peirese, le vieil antiquaire provençal, a indiqué, dans ses travaux le papier non collé (dit papier Joseph, papier à filtrer), comme propre à faire des estampages d'inscriptions d'un relief on d'un creux peu sensibles.

Quand je partis pour l'Asie, à la fin de 1843, je savais que le procédé était employé, mais je ne l'avais jamais vu pratiquer ; j'en lis l'essai pour la première fois à Varze-Ham, dans l'Armenie Mineure, en tamponnant avec un foulard, à défaut d'éponge, et j'eus des estampages peu satisfaisants. Je renouvelai mes expériences à Vân dans le Kurdistan, et je réussis un peu mieux sur les inscriptions dites de Sémiramis. — Du reste, tous ces travaux, qui étaient nombreux et d'une haute importance scientifique, furent détruits durant le terrible hiver de 1844 par les pluies et les neiges du Kurdistan et de l'Assyrie.

J'essayai aussi de couler du plâtre dans de grands estampages en papier, faits sur d'autres inscriptions, et je tirai des épreuves gercées, gondolées, qu'il fallait réparer avec une perte de temps considérable; et l'estampage était détruit quand le plâtre se trouvait pris, ce qui arrive toujours pour ce genre de moulage. D'un autre côté, on ne pouvait obtenir que des objets d'un relief très mince, et si l'opération

n’était pas faite avec prestesse et habilité, non-seulement on n’en tirait qu’une épreuve informe, mais encore le moule Se trouvait complètement détruit.

Tous ces graves inconvénients me frappèrent, et je me mis à chercher un moyen qui permit aux explorateurs de soustraire leurs travaux à l’inclémence des saisons, et non-seulement de mouler de petites inscriptions, mais encore les plus colossales (ce que nul n’avait pu faire), et des bas-reliefs d’une saillie extrême, comme les grandes figures gigantesques de Persépolis, de Schapour et de Ninive ; c’était une tâche aussi difficile qu’importante pour les arts et la science ; mais rien ne me rebuta, et une réussite inespérée vint couronner mes travaux. J’ai rapporté de l’Asie centrale une riche moisson de bas-reliefs précieux ; et dorénavant, grâce à ce procédé, la France pourra se procurer, *à très-peu de frais*, la plupart des monuments plastiques et épigraphiques disséminés sur toute la surface du globe.

Je ne vous entretiendrai pas, M. le Ministre, de tous les tâtonnements, de tous les essais que j’ai mis en œuvre pour arriver au but ; je ne m’occuperai que des dernières épreuves que j’ai faites, parce qu’elles sont, le fruit de l’expérience et qu’elles réunissent la solidité, la légèreté, l’économie à la perfection comme moulage.

Moulage d’un bas-relief en Marbre, pierre, bois, plâtre ou albâtre.

Si l’objet à mouler se .trouve exposé à l’air ou au soleil, avant de Procéder à l’opération, il faut le mouiller à grande eau, puis on prend du papier connu dans le commerce sous le nom de *gris bulle*, *couronne bulle* ou *carré bulle* que l’on macule fortement (chose très-essentielle). On en superpose 8 ou 10 feuilles dans une large terrine ou un plat, de fer-blanc (vase indispensable à tout voyageur) ; après 30 secondes, on retire la feuille du dessous pour l’appliquer sur le bas-relief à la partie la plus saillante, on l’étend dans toute sa longueur avec le moins de plis possibles, et l’on tamponne Légèrement avec un gros pinceau de badigeonneur ; cette opération doit être continuée sur toute la surface du bas-relief, en ayant soin de superposer les feuilles l’une sur l’autre, de façon que la feuille dernière ne couvre que les deux tiers de la première. Lorsque le bas-relief se trouve recouvert de deux feuilles de papier bulle sur toute sa srface, on tamponne de nouveau avec le gros pinceau ou une brosse molle ; des déchirures ont lieu,

si ce sont de grandes figures ou des objets d'un haut relief, mais ce n'est d'aucune importance ; on doit alors couvrir chaque déchirure avec du même papier collé, plié en double ou en triple, puis on prend de la pâte à papier (celle qu'on vend dans tous les bazars d'Afrique et d'Asie est excellente) que l'on déchire par carrés de 20 centimètres (6 à 8 pouces), on la plonge en double dans la terrine ; cette pâte absorbe beaucoup d'eau, et on l'applique rapidement sur toute la superficie du bas-relief, puis avec une large brosse de sanglier on frappe vigoureusement. Cette pâte de papier devient alors liquide et visqueuse comme une terre à potier : si la brosse découvre les parties les plus saillantes du bas-relief, il faut les recouvrir de papier collé, de pâte, et tamponner avec précaution ; s'il se trouve des *creux* ou des *dessous* dans le bas-relief appliquez-y hardiment de la pâte, et avec des ébauchoirs à modeler poussez-là dans tous les creux, puis avec les doigts pétrissez fortement vos contours. Quand ce travail préparatoire est fini, faites sur toute la surface de votre bas-relief une vigoureuse aspersion d'eau, évitant toutefois d'en introduire par le haut entre le marbre et la pâte, ce qui la ferait se détacher, puis prenez de la colle de farine très-cuite délayée avec de l'eau saturée d'alun, mêlez-y un peu de blanc d'Espagne, et, avec une large queue de morue enduisez tout votre bas-relief de ce mastic, appliquez ensuite par dessus une couche générale d'une feuille de papier bulle, et avec la brosse dure tamponnez fortement le bas-relief.

Cette seconde opération terminée, couvrez votre bas-relief d'un enduit de gélatine de pieds de mouton, de gazelle, de chevreau ou de celle de Givet commune très-chaude. Cette gélatine est facile à faire, même dans les déserts, puisque ces animaux sont la seule nourriture des voyageurs. Puis vous appliquez une nouvelle couche de papier bulle, vous tamponnez en ayant bien soin de ne laisser aucune partie du bas-relief à nu, vous collez ensuite les bords de votre enduit sur la pierre ou le marbre avec de la colle de pâte, afin que si une partie séchait avant l'autre, le vent ne détachât pas le bon creux, et l'Opération sera terminée.

2e OPÉRATION. — T*ravail pour, mettre le creux à l'abri de l'humidité.*

Lorsque les moules sont *bien secs,* on les détache avec précaution ; s'il y a encore de l'humidité dans les épaisseurs, on les met sécher à l'ombre, puis on fait fondre du suif de mouton ou de chameau, ou, a défaut un prend de l'huile de sésame (kongil, râân kongit rack, iach-kongit,

zeitoun-kongit), que j'ai trouvée dans toute la Perse, la Russie asiatique, les Indes, l'Arabie, la Turquie et l'Égypte ; on enduit légèrement les moules avec ces matières et on les expose ensuite à un soleil ardent, qui fait pénétrer les corps gras dans les bons creux et les met ensuite à l'abri de la pluie, de la neige et de l'humidité.

3e OPÉRATION. — *Pour rendre les grands bas-reliefs transportables.*

Il est bon de n'avoir en voyage que des caisses qui n'excèdent pas 5 pieds de longueur sur une largeur de 60 à 66 centimètres, et une épaisseur de 60. L'unique qui m'a servi à transporter tant de bas-reliefs du fond de l'Asie, n'avait pas même cette dimension.

Pour les grandes inscriptions de Persépolis, je les scindai par bandes de la largeur de ma caisse, ayant soin de couper avec de forts ciseaux dans une des raies interlinéaires, toutefois après les avoir numérotées et mis des points de repère. Quand on veut couler en plâtre, on les rapproche et cela forme une couture, à peine sensible, qu'il est très-aisé de faire disparaître en passant le doigt dessus après le moulage.

Pour les grands bas-reliefs ou les figures colossales, on procède de même, en agissant avec intelligence ; il est toujours facile ou de placer la couture dans les plis ou sur le fond, les parties diverses du bon creux se rapprochant au moulage avec la plus grande facilité.

4me OPÉRATION. — *Cuisson du bon creux.*

Une opération de la plus haute importance est celle de la cuisson du moule, en ce qu'elle peut entraÏner la perte de bons creux fort précieux. Les voyageurs n'auront pas besoin de l'essayer en route, puisque c'est seulement à Paris qu'on devra couler en plâtre; Quoi qu'il en soit, voici la description de l'opération qui donne aux bons creux si légers une grande force, et qui m'a permis de tirer de nombreuses épreuves dans mes moules, ce qui semblait inexplicable même aux plus habiles praticiens.

Je place mes bons creux en face d'une cheminée dans laquelle brûle un feu très-vif ; puis, quand le moule est brûlant, je l'enduis à l'intérieur d'une mixtion composée d'huile de lin cuite avec de la litharge, de la cire jaune et de l'essence de térébenthine, après quoi je place les creux dans un Four chauffé à 80 ou 100 degrés où ils restent une demi-heure; après cette opération, quand on veut mouler; on n'a plus qu'à les enduire légèrement d'huile de lin et à jeter son plâtre dedans.

Tel est, Monsieur le Ministre le procédé si complet et si simple qui m'a permis de rapporter le premier en Europe des monuments si précieux ; avec ce procédé, on pourra rendre aux arts et aux sciences des services incalculables. Grâce à lui, plus n'est besoin de porter du plâtre dans le fonds des déserts ou d'envoyer des bâtiments de l'État dans des stations lointaines ; les choses réputées impossibles à faire jusqu'alors deviennent l'A B C des moins intelligents, et Persépolis tout entier, qui aurait seul coûté à mouler des millions et des difficultés à peu près insurmontables, n'occasionnera désormais qu'une dépense assez minime.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec un profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé : LOTTIN DE LAVAL.

A Monsieur de Parieu, ministre de l'instruction publique et des cultes.

Paris, le 21 novembre 1849.

Monsieur le Ministre,

Depuis que j'ai cédé à l'État mes collections et mon, procédé, cession que j'ai faite entre les mains de votre prédécesseur, j'ai inventé, un nouveau perfectionnement de la plus haute importance; je croirais agir avec déloyauté en le gardant pour moi seul, et je m'empresse de le porter à votre connaissance. Vendredi, 16 novembre, j'ai fais un bon creux sur un bas-relief gothique de petite dimension, il est vrai, et d'un centimètre de relief ; je l'ai fait avec de la couronne bulle toute seule, simplifiant le moulage de plus en plus ; j'ai confectionné ce moule avec quatre épaisseurs de pâte, au lieu de six ou de huit, puis je l'ai soumis à la cuisson ordinaire. Cette opération terminée, j'ai enduit le dessous du moule avec la mixtion composée de cire jaune, d'huile de lin, etc., etc., et j'ai soumis ce dessous à la cuisson, comme je l'avais fait précédemment pour l'intérieur, et, après la dessiccation, je l'ai plongé dans l'eau, où il a séjourné vingt heures. L'épreuve a été décisive ; après l'avoir fait sécher au soleil, j'ai pu en livrer une épreuve en plâtre aussi parfaite que si le moule n'eût pas subi cette longue et dangereuse submersion. Je cherchais cette chose depuis longtemps, et je suis bien heureux de l'avoir trouvée, car désormais, on n'aura plus à redouter les coups de mer pour nos moules si légers et l'humidité, et même souvent l'eau qui

se trouve dans la cale du na-vire, a qui aurait pu exercer une action fatale sur le papier bulle avec l'adjonction de la pâte de papier.

J'ai l'honneur d'être, avec le respect le plus profond, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé : LOTTIN DE LAVAL.

Renseignements supplémentaires.

Pour la colle de pâte :

Par litre de farine, alun de roche, 1/2 hectogramme ;

Pour l'huile composée, destinée à préparer la cuisson des moules et leur imperméabilité :

Par kilog., huile grasse de bonne qualité ;

3 onces, cire jaune ; 2 onces, essence de térébenthine.

Faire fondre la cire jaune dans une petite quantité d'huile grasse, et y ajouter l'essence de térébenthine pour clarifier le liniment, puis verser dessus le reste du kilogramme d'huile grasse qu'on emploiera de préférence à chaud.

Moulage d'une inscription de 1/4 de centimètre de creux
à 1 centimètre 1/4.-
Procédé perfectionné.

Étendez sur la surface de la pierre du papier mouillé, collé légèrement, connu sous le nom de carré bulle, couronne bulle ou gris bulle. Frappez fortement avec une brosse de sanglier les trois premières couches, puis étendez de la colle de farine, recouvrez le tout d'une nouvelle couche de papier, et laissez sécher.

Pour la cuisson et l'imperméabilité, voir la description du procédé.

Moulage des figures d'un relief de 1 centimètre d 10 centimètres.

Étendez sur le bas-relief du papier mouillé, comme pour les inscriptions, quatre couches successives, puis étendez de la colle de farine, que vous recouvrirez de pâte de papier (voir les échantillons) ; tamponnez fortement de la pâte de papier dans les creux, et n'épargnez pas les couches de papier sur les parties les plus saillantes. Quand vous aurez frappé vigoureusement avec la brosse, et pétri les contours avec les doigts et les ébauchoirs, étendez une couche de colle forte (4 onces par 1/2 pinte d'eau), employez-là bouillante, afin qu'elle pénètre votre pâte, puis recouvrez cette gélatine d'une couche de papier bulle.

L. DE L.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE.